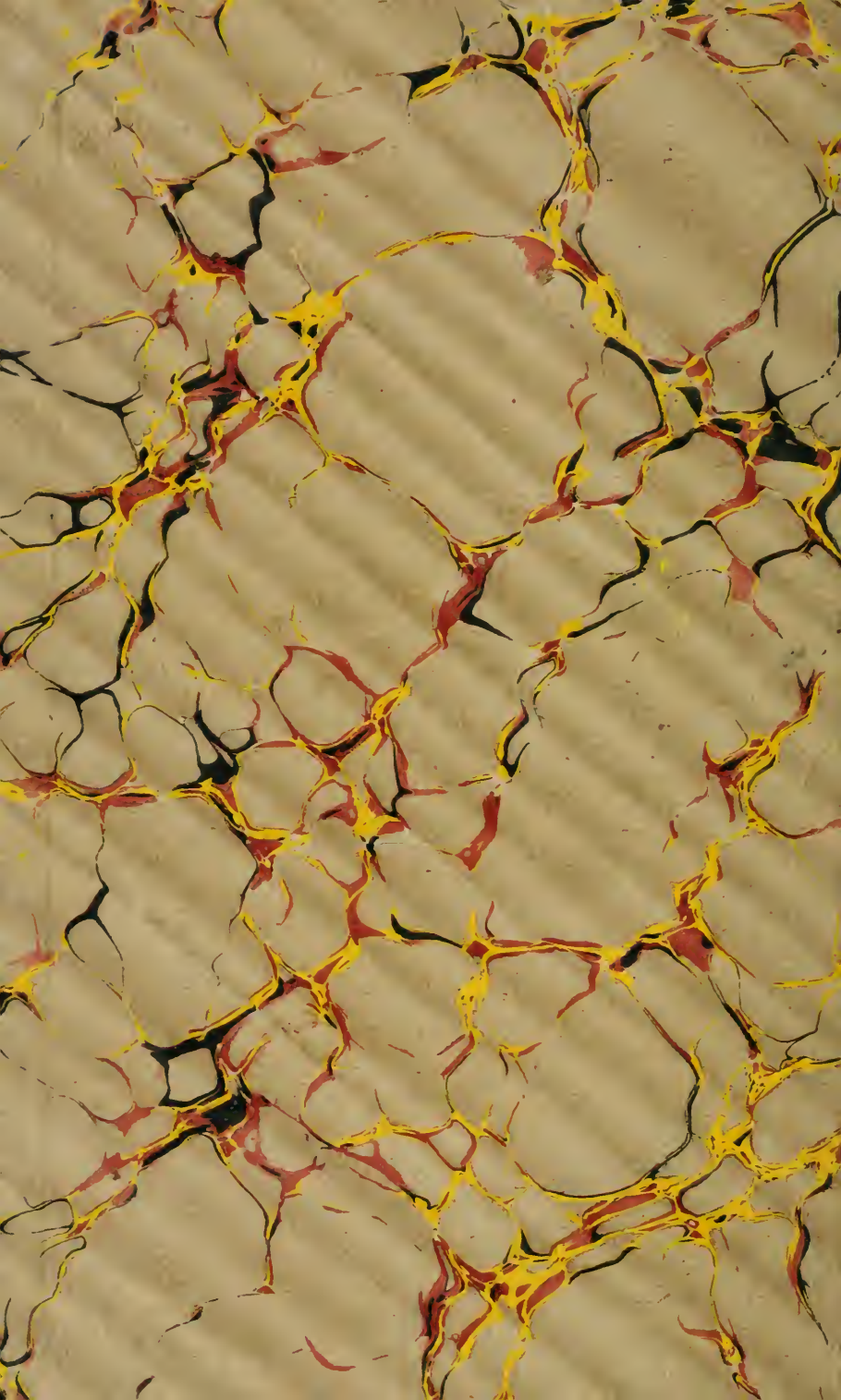
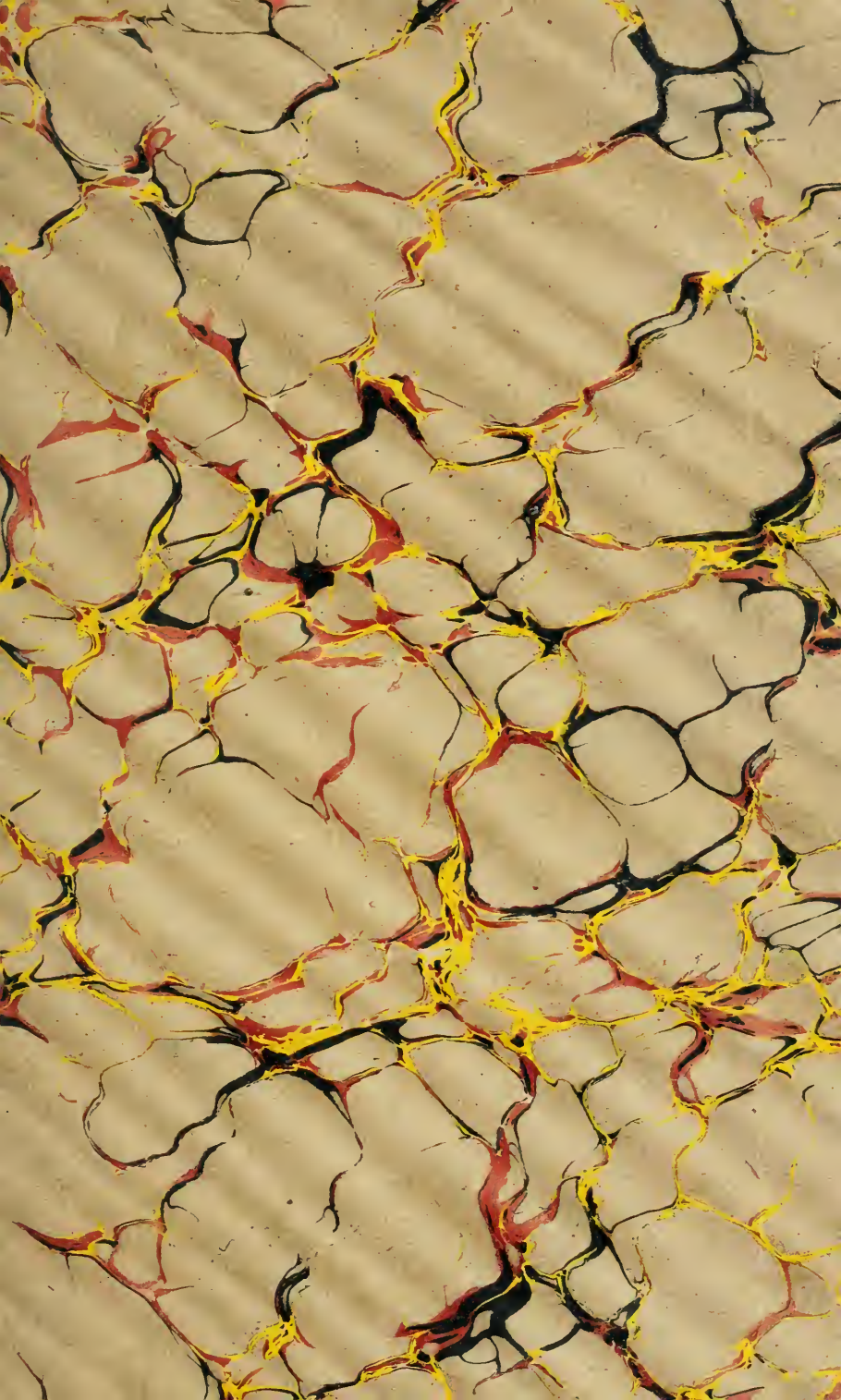


UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY







LES
GRANDS ÉCRIVAINS
DE LA FRANCE

NOUVELLES ÉDITIONS

PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION

DE M. AD. REGNIER

Membre de l'Institut

OEUVRES

DE

LA ROCHEFOUCAULD

TOME I

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE

Rue de Fleurus, 9, à Paris

OEUVRES
DE
LA ROCHEFOUCAULD

NOUVELLE ÉDITION

REVUE SUR LES PLUS ANCIENNES IMPRESSIONS
ET LES AUTOGRAPHES

ET AUGMENTÉE

de morceaux inédits, des variantes, de notices, de notes, de tables particulières
pour les *Maximes* et pour les *Mémoires*, d'un lexique des mots
et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-simile, etc.

PAR M. D. L. GILBERT

TOME PREMIER

PARIS

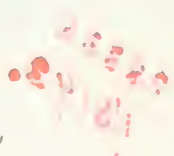
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^e

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N^o 77

1868

25328
1/8/43.

PQ
1815
A1
1868
t.1



NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LA ROCHEFOUCAULD.

LA vie du duc de la Rochefoucauld se divise en deux périodes bien distinctes. Dans la première, le futur auteur des *Maximes*, méconnaissant ses facultés, et prenant, pour ainsi dire, au rebours sa fortune, se range au parti de ces mécontents qui, après avoir conspiré contre Richelieu, s'arment en guerre contre Mazarin. Esprit critique et spéculatif, fourvoyé dans l'action, il subit toutes sortes de mécomptes, et, sur cette scène bruyante, où il aspire vainement à tenir le grand rôle, ses qualités ne lui nuisent pas moins que ses défauts. A ces stériles orages de la jeunesse succèdent utilement chez la Rochefoucauld ce qu'on peut, d'un mot de Montaigne, appeler les *ravisements* de l'âge mûr. Revenu ou, si l'on aime mieux, déchu des passions et de la politique, il se repose, se calme peu à peu dans la paisible atmosphère des salons et dans une douce intimité ; par manière de passe-temps et, tout d'abord, sans le dessein prémédité de faire un livre, il compose une suite de maximes où, visant à nous peindre tous d'après lui-même, il a mis à la fois l'aveu et la revanche de ses déceptions ; si bien que cette gloire qu'il a poursuivie, sans l'atteindre, par les sentiers de l'intrigue et le grand chemin des aventures, il la rencontre au bout de sa plume, sans quitter sa chaise de goutteux : tant il est vrai que les hommes le mieux doués ne se démêlent souvent que fort tard, ne se résignent à être eux-mêmes que par une sorte de pis-aller, et que, s'ils passent à la postérité, ce n'est pas toujours sous le personnage qu'ils avaient d'abord souhaité de faire dans l'histoire !

I

François VI, duc de la Rochefoucauld, naquit à Paris, rue des Petits-Champs, le 15 septembre¹ de l'année 1613, et fut baptisé², le 4 octobre suivant, en l'église Saint-Honoré³.

Il était le vingt et unième descendant de Foucauld I, seigneur de la Roche en Angoumois⁴, qui vivait sous le règne du roi Robert, au commencement du onzième siècle. André du Chesne, cité par le P. Anselme⁵, dit, dans sa *Généalogie de la maison de la Rochefoucauld*⁶, que Foucauld I « fut en si grande

1. A Paris, et non à Marcillac, comme on l'a imprimé dernièrement, par erreur, dans l'*Inventaire des autographes.... composant la collection de M. Benjamin Fillon* (n° 970); le 15 septembre, et non le 15 décembre, comme l'ont dit le P. Anselme, Moréri, Pinard dans sa *Chronologie historique militaire* (tome VI, p. 209), et, plus récemment, plusieurs d'après eux. Dans l'article de l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, on le fait naître en 1618 et mourir en 1671 (au lieu de 1680).

2. Le baptême fut administré par Antoine de la Rochefoucauld, de la branche de Barbezieux, évêque d'Angoulême, arrière-petit-fils du quadrisaïeul de l'enfant. Le parrain fut le cardinal François de la Rochefoucauld, de la branche de Randan, né en 1558, mort en 1645, alors évêque de Senlis, petit-fils du trisaïeul du nouveau-né; la marraine, Antoinette de Pons, marquise de Guercheville, grand'mère de l'enfant. Nous donnons à l'*appendice 1* de la *Notice biographique*, ci-après, p. xcvi, l'acte de baptême, que Jal heureusement avait extrait, à peu près en entier, des Registres de Saint-Eustache, avant l'incendie qui les a détruits en 1871 : voyez son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, p. 739 et 740.

3. Le chapitre de l'église collégiale de Saint-Honoré fut supprimé à la fin de 1790, et l'église elle-même vendue en février 1792. Jusqu'en 1854, il s'en était conservé quelques vestiges au numéro 12 de l'îlot nommé encore aujourd'hui le *Cloître Saint-Honoré*, lequel a une entrée rue Croix-des-Petits-Champs, dite autrefois, tout court, *rue des Petits-Champs*.

4. Voyez la *Généalogie*, à l'*appendice II*, p. xcvi et xcviij.

5. Tome IV, p. 418.

6. « La maison de la Rochefoucauld, dit d'Hozier, dans les *Mémoires généalogiques sur l'origine des races des ducs*, etc., dressés pour le Roi sur les ordres de Chamillart (*Manuscrit Clairambault 719*,

réputation que sa maison a depuis tenu à honneur d'être sur-nommée de son nom. » Foucauld I est, par son troisième fils, le quadrisaïeul d'Aliénor, duchesse de Guyenne, première femme du roi Louis VII. Son quinzième descendant, par les aînés, Jean de la Rochefoucauld, qualifié dans des lettres de Louis XI (1468), de « féal et amé cousin¹, » fut choisi, en 1467, comme le plus grand des vassaux de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, pour être son gouverneur et avoir la conduite de sa personne et de toutes ses seigneuries.

Le fils de Jean, François I de la Rochefoucauld, quadrisaïeul de notre auteur, successivement chambellan des rois Charles VIII et Louis XII, fut choisi, à son tour, par ce dernier « pour avoir le gouvernement de la personne et la direction des biens de François, lors comte d'Angoulême, » qui devait régner sous le nom de François I^{er}; et il eut l'honneur de le tenir, en 1494, sur les fonts de baptême². Son royal filleul, devenu roi, le fit son chambellan ordinaire, puis, par lettres d'avril 1515, enregistrées au mois d'août 1528, après la mort du titulaire, qui eut lieu en 1517, érigea la terre, seigneurie et baronnie de la Rochefoucauld en titre de comté. Dans ces lettres, il est traité de « très-cher et amé cousin et par-rain³.... »

p. 46-48), est sans contredit la plus illustre, la plus noble, la plus grande et la plus ancienne maison de la province de Saintonge et d'Angoumois. Le nom qu'elle porte est un nom patronymique, c'est-à-dire un nom composé du nom de baptême du premier qui soit connu et du nom du lieu où il faisait sa demeure. »

1. Notre auteur dit à Mazarin, dans sa lettre du 2 octobre 1648 (tome III, p. 33): « *Je suis en état de justifier qu'il y a trois cents ans que les Rois n'ont point dédaigné de nous traiter de parents.* » Cela nous porte au temps d'Aymery III de la Rochefoucauld, qui avait rendu des services considérables aux rois Philippe de Valois et Jean. Le P. Anselme (tome IV, p. 423) mentionne, à son sujet, des lettres royales, mais ne dit pas qu'il y soit traité de *cousin*.

2. Ces titres d'honneur de Jean et de François de la Rochefoucauld sont rappelés dans les lettres d'érection du comté en duché-pairie, signées de Louis XIII (1622), et insérées dans le tome IV du P. Anselme (p. 414-417).

3. Louis XIII, plus tard, se sert aussi, dans les lettres d'érection

François III, petit-fils du comte François I, se distingua dans plusieurs sièges et batailles, embrassa le parti des Calvinistes, et fut tué à la Saint-Barthélemy, en 1572. Son fils, François IV, continua sans doute d'appartenir, d'abord de cœur¹, à la religion protestante, puis il y revint ouvertement. Il servit très-fidèlement le roi de Navarre et fut tué par les Ligueurs devant Saint-Yrier-la-Perche, en 1591. Avant lui, son frère du second lit Josué avait péri au combat d'Arques, en 1589. Le recueil des *Lettres de Henri IV*, publié dans la collection des *Documents de l'Histoire de France*, contient deux lettres écrites à François IV en 1580 et 1588, avec cette adresse : « A mon cousin le comte de la Rochefoucauld². » Nous donnons en appendice une autre lettre qui n'est pas comprise dans le recueil et dont l'original appartient à M. le duc de la Rochefoucauld-Liancourt. Elle est écrite de Bergerac, le 18 septembre 1577, le lendemain du jour où le roi de Navarre y signa la sixième paix conclue avec les Calvinistes, et elle montre bien l'estime qu'il faisait du comte et le haut rang qu'à ses yeux il tenait parmi ses partisans³.

François V, père de l'auteur des *Maximes*, fut élevé dans la religion catholique par sa mère, Claude d'Estissac. Il épousa, en juillet 1611, Gabrielle du Plessis, fille de Charles, seigneur de Liancourt, lieutenant général pour Sa Majesté en la ville et prévôté de Paris, et d'Antoinette de Pons, cette belle marquise de Guercheville, dame d'honneur de la Reine, qui « inspira

en duché que nous venons de citer, des mots de « très-cher et bien aimé cousin. » Voyez ce qui est dit, à la fin de l'*appendice* II, p. c, de l'alliance avec la maison de Bourbon.

1. Voyez *la France protestante* de MM. Haag, tome VI, p. 254. — Le général Susane enregistre dans son *Histoire de l'ancienne infanterie française* (tome VIII, p. 49, n° 213) un régiment la Rochefoucauld protestant, levé en 1587, et licencié la même année, après avoir servi au siège de Fontenay.

2. Tome VIII, p. 182, et tome II, p. 403 et 404. — Il y en a trois autres (tome I, p. 98-100) dont la suscription est simplement : « A M. de la Roche, » sans le titre de cousin, et que, à tort peut-être, on a cru être également adressées à François IV de la Rochefoucauld.

3. Voyez l'*appendice* III, p. c.

une vive mais vaine passion à Henri IV¹. » En 1619, le roi Louis XIII le nomma chevalier de ses ordres, et, en avril 1622, il érigea le comté de la Rochefoucauld en duché-pairie. Dans les lettres d'érection², où il lui donne les titres de « capitaine de cent hommes d'armes de nos ordonnances, gouverneur et notre lieutenant général en notre province de Poitou³, » il le

1. *Notice historique sur le duc de la Rochefoucauld*, par M. Édouard de Barthélemy, p. 14, note 2.

2. Ces lettres, données à Niort, furent enregistrées le 4 septembre 1631. François V ne fut reçu que le 24 juillet 1637, à cause de l'opposition de Richelieu : voyez le *P. Anselme*, tome IV, p. 414. Il devait être reçu le 5 septembre 1631, avec le duc de la Valette et le cardinal de Richelieu; mais Mathieu Molé nous dit (*Mémoires*, tome II, p. 68, édition de la Société de l'Histoire de France) que, le Roi n'étant pas content du comte de la Rochefoucauld, et ayant donné ordre de s'opposer à sa réception, celui-ci ne vint pas à la séance du 5.

3. Dans l'acte de baptême de son fils aîné (1613), François V a les titres de « conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé, et maître de sa garde-robe. » Dans un autre, d'un fils de Christophe Cadot, brodeur du Roi, dont il fut parrain en 1617, il y a « grand maître, » au lieu de « maître, » et « gouverneur du Poitou et de Poitiers. » Voyez le *Dictionnaire* cité de Jal, p. 739 et 740. — Moréri place la création de la charge de grand maître de la garde-robe à la date du 26 novembre 1669; il veut parler sans doute de la réduction à un titulaire unique et par cela même plus important; car, sans parler de l'acte de 1617 attribuant ce titre à François V, Montglat, dans ses *Mémoires* (tome I, p. 436), nomme, en 1643, deux grands maîtres (lui-même et un autre), et les *États de la France* que nous avons pu voir, à partir de 1648, en inscrivent tantôt quatre, tantôt, et le plus souvent, deux, jusqu'à l'époque où il n'y en a plus qu'un, avec deux maîtres. Un *État de la France*, publié l'année de la mort de François V (à Paris, chez Ch. de Cerey (*sic*), 1650), et dont on trouvera plus loin un extrait (voyez p. xli, note 2), donne (p. 67) à François VI le titre de grand maître de la garde-robe, comme s'il avait succédé en cette charge à son père, qui, on le voit par les *États* antérieurs, ne l'avait pas conservée. Au reste cet *État* de 1650 se dément lui-même (p. 79) : il ne nomme pas notre duc parmi les titulaires de la charge. Même erreur et même démenti dans un autre *État* de 1652 (p. 76 et 173, à Blois, chez Fr. de la Saugère). Le titre rentra dans la famille par François VII, en 1672 : voyez l'*appendice* ix, p. cxvi.

loue en ces termes de la part qu'il eut à la répression de la révolte des Calvinistes dans son gouvernement :

« Il s'est montré si soigneux d'égaliser la gloire de ses pères, qu'il ne s'est offert aucun sujet dedans notre royaume et pendant les mouvements dont il a été agité, qu'il n'ait employé sa créance, fidélité et affection au bien de notre service, même en cette dernière occasion de la descente du sieur de Soubise¹ et des rebelles en cette province, où il a si prudemment et vertueusement ménagé les terres qui étoient sous sa charge, qu'il auroit engagé lesdits rebelles en la défaite qui est arrivée, ayant contribué par cette conduite à l'heureuse victoire que nous avons remportée sur eux². »

Louis XIII passa, le 22 avril 1622, par Fontenay-le-Comte, et y descendit chez le gouverneur. « Quelques jours plus tard, Marie de Médicis se fit présenter, chez Mme de la Rochefoucauld, l'échevinage, qui lui demanda la démolition de tous les châteaux forts du bas Poitou n'appartenant pas au Roi... La Reine mère fut reçue dans l'hôtel situé à côté de la porte de la Fontaine (maison Boumier), où le comte de la Rochefoucauld avait établi son domicile, et qui a porté depuis le nom de *Maison du Gouverneur*³. »

1. Benjamin de Rohan-Soubise, frère cadet du duc Henri de Rohan. Il soutint, en 1621, dans Saint-Jean-d'Angély, un siège de près d'un mois contre Louis XIII.

2. Des lettres de Louis XIII, de 1622, insérées dans les *Mémoires de Mathieu Molé* (tome I, p. 264 et 266), nous montrent François V commandant des troupes à l'une des attaques de l'île de Ré, puis investissant une place et la forçant à se rendre.

3. *Poitou et Tendée*, par MM. Benjamin Fillon et Octave de Rochebrune, Fontenay, 1861, in-4^o, p. 68. Voyez dans le même ouvrage une vue de Fontenay-le-Comte avec la tourelle de la *Maison du Gouverneur*.

Un acte extrait des registres de baptême de la paroisse de Notre-Dame de Fontenay, déposés au greffe du tribunal civil, et dont nous devons la copie à M. Benjamin Fillon, permet de supposer que François V était dans cette ville en 1621, avec sa femme et ses enfants : il n'en avait encore que deux. On y voit que, le 27^e de septembre 1621, « Messire François de la Rochefoucauld, prince de Marcillac, fils aîné de haut et puissant seigneur François,

C'est tantôt dans cette résidence, tantôt dans les diverses *maisons* de son père en Angoumois, la Rochefoucauld, Verteuil et autres¹, que notre auteur passa une partie de son en-

comte de la Rochefoucauld, » fut parrain du fils d'un sieur Raoul Gallier-Picard, écuyer.

1. On lit dans les *Mémoires* manuscrits sur l'Angoumois^a, rédigés par le sieur Gervais, lieutenant criminel au présidial d'Angoulême, et adressés par lui, vers le milieu du dix-huitième siècle^b, au comte de Saint-Florentin, ministre sous Louis XV : « Il y a peu de provinces en France, d'une aussi petite étendue, dans laquelle il se trouve d'aussi grandes maisons, et d'[où] un aussi grand nombre de seigneurs de nom tirent leur origine. C'est peut-être aussi celle du Royaume où il y a de plus belles terres et en plus beaux droits.

« Les seigneurs de la Rochefoucauld.... y possèdent la duché de ce nom, qui fut érigée en 1622 par Louis XIII.... La terre particulière de la Rochefoucauld contient vingt paroisses et vaut dix mille livres de rente. Le château qui y donne le nom, sur la Tardouère, fut bâti, en 1540, par Anne de Poulignac (*Polignac*), veuve (*en secondes noces*) de François, second du nom^c, et est fort beau. C'est le chef-lieu de toutes les autres terres et de la duché, la maison patrimoniale ancienne et le berceau des seigneurs de ce nom et de leurs ancêtres^d; mais, quoiqu'il soit richement meublé, ils n'y font pourtant pas leur résidence actuelle (*au dix-huitième siècle*), lorsqu'ils sont dans la province. Il y a à l'entrée de ce château une tour plus respectable par son antiquité que d'usage dans sa construction.... On juge.... que c'est un reste de l'ancien château....

« Verteuil (*ou Vertœil*, voyez tome III, p. 15, note 9).... est une baronnie composée de neuf ou dix paroisses, à la tête desquelles est la petite ville de ce nom, à sept lieues d'Angoulême, composée de cent feux. Les habitants en sont communément pauvres.... Cette terre seule ne vaut pas plus de cinq mille li-

^a Bibliothèque nationale, Ms. Fr. 8816, in-folio, p. 104 et suivantes.

^b Avant l'année 1770, où le comte de Saint-Florentin devint duc de la Vrillière.

^c C'est elle qui reçut, en 1539, après la mort de son second mari, l'empereur Charles-Quint et les enfants de France dans son château de Verteuil : voyez le *P. Anselme*, tome IV, p. 427.

^d C'est Guy VIII de la Rochefoucauld, gouverneur d'Angoumois, bisaïeul du premier comte François I, qui, par lettres de septembre 1370, obtint du roi Charles V, dont il était conseiller et chambellan, que ses terres assises au ressort et comté d'Angoulême ressortiraient dorénavant à son château de la Rochefoucauld : voyez le *P. Anselme*, tome IV, p. 423.

fance et de sa jeunesse. Cette période de sa vie n'est point connue, et peut-être ce qu'on en pourrait savoir n'offrirait-il

vres de ferme. Le château de Verteuil, qui domine la ville sur la Charente, est la maison de plaisance des seigneurs de la Rochefoucauld, qui y font leur résidence ordinaire lorsqu'ils sont en province. Ce château est ancien et d'une structure fort irrégulière, mais qu'on a néanmoins rendu très-logeable par les appartements qu'on y a ménagés et les commodités qu'on y a pratiquées dans les derniers temps, quoique sans suite. On y a, entre autres, ajouté une galerie neuve et un salon magnifique dans lesquels sont placés les portraits des seigneurs de cette maison...^a.

« Les issues de Verteuil, connues sous le nom de parc de Vauquay, ont des beautés naturelles qui surpassent peut-être tout ce qu'on peut voir en France. Le parc, d'une étendue des plus spacieuses, s'est trouvé contenir un terroir très-propre à élever des arbres, et les plants de charmillés et d'autres espèces y ont si bien réussi, qu'il n'y en a point ailleurs d'une semblable hauteur, de si belle tige et si bien fournies. On y entretient aussi une orangerie superbe.

« Le parc de la Tremblaye, qui y est joint, est une forêt entière, brute, toute enfermée de hauts murs, dans laquelle il y a nombre de bêtes. Les arbres en sont aussi fort beaux. Elle est coupée au milieu par une grande allée dont le point de vue, qui répond par d'autres allées à la porte du château, forme une des plus belles perspectives du monde.

« La baronnie de Montignac-Charente, à quatre lieues d'Angoulême, appartenante au même seigneur, contient vingt-quatre paroisses et peut valoir huit mille livres de revenu. Le chef-lieu du même nom est un petit bourg qui contient, compris Saint-Étienne joint, quelque quatre-vingt-onze feux. Il n'y a que quelques petits cabaretiers et artisans que les foires y entretiennent. Le reste est bas peuple et pauvre. Le château est presque tout en vieille mesure. »

Le *Mémoire de la généralité de Bordeaux* (1698), cité dans notre tome III, p. 236, note 14, inscrit comme appartenant au duc de la Rochefoucauld les trois terres, d'une « grande étendue, » de Montclar, Eschizac et Cahuzac, les deux premières en Périgord, la troisième, moitié en Périgord, moitié en Agenois.

Dans les *Mémoires du Poitou* (1697) de Charles Colbert (Biblio-

^a Le manuscrit énumère les portraits dans leur ordre; l'original du dix-huitième est « Jean (père du premier comte François I), mort en 1471, qui épousa Marguerite de la Rochefoucauld, héritière de Verteuil, et réunit par ce mariage les deux branches et les deux terres. »

pas un grand intérêt. En ce temps-là, l'éducation des fils de famille tendait surtout au développement de l'être physique. Élevé ainsi à la campagne, le jeune Marcillac (c'est le titre qu'il porta¹, jusqu'à la mort de son père, en qualité d'ainé; il l'était de douze enfants²) excella sans doute, dès l'adolescence,

thèque nationale, *Fonds Colbert*, V^c, n^o 278), publiés en 1865 par M. Dugast-Matifeu, sous ce titre : *État du Poitou sous Louis XIV* (Fontenay, in-8^o), on trouve d'intéressants détails sur la famille de notre auteur. Il y est dit notamment (fol. 142 v^o) que le duc de la Rochefoucauld (alors François VII) a beaucoup de pouvoir dans la province, « quoiqu'il y ait peu de biens, » parce qu'« il y a force gens qui sont ses parents et amis. » — Et (fol. 100) : « En la paroisse de Notre-Dame de Mouts, élection des Sables, il y a une maison de la Rochefoucauld, où il y a quatorze mille livres de rente et plusieurs jeunes gens capables de servir, qui sont catholiques et seigneurs du Breuil. »

1. Le château de Marcillac, Marcillac-Lanville, commune de la Charente (Angoumois), à six lieues d'Angoulême, avait été bâti par Vulgrive I, comte héréditaire d'Angoumois, vers la fin du neuvième siècle, pour s'opposer aux incursions des Normands. Il fut acquis, pour neuf mille écus, de Guillaume de Craon, seigneur de Châteauneuf, de Montbazou et de Marcillac, par Guy VIII de la Rochefoucauld, déjà nommé dans la note précédente, qui, d'après A. du Chesne, qu'a suivi le P. Anselme (p. 424), épousa, en secondes noces (1389), Marguerite, fille dudit Guillaume de Craon. Jean, père du premier comte François I, rebâtit le château en 1445. Voyez le *Recueil en forme d'histoire de la ville et des comtes d'Angoulême*, par François de Corlieu, à la suite de l'*Histoire de l'Angoumois* par Vigier de la Pile, 1846, in-4^o, p. 14; cette dernière histoire, p. 46; et le P. Anselme, tome IV, p. 425. — François II de la Rochefoucauld est le premier à qui le P. Anselme donne le titre, non plus, comme à ses ascendants, de « seigneur, » mais de « prince de Marcillac, » et nous voyons ensuite cette dénomination désigner constamment le fils aîné du vivant de son père.

2. Aux douze enfants énumérés par le P. Anselme, une lettre de François V à Richelieu ajoute deux garçons : voyez l'*appendice* II de cette *Notice*, p. xcviij, note 4, et, au tome III, la *lettre* 2 de l'*appendice* I, p. 230 et note 4. Sur ce que devinrent les onze frères et sœurs de François VI inscrits dans les généalogies, et ses propres enfants puînés, voyez *les Mariages dans l'ancienne société française*, par M. Ernest Bertin (1879), p. 143-147. L'auteur retranche à François V un des fils (Aymeri sans doute, mort jeune) et une des filles que lui

dans les divers exercices du corps. Pour ses études, elles durent être assez sommaires, car Segrais rapporte et Mme de Maintenon confirme qu'il avait peu de savoir¹. Il avoue lui-même qu'il n'entendait pas très-bien le latin². Son maître de littérature fut un certain Julien Collardeau³, de Fontenay, qui succéda à son père comme avocat et procureur du Roi au siège de cette ville, et qui fut ensuite (17 janvier 1650) pourvu d'une charge de conseiller d'Etat en récompense de sa fidélité au parti de la cour durant les troubles de la Régence. Ce ne fut donc pas la faute du précepteur si l'élève devint un frondeur.

Il se peut que les romans aient été de bonne heure un aliment favori de l'esprit de notre auteur, qui paraît en avoir conservé le goût jusqu'à la fin de ses jours. Mme de Sévigné, dans une lettre du 12 juillet 1671⁴, se console par son exemple de « la folie qu'elle a elle-même pour ces sottises-là : » ce

comptent le P. Anselme et Moréri. Ajoutant à ces deux générations une troisième, « En trois générations, dit-il, sur vingt-cinq enfants adultes, je compte six religieuses, trois vieilles filles, huit prêtres, abbés ou chevaliers de Malte, et un abbé mixte, demi-abbé, demi-capitaine. »

1. « M. de la Rochefoucauld n'avoit pas étudié; mais il avoit un bon sens merveilleux, et il savoit parfaitement bien le monde. » (*Segraisiana*, p. 15, Amsterdam, 1722.) — M. de Barthélemy, dans sa *Notice* (p. 163), cite de Mme de Maintenon, sans dire où il l'a pris, ce passage: « Il avoit... beaucoup d'esprit, mais peu de savoir. »

2. *Lettre* 116, tome III, p. 226.

3. Ce Julien Collardeau (on sait que deux autres avant lui avaient porté le même nom dans sa famille) naquit le 23 janvier 1596 et mourut le 20 mars 1669. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont un, *les Tableaux des victoires de Louis XIII*, a eu trois éditions. Voyez sur lui la *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, par Dreux du Radier, Paris, 1754, tome III, p. 464 et suivantes. Nous devons à M. Benjamin Fillon communication de la pièce suivante, datée de Fontenay, le 8 novembre 1626, et signée : *J. Collardeau* : « Je confesse avoir reçu de Monsieur l'abbé de la Réau, agissant au nom de Mgr de la Rochefoucauld, la somme de soixante livres tournois, en deniers ayant cours, pour le dernier quartier de la gratification à moi allouée par ledit seigneur en récompense d'avoir enseigné les lettres à M. le prince de Marcillac, et du tout l'en tiens quitte. »

4. *Lettres de Mme de Sévigné*, tome II, p. 277 et 278.

qui s'accorde avec ce souvenir, gardé d'une de nos lectures, mais dont nous avons négligé de prendre note, que la Rochefoucauld ne manquait point de lire *l'Astrée* au moins une fois l'an et qu'il s'enfermait pour n'être point distrait de ce plaisir. Cette chaleur naturelle d'imagination, que rien ne put refroidir entièrement, expliquerait à elle seule, au besoin, plus d'un épisode étrange de sa jeunesse.

D'après un document conservé au Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale, c'est le 20 janvier 1628, donc avant l'âge de quinze ans, qu'on lui fit épouser¹ Andrée de Vivonne, laquelle a passé fort silencieusement dans l'histoire, et même dans la vie de la Rochefoucauld, entre Mme de Longueville et Mme de la Fayette. « On sait assez, nous dit-il, qu'il ne faut guère parler de sa femme²; » et, nous le faisons remarquer au tome II (p. 29, note 4), il se conforme bien au précepte. La mention sèche d'une maladie, un mot sur « le tabouret, » ce fait, constaté sans détail, qu'en 1650, lorsqu'on rasa Verteuil, « la mère, la femme et les enfants du duc de la Rochefoucauld » furent un moment « sans retraite, » voilà tout ce que nous trouvons dans les *Mémoires*³; et, quand nous aurons noté encore deux passages de *l'Apologie*⁴, relatifs au même tabouret, et, dans la correspondance, deux ou trois autres mentions de

1. Parmi les pièces qui nous ont été communiquées par M. Benjamin Fillon, il y a une procuration donnée par le père et la mère de notre auteur à l'abbé de la Réau (déjà nommé plus haut, p. x, note 3) et à César de Lestang, sieur de Boisbreton, les autorisant à assister, en leur nom, à la rédaction du contrat de mariage du prince de Mareillac et « d'Andrée de Vivonne, fille de feu André de Vivonne, baron de la Châteigneraye en bas Poitou, et de Marie-Antoinette de Loménie, actuellement femme de Jacques Chabot, marquis de Mirebeau, comte de Charny, gouverneur de Bourgogne. » On voit par une autre procuration que François V de la Rochefoucauld et Gabrielle du Plessis, sa femme, s'engagèrent à payer, principal et intérêts, certaines dettes de Mme de Mirebeau, qui, de la sorte, en mariant sa fille, battit quelque peu monnaie. Elle devint veuve en 1630 de son second mari Jacques Chabot, et mourut en 1638 : voyez tome III, p. 17, note 4.

2. *Maxime* 364, tome I, p. 171.

3. Pages 29, 105 et 212.

4. Tome II, p. 456, 457 et 465.

maladie, celle d'une lettre que son mari lui adresse, d'un voyage qu'elle va faire, et des compliments ou remerciements envoyés en son nom¹, nous n'aurons rien omis de ce que notre auteur nous dit d'Andrée de Vivonne. Elle était la seconde fille (l'aînée, Marie, était morte jeune) d'André de Vivonne², seigneur de la Béraudière, puis de la Châteigneraye, etc., chevalier de l'ordre du Roi, capitaine des gardes de la reine Marie de Médicis, élevé à la cour d'Henri IV, lequel lui porta toujours une singulière affection, nommé, en 1612, par Louis XIII, grand fauconnier de France, mort, « dans la fleur de son âge³, » le 24 septembre 1616; et d'Antoinette de Loménie, fille d'Antoine, seigneur de la Ville-aux-Clercs, secrétaire d'État. On croit qu'elle mourut en 1670⁴; Jal n'a pu, dit-il (p. 740), s'assurer du fait.

Nous donnons dans l'*appendice* 1 du tome III, trois lettres d'elle à Lenet, écrites en 1652, l'une (n° 16, p. 265), en juillet, par « ordre » de son mari, peu de temps après sa grave blessure du faubourg Saint-Antoine; les deux autres en novembre et en décembre; dans la première de celles-ci (n° 18, p. 268), elle parle de lui affectueusement et de la douleur que lui a causée l'état où elle l'a vu partir pour aller auprès de Condé, puis à Damvilliers. Dans la seconde (n° 20, p. 274): « Je pars dans huit jours, dit-elle, pour aller aider M. de la Rochefoucauld à passer son hiver à Damvilliers; » et elle ajoute, en femme qui fait peu valoir ce qu'elle est pour son époux: « Depuis qu'il y est, sa santé est si mauvaise, qu'il a cru que je lui pouvois aider, en quelque petite chose, à supporter son chagrin. »

Du mariage de François VI de la Rochefoucauld et d'Andrée de Vivonne, naquirent huit enfants, cinq garçons et trois filles⁵, tous, hormis les deux derniers fils, sous le règne de Louis XIII; le dernier seul après la participation du père à la guerre civile, en 1652. Notons en passant qu'en 1644, à la naissance de l'aîné François VII, qui fut baptisé dans la chapelle du cardinal François de la Rochefoucauld et tenu

1. Voyez son article dans la *Table alphabétique* du tome III.

2. Voyez la note 1 de la page précédente.

3. *Moréri*, tome X (1759), article VIVONNE, p. 678.

4. *Ibidem*.

5. Voyez à l'*appendice* II (p. xcvi), la *Généalogie*.

par lui sur les fonts, comme l'avait été son père, celui-ci demeurait dans la rue des Blancs-Manteaux¹. De tous les enfants de notre duc, cet aîné fut le seul qui se maria, à moins que nous n'ajoutions foi à ce que nous dit Saint-Simon², du mariage, secret d'ailleurs, d'une des trois sœurs avec Gourville³.

En 1629, à seize ans, Marcillac fit ses premières armes en Italie, où il fut mestre de camp du régiment d'Auvergne⁴. C'est au retour de cette campagne qu'il parut à la cour. Le vent soufflait aux aventures périlleuses, et la jeune noblesse, en dépit des terribles leçons déjà infligées par Richelieu, se faisait comme un point d'honneur d'intriguer ou de conspirer contre le ministre. On a écrit dans une notice, nous ne savons sur quel fondement, que notre héros prit, en novembre 1630, une part active à la Journée des Dupes. C'est fort peu vraisemblable : Marcillac avait à peine dix-sept ans, et nous ne voyons le fait rapporté ni dans ses *Mémoires*, qui remontent à 1624, ni ailleurs. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le futur auteur des *Maximes* appartenait d'avance à l'opposition, comme l'on dirait de nos jours, par cette fièvre de mouvement qui tourmente la jeunesse, par cette pente naturelle des esprits fins vers l'intrigue, par un sentiment exagéré de sa personne qui faisait de lui un *important* avant même qu'il y eût un parti des *Importants*⁵, enfin par un fond inné d'humeur cha-

1. Voyez aux pages déjà citées (739 et 740) du *Dictionnaire de Jal*, qui a trouvé l'acte de baptême dans les registres de Saint-Jean de Grève.

2. *Mémoires de Saint-Simon*, tome III, p. 422, édition de 1873.

3. Voyez ci-après, p. LVIII.

4. Voyez l'appendice IV, p. CI. — *Régiment d'Auvergne* est l'expression de notre auteur dans ses *Mémoires* (p. 14); la pièce ministérielle que nous citons à l'appendice dit : « un régiment de son nom ; » et Pinard (1763), que nous y citons également pour les états de service : « le régiment aujourd'hui Auvergne. »

5. « Marcillac est plus *important* que jamais, » *Marsigliac più importante che mai*, écrira bientôt Mazarin dans ses *Carnets* (n° IV, p. 80) : voyez *Madame de Chevreuse*, par V. Cousin, 5^e édition, p. 492. Son nom revient dans le même *carnet* (p. 96) : « On assure, dit le Cardinal, qu'il entre dans tous les conseils » (des mécon- tents).

grine, qui s'armera de la plume après s'être armé de l'épée, et qui frondera l'espèce humaine quand il n'y aura plus moyen de fronder les ministres. En attendant les fruits amers de l'expérience, Marcillac est tout aux illusions, et, comme les héros de ses chers romans, il débute par ce quart d'heure de désintéressement et d'enthousiasme qu'on retrouverait peut-être, à bien chercher, dans la vie des hommes le plus foncièrement personnels et le plus vite désabusés. Avec le nom qu'il portait, il avait de grandes espérances, et partant une grande ambition, cette double ambition de la jeunesse, qui aspire à la fois à la gloire et à l'amour. L'une et l'autre, au demeurant, semblaient, en ce temps, on ne peut plus légitimes, et la seconde surtout était de saison. Bien fait de sa personne, fort désireux et fort capable de plaire, le prince de Marcillac n'était point de ces jeunes gens qu'il nous dépeint, et dont « l'air composé se tourne... en impertinence¹. » Il avait, au contraire, un certain air discret, ou plutôt un air *honteux*, comme il dit, une timidité en public, dont il souffrit toute sa vie², mais qui, couverte avec soin, pouvait passer pour une réserve de bon goût. Il écoutait plus qu'il ne parlait, pratiquant déjà cet art d'observer qui prépare, puis achève le moraliste. « Je commençai, dit-il³, à remarquer avec quelque attention ce que je voyois. » Or ce qu'il remarqua tout d'abord, ce fut Mlle de Hautefort, qui était l'objet des assiduités peu entreprenantes du roi Louis XIII. La Rochefoucauld ne dit point qu'il ait soupiré lui-même pour cette fille d'honneur ; mais il nous semble bien qu'on peut se passer de son aveu. C'est par elle, en tout cas, qu'il obtint l'attention et la confiance d'Anne d'Autriche ; c'est elle qui obligea la Reine à lui « dire toutes choses sans réserve⁴ ; » et Mlle de Chemerault, qui avait ses raisons pour tendre l'oreille, était en quart dans ce commerce de confidences⁵. Tout ambitieux qu'il est, Marcillac, ainsi accueilli dans l'intimité d'Anne d'Autriche, commence par se montrer plus capable de

1. Voyez, au tome I, les *maximes* 495 (p. 208) et 372 (p. 174).

2. Voyez ci-après, p. xci, l'explication que donne Huet de son refus d'entrer à l'Académie française.

3. *Mémoires*, p. 14. — 4. *Ibidem*, p. 21.

5. Mlle de Chemerault était auprès de la Reine un espion de Richelieu : voyez encore les *Mémoires*, notes 3 et 4 de la page 21.

dévouement que de calcul; car, par intérêt pour deux femmes, et deux femmes alors sans crédit, il s'engage, les yeux fermés, contre le terrible cardinal. Au rebours de tant de personnages de son temps, plus habiles ou moins chevaleresques, il entrait dans la politique en homme d'imagination, par ce que l'on pourrait appeler l'héroïsme de la galanterie. Il confesse en effet dans ses *Mémoires* qu'entre la Reine et Mlle de Hautefort, il fut « ébloui, » comme « un homme qui n'avoit presque jamais rien vu, » et fut entraîné dans un chemin tout opposé à sa fortune. Il ajoute que sa « longue suite de disgrâces » fut la conséquence de ce premier pas imprudent¹.

Elle fut aussi la conséquence de ce *je ne sais quoi*² qui devait dominer toute sa conduite politique : c'était quelque chose d'irrésolu et d'incohérent, qu'on peut définir en disant que la Rochefoucauld, au moment d'agir, était toujours pris d'une arrière-pensée raisonneuse et critique; il y avait en lui deux hommes qui se contredisaient et s'entravaient mutuellement, l'homme du premier mouvement et l'homme de la réflexion. L'élan pris, il s'arrêtait souvent à mi-chemin, impatient de se dérober, à condition toutefois que l'honneur fût sauf. Les esprits vraiment nés pour la politique, pour ses luttes, pour ses grandes intrigues, comme Richelieu et comme Retz, ne connaissent point ces brusques retours ni ces désaccords intérieurs : ils savent prévoir à temps, se décider sans regrets, au besoin même sans scrupules, et s'ils raisonnent des événements, l'action, après tout, chez eux n'y perd rien.

Le prince de Marcillac n'en semble pas moins tout d'abord mener de front, selon son vœu, l'amour et la guerre. Dans les années 1635 et 1636 on le voit prendre part, sous les maréchaux de Châtillon et de Brezé, à deux campagnes, qui échouèrent par la mésintelligence des capitaines français et de Guillaume de Nassau, et s'y conduire vaillamment. Il combattit comme volontaire, avec les ducs de Mercœur, de Beaufort et autres, à la journée d'Avein (20 mai 1635)³. Mais il

1. *Mémoires*, p. 22.

2. Voyez, dans notre tome I, la première ligne du portrait de la Rochefoucauld par Retz (p. 13).

3. Voyez les *Mémoires*, p. 22 et 23, l'*Extraordinaire* de la *Gazette*

avait de soudaines échappées de langue, comme il arrive souvent aux jeunes gens, qui ne cessent d'être trop timides que pour devenir trop hardis. Il parla, au retour, des fautes militaires commises en Flandre, avec une liberté qui déplut à Richelieu, et il enveloppa dans sa disgrâce plus d'un de ses camarades, compromis par ses propos. Il prétend toutefois dans ses *Mémoires*¹ que la vraie cause de cette disgrâce fut la jalousie du Roi et « le plaisir qu'il sentit de faire dépit à la Reine et à Mlle de Hautefort en l'éloignant » d'elles : toujours est-il qu'il reçut l'ordre de rejoindre son père dans ses maisons. Il n'en sortit que pour retourner à l'armée, sans s'arrêter à Paris ou du moins sans séjourner à la cour.

L'événement le plus grave pour lui qui marqua ce temps d'exil, d'éloignement de la cour, ce fut la liaison qu'il forma avec la belle duchesse de Chevreuse, alors reléguée à Tours², et qui, nous dit-il³, souhaita de le voir sur la « bonne opinion » que la Reine lui avait donnée de sa personne; on verra plus loin quelles furent les suites de cet engagement.

La disgrâce de son père ayant cessé tout à coup, après que le refus d'entrer dans le parti de Monsieur, refus, dit Montrésor dans ses *Mémoires* (p. 210), imputable plutôt à la faiblesse qu'à un principe d'honneur, lui eut reconquis enfin les bonnes grâces du Cardinal, Marcillac revint à la cour (1637), au moment même où Anne d'Autriche était soupçonnée, non sans raison, d'entretenir, ainsi que Mme de Chevreuse, des intelligences avec l'Espagne. Louis XIII, excité par Richelieu, parlait hautement de la répudier et de l'enfermer au Havre. C'est alors, si l'on en croit la Rochefoucauld, que la Reine lui proposa de l'enlever avec Mlle de Hautefort et de les conduire à Bruxelles⁴. On a quelque peine à imaginer une reine de France courant ainsi les chemins, avec une jeune fille, sous la conduite d'un galant gentilhomme de vingt-quatre ans. Cette

du 3 juillet 1635; les *Mémoires de Mathieu Molé*, tome I, p. 298, note 3; et Bazin, *Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère du cardinal Mazarin*, tome II, p. 370.

1. Pages 23 et 24.

2. Elle demeura en Touraine de 1633 à 1637 : voyez *Madame de Chevreuse*, p. 119 et 120.

3. *Mémoires*, p. 27. — 4. *Ibidem*, p. 28.

proposition n'était-elle, comme le veut croire V. Cousin, qu'une plaisanterie mal à propos prise au sérieux par la Rochefoucauld, et que celui-ci ne rapporte que « pour se donner... un air d'importance¹ » ? Il est à remarquer qu'il n'y a nulle trace de ce projet d'enlèvement, ni dans les *Mémoires de Mme de Motteville*, ni dans ceux de la Porte, le porte-manteau de la Reine, lequel raconte longuement (p. 344-381) ces intrigues de 1637, suivies, pour lui aussi, d'une courte demeure à la Bastille. Tallemant seul le mentionne², en l'enjolivant; il nous dit de la Reine: « Marcellac... la devoit mener en croupe. » Celui-ci, en tout cas, était certainement d'humeur à se charger d'une entreprise aussi romanesque que téméraire; et s'il peut passer bien des idées étranges par la tête d'un jeune ambitieux inexpérimenté, il en peut également naître de bizarres, à une heure donnée, dans le cerveau d'une reine, jeune encore, consumée d'ennui, menacée du déshonneur et de la prison, et, par surcroît, espagnole. « Je puis dire, écrit la Rochefoucauld, en parlant de ce dessein, qu'il me donna plus de joie que je n'en avois eu de ma vie. J'étois en un âge où on aime à faire des choses extraordinaires et éclatantes, et je ne trouvois pas que rien le fût davantage que d'enlever en même temps la Reine au Roi son mari, et au cardinal de Richelieu, qui en étoit jaloux³. » On le voit, ce qui le séduit dans cette singulière aventure, c'est la singularité même, c'est aussi l'éclat qu'elle devait produire, plutôt que le profit, fort douteux, qu'en pouvait retirer son ambition: ici encore le roman domine dans sa conduite, qui est d'un vrai paladin, non d'un politique et d'un homme de parti. Il lui semble aussi que cet enlèvement serait un tour bien joué, et l'on sent déjà percer chez lui cette malicieuse disposition d'esprit qui se retrouve dans ses *Maximes*, où, sous un faux air de gravité, il se raille et se joue cruellement de la nature humaine. Heureusement, cette folle équipée eu resta là; le prince de Marcellac eut l'honneur du choix sans avoir le péril du rôle; à

1. *Madame de Chevreuse*, p. 122.

2. Dans une variante de note marginale de l'historiette du cardinal de Richelieu, tome II, p. 7 et 8.

3. *Mémoires*, p. 28 et 29.

la suite d'un interrogatoire en règle, la Reine consentit à faire amende honorable, et Mme d'Aiguillon acheva d'apaiser le Cardinal son oncle. Mais le départ précipité de Mme de Chevreuse, qui était du complot, et qui prit l'alarme sur un malentendu, vint gêner, au dernier moment, les affaires de Marcillac. Quelque mystère que celui-ci y eût mis, le Cardinal connut la part qu'il avait eue à la fuite de la duchesse. Mandé à Paris pour rendre compte de sa conduite, le favori de la Reine ne craignit pas de heurter Richelieu par ses réponses, et le Ministre, impatienté plus encore qu'irrité, l'envoya pour huit jours à la Bastille¹. « Ce peu de temps que j'y demeurai, dit la Rochefoucauld avec une exagération égoïste qui fait sourire, me représenta plus vivement que tout ce que j'avois vu jusqu'alors l'image affreuse de la domination du Cardinal; » et il se félicite d'être sorti si vite de prison « dans un temps où personne n'en sortoit². » C'est que Richelieu l'avait mesuré

1. Nous lisons dans les *Mémoires de Richelieu* (tome III, p. 232, édition Michaud et Poujoulat) : « Le président Vignier interrogea le prince de Marcillac, qui fut ensuite mis dans la Bastille, pour les fortes apparences qu'il y avoit qu'il avoit eu connoissance de son dessein (*le dessein de Mme de Chevreuse*) et qu'il l'y avoit assistée; mais, à peu de jours de là, la bonté du Roi fut telle qu'il lui pardonna et le fit remettre en liberté. » — Sur toute cette aventure de la fuite de Mme de Chevreuse, voyez, outre les *Mémoires*, p. 32-40, l'*appendice 1* de notre tome III, *lettre 3* (avec les annexes A et B), et *lettre 4*, p. 231-243.

2. *Mémoires*, p. 38 et 40. — Voici l'ordre d'emprisonnement envoyé par le comte de Chavigny :

« A M. du Tremblay, gouverneur de la Bastille, pour recevoir à la Bastille M. de Marcillac. — Monsieur, le Roi ayant commandé à M. de Marcillac d'aller à la Bastille pour avoir fait quelque chose qui lui a déplu, je vous écris le présent billet de la part de Sa Majesté, afin que vous le receviez. Vous aurez soin, s'il vous plaît, de le bien loger et lui donner la liberté de se promener sur la terrasse. Je suis, Monsieur, votre très-humble serviteur. CHAVIGNY. — A Ruel, ce mardi 29 octobre 1637. »

(Dépôt des affaires étrangères, France, tome 86, fol. 138.)

V. Cousin, qui transcrit également cet ordre dans l'appendice du chapitre III de *Madame de Chevreuse* (p. 435), fait remarquer avec raison que, Marcillac n'étant parti pour Paris qu'après le 12 no-

d'un regard et n'avait pas cru découvrir en lui un adversaire bien redoutable. La Rochefoucauld, dans ce passage de ses *Mémoires*, a beau enfler son personnage, il ne réussit point à se faire prendre au sérieux. La Meilleraye et Chavigny le dépeignent au Cardinal comme une sorte de Jehan de Saintré qui n'a d'autre politique que sa galanterie ; lui-même, il s'avoue tel involontairement, lorsqu'il nous dit que la secrète approbation de la Reine, les « marques d'estime et d'amitié » de Mlle de Hautefort, la reconnaissance de Mme de Chevreuse l'ont trop bien payé de ses disgrâces¹.

Aussi le voyons-nous supporter « avec quelque douceur² » un nouvel exil de deux ans à Verteuil. Là où un homme d'action véritable eût rongé son frein, Marcillac prend volontiers son parti : « J'étois jeune, dit-il, ... j'étois heureux dans ma famille, j'avois à souhait tous les plaisirs de la campagne ; les provinces voisines étoient remplies d'exilés, et le rapport de nos fortunes et de nos espérances rendoit notre commerce agréable³. » Au reste, l'exil ne paraît pas avoir été bien rigoureux : dans une lettre à son oncle, M. de Liancourt⁴, notre auteur, nous apprend qu'il vint à Paris en septembre 1638, pour les affaires de la succession de sa belle-mère, Mme de Mirebeau ; c'est à ce voyage que se place une réclamation de pierreries par Mme de Chevreuse⁵.

De retour à l'armée, en juin 1639, il se distingue, entre es volontaires de qualité, par sa valeureuse conduite, aux combats de Saint-Venant-sur-Lys et du fort Saint-Nicolas (le 4 et le 24 août)⁶ ; si bien que le Cardinal, après l'avoir puni, songe à le récompenser : le maréchal de la Meilleraye lui offre, de sa part, « de le faire servir de maréchal de camp⁷. » Un mérite militaire même plus haut que celui de

vembre, il faut, à la date, lire *novembre*, au lieu d'*octobre*, ou supposer que l'ordre avait été donné d'avance : voyez à l'*appendice* I de notre tome III, p. 242.

1. *Mémoires*, p. 40. — 2 et 3. *Ibidem*.

4. Tome III, p. 16-21.

5. Elle est racontée longuement dans cette même lettre, p. 17-21.

6. Voyez les *Extraordinaires* de la *Gazette*, des 18 et 29 août 1639 ; et *Bazin*, tome III, p. 24 et 25.

7. *Mémoires*, p. 41.

Marcillac se fût tenu pour l'heure satisfait; cependant, après avoir consulté la Reine, il refuse, pour rester libre de comploter contre Richelieu. Dans ce métier de conspirateur, il a encore, il est vrai, certains scrupules qui sont à l'honneur de sa loyauté. Il n'entre pas dans l'odieux complot que, peu de temps après, Cinq-Mars ourdit contre le Cardinal, son bienfaiteur. Si, à un certain moment, il s'est trouvé, comme il dit¹, dans les intérêts de Monsieur le Grand, qu'il n'avait presque jamais vu, c'est uniquement comme ami de l'infortuné de Thou². Etranger à l'affaire même, il se mêle, en homme de cœur, dans ses suites : il fournit à Montrésor, un des conjurés les plus compromis, les moyens de se soustraire à la vengeance de Richelieu ; il prête également son assistance au comte de Béthune, accusé, bien qu'à tort, d'avoir trahi ses complices. On le voit, dès qu'il s'agit de déployer du courage et de servir ses amis, Marcillac ne boude jamais : il a beau prévoir le péril, il est toujours prêt aux « rechutes » par la « nécessité indispensable » de faire son devoir de gentilhomme tel qu'il le comprend³.

Richelieu mourut le 4 décembre 1642⁴, et l'on prévoyait que le Roi ne survivrait guère à son ministre. Toutes les ambitions, rompant leurs chaînes, s'élançaient d'avance dans la lice; les unes tenaient pour la Reine, les autres pour Gaston d'Orléans, à qui Louis XIII destinait la Régence. Par ses précédents, par ses goûts et aussi par ses espérances, qui n'avaient pas encore été déçues, Marcillac appartenait au parti d'Anne d'Autriche. Il offrit donc ses services à la Reine, et lui proposa de s'unir à la maison de Condé contre Monsieur.

1. *Mémoires*, p. 45.

2. Voyez, au tome III, p. 22, la lettre de condoléance qu'il écrit à son frère, l'abbé de Thou.

3. *Mémoires*, p. 46.

4. A cette année 1642 appartient un curieux détail. En février, nous voyons Marcillac expédier d'Angoumois des vins à destination de l'Angleterre, et, prenant pour adresse : « à Monsieur Graf, » demander qu'en échange on lui envoie des chevaux et des chiens : voyez l'*appendice* 1 du tome III, *lettre* 5, p. 243.

Dès ce mois de décembre même, nous le trouvons à Paris, et, aux fêtes de Noël, il assiste, à Beaumont, chez M. de Harlay, à ce dîner qui fit grand bruit, et dont les convives reçurent bientôt le nom d'*Importants*¹.

Jusqu'alors simple porteur de paroles ou de messages de femmes, il voyait son rôle grandir; il avait trouvé l'emploi le plus propre à sa nature; car, si les affaires générales, comme dit Retz², ne furent jamais son fort, il avait, en revanche, la plupart des qualités qui font ce qu'on appelait au dix-septième siècle une « personne de créance, » et par lesquelles on mène à bien une négociation particulière : des manières polies et engageantes, un grand fonds de réflexion, de la finesse, bien qu'un peu subtile, de l'insinuation, « cet esprit de pénétration et d'habileté, » dont parle Mme de Motteville³. Aussi réussit-il, avec l'aide de Coligny, il est vrai, dans cette première campagne diplomatique, où tout fut résolu en paroles, sans conditions écrites. La Reine s'engageait par devant les deux négociateurs à réserver pour Monsieur le Prince « tous les emplois dont elle pourroit exclure Monsieur sans le porter à une rupture ouverte⁴. » Cette union avec les Condés ne fut pas du reste trop malaisée à conclure; car d'abord, avec de l'argent, on pouvait tout sur le père, qui, après avoir vécu jadis

1. « Il (M. de Harlay) nous pria de lui rendre visite aux fêtes de Noël, à sa maison de Beaumont. Le président Barrillon, le prince de Marcillac, le marquis de Maulévrier, du Bourdet et Beloy, désirèrent être de la partie, faite sans autre dessein que celui de notre divertissement particulier.... Cette entrevue, quoique fort innocente et de nulle considération, fit un éclat étrange : M. de la Rochefoucauld (*le duc François V*) fut le premier qui en donna avis à M. le cardinal Mazarin, et crut que son zèle seroit fort estimé en usant de ces termes : « qu'il ne répondoit plus du prince de Marcillac, son fils. » (*Mémoires de Montrésor*, p. 352 et 353.) Quelques lignes plus bas, Montrésor s'exprime ainsi : « ... Cette assemblée d'Importants (qui étoit le nom qu'il leur plaisoit nous donner). » — Voyez aussi l'*Apologie*, tome II, p. 447 et 448.

2. Voyez, au tome I, p. 13, le portrait déjà cité de la Rochefoucauld, par Retz.

3. *Mémoires de Mme de Motteville*, tome III, p. 130, à la date de 1650.

4. *Mémoires*, p. 58.

pour l'ambition, ne vivait plus désormais que pour l'avarice ; puis la mère, Madame la Princesse, avait un attachement de reconnaissance à la Reine, qui lui avait rendu les biens confisqués sur son frère, le malheureux duc de Montmorency, décapité à Toulouse ; quant à la sœur du duc d'Enghien, Mme de Longueville, toute aux charmes de sa beauté et de son esprit, charmes qu'un livre célèbre a vantés avec complaisance ¹, elle ne connaissait encore d'autres manœuvres et d'autres intrigues que celles de la coquetterie ².

Marcillac, en récompense du mouvement qu'il se donne, a-t-il enfin la satisfaction d'être en vue et au premier rang ? Non ; le devant du théâtre, dans cette nouvelle période, appartient encore à un autre : c'est le duc de Beaufort, personnage d'un mérite inférieur au sien, mais plus populaire par ses qualités et par ses défauts mêmes, qui attire les regards de la foule, et à qui, sur l'ordre de la Reine, il est obligé de s'unir ³. Par une malchance qui n'étonne plus quand on a bien analysé son caractère, la Rochefoucauld, à aucun moment de sa vie politique, n'emplira la scène, comme Retz, ou comme Mme de Longueville ; il fera très-belle figure dans les groupes d'élite, il n'occupera jamais le cadre à lui seul ; toujours à la suite de quelqu'un, il restera lui-même sans escorte.

Les choses étaient nouées de la sorte lorsque le Roi mourut, le 14 mai 1643, jour anniversaire de son avènement. Le Parlement se hâta de casser le testament qu'il avait laissé, et, du consentement de Monsieur et des Condés, il donna la Régence à la Reine. Le soir même, Mazarin, sortant tout à coup de l'ombre, était nommé chef du Conseil. Ce dut être un moment de vif déplaisir pour tous ceux qui s'étaient flattés de l'espoir d'une haute faveur. Personne cependant n'était encore découragé.

1. *La Jeunesse de Mme de Longueville*, par V. Cousin.

2. *Mémoires*, p. 80 et 81.

3. « M. de Marcillac, ayant obligation au premier (*au duc d'Enghien*) et voyant son père dans son parti, étoit prêt à s'y mettre aussi ; mais en ayant parlé à la Reine, elle lui commanda de s'offrir à M. de Beaufort, et lui en parla comme de la personne du monde pour qui elle avoit autant d'estime que d'affection. Cet ordre qu'il reçut a été su de la plupart de ceux qui étoient alors à Saint-Germain. » (*Mémoires de la Châtre*, p. 189.)

La Reine était « si bonne ! » elle prodiguait à tous de si rassurantes promesses ! Elle ne les plaignait point en particulier à Marcillac : « Elle m'assura.... plusieurs fois, dit-il¹, qu'il y alloit de son honneur que je fusse content d'elle, et qu'il n'y avoit rien d'assez grand dans le Royaume pour me récompenser. » Il faut l'avouer, l'expression de cette reconnaissance de cour dépassait quelque peu la mesure des services rendus par notre héros, et cette disproportion même eût averti un homme moins satisfait de lui-même ou d'un sens plus rassis. Cet ambitieux, qui, en ce moment, semble être à l'affût, va-t-il du moins saisir l'occasion et presser sa fortune ? Non. Il ne demande rien tout d'abord, ou, s'il demande quelque chose, c'est la grâce de Miossens, en fuite depuis son duel avec Villandry, et le retour de Mme de Chevreuse. Et ici se montrent, singulièrement mêlés et confondus l'un dans l'autre, les deux hommes qui étaient en lui. La cour était partagée entre Beaufort et Mazarin ; la Reine ne s'était pas encore prononcée, et les mécontents espéraient que le retour de Mme de Chevreuse viendrait jeter dans la balance le poids vainqueur d'une ancienne intimité. Si Marcillac en jugeait ainsi, c'était un coup de politique adroit que d'obtenir le rappel de la remuante duchesse ; mais Marcillac confesse qu'il ne se faisait pas sur ce point la moindre illusion : il avait pénétré le cœur d'Anne d'Autriche, et il y voyait décliner chaque jour le crédit de Mme de Chevreuse. Il insiste toutefois sur sa requête, et, au risque d'aigrir la Reine, il prend celle-ci par l'honneur et la bienséance, qui défendent aux personnes royales, non moins qu'aux simples particuliers, d'avoir l'air de sacrifier tout d'un coup de vieilles affections. Il lui arrache enfin la permission d'aller au-devant de la duchesse², qu'il rencontre à Roye le 12 juin 1643. Comme font d'ordinaire les exilés, Mme de Chevreuse revenait sans avoir ni rien oublié ni rien appris. Marcillac, avec ces habiles réticences qui ménagent l'avenir, lui donne des avertissements pleins de sagesse et d'opportunité ; il la prie de ne point trop

1. *Mémoires*, p. 66 et 67.

2. Voyez l'*Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, par M. Chéruel, tome I, p. 150 et 151 ; comparez les *Mémoires de Montglat*, tome I, p. 413.

s'étonner de ce qu'elle va voir : les temps sont bien changés ; désormais il s'agit, non plus de gouverner la Reine, mais de lui plaire, de suivre ses goûts, et de ne pas résister de front à Mazarin, qui est, après tout, l'homme le plus probe et le plus capable qui soit à la cour. Puis il ajoute qu'il sera toujours temps de le combattre, s'il vient à manquer à son devoir : ce qui signifie vraisemblablement, dans la bouche de ce mentor d'occasion, si le Cardinal ne compose pas, comme il convient, avec la tourbe des ambitieux.

A voir la docilité avec laquelle la duchesse écoute ces prudents avis, il semblerait que Marcillac va être dorénavant son guide et son tuteur ; mais il y fallait une force continue d'initiative qui n'était point dans la nature de ce dernier ; il fallait aussi, tout au moins, qu'il payât d'exemple : or, à quelque temps de là, ce beau donneur de conseils se trouve engagé lui-même, presque au dépourvu, à la remorque de la duchesse, dans la cabale des *Importants*. Cette fois encore, s'il l'en faut croire, il ne péchait ni par erreur ni par engouement : il jugeait mieux que personne tous ces gens « dont l'ambition et le dérèglement étoient si connus¹, » et dont l'exigeant orgueil ne pouvait, selon la maxime que plus tard son expérience lui dictera, convenir avec l'orgueil de leurs bienfaiteurs du prix des bienfaits². Mais, dit-il, « pour mon malheur, j'étois de leurs amis³. » En même temps, sur les instances de la Reine, il consent à voir le Cardinal⁴ ; mais il y met des conditions qui, pour être d'un galant homme, ne laissent pas d'être assez naïves chez un ambitieux⁵. Par cette conduite ondoiyante et bigarrée, il trouve moyen de froisser la Reine et de se rendre suspect à ses ombrageux amis les *Importants*, sans rien gagner, d'autre part, auprès d'un ministre qui, séduisant à la fois l'esprit et le cœur, entraînait chaque jour plus avant dans la faveur d'Anne d'Autriche. Marcillac estimait-il donc, comme tant d'autres à ce moment, que le crédit de Mazarin n'était qu'éphémère ? Loin de là : s'il ne se targue pas dans ses *Mémoires* d'une clairvoyance venue après coup,

1. *Mémoires*, p. 79. — 2. *Maxime* 225. — 3. *Mémoires*, p. 69.

4. Voyez les *Mémoires de la Châtre*, p. 217 et p. 223.

5. Voyez les *Mémoires*, p. 69 et 70.

il avait deviné que la puissance du Cardinal ne ferait qu'aller en se consolidant ; mais, outre que l'indécision dans les idées était le fond de sa nature, il avait lui-même le travers qu'il relève si sévèrement chez ses compagnons d'intrigue : il s'exagérait sans cesse son importance et ne pouvait jamais tomber d'accord de la récompense due à ses mérites. Il prétendait que Mazarin vint à lui ; mais Mazarin, en vrai politique, allait d'abord au plus pressé, c'est-à-dire à ceux de ses adversaires qu'il jugeait les plus redoutables. Avec quelle habileté, par exemple, il se hâte d'attaquer de son doux parler et de ses caresses simulées Mme de Chevreuse ! comme il affecte de rendre à la galante duchesse, alors âgée de quarante-cinq ans, ces tendres respects qui séduisent davantage les femmes à mesure qu'elles les sentent devenir plus rares ! comme il feint de se prendre à ses pièges, pour la mieux attirer dans les siens¹, sans craindre de lui laisser pour un temps ces vaines apparences de crédit dont s'enivrent, aveugles jusqu'à la fin, les incorrigibles ambitions ! Mme de Chevreuse, étalant un pouvoir qu'elle n'avait pas, sollicitait chaque jour pour elle et pour ses amis ; elle voulait que la Reine donnât à Marcillac le gouvernement de la place du Havre : du même coup, elle comptait s'acquitter ainsi envers son plus fidèle auxiliaire et se venger de la famille de Richelieu, aux mains de laquelle était ce gouvernement. La Reine y consentait² ; mais quelle apparence qu'en une affaire aussi grave on se passât de l'approbation du Cardinal ? Celui-ci ne refusa point³ : seulement il louvoya selon sa coutume. Il convint que la Reine avait sujet de « faire des choses extraordinaires⁴ » pour un serviteur aussi dévoué que le prince de Marcillac ; en aucun cas cependant sa bonté ne devait aller jusqu'à dépouiller la famille de Richelieu. Là-dessus il fit proposer à Marcillac la charge de général des galères, puis celle

1. Voyez la *maxime* 117.

2. « La Reine eut intention en ce temps-là d'ôter le gouvernement du Havre à la duchesse d'Aiguillon, et de le donner au prince de Marcillac, ... qui étoit fort bien fait, avoit beaucoup d'esprit et de lumières, et dont le mérite extraordinaire le destinoit à faire une grande figure dans le monde. » (*Mémoires de Mme de Motteville*, tome I, p. 108.)

3. Voyez les *Mémoires de la Châtre*, p. 226. — 4. *Mémoires*, p. 75.

de mestre de camp des gardes à la place du maréchal de Gramont, puis la survivance du duc de Bellegarde dans les fonctions de grand écuyer, enfin, un peu plus tard, la succession de Gassion comme mestre de camp de la cavalerie légère. Mais toutes ces offres, ou ne donnaient à Marcillac que des espérances éloignées, partant incertaines, ou allaient à déposer des gens que, par reconnaissance ou scrupule, il voulait et devait ménager : il refusa donc ce qu'il ne pouvait accepter, et ce fut un beau succès pour l'artificieux cardinal, qui d'ailleurs s'entendit toujours à gagner du temps et à mettre dans son jeu les qualités de ses adversaires aussi bien que leurs défauts. Avec ce noble désintéressement, Marcillac se laisse amuser et néglige de saisir à point les occasions de sa fortune. Peut-être aussi visait-il plus haut, par une de ces ambitions si déraisonnables qu'elles ne sont pas même soupçonnées¹; mais des *Mémoires*, quelque sincères qu'on les suppose, ne poussent jamais à fond la sincérité, et la Rochefoucauld, dans les siens, a beau se vanter d'avoir mesuré le premier la puissance du Cardinal son ennemi, il est permis de croire qu'un reste d'illusion entretenait en lui de vagues espérances qui allaient au delà d'une charge de grand écuyer ou de mestre de camp. En tout cas, il ne veut point quitter la place, ni s'éloigner de la Reine : il supplie celle-ci de ne l'établir « que dans ce qui seroit utile à son service particulier². » Mais, depuis que Mazarin était auprès d'elle, Anne d'Autriche voyait de moins en moins la nécessité d'accaparer le dévouement et la personne du chevaleresque Marcillac.

Sur ces entrefaites eut lieu le fameux incident des lettres trouvées chez Mme de Montbazon³, et que la malignité de cette dernière fit attribuer un instant à Mme de Longueville. Il est inutile de revenir, après V. Cousin⁴, sur les détails de cette curieuse affaire, qui, amenant la disgrâce de Mme de Montbazon, poussa Mme de Chevreuse, Beaufort et les Importants à un maladroit complot contre le Cardinal; il suffira de dire que Marcillac, qui avait alors « peu d'habitude avec Mme de Lon-

1. Voyez la *maxime* 91.

2. *Mémoires*, p. 78. — 3. *Ibidem*, p. 82 et suivantes.

4. Voyez *Madame de Chevreuse*, chapitre v.

gueville¹, » s'entremet dans cette aventure avec des façons de parfait gentilhomme, propres à prévenir en sa faveur la belle et sensible duchesse, dont Coligny passait, à cette époque, pour le soupirant agréé. Mais tout l'avantage qu'il gagna de ce côté, il le perdit de l'autre; car le Cardinal, qui venait de reléguer à Tours Mme de Chevreuse, le mit en demeure de sortir de son attitude expectante, en le réduisant à la nécessité de déplaire à la Reine ou d'abandonner la duchesse son alliée. Marcillac aima mieux se perdre une seconde fois, c'est lui-même qui le dit², que d'être infidèle à ses premiers engagements; il ajoute, avec tristesse, que sa constance ne fut pas mieux récompensée plus tard par Mme de Chevreuse qu'elle ne l'avait été auparavant par la Reine. Aussi, un jour, la plume à la main, déduisant une dizaine de maximes générales de ses expériences personnelles, il niera intrépidement la reconnaissance³.

C'est dans le même temps que, par ennui⁴, il se met assez étourdi à la suite d'un de ses amis, le comte de Montrésor, et se laisse imposer par lui des façons très-impertinentes à l'égard de l'abbé de la Rivière, favori du duc d'Orléans, et que, quelques années après (1649), s'il faut en croire Mme de Motteville⁵, ce prince, et surtout les Condés, et Marcillac lui-même, songèrent, un moment, à substituer à Mazarin. Après avoir ainsi blessé Monsieur, il demande à Montrésor *la permission* d'être plus poli avec la Rivière, et ne réussit qu'à offenser Montrésor sans apaiser Monsieur. Le voilà donc, par un scrupule de galant homme, si l'on veut, mais aussi par faiblesse et tout à la fois par un singulier défaut de conduite, compromis avec l'oncle du Roi et brouillé avec un de ses propres amis et des meilleurs. Aussi, plus tard, traduisant en une cinquantaine de *maximes* générales ces épreuves et ces accidents de sa vie, il niera intrépidement l'amitié⁶, comme il a

1. *Mémoires*, p. 83. — 2. *Ibidem*, p. 90.

3. Voyez les *maximes* indiquées à la *Table* du tome I, au mot RECONNAISSANCE.

4. *Mémoires*, p. 92 et 93.

5. *Mémoires de Mme de Motteville*, tome III, p. 41-45.

6. Voyez les *maximes* indiquées à la *Table* du tome I, au mot AMITIÉ.

fait la reconnaissance, et il essayera d'expliquer et de couvrir ses mécomptes en affirmant que c'est par ses défauts bien plus que par ses qualités qu'on fait son chemin dans le monde¹.

Un instant (1645), las de sa « fortune désagréable » et des déconvenues de son ambition, il songe à laisser de côté les intrigues pour « s'attacher à la guerre²; » mais déjà il est trop tard : il a rebuté toutes les bienveillances par ses bouderies et ses refus. La Reine traite cet incommode ami comme elle a traité Mme de Chevreuse; elle lui refuse les mêmes emplois militaires que, trois ou quatre ans auparavant, elle l'avoit empêché d'accepter du cardinal de Richelieu, Marcillac, blessé dans son amour-propre par « tant d'inutilité et tant de dégoûts³, » se résout alors à ne plus se contenter de bouder et à prendre hardiment « des voies périlleuses pour témoigner *son ressentiment*. »

Cette voie, il se vante, après coup, de l'avoir trouvée dans sa liaison avec Mme de Longueville, laquelle lui apportait en même temps cette *gloire*, comme on disait alors, à savoir ce bruit et cet éclat, dont il était surtout épris. V. Cousin nous a raconté cet épisode de l'histoire du dix-septième siècle avec une partialité éloquente autant que sincère⁴; personne n'ajoutera rien, après lui, à la peinture flatteuse de Mme de Longueville. Les fautes même de cette brillante héroïne de la Fronde, il a eu soin de l'en décharger pour les faire peser sur la Rochefoucauld. C'est la pente où glisse forcément le panégyrique, et, si la vérité n'y trouve point son compte, l'intérêt et l'art y gagnent à coup sûr. Sans trop faire ombre au tableau que V. Cousin nous a présenté, peut-être y a-t-il moyen de mettre en meilleure lumière la personne de la Rochefoucauld.

En 1646, Mme de Longueville était âgée de vingt-sept ans, et déjà, nous l'avons vu, en bien comme en mal elle avait fait parler d'elle. Les jeunes membres de la famille des Condés portaient une grande vivacité dans leurs mutuelles affections, si bien que, d'un côté, l'attachement du prince de Conty pour sa

1. Voyez les *maximes* 90, 155, 354, 403.

2. *Mémoires*, p. 94.

3. *Ibidem*.

4. *Madame de Longueville pendant la Fronde*.

sœur, et, d'autre part, celui de Mme de Longueville pour le duc d'Enghien ne laissent pas de donner lieu à de méchants propos. La duchesse avait montré, de bonne heure, une ardente imagination, qui, tournée d'abord vers les choses du Ciel, fut ramenée ensuite impétueusement vers le monde. A l'époque où Marillac commença ses assiduités auprès d'elle, elle semblait avoir ajourné le soin de son salut. Elle et lui avaient alors plus d'un trait commun dans l'esprit et le cœur : ils étaient épris tous deux des beaux sentiments, engoués du sublime des passions, tous deux d'abord généreux et naïfs jusqu'en leur ambition. Leurs défauts les rapprochaient non moins que leurs qualités ; manifestement sincères au début, ils furent également dupes peut-être de l'idée imaginaire et surfaite qu'ils avaient prise l'un de l'autre. Il est vrai que la Rochefoucauld, dans ses *Mémoires*¹, semble venir lui-même à l'appui de la thèse soutenue par V. Cousin : il affecte de se donner pour un roué qui a savamment machiné d'avance le théâtre de son ambition, et qui n'a cherché dans l'amour d'une princesse du sang, telle que la sœur du grand Condé, qu'un instrument, et, comme dit Retz², qu'un « hausse-pied » de sa fortune. N'en déplaise au duc lui-même, l'auteur de tant de maximes sur l'amour n'a point porté d'un cœur si léger cet illustre attachement : le prendre au mot sur ce point, ce serait trop de déférence pour la lettre écrite. Lui-même a laissé percer la vérité dans des aveux significatifs, dont le sens est encore éclairci par des témoignages contemporains : « Un honnête homme, dit-il, peut être amoureux comme un fou, mais non pas comme un sot³. » Or, sa liaison avec la duchesse ayant mal tourné, il aurait craint, en avouant qu'il a été l'un, de paraître avoir été l'autre. Ce qui domine chez lui, c'est le soin de sa considération : il n'est occupé qu'à se couvrir, qu'à sauver, aux yeux du monde, son personnage. Puis il aime mieux calomnier son cœur que de faire tort à son jugement. Mme de Sévigné, qui le connaissait bien, dit qu'il ne redoutait rien tant que le ridicule⁴, et lui-même a écrit cette phrase : « Le ridicule déshonore plus que le déshonneur⁵. » C'est pourquoi il veut qu'on sache que

1. Pages 94-96. — 2. Tome III, p. 386. — 3. *Maxime* 353.

4. *Lettre* du 8 juillet 1672, tome III, p. 142. — 5. *Maxime* 326.

les circonstances et les personnes ont pu manquer à ses des-seins, mais que du moins il ne s'est pas manqué à lui-même; il veut donner à entendre que, si sa noble amie et les hommes l'ont déçu, il ne s'est pas trompé lui-même; que, si l'amour lui fut infidèle, il en a pris son parti d'autant mieux que l'amour, pour lui, était le moyen et non le but. De cette froideur et force d'âme il a réussi à persuader jusqu'à ses amis intimes. Mme de Motteville, qui sans doute l'aimait peu, n'est pas seule à dire de lui¹ : « Ce seigneur qui étoit peut-être plus intéressé qu'il n'étoit tendre. » Mme de Sévigné, qui le goûtait fort et l'avait beaucoup pratiqué, rend le même témoignage : « Je ne crois pas que ce qui s'appelle amoureux, il l'ait jamais été². » Mais, à y regarder de près, cette vanterie d'insensibilité paraît peu d'accord avec les faits. Assurément, dans le plein mouvement de la Fronde, quand le premier enivrement de la passion et de la vanité fut quelque peu apaisé, l'ambition et le calcul furent aussi de la partie; mais la Rochefoucauld n'eut pas dès le début ces arrière-pensées dont il fait parade, et surtout elles ne furent pas son principal et unique mobile. Voyons-le pendant la période qui suit immédiatement la liaison. Agit-il? Non. Est-ce bien la conduite d'un intrigant « au long espoir et aux vastes pensées, » qui, sûr désormais d'un auxiliaire puissant, donne hardiment le coup d'épaule à sa fortune? N'est-ce pas plutôt l'indolence d'un amant satisfait, tout aux douceurs de l'heure présente? Il n'y a pas à en douter, il a aimé passionnément Mme de Longueville; celle-ci a été la seule affection ardente et opiniâtre de sa jeunesse; il a souffert cruellement de l'avoir perdue; il a tant souffert qu'il s'est vengé. L'image de la duchesse est restée longtemps au fond de son cœur blessé, et c'est la douce et sereine Mme de la Fayette qui eut plus tard cette plaie à panser. Qui donc, sinon Mme de Longueville, aurait initié la Rochefoucauld à toutes les tortures de la jalousie, tortures qu'il a si longuement et si minutieusement analysées dans ses *Maximes*³? On

1. *Mémoires de Mme de Motteville*, tome II, p. 275.

2. *Lettre* du 7 octobre 1676, tome V, p. 90.

3. Voyez les *maximes* indiquées à la *Table* du tome I, aux mots JALOUSIE ET AMOUR.

ne trouve pas de tels enseignements dans les badinages et les passe-temps littéraires des salons et des ruelles. Où est d'ailleurs ce prétendu renfort prêté par Mme de Longueville à l'ambition de la Rochefoucauld? A-t-il tiré plus de profit véritable de cette tendresse passionnée que des bienveillantes dispositions de la Reine ou de l'intérêt sans cesse agissant de Mme de Chevreuse? Loin de l'avoir avancé auprès de Condé, cette liaison semble plutôt lui avoir nui. Il est certain qu'elle ne plaisait pas à Monsieur le Prince, et, malgré les services dévoués et effectifs de la Rochefoucauld, il n'y eut jamais, tant que dura la Fronde, entre celui-ci et Condé une entière communication d'esprit, ni ce qu'on appelle une intimité à cœur ouvert. Enfin ce qui, à nos yeux, malgré bien des jugements contraires, achève de détruire l'hypothèse qui prête à la Rochefoucauld de longues visées d'ambition et veut que sa liaison avec Mme de Longueville ait été affaire d'intérêt plus que de sentiment, c'est que jamais, comme nous le dirons dans un instant, il ne fut plus près de s'accommoder avec Mazarin qu'au moment même où se nouait son commerce affectueux avec la duchesse.

Il est vrai que les contemporains (nous avons déjà tout à l'heure commencé à les entendre) témoignent diversement sur ce point; mais peut-être, en cette matière délicate, les contemporains ne sont-ils pas les plus aptes à juger. Un des passages les plus remarquables, à tous égards, des *Mémoires de Mme de Motteville*, est celui où elle nous peint Mme de Longueville et parle de ses relations avec la Rochefoucauld¹. Il commence par ces lignes où, sans être nommé, le duc est très-clairement désigné : « Son âme (*de la princesse*), capable des plus grands desseins et des plus fortes passions, s'étant laissé enchanter des illusions du plus haut degré de gloire et de considération auquel la fortune la pouvoit mettre, suivit, avec un peu trop de complaisance, les conseils d'un homme qui avoit beaucoup d'esprit, et qui l'avoit fort agréable; mais, comme il avoit encore plus d'ambition, il s'étoit peut-être attaché à elle autant par le dessein de s'en servir pour se venger de la

1. Tome II, p. 301 et 302; voyez, en outre, ces mêmes *Mémoires*, tome I, p. 334 et 335; tome II, p. 275-277; et tome III, p. 192-194.

Reine, pour chasser son ministre, et venir ensuite à toutes les choses dont l'esprit humain se peut flatter, que par la seule passion qu'il eût pour elle.... » La duchesse de Nemours, fille d'un premier mariage du duc de Longueville, et qui n'avait aucune raison de se montrer tendre pour sa belle-mère, ne laisse échapper aucune occasion de médire de celle-ci dans ses *Mémoires*. Elle déprécie avec une sévérité malveillante sa capacité et son caractère, et, pour la mieux rabaisser, elle prend plaisir à vanter la supériorité d'esprit de celui qui l'inspire, tout en ne lui prêtant, à lui aussi, que de méprisables vues d'intérêt¹, en affirmant qu'il ne pensait qu'à lui-même et que « son compte lui tenoit d'ordinaire toujours lieu de tout². » Elle « savoit très-mal, nous dit-elle, ce que c'étoit de politique³, » tandis que lui est « fort habile⁴, » est « politique⁵, » « d'un meilleur sens⁶ » qu'elle. Il la gouvernoit, la « gouvernoit absolument⁷. » « Depuis qu'il cessa de la conseiller, elle parut ne savoir plus ce qu'elle faisoit⁸. » La duchesse de Nemours accuse formellement Marcillac d'avoir entraîné Mme de Longueville dans la Fronde : « Ce fut la Rochefoucauld qui insinua à cette princesse tant de sentiments si creux et si faux. Comme il avoit un pouvoir fort grand sur elle, et que d'ailleurs il ne pensoit guère qu'à lui, il ne la fit entrer dans toutes les intrigues où elle se mit que pour pouvoir se mettre en état de faire ses affaires par ce moyen⁹. » De ces deux jugements, de Mmes de Motteville et de Nemours, on peut rapprocher celui de Montglat, qui assurément exagère fort l'influence politique de la Rochefoucauld, quand il nous dit dans ses *Mémoires* (tome II, p. 147), au début de la rébellion : Mme de Longueville « étoit de cette cabale, de laquelle le prince de Marcillac étoit le premier mobile. » On peut aussi comparer le témoignage de Lenet, ami particulier de notre auteur, qui affirme, d'une part (p. 195), que la sœur de Condé « avoit une entière créance à son habileté, » et (p. 204)

1. Voyez les *Mémoires de la duchesse de Nemours*, p. 422, 425 et 426, 434.

2. *Ibidem*, p. 426. — 3. *Ibidem*, p. 406.

4. *Ibidem*, p. 527. — 5. *Ibidem*, p. 406.

6. *Ibidem*, p. 488. — 7. *Ibidem*, p. 422, 527.

8. *Ibidem*, p. 528. — 9. *Ibidem*, p. 409, 410.

qu'il était « l'arbitre de tous ses mouvements ; » puis, d'autre part, nous le représente (p. 223) « tout plein d'un désir passionné de sacrifier ses intérêts et sa vie au service de la duchesse de Longueville. » La Rochefoucauld lui-même, si nous en croyons Retz¹, était loin de convenir que ce fût lui qui eût entraîné la princesse. Retz lui fait dire, dans un moment, il est vrai, où il nous le montre, après le combat du faubourg Saint-Antoine, « très-incommodé de sa blessure et très-fatigué de la guerre civile, » qu'il n'y est « entré que malgré lui, et que si il fût revenu de Poitou deux mois devant le siège de Paris, il eût assurément empêché Mme de Longueville d'entrer dans cette misérable affaire. » Mais le Cardinal mérite-t-il grande confiance quand il parle d'un homme qui le hait, dit-il², et qu'il paye de retour³? Il affecte de ne le pas prendre au sérieux : lorsque, à l'endroit précité de ses *Mémoires* (p. 171 et 172), il rappelle le temps où la princesse trônait à l'Hôtel de Ville, il s'exprime, au sujet de son adorateur, d'une façon aussi légère que méprisante, se bornant à répéter un *aparté*, une ironique allusion à *l'Astrée*, qu'il s'était permis, à cette époque, contre ce dernier, dans la chambre même de Mme de Longueville. Retz avait eu lui-même, dit Guy Joli⁴, « des sentiments fort vifs et fort tendres pour Mme de Longueville, » et « il regardoit le prince de Marcillac comme son rival. » Au reste, Guy Joli ne prête aussi à celui-ci que des motifs intéressés. Son vrai mobile, c'est l'espoir « qu'étant, comme il étoit, dans les bonnes grâces de la duchesse, il lui seroit aisé de tirer (de cette liaison) de grands avantages pour lui, quand il seroit question de traiter et de s'accommoder avec la cour⁵. »

Il y a presque unanimité, on le voit, sur les vues intéressées de Marcillac; Lenet, un fidèle et constant ami, fait seule exception et parle de dévouement. Pour le degré d'habileté et d'in-

1. Tome II, p. 292. — 2. *Ibidem*, p. 173.

3. Dans un pamphlet de 1652, très-authentique et dont Retz se reconnaît l'auteur, le *Vrai et le Faux*, sa haine va jusqu'à lui faire dire que la vie de la Rochefoucauld « est un tissu de lâches perfidies. » (*Oeuvres de Retz*, tome V, p. 239; comparez, au même tome, p. 362, et 370, 371.)

4. *Mémoires de Guy Joli*, p. 41 et 42.

5. *Ibidem*, p. 41.

fluence sur la duchesse, l'accord est moindre. Après avoir d'abord fait des faits mêmes notre avis sur ce que fut cette liaison faneuse d'amour et d'ambition, nous avons cru que le lecteur nous saurait gré de mettre sous ses yeux, comme éléments d'appréciation, les jugements que nous en ont laissés quelques témoins du temps même. Reprenons maintenant notre récit.

Grâce à son père, qui savait mieux que lui se ménager à la cour, Marcillac avait obtenu la permission d'acheter, du comte de Parabère, le gouvernement du Poitou¹; faveur dérisoire, selon l'*Apologie* : on lui vendait « trois cent mille livres » ce que son père « avoit été contraint de bailler pour deux cent cinquante. » Et le brevet encore ne lui fut expédié que plusieurs mois après², sur les instances toutes-puissantes du victorieux duc d'Enghien, qu'il avait, comme volontaire, rejoint en Flandre³. Il est permis de croire que la présence de Mme de Longueville à Munster, où son mari négociait la paix de Westphalie, avait accru son désir de faire cette campagne. C'est le 20 juin 1646 que la duchesse quitte Paris, pour aller en Allemagne, et le 28 du même mois, nous trouvons Marcillac à la prise de Courtray⁴. Toujours brave, mais toujours malheureux à la guerre, il figure parmi cette poignée de gentilshommes

1. Tome II, p. 449-455. — Voyez, à l'*appendice* 1 du tome III, p. 244-249, deux *lettres* (6 et 7) de juillet et d'octobre 1644, relatives à la négociation de cet achat.

2. Tome II, p. 454 et 455. — Est-ce par suite de ce retard que Gourville (*Mémoires*, p. 220) semble ne dater l'achat que du retour de l'armée? M. Ed. de Barthélemy (p. 37, note 3) suppose que, dans ce passage, le secrétaire de Marcillac songe moins au marché lui-même qu'au versement des sommes dues; nous ne croyons pas que le paiement ait été si vite effectué : voyez ce que nous disons au tome II, p. 148, à la fin de la note 3. — Dans les états de service que nous donnons ci-après à l'*appendice* iv (p. ci), la nomination au gouvernement du Poitou est datée du 3 novembre 1646; et la *Gazette* du 17 nous apprend que Marcillac prêta serment le 5.

3. Sur cette campagne de 1646, voyez les *Mémoires*, p. 96-98, et ceux de Gourville (p. 215-220), qui l'avait suivi « pour le servir en qualité de maître d'hôtel, » puis demeura à son service et fut « bientôt dans sa confidence et tout à fait dans ses bonnes grâces. »

4. Bazin, tome III, p. 336.

qui, à Mardick, le 13 août¹, soutient la vigoureuse sortie de deux mille assiégés, mais qui paye de son sang le plus pur cette opiniâtre résistance. On sait que l'impétueux Condé ne ménageait pas plus ses soldats ou ses officiers qu'il ne se ménageait lui-même. Le comte de Fleix, le chevalier de Fiesque restèrent sur la place, ainsi que le comte de la Roche-Guyon, « qui ne laissa, dit Gourville (p. 219), pour héritier de la maison de Liancourt, qu'une petite fille âgée d'un an et demi, » laquelle épousa, en 1659, François VII, fils de notre auteur, et fit passer dans la famille de la Rochefoucauld le titre de Liancourt². Marcillac reçut, pour sa part, trois coups de mousquet³. Rapporté à Paris « dans un brancard⁴, » il s'en va bientôt en Poitou : nous le voyons (avril 1647), guéri de ses blessures, faire son entrée à Poitiers⁵, où le duc son père le présente aux magistrats comme leur nouveau gouverneur ; et quand l'agitation fomentée à Paris par les parlementaires, à la suite de l'emprisonnement de Blancmesnil et de Broussel, au mois d'août 1648, menacera de gagner les provinces, il soutiendra dans son gouvernement, où l'avait envoyé un ordre de la Reine⁶, la cause du Cardinal et de la cour.

C'est qu'à ce moment, et lui-même nous l'explique dans ses *Mémoires* et son *Apologie*⁷, il était, tout en évitant, selon sa coutume, de s'engager sans retour, tombé d'accord avec Mazarin sur les clauses d'une soumission. Le ministre lui avait promis de mettre bientôt sa famille sur le même pied que celles des Rohan, des la Trémoille, quelques autres encore, en lui

1. Voyez la *Gazette* du 18 août 1646. On y lit que « le prince de Marcillac fit des prodiges de valeur. » Le 13 août est la date de la *Gazette* ; Bazin (p. 337) dit « le 10 ».

2. Voyez au tome III, p. 125 et 130, nos *lettres* 49 et 53.

3. *Mémoires*, p. 98. — Gourville (p. 219) ne parle que d'« un coup de mousquet au haut de l'épaule. » Montglat, qui nomme Marcillac après les ducs de Nemours et de Pont-de-Vaux (*Mémoires*, tome II, p. 38), le dit « blessé plus légèrement » qu'eux.

4. *Mémoires de Gourville*, p. 219.

5. Thibaudeau, *Histoire du Poitou*, tome III, p. 308. — En ce temps-là, le fils aîné du prince de Marcillac porte le nom de « M. de la Châteigneraie » (voyez *ibidem*), qu'il tient de sa mère.

6. *Mémoires*, p. 104. — 7. Voyez tome II, p. 104, 105, 456-459.

réservant les premières lettres de duc qui seraient données et par conséquent le tabouret à sa femme¹. Il était parti sur cette assurance. Le Poitou commençait d'ailleurs à se soulever ; des bureaux de recettes des deniers publics y avaient été pillés ; il pacifia les désordres et rétablit, « en moins de huit jours, l'autorité du Prince sans qu'il en coûtât la vie ni l'honneur à aucun de ses sujets². »

Mais c'était Paris qu'il eût fallu pacifier, et il n'y avait plus le moindre espoir d'y réussir. Sans refaire ici l'histoire si connue des journées d'août 1648, nous ne chercherons à démêler dans ce mouvement que le rôle de la Rochefoucauld. Comment ce même homme, qu'on vient de voir si favorable à Mazarin, se retrouva-t-il, du jour au lendemain, dans le camp des Frondeurs ? C'est que le Cardinal l'avait joué. On avait fait une promotion de ducs et pairs, et Marcillac n'en était point. Aussi, dans le premier bouillonnement de colère, se hâta-t-il d'accourir à Paris³, sur l'appel de la duchesse de Longueville, qui l'informe du traité de Noisy et du plan général de guerre. Ici encore on ne voit point que Marcillac ait l'initiative ; la duchesse, il est vrai, réclame son intervention et ses conseils ; mais l'accord des Frondeurs s'est fait loin de lui et sans lui ; c'est Mme de Longueville, c'est Retz, c'est le Parlement qui ont tout mis en mouvement. Marcillac ne

1. Au sujet du duché et du tabouret, voyez ci-après, la fin de l'*appendice* II, p. xcix, et au tome III, p. 32-34, la *lettre* 8, écrite de Verteuil à Mazarin le 2 octobre 1648.

2. Tome II, p. 104, 105, 459 et 460. — Voyez, dans notre tome III (p. 27), la *lettre* (n° 7) que Marcillac écrit de Fontenay à Mazarin, le 1^{er} septembre 1648, et dans notre tome II (p. 105, note 3) la réponse du Cardinal. Nous donnons plus loin, à l'*appendice* v, 1^o (p. ciii et civ), les titres d'une suite de pièces relatives à la répression par Marcillac des troubles du Poitou, lesquelles se trouvent à la Bibliothèque nationale et au Dépôt du ministère de la guerre ; dans le nombre est une réponse de Marcillac au comte de Brienne, que nous reproduisons en entier.

3. Voyez ci-après, à l'*appendice* v, 2^o (p. civ), l'indication de quelques pièces relatives aux mesures prises par la cour lors de l'abandon du Poitou et de la révolte du gouverneur ; et, à l'*appendice* I de notre tome III (p. 249, 250, et note 3 de la page 250), le texte de deux de ces pièces.

s'en réjouit pas moins de sentir qu'il lui reste encore des moyens de se venger. C'est l'histoire de tout ambitieux déçu : lorsqu'on n'a plus rien à espérer, on s'efforce de se faire regretter ou de se faire craindre ; mais il n'est pas au pouvoir de tous les rebutés d'exciter la crainte ou les regrets. Marcillac devait s'en apercevoir un jour.

C'était contre la volonté de son père qu'il était revenu à Paris : il est à peine besoin de le dire, après qu'on a vu François V dénoncer lui-même à Mazarin la présence de son fils au souper des Importants¹. Il avait peu d'argent, dit Gourville (p. 220), « parce que, outre que sa famille n'en avoit guère, on auroit fort souhaité qu'il n'y fût pas retourné, » et le même Gourville nous conte par quel tour, un peu à la Scapin, il procura à son jeune maître les moyens de rester éloigné du Poitou.

Le rôle de notre héros, en cette occurrence, est d'abord tout diplomatique ; il redevient, comme autrefois, porteur de messages : on le charge de ramener dans la capitale le duc de Longueville et Conty, qui, par une résolution assez étrange, avaient suivi la cour dans sa fuite à Saint-Germain, et dont les allures paraissaient aux Frondeurs au moins très-suspectes. Marcillac va et vient entre cette ville et Paris. Gourville, son *domestique*, se mêle fort heureusement de l'affaire² ; les Princes, mis au pied du mur, se décident enfin, bien qu'un peu à contre-cœur. Quant à notre auteur, Mme de Motteville (*Mémoires*, tome II, p. 304) « ne doute pas qu'il n'allât gaiement au crime de lèse-majesté, et que ce voyage (*le retour de Saint-Germain à Paris, dans la nuit du 9 au 10 janvier*) ne lui parût la plus belle et la plus glorieuse action de sa vie. » On sait le reste : l'évasion hardie de Beaufort du donjon de Vincennes, son arrivée à Paris, où le peuple l'accueille comme un libérateur, et le siège de la ville par Condé. Marcillac, bien que revêtu du titre de lieutenant général, joue avec dépit un rôle assez effacé ;

1. Voyez ci-dessus, p. XXI, note 1.

2. *Mémoires*, p. 113-116 ; et *Mémoires de Gourville*, p. 221-223. — Ce fut la duchesse de Longueville qui envoya Gourville à Saint-Germain presser Conty et son mari de revenir à Paris : voyez dans l'*Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, de M. Chéruel (tome III, p. 154, note 2), une citation de la Barde (*de Rebus gallicis*, p. 412).

ce n'est pas lui qui est en vue, c'est Beaufort, c'est d'Elbeuf, c'est Bouillon, c'est Retz; c'est aussi la sœur de Condé, qui siège à l'Hôtel de Ville et même y accouche. Marcillac, en ces circonstances, n'a ni la supériorité du rang, ni celle du rôle, ni celle de l'habileté et de l'expérience : une chose lui reste en propre, sa bravoure¹, qui se prodigue dans les combats livrés autour de la ville. Atteint d'une grave blessure dans un de ces engagements², il ne prend point part à la fin de la lutte, que l'arrivée des auxiliaires espagnols donnait les moyens de prolonger, mais qui se termina néanmoins par la lassitude du Parlement et du peuple³.

II

Une mousquetade « à bout touchant⁴ », c'est tout ce que l'ambitieux Marcillac retirait de la première Fronde. La déconvenue dut lui paraître d'autant plus dure que presque tous les autres fauteurs du mouvement avaient soigneusement stipulé leurs avantages dans le traité de Rueil; mais on ne tarda pas à connaître que cette paix boiteuse et mal assise n'était autre chose qu'une trêve armée. Condé, le sauveur de la cour

1. « Il n'a jamais été guerrier, » dit Retz dans ses *Mémoires* (tome II, p. 181^a), « quoiqu'il fût, ajoute-t-il, très-soldat. » Il « avoit plus de cœur, dit-il ailleurs (p. 262), que d'expérience. »

2. *Mémoires*, p. 124-129. Voyez aussi ceux de *Gourville*, p. 223 et 224, et de *Montglat*, tome II, p. 159. — *Le Courrier burlesque de la guerre de Paris* (1650) donne à la blessure (à la date du 20 février) ce plat souvenir, à rime grotesque :

Monsieur de la Rochefoucauld
Et Monsieur de Duras le jeune,
Blessés par mauvaise fortune.

(C. Moreau, *Choix de Mazarinades*, tome II, p. 128.)

3. Voyez ci-après, à l'*appendice* v, 3^o (p. cv), la lettre écrite par le prince de Marcillac aux maire et échevins de Poitiers, à la veille de la conclusion de la paix de Rueil.

4. *Mémoires*, p. 126. — « Un fort grand coup de pistolet dans la gorge, » dit inexactement Retz, tome II, p. 263.

^a Voyez la note 2 de cette page 181.

et du Cardinal, faisait sonner bien haut ses services, et Mazarin, de son côté, avait pour maxime que la politique doit primer la reconnaissance. Obligé de rentrer à Paris, mais plein d'appréhension pour sa sûreté, l'adroit ministre travaille sans relâche à diviser les Frondeurs; il s'efforce principalement de rendre Condé odieux au peuple, en le faisant passer pour l'auteur de tous les maux que le peuple a soufferts. Ses menées réussissent et la lutte s'engage vivement. Suspect en haut, impopulaire en bas, Monsieur le Prince se trouve pris, pour ainsi dire, entre l'enclume et le marteau. Impatient de sortir de cette situation intolérable, il s'imagine qu'il suffit de « faire peur » au Cardinal pour le dominer¹. Il ne cesse dès lors de le heurter, de le desservir auprès de la Reine, ou d'exercer contre lui cet amer esprit de raillerie qui lui était naturel. Les occasions, à vrai dire, ne manquaient pas à sa vengeance. Mme de Longueville, sa sœur, n'était plus cette femme, presque uniquement occupée de coquetterie et d'intrigues galantes, qui naguère regardait derrière un rideau le duel de Guise et de Coligny; elle était maintenant pleine d'ambition, ferme et résolue. Ce changement n'était-il dû qu'à l'influence de Marcillac? Il est permis d'en douter; tout au plus a-t-il contribué à mettre la belle duchesse dans le chemin de sa vocation. Mais, après avoir avivé le feu de son ambition naturelle, il eût été fort embarrassé de lui communiquer, par surcroît, cette fermeté politique qu'il ne posséda jamais lui-même. Mazarin ne s'y trompait pas; il redoutait plus la duchesse que ses frères et surtout que la Rochefoucauld. Ce dernier ne laissait pas toutefois de se donner du mouvement: il est, à ce moment, l'intermédiaire par lequel s'entament les négociations des Frondeurs avec le duc d'Orléans. Toute cette agitation ne tarde pas à produire son effet. Condé, qui ne veut pas rester isolé entre la cour et la Fronde, se réconcilie avec les siens « et même avec Marcillac; » mais, huit jours après, il se ravise, et croit plus conforme à ses intérêts de revenir vers le Cardinal. Que fait alors celui-ci? Il entre habilement dans les vues de Monsieur le Prince, et, afin d'exciter de plus en plus ses prétentions, il feint d'avoir peur. La cour décide que désormais

1. *Mémoires*, p. 145.

on ne donnera plus de gouvernements ni de charges sans l'approbation de Condé, de son frère Conty, de M. et de Mme de Longueville, et qu'on rendra compte à Monsieur le Prince de toute l'administration des finances. Par ricochet, Marcillac est pris au même piège : on affecte de le traiter comme un homme à craindre et à ménager¹ ; on lui accorde, sur les instances de Condé, les honneurs du Louvre ; mais on a soin de susciter en même temps une assemblée de la noblesse pour réclamer contre cette faveur et en imposer la révocation à la cour².

Ce désappointement fut cruel au protégé de Monsieur le Prince et à Monsieur le Prince lui-même, chez qui la méfiance reprit le dessus. Excité par Mme de Longueville, Condé retire tout à coup la parole qu'il avait donnée de consentir au mariage du duc de Mercœur avec une nièce de Mazarin. Ce fut le tour du Cardinal d'être irrité et désappointé : dès ce jour, l'arrestation et l'emprisonnement de Condé furent résolus dans son esprit, et c'est alors, comme dit la Rochefoucauld, qu'il « se surpassa lui-même³. » Tous les incidents ultérieurs, le coup de pistolet de Joli, l'attaque contre le carrosse de Monsieur le Prince⁴, sont autant de machinations ourdies par le Cardinal afin de brouiller irrévocablement Condé avec les Frondeurs, et de l'amener à se livrer lui-même. Quand la rupture est complète, le vainqueur de Rocroy, son frère Conty et le duc de Longueville sont arrêtés au Palais-Royal, dans l'appartement de la Reine, et, le même jour, ils sont conduits à Vincennes⁵. On voulait arrêter en même temps Marcillac⁶ et

1. « Il... fut traité comme un homme que la Reine avoit lieu de craindre, et qu'il falloit ménager. » (*Mémoires de Mme de Motteville*, tome II, p. 443.)

2. Voyez l'*Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, par M. Chéruel, tome III, p. 309 et suivantes, et, à l'*Appendice* du même volume, p. 419-421, un « Extrait du *Journal de Dubuisson-Aubenay* sur l'opposition de la noblesse aux honneurs accordés à quelques familles (octobre 1649). »

3. *Mémoires*, p. 156. — 4. *Ibidem*.

5. *Ibidem*, p. 170.

6. Ce dessein d'arrestation est ainsi noté dans les *Carnets de Mazarin* (n° XIV, p. 116) : « Faire fermer les portes du palais et

Mme de Longueville ; mais, avertis, ils s'étaient mis en sûreté¹. La duchesse, accompagnée par Marcillac jusqu'à Dieppe, s'embarqua précipitamment, pour passer en Hollande, et celui-ci se retira dans son gouvernement du Poitou² pour s'y disposer à la résistance³, et soulever ensuite la ville de Bordeaux, dont le parlement et le peuple, en haine du gouverneur, le duc d'Épernon, étaient mûrs pour la guerre civile.

Ainsi voilà une partie des Frondeurs unis à Mazarin contre les Princes, et Marcillac armé, dans cette seconde Fronde, pour ce même duc d'Enghien qu'il a combattu dans la première ; en somme, il est toujours dans le camp hostile au Cardinal, et par là il semble demeurer fidèle à lui-même ; tout au moins il continue de satisfaire son goût pour les aventures. Mais les affaires s'engagent mal pour le parti des factieux ; toutes les places des Frondeurs se rendent, les unes après les autres, sans résistance. Alors, comme il arrive d'ordinaire, les défections commencent de la part des plus avisés, et bientôt Monsieur le Prince a plus d'amis pour le plaindre qu'il n'en a pour le secourir. Cependant Bouillon tient dans la ville de Turenne,

arrêter la Mothe et Marcillac. » Voyez l'ouvrage cité de M. Chéruel, tome III, p. 371.

1. *Mémoires de Mme de Motteville*, tome III, p. 145 ; de *Gourville*, p. 224 et 225 ; de *Lenet*, p. 215 ; et de *Montglat*, tome II, p. 219 et 220. On peut voir aussi, au sujet de la fuite de la duchesse de Longueville et des menées en Hollande, l'opuscule dont nous parlons dans la *Notice sur les Lettres* (tome III, p. 8, note 1), et qui est intitulé : *Copie d'une lettre écrite* (de Rotterdam) *à Mme la duchesse de Longueville*.

2. Un *État de la France*, que nous avons cité plus haut (p. v, note 3), enregistre (p. 67) la retraite de notre duc dans son gouvernement en termes étonnamment discrets : « Le duc de la Rochefoucauld et prince de Marcillac..., gouverneur de Poitiers. Il s'est retiré de la cour, sous prétexte de quelque mécontentement, et est à présent en Poitou, portant encore le deuil du feu duc son père, décédé depuis quelques mois. » Comparez ci-après, p. 1, note 5, la citation d'un article inséré dans un autre *État de la France* en 1651 et 1652. — On trouvera à l'*appendice v, 4°* (p. cv), l'indication de diverses pièces relatives à cette retraite de notre auteur en Poitou, et à sa seconde rébellion.

3. *Mémoires*, p. 172 et suivantes.

et son frère dans Stenay, où se trouve Mme de Longueville, qui, à partir de ce moment, va se montrer l'impétueuse amazone de la Fronde. Quant à Marcillac, devenu, sur ces entrefaites, duc de la Rochefoucauld par la mort de son père (8 février 1650), il prend comme prétexte la cérémonie des obsèques paternelles, et, mariant adroitement ses devoirs de piété filiale avec le soin de la guerre civile, il appelle auprès de lui à Verteuil toute la noblesse du pays¹; mais il arrive trop tard pour se saisir de Saumur², déjà occupé par les troupes du Roi, et, après avoir jeté dans Montrond, la forteresse des Condés, quelques centaines d'hommes, il se retire à Bordeaux avec le duc de Bouillon (31 mai 1650).

Qu'on nous permette d'interrompre ici, un moment, le récit, pour placer à sa vraie date un portrait, « avant la lettre, » dit Sainte-Beuve³, que Saint-Évremond a tracé du la Roche-

1. *Mémoires*, p. 179-183; comparez les récits de Gourville, p. 225 et 226; de Lenet, p. 228, 238, 240 et 241; de Mme de Motteville, tome III, p. 174 et 188; et voyez, au tome III des *Mémoires de Retz*, la note 5 de la page 39, où nous renvoyons aux *Archives historiques du département de la Gironde*, tome III, p. 410.

2. Ce fut le 23 avril (voyez les *Mémoires de Lenet*, p. 244) qu'un courrier du duc de la Rochefoucauld apporta à Montrond, où la princesse de Condé était arrivée le 14 (*ibidem*, p. 237), la nouvelle de l'insuccès de la tentative sur Saumur. Deux jours avant (le 21), Mazarin écrivait de Dijon cette lettre à le Tellier : « Sa Majesté est du même avis de Son Altesse Royale, qu'il ne faut pas différer davantage la publication de la déclaration contre MM. de Bouillon, de Turenne et de Marcillac, et ajoute qu'il ne faut rien épargner pour châtier promptement et exemplairement M. de la Rochefoucauld, et que si sa personne se retire, on trouvera toujours ses maisons à raser, afin qu'il s'en souvienne et que cela serve à contenir dans leur devoir ceux qui pourroient avoir de méchantes intentions. » (*Mémoires de Mathieu Molé*, tome IV, p. 393 et 394.) Cette menace du Cardinal, bientôt connue de la Rochefoucauld (*Lenet*, p. 258), devait être, on va le voir, mise à exécution. — Un mois plus tôt, le 28 mars 1650, la Reine écrivait, également de Dijon et à le Tellier : « Je desire... que l'on examine bien... ce qu'il y a présentement à faire touchant le duc de la Rochefoucauld, particulièrement s'il ne s'est point encore rendu à la Roche-Guyon. » (*Mémoires de Mathieu Molé*, tome IV, p. 380.)

3. *Nouveaux lundis*, tome V, p. 384.

foucauld de cette époque, dans son opuscule intitulé : *Conversation avec M. de Candale*, conversation qui est supposée tenue en 1650, mais qui ne fut en réalité rédigée que de 1665 à 1668 : « La prison de Monsieur le Prince a fait sortir de la cour une personne considérable que j'honore infiniment ; c'est M. de la Rochefoucauld, que son courage et sa conduite feront voir capable de toutes les choses où il veut entrer. Il va trouver de la réputation où il trouvera peu d'intérêt, et sa mauvaise fortune fera paroître un mérite à tout le monde, que la retenue de son humeur ne laissoit connoître qu'aux plus délicats. En quelque fâcheuse condition où sa destinée le réduise, vous le verrez également éloigné de la foiblesse et de la fausse fermeté ; se possédant sans crainte dans l'état le plus dangereux, mais ne s'opiniâtrant pas dans une affaire ruineuse, par l'aigreur d'un ressentiment, ou par quelque fierté mal entendue. Dans la vie ordinaire, son commerce est honnête, sa conversation juste et polie. Tout ce qu'il dit est bien pensé, et, dans ce qu'il écrit, la facilité de l'expression égale la netteté de la pensée¹. »

Une fois dans la capitale de la Guyenne², la Rochefoucauld y déploie une énergie guerrière qu'il est impossible de méconnaître. Dans cette période il est avant tout soldat ; car la direction générale des affaires appartient au frère aîné de Turenne, un des politiques les plus capables de son temps. Malheureusement la défense de la ville était entravée par les cabales et les dissensions du peuple et du parlement ; puis on manquait d'argent, et cette détresse pécuniaire demeura le mal chronique de la Fronde. La princesse de Condé, retirée, elle aussi, à Bordeaux, ne donna d'abord que vingt mille francs, encore le fit-elle de mauvaise grâce et après toutes sortes

1. *Oeuvres mêlées de Saint-Évremond*, tome II, p. 186 et 187 (édition de M. Ch. Giraud, Paris, 1866).

2. Sur toute cette partie de la Fronde, voyez les *Mémoires de Lenet* (p. 276-421), et notamment, pour le rôle de la Rochefoucauld, les pages 276, 277, 291, 295, 312, 313, 334, 335, 337, 346, 351, 353, 357, 358, 403, 406-409, 411-417, 421 ; voyez aussi *Mme de Motteville*, tome III, p. 188 et suivantes, et p. 227-231 ; *Mademoiselle de Montpensier*, tome I, p. 251, 259 ; *Retz*, tome III, p. 66 et suivantes ; et *Gourville*, p. 226.

d'atermoiements; on avait, il est vrai, traité conclu avec l'Espagne; mais l'Espagne n'entendait fournir que juste assez de subsides pour alimenter la guerre sans permettre de la terminer. La Rochefoucauld dit lui-même que le parti ne reçut en tout d'au delà des monts que deux cent vingt mille livres; le reste fut pris sur le crédit de Madame la Princesse, du duc de Bouillon, de la Rochefoucauld et de Lenet¹. Ce fut donc un dur et difficile moment à passer. Tandis que Mme de Longueville, pour défendre Stenay, engage ses pierreries en Hollande, la Rochefoucauld sacrifie généreusement sa fortune². Le 9 août, il apprend que son château de Verteuil a été rasé par ordre de la cour. Lenet dit dans ses *Mémoires* (p. 332) : « Le 7 (août 1650)..., l'on sut (à Bordeaux) que l'on travailloit, par ordre de la cour, à démolir Verteuil, maison du duc de la Rochefoucauld. » La constance de celui-ci n'en paraît point ébranlée; il est heureux, au contraire, de pouvoir offrir ce sacrifice à la duchesse, qui, à l'autre extrémité de la France, combat si courageusement pour la même cause. Lenet dit un peu plus loin (p. 335) : « On fut assuré..., ce jour-là, que l'on continuoit la démolition du château de Verteuil, appartenant au duc de la Rochefoucauld, qui reçut cette nouvelle avec une constance digne de lui; il sembloit en avoir de la joie pour inspirer de la fermeté aux Bordelois. On disoit encore que ce qui lui en donnoit une véritable étoit de faire voir à la duchesse de Longueville, qui étoit toujours à Stenay, qu'il exposoit tout pour son service³. » C'est la période héroïque de la liaison, ce point culminant où l'on ne demeure guère; il semble bien qu'après une telle ardeur de mutuel dévouement, elle ne pouvait plus que se relâcher, qu'elle était en danger de se rompre d'un côté ou de l'autre.

Si la belle résistance de Bordeaux faisait valoir le courage

1. Voyez les *Mémoires*, p. 194 et note 5; au tome III, p. 49-91, les lettres 20, 21, 22, 24, 25, 26, 28, 30, 32; et, entre autres passages des *Mémoires de Lenet*, p. 291 et 357.

2. Voyez, au tome III, p. 89 et 97, les lettres 31 et 34, à Lenet, qui montrent bien à quel état de gêne fut réduit la Rochefoucauld.

3. Voyez aussi les *Mémoires de Lenet*, p. 376, et ceux de Mme de Motteville, tome III, p. 391.

de la Rochefoucauld et de Bouillon, elle n'avancait guère les affaires des Frondeurs. Les Espagnols ne se pressaient pas de tenir leurs promesses; le Parlement se lassait; le duc d'Orléans et les autres chefs de la Fronde comprirent qu'il valait mieux, pour sauver du moins les apparences, négocier plus tôt que plus tard, et l'accordement avec la cour fut signé le 29 septembre 1650¹. La Rochefoucauld, au lieu d'aider à la conclusion de la paix, y résista de tout son pouvoir, nous dit Mazarin dans une lettre à Mme de Chevreuse, où il le nomme, avec ressentiment, parmi ceux « qui ne se sont pas démentis de leur première conduite jusques au dernier moment². » Au reste, à cette paix, il ne gagna que la permission de se retirer chez lui sans exercer sa charge de gouverneur du Poitou et sans nul dédommagement pour sa maison de Verteuil, qui n'était plus qu'un monceau de ruines. A quelque temps de là, Turenne, entré en France avec une armée espagnole, se faisait battre à Rethel (15 décembre 1650) par le maréchal du Plessis-Praslin. On le voit, si la Fronde ne grandissait pas les uns, en revanche, elle diminuait les autres. N'est-ce pas là, à toutes les époques, l'effet le plus ordinaire des guerres civiles?

Toutefois, tant que les Princes n'avaient pas recouvré leur liberté, la lutte n'était pas finie. Aux combats suspendus, après Rethel, faute de combattants, avaient succédé les négociations secrètes ou publiques, et jamais on n'en avait vu d'aussi complexes. Le principal intermédiaire entre les diverses factions était Anne de Gonzague, l'intrigante Palatine, dont l'oraison funèbre sera plus tard pour Bossuet le plus délicat triomphe d'éloquence. Embarrassée dans les fils de sa trame, elle prend le parti d'appeler à son secours la finesse bien connue de la Rochefoucauld, qui, à Bordeaux même, et malgré la « netteté » de sa conduite³, n'avait pu complètement s'abstenir de négocier, ou du moins d'essayer de négocier, s'exposant par là aux déliances, déjà éveillées⁴, des

1. Voyez les *Mémoires de Montglat*, tome II, p. 242, et, sur les négociations postérieures de la Rochefoucauld avec Mazarin, *ibidem*, p. 251 et 255.

2. *Madame de Chevreuse, Appendice*, p. 450.

3. *Mémoires de Lenet*, p. 353 et 421. — 4. *Ibidem*, p. 242.

Frondeurs¹. Le duc se rend secrètement à Paris, et, caché chez la princesse, il travaille à débrouiller l'écheveau avec elle². Cette fois encore, ce n'est donc pas lui qui marche en tête et dirige; il est simplement à la suite, et à la suite d'une femme. Ses *Mémoires* nous exposent clairement les prétentions des divers mécontents. Les Frondeurs les plus avancés voulaient avant tout « la ruine entière du Cardinal, » à la place duquel Mme de Chevreuse, dont le prince de Conty devait épouser la fille, eût mis M. de Châteauneuf. Cette solution radicale n'était pas du goût de la Rochefoucauld, qui n'aimait pas à s'engager trop avant et craignait toujours de trancher dans le vif. Il empêche donc la ratification du traité, et entre directement en relation avec le Cardinal. Mazarin et lui ont plusieurs entrevues mystérieuses, qui sont racontées avec complaisance dans les *Mémoires*³. Quel rôle flatteur pour sa vanité! Voilà qu'il traite en personne avec Mazarin, de puissance à puissance, au nom de son parti. Tout se passe, il est vrai, dans l'ombre et sous le manteau; mais il estime que son personnage, aux yeux des autres et aux siens, n'en est pas moins singulièrement rehaussé. Au fond, bien qu'il se croie un *frondeur*, il n'est ici qu'un *important* attardé, dont le rôle rappelle encore le fameux *je ne sais quoi* du portrait peint par Retz.

Il y avait eu précédemment, à Bourg, près de Bordeaux, une entrevue, publique celle-là et officielle, entre Mazarin et les ducs de la Rochefoucauld et de Bouillon. Elle « se fit en sortant de Bordeaux après l'amnistie, » dit (p. 226) Gourville, qui la ménagea; « le jour de saint François (4 octobre), » ajoute (p. 413) Lenet, qui en fut témoin. C'est immédiatement avant, tandis qu'on se rendait en carrosse à la messe, que la Rochefoucauld avait fait au Cardinal la réponse de-

1. Lenet parle même (p. 343, 345, 347, 416) d'un projet dont le duc s'occupa dans ce temps à plusieurs reprises, avec l'appui de la marquise de Sablé, et qui allait à marier son fils à une des nièces de Mazarin.

2. *Mémoires*, p. 219-226 : voyez *Mme de Motteville*, tome III, p. 265 et suivantes. La permission de revenir à la cour ne lui fut expédiée que le 27 janvier 1651. Nous donnons à l'*appendice 1* du tome III, p. 264, le texte de cette permission.

3. Voyez à l'endroit précité des *Mémoires*.

meurée célèbre : « Tout arrive en France. » Puis il avait regagné les ruines de Verteuil, le 6 octobre 1650. Ni Lenet, ni Gourville ne parlent dans leurs *Mémoires* du retour secret à Paris et de ces visites nocturnes, que Mme de Motteville elle-même (tome III, p. 266) dit ne tenir que de la bouche de la Rochefoucauld. Gourville a seulement cette phrase (p. 234) : « Je m'en retournai à Paris (1651) ; et M. de la Rochefoucauld y étant revenu quelque temps avant la liberté de Monsieur le Prince, alla au-devant de lui jusqu'à sept ou huit lieues du Havre. »

Toute cette diplomatie fut cependant en pure perte. Mazarin, qui sans doute présumait encore trop de ses propres forces, ne voulut point contracter d'engagement formel sur l'article fondamental, la liberté des Princes. Il se méfiait d'ailleurs de la franchise du négociateur. On lit dans les *Mémoires* de Lenet¹, qui, le soir de l'entrevue de Bourg dont nous venons de parler, eut un entretien particulier avec le Cardinal : « Il passa à me parler de la duchesse de Longueville et du duc de la Rochefoucauld, comme de gens dont il lui seroit malaisé d'avoir l'amitié, parce qu'ils n'en avoient, disoient-ils, que l'un pour l'autre. » Ainsi le duc se trouva rejeté forcément vers ceux des Frondeurs qu'il n'aimait point ou qu'il n'aimait plus, Châteauneuf, Retz, Mme de Chevreuse, auxquels le duc d'Orléans venait de se rallier. Quant à Mazarin, il paya cher cette défaillance de son habileté ordinaire : déclaré par le Parlement ennemi de l'État, il fut contraint de sortir, d'abord de Paris, puis du Royaume, abandonnant ainsi à elle-même la Reine régente. La Rochefoucauld fut chargé en personne de porter l'ordre de délivrance au Havre-de-Grâce : triomphe sans pareil, si le malicieux Cardinal ne l'en eût frustré au passage, en ouvrant lui-même aux Princes la porte de leur prison².

1. Page 416.

2. *Mémoires*, p. 233-235. Voyez aussi le court résumé intitulé *livre second*, dans l'édition Michaud des *Mémoires de Lenet* (p. 521-525) ; les *Mémoires de Mme de Motteville*, tome III, p. 305 ; et ci-après, à l'appendice V, 5^o (p. CVII), le texte de l'ordre, du 10 février 1651, envoyé « à M. de Bar pour lui dire de laisser parler à Messieurs les Princes les sieurs duc de la Rochefoucauld, président Viole et Arnaud. »

Le règne de Mazarin semblait donc à jamais fini, quand les Princes rentrèrent à Paris, le 16 février 1651, au milieu des acclamations de ce même peuple, qui, un an auparavant, avait fêté par des feux de joie leur arrestation. Si Condé avait été alors un habile politique, il eût profité du premier moment de surprise pour enlever toute autorité à la Régente, incapable de gouverner par elle-même. Mais, en ce cas, la direction des affaires revenait de droit « au duc d'Orléans, qui étoit entre les mains des Frondeurs, dont Monsieur le Prince, dit la Rochefoucauld, ne vouloit pas dépendre¹. » Condé préféra donc laisser à la Reine son titre et ses pouvoirs, croyant qu'il lui suffirait de maintenir son alliance avec Monsieur et les Frondeurs pour forcer la cour à compter avec lui. Certes, si cette union des Princes et de la Fronde eût duré, la cour aurait couru grand risque de ne jamais reprendre barres sur ses adversaires; mais, tandis que Mazarin, de sa retraite de Brühl, près de Cologne, continue de gouverner par messages la Reine et l'État, Condé trouve moyen de se fâcher avec tout le monde, et de rejeter les Frondeurs du côté de la Régente, en rompant, sans aucun égard, le mariage de Conty et de Mlle de Chevreuse², base principale du traité d'union. En vain, le duc de la Rochefoucauld, pour qui la faction et les factieux commençaient sans doute à perdre de leur attrait, s'ingénie, essaye de nouvelles combinaisons pour restaurer tant bien que mal les affaires de Condé auprès de la cour et du Cardinal : il acquiert la triste certitude qu'il s'est engagé, à la suite des Princes, dans une impasse véritable, d'où le point d'honneur lui défend de sortir à reculons. D'ailleurs cet arrangement, ce replâtrage, qu'il cherchait, Mme de Longueville n'en voulait point. La paix, c'était, pour elle, le retour en Normandie, près de ce mari dont elle avait peur, qui la rappelait avec des instances pleines de menaces. La guerre seule pouvait la sauver³ : elle résolut que de nouveau la guerre éclaterait.

1. *Mémoires*, p. 240.

2. Voyez les *Mémoires de Retz*, tome III, p. 296 et 297, et ceux de *Mme de Motteville*, tome III, p. 330 et 331.

3. *Mémoires de Mme de Motteville*, tome III, p. 391 et 445. Comparez ceux de *Montglat*, tome II, p. 304.

Nous voilà de plus en plus loin des débuts de l'illustre duchesse. Si la Rochefoucauld a donné le premier coup de fouet à cette nature audacieuse et remuante, il n'a pas gardé bride en main pour la retenir ou l'exciter à son gré; naguère, en 1650, quand il signait à Bourg son accommodement, la fière princesse demeurait à Stenay, inexpugnable; à présent, tandis que Monsieur le Prince lui-même hésite à jeter le gant une seconde fois, tandis que nous le voyons quitter, un moment, Paris pour se retirer à Saint-Maur, puis revenir anxieux de Saint-Maur à Paris, c'est sa sœur qui, prenant toute l'initiative, précipite les choses; c'est elle qui répète, envers et contre tous, le cri forcené des Ligueurs dans la *Satire Ménippée* : *Guerra! Guerra!* Ni Bouillon, ni la Rochefoucauld, qui, selon le mot de Matha rapporté par Retz ¹, « faisait tous les matins une brouillerie, et... tous les soirs... travailloit à un *rabienement* (raccommodement), » ne sont à la hauteur de cette constance féminine, bien que le même Retz nous parle encore (juillet 1651) du « pouvoir absolu » que le duc avait sur l'esprit de Mme de Longueville². Les *Mémoires* de ce dernier contiennent, à cette occasion, un passage fort remarquable, rempli de philosophie et de vérité, et où plus d'une maxime se trouve en germe. Bouillon et lui, nous dit-il, « venoient d'éprouver à combien de peines et de difficultés insurmontables on s'expose pour soutenir une guerre civile contre la présence du Roi; ils savoient de quelle infidélité de ses amis on est menacé lorsque la cour y attache des récompenses et qu'elle fournit le prétexte de rentrer dans son devoir; ils connoissoient la foiblesse des Espagnols, combien vaines et trompeuses sont leurs promesses, et que leur vrai intérêt n'étoit pas que Monsieur le Prince ou le Cardinal se rendit maître des affaires, mais seulement de fomenter le désordre entre eux pour se prévaloir de nos divisions³. » Pour un homme qui avait déjà traité avec l'Espagne, et qui devait bientôt se rendre coupable de récidive, c'était montrer beaucoup de sagesse dans le raisonnement pour en mettre ensuite bien peu dans les actes : l'histoire est pleine de ces contradictions.

1. *Mémoires de Retz*, tome III, p. 361.

2. *Ibidem*, p. 360. — 3. *Mémoires*, p. 259 et 260.

Cependant les deux partis, celui des Princes et celui de la Régente, à la tête duquel s'était mis Retz, désormais nanti du chapeau, se heurtaient, en toute rencontre, avec une aigreur et un fracas précurseurs de la guerre. Peu s'en fallut que la grande salle du Parlement ne devint le premier champ de bataille. C'est dans une de ces séances orageuses¹ que le duc de la Rochefoucauld prit traitreusement la tête de Retz dans une porte et le maintint dans cette position critique, donnant ainsi à ceux qui l'entouraient le loisir de tuer le prélat, pour peu qu'ils en fussent tentés. La Rochefoucauld rapporte lui-même le fait dans ses *Mémoires* avec ce calme froid qui rend l'aveu d'une violence plus odieux peut-être que la violence même². Passons vite sur de tels actes qui nous paraissent aujourd'hui indignes d'un gentilhomme, mais que nous retrouvons fréquemment dans les anciennes histoires de nos troubles civils³.

On ne racontera pas ici par le menu les incidents de cette troisième guerre intestine qui éclata, en 1652, par l'énergie de Mme de Longueville, au moment même où chacun, suivant l'expression de notre auteur, se repentait « d'avoir porté les choses au point où elles étoient⁴, » et en voyait clairement l'horreur. La Rochefoucauld, retiré de nouveau en Guyenne avec les Condés, recommence, mais avec peu d'enthousiasme cette fois, une vie d'aventures sans éclat où devaient s'éteindre ses dernières illusions. Il aide Monsieur le Prince, non sans courir de grands risques, à réprimer la révolte des bourgeois d'Agen, et se fait, avec lui, ouvrir successivement deux barrières⁵. Puis il fait partie, avec son jeune fils Marcillac, de

1. Celle du 21 août 1651.

2. *Mémoires*, p. 283-288; comparez *Mme de Motteville*, tome III, p. 418-420, et surtout *Retz*, tomes III, p. 492-494, 500, et IV, p. 283, 284.

3. Voyez aussi, dans les *Mémoires*, p. 198 et 199, l'histoire du pauvre gentilhomme Canolles, pendu à Bordeaux, par ordre de la Rochefoucauld et de Bouillon.

4. *Mémoires*, p. 298.

5. *Ibidem*, p. 341-343; *Mémoires de Gourville*, p. 254. — Voyez ci-après, à l'appendice v, 6° (p. cviii), l'indication de pièces relatives aux mesures prises contre notre duc durant cette nouvelle révolte. — Il est curieux de voir un *État de la France* (Paris, G. Loyson)

cet état-major choisi avec lequel Condé entreprend de traverser la moitié de la France, pour aller rejoindre sur la Loire l'armée du duc de Nemours. Ce voyage, dont il faut lire la relation, surtout dans les *Mémoires de Gourville*¹, fut plein d'émotions et de vicissitudes. Il s'acheva toutefois sans accident grave le 1^{er} avril, et dès lors Condé, ayant pris le commandement en chef de l'armée, se trouva en face de Turenne. Le combat indécis de Bléneau, où ces deux illustres antagonistes rivalisèrent de talent et de coup d'œil, est demeuré fameux dans l'histoire; la Rochefoucauld et son fils à peine adolescent s'y distinguèrent au premier rang². « Il y a très-bien fait, » dit Monsieur le Prince, en parlant du père, dans une lettre qu'il écrivit le lendemain à Mademoiselle³. Quelques jours après (11 avril), Condé, toujours accompagné de la même escorte, était reçu triomphalement dans Paris, que la cour avait quitté depuis plus de trois mois. Si l'espérance de Monsieur le Prince, en rentrant dans la capitale, avait été de réunir en un faisceau les divers partis de la Fronde, il dut renoncer bientôt à cette illusion. Le Parlement avait beau mettre à prix la tête de Mazarin, chaque jour de répit profitait à la fortune du Cardinal et nuisait à celle des Frondeurs. A la première fumée d'enthousiasme avec laquelle les bourgeois avaient salué la venue du prince succédèrent des cabales et des intrigues, toutes nées de la lassitude de la guerre et du désir d'un accommodement. Condé lui-même, une fois à Paris, se prit à y respirer comme un

faire hardiment son éloge à l'occasion de sa conduite factieuse, ne qualifiant ses rébellions que de retraites de la cour. On y lit deux ans de suite (1651 et 1652) : « Le duc de la Rochefoucauld et prince de Marcillac, gouverneur de Poitiers; il se retira de la cour lorsque Messieurs les Princes furent arrêtés prisonniers, fut à la guerre de Bourdeaux, avec plusieurs gentilshommes de ses amis, où il fit paroître sa sagesse et sa valeur en plusieurs occasions, et depuis la liberté de Messieurs les Princes, il est revenu à la cour, et s'en est encore retiré depuis. » Comparez ci-dessus, p. xli, note 2.

1. Pages 254-261.

2. *Mémoires*, p. 366-373. Voyez aussi *Mme de Motteville*, tome III, p. 475, et *Montglat*, tome II, p. 333.

3. *Mémoires de Mademoiselle*, tome II, p. 39.

air nouveau ; le séjour de la capitale lui donna l'envie et l'espérance de la paix, et il se laissa « entraîner.... dans cet abîme de négociations dont on n'a jamais vu le fond¹, » et qui était le moyen habituel de Mazarin pour perdre ses ennemis. On voulut adjoindre la Rochefoucauld aux ambassadeurs chargés de se rendre à Saint-Germain pour y débattre les intérêts des rebelles ; mais il s'excusa d'y aller en personne et confia cette tâche à Gourville. L'article 15 de l'arrangement proposé stipulait pour lui, outre le fameux brevet l'assimilant aux Rohan, une indemnité pécuniaire de cent vingt mille écus pour acheter le gouvernement de Saintonge et d'Angoumois ou tel autre à son choix². Du bien public, pas un mot dans le traité : c'était à quoi songeaient le moins le duc et tous ceux qui faisaient leur paix. Cent vingt mille écus, ce n'était pas du reste trop pour lui, si l'on songe à tout ce qu'il avait perdu dans la guerre, à ses terres ravagées, à ses châteaux détruits, et aux sacrifices de toute nature qu'il avait dû s'imposer. Mais Retz, qui ne voulait point d'une paix où il n'entrait pas comme arbitre, sut si bien brouiller les cartes que la Rochefoucauld, fatigué de ces allées et venues et de ces vains pourparlers, donna ordre à Gourville d'y mettre un terme et de s'en tenir là³.

Une femme (dans la Fronde les rôles les plus habiles ou les plus hardis semblent appartenir à des femmes) essaya d'éteindre cette guerre qu'une femme avait allumée : ce fut Mme de Châtillon, qui ne pardonnait pas à la duchesse de Longueville de lui avoir ravi, au passage, les tendres atten-

1. *Mémoires*, p. 378. Comparez les *Mémoires de Retz*, tome IV, p. 35 et 114.

2. Voyez les *Mémoires de Mademoiselle*, tome II, p. 85 ; ceux de *Retz*, tomes III, p. 381 et 382, IV, p. 235 et 236, et, dans les *OEuvres* de ce dernier (tome V, p. 408, 409 et 413), le pamphlet, par lui attribué à Joli, *les Intrigues de la Paix*, ainsi qu'un passage encore (p. 430) d'un autre pamphlet, *la Vérité toute nue*, publié par C. Moreau dans le tome II de son *Choix de Mazarinades* (p. 406-438). — Monsieur le Prince demandait pour la Rochefoucauld, dit Conrart (*Mémoires*, p. 71), « une grande charge ou un gouvernement »..., celui « d'Angoumois et de Saintonge, » ajoutait-il (p. 76) ; mais Mazarin « rejeta fort » cette demande.

3. *Mémoires*, p. 388, 389 et note 3.

tions du galant duc de Nemours. Quelle fut la part respective de la politique et de la coquetterie en ces relations, d'ailleurs fort courtes, que la sœur de Condé eut avec Nemours, à Bordeaux, après le départ de la Rochefoucauld¹? Ce point délicat, que V. Cousin s'est obstiné à vouloir fixer, importe peu, après tout, à la postérité et à l'histoire. Il est certain que les apparences tout au moins condamnent Mme de Longueville : les contemporains ont pu blâmer la Rochefoucauld de n'avoir pas su pardonner; ils n'ont pas dit que sa rigueur méritât le nom d'injustice².

Toujours est-il que le duc, cruellement atteint dans son amour-propre, saisit avidement l'occasion de se venger : ce fut, en somme, une vilénie; mais, comme dit Mme de Sévigné, a-t-on gagé d'être parfait³? ajoutons, surtout en amour? que de gens perdraient la gageure! On imagina un complot, où l'ancien amant de Mme de Longueville jouait un rôle qu'on ne peut guère expliquer qu'au moyen de circonlocutions euphémiques; il servit d'intermédiaire officieux entre les trois personnages suivants : Mme de Châtillon, désireuse et fière de conquérir le cœur de Condé; Condé, impatient de capituler aux mains de la dame; et Nemours, qui, bien que partie sacrifiée dans l'affaire, consentit cependant à cette triple alliance politique⁴. Mais cette stratégie n'eut pas l'effet qu'on en attendait : la Rochefoucauld en fut pour son entremise, le duc de Nemours pour sa complaisance ambitieuse, et le prince de Condé

1. Voyez les *Mémoires de Retz*, tome IV, p. 5.

2. On remarquera que Mme de Sablé, pour ne citer qu'elle, demeura jusqu'au bout l'amie de la Rochefoucauld, bien qu'elle fût aussi, et de plus ancienne date, celle de Mme de Longueville : l'eût-elle fait si tous les torts, dans la rupture, avaient été, à ses yeux, du côté de l'amant? La Fronde, du reste, n'est point une époque de constance en amour; dans les mobiles engagements et les frivoles commerces d'alors, les stations étaient en général moins longues et les étapes plus courtes que sur la fameuse carte de *Tendre*; on passait rapidement sur bien des points d'arrêt théorique, et les hameaux de *légèreté* et d'*oubli*, les districts d'*abandon* et de *perfidie* n'étaient pas les moins fréquentés du pays.

3. *Lettres*, tome VIII, p. 481.

4. *Mémoires*, p. 390-392.

pour la terre de Merlou, dont il avait fait cadeau à la duchesse, sur les instances de la Rochefoucauld.

Pendant les troupes du Roi, commandées par Turenne et par d'Hocquincourt, tenaient le pays, prenant l'une après l'autre toutes les places des Frondeurs; le duc de Lorraine, qui s'était engagé à combattre Turenne, se retirait sans coup férir, et bientôt Condé n'eut plus d'autre ressource que de tenter un coup désespéré. Ce fut le fameux combat du faubourg Saint-Antoine, que V. Cousin appelle avec raison « une héroïque et vaine protestation du courage contre la fortune¹. » Dans cette journée du 2 juillet 1652, la Rochefoucauld, attaquant, avec son fils Marcillac, avec Beaufort, Nemours, et quelques volontaires, la barricade de Picpus, reçut une mousquetade en plein visage. Bien que sa blessure « lui fit presque sortir les deux yeux hors de la tête², » il se rendit néanmoins à cheval, tout couvert de sang, jusqu'à l'hôtel de Liancourt (rue de Seine³), exhortant le peuple à secourir Monsieur le Prince. Après quoi, dans un état déplorable, il se fit transporter à Bagneux.

Gourville rapporte (p. 266) que, « au sujet de cet accident, il fit graver un portrait de Mme de Longueville avec ces deux vers au bas :

Faisant la guerre au Roi, j'ai perdu les deux yeux;
Mais pour un tel objet je l'aurois faite aux Dieux⁴. »

1. *Madame de Longueville pendant la Fronde*, édition de 1867, p. 155.

2. *Mémoires*, p. 414. Conrart dit (p. 112) qu'il « eut les deux joues percées, mais le plus favorablement du monde. »

3. Voyez ci-après, p. LXXI, note 3.

4. Les vers que cite Gourville sont imités de deux vers du III^e acte (scène v) de la tragédie d'*Alcionée*, de P. du Ryer, publiée en 1640 :

Pour obtenir un bien si grand, si précieux,
J'ai fait la guerre aux rois; je l'eusse faite aux Dieux.

Après sa rupture avec Mme de Longueville, la Rochefoucauld les parodia ainsi :

Pour ce cœur inconstant, qu'enfin je connois mieux,
J'ai fait la guerre au Roi : j'en ai perdu les yeux.

Voyez les *Mémoires de Mademoiselle*, tome II, p. 97 (où M. Chéruel

Quelque temps après (16 octobre), le prince de Condé, que Mademoiselle avait sauvé au dernier moment en ordonnant de tirer le canon de la Bastille sur les troupes du Roi, sortait de Paris, et, suivant sa fatale étoile, s'en allait en Flandre commander les troupes espagnoles. La victoire de Mazarin était complète; on sait qu'il n'en abusa pas. Il retourna en exil, pour donner à l'animadversion générale le temps de s'apaiser; six mois après seulement, le 3 février 1653, il rentra dans Paris. Le Roi y fit son entrée solennelle dès le 21 octobre 1652, et l'on se hâta de publier une amnistie portant les réserves ordinaires de ces actes d'abolition générale, c'est-à-dire excluant de la clémence accordée au menu fretin des coupables les fauteurs les plus redoutés de la rébellion. La Rochefoucauld se vit ranger parmi les factieux qui n'inspiraient pas grande appréhension¹ : il fut admis à profiter des avantages de l'amnistie; mais, bien que fort malade de sa blessure, il refusa par fierté la grâce qu'on lui voulait faire, aimant mieux suivre, s'il le fallait, jusqu'au bout la triste fortune de Condé. Au mois de novembre 1652², il quitta Paris et, muni d'un passe-port, se retira avec sa famille dans la place de Damvilliers, dont le marquis de Sillery, son beau-frère, était gouverneur, et où, en 1650, le chevalier de la Rochefoucauld, qui commandait alors pour le duc son frère dans cette place, avait été livré, pieds et poings liés, aux troupes royales par ses propres soldats³. Là, conjointement avec Condé, il reprit ses intelligences avec les Espagnols⁴; mais il était dans cet état d'épuisement phy-

cite ces vers en note avec des variantes), et ceux de *Mme de Motteville*, tome IV, p. 20 et 21.

1. Le marquis de Montausier, gouverneur d'Angoumois et de Saintonge, alors malade à Angoulême, ne partageait pas, au sujet de la Rochefoucauld, la sécurité de la cour. Voyez ci-après, à l'*appendice* v, 7^o (p. cviii), des fragments de deux lettres écrites par lui à le Tellier, aux dates des 14 et 18 novembre 1652.

2. Gourville dit par erreur (p. 268) : « vers la fin de septembre »; voyez au tome III, p. 113 et 115, les *lettres* 41 et 42, et à l'*appendice* 1 du même tome, p. 268, la *lettre* 18.

3. Voyez les *Mémoires de Retz*, tome II, p. 500, 501 et note 1; tome III, p. 27, 28 et note 1.

4. Sur les engagements pris à cet égard, avant de quitter Bor-

sique et moral qui ne permet aucune action suivie. En novembre même, il tenta de s'aboucher avec Mazarin, à Châlons; mais le Cardinal refusa de le voir; il « lui fit répondre qu'il le remerciait de sa civilité, mais qu'il ne croyait pas à propos qu'il le vit¹. » Durant toute l'année 1653, il ne fut occupé qu'à se guérir et sans doute aussi à méditer sur l'avenir et sur le passé. C'est par mégarde que Gourville dit² qu'il passa toute cette année à Damvilliers; il quitta cette ville aussitôt son accommodement fait et son passe-port obtenu; Gourville lui-même le voit en Angoumois, en se rendant à Bordeaux par ordre du Cardinal, et c'est à Verteuil qu'il lui adresse, de Villefagnan, la nouvelle de la conclusion de la paix, laquelle est du 30 juillet³.

Malgré les vellétés héroïques de sa jeunesse, il n'était point taillé en héros: la réflexion, chez lui, finissait toujours par dominer les autres facultés. Il n'était pas homme à continuer de sang-froid, comme il dit quelque part⁴, ce qu'il avait commencé en colère; il n'avait pas enfin cette infatigable persévérance de Mme de Longueville, qui, à ce moment même, comme pour bien prouver l'indépendance de sa conduite politique, prolongeait, avec Conty et les Ormistes⁵, sa résistance à Bordeaux. Aussi, tout en ayant l'air de se rendre aux vives instances des siens et de ses amis, ne fit-il, au fond, que suivre la pente de son naturel et obéir à ses vœux les plus secrets, quand il entreprit de se dégager honorablement envers la Fronde vaincue et Monsieur le Prince exilé. « La réconciliation avec nos ennemis, a-t-il écrit, n'est qu'un desir de rendre notre condition meilleure, une lassitude de la guerre, et une crainte de quelque mauvais événement⁶. » Ces trois éléments de ré-

deux, et depuis, lorsque les ducs se séparèrent de la princesse de Condé, voyez les *Mémoires de Lenet*, p. 408, 409 et 422.

1. Voyez les *Souvenirs du règne de Louis XIV*, par M. le comte de Cosnac, tome IV, p. 196.

2. *Mémoires de Gourville*, p. 269.

3. *Ibidem*, p. 274, 275 et 283.

4. Voyez les *Mémoires*, p. 336.

5. Voyez, dans *Madame de Longueville pendant la Fronde*, chapitre intitulé : *la fin de la Fronde à Bordeaux*.

6. *Maxime* 82.

simplicité se rencontrèrent dans sa résolution, et tout particulièrement le premier. Un des principaux arguments, et probablement des plus décisifs, qu'on employa pour le « dégager absolument d'avec Monsieur le Prince » était la nécessité d'assurer « le mariage de M. le prince de Marillac avec Mlle de la Roche-Guyon, sa cousine germaine¹, » mariage qui, nous dit Mademoiselle², rétablit la maison de la Rochefoucauld, laquelle « n'étoit pas aisée. » Gourville³, son agent ordinaire, le plus adroit des ambassadeurs officieux, se chargea d'abord de faire agréer à Condé et au général espagnol cette démission, prévue peut-être de tous deux ; puis, ayant réussi de ce côté, il eut recours à l'entremise de M. de Liancourt pour obtenir une entrevue du Cardinal, qu'on représentait comme fort aigri contre le duc de la Rochefoucauld. On vit alors combien importe, en toute affaire épineuse, le choix du négociateur. Mazarin, face à face avec Gourville, se montra plein de bonne grâce et de facilité ; il oublia ses récentes colères, et accorda d'emblée à l'envoyé du Frondeur repenti ce que peut-être il eût refusé au Frondeur lui-même. Il ne posa qu'une condition, futile en apparence, très-sérieuse au fond : c'est que Gourville passerait désormais à son service. Le Cardinal, qui se connaissait en hommes, témoin le choix qu'il fera plus tard de Colbert pour lui succéder, avait deviné tous les services qu'il pouvait tirer par la suite de ce génie souple et industrieux. Ces services furent tels en effet⁴ qu'il serait malaisé de dire qui gagna le plus, après Gourville bien entendu, à cet arrangement, ou de la Rochefoucauld, qui obtint par là le droit de rentrer en France, ou de Mazarin, qui prit à l'illustre factieux son homme d'affaires le plus avisé.

Gourville, il faut lui rendre cette justice, n'abandonna pas

1. *Mémoires de Gourville*, p. 269.

2. Tome III, p. 358.

3. Voyez ses *Mémoires*, p. 269 et suivantes.

4. Quelque temps après, Gourville (voyez ses *Mémoires*, p. 273-286), ayant réussi à entrer dans Bordeaux, sous prétexte d'en retirer les meubles du duc de la Rochefoucauld, fut assez adroit ou assez heureux pour amener le prince de Conty et Mme de Longueville à faire, à leur tour, leur soumission, à la fin de juillet 1653.

tout à fait son ancien maître pour le nouveau. Si actives que fussent ses fonctions auprès de Mazarin, il demeura toujours dévoué à la personne et aux intérêts du duc. « Il n'oublia pas, en aucun temps, qu'il devoit tout à M. de la Rochefoucauld, » dit Saint-Simon dans le portrait qu'il a tracé de lui¹, et où il nous parle, comme d'une chose *prodigieuse*, on le conçoit sans peine, du mariage secret qui l'avait uni, à ce qu'il paraît, à l'une des trois sœurs de M. de la Rochefoucauld (François VII)². « Il étoit, dit-il, continuellement chez elle à l'hôtel de la Rochefoucauld, mais, toujours et avec elle-même, en ancien domestique de la maison. M. de la Rochefoucauld et toute sa famille le savoient, et presque tout le monde; mais à les voir, on ne s'en seroit jamais aperçu. Les trois sœurs filles, et celle-là, qui avoit beaucoup d'esprit, et passant pour telles³ (*pour filles*), logeoient ensemble dans un coin séparé de l'hôtel de la Rochefoucauld, et Gourville à l'hôtel de Condé. »

Notre auteur, qui, au temps où nous voici arrivé, étoit âgé de quarante et un ans, s'étoit retiré dans ses terres, et, tantôt à Verteuil, tantôt à la Rochefoucauld, il y passa plusieurs années dans une solitude relative, dont ses déceptions et aussi sa gêne pécuniaire lui faisoient sentir la douceur non moins que la nécessité. Là, tout en écrivant une partie de ses *Mémoires*⁴, il travailloit à refaire à la fois sa santé et son patrimoine. Grâce à Gourville, qui avoit su amasser, de bonne heure, une très-grosse fortune, il réussit tant bien que mal dans la seconde partie de l'entreprise.

1. *Mémoires de Saint-Simon*, tome III, p. 421-423, édition de 1873. — Voyez aussi, dans les *Causeries du lundi*, de Sainte-Beuve (tome V, p. 283-299, 2^{de} édition), la notice sur Gourville.

2. Voyez ci-dessus, p. XIII.

3. Il y a bien *telles* dans le manuscrit; avec ce pluriel, il faudroit, ce semble, *toutes* après *passant*.

4. Nous renvoyons à la *Notice* spéciale qui est en tête du tome II, pour ce qui concerne ces *Mémoires*, dont Bayle a poussé si loin l'éloge qu'il va jusqu'à nous dire : « Je m'assure qu'il y a peu de partisans de l'antiquité assez prévenus pour soutenir que les *Mémoires du duc de la Rochefoucauld* ne sont pas meilleurs que ceux de César. » (*Dictionnaire*, article CÉSAR, tome I, p. 831, note c, édition de Rotterdam, 1720.)

L'ex-secrétaire nous apprend lui-même qu'en 1657, se trouvant « en argent comptant, » il songea « à traiter des anciennes dettes de la maison de la Rochefoucauld. » Il obtenait « des remises, » qu'il mettait au profit du duc. Il écrit ailleurs, dans ses *Mémoires*, à la date de 1661 : « M. de la Rochefoucauld, n'étant pas trop bien dans ses affaires, me demanda de vouloir bien lui faire le plaisir de recevoir les revenus de ses terres, et de lui faire donner, tous les mois, quarante pistoles pour ses habits et ses menus plaisirs : ce qui a duré jusqu'à sa mort. Non-seulement j'avois soin de faire payer les arrérages, mais encore d'éteindre beaucoup de petites dettes de sa maison, tant à Paris qu'en Angoumois : ce qui lui faisoit un plaisir si sensible, qu'il en parloit souvent pour mieux le témoigner. M. le prince de Marcellae, voulant aller à l'armée, se trouva sans argent ni équipage, et desirant d'y porter un service de vaisselle d'argent, sa famille jugea qu'il lui falloit jusqu'à soixante mille livres : je les prêtai, et elle m'en fit une constitution. Il m'emprunta encore, de temps en temps, jusqu'à cinquante mille livres ; et ayant encore eu besoin de vingt mille livres, je me disposai à les lui prêter ; M. de Liancourt, qui sut jusqu'où ces emprunts alloient, et qu'ils n'étoient pas trop assurés, dit qu'il s'en rendoit caution, pour que je ne pusse y perdre. » La même année, comme la Rochefoucauld délibérait, non sans un crève-cœur bien naturel, s'il ne vendrait pas son bel équipage de chasse, ce fut encore Gourville qui lui épargna cet ennui, en s'accommodant « avec celui qui en avoit soin » et en payant à ce dernier « la moitié de la dépense » par mois et par avance. Enfin, en 1662, le duc, toujours à court d'argent, obtient de l'industriel homme d'affaires qu'il fasse « le salut de sa maison » en lui achetant au prix de trois cent mille livres, c'est-à-dire « au denier trente, » sa terre de Cabuzac, « qui valoit dix mille et quelques livres de rente¹. »

La Rochefoucauld avait lui-même sur le prince de Condé de grosses créances, qui remontaient au temps de la Fronde ; mais l'auguste débiteur ne s'acquittait que fort lentement ; treize ou quatorze ans après la guerre, le duc était encore

1. *Mémoires de Gourville*, p. 322, 345, 356 et 357, 360 et 361.

en instances pour se faire rembourser¹. Gourville rapporte dans ses *Mémoires*² qu'il essaya d'intéresser le surintendant Fouquet³ à la fortune de son premier maître : « Il me rebuta fort, écrit-il, en me disant qu'il savoit bien que M. de la Rochefoucauld n'étoit pas de ses amis; mais il ne voulut jamais s'ouvrir à moi davantage sur cela. » Cette assertion semble pourtant contredite par un document manuscrit qui existe à la Bibliothèque nationale⁴; nous lisons en effet, dans une pièce de la main du docteur Vallant, intitulée : *Mémoire de certaines choses que l'on a trouvées chez M. Fouquet après qu'il fut arrêté* : « On a trouvé une liste de pensionnaires; M. de Beaufort a quarante mille livres, Grandmont (*Gramont*), Clérembault et un autre maréchal de France, a chacun dix mille écus; deux ducs et pairs, *la Rochefoucauld* et un autre, dix mille écus. » Si quelque brouille était survenue depuis entre le duc et Fouquet, il n'y en avait pas moins eu d'abord services et promesses de reconnaissance : « J'ai beaucoup de confiance en l'affection de M. le duc de la Rochefoucauld et en sa capacité, écrit le Surintendant dans le fameux projet intitulé *Secret*, rédigé en 1657, et trouvé à Saint-Mandé⁵; il m'a donné des paroles si précises d'être dans mes intérêts, en bonne ou mauvaise fortune, envers et contre tous, que, comme il est homme d'honneur et reconnoissant la manière dont j'ai vécu avec lui et des (*sic*) services que j'ai eu intention de lui rendre, je suis persuadé que lui et M. de Marcillac ne me manqueroient pas à jamais. » Peut-être faut-il chercher,

1. Voyez au tome III, p. 194, la *lettre* à Guitaut du 20 août 1667, et la note 8 de la page 196.

2. Page 322.

3. On sait que Gourville fut impliqué dans le procès de Fouquet et qu'il eut à se racheter fort cher des poursuites.

4. *Portefeuilles de Vallant*, tome III, fol. 27.

5. Un exemplaire imprimé de ce projet se trouve à la Bibliothèque nationale, *fonds Colbert*, V, n^o 278, fol. 86-93. Il a été publié, presque en entier, par P. Clément dans la *Notice sur Fouquet* (p. 41 et suivantes) qui est en tête de son *Histoire de Colbert*; puis intégralement par M. Chéruel dans ses *Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet*, tome I, *Appendice*, p. 488-501.

avec Gourville¹, un motif du refroidissement de Fouquet pour notre duc, dans les intrigues de l'abbé, frère du premier, lié, comme nous le voyons dans les *Mémoires de Mademoiselle*², avec la Rochefoucauld.

C'est l'année qui suivit la disgrâce de Fouquet et la mort de Mazarin, que la Rochefoucauld reçut du Roi une marque éclatante de faveur : il fut promu, en décembre 1662, à l'ordre du Saint-Esprit. Plus tôt, le 11 juillet 1659, il avait obtenu une pension de huit mille livres³. Dans les années un peu antérieures, nous ne trouvons, en ce qui le concerne, qu'un petit fait à noter : Mme de Motteville nous dit qu'il fut très-assidu auprès de la reine Christine de Suède, pendant son séjour à Paris, en 1656⁴.

Arrêtons-nous un instant sur cette date de 1662 : on n'est encore qu'à dix années de la minorité, et l'on s'en croirait à un siècle. Mazarin est mort, le règne personnel de Louis XIV est commencé. Les factieux de la Régence n'ont pas seulement cessé d'être dangereux, mais, ce qui est, à toutes les époques, le signe d'une complète restauration du pouvoir, ils ont même cessé de le paraître. Encore quelques années, et Gourville, parlant des troubles de la Fronde, aura peur qu'on ne le soupçonne de narrer des légendes, et il écrira ces lignes significatives : « Les vieux qui ont vu l'état où les choses étoient dans le Royaume ne sont plus, et les jeunes, n'en ayant eu connoissance que dans le temps que le Roi a rétabli son autorité, prendroient ceci pour des rêveries, quoique ce soit assurément des vérités très-constantes⁵. »

La royauté est redevenue, non pas seulement une réalité, mais une personne. Les parlements ne songent plus à jouer le rôle d'états généraux ; ils ne sont plus que de dociles chambres d'enregistrement. La Fronde a fini par l'épuisement même des passions et des convoitises personnelles qui en avaient faussé l'esprit et l'objet ; elle s'est abîmée dans la lassitude gé-

1. *Mémoires de Gourville*, p. 319-322. — 2. Tome III, p. 90.

3. Bibliothèque nationale, *fonds Gaignières*, Fr. 21 405, p. 567.

4. *Mémoires de Mme de Motteville*, tome IV, p. 65.

5. *Mémoires de Gourville*, p. 243.

nérale et le discrédit. Des héros de la veille, les uns se sont aussitôt rangés aux côtés du monarque, les autres, les plus compromis, ont d'abord reçu l'ordre d'aller dans leurs terres, et les esprits comme les temps sont si bien changés, que ces mêmes seigneurs qui naguère, au moindre froissement d'amour-propre, pensaient punir le pouvoir en se retirant avec hauteur dans leurs gouvernements ou leurs fiefs, se regardent à présent comme trop punis d'y rester; aussi ont-ils hâte d'être pardonnés, de revenir à la source des faveurs, de quêter un regard du maître, de se trouver, dit le fabuliste,

... Au coucher, au lever, à ces heures
Que l'on sait être les meilleures¹.

Le prince de Condé est rentré en France depuis deux ans; il a désavoué le passé devant le Roi, qui lui a fait bon accueil, se bornant à lui dire fièrement: « Mon cousin, après les grands services que vous avez rendus à ma couronne, je n'ai garde de me ressouvenir d'un mal qui n'a apporté du dommage qu'à vous-même². » Monsieur le Prince n'a plus cette morgue hautaine et ce ton de raillerie blessant qui avaient rebuté jadis jusqu'à ses amis les plus chauds. Il s'efface devant le Roi et les ministres; au Conseil, où son rang lui donne place, c'est à peine s'il émet une opinion, et surtout s'il ose la soutenir, à moins de la savoir approuvée³.

1. La Fontaine, livre VII, fable XII: *l'Homme qui court après la Fortune et l'Homme qui l'attend dans son lit*, vers 39 et 40.

2. *Histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé*, par Pierre Coste, dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France*, 2^{de} série, tome VIII, p. 250. — Cette histoire, imprimée, pour la première fois, à Amsterdam, en 1692, est suivie d'une série de portraits des hauts personnages du temps.

3. La duchesse de Châtillon, une ancienne amie des mauvais jours, lui ayant reproché une fois de ne pas tenir son rang, il lui répondit: « Madame, je n'ignore pas ce que vous venez de me représenter, et assurément je n'ai pas besoin qu'on m'invite à faire valoir l'autorité qui est due à ma naissance; j'y serois assez porté de moi-même, si le Roi étoit moins jaloux de son pouvoir et moins heureux qu'il n'est; mais aussi, Madame, si vous connoissiez son humeur comme je la connois, vous me parleriez d'une autre manière que vous ne faites. » (*Pierre Coste, ibidem*, p. 251.)

En son particulier, Condé continue, suivant l'expression de Sully, le *bon ménage* de son père. « Il prend connoissance exacte de tout ce qui se passe dans sa maison, et, après la grande alliance qu'il a faite de son fils unique avec une princesse de la famille Palatine, il ne pense plus qu'à leur amasser de quoi fournir à l'illustre dépense qui se fait dans cette éclatante maison¹. »

Le duc d'Orléans, cet autre héros de la Fronde, est mort (1660) à l'âge de cinquante-deux ans, dans une fervente contrition du passé². Retiré à Blois et continuant de suivre les sentiments et les goûts de ceux qui étaient auprès de lui, il s'était modestement attaché à la botanique et à la connaissance des médailles : « occupations peu convenables à un prince, » ajoute naïvement l'auteur de l'*Histoire de Condé*³.

Le prince de Conty, marié à une nièce de Mazarin, ne se montre pas moins doux et moins débonnaire; il a seulement conservé de sa jeunesse des goûts qui rappellent son premier état d'homme d'Église. « Il est très-savant en toute sorte de sciences, et s'est fait admirer publiquement dans la plus célèbre assemblée de l'Académie par son grand esprit et pour sa capacité à traiter des plus hautes matières de la théologie⁴. » Il publiera sous son propre nom, dans quelques années (1667), un livre des plus édifiants sur les *Devoirs des grands*. Surtout l'auteur contemporain ne tarit pas sur la vertu et la salutaire influence de sa femme : « Par elle, il a sauvé la vie à un million de personnes pendant la famine, et a contribué au salut de plusieurs âmes qu'elle a attirées à l'odeur de la vertu; si bien que ce prince et cette princesse sont aujourd'hui les vrais miroirs de la piété dans la grandeur et dans les richesses⁵. » Voilà certes un genre de gloire auquel n'avait point visé tout d'abord l'adorateur de Mlle de Chevreuse, le lieutenant de la Fronde en Guyenne.

Mme de Longueville, de son côté, étonne le monde par son

1. *Archives curieuses de l'Histoire de France, les Portraits de la cour*, au tome cité, p. 389.

2. Voyez les *Mémoires de Mme de Motteville*, tome IV, p. 178-180.

3. *Histoire de Louis de Bourbon*, *ibidem*, p. 252.

4. *Les Portraits de la cour*, *ibidem*, p. 391.

5. *Ibidem*, p. 391 et 392.

esprit de pénitence; elle a prouvé d'abord, en revenant auprès de son mari, que nul sacrifice, si pénible qu'il fût, ne coûtait à son repentir. Cette année même, 1662, elle vient de faire sa confession générale à M. Singlin¹. Elle mettra autant d'ardeur à donner à Dieu la seconde moitié de sa vie qu'elle en a mis à donner aux hommes la première; elle conduira la piété « à tambour battant², » comme elle a jadis conduit l'amour et l'ambition, et bientôt elle méritera d'être vantée pour son austère vertu³.

Mademoiselle, dont le canon de la Bastille *a tué le mari*⁴ et qui a refusé d'épouser le roi d'Angleterre, s'est tournée aux belles-lettres. Son humeur est toujours « impatiente. Il est... difficile, lisons-nous dans les *Portraits* précités⁵, que son cœur altier se puisse soumettre à la domination d'un homme, quelque noble, quelque puissant qu'il puisse être. »

Retz, obligé de donner sa démission d'archevêque de Paris, s'est retiré (1662), en exil, dans sa seigneurie de Commercy. Comme la Rochefoucauld, n'ayant pu être homme d'État, il deviendra, par pis aller, un grand écrivain.

La maison de Vendôme est venue, elle aussi, à résipiscence. Le duc César jouit d'une grande faveur; son fils aîné ne se mêle plus d'intrigues; il passe le temps fort en repos, dans son gouvernement de Provence; la survivance de la grand'maîtrise de la navigation a été accordée au second fils de César, le fameux Beaufort; l'ancien *roi des Halles* commande maintenant les vaisseaux de Sa Majesté contre les pirates de Tunis et d'Alger.

1. Voyez le *Supplément au Nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame de Port-Royal*, 1735, in-4°, p. 137 et suivantes, *Retraite de Mme la duchesse de Longueville*.

2. C'est l'expression de Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, dans ses *Mémoires* (édition de 1828, tome II, p. 242); il ajoute méchamment (p. 243 et 244) que « M. Arnauld, son directeur, étant devenu son amant spirituel, elle en étoit folle, comme elle l'avoit été, en d'autres temps, du duc de la Rochefoucauld. »

3. Voyez les *Mémoires de Mademoiselle*, tome IV, p. 271.

4. D'après le mot communément prêté à Mazarin : voyez V. Cousin, *Madame de Longueville pendant la Fronde*, p. 159.

5. *Archives curieuses, ibidem*, p. 394.

La maison de la Tour n'est pas moins obéissante; le duc de Bouillon est mort; son cadet, Turenne, ne songe plus qu'à battre les ennemis du Roi, qu'à rivaliser de gloire militaire avec Condé.

Ainsi tous ces Frondeurs, repentis, résignés, ont commencé une vie nouvelle. Les équipées d'autrefois, on s'efforce de les oublier : « c'est, dit encore en parlant de Mademoiselle l'auteur des *Portraits de la cour*, une faute de jeunesse, à laquelle il n'y a plus de remède¹. »

La Rochefoucauld, plus que nul autre, a rompu avec le passé; il aura désormais « cette morale des honnêtes gens, » qu'il n'avait pas eue jusque-là²; à l'écart des brigues comme des honneurs, il va rentrer dans sa vraie nature. Cette seconde partie de sa vie, pour être paisible, ne sera point vide; tout intime et toute retirée, elle justifiera ce mot d'un personnage du *Grand Cyrus*³, que « rien n'occupe davantage qu'une longue oisiveté. »

III

À l'époque où le duc prenait sa retraite forcée des intrigues, la littérature n'était pas moins changée que le reste; Corneille, Descartes, Pascal avaient rempli la première moitié du dix-septième siècle; l'auteur du *Cid*, après la Fronde, est sur son déclin⁴; Descartes est mort, en Suède, depuis douze années; quant à Pascal, il s'éteint, en 1662, à Port-Royal, où il s'était retiré dès 1654. La seconde période littéraire du siècle est ouverte: Bossuet a commencé de prêcher devant Louis XIV (1662), dans la chapelle du Louvre; il a prononcé,

1. Comparez les *Mémoires du marquis de la Fare*, p. 151. — La Rochefoucauld semble avoir exprimé toute la philosophie de ce renoncement dans sa 19^e réflexion diverse : *De la retraite* : voyez ci-après, p. 345.

2. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, tome III, p. 275.

3. Tome X, livre II, édition de 1653, p. 675.

4. On sait que le *Cid* est de 1636, *Héraclius* de 1647; entre ces deux dates se placent *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte* (1639, 1640), puis *Pompée*, le *Menteur*, *Rodogune* (1641-1645).

à la fin de la même année, sa première oraison funèbre¹, et la cour et la ville se pressent à ses sermons; Boileau écrit ses premières satires²; Racine s'apprête à débiter³; et Molière vient de s'établir à Paris et d'inaugurer la comédie de mœurs⁴.

Près de cette littérature à la forte séve fleurit une littérature d'un genre plus menu, éclose, en pleine conversation, dans la tiède atmosphère des ruelles et des salons : c'est à celle-là que se rattache le nom de la Rochefoucauld. A la controverse, à la passion polémique, fort à la mode au seizième siècle, le dix-septième avait substitué, pour un temps, la causerie aimable et enjouée. De 1631 à 1634, le fameux hôtel de Rambouillet fut le cercle brillant où l'on se forma à la décence, au bel air, à la politesse et à la galanterie. L'honnête homme par excellence pour cette société était précisément celui qu'a défini l'auteur des *Maximes* et dont il semble avoir aspiré lui-même à présenter le type : de la hauteur dans les sentiments, de la bravoure, de grandes manières, de la libéralité, avec une pointe de persiflage dans l'esprit; c'était le mélange, d'ailleurs voulu et prémédité, du genre espagnol et de l'italien avec le bon goût français, le bon goût d'alors. Quant à la théorie de la *spiritualité de l'amour*, dont Julie d'Angennes força le pauvre Montausier à faire l'expérience durant quatorze ans, elle eut généralement plus de succès dans les livres que dans la pratique; on a vu que la Rochefoucauld, pour son compte, ne se crut point obligé de pousser par l'exemple à la propagation de cette doctrine outrée.

Les habitués les plus célèbres de l'hôtel de Rambouillet furent, dans la première période : Mlle de Scudéry, Balzac⁵, Voiture⁶, Conrart, Patru, Scarron, Rotrou, Bensserade, Saint-Évremond et Ménage. L'auteur de *Mélite*, puis du *Cid* et d'*Horace*, y venait lire ses pièces; les hommes les plus graves, les meilleurs esprits, étaient alors pleins de vénération pour cette sorte d'académie, qui, ayant entrepris, en haine de ce qui lui

1. Celle du P. Bourgoing, 4 décembre 1662.

2. 1660 à 1668.

3. *La Thébaïde* est de 1664, *Alexandre* de 1665, *Andromaque* de 1667.

4. En 1659, avec *les Précieuses ridicules*.

5. Mort en 1654. — 6. Mort en 1648.

semblait trivial, de *dé vulgariser* l'esprit et le langage, fit la faute de dépasser le but et d'exagérer la réforme. Mme de Longueville, au temps où elle était encore Mlle de Bourbon, avait paru dans ce salon littéraire¹; la Rochefoucauld lui-même l'avait traversé à dix-huit ans, à côté du futur duc de Montausier, âgé de vingt et un ans. Puis les guerres civiles de la Régence étaient venues suspendre ces réunions. Les gentilshommes, encouragés par les belles *alcovistes*, étaient allés tirer l'épée pour ou contre la cour; dès lors, « le temps de la bonne Régence » était fini². La belle Julie elle-même avait quitté Paris pour suivre son mari M. de Montausier dans son gouvernement d'Angoumois. Après la Fronde, l'hôtel de Rambouillet rouvrit ses portes, mais sans retrouver sa vogue et son éclat; il s'était d'ailleurs formé, à côté du cercle de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, des cénacles imitateurs qui oubliaient malheureusement les défauts de la société mère, sans en garder les qualités; le purisme y devint de l'affectation, et le bon air de la minauderie. La province, de tout temps en retard, eut ses ruelles, juste au moment où les ruelles devenaient de plus en plus « précieuses » et même « ridicules ». Ce sont ces sociétés d'admiration mutuelle, c'est cette « préciosité » en quelque sorte de reflet que raille Molière dès 1659, dans sa célèbre comédie. A Paris, la plupart des chevaliers et des suivantes d'*Arthénice* tenaient salon à leur tour, Mlle de Scudéry, Mademoiselle de Montpensier, Mmes de Sablé, de la Fayette, de Sévigné. La Rochefoucauld est l'hôte le plus assidu et le plus fêté de ces nouvelles réunions, où il a, tour à tour, deux femmes pour *Égéries*³, d'abord Mme de Sa-

1. Voyez V. Cousin, *la Jeunesse de Mme de Longueville*, 7^e édition, p. 147-151.

2. On connaît les vers de Saint-Évremond :

J'ai vu le temps de la bonne Régence,
Temps où régnoit une heureuse abondance,
Temps où la ville aussi bien que la cour
Ne respiroient que les jeux de l'amour.

(*Épître à Ninon de l'Enclos, Oeuvres mêlées de Saint-Évremond*, édition de M. Giraud, tome II, p. 539.)

3. « On pourrait donner à chacune des quatre périodes de la vie de M. de la Rochefoucauld le nom d'une femme, comme Héro-

blé, la *Parthénie* du *Grand Cyrus*, dans le salon de laquelle il fait ou trouve en grande partie ses *Maximes*, puis la comtesse de la Fayette, auprès de laquelle il les revoit et les corrige dans une intimité de quinze années.

Dès 1659, la marquise de Sablé, atteinte de cette mélancolie janséniste qui s'emparait, comme une sorte de pieuse contagion, des grandes dames du temps, avait quitté la place Royale, où elle recevait l'élite de la société lettrée, pour se retirer au faubourg Saint-Jacques, à Port-Royal de Paris, dans un corps de logis qu'elle s'était fait bâtir, « à la fois séparé du monastère, et renfermé dans son enceinte¹. » Là elle sut mêler agréablement les devoirs du monde à ceux de la piété. A part certains accès, certaines vapeurs soudaines de dévotion claustrale², on peut dire qu'elle ne tenait d'abord qu'à demi à l'austère maison : son esprit, comme sa demeure, avait fenêtres donnant sur la communauté, mais porte ouverte sur le monde. La marquise paraît n'avoir rien changé, dans sa retraite, aux délices vantées de sa table ; elle avait beau faire, disait ce spirituel bossu Pisani, le diable ne voulait point sortir de chez elle : « il s'était retranché dans la cuisine³. » Mme de Sablé, née avec le siècle, n'avait

dote donne à chacun de ses livres le nom d'une muse. » (Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*, édition de 1845, p. 262, dans l'article LA ROCHEFOUCAULD, placé à la suite de celui de MME DE LA FAYETTE, et publié d'abord dans la *Revue des Deux Mondes* de janvier 1840.)

1. V. Cousin, *Madame de Sablé*, 3^e édition, p. 100.

2. Ses amis se plaignent souvent soit de son silence, soit de n'être pas admis auprès d'elle : voyez, au tome III, les *lettres* 66, 69, 78, 79.

3. Les portefeuilles manuscrits du docteur Vallant (Bibliothèque nationale, Fr. 17 044-17 057), qui fut, on le sait, le médecin et le secrétaire de Mme de Sablé, sont pleins de détails curieux à cet égard. La marquise tenait école de cuisine et de drogueries fines ; elle échangeait avec ses amis toutes sortes de secrets culinaires et de recettes pharmaceutiques ; tantôt il s'agit d'un hydromel, « aussi bon, dit Vallant, que le meilleur vin d'Espagne, » tantôt d'une pomme, d'une pâte, d'une marmelade, ou d'une omelette singulièrement compliquée ; on trouve aussi des instructions sur la façon de mariner le mieux possible un aloyau ou une poitrine de mouton ; puis un mémoire en deux pages in-folio, « sur les moyens de tenir le ventre libre, » etc. Voyez lesdits portefeuilles, entre autres, tome IV, fol. 171, 177, 317 ; tome IX, fol. 80, 299, 304. — Or la

point trempé dans la Fronde¹; c'était, avant tout, un esprit sain, exempt de chimères, sans inclinations héroïques et d'un équilibre parfait; une puriste, du reste : à cela seul on s'apercevait qu'elle avait jadis fréquenté l'hôtel de Rambouillet. Qui donc n'y avait point fait son stage de belles-lettres? Mme de Sévigné elle-même ne se souvenait-elle pas en souriant d'avoir été une précieuse? Le salon de Mme de Sablé offrait donc le charme d'un coin neutre, d'un terrain de conciliation, où le mérite personnel était tout. Dans ce milieu choisi, la Rochefoucauld, sans y penser, pour ainsi dire, se fit homme de lettres.

« J'écris bien en prose, je fais bien en vers², dit-il (ci-après, p. 8) dans son *Portrait fait par lui-même*, dont nous parlerons tout à l'heure, et si j'étois sensible à la gloire qui vient de ce côté-là, je pense qu'avec peu de travail je pourrois m'acquérir assez de réputation. » La gloire du prosateur repose sur les plus solides fondements; nous avions espéré pouvoir aussi donner à nos lecteurs le moyen d'apprécier sinon le poète éminent, au moins l'habile versificateur. Nous savions qu'un recueil manuscrit de pièces de vers portant le nom de la Rochefoucauld était aux mains d'un érudit qui se proposait d'en faire l'objet d'un sérieux examen; il nous avait, nous pouvons dire, promis de publier dans notre Collection, comme annexe aux *OEuvres*, le fruit de son travail, accompagné des pièces qu'il jugerait authentiques. Nous avons en vain attendu plusieurs années; nous n'avons pas même pu voir le manuscrit, savoir d'où il venait, si c'était celui où M. Charavay avait reconnu l'écriture du duc, le recueil de poésies mentionné par Cousin dans son histoire de *Madame de Sablé*³, et que M. Éd. de Barthélemy croit être le volume C disparu, nous dit-il, de la bibliothèque de

Rochefoucauld, comme bien des goutteux, dit-on, était très-friand (voyez, dans notre tome III, p. 148-164, les *lettres* 65, 69, 70 et 74); la bête en lui, non moins que l'esprit, trouvait son compte dans l'hospitalière maison du faubourg Saint-Jacques.

1. Voyez *Madame de Sablé*, chapitre III.

2. Nous ne trouvons dans les *Lettres* à rapprocher de ces mots : *en vers*, qu'un passage de la 54^e, à Esprit, dont on peut induire qu'il est auteur d'un livret d'opéra, qu'il communique à celui-ci et à Mme de Sablé, pour en avoir leur avis.

3. Page 146, note 1.

la Roche-Guyon¹. Le lecteur partagera nos regrets, qu'il était de notre devoir de lui exprimer : non pas que dans ce mystérieux recueil, s'il est vraiment de la Rochefoucauld, on puisse s'attendre à trouver la verve et le souffle poétiques; mais il eût été, en tout cas, curieux de voir si notre auteur mettait dans sa versification ces qualités délicates de style et ce souci minutieux de la forme par lesquels se distinguent les *Maximes*.

C'était alors le plus beau moment de cette littérature aimable et facile qui, née à l'hôtel de Rambouillet, se développa, côte à côte, avec les romans de longue haleine mis à la mode par d'Urfé². Chez la belle Arthénice, c'était de petits vers, de sonnets, de rondeaux, de quatrains que les beaux esprits faisaient assaut. Parfois on rédigeait en forme de roman des histoires véritables du temps³. Ailleurs, au Luxembourg, chez Mademoiselle de Montpensier, on cultivait le genre des *Portraits*. La Rochefoucauld, qui fréquenta aussi ce salon, s'y peignit lui-même en passant⁴. Enfin, chez Mme de Sablé, on jouait aux *sentences* et *maximes*, et c'est là qu'à force, en quelque sorte, de se piquer au jeu, notre auteur a fait le beau livre que l'on connaît. « Ôtez la société du Luxembourg, dit avec raison Cousin, et les *Divers Portraits* de Mademoiselle, vous n'auriez jamais eu le *Portrait de la Rochefoucauld par lui-même*; de même, ôtez la société de Mme de Sablé et la passion des sentences et des pensées qui y régnait, jamais la Rochefoucauld n'eût songé ni à composer ni à publier son livre⁵. »

Cela est vrai, et l'illustre fortune de ce livre des *Maximes* n'en doit pas faire oublier l'origine un peu frivole. En littérature comme en politique, la Rochefoucauld, esprit vif, éveillé, ingénieux, est homme d'occasion, n'a ni l'attaque ni l'initiative; il vient ici à la suite d'une femme, et d'un écrivain de troi-

1. *Oeuvres inédites de la Rochefoucauld*, Préface, p. 7 et 8.

2. *L'Astrée*, 1610.

3. Voyez, au chapitre III de la *Jeunesse de Mme de Longueville*, p. 257-265, l'*Histoire d'Agésilan et d'Isménie*.

4. *Portrait du duc de la Rochefoucauld fait par lui-même*, publié en 1659, dans un recueil intitulé : *Recueil des portraits et éloges en vers et en prose* : voyez ci-après (p. 1-11) ce portrait et la notice qui le précède.

5. *Madame de Sablé*, 2^{de} édition, p. 137.

sième ordre, Mme de Sablé et Jacques Esprit¹; mais cette fois du moins, plus heureux et plus habile que dans les intrigues de la Fronde, il ne tarde pas à devancer ses guides, à prendre le pas, et, dès qu'il l'a pris, il le garde. Imitateur quant au genre, n'ayant pas même toujours le mérite de l'idée, il a celui de la mise en œuvre; avec un talent merveilleux, il travaille et cisèle la matière légère que parfois d'autres lui ont fournie : *in tenui labor, at tenuis non gloria*², et, chose rare en tous les temps, d'un succès de salon et de ruelles il se fait un titre de gloire que le temps a confirmé.

Il serait oisieux de revenir en détail sur la façon dont furent composées les *Maximes* de la Rochefoucauld; c'est un chapitre de notre histoire littéraire aujourd'hui connu de tout le monde, et que chacun peut reconstruire à l'aide du recueil de *lettres* publié dans le tome III de notre édition. Un sujet de sentence, mis sur le tapis, soit chez le duc³, soit chez Mme de Sablé, dans son salon du faubourg Saint-Jacques, était discuté en petit comité; chacun donnait son mot, son avis; le travail se continuait même par lettres, comme le prouve la correspondance de la Rochefoucauld⁴. Pour ce dernier, cette sorte de critique à la ronde était la pierre de touche; le goût sûr de

1. L'année même de la mort de Mme de Sablé (1678), on publia un petit recueil de ses *Maximes et Pensées diverses* : « C'est plus judicieux que piquant, dit Sainte-Beuve; le tour y manque, ou du moins n'y est pas excellent. Ce sont des épreuves d'essai : la Rochefoucauld seul a la médaille parfaite. » (*Port-Royal*, tome V, p. 69.) — Le livre d'Esprit a pour titre : *la Fausseté des vertus humaines*, 2 vol. in-12, Paris, 1677-1678.

2. Virgile, *Géorgiques*, livre IV, vers 6.

3. Il logeait à la fin de sa vie, comme nous le voyons par son acte de décès (ci-après, p. xcii, note 4), et sans doute habita dans ses dernières années, rue de Seine, dans l'ancien hôtel de Liancourt, devenu l'hôtel de la Rochefoucauld en 1674, à la mort de son oncle maternel, Roger du Plessis (voyez notre tome III, p. 16, note 1), qui eut pour unique héritière sa petite-fille, mariée, en 1659, à François VII, fils de notre auteur : voyez ci-après l'*appendice* vi (p. cx).

4. On voit dans le tome XIII, fol. 122, des *Portefeuilles de Vallant*, qu'il y avait comme un greffier de ces sentences; à la fin d'une copie de lettre, non signée, se lisent ces mots : « Je vous supplie, Madame,

Mme de Sablé la rendait très-propre à cette entremise littéraire ; mais, il ne faut pas s'y tromper, lorsque la sentence, après avoir couru les salons et les alcôves, revenait à la Rochefoucauld, celui-ci, par un dernier tour de main, lui imprimait définitivement la marque propre de son style et de son humeur. « Il y a, lisons-nous dans *le Grand Cyrus*¹, un biais de dire les choses qui leur donne un nouveau prix ; » c'est par ce biais, dans la bonne acception du mot, que triomphait le noble écrivain. Formé non par l'étude, mais par l'expérience des intrigues, il mit tout de suite dans son style ces facultés de finesse un peu subtile et de réflexion laborieuse, cet art poussé jusqu'à l'artifice, qu'il avait en vain déployés pour sa fortune politique. Ces maximes cherchées, trouvées, élaborées une à une, allaient merveilleusement à son esprit indolent et mélancolique, qui avait une admirable pénétration, mais qui, ce semble, manquait d'étendue, qui excellait dans le détail, mais que nous ne voyons apte à rien concevoir d'ensemble. N'avoir à la fois qu'une seule idée, qu'on tourne et retourne en tous sens, arriver par ce labeur patient, qui, au fond, est plaisir plus encore que labeur, à ce qu'on appelait *le grand fin, le fin du fin* : quelle manière douce et commode d'être occupé, très-occupé même, au hasard et au jour le jour, pour un homme qui, de sa vie, n'avait eu dans sa conduite ni plan ni méthode ! quelle occasion aussi de se soulager des mécomptes subis, de calomnier les hommes pour se venger de ne les avoir pu gouverner, d'ôter les masques enfin et de faire voir ces *dessous de cartes* dont parle Mme de Sévigné² !

Il y avait bien six ou sept ans que la Rochefoucauld travaillait à ses *Maximes*, lorsqu'il se résolut à les publier. Elles parurent en 1665, la même année que les *Contes de la Fontaine*. On sait qu'à ce moment solennel de la mise au jour, il y eut, sous la présidence de Mme de Sablé, une dernière consultation des beaux esprits des deux sexes : la comtesse de Maure, la princesse de Guémené, la duchesse de Liancourt, Mme de

de vouloir bien donner à celui qui a le greffe de nos sentences copie de celles que je vous envoie, en cas que vous les approuviez. »

1. Tome X, livre II, p. 892.

2. Lettre du 24 juillet 1675, tome III, p. 522.

Schonberg, Éléonore de Rohan, et Mme de la Fayette s'exprimèrent sur l'ouvrage avec plus ou moins de franchise et de vivacité¹. Les hommes, en général, approuvaient; mais les femmes se trouvaient prises au dépourvu. Tant que les *Maximes* avaient été colportées de bouche en bouche et la porte close, toutes les belles amies de l'auteur les avaient goûtées sans trop de scrupule; mais c'est une terrible chose qu'un livre imprimé; on découvrit tout à coup, et non sans raison, bien des pensées scabreuses dans ces sentences qui désormais allaient courir librement le monde. Le moyen que ces grandes dames misent ou parussent mettre leur visa à certaines maximes sur l'honnêteté et la chasteté des femmes, telles que la 204^e et la 205^e, qui sont dans le manuscrit autographe, se trouvent déjà dans la 1^{re} édition et ont dû leur être communiquées²?

De là, dès cette première épreuve, dans ce tribunal intime, une pluie de critiques et de réfutations; l'ouvrage ayant été composé, préparé du moins, en commun, on craignait de se voir compromis dans une sorte de complicité avec l'auteur. Heureusement les *Maximes* n'en furent pas moins imprimées, mises en vente, et eurent, en peu d'années, un grand nombre d'éditions, que la Rochefoucauld revit avec soin. A vrai dire, il passa le reste de ses jours à perfectionner et à refaire son œuvre; il se concentra tout entier dans ce livre, je ne dirai pas le plus vrai, le plus confirmé par l'universelle expérience humaine, mais le plus éprouvé et, si l'on veut me permettre cette expression, le plus *vécu* qui fut jamais. Les *Maximes*, en effet, ce sont encore des *Mémoires*, mais des *Mémoires* hachés menu. Sous la gravité épigrammatique du trait tient souvent tout un épisode de l'histoire d'une âme, et la confidence est d'autant plus intime et précieuse qu'elle semble être mieux couverte sous l'apparente généralité de l'idée. Ce livre, c'est là son charme et aussi son défaut, n'est qu'une suite d'observations particulières, l'œuvre, comme dit Sainte-Beuve, d'« un

1. Voyez ci-après, à la fin du tome I, p. 371-399, les *Jugements des contemporains sur les Maximes*.

2. Voyez ci-après, aux pages 111 et 112, et à la note 1 de la page 112. Nous ne parlons pas de la *maxime* 367 (p. 173), bien moins respectueuse encore; elle n'a paru que dans la 4^e édition.

grand observateur positif¹; » une réunion de souvenirs et d'impressions individuelles, érigées en vérités absolues, ou faussées, dénaturées d'une autre manière, par les exigences d'un badinage de salon. La Rochefoucauld n'y peint pas l'homme en général, comme Pascal², mais seulement la cour et la ville; sous mainte *maxime* se place, comme de lui-même, un nom propre, et la clef, pour une bonne partie de l'ouvrage, est facile à faire. Ces sentences sont vraies, si l'on veut, mais d'une vérité passagère et étroite, qui ne dépasse pas tel moment et tel personnage. Se laisser prendre à cet air de généralité que la Rochefoucauld a donné à ses *Maximes*, ce serait aller au delà des vues qu'avait et avouait l'auteur lui-même. Si son expérience et ses rancunes y ont souvent déposé des opinions malignement acquises sur les hommes et les choses, il arrive souvent aussi que chez lui l'artiste, le bel esprit sacrifie la vérité à la saillie. Ôtez les ciselures du style et l'appareil laborieux de profondeur, que reste-t-il en beaucoup d'endroits? un fond banal et commun. Ôtez l'écrivain, que demeure-t-il du penseur? un homme qui a découvert la malice des singes et le venin des serpents. Son originalité n'est guère que d'avoir retrouvé ou mis partout cette malice et ce venin. Le public du temps ne s'y est pas trompé: dans ces sentences absolues et tranchantes, dans cette théorie tout d'une pièce, il n'a vu qu'une forme piquante et paradoxale sur une matière assez indifférente en soi; ce qu'il y avait pourtant de sérieux dans l'œuvre, c'était le dépit dont, après tout, la Rochefoucauld, plein d'une « amertume sans mélange³, » s'était ainsi soulagé.

Peu à peu, les relations, d'abord très-suivies, devinrent plus rares entre Mme de Sablé et la Rochefoucauld; l'étroite liaison de la marquise avec Mme de Longueville, rattachée à Port-Royal par sa pénitence, contribua sans doute à éloigner le duc de la compagnie du faubourg Saint-Jacques. Vers la fin de l'année 1665, la Rochefoucauld, qui n'avait eu jusqu'alors qu'un commerce de politesse avec Mme de la Fayette, se rap-

1. *Port-Royal*, tome III, p. 238.

2. Voyez *ibidem*, p. 427 et suivantes.

3. *Ibidem*, tome I, p. 408.

proche d'elle de plus en plus, et, en 1665, 1666, l'intimité semble être complète. Sainte-Beuve, dans son article sur Mme de la Fayette¹, a déduit cette date de 1665, 1666, d'une lettre écrite par elle à Mme de Sablé, qu'il avait trouvée à la Bibliothèque royale². On voit par cette lettre, dit-il, « que vers le temps de la publication des *Maximes* (1665), et lors de la première entrée dans le monde du comte de Saint-Paul (*le second fils de Mme de Longueville, dont notre duc passait aux yeux de tous pour être le père*), il était bruit de cette liaison (*devenue intime*)... comme d'une chose assez récemment établie. Or la publication des *Maximes* et l'entrée du comte de Saint-Paul dans le monde, en la rapportant à l'âge de seize ou dix-sept ans (*il était né le 28 janvier 1649*), concordent juste et donnent l'année 1665 ou 1666. » Segrais nous dit³, et, après lui, Auger⁴ et Petitot⁵, que « leur amitié a duré vingt-cinq ans, » ce qui la fait remonter dix ans plus haut, à 1655, puisque la Rochefoucauld mourut en 1680. Les deux témoignages ne nous paraissent pas précisément contradictoires : de bonnes et amicales relations ont pu exister dès 1655, c'est-à-dire dès le temps même du mariage de Mme de la Fayette; mais l'intimité plus étroite, donnant lieu aux *dits*,

1. Cet article, publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} septembre 1836, a été inséré dans le recueil intitulé *Portraits de femmes*; l'endroit auquel nous renvoyons se trouve aux pages 524-526 de la *Revue*, et aux pages 235-238 de l'édition de 1845 dudit recueil de *Portraits*.

2. Nous donnons cette lettre, ci-après, à l'*appendice VII* (p. cxi), et M. Gilbert a cité (p. 374 et 375) des extraits de deux autres lettres qui confirment, croyons-nous, la conjecture de Sainte-Beuve. L'illustre critique se trompait toutefois, comme nous le dirons, quand il croyait avoir le premier découvert cette pièce.

3. *Segraisiana* (1722), p. 102.

4. *Notice sur la vie et les ouvrages de Mme de la Fayette*, p. vi, en tête des *OEuvres*, 1804.

5. *Collection des Mémoires*, 2^{de} série, tome LXIV, *Notice sur Mme de la Fayette*, p. 342. — Le texte de Petitot fixe bien, comme nous le disons, le commencement de la liaison à 1655; mais, en note, une curieuse faute d'impression substitue à cette date la nôtre, 1665.

comme parle la lettre, aux propos du monde ¹, est postérieure de dix années.

La comtesse, mariée en 1655, était veuve : depuis combien d'années? nous ne le savons pas au juste ; mais le plus jeune de ses fils était né en 1659. Elle habitait rue de Vaugirard, en face du petit Luxembourg, un charmant hôtel avec un jardin où il y avait « un jet d'eau, un petit cabinet couvert,... le plus joli petit lieu du monde pour respirer à Paris ². » Là se rencontrait une docte et spirituelle société : Huet, la Fontaine, Ménage, Mme de Sévigné, Segrais, la Rochefoucauld, parfois Monsieur le Prince, « le héros, » dont elle était « si amie, » nous dit Saint-Simon ³, et qui demeurait dans le voisinage. Mme de la Fayette avait toutes les qualités du rôle qu'elle remplit si assidûment auprès de l'auteur des *Maximes* : plus

1. Et ces propos ne ménageaient pas tous la vertu de la comtesse. Un contemporain, le sieur Guillard, écrit, en 1689, dans un article de ses *Généalogies* ^a, que l'on a « fait de petites railleries d'elle parce qu'elle souffroit avec plaisir l'attache que le feu duc de la Rochefoucauld avoit pour elle. » La médisance est moins polie dans une chanson du temps ^b, où Mme de la Fayette est désignée sous le nom de la *nymphé Sagiette* et son ami sous celui du *berger Foucault*; Petitot (tome LXIV, p. 342, note 2) en cite quelques lignes auxquelles le nom propre très-significatif de *Saucourt* (*Soyecourt*) donne un sens fort clair et fort libre.

2. *Mme de Sévigné*, lettre du 24 juillet 1676, tome IV, p. 542. — Mme de la Fayette était fille d'Aymar de la Vergne, maréchal de camp. C'est lui sans doute que la *Topographie historique du vieux Paris*, de MM. Berty et Tisserand (région du Bourg Saint-Germain, p. 328), désigne par ce nom : « le sieur de la Vergne, » comme ayant acheté des religieuses du Calvaire, en 1640 (sa fille avait alors six ans, et quatorze ou quinze quand elle le perdit), une partie d'un grand jardin faisant le coin occidental de la rue Férou. L'acte de décès de Mme de la Fayette dit bien que son hôtel, où elle mourut en 1693, était « rue de Vaugirard, proche la rue Férou » : voyez le *Dictionnaire de Jal*, p. 720 et 721.

3. *Mémoires de Saint-Simon*, édition de 1873, tome IV, p. 397. — Voyez la lettre de *Mme de Sévigné* du 29 juillet 1676, tome IV, p. 549.

^a Bibliothèque nationale, *Fonds Gaignières*, Fr. 25 187, p. 30. Publié dans le *Cabinet historique*, tome IV, 1858, p. 212.

^b *Chansonnier*, Fr. 12639, p. 177.

de solidité que d'éclat, plus de fond sensé que de vivacité d'esprit, une merveilleuse tendresse d'âme unie à « cette divine raison, » que Mme de Sévigné nomme¹ « sa qualité principale. » Elle savait le latin presque aussi bien que Ménage et le P. Rapin, qui le lui avaient appris; mais elle n'en faisait point parade, afin de ne pas attirer sur elle la jalousie des autres femmes. C'était, en outre, une femme d'affaires, ayant l'entente des procès²; son esprit était grand, mais « elle avoit, nous dit Segrain³, le jugement au-dessus de son esprit; elle aimoit le vrai en toutes choses et sans dissimulation. C'est ce qui a fait dire à M. de la Rochefoucauld qu'elle étoit vraie⁴, façon de parler dont il est auteur et qui est assez en usage. »

Née en 1633 ou 1634, elle devait, d'après ce que nous venons de dire, avoir trente-deux ou trente-trois ans quand la Rochefoucauld, âgé, lui, de cinquante-deux ou cinquante-trois, s'abrita définitivement sous son aile. Il semble toutefois que l'ancien Frondeur ait eu, à ce moment même, un vague retour et comme une secousse passagère d'ambition. Nous savons en effet⁵ qu'il brigua, vers 1665, la charge de gouver-

1. *Lettre* du 3 juin 1693, tome X, p. 108.

2. « Mme de la Fayette, qui s'entendoit en toutes choses sans ostentation, s'entendoit aussi en procès, et ce fut elle qui empêcha que M. de la Rochefoucauld ne perdît le plus beau de ses biens, lui ayant fourni les moyens de prouver qu'ils étoient substitués. » (*Segraisiana*, p. 102.) — Gourville, qui eut avec elle quelques aigres démêlés (voyez ci-après, p. LXXXI), notamment à propos de la capitainerie de Saint-Maur, et qui, par suite peut-être, la goûte beaucoup moins que ne fait Segrain, dit dans ses *Mémoires* (p. 459) qu'elle « présumoit extrêmement de son esprit, » puis ajoute malignement : « Elle passoit ordinairement deux heures de la matinée à entretenir commerce avec tous ceux qui pouvoient lui être bons à quelque chose, et à faire des reproches à ceux qui ne la voyoient pas aussi souvent qu'elle le desiroit, pour les tenir tous sous sa main, pour voir à quel usage elle les pouvoit mettre chaque jour. »

3. *Segraisiana*, p. 45.

4. Voyez, dans le *Lexique de Mme de Sévigné*, à l'article VRAI, divers exemples de ce mot appliqué ainsi à des personnes.

5. Voyez, au tome III, p. 185, la *lettre* 87, à Mme de Sablé. — M. Ch. Dreyss, dans son introduction aux *Mémoires de Louis XIV*

neur du Dauphin, laquelle fut donnée, en 1668, au duc de Montausier. Deux ans après, il se rend à l'armée, comme simple volontaire¹, et, malgré la goutte qui le tourmente, il est au camp devant Lille. Au retour, le Roi lui fait un gracieux accueil ; mais, quelles qu'eussent été peut-être ses secrètes espérances, cette reprise de bon vouloir ne profita, pour le moment, qu'à un de ses fils, le troisième, qui fut pourvu de l'abbaye de Fondfroide². La Rochefoucauld se console, avec une philosophie quelque peu mélancolique, de ne pas mieux reconquérir la royale faveur : « Je suis venu ici (*au camp*), écrit-il au comte de Guitaut, et on me traite assez bien. » Il trouvait un doux dédommagement dans l'affection toujours croissante de Mme de la Fayette, qui était pour lui ce que Mme de Maintenon ne fut pas toujours pour Louis XIV vieillissant : elle l'éclairait en le calmant. Bien qu'elle fût « quelquefois lasse de la même chose³, » elle ne se lassa jamais de cette douce occupation ; la Rochefoucauld conserva jusqu'au bout, chez elle, la bonne place auprès du foyer. Ce fut entre eux un échange touchant de protection affectueuse et de reconnaissance attendrie, une de ces amitiés mixtes que rien n'altère. Faits pour se plaire, se goûter, se comprendre, même à demi-mot, ils se laissèrent aller de tout cœur à ce charmant commerce, qui devint bientôt aussi nécessaire à l'un qu'à l'autre⁴. Tous deux avaient horreur du ridicule, de ce ridicule des vieilles gens, dont parlent certaines *maximes*⁵. Mme de la Fayette, dont nous venons de dire l'âge au début de cette amitié, croyait-elle, comme son héroïne la princesse de Clèves, qu'une femme ne peut être aimée, passé vingt-cinq ans⁶? La Rochefoucauld s'imaginait-il, de son côté, avoir mis d'avance

(tome I, p. LXX-LXXIII), insiste sur le peu de vocation de l'auteur des *Maximes* pour de telles fonctions.

1. Voyez, au tome III, p. 194-196, la *lettre* 94, à Guitaut, du 20 août 1667.

2. Il prit le nom d'abbé de Marcillac ; auparavant il se nommait, nous dit son père, M. d'Anville : voyez la même *lettre* 94.

3. *Ibidem*, lettre du 6 mars 1671, tome II, p. 97.

4. *Mme de Sévigné*, lettre du 17 mars 1680, tome VI, p. 312.

5. Voyez les *maximes* 408, 418.

6. Voyez la *Princesse de Clèves* (1678), tome I, p. 120.

entre elle et lui une barrière suffisante par le livre des *Maximes*, ce froid et refroidissant testament d'une âme à jamais désenchantée? En tout cas, ils paraissent s'être engagés l'un avec l'autre sur une sorte de convention tacite, propre à « couper les ailes à l'amour¹, » tout en laissant son plein essor à l'esprit. Jusqu'à quel point cette clause délicate fut-elle observée? Ces longues conversations, ces fines analyses morales où se mêlaient et se délectaient ces deux âmes d'élite, n'aboutirent-elles qu'à des développements littéraires bons à transcrire sur le papier? Ne prit-on rien pour soi de ces beaux sentiments qu'on prêtait aux personnages de romans? Nul ne le sait; nul peut-être n'a le droit de s'en enquérir, car nous sommes ici en présence d'une de ces liaisons nobles et touchantes que la postérité est tenue de respecter comme l'a fait l'élite des contemporains.

Grâce à Mme de la Fayette, la Rochefoucauld, cet homme jadis si inconséquent, si aventureux dans la conduite, devient un modèle de sagesse et de sens rassis. A vrai dire, est toujours mélancolique; mais sa mélancolie n'a rien de morose : c'est le misanthrope le plus serviable et le plus honnête homme qui se puisse voir². Cette politesse accomplie, qu'on avait toujours admirée en lui, s'est affinée davantage encore au contact des femmes et dans l'atmosphère des salons; une plaisanterie de bon ton assaisonne tous ses entretiens. Amoureux, par-dessus tout, de considération, comme au temps de ses chevauchées ambitieuses, il gagne et retient les âmes sans effort. Il y a peu d'hommes dont le commerce soit aussi sûr; tel on l'a trouvé la veille, tel on le retrouve le lendemain, et ce qu'on est une fois dans sa maison, on l'y est toujours. Aussi est-il la figure avenante et recherchée dans ce petit cercle choisi qui se rassemblait tour à tour à l'hôtel de Liancourt, ou rue de Vaugirard,

1. Expression de Mlle de Scudéry dans une lettre à Bussy, du 6 décembre 1675 : voyez la *Correspondance de Bussy*, édition Lallanne, tome III, p. 116.

2. « Je n'ai jamais vu, dit Mme de Sévigné (31 janvier 1680, tome VI, p. 232), un homme si obligeant ni plus aimable, dans l'envie qu'il a de dire des choses agréables. » — Et ailleurs (22 août 1675, tome IV, p. 81) : « Demandez à la Garde : il vous dira s'il y a un plus honnête homme à la cour et moins corrompu. »

au fond de cette plaisante maison dont nous avons parlé. Ce n'était pas là un cénacle avant tout aristocratique, avec grande vue sur le dehors, comme l'ancien hôtel de Rambouillet; on vivait surtout pour soi dans cette compagnie où assidûment Mme de Sévigné apportait sa charmante et féconde vivacité, Mme de la Fayette sa douceur attentive et sa raison un peu sentencieuse, Segrais sa gracieuse rectitude d'esprit, Mme de Thianges sa beauté. Parfois le cercle s'élargissait : Corneille, Boileau, la Fontaine, Molière venaient s'y joindre. Tantôt c'était l'auteur du *Cid* qui lisait chez la Rochefoucauld sa tragédie de *Pulchérie*¹; tantôt c'était Molière qui y donnait lecture de sa comédie des *Femmes savantes*², avant de lui faire affronter la scène du Palais-Royal.

Ainsi les auteurs les plus célèbres prisaien fort l'approbation de la Rochefoucauld. Il était devenu comme un oracle du bon goût; il suggérait des sujets d'apologue à la Fontaine, qui lui dédiait deux de ses fables les plus jolies³. En de certains jours, le petit cénacle dînait chez l'évêque du Mans, M. de Beaumanoir, ou chez la bonne marquise d'Huxelles, ou chez Mme de Lavardin, où Mme de Sévigné lisait les lettres de Mme de Grignan sa fille, qui avait inspiré à la Rochefoucauld une affection véritable. D'autres fois on allait à la comédie, ou s'amuser, à la foire, des exhibitions curieuses⁴; ou bien on se rencontrait, on se rendait ensemble à Saint-Maur, dans cette jolie maison du prince de Condé, où nous savons que Boileau lut son *Art poétique*⁵; l'industriel Gourville, qui, depuis 1669, appartenait aux Condés⁶, y faisait, au besoin,

1. *Mme de Sévigné*, tome II, p. 470, lettre du 15 janvier 1672.

2. *Ibidem*, p. 515, lettre du 1^{er} mars 1672.

3. *L'Homme et son image; les Lapins* : voyez ci-après, p. 399 et 400.

4. *Mme de Sévigné*, lettre du 13 mars 1671, tome II, p. 104. — Sur l'affection de la Rochefoucauld pour Mme de Grignan, l'intérêt qu'il semblait lui porter, voyez particulièrement les lettres du 1^{er}, du 17 et du 22 avril 1671, tome II, p. 137, p. 175 et p. 180; et celles du 16 mai 1672, tome III, p. 73 et 74; du 6 novembre 1673, *ibidem*, p. 264; et du 26 mars 1680, tome VI, p. 328.

5. *Lettre* du 15 décembre 1673, tome III, p. 315 et 316.

6. Voyez les *Mémoires de Gourville*, p. 402 et 403.

« avec un coup de baguette..., sortir de terre » d'admirables soupers¹.

A Saint-Maur se rattachent quelques pages des *Mémoires de Gourville*², vraiment plaisantes à lire, et où revient plusieurs fois le nom de notre duc. Ce sont celles où il raconte ses démêlés avec Mme de la Fayette, dont nous avons dit un mot ci-dessus³. Ayant obtenu de Monsieur le Prince la capitainerie de Saint-Maur, où celui-ci n'allait plus jamais, Gourville se préparait à l'accommoder. A ce moment, nous raconte-t-il, « Mme de la Fayette, après avoir été s'y promener, me demanda d'y aller passer quelques jours pour prendre l'air. Elle se logea dans le seul appartement qu'il y avoit alors, et s'y trouva si à son aise, qu'elle se proposoit déjà d'en faire sa maison de campagne. De l'autre côté de la maison, il y avoit deux ou trois chambres...; elle trouva que j'en avois assez d'une quand j'y voudrois aller, et destina, comme de raison, la plus propre pour M. de la Rochefoucauld, qu'elle souhaitoit qui y allât souvent. » Bref, elle fit à Saint-Maur un établissement si complet, y disposant à son gré des meubles, et y recevant société nombreuse, que Gourville, piqué, crut lui devoir rappeler, à la fin, que c'était à lui, non à elle, qu'on donnoit la capitainerie. « Elle ne me l'a jamais pardonné, ajoute-t-il, et ne manqua pas de faire trouver cela mauvais à M. de la Rochefoucauld. Mais comme il lui convenoit que nous ne parussions pas brouillés ensemble, elle étoit bien aise que j'allasse presque tous les jours passer la soirée chez elle avec M. de la Rochefoucauld. »

A partir de 1671, époque où Segrais quitte le service de Mademoiselle et le Luxembourg, pour aller demeurer chez Mme de la Fayette, la liaison du duc et de la comtesse se resserre encore et devient, à proprement dire, une vie à deux. Mme de la Fayette n'a plus qu'une pensée, achever de *reformier* le cœur de la Rochefoucauld⁴, le faire revenir de ses

1. Lettre du 8 juillet 1672, tome III, p. 140 et 141; et lettre du 15 octobre 1676, tome V, p. 102.

2. Pages 454-457. — 3. Page LXXVII, note 2.

4. On lit dans le *Segraisiana* (p. 28) : « Mme de la Fayette disoit de M. de la Rochefoucauld : « Il m'a donné de l'esprit, mais j'ai reformé son cœur. » Et ailleurs (p. 100 et 101) : « Il donna de

aigreurs et de ses injustices contre les hommes et les choses. C'est sous l'influence salutaire de cette douce et sereine amie que le moraliste chagrin apporte à ses maximes tous ces correctifs qui se trouvent dans l'édition de 1672 et surtout dans celle de 1678, et qui atténuent un peu la malveillance première de l'ouvrage. Il est même probable que, si l'intime liaison avait commencé dix années plus tôt, le livre de la Rochefoucauld eût été autre qu'il n'est; mais peut-être, après tout, si la vérité y eût gagné, bien des lecteurs, plus amis du piquant que du vrai, y eussent-ils perdu. En même temps que, devenu plus satisfait de lui et du prochain, le duc émousse la pointe de quelques sentences, il s'efforce de faire disparaître de son œuvre, composée d'abord pour les femmes et les ruelles, certaines traces de *préciosité* et de mauvais goût. Malgré ce travail de correction, qui dura en réalité jusqu'à la mort de l'auteur, le livre garda néanmoins dans sa concision quelque chose de subtil et çà et là d'elliptique qui rebutait parfois Mme de Sévigné, cet esprit vif et clair avant tout, plein d'abondance et de suc. En 1672, elle écrivait à sa fille, en lui adressant un exemplaire de la nouvelle édition des *Maximes* : « Il y en a de divines ; et, à ma honte, il y en a que je n'entends point¹. » A coup sûr, c'était le cœur de la marquise, bien plus encore que son esprit, qui se refusait à comprendre.

Entre Mme de la Fayette et la Rochefoucauld il n'y avait pas seulement une alliance de cœur, il y avait aussi accord d'esprit et entente intellectuelle. Tous deux réagissent en littérature contre l'ampleur diffuse de bon nombre d'écrivains de leur temps et du temps immédiatement antérieur; tous deux appartiennent à cette école qui

D'un mot mis en sa place enseigne le pouvoir²,

l'esprit et de la politesse à Mme de la Fayette; mais Mme de la Fayette régla son cœur. » Dans l'édition de 1722 on a sauté, dans le premier de ces deux endroits, *de* et *II*, et construit ainsi « Mme de la Fayette, disoit M. de la Rochefoucauld, m'a donné de l'esprit, etc. » La faute est évidente; le second passage la corrige.

1. Lettre du 20 janvier 1672, tome II, p. 472.

2. Boileau, *l'Art poétique*, chant I, vers 133.

et donna l'exemple de la sobriété et de la précision. La première œuvre de Mme de la Fayette avait été, on le sait, *la Princesse de Montpensier*, petite nouvelle qui, publiée en 1660, sous le nom de Segrais, avait eu un très-grand succès. En 1670 parut *Zayde*, qui, bien que tenant encore par les développements romanesques à l'école raffinée des d'Urfé et des Scudéry, avait néanmoins le mérite de mieux rentrer dans la vraisemblance et de substituer le langage naturel au style ampoulé. La Rochefoucauld est manifestement intervenu par sa critique, ses conseils, de détail au moins, dans la rédaction de ce livre¹. Mais c'est principalement dans *la Princesse de Clèves*, terminée en 1672, et publiée en 1678, que la collaboration du duc se révèle². Ce roman n'est déjà plus romanesque à la manière dont on l'entendait alors ; la passion vraie y a pris la place de l'amour précieux, et a mis en déroute cette légion de *mouvants par métaphore*, dont se moquait Boileau³. Cette fois le cadre et le style de l'ouvrage ont la forme historique ; l'analyse délicate et fine des mouvements du cœur, le ton vrai du récit et toute l'allure des personnages feraient croire parfois qu'il s'agit d'une histoire réelle. Qui ne reconnaîtrait l'inspiration et comme le coup de plume de la Rochefoucauld, d'abord, pour une bonne part, dans cet exposé éloquent des intrigues de cour, puis dans ces pensées et maximes qui toujours interviennent à propos, et, par-dessus tout, dans

1. On en trouve la preuve dans un feuillet de son écriture, portant une retouche d'un passage du roman de *Zayde*, que nous avons reproduite au tome III, p. 10, à la fin de la *Notice* sur les *Lettres*.

2. « M. de la Rochefoucauld et Mme de la Fayette ont fait un roman des galanteries de la cour de Henri second, qu'on dit être admirablement écrit. Ils ne sont pas en âge de faire autre chose ensemble. » (*Lettre de Mlle de Scudéry à Bussy*, du 8 décembre 1677, tome III, p. 430, de l'édition de M. Lalanne.) — « Cet hiver, un de mes amis m'écrivit que M. de la Rochefoucauld et Mme de la Fayette nous alloient donner quelque chose de fort joli ; et je vois bien que c'est la *Princesse de Clèves* dont il vouloit parler. » (*Lettre de Bussy à Mme de Sévigné*, du 22 mars 1678, tome V des *Lettres* de celle-ci, p. 429.)

. *Satire* , vers 264.

cette langue exquise, pleine de justesse et de mesure? Assurément il y a là bien des traces de son expérience personnelle, et, dans tout ce travail en commun, un véritable unisson d'âmes et d'intelligences. « Il est touchant de penser, dit le plus pénétrant des critiques¹, dans quelle situation particulière naquirent ces êtres si charmants, si purs, ces personnages nobles et sans tache, ces sentiments si frais, si accomplis, si tendres; comme Mme de la Fayette mit là tout ce que son âme aimante et poétique tenait en réserve de premiers rêves toujours chéris, et comme M. de la Rochefoucauld se plut sans doute à retrouver dans M. de Nemours cette fleur brillante de chevalerie dont il avait trop mésusé, et, en quelque sorte, un miroir embelli où recommençait sa jeunesse. Ainsi ces deux amis vieilliss remontaient par l'imagination à cette première beauté de l'âge où ils ne s'étaient pas connus et où ils n'avaient pu s'aimer. »

Malgré tout, la fin de leur vie devait être triste : la Rochefoucauld souffrait cruellement de la goutte, dont il avait ressenti la première atteinte, à trente-neuf ans, dans son fameux voyage d'Agen à Paris², et, à partir de 1671, Mme de la Fayette, elle aussi, ne cessa d'être malade. Dès le mois d'octobre 1669, Gourville, portant à Verteuil la nouvelle de la mort de Mme la princesse de Marcillac, trouva, nous dit-il³, « que M. de la Rochefoucauld ne marchait plus; les eaux de Barèges l'avoient mis en cet état. » Mais ce sont surtout les lettres de Mme de Sévigné qui nous permettent de suivre les phases et progrès du mal chez le duc. En mars 1671, elle nous le montre « criant les hauts cris... au point que toute sa constance étoit vaincue, sans qu'il en restât un seul brin, » et souhaitant « la mort comme le coup de grâce⁴. » Quinze jours après, la Rochefoucauld est dans son hôtel, « n'ayant plus d'espérance de marcher. Son château en Espagne, c'est de se

1. Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*, édition de 1845, p. 247 et 248, article sur *Mme de la Fayette*.

2. Voyez les *Mémoires*, p. 358, note 1.

3. *Mémoires de Gourville*, p. 408.

4. *Lettre* du 23 mars 1671, tome II, p. 125.

faire porter dans les maisons, ou dans son carrosse pour prendre l'air¹. » Une semaine plus tard, Mme de Sévigné constate un mieux sensible ; elle écrit à sa fille chez Mme de la Fayette, chez qui elle fait, comme elle dit, son paquet : « M. de la Rochefoucauld que voilà vous embrasse sans autre forme de procès, et vous prie de croire qu'il est plus loin de vous oublier, qu'il n'est prêt à danser la bourrée : il a un petit agrément de goutte à la main, qui l'empêche de vous écrire dans cette lettre². »

Les jours où la Rochefoucauld était paralysé par la souffrance, ses amis se réunissaient chez lui, ou chez Mme de la Fayette, quand il se pouvait faire transporter chez celle-ci. Mme de Marans surtout, qui appelait le duc son fils, et qu'on nommait, elle, « sa folle de mère³, » et Mme de Sévigné s'y installaient, en quelque sorte, à demeure ; la dernière y faisait même, nous venons de le voir, sa correspondance, ses paquets⁴. Au printemps de l'année 1672, après un hiver brillant à l'hôtel de Liancourt, l'horizon s'assombrit de nouveau pour la Rochefoucauld. Mme de la Fayette, de plus en plus affaiblie par le mal et dévorée par la fièvre, se retire à Fleury-sous-Meudon, pour « se reposer, se purger, se rafraîchir⁵. » Lui, reste seul dans sa chaise de goutteux ; « il est dans une tristesse incroyable, et l'on comprend bien aisément ce qu'il a⁶. » Quelques jours après s'ouvre la fameuse campagne du Rhin, chantée par Boileau ; la Rochefoucauld, accablé de chagrin, voit tous ses enfants partir pour l'armée⁷. Au commencement du mois suivant (4 mai), il perd sa mère, Gabrielle du Plessis-Liancourt. Mme de Sévigné s'exprime sur le chagrin du duc de manière à en faire voir toute la profondeur :

1. *Lettre* du 10 avril 1671, tome II, p. 160.

2. *Lettre* du 17 avril 1671, tome II, p. 175.

3. Voyez les *lettres* de Mme de Sévigné du 22 avril 1671, tome II, p. 179, et du 4 mai 1672, tome III, p. 53.

4. Voyez la *lettre* du 10 avril 1671, et la *lettre* précitée du 17, tome II, p. 160 et p. 174.

5. *Mme de Sévigné, lettres* du 15 avril et du 13 mai 1672, tome III, p. 20 et p. 62.

6. *Lettre* du 15 avril 1672, tome III, p. 20 et 21.

7. *Lettre* du 27 avril 1672, tome III, p. 40.

« Il a perdu sa vraie mère¹, dit-elle, je l'en ai vu pleurer avec une tendresse qui me le faisoit adorer.... Le cœur de M. de la Rochefoucauld pour sa famille est une chose incomparable². » Quelques mois plus tard arrive la nouvelle du passage du Rhin, suivie aussitôt de celle des pertes que la noblesse y avait faites. Il apprend que le prince de Marcellac a été grièvement blessé, que son quatrième fils, le chevalier, a été tué, ainsi que le duc de Longueville. « Nous étions chez Mme de la Fayette, dit Mme de Sévigné³.... Cette grêle est tombée sur lui en ma présence.... Ses larmes ont coulé du fond du cœur, et sa fermeté l'a empêché d'éclater. » Plusieurs fois la marquise revient sur ce triste sujet : « J'ai vu son cœur à découvert dans cette cruelle aventure; il est au premier rang de ce que j'ai jamais vu de courage, de mérite, de tendresse et de raison. Je compte pour rien son esprit et son agrément⁴. » — « N'oubliez pas, dit-elle encore dans une lettre à sa fille, d'écrire à M. de la Rochefoucauld sur la mort de son chevalier et la blessure de M. de Marcellac; n'allez pas vous fourvoyer : voilà ce qui l'afflige. Hélas! je mens : entre nous, ma fille, il n'a pas senti la perte du chevalier, et il est inconsolable de celui que tout le monde regrette⁵. »

1. Par comparaison avec ce qui est dit quelques lignes plus bas, dans la même lettre, de Mme de Marans : voyez ci-dessus, p. LXXXV.

2. *Lettre* du 4 mai 1672, tome III, p. 53.

3. *Lettre* du 17 juin 1672, tome III, p. 108 et 109.

4. *Lettre* du 20 juin 1672, tome III, p. 119.

5. C'est-à-dire du duc de Longueville (*Lettre* du 24 juin 1672, tome III, p. 121). — Charles-Paris d'Orléans, d'abord comte de Saint-Paul, était devenu duc de Longueville en 1671 par donation de son frère aîné, Jean-Louis-Charles d'Orléans, qui, entré dans les ordres, mourut, le dernier de sa maison, en 1694. Charles-Paris était né, on le sait, à l'Hôtel de Ville de Paris, le 29 janvier 1649. Henri-Louis de Brienne (tome II, p. 240, des *Mémoires* déjà cités) parle de son extrême ressemblance avec le duc de la Rochefoucauld, dont il était fils en effet. Il avait été question de le marier avec Mademoiselle, puis avec la sœur de l'Empereur, ce qui lui eût valu le trône de Pologne à la place de Michel Coribut Wieszniowiecki. L'affaire semblait être sur le point de se conclure, lorsqu'il fut tué (*Mémoires de Mademoiselle*, tome IV, p. 397 et 398). Le Roi ne l'aimait pas, et ne voulut pas lui donner le

On comprend qu'après cela, malgré ses succès de salon et ses succès littéraires, auxquels il était également sensible, malgré l'amitié caressante de Mme de la Fayette et de Mme de Sévigné, la mélancolie de la Rochefoucauld, si rudement atteinte dans son corps et dans son âme, n'ait fait que s'accroître dans les dernières années de sa vie. Il y a deux choses dont il nous parle dans ses *Maximes* avec une persistance significative : l'ennui, auquel il ne trouvait de remède que dans son extrémité même¹, et cette indolence, qu'il appelle la paresse, et qui, telle qu'il la définit, n'est autre que le découragement². Dès le mois d'août 1671, il avait cédé sa duché-pairie à son fils aîné, « politique et complaisant³, » partant fort bien en cour, pourvu d'une bonne pension, puis, plus tard successivement, avant la mort de son père, du gouvernement du Berri, à la place de Lauzun (décembre 1671), de la charge de grand maître de la garde-robe⁴ (octobre 1672), et enfin de celle de

gouvernement de Normandie. Mademoiselle (*ibidem*, p. 399) dit qu'il avait « un air fort méprisant. » La vérité est qu'il parlait peu, et avec beaucoup d'esprit, comme son père. Comme son père aussi, son père naturel bien entendu, il était fort aimé des dames : Mme de Thianges, Mme de Brissac, la marquise d'Huxelles et autres, qui voulaient l'accompagner en Pologne, et qui, à sa mort, portèrent le deuil. Il y eut, dit Mme de Sévigné (tome III, p. 142), « un nombre infini de pleureuses. » Ce duc de Longueville laissait de Mlle de la Ferté un fils naturel, le chevalier de Longueville, tué plus tard à Philipsbourg (1688) par un soldat qui tirait une bécassine. — La douleur de Mme de Longueville ne fut pas moins vive que celle de la Rochefoucauld ; c'était à faire *fendre le cœur*, dit Mme de Sévigné (20 juin 1672, tome III, p. 113-115), et elle ajoute : « J'ai dans la tête que s'ils s'étoient rencontrés tous deux dans ces premiers moments, et qu'il n'y eût eu que le chat avec eux, je crois que tous les autres sentiments auroient fait place à des cris et à des larmes, qu'on auroit redoublés de bon cœur : c'est une vision. »

1. *Maxime* 532.

2. Voyez les *maximes* auxquelles renvoie la *Table* du tome I, aux articles ENNUI et PARESSE.

3. Mot de Louis XIV lui-même, en 1682 (*Portefeuilles de Vallant*, tome VIII, fol. 364).

4. C'est en lui donnant cette charge, en 1672, que le Roi avait écrit au prince de Marillac ce billet qui parut à tous alors une

grand veneur (juillet 1679)¹. Mme de Sévigné nous dit elle-même que la Rochefoucauld n'avait point d'autre faveur que celle dont jouissait son fils le prince de Marcillac². A Versailles, il est vrai, quand le duc y allait, le Roi l'accueillait avec toutes sortes d'égards³; mais, si bonne contenance que fit l'ancien Frondeur, au fond il souffrait sans aucun doute de son effacement forcé⁴. Parfois, quand sa santé le lui per-

si grande marque de faveur; nous l'avons retrouvé dans les *Porte-feuilles de Vallant* (tome VII, fol. 183), avec cette suscription : « A M. de Marcillac en lui donnant la charge de grand maître de la garde-robe » : « Je vous envoie Lagybertie vous porter une nouvelle qui ne vous sera pas désagréable. Je m'en réjouis comme votre ami, et vous le donne comme votre maître. — Louis. »

1. Voyez, ci-après, l'*appendice IX*, p. cxvi.

2. *Lettre* du 15 décembre 1673, tome III, p. 316.

3. « M. de la Rochefoucauld ne bouge plus de Versailles, dit en plaisantant Mme de Sévigné (20 novembre 1673, tome III, p. 283); le Roi le fait entrer et asseoir chez Mme de Montespan, pour entendre les répétitions d'un opéra (*l'Alceste, de Quinault et Lulli*) qui passera tous les autres. » — La marquise dit cependant, peu de temps après, dans la lettre du 15 décembre citée tout à l'heure, qu'il « n'a point d'autre faveur que celle de son fils, qui est très-bien placé. Il entra, l'autre jour, comme je vous l'ai déjà mandé, à une musique chez Mme de Montespan : on le fit asseoir; le moyen de ne le pas faire? cela n'est rien du tout. »

4. C'était au moins l'avis de plus d'un de ses contemporains; il est exprimé dans cette note du *Chansonnier* (Bibliothèque nationale, Ms. Fr. 12 619, p. 557 et 558) : « Le duc de la Rochefoucauld voyant le prince de Marcillac, son fils, dans une espèce de faveur auprès du roi Louis XIV, tant à cause des charges de grand maître de la garde-robe de Sa Majesté qu'il avoit, et de grand veneur dont il venoit d'être pourvu, qu'à cause de la confiance du Roi qu'il avoit alors, personne n'étant mieux que lui auprès de son maître; le duc de la Rochefoucauld, dis-je, qui se sentoit un esprit supérieur, du savoir, de la capacité, beaucoup de talents, une grande naissance jointe à la dignité de duc et pair, et avec cela beaucoup d'ambition, eût peut-être été aise de profiter de la faveur de son fils pour se faire goûter au Roi, et entrer par là dans le ministère. Mais comme Michel le Tellier, chancelier de France, et François-Michel le Tellier, marquis de Louvois, son fils, secrétaire d'État au département de la guerre, étoient tous deux

mettait, il se rendait soit à Chantilly, soit, non loin de là, à Liancourt. En septembre 1676, il fait même, en compagnie de Gourville, un voyage dans le Poitou, et il y mène, par exception, joyeux train, allant « comme un enfant, » dit Mme de Sévigné¹, voir Verteuil rebâti et les lieux où il avait chassé avec tant de plaisir. Pendant ce temps, Mme de la Fayette était à Saint-Maur, avec « son mal de côté. »

ministres d'État, aussi bien que J.-B. Colbert, aussi secrétaire d'État et contrôleur général des finances, il falloit débusquer l'une de ces deux familles pour pouvoir entrer dans le Conseil étroit du Roi. Le duc de la Rochefoucauld avoit attaqué la première et lui rendoit tous les mauvais offices qu'il pouvoit en secret,... tant par le moyen du prince de Marcillac, qui parloit confidemment au Roi, que par toutes les autres voies qu'il pouvoit imaginer. » Voici du reste le couplet auquel est jointe cette note :

La Rochefoucauld, ce guerrier
 Dans la Fronde si redoutable,
 Contre la race du Tellier
 En catimini fait le diable,
 Et si ce matois de ligueur
 Ne leur fait mal, il leur fait peur.

L'alliance dont nous parlons au paragraphe suivant rend plus qu'improbable cette sourde guerre, au moins au temps où la place l'annotateur, d'après qui elle serait postérieure à la nomination de Marcillac à la charge de grand veneur, c'est-à-dire au mois de juillet 1679, qui est l'année même où le petit-fils de notre duc épousa, en novembre, la fille de Louvois.

Un second couplet, très-méchant pour le prince de Marcillac :

A la cour il est soutenu
 De la ganache formidable
 Du gros Marcillac, devenu
 Homme important et fort capable,

est commenté d'une façon grossièrement désobligeante.

1. *Lettre* du 7 octobre 1676, tome V, p. 90. Voici ce que Gourville (*Mémoires*, p. 469 et 470) raconte de ce voyage : « Au commencement de septembre 1676, je fis un voyage en Angoumois avec M. de la Rochefoucauld, M. le marquis de Sillery et M. l'abbé de Quincé. Comme il y avoit longtems que M. de la Rochefoucauld n'avoit été dans ce pays-là, il fut visité d'un grand nombre de noblesse des provinces voisines; et, après avoir resté quelques jours à Verteuil, il alla faire une pêche dans la Charente de Mon-

L'année 1679 fut marquée pour la Rochefoucauld par une belle journée. Son petit-fils François de la Roche-Guyon épousa un des grands partis de France, Madeleine-Charlotte le Tellier, fille de Louvois. Langlade avait fait ce mariage, qui fut célébré avec une grande pompe le 23 novembre¹; le cadeau de noces du Roi fut magnifique²: brevet de duc sur la terre de la Roche-Guyon, survivance, pour le jeune époux, des charges de grand veneur et de grand maître de la garde-robe.

Le duc eût pu goûter un autre genre de satisfaction en se faisant élire à l'Académie française. Le célèbre érudit Huet, le futur évêque d'Avranches, sous-précepteur du Dauphin depuis 1670 et membre de l'Académie depuis 1674, avait fait une démarche auprès de Mme de la Fayette pour qu'elle engageât son ami à se mettre sur les rangs. Dans sa correspondance, conservée à la Bibliothèque nationale, sont les copies de deux billets, sans date, de la comtesse, qui rappellent cette invitation et le refus qui l'accueillit :

Je m'en vais envoyer votre lettre à M. de la Rochefoucauld. Je ne vous réponds de rien : il a la goutte, et ce seroit même une excuse pour n'être pas reçu en forme³.

Du même jour.

M. de la Rochefoucauld vous est sensiblement obligé de l'envie que vous avez de l'avoir dans votre compagnie; mais il vous supplie de vous contenter de cette bonne intention, et d'empêcher qu'on ne pense à lui. Je ne saurois assez vous dire quelle est sa reconnoissance. Il me prie de vous en assurer, et il vous conjure aussi de témoigner à tous vos Messieurs combien il leur est obligé

tignac, où l'on prit plus de cinquante belles carpes, dont la moindre avoit plus de deux pieds. J'en fis porter une bonne partie à la Rochefoucauld, où ces Messieurs allèrent coucher; et, comme j'en étois encore capitaine, je me chargeai d'en faire les honneurs. On servit quatre tables pour le souper; mais, le lendemain, il en fallut bien davantage pour ceux qui venoient faire leur cour à M. de la Rochefoucauld. » En retournant à Paris, on s'arrêta à Basville, chez MM. de Lamoignon.

1. *Lettres de Mme de Sévigné* du 24 et du 29 novembre 1679, tome VI, p. 99, 105 et 106.

2. *Ibidem*, p. 86, *lettre*, sans date de mois, de 1679.

3. *En forme corrigé dans les formes.*

et avec quelle joie il recevoit l'honneur qu'ils lui veulent faire, s'il s'en croyoit digne¹.

Mme de la Fayette avait, dit le manuscrit, ajouté ces mots sur l'adresse : « Il vous iroit remercier sans qu'il a la goutte. » En outre, au bas du feuillet portant ces deux copies, on lit ceci : « Dans ses notes manuscrites, Huet parle de cette démarche faite, au nom de plusieurs de ses confrères, auprès de l'auteur des *Maximes*, et il ajoute : « M. de la Rochefoucauld refusa « toujours de prendre place à l'Académie, parce qu'il étoit timide et craignoit de parler en public². »

L'année suivante, 1680, s'annonça mal pour le duc et pour son amie. Celle-ci, en proie à de cruelles souffrances, ne quitte plus le lit, cherchant à se soutenir à l'aide du fameux bouillon de vipère tant prisé au dix-septième siècle³. Son âme cependant est toujours sereine : « C'est assez que d'être, » disait-elle, se résignant à son état maladif. La Rochefoucauld, de plus en plus goutteux, en est réduit aux empiriques : il a recours au frère Ange, religieux qui passait pour faire des cures merveilleuses ; puis il s'adresse au médecin anglais Talbot⁴.

1. *Correspondance de Huet*, 3 volumes in-4°, Ms. Fr. 15 188, tome I, p. 34.

2. Voyez l'autobiographie latine de Huet, publiée sous le titre de *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus* (Amsterdam, 1718, p. 317), et la traduction française, sous le titre de *Mémoires*, de M. Ch. Nisard (1853, in-8°, p. 195 et 196).

3. Voyez au tome III, p. 155, 156; et *Mme de Sévigné, lettre* du 20 octobre 1679, tome VI, p. 58.

4. Ce médecin, dont le vrai nom était Tabor, avait, l'année précédente, guéri le Dauphin d'une fièvre quarte, au moyen d'un remède nouveau, le quinquina infusé dans du vin. Louis XIV lui acheta son secret et le rendit public. Mme de Sévigné, dans sa *lettre* du 13 mars à laquelle nous renvoyons ci-dessous, montre (p. 310) Gourville s'opposant à ce qu'on emploie pour son ancien maître le remède ordonné par « l'Anglois » (voyez l'*appendice VIII*, p. cxv). — Ajoutons, dès à présent, que si Gourville ne parle qu'une fois et très-incidemment (p. 460) de la mort de la Rochefoucauld, cela tient à ce que ses *Mémoires* ont, de 1677 à 1681, une lacune certaine. Nous le voyons, dans une autre lettre de Mme de Sévigné (26 mars 1680, tome VI, p. 328), couronner, en cette triste et dernière occasion, « tous ses fidèles services...; il est esti-

Leurs remèdes ne lui réussissent pas mieux que n'avaient fait les eaux de Barèges; il devient évident, dès le mois de mars, que sa goutte remonte¹. Le 15, Mme de Sévigné écrit à Mme de Grignan² : « Je crains bien que nous ne perdions cette fois M. de la Rochefoucauld; sa fièvre a continué; il a reçu hier Notre-Seigneur; mais son état est une chose digne d'admiration : il est fort bien disposé pour sa conscience, voilà qui est fait. » Ce dernier mot est comme un cri de soulagement chez la marquise; il trahit le genre de souci qui préoccupait l'entourage du duc; on avait eu peur évidemment que ce philosophe, que Port-Royal avait en vain assiégé de toutes parts, ne mourût dans l'endurcissement de l'impénitence. Il n'en fut rien; ce fut Bossuet qui lui administra les sacrements et recueillit son dernier soupir. « Il voulut expirer entre ses bras, dit le cardinal de Bausset dans son *Histoire de Bossuet* (tome II, p. 112), et être soutenu, dans ce grand combat de la vie et de la mort, par cet homme qui savait si bien parler de l'éternité à ceux à qui le temps est prêt à échapper. » Nous savons par Bourdelot, un des médecins qui l'assistèrent, que, jusqu'à la fin, du moins jusqu'à l'agonie même (voyez la page suivante), il garda sa connaissance³. Le corps fut présenté à Saint-Sulpice et porté de là chez les Cordeliers de Verteuil en Poitou⁴.

Il quitta ce monde dans la nuit du 16 au 17 mars 1680, juste au second anniversaire de la publication de *la Princesse de Clèves*, et presque une année après Mme de Longueville, qui s'était éteinte aux Carmélites le 15 avril 1679⁵. Avant de mourir, il fit brûler tous ses papiers. « Il a bien fait, écrit à Bussy Rabutin le marquis de Trichâteau le 1^{er} avril 1680⁶,

mable et adorable par ce côté-là de son cœur, au delà, dit-elle, de ce que j'ai jamais vu : il faut m'en croire. »

1. *Lettre de Mme de Sévigné du 13 mars 1680, tome VI, p. 307.*

2. *Lettre du 15 mars 1680, ibidem, p. 309.*

3. *Voyez l'appendice VIII, p. cxv.*

4. *Dictionnaire de Jal, p. 739.* — Voici l'acte de décès que Jal a copié dans le registre de Saint-Sulpice : « Mess^{re} François, duc de la Roch., pair de France et chev^r des ordres du R., décéda en son hôtel, rue de Seine, le 17 mars 1680, âgé de soixante-six ans. »

5. *Voyez l'appendice VIII, p. cxv.*

6. *Correspondance de Bussy, édition Lalanne, tome V, p. 96.*

de brûler ses papiers, si cela lui pouvoit faire de l'embarras en l'autre monde; mais je crois que celui-ci a perdu d'aimables amusements. » Le jour même de la mort, le dimanche 17, Mme de Sévigné écrit à sa fille, la tête toute « pleine de ce malheur et de l'extrême affliction » de Mme de la Fayette; elle lui raconte comment le duc, la veille encore, sembloit revenir à la santé, si bien que chacun autour de lui « chantoit victoire; » tout à coup le mal avait redoublé; l'oppression et les *réveries*, c'est-à-dire le délire, l'avaient saisi, et il était mort étranglé « traîtreusement » par la goutte, en quatre ou cinq heures, « dans cette chaise que vous connoissez. » Avec quelle éloquence du cœur la marquise, dans cette même lettre, parle de « l'horreur des séparations »! M. de Marcillac, dit-elle, est bien triste, « mais il retrouvera le Roi et la cour; toute sa famille se retrouvera en sa place; mais où Mme de la Fayette retrouvera-t-elle un tel ami?... Elle est infirme, elle est toujours dans sa chambre, elle ne court point les rues; M. de la Rochefoucauld étoit sédentaire aussi; cet état les rendoit nécessaires l'un à l'autre; rien ne pouvoit être comparé à la confiance et aux charmes de leur amitié¹. » Le 20 mars, jour où l'on transporta le corps du duc à Verteuil, Mme de Sévigné reprend sa lettre inachevée : « Il est enfin mercredi, écrit-elle. M. de la Rochefoucauld est toujours mort, et M. de Marcillac toujours affligé.... La petite santé de Mme de la Fayette soutien mal une telle douleur². » Le 22, on lit encore dans une lettre de la marquise : « M. de Marcillac est affligé outre mesure; son pauvre père est sur le chemin de Verteuil fort tristement³. » Le 26 : « Jamais homme n'a été si bien pleuré⁴. » Trois mois après, cette grande plaie se cicatrise : « On serre les files, il n'y paroît plus⁵. » Il y avait cependant au monde une personne pour laquelle la résignation étoit moins facile : c'étoit Mme de la Fayette; elle ne savoit plus que faire d'elle-même⁶; la vue seule de l'écriture de son ami la faisoit pleurer⁷; le

1. Voyez tome VI, p. 311-313. — 2. *Ibidem*, p. 315.

3. *Ibidem*, p. 324. — 4. *Ibidem*, p. 328.

5. Lettre du 5 juin 1680, *ibidem*, p. 439.

6. Lettre du 3 avril 1680, *ibidem*, p. 338.

7. Lettre du 12 avril 1680, *ibidem*, p. 354.

temps, « si bon aux autres¹, » ne pouvait qu'augmenter sa tristesse. Elle vécut treize années encore, d'une vie toute languissante, tournée vers la religion, et mourut le 3 juin 1693².

J. GOURDAULT.

1. *Lettre du 22 mars 1680*, tome VI, p. 324.

2. L'impression de cette Notice était entièrement achevée quand a paru, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1880, à l'occasion d'une récente découverte faite dans les Archives d'État de Turin, une retouche du portrait de Mme de la Fayette, une nouvelle étude sur son caractère, qui nous la montre entretenant activement une correspondance diplomatique, çà et là frivole par le sujet, çà et là peu édifiante, qui étonne sous sa plume, et la continuant l'année même de la mort de la Rochefoucauld. Nous ne pouvons nier que la lecture de ces lettres ne modifie en partie l'idée qu'on aimait à se faire de leur auteur, mais nous ne croyons pas qu'on puisse induire de cette trouvaille que ses regrets de la perte de son ami n'aient pas été vifs et profonds et qu'elle ne soit pas demeurée fidèle à sa douleur.

Au reste, le changement que ces lettres de Turin apportent à l'appréciation qui a eu cours jusqu'ici est-il vraiment tout à fait inattendu? Que nous apprennent-elles surtout? Que Mme de la Fayette fut et demeura, plus longtemps qu'on ne l'eût cru, agissante, affairée, qu'elle poussait loin, trop loin, le désir de plaire, le besoin d'influence, l'amour des hautes, puissantes et utiles liaisons. Ses contemporains, ses amis ignoraient-ils absolument ce trait de son caractère, cet emploi de son activité? Sans reparler de Gourville, mécontent et blessé, donc témoin suspect^a, pesons ce que Mme de Sévigné écrit à Mme de Grignan, dans sa lettre du 26 février 1690^b, c'est-à-dire dix ans après la mort de la Rochefoucauld : « Voyez, dit-elle, comme Mme de la Fayette se trouve riche en amis de tous côtés et de toutes conditions : elle a cent bras, elle atteint partout ; ses enfants savent bien qu'en dire, et la remercient tous les jours de s'être formé un esprit si liant : c'est une obligation qu'elle a à M. de la Rochefoucauld, dont sa famille s'est bien trouvée. »

Ne suffit-il pas de forcer et grossir un peu ces coups de pinceau pour cesser d'être surpris de ce qu'il y a d'entregent, de facilité complaisante, peu scrupuleuse même, dans ce commerce épistolaire, dans ces relations entretenues en haut lieu?

^a Voyez ci-dessus, p. LXXVII, note 2, et p. LXXXI.

^b *Lettres de Mme de Sévigné*, tome IX, p. 474.

APPENDICES

DE LA NOTICE BIOGRAPHIQUE.

I

(Voyez p. II et note 2.)

ACTE DE BAPTÈME DE FRANÇOIS VI DE LA ROCHEFOUCAULD.

Extrait du *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, où Jal l'a cité textuellement, à peu près en entier (p. 739).

Le 15 septembre 1613, à deux heures et demie après midi, naquit, rue des Petits-Champs, un enfant qui, le 4 octobre suivant, fut baptisé à l'église Saint-Honoré, sous le nom de François « fils de Messire compte (*sic*) de la Rochefoucauld, prince de Marcillac, cons^t du R. en ses conseils d'Etat et priué, et m^e de sa garde-robe, et de Mad. Gabrielle duplaisis (*sic*), sa femme. »

Le parrain fut « Rév. père en Dieu, Mess^{re} François, cardinal de la Rochefoucauld; » la marraine « Mad. Antoinette de Ponce, marquise de Guercheville, dame d'hon[neur] de la R. et épouse de M^{re} Charles duplaisis (*sic*), chev^r de l'ord. du R., premier escuyer d'honneur du R., lieu^t g^l pour Sa Maj. en la ville et prevosté de Paris, seig^r de Liencourt et autres lieux. »

Le baptême fut administré par « Rév. père en Dieu, M^{re} Ant. de la Rochef., » évêque d'Angoulême, avec la permission de Mgr l'archevêque de Paris.

II

(Voyez p. II et suivantes.)

GÉNÉALOGIE

DE FRANÇOIS VI, AUTEUR DES *MAXIMES* ¹,

à partir de son quadrisaïeul FRANÇOIS I, premier comte de la Rochefoucauld, seizième descendant de FOUCAULD I.

François I, premier comte de la Rochefoucauld, seigneur de Marcillac, de Barbezieux, Montendre, Montguyon, etc., chambellan des rois Charles VIII et Louis XII, tint sur les fonts de baptême le roi François I^{er} (1494); mort en 1516. — Femmes : 1^{re} (1470) Louise de Crussol; 2^{de} Barbe du Bois.

1 ^{er} <i>lit.</i> François II (voyez ci-après).	Antoine, tige de la seconde branche de Barbezieux.	Hubert. Louis, mort sans alliance.	Jacquette, femme de François, vicomte de Rochefouart.	Anne, femme de François, seigneur de Pompadour.	2 ^d <i>lit.</i> Louis, tige des seigneurs de Montendre et de Surgères.	Jean, évêque de Chabannes, Mende. baron de Carton.
--	---	---	--	--	--	--

François II, comte de la Rochefoucauld, prince de Marcillac, mort en 1533. — Femme : (1518) Anne de Polignac, dame de Randan.

François III (voyez ci-après).	Charles, tige de la branche de Randan.	Jean, abbé de Marmontiers, etc.	Louise et Française, abbesses de Saintes.	Marie, princesse de Poissy.	Françoise, femme de Frédéric de Foix, comte de Candale.
--------------------------------------	--	---------------------------------------	--	--------------------------------	--

François III, comte de la Rochefoucauld et de Roney, etc., chevalier de l'ordre du Roi, pris à la bataille de Saint-Quentin (1557), tué à la Saint-Barthélemy (1572). — Femmes : 1^{re} (1552) Silvie Pic de la Mirandole; 2^{de} (1557) Charlotte de Roye, comtesse de Roney².

1 ^{er} <i>lit.</i> François IV (voyez ci-après).	2 ^d <i>lit.</i> Josué, comte de Roney, tué à Arques (1580).	Henri, mort sans alliance.	Charles, tige de la branche de Roney.	Benjamin, mort sans alliance.	Magdeleine, femme de Juste-Louis, sei- gneur de Tournon.	Isabelle, femme de Jean-Louis de la Rochefoucauld, comte de Randan, son cousin.
--	--	----------------------------------	---	-------------------------------------	--	---

François IV, comte de la Rochefoucauld, etc., tué par les Ligueurs devant Saint-Yrier-la-Perehe (1591). — Femme : (1587) Claude d'Estissac.

François V (voyez ci-après).	Benjamin, baron d'Estissac, tige de la branche d'Estissac.	Élisabeth ³ , abbesse de Saint-Sauveur d'Évreux.	Marie-Catherine, femme de Henri de Lezai-Lezigoem, comte de Lezai.	Marguerite, religieuse aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques.
------------------------------------	--	---	--	--

François VI Louis, né le 23 Charles-
(voyez 1615, Hilaire, Anne-
ci-après). dit l'abbé de chev-
Marcellac, tenu hier 1633, Anne-
sur les fonts, de Malte, † jeune, Louise,
à Poitiers, né le 14 juin 1628, Catherine,
Reine, évêque † en 1651. née le 25 octobre
(1646), † le 5 1651. 1619, ab-
dec. 1654. bbesse de
1622 3, femme (1638)
1623, Roger-Erilaert,
1624, marquis de
1626, Puisieux et de
religieuse, abbesse d'Évreux, †
1626, du Paraclét, condaince en 1685.
1626, puis de de 1698.
1626, Notre-Dame St-Sauveur
1626, de d'Évreux, †
1626, Soissons, †
1626, bre 1698.

François VI, duc de la Rochefoucauld, né le 15 septembre^b 1613, baptisé le 4 octobre suivant, chevalier des ordres du Roi, mort le 17 mars 1680.
Femme : (1638) Andrée de Vivonne, fille unique et héritière d'André de Vivonne, seigneur de la Châteaugeraie, et de Marie-Antoinette de Loménie.

François VII Charles, né le 29 Henri-Achille, né le
(voyez septembre 1635, 8 décembre 1634, né le
ci-après). dit l'abbé de Malte, chevalier de Malte, dit le chevalier de
1635, abbé de Fontfroide, né le 19 août 1646,
1635, † le 19 no- de Beaufort, puis de
vembre 1692. la Chaise-Bieu, dans la campagne
1692, † le 19 mai 1698. de 1672.

François VII, duc de la Rochefoucauld, né le 2 septembre 1634, baptisé le 15 du même mois, grand veneur de France, grand maître de la garde-robe du Roi, chevalier de ses ordres, mort le 11 janvier 1714. — Femme : (1659) Jeanne-Charlotte du Plessis-Liancourt, sa cousine, fille unique de Henri du Plessis, comte de la Roche-Guyon, et d'Elisabeth de Lannoy, et petite-fille et héritière de Roger du Plessis, duc de la Roche-Guyon, et de Jeanne de Schonberg.

1. Voyez la Généalogie insérée au tome IV (p. 426-430) du *P. Anselme*; notre *Tableau* offre quelques divergences, puisées, croyons-nous, à bonne source.
2. Voyez la fin de cet appendice II, p. c.
3. Le P. Anselme omet les trois filles, sœurs de François V, ajoutées aux deux fils chez Moréri et dans la *Généalogie* de 1654, citée ci-après.
4. Voyez, à l'appendice I du tome III (p. 230 et note 4), la mention de deux fils de plus, dont le souvenir s'est perdu.
5. Date de mois rectifiée, comme plus bas celle de la naissance de François VII, d'après le *Dictionnaire de Jod*, où, pour cette dernière, on a imprimé par mégarde, comme date d'année, 1644 pour 1634.

Il a paru, au milieu du dix-septième siècle, un livre intitulé : « Généalogie de la très-grande, très-ancienne et très-illustre maison de la Rochefoucauld. Imprimé aux despens de Monsieur de Roissac¹. M.DC.LIV », in-4°.

L'exemplaire qui est au Cabinet des titres de la Bibliothèque nationale (Dossier bleu la Rochefoucauld 15 120) est chargé de corrections, de notes manuscrites, qui paraissent être de la main de d'Hozier. Au verso du feuillet de titre de l'exemplaire, annoté lui aussi, qui est à la Réserve du département des imprimés (L 3^m 539), on lit cette note : « Avec des remarques prises sur celles qu'a faites M. d'Hozier dans le sien. » L'annotateur du volume du Cabinet relève durement les hautes prétentions affichées dans les premières pages, ces « visions, dit-il, dont on gâte ordinairement toutes les généalogies. » La préface débute par un second titre qui montre en quoi ces visions consistent :

« Briève description généalogique de la très-grande... maison de la Rochefoucauld..., où est prouvée sa descente depuis Sigisbert roi d'Austrasie, fils de Clotaire premier du nom, roi de France, jusqu'à présent, de père en fils. »

Plus modeste est la généalogie que nous avons citée dans la *Notice* (p. 11), et qui fut imprimée, environ trente ans plus tôt, avec ce titre : « Généalogie de l'ancienne et illustre maison de la Rochefoucauld, dressée sur les chartes, titres et histoires plus fidèles, par André du Chesne, G. [Généalogiste] du Roi.... A Paris. M.DC.XXII. » Du Chesne ne remonte pas au delà de Foucauld I et va jusqu'à François V.

Dans les lettres d'érection, plusieurs fois citées, de 1622, il est dit que François V témoigne, par les preuves qu'il a données de son courage et de sa fidélité, « être digne successeur des comtes de la Rochefoucauld, issus de l'illustre maison de Lusignan, qui ont eu cet honneur d'être entrés en des alliances royales². » On peut voir ce qui est dit dans l'*Histoire généalogique*³ de cette tradition conjecturale de descendance des Lezignem ou Lusignan, de la manière dont l'abbé le Laboureur a cherché à l'établir, et de l'opinion d'André du Chesne, qui n'a pas encore, dit-il, trouvé « la vraie jonction ».

1. Dans les deux exemplaires que mentionnent les lignes suivantes, une note manuscrite ajoute : « et dressée par lui-même. » — M. de Roissac, en 1654, était Léonor de la Rochefoucauld, petit-fils du 4^e fils de Louis de la Rochefoucauld, aîné du 2^d lit de François I de la Rochefoucauld et tige des marquis de Montendre et de Surgères.

2. *Histoire généalogique* du P. Anselme, tome IV, p. 415.

3. *Ibidem*, p. 418.

SUR LE TITRE DE COUSIN ET LE TABOURET.

(Extrait d'un mémoire de d'Hozier.)

« Les ducs de la Rochefoucauld sont traités de cousins par rapport à leur dignité¹, depuis 1622 que le comté de la Rochefoucauld fut érigé en duché ; mais je ne crois pas que les princes de Marcillac, fils aînés des ducs de la Rochefoucauld, aient aucun titre, ni même d'anciens exemples d'avoir été traités de cousins.

« La terre de Marcillac érigée en principauté ne donne aucune prérogative à son possesseur, et il y a plus d'apparence qu'en dressant quelque expédition pour les princes de Marcillac, on se sera servi pour modèle de celles faites pour les ducs leurs pères, et que la qualité de cousin s'y sera glissée. Le père de M. le duc de la Rochefoucauld d'aujourd'hui², n'étant que prince de Marcillac, fut fait gouverneur de Poitou en 1646, et dans les provisions il est traité de cousin. Son père avoit eu le même gouvernement.

« Le même prince de Marcillac se trouva engagé dans la rébellion des Parisiens, l'an 1649, et le prince de Conty, qui étoit à la tête de ce parti, demanda, dans ses propositions de paix, de procurer les honneurs du Louvre au prince de Marcillac, et le tabouret à sa femme. Après que le Roi eut accordé à la noblesse la révocation des rang et prérogatives extraordinaires, et avant que les nouveaux brevets donnés aux maisons de Rohan et de Bouillon eussent éclaté, Sa Majesté accorda, le 10 novembre 1649, un brevet au prince de Marcillac pour l'assurer qu'aucune personne de sa naissance, rang et condition, ne seroit honorée du tabouret, que la même grâce ne lui fût accordée, comme au fils aîné de la maison de la Rochefoucauld, pour la princesse de Marcillac, sa femme. Il se trouva depuis fortement engagé dans le parti de M. le prince de Condé, à la seconde guerre de Paris, sous le nom de duc de la Rochefoucauld, son père étant mort au mois de février 1651 (*lisez* 1650). Monsieur le Prince demanda pour lui, dans les propositions de paix qu'il donna à la cour l'an 1651, qu'on lui accordât un pareil brevet à celui de MM. de Bouillon et de Guémené, avec le gouvernement d'Angoumois et de Xaintonge, cent vingt mille livres d'argent, et permission de vendre ce gouvernement ; mais ces propositions ne furent pas acceptées.

1. Nous avons vu plus haut (p. III et note 1) les aînés de la famille traités de cousins par les rois, lorsqu'ils n'étaient encore que comtes, donc sans rapport à leur « dignité, » par laquelle d'Hozier, on le voit, entend ici le titre de duc.

2. Le Mémoire est daté de 1696. « Le duc d'aujourd'hui » est donc François VII, mort en 1714, fils de notre auteur.

« Le brevet du 10 novembre 1649 a été le prétexte sur lequel M. le duc de la Rochefoucauld obtint, en 1679, l'érection de la Roche-Guyon en duché pour son fils aîné, pour lui procurer et à Madame sa femme les honneurs du Louvre. Ce fut aussi sur même prétexte qu'il s'opposa aux demandes que M. de Luxembourg fit au Roi, en 1685, des honneurs du Louvre pour ses enfants, comme issus de l'héritière de la maison souveraine de Luxembourg. »

(*Mémoire sur les honneurs dont jouissent chez le Roi les princes, ducs et pairs, ducs non pairs, officiers de la couronne et autres seigneurs...*
« Je l'ai fait, dit d'Hozier, pour Mgr de Pontchartrain, en 1696, depuis chancelier de France. » — *Ms. Clairambault* 721, p. 510 et 511.)

En 1557, la maison de la Rochefoucauld contracta une étroite alliance avec une branche de la maison de Bourbon. François III, le bisaïeul de l'auteur des *Maximes*, épousa, cette année, Charlotte de Roze, dont la sœur aînée, Eléonore, avait épousé, en 1551, Louis I, prince de Condé, bisaïeul du grand Condé. Henri IV, et François IV, traité par le roi de Navarre de parent et de cousin dans ses lettres, nommaient donc tous deux Louis I leur oncle, l'un oncle paternel, l'autre oncle par alliance, et François VI était cousin de Louis II, le grand Condé, au troisième degré.

La *Gazette* du 5 janvier 1647 (p. 24) nomme François V, le premier après le duc d'Angoulême, parmi les parents qui reçoivent le duc d'Enghien quand celui-ci vient, le 30 décembre 1646, jeter, de la part du Roi, de l'eau bénite sur l'effigie de Henri II, prince de Condé, son grand-père.

III

(Voyez p. 17.)

LETTRE DE HENRI IV A FRANÇOIS IV, COMTE DE LA ROCHEFOUCAULD.

Mon cousin par ce que le S^r des marais vous fera bien amplement entendre comme apres avons fait tout ce qui nous a este possible p^o obtenir les plus advantageuses conditions que nous avons peu au traicte de la paix qu'il a pleu a Dieu nous donner Je m'en

remetray sur sa suffisance et vous prieray seulement de croire et vous assener que vous n'aurez jamais ung meilleur amy ne parent que moy, Qui en ceste voluté prie le Createur vous avoir Mon cousin en sa tres sainte et digne garde, de Bergerac. ce XVIII^e septembre 1577.

Je vous pryé Mon cousin vous assurer de mon amytié¹.

Vre bien affectionne cousin et assure amy

HENRY.

Suscription (au verso d'un second feuillet) :

A Mon cousin Mons^r le conte de la Rochefoucauld.

IV

(Voyez p. XIII, etc.)

ÉTAT DES SERVICES MILITAIRES DU DUC FRANÇOIS VI DE LA ROCHEFOUCAULD.

Un membre de la famille de la Rochefoucauld nous a obligeamment communiqué un état des services militaires du duc François VI, qui lui a été récemment envoyé, sur sa demande, du Ministère de la guerre.

Il est à peu près identique avec celui de la *Chronologie historique militaire* de Pinard (1763, in-4°, tome VI, p. 209-211), sauf pour la part prise à la guerre civile, part indiquée par Pinard, et qui naturellement est omise dans le document fourni par le Ministère.

C'est également d'après Pinard qu'a été composé l'état inséré dans l'édition des *OEuvres* de 1865 (voyez la *Notice bibliographique*, II, E, n° 7).

Voici quel est dans la pièce ministérielle le détail des services :
Volontaire à l'attaque du Pas-de-Suse, 1629.

Mestre de camp d'un régiment de son nom², le 1^{er} mai 1629.

Démisionnaire de ce régiment, en mars 1631.

Maréchal de camp, le 19 mai 1646.

Mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, le 11 septembre 1646, régiment licencié à la fin de 1648.

Gouverneur général du Poitou, le 3 novembre 1646.

1. Cette ligne est de la main du Roi, ainsi que la signature (formule et nom).

2. Voyez ci-dessus la *Notice*, p. XIII, note 4.

Mestre de camp d'un régiment d'infanterie de son nom, le 10 février 1649.

Démissionnaire de ce régiment, le 2 novembre 1649.

Mestre de camp d'un nouveau régiment d'infanterie de son nom, le 10 novembre 1649.

Ce régiment lui fut retiré en février 1650.

Démissionnaire du gouvernement général du Poitou, en août 1651.

Après ce détail, le document officiel, suivant toujours Pinard, énumère les *Campagnes*, et y comprend l'attaque du Pas-de-Suse (1629), la conquête de la Savoie (1630), le siège de Nancy (1633), la bataille d'Avein (1635), le siège de Corbie (1636), la bataille de Rocroy et le siège de Thionville (1643), le siège de Gravelines (1644), les prises de Cassel, Mardick, Bourbourg, Menin, Béthune, Saint-Venant (1645), les sièges de Mardick et de Dunkerque (1646), le siège d'Ypres (1648). Il mentionne une blessure reçue au siège de Dunkerque, et termine par la nomination de chevalier des ordres du Roi, du 31 décembre 1661.

Il y a là bien des actions auxquelles nous savons par les *Mémoires* ou autrement que François VI n'assista pas. Les *Mémoires* nous apprennent (p. 14) qu'il fit ses premières armes dans la campagne d'Italie de 1629, mais ne parlent pas du Pas-de-Suse. Nous le voyons ensuite (p. 22 et 23), comme volontaire, à la bataille d'Avein ou, comme il la nomme, d'Avène, en 1635; à son retour, il est « chassé, » dit-il, éloigné de la cour (p. 23 et 24). En 1636, il nous apprend simplement (p. 26 et 27) qu'il était à l'armée, en Picardie, et que « le Roi reprit Corbie. » Nous devons conclure qu'il n'était, en 1643, ni à la bataille de Rocroy ni au siège de Thionville, non point seulement de son silence à l'endroit des *Mémoires* (p. 81) où il en parle, mais encore de deux lettres de félicitation¹ écrites par lui de Paris à Condé. En 1645, il n'est pas à l'armée, mais à la cour, « dans un état ennuyeux » (p. 92). Il suit le duc d'Enghien à l'armée, en 1646 (p. 96 et 97); il est, comme il y a lieu de l'induire d'un passage de Gourville (p. 216), à la prise de Courtray, puis à celle de Mardick, où il est blessé, et non à la prise de Dunkerque², de trois coups de mousquet (p. 98). Ensuite sa vie ne nous offre plus, les rébellions omises, qu'un dernier souvenir militaire, bien postérieur. Une lettre de 1667 est écrite du camp devant Lille³: il est au siège comme volontaire, à l'âge de cinquante-quatre ans.

1. Tome III, p. 23-25, lettres 4 et 5.

2. Comme il est dit dans l'état communiqué par le Ministère de la guerre.

3. Tome III, p. 194, lettre 94.

V

PIÈCES RELATIVES AU GOUVERNEMENT DU POITOU,
 PUIS AU TEMPS DE LA GUERRE CIVILE.

1^o Répression par le prince de Marcillac des troubles du Poitou
 (août à décembre 1648).

(Voyez ci-dessus, p. xxxvi et note 2.)

« A Monsieur le prince de Marcillac, sur les désordres arrivés en Poitou dans les lieux où sont établis les bureaux des traites et [traites] foraines. Du 16^e août 1648. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4178, fol. 95 et 96; copie au Dépôt de la guerre, vol. 108, fol. 91 et 92.)

« A Monsieur le prince de Marcillac, pour lui dire de tenir la main à ce qu'il ne sorte aucuns blés de Poitou et de Xaintonge. A Ruel, le 20^e septembre 1648. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4178, fol. 119 v^o et 120; copie au Dépôt de la guerre, vol. 108, fol. 115 et 116.)

« Lettre du Roi au prince de Marcillac, relative aux affaires de Poitou. 19 octobre 1648. » (Minute. Dépôt de la guerre, vol. 117, pièce n^o 90.)

« A Monsieur le prince de Marcillac, pour lui dire d'empêcher les armements et levées secrètes de gens de guerre, que l'on a avis de faire en Poitou. Du 19^e octobre 1648. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4178, fol. 136 v^o et 137; copie au Dépôt de la guerre, vol. 108, fol. 134 et 135.)

Marcillac répond, à ce sujet,

Au comte de Brienne⁴ :

« Monsieur,

« Aussitôt que j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je me suis informé particulièrement de plusieurs gentilshommes de bas Poitou s'ils n'avoient eu aucune connoissance de l'avis qu'il vous a plu me donner, et ils m'ont² tellement assuré qu'ils n'en avoient rien su³, que j'ai bien de la peine à croire que ce soit dans mon gouvernement qu'on ait essayé de faire des levées. Je ferai néanmoins toute la diligence possible pour en savoir certainement la vérité, et pour faire punir les coupables.

1. Vu sur l'autographe. Bibliothèque nationale, Ms. Clairambault 417, p. 2501-2504; cachets conservés; au dos, cette mention : « M. le Pr. de Marcillac, du 29^e octobre 1648, à Verteil. Rendue le 6^e novembre. » — Sur le comte de Brienne, voyez les *Mémoires*, p. 65, note 6.

2. Ils m'ont corrigé je les.

3. Devant rien su, les mots eu aucune connoissance ont été biffés.

« Je vous supplie très-humblement de croire que je vous avertirai de tout ce qui viendra à ma connoissance, et que je suis, Monsieur, votre très-humble et très-affectionné serviteur.

« MARCILLAC.

« A Vertaël, ce 29^m octobre. »

Suscription : A Monsieur Monsieur le comte de Brienne, conseiller du Roi en ses Conseils et secrétaire de ses commandements.

« Lettre du Roi au prince de Marcillac, par laquelle S. M. lui dit qu'Elle est informée par les fermiers des cinq grosses fermes que leurs droits ne sont perçus dans son gouvernement qu'avec beaucoup de difficulté. 5 novembre 1648. » (Minute. Dépôt de la guerre, vol. 117, pièce n° 113.)

« A Monsieur le prince de Marcillac, pour donner son avis sur l'absence de quelques-uns des échevins de Niort. Du 11^e novembre 1648. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4178, fol. 158 ; copie au Dépôt de la guerre, vol. 108, fol. 160 et 161.)

« Lettre du Roi au prince de Marcillac, sur la plainte portée par l'abbaye de Fontevault contre les fermiers. 20 novembre 1648. » (Minute. Dépôt de la guerre, vol. 117, pièce n° 123.)

« A Monsieur le prince de Marcillac, pour faire relâcher six habitants de Saint-Hermine et Saint-Jemme, à cause des désordres qui sont arrivés en Poitou. 7 décembre 1648. » (Dépôt de la guerre, vol. 108, fol. 106 et 107.)

« Lettre de M. le Tellier à mondit sieur le prince de Marcillac, sur le même sujet et autres points, dudit jour. » (Dépôt de la guerre, vol. 108, fol. 107-109.)

« A Monsieur le prince de Marcillac, pour se rendre dans son gouvernement de Poitou. 30 décembre 1648. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4178, fol. 237 ; copie au Dépôt de la guerre, vol. 108, fol. 248.)

2^o Première rébellion du prince de Marcillac (janvier 1649).

(Voyez ci-dessus, p. xxxvi, et à l'appendice 1 du tome III, n° 9, p. 249, 250, et note 3 de la page 250.)

« Instruction donnée au sieur abbé de Palluau s'en allant en Poitou. Du 16^e janvier 1649, à Saint-Germain-en-Laye. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4179, fol. 24 et 25.)

« A Monsieur le duc de la Rochefoucauld, touchant l'envoi du sieur abbé de Palluau en Poitou, à cause de la rébellion de son fils. Du 17^e janvier 1649. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4179, fol. 25 v^o et 26.)

« A Monsieur des Roches-Baritault, sur ce sujet, dudit jour. »

« Il a été écrit à M. le marquis de Montausier, gouverneur

de Naintonge et Angoumois, et au sieur comte de Jonzac, lieutenant de Sa Majesté es-dits lieux, de semblables lettres et pour le même sujet. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4179, fol. 26 v^o.)

« Lettre à M. le marquis d'Aumont, pour se rendre au plus tôt en son gouvernement. Le 16^e janvier, à Saint-Germain. »

« Il a été écrit aux habitants de Poitiers pour leur dire d'agir sous les ordres dudit sieur marquis d'Aumont, et de le faire garder. Dudit jour 16^e janvier 1649. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4179, fol. 27.)

3^o *Lettre du prince de Marcillac aux maire et échevins de Poitiers (avril 1649, à la veille de la conclusion de la paix de Rueil)*¹.

(Voyez ci-dessus, p. xxxviii et note 3.)

Messieurs,

Le Roi ayant, par sa déclaration vérifiée au Parlement le premier de ce mois, fait cesser tous mouvements et si bien apaisé les troubles de son État que nous sommes à présent pour jouir en France d'un repos assuré, attendant qu'en bref, suivant les intentions de Sa Majesté, nous ayons conclu la paix générale, je vous donne avis par celle-ci, mon indisposition et l'incommodité de mes blessures ne me l'ayant pu permettre plus tôt; vous saurez donc, s'il vous plaît, faire observer toutes choses ordinaires en semblable cas.

C'est pourquoi je ne ferai la présente plus longue, et vous assure que je suis votre très-humble et très-affectionné serviteur.

MARCILLAC.

A Paris, ce 7 avril 1649.

4^o *Seconde rébellion du prince de Marcillac, duc de la Rochefoucauld*² (1^{er} février à 11 mai 1650).

(Voyez ci-dessus, p. xli et note 2.)

« Déclaration du Roi adressée au parlement de Dauphiné, portant commandement aux duc de Bouillon, maréchaux de Brezé et de Turenne, et prince de Marcillac, de se rendre près du Roi, à

1. Extrait de l'*Histoire du Poitou*, par Thibaudeau, tome III, p. 310 et 311.

2. Quoique, à partir du 8 février 1650, donc dès la seconde lettre de ce 4^e paragraphe, la Rochefoucauld ait droit au titre de duc, on verra que, dans toutes les pièces, on continue de le désigner par celui de « prince de Marcillac. »

peine de crime de lèse-majesté. Du 1^{er} jour de février 1650. A Paris. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4181, fol. 114-116 ; copie au Dépôt de la guerre, vol. 120, fol. 118-120.)

« A M. le marquis des Roches-Baritault, sur la rébelliion du prince de Marcillac. Du 12^e février 1650. »

« Il a été écrit une semblable lettre à M. de la Rochepezay, pour la même chose, dans l'étendue de sa charge, dudit jour. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4181, fol. 143 et 144 ; copie au Dépôt de la guerre, vol. 120, fol. 146 et 147.)

« A Monsieur de la Rochepezay, sur l'avis que l'on a eu que le prince de Marcillac assemble quelques gens de guerre en Poitou. Du 9^e avril 1650¹. »

« Il a été écrit de semblables lettres aux sieurs des Roches-Baritault pour son département de Poitou, et aux gouverneurs et lieutenants généraux de Touraine, Anjou, Saintonge et autres, pour le même sujet. Il a aussi été écrit aux principales villes desdits pays, ledit jour. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4181, fol. 228 ; copie au Dépôt de la guerre, vol. 120, fol. 228.)

« A Monsieur de Comminges, pour aller dans le Poitou, avec les troupes qu'il pourra assembler, en qualité de maréchal de camp, y dissiper les levées et les rébellions que le prince de Marcillac y pourroit causer, et le pousser hors la province. Du 16^e avril 1650. »

« Il a été écrit, sur ce même sujet, aux sieurs des Roches-Baritault, de la Rochepezay, et autres gouverneurs de ladite province de Poitou, ledit jour 16^e avril 1650. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4181, fol. 230-232 ; copie au Dépôt de la guerre, vol. 120, fol. 230-232.)

« Aux habitants des villes de Poitiers, Tours, Niort, Fontenay et autres, pour leur dire de faire garde à leurs portes pour empêcher que les rebelles ne se saisissent desdites places. Du 19^e avril 1650. »

« Il a été écrit à M. le duc de Rohan et à MM. des Roches-Baritault, la Rochepezay, et autres gouverneurs des provinces et villes du côté de Poitou, pour leur donner aussi avis sur la cessation de ladite garde ci-dessus. Ledit jour 19^e avril 1650. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4181, fol. 232^{vo} et 233.)

1. Cette pièce et les deux suivantes portent au bas soit *écrit*, soit *donné*, à Dijon.

« A Monsieur le comte du Dognon, pour recevoir du sieur baron de Montendre et autres gentilshommes de ces quartiers-là les protestations de fidélité au service du Roi qu'ils sont obligés de lui rendre ¹. Du 7^e mai 1650. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4181, fol. 247 v^o et 248.)

« A Monsieur l'évêque de la Rochelle, de la main de Mgr le Tellier, sur ce sujet, dudit jour. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4181, fol. 249.)

« Déclaration du Roi contre Mme la duchesse de Longueville, les duc de Bouillon, maréchal de Turenne, prince de Marillac et leurs adhérents. Du 9^e de mai 1650, à Paris. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4181, fol. 251 v^o-257.)

« A Monsieur le maréchal de la Meilleraye, pour lui donner avis des pratiques qui se font à Bordeaux contre le service du Roi, et lui ordonner de pousser le prince de Marillac hors le Poitou et M. de Bouillon du vicomté de Turenne. Du 11^e mai 1650. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4181, fol. 259 v^o-261 ; copie au Dépôt de la guerre, vol. 120, fol. 260-262.)

5^o *A Monsieur de Bar, pour lui dire de laisser parler à mesdits sieurs les Princes les sieurs duc de la Rochefoucauld, président Viole et Arnaud, dudit jour (10^e février 1651).*

(Voyez ci-dessus, p. XLVII et note 2.)

Monsieur de Bar, mon cousin le duc de la Rochefoucauld, le sieur président Viole et le sieur Arnaud, s'en allant au Havre avec ma permission pour voir mes cousins les princes de Condé et de Conty et duc de Longueville, j'ai bien voulu, par l'avis de la Reine, vous faire cette lettre pour vous dire que vous ayez à les laisser entrer en ma citadelle du Havre, et voir mesdits cousins, et les entretenir en votre présence. Et sur ce, je prie Dieu, etc.

(Bibl. nat., Ms. Fr. 4182, fol. 431 ; cet ordre fait partie d'une série de pièces toutes relatives au traitement des Princes dans la prison du Havre, et à leur mise en liberté.)

1. Ces gentilshommes étaient du nombre de ceux que le nouveau duc de la Rochefoucauld avait assemblés sous le prétexte d'accompagner à Verteuil le corps de son père ; et, soit crainte d'un châtement, soit aussi de bonne foi, plusieurs avaient protesté contre cette surprise. Voyez les *Mémoires*, p. 179-182.

6° *Dernière rébellion du duc de la Rochefoucauld
(février à avril 1652).*

(Voyez ci-dessus, p. 1. et note 5.)

« Ordre au sieur de Chalesme¹, pour se saisir des châteaux de la Rochefoucauld, Vertueil et la Vergne. Du 16^e février 1652. »

« Il a été écrit à M. le comte d'Harcourt et à M. le marquis de Montausier, sur ce sujet, ledit jour. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4184, fol. 112 et 113.)

« Au capitaine de Chalesme, pour recevoir les ordres de M. de Montausier au sujet de la garde de la Rochefoucauld et Vertueil. Du 14^e mars 1652, à Amboise. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4184, fol. 181.)

« A MM. du Plessis-Bellière et marquis de Montausier, sur ce qu'ils auront à faire avec les troupes du Roi en conséquence de la prise de Xaintes et de Taillebourg. Du 4^e avril 1652, à Sully. » (Bibl. nat., Ms. Fr. 4184, fol. 214 v^o-218; copie au Dépôt de la guerre, vol. 135, fol. 170 et 171.)

Cette lettre contient (fol. 217 v^o et 218), après un ordre de gratification de cent écus pour chacune des compagnies d'infanterie qui ont servi aux sièges de Xaintes et de Taillebourg, le paragraphe suivant :

« Et parce que j'ai trouvé bon de décharger de garnison les terres de la Rochefoucauld et Vertueil, la Terne, Marcillac et Montignac, à cause qu'il a été vérifié que la jouissance en doit être délaissée à ma cousine la duchesse de la Rochefoucauld, ainsi que je l'écris particulièrement à vous, s^r de Montausier, par une dépêche qui vous sera rendue par celui qui a sollicité cette décharge de la part de madite cousine, à la charge toutefois qu'elle n'y fera donner aucune retraite ni assistance aux ennemis dans lesdits lieux, et en ceux en dépendance dont elle doit jouir, je desire que vous retiriez ledit capitaine Chalesme et sa compagnie desdits lieux. »

7° *Défection de novembre 1652.*

Fragments de deux lettres du marquis de Montausier à le Tellier.

(Voyez ci-dessus, p. LV et note 1.)

« ... Pour ce qui regarde l'Angoumois, la permission que le Roi a donnée à M. de Marcillac de demeurer dans les maisons de son

1. Capitaine au régiment d'infanterie de la Reine.

père y est fort nuisible ; car sa présence réveille beaucoup de factieux endormis, qu'il visite et dont il est visité sous prétexte de chasse et de divertissement. On dit qu'on veut donner une pareille permission à M. de la Rochefoucauld ; si cela est, je ne réponds pas d'Angoulême, n'y ayant que des bourgeois pour garder la ville, qui sont si las de ce métier que, quelque rigueur dont je me serve, je ne les y puis plus obliger, n'y ayant quelquefois que trois ou quatre bourgeois à la garde : de sorte que le voisinage de M. de la Rochefoucauld et de M. de Marcillac est plus dangereux pour cette ville que celui d'une armée ennemie ; car le bruit de celle-ci obligerait les habitants à se tenir sur leurs gardes par la peur qu'elle leur ferait, à quoi ces deux Messieurs ne les obligeroient pas, faisant semblant de ne s'occuper qu'à la classe, outre que, si les ennemis entroient en ce pays par quelque endroit, ces gens ici se pourroient servir de l'occasion, durant qu'on s'opposeroit à cet orage. Ainsi, Monsieur, la demeure de personnes aussi suspectes que celles-là dans leurs maisons ne peut être que très-pernicieuse au service du Roi, et je vous conjure de faire révoquer celle du fils et refuser celle du père. Ce n'est point mon intérêt qui me fait parler en ceci, car j'ai toute ma vie été leur ami ; mais c'est le service du Roi, au prix duquel je ne considère personne.... »

(*Lettre du marquis de Montausier à le Tellier*, du 14 novembre 1652. — Dépôt de la guerre, vol. 134, pièce n° 371. — Publiée dans les *Souvenirs du règne de Louis XIV*, par M. le comte de Cosnac, tome V, p. 125-131.)

« Je vous conjure, Monsieur, de ne pas négliger ce que je vous ai mandé par ma précédente touchant la permission qu'on a donnée à M. de Marcillac de demeurer en ce pays-ci et de celle qu'il dit que Monsieur son père a d'en faire de même. Rien n'est plus dangereux en ce pays-ci que cela ; c'est pourquoi je vous en rafraîchis la mémoire. »

(*Post-scriptum d'une lettre du même au même*, du 18 novembre 1652. — Dépôt de la guerre, vol. 134, pièce n° 382. — Publiée *ibidem*, p. 134-137.)

Le volume 136 du Dépôt de la guerre contient (fol. 336 v°-344 v°) une pièce du 12 novembre 1652, intitulée :

« Déclaration du Roi contre les princes de Condé, de Conty, la duchesse de Longueville, le duc de la Rochefoucauld, le prince de Talmont et leurs adhérents. »

VI

HÔTEL DE LA ROCHEFOUCAULD (rue de Seine¹).

(Voyez ci-dessus, p. LXXI, note 3.)

« Cette maison a appartenu autrefois à Henri de la Tour, prince de Sedan, duc de Bouillon, vicomte de Turenne et maréchal de France². Roger du Plessis, marquis de Liancourt, duc de la Roche-Guyon, pair de France, connu sous le nom de duc de Liancourt, chevalier des ordres du Roi, premier gentilhomme de sa Chambre, l'acheta ensuite et l'occupa jusqu'à sa mort³; mais Henri-Roger du Plessis, son fils unique, étant mort avant lui et n'ayant laissé qu'une fille unique, nommée Jeanne-Charlotte du Plessis-Liancourt, que son grand-père maria, le 13 novembre 1659, à François de la Rochefoucauld, septième du nom, elle apporta à son mari cet hôtel et toute la succession du duc de Liancourt, son grand-père; ce qui a fait prendre à cette maison le nom d'hôtel de la Rochefoucauld. La porte principale est sur la rue de Seine, et ne donne pas une grande idée de la maison; cependant elle est grande, et est décorée d'une architecture dorique en pilastres, tant du côté de la cour, que du côté du jardin. On voit dans cet hôtel plusieurs tableaux qui viennent du duc de Liancourt. On y admire surtout un *Ecce homo*, d'André Solario, qui est regardé comme un tableau inestimable. » (Piganiol de la Force, *Description historique de la ville de Paris*, 1765; tome VIII, p. 184 et 185.)

« HÔTEL DAUPHIN, DE BOUILLON, DE LIANCOURT ET DE LA ROCHEFOUCAULD, aboutissant rue Bonaparte.

« Cet hôtel occupait l'emplacement de deux propriétés contiguës, qui bordaient la rue de Seine, et dont la première contenait un demi-arpent. Après avoir appartenu à Charles de Magny, « capitaine de la porte du Roi, » elle était, dès 1538, à François Bas-

1. Dans la partie où s'ouvre maintenant la rue des Beaux-Arts. Nous donnons dans l'*Album* la copie d'une gravure représentant la façade de l'hôtel qui fut et se nomma, de 1659 à 1718, l'« hôtel de la Rochefoucauld ».

2. Le père du grand Turenne.

3. Roger du Plessis, oncle maternel de notre duc, mourut le 1^{er} août 1674, la même année et le même jour que sa petite-fille, dont il est parlé quelques lignes plus loin : voyez le *P. Anselme*, tomé IV, p. 757.

tonneau, notaire, lequel y fit construire une maison. La seconde propriété consistait en un jardin clos, d'environ sept quartiers, lequel, après avoir appartenu aussi à Charles de Magny, et ensuite à Jean-Jacques de Mesmes, seigneur de Roissy, lieutenant civil de la prévôté de Paris, était passé, dès 1543, aux mains de Nicolas Dangu, évêque de Seez, puis de Mende. En 1586, les deux propriétés étaient fondues en une seule, et appartenait à François de Bourbon, duc de Montpensier, dauphin d'Auvergne ; d'où le nom de « Hostel Dauphin » qu'on trouve dans le censier de 1595, où il est dit que l'hôtel était alors possédé par M. de Penillac. Il fut ensuite acquis par Henri de la Tour, duc de Bouillon, maréchal de France, et après sa mort, arrivée en 1623, par Roger du Plessis, sieur de Liancourt, qui le fit rebâtir sur les dessins de Lemercier, l'architecte du Louvre. La petite-fille du duc de Liancourt ayant épousé, en 1659, le duc François de la Rochefoucauld, celui-ci devint propriétaire de l'hôtel, que l'on continua à appeler l'hôtel de la Rochefoucauld ; cependant il fut vendu, en 1718, par le prince de Marcillac à la famille Gilbert des Voisins. La rue des Beaux-Arts a été ouverte, en 1825, sur l'emplacement de cet édifice, détruit peu auparavant. » (*Topographie historique du Vieux Paris* par feu Berty et Tisserand. Région du bourg Saint-Germain, p. 239 et 240)

VII

LETTRE DE MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SABLÉ¹.

(Voyez ci-dessus, p. LXXV et note 2.)

« Ce lundi au soir [1665 ou 1666].

« Je ne pus hier répondre à votre billet, parce que j'avois du

1. La source indiquée par Sainte-Beuve (*Portraits de femmes*, édition de 1845, note de la page 235) est, d'après l'ancien classement des manuscrits de la Bibliothèque du Roi : « Résidu de Saint-Germain, paquet 4, n° 6 » ; mais nous avons en vain cherché la pièce, ainsi que les sept autres lettres de Mme de la Fayette dont nous allons parler, dans les *Portefeuilles de Vallant*, où se trouve maintenant placé ce *Résidu*. Nous pouvions du reste prévoir que nous ne la trouverions pas : dès 1851, MM. Lalanne et Bordier l'avaient signalée comme absente dans leur *Dictionnaire des autographes volés* (p. 177, article LA FAYETTE). — Sainte-Beuve croyait, nous l'avons dit, avoir le premier découvert cette lettre. Cette erreur, partagée par Geruzez et par V. Cousin, a été rectifiée par Édouard Fournier, qui, en insérant dans ses *Variétés historiques*

monde, et je crois que je n'y répondrai pas aujourd'hui, parce que je le trouve trop obligeant. Je suis honteuse des louanges que vous me donnez, et, d'un autre côté, j'aime que vous ayez bonne opinion de moi, et je ne veux vous rien dire de contraire à ce que vous en pensez. Ainsi je ne vous répondrai qu'en vous disant que M. le comte de Saint-Paul sort de céans, et que nous avons parlé de vous, une heure durant, comme vous savez que j'en sais parler. Nous avons aussi parlé d'un homme que je prends toujours la liberté de mettre en comparaison avec vous pour l'agrément de l'esprit. Je ne sais si la comparaison vous offense, mais, quand elle vous offenserait dans la bouche d'un autre¹, elle est une grande louange dans la mienne, si tout ce qu'on dit est vrai. J'ai bien vu que M. le comte de Saint-Paul avoit ouï parler de ces dits-là, et j'y suis un peu entrée avec lui; mais j'ai peur qu'il n'ait pris tout sérieusement ce que je lui en ai dit. Je vous conjure, la première fois que vous le verrez, de lui parler de vous-même de ces bruits-là. Cela viendra aisément à propos, car je lui ai donné les *Maximes*, et² il vous le dira sans doute; mais je vous prie de lui en parler bien comme il faut pour lui³ mettre dans la tête que ce n'est autre chose qu'une plaisanterie⁴; et je ne suis pas assez assurée de ce que vous en pensez pour répondre que vous direz bien, et je pense qu'il faudroit commencer par persuader l'ambassadeur. Néanmoins il faut s'en fier à votre habileté; elle est au-dessus des maximes ordinaires; mais enfin persuadez-le. Je lais comme la mort que

et littéraires (tome X, p. 117-129) huit lettres de Mme de la Fayette à Mme de Sablé, dont celle-ci est la dernière, nous apprend qu'elles ont toutes paru (avec quelques légères variantes), en 1821, dans un livre bizarre de J. Delort : *Mes Voyages aux environs de Paris* (tome I, p. 217-224). Delort joint à son texte un fac-similé de celle qu'il a placée en tête.

1. Tel est le texte de Sainte-Beuve; dans celui de Delort, reproduit par Édouard Fournier : « d'une autre ».

2. Delort et Éd. Fournier ont omis *et*, ici et deux lignes plus bas.

3. Chez Delort et Fournier, *le*, au lieu de *lui*; si c'est le vrai texte, c'est sans doute que Mme de la Fayette avait voulu d'abord employer un autre verbe, comme *le convaincre, le persuader*, qui revient plusieurs fois dans la suite immédiate.

4. Ceci n'est pas clair. A quoi s'applique le mot de « plaisanterie » ? A ces dits-là, ces bruits-là, ou bien aux *Maximes*? Nous croyons, vu l'objet même et la suite de la lettre, devoir adopter la première explication, bien que la seconde, préférée par Éd. Fournier, paraisse tirer quelque vraisemblance d'une lettre antérieure dont nous parlons à la suite de celle-ci, et où nous voyons Mme de la Fayette appliquer à ces maximes qui la révoltent le même mot de « plaisanterie », et ne trouver, pour atténuer son blâme, d'autre tour que de es traiter de pur jeu d'esprit. Le passage est, en tout cas, fort obscur.

les gens de son âge puissent croire que j'ai des galanteries¹. Il me² semble qu'on leur paroît cent ans dès qu'on³ est plus vieille qu'eux, et ils sont tous propres à s'étonner qu'il soit encore question des gens ; et de plus il croiroit plus aisément ce qu'on lui diroit de M. de la R. F.⁴ que d'un autre. Enfin je ne veux pas qu'il en pense rien, sinon qu'il est de mes amis, et je vous prie⁵ de n'oublier non plus de lui ôter cela de la tête, si tant est qu'il l'ait⁶, que j'ai oublié votre message. Cela n'est pas généreux de vous faire souvenir d'un service en vous en demandant un autre. »

En marge : « Je ne veux pas oublier de vous dire que j'ai trouvé terriblement de l'esprit au comte de Saint-Paul. »

Parmi les huit lettres de Mme de la Fayette à Mme de Sablé, il y en a deux, les nos 2 et 3 d'Édouard Fournier (p. 120-122), qui nous paraissent confirmer la date assignée par Sainte-Beuve, non pas au commencement d'amitié, mais à la tendre intimité et aux quotidiennes relations. Qu'on veuille bien relire les extraits que M. Gilbert a donnés, au tome I, p. 374 et 375, de ces deux lettres, dont la première a échappé à Cousin et à Sainte-Beuve. Elles sont du temps où les *Maximes*, déjà imprimées quand fut écrite la lettre où il s'agit du comte de Saint-Paul, étaient encore manuscrites, c'est-à-dire, très-probablement, d'une de ces dix années antérieures à 1665, qu'avant Sainte-Beuve on comprenait dans l'époque d'étroite intimité. L'auteur avait communiqué son écrit à Mme de Sablé, qui, à son tour, sans paraître agir au nom de l'auteur, le communiquait aux personnes considérées comme les plus capables d'en bien juger. Or peut-on dire que le jugement qu'en porte Mme de la Fayette et la manière dont il est exprimé, surtout dans le premier

1. Sainte-Beuve fait remarquer (p. 238) que Mme de la Fayette s'applique là une idée qu'elle a exprimée dans son roman de *la Princesse de Clèves* (tome I, p. 120, édition de 1678) : « Mme de Clèves... étoit dans cet âge où l'on ne croit pas qu'une femme puisse être aimée quand elle a passé vingt-cinq ans. »

2. Au lieu de *leur*, qui est le texte de Sainte-Beuve et peut-être bien le texte original, Delort et Fournier ont *me*, qui est en effet bien préférable pour le sens. Il est probable que l'intention de Mme de la Fayette avait été de mettre : « Il leur semble qu'on a cent ans. »

3. Chez Delort et Fournier, « dès que l'on ».

4. Le nom propre est ainsi en abrégé dans l'original, Tournier croit voir là une petite preuve de « rare délicatesse. »

5. Delort et Fournier ont *supplie*, au lieu de *prie* ; à la suite, Fournier omet *cela* après *ôter*.

6. Tel est le texte de Sainte-Beuve ; chez Fournier, « qui le l'eust » ; chez Delort, « qui le l'ait ». Ce *le* de trop est probablement, par inadvertance, dans l'autographe.

extrait, impliquent vive estime et soient d'une tendre et familière amie? Puis la communication par un tiers ne suffit-elle pas à montrer que l'époque d'entière confiance où l'on ne se cachait rien et où l'on se voyait si souvent, n'avait pas encore commencé?

VIII

SUR LA MALADIE, LA MORT ET L'AUTOPSIE DU DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

(Voyez ci-dessus, p. xci et xcii.)

Un recueil fort rare, publié, dans l'année même, par Nicolas de Blegny, sous ce titre : *Le Temple d'Esculape ou le Dépositaire des Nouvelles découvertes qui se font journellement dans toutes les parties de la médecine*¹, contient (tome II, in-12, 1680, p. 277-291, et p. 300-309) « sur la mort et sur l'ouverture de Mgr le duc de la Rochefoucauld » une correspondance qui aurait pu fournir à Molière, s'il n'eût précédé le moraliste de sept ans dans la tombe, quelques épigrammes nouvelles. C'est une lettre adressée par l'abbé Bourdelot, premier médecin de la reine de Suède (Christine) et de S. A. S. Monseigneur le Prince, au célèbre Fagon, alors premier médecin de la Reine (de France), puis la réponse de Fagon et une réplique de Bourdelot. Celui-ci, rendant compte de l'« ouverture » du corps faite par le docteur Morel, affirme que « la cause de la mort a été la grande abondance du sang qui a gorgé et inondé le poumon, » et amené « la suffocation de cette partie. » Trois ans auparavant, Bourdelot avait traité le duc d'« une péripneumonie... avec crachement de sang, » et l'avait sauvé, dit-il, en le faisant « saigner vigoureusement. » Lors de la rechute, les médecins (« MM. Lisot, Duchesne et moi ») conseillèrent aussi « de grandes saignées des pieds et des bras; » mais « les parents et assistants, par tendresse ou mal persuadés sur les remèdes, n'y ont point voulu consentir....

1. Nous devons la connaissance de ce livre, que nous avons trouvé à la Bibliothèque nationale, à M. Ch. Livet, qui possède et a bien voulu nous communiquer un exemplaire de la traduction latine qui en a été publiée à Genève, en 1682, sous ce titre singulier : *Zodiacus medico-gallicus*. — On peut voir, au sujet de ce curieux répertoire médical, une note d'Édouard Fournier au tome II (p. 177) de l'édition elzévirienne du *Livre commode*, de 1692, publié, sous le nom de du Pradel, par le même Blegny ou de Blegny, et, sur l'auteur, les pages XLIII et suivantes de l'Introduction placée par Fournier en tête du tome I dudit *Livre commode*.

Nous sommes dans un siècle où tout le monde croit être médecin. Il y a une corruption dans les esprits qui les empêche d'entendre tout ce qui est raisonnable et leur fait avoir recours à des remèdes bizarres, qui sont toujours funestes. Les parents et les amis du malade s'opposèrent... à la saignée. Ils dirent qu'il étoit âgé, que la saignée n'étoit pas bonne aux gouteux, que le médecin anglois¹ et d'autres gens guérissent les fièvres sans saignées, et, pendant qu'ils s'opiniâtrèrent à s'en tenir à ces petites raisons et à d'autres aussi méchantes, le poumon s'étant gorgé de sang, » les symptômes devinrent de plus en plus graves et la mort suivit.

Fagon, avec des ménagements d'infinie politesse, admet que le malade « est mort suffoqué par le débordement du sang dans le poumon, » mais il veut que ce soit le cerveau qui, « inondé d'une sérosité maligne, » ait causé le dernier étouffement « par la paralysie des nerfs du poumon et du diaphragme. » Bourdelot maintient son dire : à savoir, que « la cause de la mort et celle du mal par conséquent étoit principalement renfermée dans le thorax... Il n'y a point eu de transport au cerveau, car le raisonnement du malade a toujours été bon. » Mais ce que surtout il soutient jusqu'au bout et ce que son confrère ne nie pas, c'est « que de bonnes saignées l'auroient guéri. »

Il y a dans les *Portefeuilles de Vallant*, tome XIV, p. 137-140, une note, de sujet analogue, sur la mort et l'autopsie de Mme de Longueville, décédée dans la nuit du vendredi au samedi 15 avril 1679, « à quatre heures et un demi quart du matin, » âgée de cinquante-neuf ans et demi; « elle en auroit eu soixante accomplis le jour de saint Augustin, qui est le 28^e août. Elle n'avoit eu pendant sa maladie nulle frayeur ni trouble. » L'autopsie fit voir « la rate pourrie et en bouillie noire; le rein gauche de même et fort petit...; le cœur grand et flétri; quasi point de sang dans la (veine) cave...; cerveau flétri, avec de l'eau rougeâtre dans les ventricules. » — Hélas! qu'étoit devenue cette beauté tant prisée dans sa jeunesse et dont le souvenir a passionné, de nos jours encore, un éloquent historien-philosophe?

1. Voyez ci-dessus, la note 4 de la page xci.

IX

ARTICLES RELATIFS AU DUC DE LA ROCHEFOUCAULD, FRANÇOIS VI,
A SES ENFANTS ET A SON PETIT-FILS, LE DUC DE LA ROCHE-GUYON,
dans le *Dictionnaire des bienfaits du Roi* (tome IV et dernier)
de l'abbé de Dangeau¹.

(Voyez ci-dessus, p. LXXXVII-XC.)

« Le duc de la Rochefoucauld se nommoit François (VI) de la Rochefoucauld, avoit épousé Andrée de Vivonne de la Châteignerai, dont il a eu : le duc de la Rochefoucauld ; le chevalier de la Rochefoucauld ; l'abbé de Marcillac ; le chevalier de Marcillac, tué dans la guerre de Hollande en 72 ; l'abbé de Verteuil et trois filles.

« Étoit duc et pair ; il se démit de son duché en faveur du prince de Marcillac, son fils. Nonobstant sa démission, le Roi lui conserva les honneurs du Louvre.

« Avoit été gouverneur de Poitou ; avoit vendu cent mille écus au duc de Roannais.

« 1^{er} janvier 62, le Roi le fait chevalier de l'Ordre. »

« Le duc de la Rochefoucauld se nomme François (VII) de la Rochefoucauld. Jusqu'à la mort de son père, on l'a appelé prince de Marcillac ; a épousé Jeanne-Charlotte du Plessis de Liancourt, petite-fille et héritière du duc de Liancourt, dont il a eu : le duc de la Roche-Guyon et le marquis de Liancourt.

« Novembre 61, le Roi lui donne un brevet de justaucorps en broderie.

« 64, le Roi le fait mestre de camp du régiment royal ; achète quarante mille écus de Montpezat, vend vingt-trois mille écus au marquis de Planci.

« Août 71, le Roi le fait duc et pair sur la démission du duc de la Rochefoucauld, son père.

« Le Roi lui donne une pension de dix-huit mille livres.

« Décembre 71, le Roi le fait gouverneur de Berri ; s'en démet, mars 81, en faveur du prince de Soubise, qui lui en donna cent mille écus.

« 21 octobre 72, le Roi lui donne la charge de grand maître de la garde-robe, vacante par la mort du marquis de Guitri, tué au passage du Rhin. Le Roi lui permet de choisir deux artisans de chaque métier pour servir à la garde-robe, qui ont chacun soixante livres de gages, avec les privilèges de commensaux de la maison du Roi. Le duc de la Roche-Guyon eut la survivance de cette charge, en novembre 79.

« 79, le Roi lui donne la charge de grand veneur, vacante par la mort du marquis de Soyecourt, en donnant aux héritiers deux cent trente mille livres,

dont il eut un brevet de retenue. Le duc de la Roche-Guyon eut la survivance de cette charge, 10 novembre 79.

« Le Roi lui donne la finance des charges de la chancellerie de Tournai; il en a eu cent vingt mille écus. »

« Le chevalier de la Rochefoucauld se nomme Charles de la Rochefoucauld, frère du duc de la Rochefoucauld (François VII).

« [52,] le Roi lui donne l'abbaye de Molesme par ¹ de François de Clermont; cette abbaye est de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Langres.

« 2 février 80, le Roi lui donne une pension de quatre mille livres sur l'évêché de Poitiers.

« 11 novembre 87, le Roi lui donne une pension de cinq mille livres sur l'abbaye de la Chaise-Dieu, que Sa Majesté donna pour lors à l'abbé de Marcillac, son frère. »

« De la Rochefoucauld, abbé de Marcillac, se nomme Henri-Achille de la Rochefoucauld, frère du duc de la Rochefoucauld (François VII).

« [67²], le Roi lui donne l'abbaye de Fontfroide, vacante par la mort de Jean de Noblet des Prés; cette abbaye est de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Narbonne.

« Il a deux pensions, l'une sur l'abbaye de Molesme, et l'autre sur Sainte-Colombe-lez-Sens.

« 11 janvier 87, le Roi lui donne l'abbaye de la Chaise-Dieu, vacante par la mort d'Hyacinthe Seroni, archevêque d'Albi; cette abbaye est de l'ordre de Saint-Benoît, diocèse de Clermont, a un grand nombre de collations. »

« De la Rochefoucauld, abbé de Verteuil, se nomme Alexandre de la Rochefoucauld de Verteuil, frère du duc de la Rochefoucauld d'aujourd'hui (François VII).

« 24 février 79, le Roi lui donne l'abbaye de Beauport, vacante par la mort de la Rochepozay; cette abbaye est de l'ordre de Prémontré, diocèse de Saint-Brieuc. »

A la suite (fol. 86 v^o-88) viennent les articles relatifs à un oncle et à quatre tantes du duc François VII, c'est-à-dire à un frère de François VI : [Henri,] abbé de la Rochefoucauld, et à quatre de ses sœurs : Gabrielle, Catherine, Marie-Élisabeth, Anne-Françoise; les prénoms de cette dernière ne sont pas donnés. Des donations enregistrées avec dates, il n'y en a que deux qui soient antérieures à la mort de notre duc : l'abbaye d'Issy, près de Paris, donnée à Gabrielle, qui refuse, et l'abbaye de Charenton donnée à Catherine.

« Le duc de la Roche-Guyon se nomme François (VIII) de la

1. Ce blanc est dans le manuscrit. Le prédécesseur dans le *Gallia christiana* (tome IV, col. 741) est Armand, prince de Conty. Alexandre de la Rochefoucauld (voyez ci-après) succède à son frère Charles en 1689.

2. Voyez le *Gallia christiana*, tome IV, col. 215.

CXVIII APPENDICES DE LA NOTICE.

Rochefoucauld, fils aîné du duc (François VII) de la Rochefoucauld (petit-fils de François VI), a épousé Madeleine le Tellier, fille aînée du marquis de Louvois.

« 10 novembre 79, le Roi lui donne la survivance des charges de grand maître de la garde-robe et de grand veneur, que possède le duc de la Rochefoucauld, son père.

« Le Roi le fait duc; la terre de la Roche-Guyon fut érigée en duché le 17 novembre 79 et vérifiée au Parlement.

« Février 81, le Roi lui donne une pension de neuf mille livres.

« Mars 84, le Roi lui donne un brevet de justaucorps en broderie.

« 83, le Roi le fait colonel du régiment de Navarre, par la mort du chevalier de Souvré. »

12834. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

AVERTISSEMENT

SUR LE TOME I^{er}.

CE premier tome contient les *OEuvres morales* du duc de la Rochefoucauld, c'est-à-dire celles qui, à juste titre, ont ajouté à la gloire de l'illustre nom qu'il portait. Outre quelques morceaux accessoires qui les précèdent, elles se composent des *Réflexions ou Sentences et Maximes morales*², et des pensées intitulées *Réflexions diverses*³. La *Notice bibliographique*, et les *Notices* particulières que l'on trouvera dans le courant de ce volume me dispensent d'un long *Avertissement*; il me suffira de résumer ces dernières pour rendre compte au public de mon travail.

Le recueil des *Maximes* est le seul ouvrage que la Rochefoucauld ait publié lui-même, et cinq éditions en ont paru de son vivant. J'ai suivi le texte de la dernière, celle de 1678, comme étant l'expression définitive de la pensée de l'auteur, mais j'ai joint à ce texte, dans les notes, les nombreuses variantes qui s'y rapportent, et qui sont puisées à diverses sources, le *Manuscrit* de la Rocheguyon, les papiers de Mme de Sablé, connus sous le nom de *Portefeuilles de Vallant*, et les quatre

1. Le tome suivant sera précédé d'un *Avertissement* particulier.

2. Tel est le titre donné par l'auteur lui-même à son livre. — Voyez la note 2 de la page 25.

3. C'est ainsi que tous les éditeurs désignent ces morceaux, qui sont posthumes, et que l'auteur n'avait pas réunis sous un titre commun.

premières éditions des *Maximes* (1665, 1666, 1671 et 1675)¹.

A la suite de cette série principale se plaçaient naturellement les *Maximes posthumes*, c'est-à-dire celles qui, comme le mot l'indique, n'ont paru qu'après la mort de l'auteur; dans les éditions précédentes, elles étaient au nombre de vingt-huit; j'ai pu les augmenter de trente autres, tirées du *Manuscrit* et des *Portefeuilles* ci-dessus mentionnés².

Enfin il est un certain nombre de pensées que la Rochefoucauld a successivement éliminées de son œuvre; sous le titre de *Maximes supprimées*, je les ai recueillies avec autant de soin qu'il m'a été possible, ne laissant de côté que celles qui, à titre de variantes, avaient déjà trouvé place dans les notes des *Maximes* définitives de l'auteur³.

Ces trois séries forment un total de six cent quarante et une *maximes*, c'est-à-dire un relevé complet, le plus complet qui ait été donné jusqu'à présent, déduction faite des simples variantes, qu'on a trop souvent réimprimées comme pensées distinctes. Pour les deux dernières de ces trois séries, j'ai adopté un caractère d'imprimerie différent, mais un numérotage continu, m'étant bien trouvé de cette disposition dans une édition que j'ai publiée d'un autre moraliste, Vauvenargues⁴.

1. La *Notice bibliographique* donnera la description de ce manuscrit, de ces portefeuilles, en tant qu'ils ont rapport aux *Maximes*, et de ces éditions.

2. Pour de plus amples détails, voyez la *Notice des Maximes posthumes*, p. 219-222.

3. Voyez la *Notice des Maximes supprimées*, p. 239-242.

4. *Oeuvres complètes de Vauvenargues*, 2 vol. in-8°, Paris, Furne, 1857.

Les *Réflexions diverses* sont encore, à un certain point de vue, des *Maximes*, si bien qu'un des éditeurs de la Rochefoucauld, l'abbé Brotier, a cru pouvoir donner les unes et les autres sous la même forme¹. Sept avaient été imprimées dès 1731; j'en ajoute douze autres, que M. Édouard de Barthélemy avait publiées en 1863 et qui viennent des manuscrits de la Rocheguyon.

Telle est la composition principale de ce volume. On y trouvera, en tête des œuvres de la Rochefoucauld, son *Portrait* écrit par lui-même, un autre *Portrait* de la main du cardinal de Retz, puis, comme réplique, le *Portrait* du Cardinal par le Duc; enfin la première *Préface* et la dernière que l'auteur a mises en tête des *Maximes*². A la suite des *Réflexions diverses*, sous le titre d'*Appendice*, sont réunis divers morceaux se rattachant aux *Maximes* : 1° un *Discours* apologétique, sollicité, ou au moins accepté par la Rochefoucauld pour sa première édition; 2° les *Jugements des contemporains*, également sollicités par lui³; puis plusieurs pièces (numéros XII-XIX de l'*Appendice*) ayant trait, de près ou de loin, à son principal ouvrage. Enfin, ce volume est complété par une nouvelle *Table alphabétique et analytique des OEuvres morales*, c'est-à-dire des *Maximes* et des *Réflexions diverses*. En tête de cette *Table*, j'ai dit les raisons qui m'ont engagé à la faire.

Quant au texte de la présente édition, je n'ai pas à en parler longuement : on sait quelles sont les règles adoptées pour cette collection des *Grands écrivains de la*

1. Voyez la *Notice des Réflexions diverses*, p. 271 et 272.

2. Les trois autres *Préfaces* originales, celles de 1666, de 1671 et de 1675, donnent de légères différences, que nous avons relevées dans les notes des pages 29 et 30.

3. Voyez p. 371 et 372.

France; rien n'y paraît qui n'ait été vérifié, soit sur les manuscrits quand il en existe, soit sur les éditions originales. Je n'ai pas davantage à parler de l'orthographe et de la ponctuation, si peu fixées au dix-septième siècle, que notre auteur lui-même en varie sans cesse; ici, comme dans tout le reste, je me suis conformé aux usages suivis pour l'uniformité de cette collection. Je n'insisterai pas non plus sur le travail d'annotation : tout en m'abstenant de discuter avec l'auteur, j'ai tâché de faire un commentaire perpétuel de son œuvre, comme on en use avec les auteurs grecs ou latins. Je m'y suis appliqué surtout à la confrontation, pour ainsi dire, de la Rochefoucauld avec lui-même, par de nombreux renvois entre ses pensées, et à sa confrontation avec les moralistes anciens ou modernes, par des rapprochements que j'ai multipliés autant que je l'ai pu.

Il me reste un agréable devoir à remplir, celui de remercier publiquement M. Ad. Regnier, directeur de cette collection des *Grands écrivains de la France*. A des connaissances presque universelles, il joint le tact littéraire le plus délicat; il juge de tout avec un discernement qui profite à ses collaborateurs, et l'érudition n'a rien ôté, chose rare, ni à la sûreté ni à la finesse de son goût. Qu'il veuille bien souffrir que je lui rende ici ce respectueux témoignage; sa modestie dépasserait son droit et empiéterait sur le mien, si elle s'opposait à la juste expression de ma reconnaissance.

D. L. GILBERT.

PORTRAIT
DU DUC
DE LA ROCHEFOUCAULD
FAIT PAR LUI-MÊME

(1659)

NOTICE.

Ce morceau, composé sans doute en 1658 ou dans les premiers jours de 1659, fut inséré dans le *Recueil des portraits et éloges en vers et en prose, dédié à S. A. R. Mademoiselle* (de Montpensier). Paris, Ch. de Sercy et Cl. Barbin, M.DC.LIX. Nous avons vu de ce recueil trois éditions de 1659, une in-4° et deux in-8°. V. Cousin, dans *Madame de Sablé* (p. 143, 2^e édition), croit qu'il n'y en a qu'une qui contienne le portrait de la Rochefoucauld : « C'est, dit-il, en 1659 qu'il débuta devant le public avec son *Portrait fait par lui-même*, inséré dans une des éditions des *Portraits* de Mademoiselle. » Ce portrait manque en effet dans l'édition in-4°, intitulée : *Divers portraits, imprimés en 1659* (sans nom de libraire et sans *Achévé d'imprimer*) ; il se trouve dans les deux éditions in-8°. Ces deux éditions, de grandeur inégale, sont, quant au contenu, identiques entre elles ; mais elles diffèrent de l'édition in-4°, qui évidemment les a précédées. On a négligé dans les deux réimpressions, composées chacune de deux parties (tandis que l'in-4° n'en a qu'une), un certain nombre de portraits d'abord publiés, qui comptent entre les meilleurs, et on en a ajouté plusieurs qui sont fort bons, parmi d'autres qui sont fort médiocres.

Le portrait de la Rochefoucauld, intitulé : **PORTRAIT DE M. R. D.** (première et dernière lettres du nom) **FAIT PAR LUI-MÊME**, est dans la seconde partie, aux pages 116-124 de la plus petite des deux éditions in-8°, aux pages 618-630 de la plus grande, dont la pagination se continue d'une partie à l'autre¹. Elles portent toutes deux : « *Achévé d'imprimer le 25 janvier 1659.* »

1. L'exemplaire de la plus grande, que nous avons examiné dans

4 PORTRAIT DE LA ROCHEFOUCAULD.

Nous avons vérifié notre texte sur l'une et sur l'autre, et n'avons remarqué entre elles que de très-rares et très-légères différences, que l'on trouvera dans les notes. L'abbé Brotier, en joignant le *Portrait* à son édition des *Maximes* (1789), y avait fait çà et là quelques changements, qui ont passé dans les éditions venues après la sienne, particulièrement dans celle de G. Duplessis (1853).

A la suite de ce *Portrait de la Rochefoucauld fait par lui-même*, nous plaçons en appendice, comme une contre-partie assez piquante, celui qui se trouve dans les *Mémoires* du cardinal de Retz.

la bibliothèque de V. Cousin, a, en tête de la première partie, un frontispice, au bas duquel on lit cet autre titre : *La Galerie des peintures, ou Recueil des portraits en vers et en prose.*

PORTRAIT
DU DUC
DE LA ROCHEFOUCAULD

FAIT PAR LUI-MÊME.

Je suis d'une taille médiocre, libre, et bien proportionnée. J'ai le teint brun, mais assez uni; le front élevé et d'une raisonnable grandeur; les yeux noirs, petits, et enfoncés, et les sourcils noirs et épais, mais bien tournés. Je serois fort empêché à¹ dire de quelle sorte j'ai le nez fait, car il n'est ni camus, ni aquilin, ni gros, ni pointu, au moins à ce que je crois : tout ce que je sais, c'est qu'il est plutôt grand que petit, et qu'il descend un peu trop en bas². J'ai la bouche grande, et les lèvres assez rouges d'ordinaire, et ni bien ni mal taillées; j'ai les dents blanches, et passablement bien rangées. On m'a dit autrefois que j'avois un peu trop de menton : je viens de me tâter et³ de me regarder dans le miroir, pour savoir ce qui en est, et je ne sais pas trop bien qu'en juger. Pour le tour du visage, je l'ai ou carré, ou en ovale; lequel des deux, il me seroit fort difficile de le dire. J'ai les cheveux noirs, naturellement frisés, et avec cela assez épais et assez longs pour pouvoir prétendre en belle tête. J'ai quelque chose de chagrin et de fier dans

1. Brotier et Duplessis ont remplacé à par *de*.

2. « Trop bas, » dans le texte de Brotier et dans celui de Duplessis.

3. Les mots : « de me tâter et, » ont été omis par Brotier et par Duplessis.

la mine : cela fait croire à la plupart des gens que je suis méprisant, quoique je ne le sois point du tout. J'ai l'action fort aisée, et même¹ un peu trop, et jusques à faire beaucoup de gestes en parlant. Voilà naïvement comme je pense que je suis fait au dehors ; et l'on trouvera, je crois, que ce que je pense de moi là-dessus n'est pas fort éloigné de ce qui en est. J'en userai avec la même fidélité dans ce qui me reste à faire de mon portrait ; car je me suis assez étudié pour me bien connoître, et je ne manque² ni d'assurance pour dire librement ce que je puis avoir de bonnes qualités, ni de sincérité pour avouer franchement ce que j'ai de défauts³. Premièrement, pour parler de mon humeur, je suis mélancolique, et je le suis à un point que, depuis trois ou quatre ans⁴, à peine m'a-t-on vu rire trois ou quatre fois. J'aurois pourtant, ce me semble, une mélancolie assez supportable et assez douce, si je n'en avois point d'autre que celle qui me vient de mon tempérament ; mais il m'en vient tant d'ailleurs, et ce qui m'en vient me remplit de telle sorte l'imagination, et m'occupe si fort l'esprit, que la plupart du temps ou je rêve sans dire mot, ou je n'ai presque point d'attache à ce que je dis. Je suis fort resserré avec ceux que je ne connois pas, et je ne suis pas même extrêmement ouvert avec la plupart de ceux que je connois. C'est un défaut, je le sais bien, et je ne négligerai rien pour m'en corriger ; mais comme un certain air sombre que j'ai dans le visage contribue à me faire paroître encore plus réservé que je ne le suis, et qu'il n'est pas en notre pouvoir de nous défaire d'un méchant

1. Il y a *mêmes* dans les deux éditions originales.

2. A *manque* Brotier et Duplessis ont substitué *manquerai*.

3. Voyez la *maxime* 202.

4. Voyez à ce sujet, ainsi que pour l'appréciation et l'explication de tout ce portrait, la *Notice biographique*.

air qui nous vient de la disposition naturelle des traits, je pense qu'après m'être corrigé au dedans, il ne laissera pas de me demeurer toujours de mauvaises marques au dehors. J'ai de l'esprit, et je ne fais point difficulté¹ de le dire; car à quoi bon façonner là-dessus? Tant biaiser et tant apporter d'adoucissement pour dire les avantages que l'on a, c'est, ce me semble, cacher un peu de vanité sous une modestie apparente², et se servir d'une manière bien adroite pour faire croire de soi beaucoup plus de bien que l'on n'en dit. Pour moi, je suis content qu'on ne me croie ni plus beau que je me fais, ni de meilleure humeur que je me dépeins, ni plus spirituel et plus raisonnable que je dirai que³ je le suis. J'ai donc de l'esprit, encore une fois, mais un esprit que la mélancolie gâte; car encore que je possède assez bien ma langue, que j'aie la mémoire heureuse⁴, et que je ne pense pas les choses fort confusément, j'ai pourtant une si forte application à mon chagrin, que souvent j'exprime assez mal ce que je veux dire. La conversation des honnêtes gens est un des plaisirs qui me touchent le plus. J'aime qu'elle soit sérieuse, et que la morale en fasse la plus grande partie; cependant je sais la goûter aussi quand elle est enjouée, et si je n'y dis pas⁵ beaucoup de petites choses pour rire, ce n'est pas du moins que je ne connoisse bien

1. Dans Brotier : « je ne fais point de difficulté. »

2. Voyez la *maxime* 149. — Montaigne (*Essais*, livre II, chapitre vi, édition J. V. le Clere, 1866, tome II, p. 70) : « De dire moins de soy qu'il n'y en a, c'est sottise, non modestie. » — Mme de Sablé (édition de 1678, *maxime* 17) : « C'est une force d'esprit d'avouer sincèrement nos défauts et nos perfections; et c'est une foiblesse de ne pas demeurer d'accord du bien ou du mal qui est en nous. »

3. Brotier et Duplessis ont omis : « je dirai que. »

4. Dans l'édition de 1659, petit in-8° : « que j'aie la mémoire assez heureuse. »

5. Dans Brotier et dans les éditions suivantes : « et si je ne dis pas. »

ce que valent les bagatelles bien dites, et que je ne trouve¹ fort divertissante cette manière de badiner, où il y a certains esprits prompts et aisés qui réussissent si bien. J'écris bien en prose, je fais bien en vers, et si j'étois sensible à la gloire qui vient de ce côté-là, je pense qu'avec peu de travail je pourrois m'acquérir assez de réputation.

J'aime la lecture en général ; celle où il se trouve quelque chose qui peut façonner l'esprit et fortifier l'âme est celle que j'aime le plus ; surtout j'ai une extrême satisfaction à lire avec une personne d'esprit ; car de cette sorte on réfléchit à tous moments sur ce qu'on lit, et des réflexions que l'on fait il se forme une conversation la plus agréable du monde et la plus utile. Je juge assez bien des ouvrages de vers et de prose que l'on me montre ; mais j'en dis peut-être mon sentiment avec un peu trop de liberté. Ce qu'il y a encore de mal en moi, c'est que j'ai quelquefois une délicatesse trop scrupuleuse et une critique trop sévère. Je ne hais pas à entendre² disputer, et souvent aussi je me mêle assez volontiers dans la dispute ; mais je soutiens d'ordinaire mon opinion avec trop de chaleur, et lorsqu'on défend un parti injuste contre moi, quelquefois, à force de me passionner pour celui de la raison³, je deviens moi-même fort peu raisonnable. J'ai les sentiments vertueux, les inclinations belles, et une si forte envie d'être tout à fait honnête homme⁴, que mes amis ne me sauroient faire un plus grand plaisir que de m'avertir sincèrement de mes

1. *Treuve* dans l'édition de 1659, petit in-8°.

2. Dans l'édition de Duplessis : « Je ne hais pas entendre. » — Dans la *Galerie des portraits* publiée par M. Ed. de Barthélemy : « Je ne hais pas à entendre » a été remplacé par : « Je ne tiens pas à entendre. »

3. Brotier et Duplessis : « pour la raison. » — Voyez plus loin, p. 284, note 3.

4. Malgré le voisinage des mots *sentiments vertueux* et *inclinations belles*, *honnête homme* est pris ici dans l'acception, ordinaire au dix-

défauts. Ceux qui me connoissent un peu particulière-
ment, et qui ont eu la bonté de me donner quelquefois
des avis là-dessus, savent que je les ai toujours reçus avec
toute la joie imaginable, et toute la soumission d'esprit
que l'on sauroit désirer ¹. J'ai toutes les passions assez
douces et assez réglées : on ne m'a presque jamais vu en
colère, et je n'ai jamais eu de haine pour ² personne.
Je ne suis pas pourtant incapable de me venger, si l'on
m'avoit offensé, et qu'il y allât de mon honneur à me
ressentir de l'injure qu'on m'auroit faite. Au contraire,
je suis assuré que le devoir feroit si bien en moi l'office
de la haine, que je poursuivrois ma vengeance avec
encore plus de vigueur qu'un autre ³. L'ambition ne me
travaille point. Je ne crains guère de choses, et ne crains
aucunement la mort ⁴. Je suis peu sensible à la pitié, et
je voudrois ne l'y être point du tout. Cependant il n'est
rien que je ne fisse pour le soulagement d'une personne
affligée ; et je crois effectivement que l'on doit tout
faire, jusques à lui témoigner même beaucoup de com-
passion de son mal ; car les misérables sont si sots, que
cela leur fait le plus grand bien du monde. Mais je
tiens aussi qu'il faut se contenter d'en témoigner, et se
garder soigneusement d'en avoir. C'est une passion qui
n'est bonne à rien au dedans d'une âme bien faite, qui
ne sert qu'à affoiblir le cœur, et qu'on doit laisser au
peuple ⁵, qui n'exécute jamais rien par raison, a besoin

septième siècle, d'*homme bien élevé*, de *galant homme*. Nous retrouverons souvent cette expression dans le même sens.

1. Voyez les *maximes* 283 et 639.

2. L'édition de Duplessis substitue *contre* à *pour*.

3. Montaigne est d'humeur plus accommodante (*Essais*, livre III, chapitre XII, vers la fin) : « Je ne hais personne, et suis si lasche à offenser, que, pour le service de la raison mesme, ie ne le puis faire. »

4. Voyez la *maxime* 504.

5. Voyez la *maxime* 264, et, plus loin, p. 285, note 4. — « Qu'on

de passions pour le porter à faire les choses. J'aime mes amis, et je les aime d'une façon que je ne balancerois pas un moment à sacrifier mes intérêts aux leurs. J'ai de la condescendance pour eux; je souffre patiemment leurs mauvaises humeurs¹ et j'en excuse facilement toutes choses²; seulement je ne leur fais pas beaucoup de caresses, et je n'ai pas non plus de grandes inquiétudes en leur absence. J'ai naturellement fort peu de curiosité pour la plus grande partie de tout ce qui en donne aux autres gens. Je suis fort secret, et j'ai moins

doit laisser au peuple, » c'est-à-dire au vulgaire, à ceux qui par la condition, les sentiments, le défaut de culture, sont gens du commun. C'est la doctrine des stoïciens, ainsi que le rappelle Montaigne (*Essais*, livre I, chapitre 1) : « Ils veulent qu'on secoure les affligés, mais non pas qu'on flechisse et compatisse avecques eux. » — Cicéron (*Tusculanæ Quæstiones*, livre IV, chapitre xxvi) : *At etiam utile est miseri. Cur misereare potius, quam feras opem, si id facere possis? An sine misericordia liberales esse non possumus?* « Mais (disent les péripatéticiens) la pitié est utile. Au lieu de prendre pitié d'un malheureux, que ne l'assistez-vous plutôt, si vous le pouvez? A-t-on besoin d'être touché, pour se montrer secourable? » — Sénèque (*de Clementia*, livre II, chapitre iv) : *Ad rem pertinet quærerere hoc loco quid sit misericordia; plerique enim ut virtutem eam laudant... At hæc vitium animi est.* « C'est le cas de rechercher ici ce que c'est que la pitié; car le vulgaire la vante comme une vertu... Ce n'est pourtant qu'un défaut de l'âme. » — *Misericordiam... vitabunt; est enim vitium pusilli animi, ad speciem alienorum malorum succidentis.* (*Ibidem*, chapitre v.) « On évitera la pitié; car c'est le défaut d'une âme faible, qui succombe au spectacle des maux d'autrui. » — Charron (*de la Sagesse*, livre I, chapitre xxxii, édition de 1632) abonde dans le sens de Cicéron, de Sénèque et de la Rochefoucauld : C'est « une passion d'âme foible, vne sottise et féminine pitié, qui vient de mollesse, trouble d'esprit; loge volontiers aux femmes. » Cependant son maître, Montaigne, avait dit (*Essais*, livre I, chapitre 1) : « J'ay vne merueilleuse lascheté vers la misericorde et mansuetude. »

1. « Leur mauvaise humeur, » au singulier, dans le texte de Duplessis et dans celui de M. Éd. de Barthélemy.

2. Ce membre de phrase : « et j'en excuse, etc., » manque dans les éditions de Brotier et de Duplessis.

de difficulté¹ que personne à taire ce qu'on m'a dit en confiance². Je suis extrêmement régulier à ma parole : je n'y manque jamais, de quelque conséquence que puisse être ce que j'ai promis, et je m'en suis fait toute ma vie une obligation indispensable. J'ai une civilité fort exacte parmi les femmes, et je ne crois pas avoir jamais rien dit devant elles qui leur ait pu faire de la peine. Quand elles ont l'esprit bien fait, j'aime mieux leur conversation que celle des hommes : on y trouve une certaine douceur qui ne se rencontre point parmi nous ; et il me semble outre cela qu'elles s'expliquent avec plus de netteté, et qu'elles donnent un tour plus agréable aux choses qu'elles disent. Pour galant³, je l'ai été un peu autrefois ; présentement je ne le suis plus, quelque jeune que je sois⁴. J'ai renoncé aux fleurettes, et je m'étonne seulement de ce qu'il y a encore tant d'honnêtes gens qui s'occupent à en débiter. J'approuve extrêmement les belles passions ; elles marquent la grandeur de l'âme, et quoique dans les inquiétudes qu'elles donnent il y ait quelque chose de contraire à la sévère sagesse, elles s'accommodent si bien d'ailleurs avec la plus austère vertu, que je crois qu'on ne les sauroit condamner avec justice. Moi qui connois tout ce qu'il y a de délicat et de fort dans les grands sentiments de l'amour, si jamais je viens à aimer, ce sera assurément de cette sorte ; mais de la façon dont je suis, je ne crois pas que cette connoissance que j'ai me passe jamais de l'esprit au cœur.

1. Dans le texte de Duplessis : « et j'ai moins difficulté. »

2. Voyez la 5^e des *Réflexions diverses*.

3. Il y a *galand*, par un *d*, dans les deux éditions in-8^o de 1659.

4. L'auteur avait en 1658 quarante-cinq ans.

PORTRAIT

DU DUC

DE LA ROCHEFOUCAULD,

PAR LE CARDINAL DE RETZ¹.

IL y a toujours eu du je ne sais quoi en tout M. de la Rochefoucauld : il a voulu se mêler d'intrigue, dès son enfance, et dans un temps où il ne sentoît pas les petits intérêts, qui n'ont jamais été son foible, et où il ne connoissoit pas les grands, qui, d'un autre sens, n'ont pas été son fort; il n'a jamais été capable d'aucune affaire, et je ne sais pourquoi, car il avoit des qualités qui eussent suppléé, en tout autre, celles qu'il n'avoit pas². Sa vue n'étoit pas assez étendue, et il ne voyoit pas même tout ensemble ce qui étoit à sa portée; mais son bon sens, et très-bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation et à sa facilité de mœurs, qui est admirable, devoit compenser³ plus qu'il n'a fait le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle, mais je ne sais même à quoi attribuer cette irrésolution : elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination, qui n'est rien moins que vive; je ne la puis donner à la stérilité de son jugement, car, quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il a un bon fonds de raison : nous voyons les effets de cette irrésolution, quoique nous n'en connoissions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très-

1. Ce portrait, comme nous l'avons dit, est tiré des *Mémoires* du Cardinal. Le texte a été vérifié sur le manuscrit autographe de la Bibliothèque impériale (fonds français 10 325, p. 736-739).

2. Ici, sur le manuscrit de la Bibliothèque impériale, se trouve, soigneusement biffé, ce court passage, que le Cardinal a réécrit, en changeant *est* en *et*, un peu plus bas : « Mais son bon sens est très-bon dans la spéculation. »

3. Il y avait d'abord : *recompenser*, mais *re* a été effacé.

soldat¹ ; il n'a jamais été par lui-même bon courtisan , quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être ; il n'a jamais été bon homme de parti , quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte et de timidité que vous lui voyez dans la vie civile , s'étoit tourné , dans les affaires , en air d'apologie ; il croyoit toujours en avoir besoin : ce qui , joint à ses *Maximes* , qui ne marquent pas assez de foi en la vertu , et à sa pratique , qui a toujours été de chercher à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y étoit entré , me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connoître , et de se réduire à passer , comme il l'eût pu , pour le courtisan le plus poli² qui eût paru dans son siècle.

1. « *Soldat* se dit aussi de tout homme de guerre qui est brave. » (*Dictionnaire de Furetière*, 1690.)

2. Le Cardinal avoit d'abord ajouté ici : « et pour le plus honnête homme à l'égard de la vie commune ; » mais il a ensuite supprimé ces mots.

PORTRAIT
DU
CARDINAL DE RETZ
PAR LA ROCHEFOUCAULD

(1675)

NOTICE.

CE *Portrait du cardinal de Retz* par la Rochefoucauld peut être considéré comme une sorte de réplique au *Portrait de la Rochefoucauld* par le cardinal de Retz, que nous avons donné ci-dessus, aux pages 13 et 14. Il a paru, pour la première fois, dans le tome III, p. 60-63¹, de l'édition des *Lettres de Mme de Sévigné*, publiée en 1754 par le chevalier de Perrin². On peut supposer que Perrin a fait imprimer ce portrait de Retz d'après la copie même qui se trouvait dans la correspondance de Mmes de Sévigné et de Grignan. Il dit en note : « Comme ce portrait n'a été imprimé ni dans la *Galerie des peintures*, ni dans les *Mémoires* de Mademoiselle, où sont insérés la plupart des portraits qui furent faits dans ce temps-là, on a présumé que celui-ci seroit vu avec d'autant plus de plaisir qu'il est fait de main de maître. » Mme de Sévigné écrit à sa fille, en le lui envoyant le 19 juin 1675³ : « Voilà un trait qui s'est fait brusquement sur le Cardinal : celui qui l'a fait n'est pas son intime ami ; il n'a aucun dessein qu'il le voie, ni que cet écrit coure ; il n'a point prétendu le louer. Il m'a paru bon par toutes ces raisons : je vous l'envoie et vous prie de n'en donner aucune copie. On est si lassé de louanges en face, qu'il y a du ragoût à pouvoir être assuré qu'on n'a pas eu dessein de vous faire plaisir, et que voilà ce qu'on dit, quand on dit la vérité toute nue, toute naïve. » Elle écrit encore, le 3 juillet suivant⁴ : « Ce qui me le fit trouver bon, et le montrer au Car-

1. Pages 50-52 dans l'édition petit format.

2. Dans l'édition qui fait partie de la collection des *Grands écrivains de la France*, on trouvera ce portrait au tome III, p. 486-488.

3. Tome III, p. 485 et 486. — 4. Tome III, p. 505.

dinal, c'est qu'il n'a jamais été fait pour être vu. C'étoit un secret que j'ai forcé, par le goût que je trouve à des louanges en absence, par un homme qui n'est ni intime ami, ni flatteur. Notre cardinal trouva le même plaisir que moi à voir que c'étoit ainsi que la vérité forçoit à parler de lui, quand on ne l'aimoit guère, et qu'on croyoit qu'il ne le sauroit jamais. » — On s'est étonné (voyez le tome III des *Lettres de Mme de Sévigné*, p. 505, note 17) que le cardinal de Retz ait pu trouver du plaisir à lire un tel portrait, et l'on s'est demandé si celui que Perrin a publié est bien le même que Mme de Sévigné a envoyé à sa fille. En effet, c'est une objection qui se présente naturellement à l'esprit. Il faut le remarquer cependant : outre que, devant Mme de Sévigné, le Cardinal devait, comme on dit, faire contre fortune bon cœur, il pouvait aussi se trouver satisfait, au moins relativement, car un ennemi, ou, en tout cas, un juge aussi redoutable pour lui que l'étoit la Rochefoucauld, aurait pu le maltraiter davantage. Pour moi, après une étude attentive du fond et de la forme de ce morceau, je n'hésite pas à le laisser à l'auteur des *Maximes*. Aucun contemporain, je crois, n'était en état de l'écrire avec cette précision et cette force, voilà quant à la forme; et quant au fond, on va trouver, dans les notes qui suivent, plusieurs passages des *Mémoires* et des *Maximes* où mêmes pensées se retrouvent, quelquefois en mêmes termes.

PORTRAIT

DU

CARDINAL DE RETZ.

PAUL DE GONDI, cardinal de Retz, a beaucoup d'élévation, d'étendue d'esprit, et plus d'ostentation¹ que de vraie grandeur de courage. Il a une mémoire extraordinaire; plus de force que de politesse dans ses paroles; l'humeur facile², de la docilité³ et de la foiblesse à souffrir les plaintes et les reproches de ses amis; peu de piété, quelques apparences de religion. Il paroît ambitieux sans l'être; la vanité, et ceux qui l'ont conduit lui ont fait entreprendre de grandes choses, presque toutes opposées à sa profession; il a suscité les plus grands désordres de l'État, sans avoir un dessein formé de s'en prévaloir⁴, et bien loin de se déclarer ennemi du car-

1. La Rochefoucauld, dans ses *Mémoires*, dit, en parlant du cardinal de Retz : « Il avoit de l'élévation et de l'esprit; » et un peu plus loin : « Il avoit de l'orgueil et de la fierté. »

2. Nous lisons de même dans la partie des *Mémoires* que nous venons de citer : « Son humeur étoit facile. »

3. Dans l'édition des *Mémoires de Retz*, de M. Champollion-Figeac, on a imprimé : *solidité*, au lieu de *docilité*. — Mme de Sévigné, dans une lettre à sa fille (tome V, p. 519), dit à peu près de même, en parlant du Cardinal : « Jamais je n'ai vu un cœur si aisé à gouverner. »

4. On peut croire que l'auteur pensait au cardinal de Retz, lorsqu'il écrivait les *maximes* 160 et 343 : « Quelque éclatante que soit une action, elle ne doit pas passer pour grande lorsqu'elle n'est pas l'effet d'un grand dessein. » — « Pour être un grand homme, il faut savoir profiter de toute sa fortune. »

dinal Mazarin pour occuper sa place, il n'a pensé qu'à lui paroître redoutable, et à se flatter de la fausse vanité de lui être opposé. Il a su néanmoins ¹ profiter avec habileté des malheurs publics pour se faire cardinal; il a souffert sa prison avec fermeté, et n'a dû sa liberté qu'à sa hardiesse ². La paresse ³ l'a soutenu avec gloire, durant plusieurs années, dans l'obscurité d'une vie errante et cachée. Il a conservé l'archevêché de Paris, contre la puissance du cardinal Mazarin: mais après la mort de ce ministre, il s'en est démis, sans connoître ce qu'il faisoit, et sans prendre cette conjoncture pour ménager les intérêts de ses amis et les siens propres. Il est entré dans divers conclaves, et sa conduite a toujours augmenté sa réputation ⁴. Sa pente naturelle est l'oisiveté; il travaille néanmoins avec activité dans les affaires qui le pressent, et il se repose avec nonchalance quand elles sont finies. Il a une grande présence d'esprit, et il sait tellement tourner à son avantage les occasions que la fortune lui offre ⁵, qu'il semble qu'il les ait prévues et désirées. Il aime à raconter; il veut éblouir indifféremment tous ceux qui l'écoutent par des aventures extraordinaires, et souvent son imagination lui fournit plus que sa mémoire. Il est faux dans la plupart de ses qualités ⁶, et ce qui a le plus

1. *Néanmoins* est omis dans la petite édition de Perrin.

2. On sait avec quelle hardiesse le Cardinal s'échappa, en 1654, de la prison où il était retenu à Nantes.

3. Voyez, en consultant la *Table des Maximes*, les diverses réflexions de l'auteur sur la *paresse*, qui pour lui est synonyme d'*indolence*.

4. En effet le Cardinal joua un grand rôle dans plusieurs conclaves; il contribua particulièrement, en 1655, à l'élection du pape Alexandre VII, comme plus tard, en 1676, il contribua à celle d'Innocent XI.

5. Voyez les *maximes* 57 et 60.

6. C'est-à-dire, ses qualités ne sont qu'en apparence. — Voyez la *maxime* 166 et la 13^e des *Réflexions diverses*.

contribué à sa réputation, est de savoir donner un beau jour à ses défauts¹. Il est insensible à la haine et à l'amitié, quelques soins qu'il ait pris de paroître occupé de l'une ou de l'autre; il est incapable d'envie et d'avarice², soit par vertu, soit par inapplication. Il a plus emprunté de ses amis qu'un particulier ne pouvoit espérer de leur pouvoir rendre; il a senti de la vanité à trouver tant de crédit, et à entreprendre de s'acquitter³. Il n'a point de goût, ni de délicatesse; il s'amuse à tout, et ne se plaît à rien; il évite avec adresse de laisser pénétrer qu'il n'a qu'une légère connoissance de toutes choses. La retraite qu'il vient de faire⁴ est la plus éclatante et la plus fausse action de sa vie; c'est un sacrifice qu'il fait à son orgueil, sous prétexte de dévotion: il quitte la cour, où il ne peut s'attacher, et il s'éloigne du monde, qui s'éloigne de lui.

1. Voyez les *maximes* 162 et 354. — Dans ses *Mémoires*, l'auteur ajoute: « Il savoit feindre des vertus qu'il n'avoit pas. »

2. Dans les *Mémoires*: « Son humeur étoit... désintéressée. »

3. C'est en 1675, l'année même où ce portrait fut composé, que le Cardinal *entreprit de s'acquitter* envers ses créanciers en allant vivre dans la retraite. Il s'acquitta en effet. Mme de Sévigné écrit à Bussy, le 27 juin 1678 (tome V, p. 459): « Vous savez qu'il s'est acquitté de onze cent mille écus. »

4. La Rochefoucauld parle sans doute de la résolution que Retz avait prise de se retirer à l'abbaye de Saint-Mihel, et qu'il exécuta en juin 1675, dans le temps même où Mme de Sévigné envoyait le présent portrait à Mme de Grignan: voyez les *Lettres de Mme de Sévigné*, tome V, p. 482. Quelques mois plus tard, le pape lui ordonna de quitter Saint-Mihel pour aller vivre à Commercy. Il s'était démis depuis plusieurs années de l'archevêché de Paris; il voulut aussi renoncer à son chapeau de cardinal, mais le pape et le Roi exigèrent qu'il le gardât.

RÉFLEXIONS ou SENTENCES

ET

MAXIMES MORALES

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION (1665)¹.

AVIS AU LECTEUR.

Voici un portrait du cœur de l'homme que je donne au public, sous le nom de *Réflexions ou Maximes morales*². Il court fortune de ne plaire pas à tout le monde, parce qu'on trouvera peut-être qu'il ressemble trop, et qu'il ne

1. Contrairement à l'usage suivi dans cette collection des *Grands écrivains de la France*, nous ne donnons pas de notice particulière sur les *Maximes*. Ce qu'on en pourrait dire ici ferait double emploi avec les renseignements que nous fournissons, aussi complets qu'il nous a été possible, dans les *Notices biographique et bibliographique*. La seconde moitié de la vie de la Rochefoucauld est à peu près vide d'événements; en ôter ce qui concerne la composition et la publication de ses ouvrages, ce serait réduire à rien sa biographie.

2. Le titre complet de cette première édition, et de toutes celles qui ont été publiées du vivant de l'auteur (a), est : *Réflexions ou Sentences et Maximes morales*. — « Ce titre est singulier, dit l'abbé Brotier; et cependant le duc de la Rochefoucauld n'en devoit pas mettre d'autre. Mme de la Fayette, qui s'intéressoit à l'ouvrage plus que l'auteur même, avoit consulté quantité de personnes (b). Le savant Huet prétendoit que ce n'étoit point des maximes. D'autres y voyoient des réflexions, des sentences. Pour ne point trancher en maître et laisser à

(a) A l'exception d'une des quatre de 1665, une contrefaçon évidemment, qui est intitulée : *Réflexions morales de Monsieur de L. R. Foucault*. C'est la seule qui porte ainsi le nom de l'auteur.

(b) Nous pensons que Brotier se trompe, au moins en ce qui concerne la première édition des *Maximes* (1665) : c'est plus tard que Mme de la Fayette s'intéressa à l'ouvrage autant qu'à l'auteur même. Voyez la *Notice biographique*.

flatte pas assez. Il y a apparence que l'intention du peintre n'a jamais été de faire paroître cet ouvrage, et qu'il seroit encore renfermé dans son cabinet, si une méchante copie qui en a couru, et qui a passé même, depuis quelque temps, en Hollande¹, n'avoit obligé un de ses amis de m'en donner une autre, qu'il dit être tout à fait conforme à l'original; mais toute correcte qu'elle est, possible n'évitera-t-elle pas la censure de certaines personnes qui ne peuvent souffrir que l'on se mêle de pénétrer dans le fond de leur cœur, et qui croient être en droit d'empêcher que les autres les connoissent, parce qu'elles ne veulent pas se connoître elles-mêmes². Il est vrai que, comme ces *Maximes* sont remplies de ces sortes de vérités dont l'orgueil humain ne se peut accommoder, il est presque impossible qu'il ne se soulève contre elles, et qu'elles ne s'attirent des censeurs³. Aussi, est-ce pour eux que je mets ici une *Lettre*⁴ que l'on m'a donnée, qui a été faite depuis que le manuscrit a paru⁵,

chacun ses idées, le duc de la Rochefoucauld a très-bien fait de faire connoître cette variété d'idées et de jugements. Le public a prononcé en faveur des *Maximes*. » (*Observations sur les Maximes*, p. 207 et 208.)

1. L'histoire de cette copie infidèle n'a jamais pu être éclaircie, et il y a tout lieu de croire que c'était un simple prétexte dont un grand seigneur comme la Rochefoucauld avait besoin pour donner au public un livre même anonyme. Si une copie avait couru jusqu'en Hollande, on n'eût pas manqué de l'y imprimer immédiatement, comme on s'était hâté de faire, en 1662, pour les *Mémoires* de notre auteur; or il ne reste pas trace d'une édition hollandaise antérieure à la première édition française.

2. Voyez la maxime 119.

3. Voyez, à l'Appendice de ce volume, les *Jugements des contemporains sur les Maximes*.

4. C'est le *Discours* faussement attribué, selon nous, à Segrais. Voyez la notice de ce *Discours* à l'Appendice de ce volume.

5. C'est-à-dire depuis que le manuscrit a été communiqué à diverses personnes. Voyez la *Notice biographique*.

et dans le temps que chacun se mêloit d'en dire son avis. Elle m'a semblé assez propre pour répondre aux principales difficultés que l'on peut opposer aux *Réflexions*, et pour expliquer les sentiments de leur auteur; elle suffit pour faire voir que ce qu'elles contiennent n'est autre chose que l'abrégé d'une morale conforme aux pensées de plusieurs Pères de l'Église, et que celui qui les a écrites a eu beaucoup de raison de croire qu'il ne pouvoit s'égarer en suivant de si bons guides, et qu'il lui étoit permis de parler de l'homme comme les Pères en ont parlé. Mais si le respect qui leur est dû n'est pas capable de retenir le chagrin des critiques, s'ils ne font point de scrupule de condamner l'opinion de ces grands hommes en condamnant ce livre, je prie le lecteur de ne les pas imiter, de ne laisser point entraîner son esprit au premier mouvement de son cœur, et de donner ordre, s'il est possible, que l'amour-propre ne se mêle point dans le jugement qu'il en fera; car s'il le consulte, il ne faut pas s'attendre qu'il puisse être favorable à ces *Maximes* : comme elles traitent l'amour-propre de corrupteur de la raison, il ne manquera pas de prévenir l'esprit contre elles. Il faut donc prendre garde que cette prévention ne les justifie, et se persuader qu'il n'y a rien de plus propre à établir la vérité de ces *Réflexions* que la chaleur et la subtilité que l'on témoignera pour les combattre¹ : en effet il sera difficile de faire croire à tout homme de bon sens que l'on les condamne par d'autre motif que par celui de l'intérêt caché, de l'orgueil et de l'amour-propre. En un mot, le meilleur parti que le lecteur ait à prendre est de se mettre d'abord dans l'esprit qu'il n'y a aucune de ces *Maximes* qui le regarde en particulier, et qu'il en est seul excepté, bien qu'elles

1. Voyez les *maximes* 517 et 524.

paroissent générales¹; après cela, je lui réponds qu'il sera le premier à y souscrire, et qu'il croira qu'elles font encore grâce au cœur humain. Voilà ce que j'avois à dire sur cet écrit en général; pour ce qui est de la méthode que l'on y eût pu observer, je crois qu'il eût été à désirer que chaque maxime eût eu un titre du sujet qu'elle traite, et qu'elles eussent été mises dans un plus grand ordre; mais je ne l'ai pu faire sans renverser entièrement celui de la copie qu'on m'a donnée²; et comme il y a plusieurs maximes sur une même matière, ceux à qui j'en ai demandé avis ont jugé qu'il étoit plus expédient de faire une *Table*, à laquelle on aura recours pour trouver celles qui traitent d'une même chose.

1. Sans parler de divers passages de cette préface qui répètent plusieurs *maximes*, Duplessis fait remarquer avec raison (p. 237) que cette phrase, « ingénieusement ironique, suffirait seule pour prouver que la Rochefoucauld lui-même est l'auteur de cet *Avis au lecteur*. »

2. Cette raison ne paraît guère satisfaisante. Voyez ce que nous disons à ce sujet, en appréciant le livre des *Maximes*, dans la *Notice biographique*.

PRÉFACE

DE LA CINQUIÈME ÉDITION (1678)¹.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

CETTE cinquième édition des *Réflexions morales* est augmentée de plus de cent nouvelles maximes², et plus exacte que les quatre premières³. L'approbation que le

1. Cette préface est presque entièrement conforme à celle de la 4^e édition (1675), et elle diffère peu de celles des 2^e et 3^e (1666 et 1671).

2. Il y en avait 317 dans la 1^{re} édition (a); 302 seulement dans la 2^e, en y comprenant la réflexion sur la mort, non numérotée dans la 1^{re}; 341 dans la 3^e; 413 dans la 4^e; 504 dans la 5^e.

3. VAR. : Cette quatrième édition des *Réflexions morales* est encore beaucoup plus ample et plus exacte que les trois premières. (1675.) — Voici une troisième édition des *Réflexions morales*, que vous trouverez plus ample et plus exacte que les deux premières. Vous pouvez en faire tel jugement que vous voudrez, je ne me mettrai point en peine de vous prévenir en leur faveur (b). Si elles sont telles que je les crois, on ne pourroit leur faire plus de tort que de se persuader qu'elles eussent besoin d'apologie. (1671.) — Mon cher lecteur, voici une seconde édition des *Réflexions morales*, que vous trouverez sans doute plus correcte et plus exacte en toutes façons que n'a été la première. Ainsi vous pouvez maintenant en faire tel jugement que vous voudrez, sans que je me mette en peine de tâcher à vous prévenir en leur faveur, puisque si elles sont telles que je le crois, on ne pourroit leur faire plus de tort que de se persuader qu'elles eussent besoin d'apologie. (1666.)

(a) La dernière, il est vrai, est numérotée 316; mais il y a deux maximes portant le numéro 302. Si l'on tenait compte de la réflexion sur la mort, qui se trouve, sans numéro, à la fin du volume, la première édition comprendrait en réalité 318 maximes.

(b) L'auteur lui-même a fait justice, en la supprimant, de cette boutade à la Scudéry.

public leur a donnée est au-dessus de ce que je puis dire en leur faveur, et si elles sont telles que je les crois, comme j'ai sujet d'en être persuadé, on ne pourroit leur faire plus de tort que de s'imaginer qu'elles eussent besoin d'apologie¹. Je me contenterai de vous avertir de deux choses : l'une, que par le mot d'*intérêt*, on n'entend pas toujours un intérêt de bien, mais le plus souvent un intérêt d'honneur ou de gloire; et l'autre (qui est comme le fondement de toutes ces *Réflexions*), que celui² qui les a faites n'a considéré les hommes que dans cet état déplorable de la nature corrompue par le péché, et qu'ainsi la manière dont il parle de ce nombre infini de défauts qui se rencontrent dans leurs vertus apparentes, ne regarde point ceux que Dieu en préserve par une grâce particulière³.

Pour ce qui est de l'ordre de ces *Réflexions*, on n'aura pas de peine à juger⁴ que, comme elles sont toutes sur des matières différentes, il étoit difficile d'y en observer; et bien qu'il y en ait plusieurs sur un même sujet, on n'a pas cru les devoir toujours⁵ mettre de suite, de crainte d'en-nuyer le lecteur; mais on les trouvera dans la *Table*.

1. Aussi la Rochefoucauld a-t-il supprimé, dès la 2^e édition, le long *Discours* apologétique (voyez ci-dessus, p. 26, note 4); mais il n'en reste pas moins que, pour la 1^{re} édition, il avait accepté, et sans doute sollicité, cette *apologie*, comme il avait sollicité de Mme de Sablé, et retouché de sa main, un *article* pour le *Journal des Savants* (voyez à l'*Appendice* de ce volume).

2. VAR. : et l'autre, qui est la principale et comme le fondement de toutes ces *Réflexions*, est que celui... (1666.)

3. On l'a vu dans la préface qui précède, l'auteur, dès sa première édition, s'était mis en règle avec l'Église, mais sous une autre forme.

4. VAR. : vous n'aurez pas de peine à juger, mon cher lecteur... (1666.)

5. Le mot *toujours* n'est pas dans la 2^e édition (1666), non plus que dans la 3^e (1671).

RÉFLEXIONS MORALES.

*Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés*¹. (ÉD. 4.)

I

Ce que nous prenons pour des vertus n'est souvent qu'un assemblage de diverses actions et de divers intérêts que la fortune ou notre industrie savent arranger², et ce n'est pas toujours par valeur et par chasteté que les hommes sont vaillants et que les femmes sont chastes. (ÉD. 2^{* 3}.)

II

L'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs⁴. (ÉD. I.)

1. Cette maxime-épigraphe, résumé de tout le livre, ne date que de la 4^e édition (1675). — Brotier (*Observations sur les Maximes*, p. 210) cite à ce propos Bossuet (*Oraison funèbre de la princesse Palatine*, tome XVIII, p. 458, édition de Versailles) : « Elle croyoit voir partout dans ses actions un amour-propre déguisé en vertu.... » — Voyez la maxime 607.

2. VAR. : de diverses actions que la fortune arrange comme il lui plaît. (1666 et 1671.) — La fin de la maxime : « et ce n'est pas toujours, etc. » date de la 4^e édition (1675). — Rapprochez des maximes 169, 204, 205, 213, 215, 220, 333, 380 et 631. — Au lieu de cette pensée, la 1^{re} édition (1665) donnait la longue définition de l'amour-propre (maxime 563).

3. Les maximes marquées à la fin d'un astérisque sont celles que l'auteur a retouchées.

4. Voyez les maximes 303 et 600.

III

Quelque découverte que l'on ait faite dans le pays de l'amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues¹. (ÉD. I*.)

IV

L'amour-propre est plus habile que le plus habile homme du monde². (ÉD. I.)

V

La durée de nos passions ne dépend pas plus de nous que la durée de notre vie³. (ÉD. I.)

VI

La passion fait souvent un fou⁴ du plus habile homme et rend souvent⁵ les plus sots habiles. (ÉD. I*.)

1. VAR. : il reste b'en encore des terres inconnues. (1665 et 1666.) — « Le pays de l'amour-propre, terres inconnues; ces expressions ne me paroissent pas nobles, » dit Vauvenargues (*OEuvres posthumes et OEuvres inédites*, édition D. L. Gilbert, Paris, Furne, 1857, p. 76). Voyez, dans la présente collection des *Grands écrivains de la France*, le *Lexique de Corneille*, tome II, p. 13 et 14.

2. Vauvenargues (p. 76) répond à cette maxime : « L'amour-propre le plus habile fait beaucoup de fautes contre ses vrais intérêts. » — Mme de Sablé objecte de son côté (*maxime* 28) : « L'amour-propre se trompe, même par l'amour-propre, en faisant voir dans ses intérêts une si grande indifférence pour ceux d'autrui, etc. »

3. Rapprochez des *maximes* 122, 297, 564 et 638.

4. VAR. : un sot. (*Manuscrit.*) — un fol. (1666.)

5. VAR. La passion fait souvent du plus habile homme un fol, et rend quasi toujours... (1665.)

VII

Ces¹ grandes et éclatantes actions qui éblouissent les yeux sont représentées par les politiques comme les effets des grands desseins², au lieu que ce sont d'ordinaire les effets de l'humeur et des passions. Ainsi la guerre d'Auguste et d'Antoine, qu'on rapporte à l'ambition qu'ils avoient de se rendre maîtres du monde, n'étoit peut-être qu'un effet de jalousie³. (ÉD. I *.)

VIII

Les passions sont les seuls orateurs qui persuadent toujours. Elles sont comme un art de la nature dont les règles sont infaillibles⁴; et l'homme le plus simple qui a de la passion persuade mieux que le plus éloquent qui n'en a point. (ÉD. I *.)

IX

Les passions ont une injustice et un propre intérêt qui fait qu'il est dangereux de les suivre, et qu'on s'en doit défier⁵, lors même qu'elles paroissent les plus raisonnables⁶. (ÉD. I *.)

1. VAR. : *Les*. (1665.) — 2. VAR. : *des grands intérêts*. (1665.)

3. La 1^{re} édition (1665) disait affirmativement : « étoit un effet de jalousie. » — Vauvenargues répond à la Rochefoucauld (p. 77) : « La jalousie d'Auguste et d'Antoine n'étant probablement fondée que sur ce qu'ils partageoient l'empire du monde, on a pu raisonnablement confondre une telle jalousie avec l'ambition. » — Voyez les *maximes* 57, 58, 160, et la 17^e des *Réflexions diverses*.

4. Dans le manuscrit, la *maxime* finit ici; la suite appartient à la 1^{re} édition (1665), sous cette forme : « et l'homme le plus simple que la passion fait parler persuade mieux que celui qui n'a que la seule éloquence. »

5. La 1^{re} édition (1665) n'a pas ce membre de phrase.

6. VAR. : Les passions ont une injustice et un propre intérêt qui

X

Il y a dans le cœur humain une génération perpétuelle de passions, en sorte que la ruine de l'une est presque toujours ¹ l'établissement d'une autre ². (ÉD. I *.)

XI

Les passions en engendrent souvent qui leur sont contraires : l'avarice produit quelquefois la prodigalité, et la prodigalité l'avarice; on est souvent ferme par faiblesse, et audacieux par timidité³. (ÉD. I *.)

XII

Quelque soin que l'on prenne de couvrir ses passions

fait qu'elles offensent et blessent toujours, même lorsqu'elles parlent raisonnablement et équitablement. La charité a seule le privilège de dire tout ce qui lui plaît et de ne blesser jamais personne. (Manuscrit.) — Selon Vauvenargues, cette pensée est *commune* (p. 84, note).

1. La 1^{re} édition (1665) donne sans correctif : « est toujours. »

2. VAR. : *Comme dans la nature il y a une éternelle génération, et que la mort d'une chose est toujours la production d'une autre, de même il y a dans le cœur humain...* (Manuscrit.) — Montaigne (*Essais*, livre III, chapitre II, tome III, p. 230) : « Nous ne quittons pas tant les vices, comme nous les changeons, et, à mon opinion, en pis. » — Pascal (*Pensées*, édition Havet, articles VIII, 8, et XXV, 12) : « Les passions sont toujours vivantes dans ceux qui y veulent renoncer. » — « Otez un de ces vices, nous tombons dans l'autre. » — Vauvenargues (*Introduction à la Connaissance de l'esprit humain*, livre II, 42, p. 48) : « Les passions s'opposent aux passions, et peuvent se servir de contre-poids. » — Meré (*Maximes, Sentences et Réflexions morales et politiques*, Paris, Estienne du Castin, 1687, maxime 546) : « C'est toujours un bon moyen pour vaincre une passion que de la combattre par une autre. » — Voyez les *maximes* 191, 450 et 484.

3. La 1^{re} édition (1665) donne ainsi la fin de cette *maxime* :

par des apparences de piété et d'honneur, elles paroissent toujours au travers de ces voiles¹. (ÉD. I *.)

XIII

Notre amour-propre souffre plus impatiemment la condamnation de nos goûts que de nos opinions². (ÉD. 2.)

XIV

Les hommes ne sont pas seulement sujets à perdre le souvenir³ des bienfaits et des injures : ils haïssent même ceux⁴ qui les ont obligés, et cessent de haïr ceux qui leur ont fait des outrages⁵. L'application à récompenser le

« L'avarice produit quelquefois la *libéralité*, et la *libéralité* l'avarice; on est souvent ferme de foiblesse, et l'audace naît de la timidité. » — Le manuscrit développe le commencement : « *Je ne sais si cette maxime, que chacun produit son semblable, est véritable dans la physique; mais je sais bien qu'elle est fautive dans la morale, et que les passions...* » — Voyez la maxime 492.

1. VAR : « *Quelque industrie que l'on ait à cacher ses passions sous le voile de la piété et de l'honneur, il y en a toujours quelque endroit qui se montre.* (Manuscrit et 1665.) — Bien que Vauvenargues trouvât cette réflexion commune, il a dit absolument de même, dans son 11^e caractère (*Terrosiris*) : « Les passions percent toujours à travers le voile dont on les couvre. » (*Oeuvres*, p. 303.)

2. Voyez la maxime 390. Selon la 467^e, c'est bien plutôt la vanité que la raison qui peut nous faire agir contre notre goût. — Voyez aussi la maxime 252.

3. VAR. : *Les François* ne sont pas seulement sujets à perdre, comme la plupart des hommes, le souvenir.... (Manuscrit.) — à perdre également le souvenir.... (1665.)

4. VAR. : *mais ils haïssent ceux...* (1665.)

5. Le manuscrit ajoute ici : « *L'orgueil et l'intérêt produisent partout l'ingratitude.* » — Dans sa 46^e maxime, Mme de Sablé dit également que « l'amour qu'on a pour soi-même.... nous fait.... oublier les plus grands sujets de ressentiment contre nos ennemis. »

bien, et à se venger du mal, leur paroît une servitude à laquelle ils ont peine de se soumettre¹. (ÉD. 1^{er}.)

XV

La clémence des princes n'est souvent qu'une politique² pour gagner l'affection des peuples³. (ÉD. 1^{er}.)

XVI

Cette clémence, dont on fait une vertu⁴, se pratique tantôt par vanité⁵, quelquefois par paresse, souvent par crainte, et presque toujours par tous les trois ensemble⁶. (ÉD. 1^{er}.)

1. VAR. : ils ont peine de *s'assujettir*. (*Manuscrit.*) — ... ils ont peine à se soumettre. (1665.) — Vauvenargues répond à la Rochefoucauld (p. 77) : « Les hommes oublient les bienfaits et les injures, parce qu'ils sont légers, et qu'il n'y a ordinairement que le présent qui fasse une forte impression sur leur esprit; » et il ajoute dans sa 826^e maxime (*Œuvres*, p. 482) : « La haine n'est pas moins volage que l'amitié. » — La Bruyère (*du Cœur*, nos 69 et 70, tome I, p. 210 et 211) dit de son côté : « Il est également difficile d'étouffer dans les commencements le sentiment des injures, et de le conserver après un certain nombre d'années. » — « C'est par foiblesse que l'on hait un ennemi, et que l'on songe à s'en venger; et c'est par paresse que l'on s'apaise, et qu'on ne se venge point. » — Voyez la maxime 82.

2. VAR. : est souvent une politique dont ils se servent pour... (1665.) — Le manuscrit n'a pas le correctif souvent.

3. J. Esprit dit de même (*Faussetés des vertus humaines*, édition de 1678, tome I, p. 262) : « La clémence des rois... est... quelquefois une politique et un moyen dont ils se servent pour gagner les cœurs de leurs sujets. »

4. VAR. : La clémence, dont nous faisons une vertu. (1665.) — La Harpe *Cours de littérature*, 2^e partie, livre II, chapitre III, § 2, édition de l'an VII, tome VII, p. 254) demande : « Que signifient ces mots : dont on fait une vertu? Quoi donc? la clémence n'en est-elle pas une? »

5. VAR. : tantôt pour la gloire. (1665.)

6. VAR. : La clémence est un mélange de gloire, de paresse et de

XVII

La modération des personnes heureuses vient du calme que la bonne fortune donne à leur humeur¹. (ÉD. I*.)

XVIII

La modération est une crainte de tomber dans l'envie et dans le mépris que méritent ceux² qui s'enivrent de leur bonheur³; c'est une vaine ostentation de la force de notre esprit; et enfin⁴ la modération des hommes dans leur plus haute élévation est un désir de paroître⁵ plus grands que leur fortune⁶. (ÉD. I*.)

crainte, dont nous faisons une vertu. (Manuscrit.) — Aimé-Martin (*Examen critique des Maximes*, p. 22-24) voit dans cette pensée une allusion à la reine Anne d'Autriche.

1. VAR. : La modération des personnes heureuses est le calme de leur humeur, adoucie par la possession du bien. (1665.) — Vauvenargues objecte (p. 77) : « La bonne fortune ne fait qu'irriter les desirs des esprits naturellement immodérés. »

2. VAR. : La modération est une crainte de l'envie et du mépris qui suivent ceux.... (1665.) — *Envie* est pris dans le sens qu'a souvent le latin *invidia*, de « haine (encourue). » — Il y a dans le blâme au manuscrit.

3. L'annotateur contemporain, que nous citons d'après Duplessis, ajoute : « Au lieu de s'enivrer de leur bonheur, ils s'enivrent de leur modération. »

4. Après *enfin*, il y a dans le manuscrit : « pour la définir intimement, » et dans l'édition de 1665 : « pour la bien définir. »

5. VAR. : dans leurs plus hautes élévations est une ambition de paroître.... (1665.)

6. Dans les quatre premières éditions : « plus grands que les choses qui les élèvent. » — J. Esprit (tome II, p. 60) : « Ceux qui ne s'oblonissent point de leur faveur sont modérés, afin qu'on croie que, quelque grande que soit leur élévation, leur âme est encore plus grande que leur fortune. » — Si l'on en croit Mme de Motteville, citée par Aimé-Martin (p. 24), Mazarin « affectoit d'être froid quand ses affaires alloient bien, pour faire voir qu'il ne s'emportoit pas dans

XIX

Nous avons tous assez de force pour supporter les maux d'autrui¹. (ÉD. 1.)

XX

La constance des sages n'est que l'art de renfermer² leur agitation dans le cœur³. (ÉD. 1*.)

XXI

Ceux qu'on condamne au supplice affectent quelquefois une constance et un mépris de la mort qui n'est en effet que la crainte de l'envisager⁴; de sorte qu'on peut

la prospérité. » — Voyez les *maximes* 293 et 565. — Vauvenargues (p. 77) : « Il y a une modération de tempérament, où la réflexion n'a point de part. Tous ceux qui sont continents ne le sont point par raison; on pourroit en nommer qui sont nés chastes. La nature a fait d'autres hommes modérés dans leur ambition, comme ceux-ci le sont dans leurs plaisirs. »

1. C'est le sens du proverbe : « Mal d'autrui n'est que songe. » — Swift a dit d'une façon plus piquante encore : « Je n'ai jamais connu personne qui ne fût capable de supporter le malheur des autres en parfait chrétien. »

2. VAR. : n'est qu'un art avec lequel ils savent enfermer. (1665.)

3. Les quatre premières éditions donnent : « dans leur cœur. » — Vauvenargues répond (p. 78) : « La constance des sages peut être fondée sur le sentiment qu'ils ont de leurs ressources; » et il développe cette pensée dans la 30^e des *Réflexions sur divers sujets* (*OEuvres*, p. 91), et dans le 6^e *Conseil à un jeune homme* (p. 119 et 120). — La Harpe s'écrie (tome VII, p. 256) : « Où est la preuve de cette assertion générale? Restreignez-la, elle sera aussi vraie que commune; énoncée comme elle l'est, elle est démentie par cent exemples. »

4. Meré (*maxime* 76) : « La crainte de la mort est plus sensible que la mort même. » — Publius Syrus :

Mortem timere crudelius est quam mori.

La Bruyère (*de l'Homme*, n^o 36) a ainsi traduit cette sentence : « Il

dire que cette constance et ce mépris sont à leur esprit ce que le bandeau est à leurs yeux¹. (ÉD. I *.)

XXII

La philosophie triomphe aisément des maux passés et des maux à venir², mais les maux présents triomphent d'elle³. (ÉD. I *.)

XXIII

Peu de gens connoissent la mort : on ne la souffre pas ordinairement par résolution, mais par stupidité et par coutume⁴, et la plupart des hommes meurent parce qu'on ne peut s'empêcher de mourir⁵. (ÉD. I *.)

est plus dur de l'appréhender (*la mort*) que de la souffrir. » — Pascal dit de son côté (*Pensées*, article VI, 58) : « La mort est plus aisée à supporter sans y penser, que la pensée de la mort sans péril. »

1. VAR. : Ceux qu'on fait mourir affectent quelquefois des constances, des froideurs, et des mépris de la mort, pour ne pas penser à elle (le manuscrit ajoute : et pour s'étourdir : de sorte qu'on peut dire que ces froideurs et ces mépris font à leur esprit ce que le bandeau (manuscrit : le mouchoir) fait à leurs yeux. (Manuscrit et 1665.) — Voyez les maximes 23, 46 et 504. — Dans la maxime 420, l'auteur dira à peu près la même chose de la constance dans les malheurs.

2. VAR. : des maux passés et de ceux qui ne sont pas prêts d'arriver. (1665.)

3. VAR. : La philosophie ne fait des merveilles que contre les maux passés ou contre ceux qui ne sont pas prêts d'arriver, mais elle n'a pas grande vertu contre les maux présents. (Manuscrit.)

4. VAR. : on la souffre, non par la résolution, mais par la stupidité et par la coutume. (Manuscrit.) — Montaigne (*Essais*, livre III, chapitre IX, tome III, p. 477 et 478) : « Je me plonge, la teste baissée, stupidement dans la mort, sans la considérer et reconnoître. »

5. VAR. : et la plupart des hommes meurent parce qu'on meurt. (Manuscrit et 1665.) — L'annotateur contemporain qualifie de *galimatias* la première phrase de cette maxime, et objecte : « Comment connoître une chose que l'on ne peut voir que dans les autres? » — Vauvenargues (*maxime* 848, *OEuvres*, p. 484) : « La gloire et la stupidité

XXIV

Lorsque les grands hommes se laissent abattre par la longueur de leurs infortunes, ils font voir qu'ils ne les soutenoient que par la force de leur ambition, et non par celle de leur âme, et qu'à une grande vanité près¹, les héros sont faits comme les autres hommes². (ÉD. I *.)

cachent la mort, sans triompher d'elle. » — Voyez plus haut la *maxime* 21, et ci-après les *maximes* 46 et 504.

1. Au lieu de : « ils font voir, etc. », on lit dans le *Manuscrit* : « *cela fait voir manifestement* qu'à une grande vanité près... » — Dans la 1^{re} édition (1665), cette pensée est ainsi rédigée : « Les grands hommes *s'abattent et se démontent à la fin* par la longueur de leurs infortunes; *cela fait bien voir* qu'ils n'étoient pas forts quand ils les supportoient, mais seulement qu'ils se donnoient la gêne pour le paroître, et qu'ils soutenoient leurs malheurs par la force de leur ambition, et non pas par celle de leur âme; *enfin*, à une grande vanité près... »

2. J. Esprit dit absolument de même (tome II, p. 210) : « A la vanité près... ils (*les héros*) sont faits comme les autres hommes. » — Montaigne avait déjà dit (*Essais*, livre II, chapitre XII, tome II, p. 215) : « Les âmes des empereurs et des sauatiers sont iectées à mesme moule. » — Pascal dit par deux fois : (article VI, 28 et 30) : « Les grands et les petits ont mêmes accidents, et mêmes fâcheries, et mêmes passions. » — « Quelque élevés qu'ils soient (*les grands hommes*), si sont-ils unis aux moindres des hommes par quelque endroit. » — Vauvenargues dit à son tour (*maxime* 516, *OEuvres*, p. 448) : « Les grands rois, les grands capitaines, les grands politiques, les écrivains sublimes sont des hommes... » Mais dans sa *Critique* (p. 78), il répond en ces termes à notre auteur : « Lorsqu'un homme n'est pas assez fort pour supporter le malheur, je ne crois point qu'il puisse être capable d'une forte ambition, et surtout de celle qui fait supporter de longues infortunes : ce que M. de la Rochefoucauld appelle *la force de l'ambition* n'est donc autre chose que *la force de l'âme*, et l'auteur les sépare mal à propos. *A une grande vanité près, les héros sont faits*, dit-il, *comme les autres hommes*; c'est encore abuser des termes que d'appeler l'amour de la gloire *une grande vanité*, et je ne conviens point de cette définition. D'ailleurs, plus un homme a de vanité, moins il est capable d'héroïsme ; il est donc faux de dire

XXV

Il faut de plus grandes vertus¹ pour soutenir la bonne fortune que la mauvaise². (ÉD. 1^{re}.)

XXVI

Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement³. (ÉD. 1.)

XXVII

On fait souvent vanité des passions même les plus criminelles; mais l'envie⁴ est une passion timide et honteuse⁵ que l'on n'ose⁶ jamais avouer. (ÉD. 1^{re}.)

que c'est une grande vanité qui fait les héros, puisque c'est, au contraire, le mépris des choses vaines qui les rend supérieurs aux autres hommes. » — Vauvenargues insiste sur cette dernière pensée, dans une variante : « L'héroïsme est incompatible avec la vanité, et n'a ni les mêmes effets, ni la même cause : plus grande est la vanité, plus foible est l'amour de la gloire. »

1. L'édition de 1665 ajoutait : « et en plus grand nombre. »

2. Tacite (*Histoires*, livre I, chapitre xv) : *Secundæ res acrioribus stimulis animos explorant, quia miseræ tolerantur, felicitate corrumpimur*. « La prospérité est pour le cœur humain une épreuve plus rigoureuse (que l'adversité); car on supporte le malheur, mais le bonheur corrompt. »

3. Cicéron pensait, au contraire, que la méditation de la mort est le seul moyen de repos pour l'esprit : *Sine qua (mortis) meditatione tranquillo esse animo nemo potest* (*de Senectute*, chapitre xx, 74). — Vauvenargues (p. 78) reproche à la Rochefoucauld d'avoir donné le soleil comme *image* de la mort. Cette observation tombe à faux : la Rochefoucauld a simplement rapproché les deux termes, et un rapprochement n'est pas une *image*.

4. L'édition de 1665 commence ainsi : « Quoique toutes les passions se fussent cacher, elles ne craignent pas néanmoins le jour; la seule envie... »

5. Honteuse d'elle-même, qui n'ose se laisser voir.

6. VAR. : qu'on n'ose. (1665.)

XXVIII

La jalousie est, en quelque manière, juste et raisonnable, puisqu'elle ne tend¹ qu'à conserver un bien qui nous appartient ou que nous croyons nous appartenir, au lieu que l'envie est une fureur qui ne peut souffrir le bien des autres². (ÉD. I^o.)

XXIX

Le mal que nous faisons ne nous attire pas³ tant de persécution et de haine que nos bonnes qualités⁴. (ÉD. I^o.)

XXX

Nous avons plus de force⁵ que de volonté, et c'est sou-

1. VAR. : La jalousie est raisonnable et juste en quelque manière, puisqu'elle ne cherche.... (1665.)

2. VAR. : est une fureur qui nous fait toujours souhaiter la ruine du bien des autres. (1665.) — Charron (*de la Sagesse*, livre I, chapitre xxviii) définissait l'envie : « un regret du bien que les autres possèdent, qui nous ronge fort le cœur; elle tourne le bien d'autrui en nostre mal. » — Selon Vauvenargues, cette *maxime* et la précédente, aussi bien que les 32^e et 33^e, sont *communes*. Je ne puis que répéter ce que j'ai dit ailleurs (édition de Vauvenargues, *OEuvres posthumes et OEuvres inédites*, p. 84), à savoir qu'il serait bien regrettable « qu'il eût été aussi sévère pour lui-même qu'il l'est ici pour la Rochefoucauld. » — Voyez la *maxime* 324.

3. VAR. : ne nous attire *point*. (1665.)

4. VAR. : que les bonnes qualités que nous avons. (1665.) — Le mal que nous faisons aux autres ne nous attire *point* tant leur persécution et leur haine que les bonnes qualités que nous avons. (*Manuscrit*.) — Tacite, cité par Amelot de la Houssaye, a dit à peu près dans le même sens : *Sinistra erga eminentes interpretatio, nec minus periculum ex magna fama quam ex mala*. (*Agricola*, chapitre v.) « L'opinion est contraire aux hommes éminents, et une grande réputation ne court pas moins de risques qu'une mauvaise. »

5. VAR. : plus de *forces*. (1671 et 1675.) — L'édition de 1666 a *force*, au singulier, comme celles de 1665 et de 1678.

vent pour nous excuser à nous-mêmes que nous nous imaginons que les choses sont impossibles¹. (ÉD. I *.)

XXXI

Si nous n'avions point de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer dans les autres². (ÉD. I *.)

XXXII

La jalousie se nourrit dans les doutes, et elle devient fureur, ou elle finit, sitôt qu'on passe du doute à la certitude³. (ÉD. I *.)

1. VAR. : *Rien n'est impossible de soi : il y a des voies qui conduisent à toutes choses , et si nous avions assez de volonté , nous aurions toujours assez de moyens.* (Manuscrit.) — Le manuscrit donne encore cette autre pensée, dans le même sens : « On peut toujours ce qu'on veut, pourvu qu'on le veuille bien. » — Ces diverses maximes expriment la même idée que la 243^e. — *Multa experiendo confieri, quæ signibus ardua videntur* (Tacite, *Annales*, livre XV, chapitre LIX). « On voit souvent réussir à l'épreuve ce qu'un esprit timide aurait cru impossible. » — *Non ista difficilia sunt natura, sed nos fluidi et enerves* (Sénèque, *épître LXXI*). « Ces choses ne sont pas difficiles en elles-mêmes; c'est nous qui sommes sans consistance et sans nerf. » — Duplessis fait dater cette maxime 30 de la 2^e édition (1666); elle date en réalité de la 1^{re} (1665), où elle a motivé un carton (voyez la *Notice bibliographique*).

2. VAR. : nous ne serions pas si aises d'en remarquer aux autres (Manuscrit et 1665.) — tant de plaisir d'en remarquer.... (1666.) — Voyez les maximes 34, 267, 397, 483 et 513.

3. VAR. : La jalousie ne subsiste que dans les doutes, et ne vit que dans les nouvelles inquiétudes. (Manuscrit.) — La jalousie ne subsiste que dans les doutes; l'incertitude est sa matière; c'est une passion qui cherche tous les jours de nouveaux sujets d'inquiétude et de nouveaux tourments; on cesse d'être jaloux, dès que l'on est éclairci de ce qui causoit la jalousie. (1665.) — La jalousie se nourrit dans les doutes; c'est une passion qui cherche toujours de nouveaux sujets d'inquiétude et de nouveaux tourments, et elle devient fureur, sitôt qu'on

XXXIII

L'orgueil se dédommage toujours et ne perd rien¹,
lors même qu'il renonce à la vanité². (ÉD. I *.)

XXXIV

Si nous n'avions point d'orgueil, nous ne nous plain-
drions pas de celui des autres³. (ÉD. I.)

XXXV

L'orgueil est égal dans tous les hommes, et il n'y a de
différence qu'aux moyens et à la manière de le mettre
au jour⁴. (ÉD. I.)

passé du doute à la certitude. (1666.) — Voyez la *maxime* 514, et
la 8^e des *Réflexions diverses*.

1. VAR. : et il ne perd rien. (*Manuscrit* et 1665.)

2. Le contemporain annote ainsi cette *maxime* : « Vrai ; témoin
les dévots. » Il est à croire que la Rochefoucauld l'a entendu de
même, et qu'il a pensé à Mme de Longueville, aussi bien que dans
les *maximes* 254, 358, 534, 536 et 563.

3. La Bruyère (*de l'Homme*, n^o 72) : « Notre vanité, et la trop
grande estime que nous avons de nous-mêmes, nous fait soupçonner
dans les autres une fierté à notre égard, qui y est quelquefois, et qui
souvent n'y est pas ; une personne modeste n'a point cette délicatesse. »
— Rapprochez des *maximes* 31 et 389.

4. Ainsi que le fait remarquer l'annotateur contemporain, cette
pensée se rapporte à la précédente. — Pascal (*Pensées*, article II, 3) :
« La vanité est si ancrée dans le cœur de l'homme, qu'un soldat, un
goujat, un cuisinier, un crocheteur se vante et veut avoir ses admi-
rateurs. » — Vauvenargues (p. 79) : « L'orgueil n'est pas plus égal
dans tous les hommes que l'ambition, ou le courage ; et comme il
y a des hommes qui ont moins d'esprit, moins de vivacité, moins
d'humanité que d'autres, il s'en trouve aussi qui ont moins d'or-
gueil. » — La Harpe (tome VII, p. 258) abonde dans le sens de
Vauvenargues : « Je ne crois point du tout cette proposition vraie,

XXXVI

Il semble que la nature, qui a si sagement disposé les organes de notre corps pour nous rendre heureux, nous ait aussi donné l'orgueil pour nous épargner la douleur de connoître nos imperfections¹. (ÉD. I *.)

XXXVII

L'orgueil a plus de part² que la bonté aux remontrances que nous faisons à ceux qui commettent des fautes, et nous ne les reprenons pas tant³ pour les en corriger, que pour leur persuader⁴ que nous en sommes exempts⁵. (ÉD. I *.)

XXXVIII

Nous promettons selon nos espérances, et nous tenons selon nos craintes⁶. (ÉD. I.)

pas même en mettant *l'amour de soi* à la place de *l'orgueil*... Dire que *cet orgueil est égal dans tous*, c'est anéantir une vertu qui lui est opposée, la modestie... Prétendre que personne n'est véritablement plus modeste qu'un autre, c'est dire que nul homme n'a plus de bon sens qu'un autre homme; que nul n'est capable de restreindre par la réflexion l'idée trop avantageuse qu'il est tenté d'avoir de lui-même. »

1. VAR. : La nature, qui a si sagement *pourvu à la vie de l'homme par la disposition admirable des organes du corps, lui a sans doute donné l'orgueil pour lui épargner la douleur de connoître ses imperfections et ses misères.* (1665.) C'est sans doute à cause du rapport douteux des pronoms que l'auteur a remanié cette pensée. — Vauvenargues (p. 84, note) la range parmi celles qui lui paraissent *communes*. — Selon la *maxime* 494, l'amour-propre d'ordinaire nous *aveugle*, mais parfois aussi nous *éclaire*.

2. VAR. : a *bien* plus de part. (1665.)

3. VAR. : et nous les *reprenons bien moins*. (1665.)

4. VAR. : les *persuader*. (1665.)

5. Voyez la fin de la *maxime* 116.

6. Cette *maxime*, dit Amelot de la Housaye, fait allusion à Ma-

XXXIX

L'intérêt parle toutes sortes de langues, et joue toutes sortes de personnages, même¹ celui de désintéressé. (ÉD. I^{*.})

XL

L'intérêt, qui aveugle les uns, fait la lumière des autres². (ÉD. I^{*.})

XLI

Ceux qui s'appliquent trop aux petites choses deviennent ordinairement incapables des grandes³. (ÉD. I.)

zarin; et par conséquent, aurait-il pu ajouter, à Anne d'Autriche. — Racine, dans ses *Fragments historiques*, explique ainsi la conduite de Mazarin : « La raison pourquoi le Cardinal différoit tant à accorder les grâces qu'il avoit promises, c'est qu'il étoit persuadé que l'espérance est bien plus capable de retenir les hommes dans le devoir que non pas la reconnaissance. » — Tacite avoit déjà dit, en parlant de Vitellius (*Histoires*, livre III, chapitre LVIII) : *Largus promissis, et, quæ natura trepidantium est, immodicus*. « Il n'étoit pas avare de promesses; il en étoit prodigue, comme les gens qui ont peur. »

1. VAR. : *et même*. (1665.) — J. Esprit (tome I, p. 594) : « L'intérêt joue lui seul ce nombre infini de personnages qu'on voit sur le théâtre du monde. » — Vauvenargues (p. 84) trouve cette pensée commune. — Voyez la *maxime* 246.

2. VAR. : L'intérêt, à qui on reproche d'aveugler les uns, est ce qui fait toute la lumière des autres. (*Manuscrit.*) — ... est tout ce qui fait la lumière des autres. (1665.)

3. L'auteur pensait probablement à Louis XIII, dont il dit tout au commencement de ses *Mémoires* : « Il avoit un esprit de détail appliqué uniquement à de petites choses. » — Fénelon (*Télémaque*, livre XXII) : « Un esprit épuisé par le détail est comme la lie du vin, qui n'a plus ni force, ni délicatesse. » — Vauvenargues (*maxime* 230, *OEuvres*, p. 402.) : « ... Si l'on en voit quelques-uns (*quelques hommes*) que la spéculation des grandes choses rend en quelque sorte incapables

XLII

Nous n'avons pas assez de force¹ pour suivre toute notre raison². (ÉD. I*.)

des petites, on en trouve encore davantage à qui la pratique des petites a ôté jusqu'au sentiment des grandes. » — Par contre, Vauvenargues (dans sa *maxime* 552, p. 451) pense que « les grands hommes le sont quelquefois jusque dans les petites choses; » et, revenant à la charge dans sa *Critique* de la Rochefoucauld (p. 79), il estime « qu'il seroit plus vrai de dire » que ceux dont il s'agit *sont nés* incapables des grandes. — Tacite (*Annales*, livre XIII, chapitre XLIX) fait dire à Thraséas : *Magnarum rerum curam non dissimulatus, qui animum etiam levissimis adverterent*. « Que des yeux ouverts sur les plus petites choses ne se fermeraient pas sur les grandes. » — D'un autre côté, Ph. de Comines, cité par Amelot de la Houssaye, blâme Louis XI du soin minutieux qu'il mettait aux plus petites affaires; mais Tacite (*Annales*, livre IV, chapitre xxxii) dit encore : ... *Primo adpectu levia, ex quibus magnarum sæpe rerum motus oriuntur*. « Telle chose, au premier regard, paraît peu importante, qui produit souvent les plus grands effets. » — La Bruyère (*du Souverain ou de la République*, n° 24, tome I, p. 382) loue dans Louis XIV *la science des détails*; mais Saint-Simon et Fénelon lui en font un reproche. « Son esprit, dit le premier, naturellement porté au petit, se plut en toutes sortes de détails » (*Mémoires*, tome XII, p. 400). — « L'habileté d'un roi, dit le second, ... ne consiste pas à tout faire par lui-même... Vouloir examiner tout par soi-même, c'est défiance, c'est petitesse; c'est se livrer à une jalousie pour les détails qui consomment le temps et la liberté d'esprit nécessaires pour les grandes choses » (*Télémaque*, livre XXII). — Voyez la *maxime* 569, et comparez avec la 16^e des *Réflexions diverses*, où la Rochefoucauld revient sur cette pensée, et se rapproche du sens de Vauvenargues.

1. VAR. : pas assez de *forces*. (1671 et 1675.) — Voyez ci-dessus, p. 42, note 5.

2. Aimé-Martin (p. 34) rappelle que cette pensée fut ainsi retournée par Mme de Grignan : « Nous n'avons pas assez de raison pour employer toute notre force; » et que Mme de Sévigné trouvait cette *maxime* plus vraie que celle de la Rochefoucauld. Voyez les *Lettres de Mme de Sévigné*, tome VI, p. 527. Du reste, la Rochefoucauld lui-même donnait raison par avance à Mme de Grignan, dans la

XLIII

L'homme croit souvent se conduire lorsqu'il est conduit¹, et pendant que par son esprit il tend à un but², son cœur l'entraîne³ insensiblement à un autre⁴. (ÉD. I^{*}.)

XLIV

La force et la foiblesse de l'esprit sont mal nommées;

maxime 30, où il reconnaît que nous avons plus de force que de volonté. — « L'homme, dit Pascal (*Pensées*, article XXV, 27), n'agit point par la raison qui fait son être. » — Sénèque (*épître* LXXIV) pensait de son côté que la raison nous donne toujours assez de force, mais à la condition qu'on l'aime : *Ama rationem; hujus te amor contra durissima armabit.* « Aime la raison; cet amour t'armera contre les plus rudes épreuves. » — La Bruyère (*de l'Homme*, n° 137) : « J'ose presque assurer que les hommes savent encore mieux prendre des mesures que les suivre, résoudre ce qu'il faut faire et ce qu'il faut dire, que de faire ou de dire ce qu'il faut. » — Voyez la *maxime* 243.

1. VAR. : L'homme est conduit, lorsqu'il croit se conduire. (1665.)

2. VAR. : il vise à un endroit. (1665.)

3. VAR. : l'achemine. (1665.) Peut-être ce mot, qui s'accommode mieux avec *insensiblement*, est-il à regretter.

4. Pascal dit dans le même sens (*Pensées*, article VII, 4) : « Tout notre raisonnement se réduit à céder au sentiment. » — Cette *maxime* n'est, au reste, qu'un commentaire de la 102^e : « L'esprit est toujours la dupe du cœur, » et ce commentaire, l'auteur l'a emprunté à Mme de Schomberg, qui s'exprime ainsi dans la critique qu'elle avait faite de quelques *maximes* de la Rochefoucauld, à la prière de Mme de Sablé (voyez dans le présent volume, *Pensées de Mme de Schomberg*, etc.) : « Je ne sais si vous l'entendez comme moi, mais je l'entends, ce me semble, bien joliment, et voici comment : c'est que l'esprit croit toujours, par son habileté et par ses raisonnements, faire faire au cœur ce qu'il veut; mais il se trompe, il en est la dupe; c'est toujours le cœur qui fait agir l'esprit; l'on suit tous ses mouvements, malgré que l'on en ait, et l'on les suit même sans croire les suivre. » — Voyez aussi les *maximes* 103, 108 et 460.

elles ne sont, en effet, que la bonne ou la mauvaise disposition des organes du corps¹. (ÉD. 1.)

XLV

Le caprice de notre humeur² est encore plus bizarre que celui de la fortune. (ÉD. 1 *.)

1. Chaulieu (t. II, p. 141, édition de 1757) a dit dans le même sens :

Bonne ou mauvaise santé
Fait notre philosophie.

Voyez la *maxime* 297. — Montaigne (*Essais*, livre II, chapitre XII, tome II, p. 361) : « Il est certain que nostre apprehension, nostre iugement, et les facultez de nostre ame en general souffrent selon les mouuements et alterations du corps. » — Vauvenargues (p. 79) : « On pourroit dire sur ce fondement : la sagacité et l'imbécillité sont *mal nommées*; elles ne sont, en effet, etc. Mais qui ne voit la fausseté de cette *maxime*? L'imbécillité et la sagacité, la force et la foiblesse de l'esprit sont-elles moins réelles et moins distinctes, pour être fondées sur la disposition de nos organes? Si la force du corps entraînoit nécessairement celle de l'esprit, il seroit assez raisonnable de les appeler du même nom; mais puisque ces deux avantages sont si rarement unis, ne faut-il pas avoir aussi deux expressions pour caractériser deux choses, non-seulement séparables, mais presque toujours séparées? » — La Harpe dit à son tour (tome VII, p. 260) : « Il est très-faux que la force d'esprit dépende toujours de la disposition du corps; il est démontré par des faits sans nombre que cette force peut se trouver dans le corps le plus mal *disposé*. Quand le maréchal de Saxe, gonflé d'hydropisie, ne pouvant se monvoir sans douleur, se faisait porter, à Fontenoy, dans une gondole d'osier, et disait en riant : *Il serait plaisant que ce fût une balle ou un boulet qui me fit la ponction*, la force de son âme était-elle *mal nommée*? N'était-ce que la *bonne disposition de ses organes*? » — Cicéron (*Tusculanes*, livre I, chapitre xxx) dit bien, ce nous semble, à quoi doit se réduire, pour être vraie, la pensée de la Rochefoucauld : *Ipsi animi magni refert quali in corpore locati sint; multa enim e corpore existunt quæ acuant mentem, multa quæ obtundant*. « Il importe beaucoup dans quel corps l'âme est logée; car nombre de qualités corporelles aiguissent l'esprit, et nombre d'autres l'émeussent. »

2. VAR. : Le caprice de l'*humcur*. (*Manuscrit.*) — Voyez les

XLVI

L'attachement ou l'indifférence que les philosophes avoient pour la vie n'étoit qu'un goût de leur amour-propre, dont on ne doit non plus disputer que du goût de la langue, ou du choix des couleurs¹. (ÉD. 1*.)

XLVII

Notre humeur met le prix à tout ce qui nous vient de la fortune². (ÉD. 2.)

XLVIII

La félicité est dans le goût, et non pas dans les choses; et c'est par avoir ce qu'on aime qu'on est heureux, et non par avoir³ ce que les autres trouvent aimable. (ÉD. 1*.)

maximes 47, 61, 252, 290, 625, la note de la *maxime* 390, et la 10^e des *Réflexions diverses*.

1. VAR. : *Le désir de vivre ou de mourir sont des goûts de l'amour-propre, dont il ne faut non plus disputer que des goûts de la langue, ou du choix des couleurs. (Manuscrit.)* — L'attachement ou l'indifférence pour la vie *sont des goûts de l'amour-propre, dont on ne doit non plus disputer que de ceux de la langue, ou du choix des couleurs. (1665.)* — L'attachement ou l'indifférence *pour la vie, qu'avoient les philosophes, n'étoit qu'un goût de leur amour-propre, dont on ne doit non plus disputer que de ceux de la langue, etc. (1666.)* — Il est probable que cette pensée, sous sa première forme, n'avait pas paru assez chrétienne; aussi l'auteur l'a-t-il mise au compte des philosophes païens. — Rapprochez des *maximes* 21, 22, 23 et 504. — Vauvenargues (p. 79) : « L'amour-propre n'empêche pas qu'il n'y ait, en toutes choses, un bon et un mauvais goût, et qu'on n'en puisse disputer avec fondement. »

2. Voyez les *maximes* 45 et 61.

3. VAR. : et non *pas* par avoir. (1665 et 1666.) — On trouve une idée analogue à celle-ci dans la *maxime* 563. — Héraclite, cité par

XLIX

On n'est jamais si heureux ni si malheureux qu'on s'imagine¹. (ÉD. 1^o.)

L

Ceux qui croient avoir du mérite se font un honneur d'être malheureux, pour persuader aux autres et à eux-mêmes qu'ils sont dignes² d'être en butte à la fortune³. (ÉD. 1^o.)

LI

Rien ne doit tant diminuer la satisfaction que nous avons de nous-mêmes que de voir que nous désapprou-

Montaigne (*Essais*, livre II, chapitre XII, tome II, p. 399), disait : « Que toutes choses auoient en elles les visages qu'on y trouuoit. »

1. Dans les quatre premières éditions : « que l'on pense. » — Dans le manuscrit : « On n'est jamais si malheureux qu'on craint, ni si heureux qu'on espère. » — Autre version du manuscrit : « Les biens et les maux sont plus grands dans notre imagination qu'ils ne le sont en effet, et on n'est jamais si heureux ni si malheureux que l'on pense. » — L'abbé de la Roche rappelle que « le cardinal de Richelieu avoit coutume de dire qu'il y a des révolutions si grandes dans les choses et dans les temps, que ce qui paroît gagné est perdu, et que ce qui semble perdu est gagné. » — Voyez la maxime 572.

2. VAR. : Ceux qui se sentent du mérite se piquent toujours d'être malheureux, pour persuader aux autres et à eux-mêmes qu'ils sont au-dessus de leurs malheurs, et qu'ils sont dignes.... (1665.)

3. VAR. :.... pour persuader aux autres et à eux-mêmes qu'ils sont de véritables héros, puisque la mauvaise fortune ne s'opiniâtre jamais à poursuivre que les personnes qui ont des qualités extraordinaires. (Manuscrit.) — Duclos (1806, tome I, p. 131, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, chapitre v) : « Celui dont les malheurs attirent l'attention est à demi consolé. » — Vauvenargues (p. 84) trouve cette pensée de la Rochefoucauld commune, aussi bien que la 48^e. — Voyez la maxime 573.

vons dans un temps ce que nous approuvions dans un autre¹. (ÉD. I*.)

LII

Quelque différence qui paroisse² entre les fortunes, il y a néanmoins³ une certaine compensation⁴ de biens et de maux qui les rend égales⁵. (ÉD. I*.)

LIII

Quelques grands avantages que la nature donne, ce n'est pas elle seule, mais la fortune avec elle qui fait les héros⁶. (ÉD. I*.)

1. VAR. : que de voir que nous avons été contents dans l'état et dans les sentiments que nous désapprouvons à cette heure. (1665.) — Voyez les *maximes* 135 et 478. — Pascal (*de l'Esprit géométrique*, 2^e fragment, tome II, p. 300) : « Il n'y a presque point de vérités dont nous demeurions toujours d'accord. » — La Bruyère (*de l'Homme*, n^o 147) : « Les hommes n'ont point de caractères, ou s'ils en ont, c'est celui de n'en avoir aucun qui soit suivi, qui ne se démente point, et où ils soient reconnoissables ; » et ailleurs (*de l'Homme*, n^o 133) : « Rien n'est plus inégal et moins suivi que ce qui se passe... dans leur cœur et dans leur esprit. »

2. Dans les quatre premières éditions : « Quelque différence qu'il y ait... »

3. VAR. : il y a *pourtant*. (1665.)

4. VAR. : *proportion*. (1665.)

5. VAR. : Quelque *disproportion* qu'il y ait entre les fortunes, il y a *pourtant toujours* une certaine *proportion* de biens et de maux qui les rend égales. (*Manuscrit*.) — C'est la conclusion de Vauvenargues, dans son *Discours sur l'inégalité des richesses* (*OEuvres*, p. 182 et 183). — La Bruyère (*des Grands*, n^o 5, tome I, p. 339) : « On demande si, en comparant ensemble les différentes conditions des hommes, leurs peines, leurs avantages, on n'y remarquerait pas un mélange ou une espèce de compensation de bien et de mal, qui établirait entre elles l'égalité, ou qui ferait du moins que l'un ne serait guère plus désirable que l'autre... »

6. La version de 1665 était plus absolue : « ... que la nature

LIV

Le mépris des richesses étoit dans les philosophes¹ un desir caché de venger leur mérite de l'injustice de la fortune, par le mépris des mêmes biens dont elle les privoit; c'étoit un secret pour se garantir de l'avilissement² de la pauvreté; c'étoit³ un chemin détourné pour aller à la considération qu'ils ne pouvoient avoir par les richesses⁴.
(ÉD. I*.)

LV

La haine pour⁵ les favoris n'est autre chose que

donne, *ce n'est pas elle, mais la fortune, qui fait les héros.* — Voyez les *maximes* 57, 58, 153, 165, 380, 470, et la 14^e des *Réflexions diverses*. — Selon Vauvenargues (p. 84), cette pensée, ainsi que la précédente et la suivante, sont *communes*; il a voulu sans doute répondre à la 53^e dans sa *maxime* 579 (*Oeuvres*, p. 455) : « La fortune, qu'on croit si souveraine, ne peut presque rien sans la nature. »

1. VAR. : Le mépris des richesses *dans les philosophes étoit*.... (1665.)

2. VAR. : c'étoit un secret *qu'ils avoient trouvé pour se dédommager* de l'avilissement. (1665.)

3. VAR. : c'étoit *enfin*. (1665.)

4. VAR. : à la considération *que les richesses donnent*. (*Manuscrit.*) — J. Esprit (*Préface*) : « La seconde cause de l'erreur des philosophes étoit leur sorte d'ambition, qui étoit si fine et si délicate, qu'elle se déroboit à leur connoissance, car elle leur donnoit du mépris pour les richesses, pour les dignités, et pour l'approbation des hommes, afin que le mépris des richesses, des charges et des dignités les mit dans une beaucoup plus grande considération que ceux qui les possèdent, et qu'on les crût d'autant plus dignes d'être loués qu'ils témoignaient faire peu de cas des louanges et de la gloire. » — Bossuet (*Pensées détachées*, édition de Versailles, tome XV, p. 332) : « Combien en voit-on qui se servent de la philosophie, non pour se détacher des biens de la fortune, mais pour plâtrer la douleur qu'ils ont de les perdre, et faire les dédaigneux de ce qu'ils ne peuvent avoir! »

5. VAR. : La haine *qu'on a pour*.... (1665.)

l'amour de la faveur. Le dépit de ne la pas posséder se console et s'adoucit par le mépris que l'on témoigne de ceux qui la possèdent; et nous leur refusons nos hommages¹, ne pouvant pas leur ôter ce qui leur attire ceux de tout le monde². (ÉD. I*.)

LVI

Pour s'établir dans le monde, on fait tout ce que l'on peut pour y paroître établi³. (ÉD. I.)

LVII

Quoique les hommes se flattent de leurs grandes actions, elles ne sont pas souvent les effets d'un grand dessein, mais des effets du hasard⁴. (ÉD. I*.)

1. VAR. :.... se console et s'adoucit *un peu* par le mépris de ceux qui la possèdent; *c'est enfin une secrète envie de la détruire, qui fait que nous leur ôtons nos propres hommages....* (1665.) — l'amour de la faveur; *c'est aussi la rage de n'avoir pas la faveur, qui se console et s'adoucit par le mépris des favoris; c'est aussi une secrète envie, etc.* (*Manuscrit.*)

2. Amelot de la Houssaye applique cette réflexion aux Guises; Aimé-Martin (p. 43) au cardinal de Retz et à la Rochefoucauld lui-même; il aurait pu y joindre à peu près tous les Frondeurs.

3. La Rochefoucauld dit du duc de Beaufort, dans ses *Mémoires*, que ce prince cherchait à « établir sa faveur par l'opinion qu'il affectoit de donner qu'elle étoit déjà tout établie. » — Duclos (tome I, p. 157, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, chapitre VII) : « Quand on se propose la considération pour objet, on emploie communément son crédit pour le faire connoître et lui donner de l'éclat. La seule réputation d'en avoir est un des plus sûrs moyens de l'affermir, de l'étendre, et même de le procurer. » — Voyez les notes des *maximes* 90 et 129.

4. La 1^{re} édition (1665) donnait cette pensée sous une forme plus particulière, où l'allusion à Richelieu et à Mazarin étoit transparente; « Quoique la grandeur des ministres se flatte de celle de leurs

LVIII

Il semble que nos actions aient des étoiles heureuses ou malheureuses, à qui elles doivent une grande partie¹ de la louange et du blâme qu'on leur donne². (ÉD. 1*.)

LIX

Il n'y a point d'accidents si malheureux dont les habiles gens ne tirent quelque avantage, ni de si heureux que les imprudents ne puissent tourner à leur préjudice³. (ÉD. 1*.)

actions, elles sont bien souvent les effets du hasard ou de quelque petit dessein. » — Charron (*de la Sagesse*, livre I, chapitre xxxviii) : « La plupart de nos actions ne sont que saillies et boutées poussées par quelques occasions; ce ne sont que pièces rapportées. » — Cette réflexion et la suivante, communes selon Vauvenargues (p. 84), répètent à peu près les *maximes* 53, 60 et 160; de plus, elles paraissent contredire la 59^e, où l'auteur admet qu'il y a des gens assez habiles pour tirer avantage des accidents même les plus malheureux. — Voyez aussi la 17^e des *Réflexions diverses*.

1. VAR. : des étoiles heureuses ou malheureuses, aussi bien que nous, d'où dépend une grande partie.... (Manuscrit et 1665.)

2. Voyez les *maximes* 153, 165, 380, 470, et la 14^e des *Réflexions diverses*.

3. VAR. : On pourroit dire qu'il n'y a point d'heureux ni de malheureux accidents, parce que les habiles gens savent profiter des mauvais, et que les imprudents tournent bien souvent à leur préjudice les plus avantageux. (Manuscrit.) — Amelot de la Houssaye cite, à propos de cette maxime, le cardinal d'Ossat, négociant à Rome l'absolution d'Henri IV : « Dieu me fit la grâce, écrivait-il à son maître, que je ne tardai guère à me résoudre; et ce que la fortune sembloit me présenter de la main gauche, je le pris de la droite, en usant de cette traverse en sorte que non-seulement elle ne nuisit de rien à votre service, mais, au contraire, qu'elle y aida et servit autant que si, de propos délibéré, elle y eût été dressée et destinée. »

LX

La fortune tourne tout à l'avantage de ceux qu'elle favorise¹. (ÉD. 1*.)

LXI

Le bonheur et le malheur des hommes ne dépend pas moins de leur humeur que de la fortune². (ÉD. 2.)

LXII

La sincérité est une ouverture³ de cœur. On la trouve en fort peu de gens, et celle que l'on voit d'ordinaire⁴ n'est qu'une fine dissimulation, pour attirer la confiance des autres⁵. (ÉD. 1*.)

1. VAR. : La fortune ne laisse rien perdre pour les hommes heureux. (1665.) — Tacite dit en parlant de Cerialis (*Histoires*, livre V, chapitre XXI) : *Aderat fortuna, etiam ubi artes defuissent*. « La fortune le servait, même au défaut de l'art. » — Mme de Sévigné écrit de même à sa fille (tome VI, p. 121) : « N'est-il pas vrai, ma fille, que tout tourne à bien pour ceux qui sont heureux ? » — La Bruyère (*de la Cour*, n° 90, tome I, p. 334) : « Êtes-vous en faveur, tout manège est bon, vous ne faites point de fautes, tous les chemins vous mènent au terme. » — Publius Syrus avait déjà dit :

Fortuna quo se, eodem et inclinat favor.

« La faveur publique incline du même côté que la fortune. » — Cette maxime 60 est encore une de celles que Vauvenargues trouve commune.

2. Cette pensée n'est qu'une répétition des 45^e et 47^e, et elle semble contredire la 323^e, qui fait tout dépendre de la fortune.

3. VAR. : une naturelle ouverture. (1665.)

4. VAR. : et celle qui se pratique d'ordinaire. (1665.)

5. VAR. : pour arriver à la confiance des autres. (1665.) — J. Esprit (tome I, p. 121) : « La sincérité est une ouverture de cœur qui tend à nous ouvrir celui de nos amis, ou une franchise habile... ou une crainte de passer pour fourbe, ou une inclination naturelle à dire ce que l'on pense, ou une ambition exquise qu'on ait une dé-

LXIII

L'aversion du mensonge est souvent¹ une imperceptible ambition de rendre nos témoignages considérables, et d'attirer à nos paroles² un respect de religion³. (ÉD. I*.)

LXIV

La vérité ne fait pas tant de bien dans le monde que ses apparences y font du mal⁴. (ÉD. I*.)

LXV

Il n'y a point d'éloges qu'on ne donne à la prudence ;

férence aveugle pour nos paroles. Dans les faux sincères, la sincérité est une tromperie fine.... » — Meré déclare également (*maxime* 398) que *la sincérité n'est souvent qu'une fine dissimulation*. — Voyez la 5^e des *Réflexions diverses*.

1. VAR. : *La vérité, qui fait les hommes véritables, est souvent.* (*Manuscrit.*) — *Souvent* ne se trouve pas dans la première édition (1665) ; la seconde (1666), au lieu de *souvent*, a *d'ordinaire*.

2. VAR. : ambition *qu'ils ont de rendre leurs témoignages considérables, et d'attirer à leurs paroles....* (*Manuscrit.*)

3. J. Esprit (tome I, p. 104 et 105) : « La disposition de ceux qui sont véritables dans leurs paroles est en quelques-uns une secrète ambition qu'ils ont que tout le monde ajoute foi à tout ce qu'ils disent. » — Cette pensée de la Rochefoucauld répète à peu près la précédente. — « *L'aversion du mensonge*, dit Vauvenargues (p. 79), est encore plus souvent, à mon avis, *l'aversion d'être trompé*, » et il ajoute (*maxime* 523, *OEuvres*, p. 449) : « L'aversion contre les trompeurs ne vient ordinairement que de la crainte d'être dupe ; c'est par cette raison que ceux qui manquent de sagacité s'irritent non-seulement contre les artifices de la séduction, mais encore contre la discrétion et la prudence des habiles. » — Dans sa *maxime* 350, la Rochefoucauld se rencontre mieux avec Vauvenargues.

4. VAR. : que *les apparences de la vérité font de mal.* (1665.) — *Le vrai ne fait pas tant de bien dans le monde que le vraisemblable y fait de mal.* (*Manuscrit.*)

ependant elle ne sauroit nous assurer du moindre événement¹. (ÉD. I*.)

LXVI

Un habile homme doit régler² le rang de ses intérêts, et les conduire chacun dans son ordre; notre avidité le

1. Cette pensée est une de celles que l'auteur a le plus heureusement remaniées et réduites. — VAR. : *On élève la prudence jusqu'au ciel, et il n'est sorti d'éloge qu'on ne lui donne; elle est la règle de nos actions et de notre conduite; elle est la maîtresse de la fortune; elle fait le destin des empires; sans elle, on a tous les maux; avec elle, on a tous les biens; et comme disoit autrefois un poëte, quand nous avons la prudence, il ne nous manque aucune divinité (a), pour dire que nous trouvons dans la prudence tout le secours que nous demandons aux Dieux. Cependant la prudence la plus consommée ne sauroit nous assurer du plus petit effet du monde, parce que, travaillant sur une matière aussi changeante et aussi inconnue qu'est l'homme, elle ne peut exécuter sûrement aucun de ses projets; d'où il faut conclure que toutes les louanges dont nous flattons notre prudence ne sont que des effets de notre amour-propre, qui s'applaudit en toutes choses et en toutes rencontres.* (1665.) — Au manuserit, qui est, du reste, conforme à l'édition de 1665, la fin de la dernière phrase est ainsi rédigée: «... elle ne peut exécuter sûrement aucun de ses projets; Dieu seul, qui tient tous les cœurs des hommes entre ses mains, et qui, quand il veut, en accorde tous les mouvements, fait aussi réussir les choses qui en dépendent: d'où il faut conclure que toutes les louanges dont notre ignorance et notre vanité flattent notre prudence sont autant d'injures que nous faisons à la Providence.» — Il n'y a point d'éloges qu'on ne donne à la prudence; cependant, *quelque grande qu'elle soit*, elle ne sauroit nous assurer du moindre événement, *parce qu'elle travaille sur l'homme, qui est le sujet du monde le plus changeant.* (1666, 1671 et 1675.) — J. Esprit (tome I, p. 11): «La prudence ne peut s'assurer de rien, parce que l'homme, qui est le sujet qu'elle considère, n'est jamais dans une même assiette, et qu'il en prend de différentes en peu de temps, par un nombre infini de causes intérieures et étrangères.» — Montaigne avait dit avant la Rochefoucauld et J. Esprit: «La fortune surpasse en reglement les regles de l'humaine prudence.» (*Essais*, livre I, chapitre xxxiii, tome I, p. 317.)

2. VAR. : doit *savoir* régler. (1665.)

(a) *Nullum numen abest, si sit prudentia...*

(Juvénal, satire x, vers 365 var.)

trouble souvent, en nous faisant courir à tant de choses à la fois, que pour desirer trop les moins importantes, on manque les plus considérables¹. (ÉD. I*.)

LXVII

La bonne grâce est au corps ce que le bon sens est à l'esprit². (ÉD. 2.)

LXVIII

Il est difficile de définir l'amour : ce qu'on en peut

1. VAR. : ... les moins importantes, *nous ne les faisons pas assez servir à obtenir les plus considérables.* (1665.) — Sénèque (*épître XL*) : *Nihil... ordinatum est, quod præcipitatur et proferat.* « Rien de ce qu'on hâte et précipite ne saurait être bien ordonné. »

2. L'annotateur contemporain fait observer, non sans raison, que le corrélatif de la *bonne grâce du corps* serait plutôt la *délicatesse de l'esprit*; mais il est juste d'ajouter qu'au temps de la Rochefoucauld, l'expression *bon sens* avait une signification plus étendue que du nôtre; elle signifiait parfois le *bon biais, la bonne et délicate façon de prendre les choses*, et c'est apparemment dans cette dernière acception que l'auteur l'a employée. Quoi qu'il en soit, Corbinelli, qui avait fait des remarques sur une centaine de *maximes* de la Rochefoucauld, n'entendait pas celle-ci (*Lettres de Mme de Sévigné*, tome V, p. 509); il ne voyait pas quel rapport il peut y avoir « entre *bonne grâce* et *bon sens*; » par contre, Bussy Rabutin la défendait (*ibidem*, p. 512). Quant à Vauvenargues, dans une première rédaction de sa *Critique des Maximes de la Rochefoucauld*, il qualifiait cette pensée de *juste et lumineuse comparaison*; mais, en y regardant de plus près, il arriva bientôt à cette conclusion tout opposée (*Oeuvres*, p. 80): « Cette comparaison ne me paroît ni claire, ni juste. Un esprit sage peut manquer de grâce, comme il est possible qu'un homme, bien fait d'ailleurs, n'ait pas un maintien agréable, ou une démarche légère. » — Vient enfin la Harpe; mais ce n'est pas sa remarque (tome VII, p. 268) qui éclaircira la question. « Cela ne serait-il pas plus vrai, dit-il, du *goût* que du *bon sens*? Ce n'est pas que le premier ne suppose l'autre; mais le bon sens tout seul ne donne point l'idée de la grâce, et le goût donne au bon sens une délicatesse d'expression, qui est pour l'esprit ce qu'est pour le corps l'aisance et la justesse des mouvements. »

dire¹ est que, dans l'âme, c'est une passion de régner; dans les esprits, c'est une sympathie; et dans le corps, ce n'est qu'une envie cachée et délicate de posséder ce que l'on aime² après beaucoup de mystères. (ÉD. 1*.)

1. VAR. : Il est *malaisé* de définir l'amour : *tout* ce qu'on peut dire. (1665.)

2. VAR. : de *jouir* de ce que l'on aime. (1665.) — La passion de l'amour paraît à Cicéron si légère, qu'il ne voit pas à quoi la comparer : *Totus... iste qui vulgo appellatur amor... tantæ levitatis est, ut nihil videam quod putem conferendum. (Tusculanes, livre IV, chapitre xxxi.)* « Pour ce qui s'appelle communément amour, c'est chose si légère que je ne vois rien à quoi je le puisse comparer. » — Dans sa *maxime* 638, la Rochefoucauld sera moins embarrassé que Cicéron, et *comparera* l'amour à la *fièvre*. — Vauvenargues (p. 80) : « Si l'âme est distincte du corps, si c'est, non pas le corps, comme le suppose ici l'auteur, mais l'âme, qui sent (a), on ne peut pas dire que l'amour est, dans le corps, une envie cachée et délicate de posséder ce que l'on aime. Et d'ailleurs, quel est cet amour qui ne veut posséder qu'après beaucoup de mystères? Le duc de la Rochefoucauld avoit pris cela dans nos romans, ou parmi les *Femmes savantes* de Molière. » — Il serait peut-être plus juste de dire que, dans cette *maxime*, le noble duc avoit gardé le ton de l'hôtel de Rambouillet. — La Harpe répond à la Rochefoucauld (tome VII, p. 265 et 266) : « Je crois qu'on en peut dire (*de l'amour*) tout autre chose, et je doute que beaucoup de gens goûtent cette définition. On est souvent tenté de dire aux moralistes qui parlent de l'amour, comme à Burrhus :

Mais, croyez-moi, l'amour est une autre science (b).

D'abord, ce n'est point une *passion de régner*, car celui des deux qui aime le plus est toujours le plus gouverné. Ce n'est pas toujours une *sympathie*; car il y a des amants qui n'ont entre eux aucune conformité de caractère, d'esprit, ni d'humeur, et qui ne peuvent s'accorder sur rien, si ce n'est à s'aimer... Au reste, je pense, comme la Rochefoucauld, qu'il (*l'amour*) est *très-difficile à définir* : aussi ne le définirai-je point, d'abord parce qu'il me convient d'être plus réservé que lui, et puis parce que chacun ne définit que le sien. »

(a) Vauvenargues dit dans sa *maxime* 545^e (*OEuvres*, p. 451) : « Les plus vifs plaisirs de l'âme sont ceux qu'on attribue au corps; car le corps ne doit point sentir, ou il est âme. »

(b) Racine, *Britannicus*, acte III, scène 1, vers 796.

LXIX

S'il y a un amour pur et exempt du mélange de nos autres passions, c'est celui¹ qui est caché au fond du cœur, et que nous ignorons nous-mêmes. (ÉD. 1*.)

LXX

Il n'y a point de déguisement qui puisse longtemps cacher l'amour où il est, ni le feindre où il n'est pas². (ÉD. 1.)

LXXI

Il n'y a guère de gens qui ne soient honteux de s'être aimés, quand ils ne s'aiment plus³. (ÉD. 5.)

1. VAR. : *Il n'y a point d'amour pur.... que celui....* (1665.) — L'édition de M. de Barthélemy donne : « de mélange, » et « celle qui est cachée. » — Voyez la *maxime* 76.

2. Pascal (*Discours sur les passions de l'amour*, tome II, p. 261) pense que le faux-semblant mène vite à la réalité : « L'on ne peut presque faire semblant d'aimer, que l'on ne soit bien près d'être amant. » — Mme de Sablé (*maxime* 80) : « L'amour a un caractère si particulier qu'on ne peut le cacher où il est, ni le feindre où il n'est pas. » — Meré (*maxime* 460) : « Il est impossible, quand on aime, de laisser croire que l'on hait. » — On a interprété dans le même sens ce verset du *Livre des Proverbes* (chapitre VI, verset 27) : *Numquid potest homo abscondere ignem in sinu suo, ut vestimenta illius non ardeant?* « L'homme peut-il si bien renfermer dans son sein le feu dont il brûle, que ses vêtements n'en soient brûlés? » — Voyez les *maximes* 102, 108 et 559.

3. C'est après avoir mis et commenté cette *maxime* dans une lettre de Julie (*la Nouvelle Héloïse*, 3^e partie, lettre XX), que J. J. Rousseau ajoute en note : « Je serois bien surpris que Julie eût cité la Rochefoucauld en toute autre occasion ; jamais son *triste livre* ne sera goûté des bonnes gens. » — Voyez la 18^e des *Réflexions diverses*.

LXXII

Si on juge de l'amour par la plupart de ses effets, il ressemble plus à la haine qu'à l'amitié¹. (ÉD. 1.)

LXXIII

On peut trouver des femmes qui n'ont jamais eu de galanterie, mais il est rare d'en trouver qui n'en aient jamais eu qu'une². (ÉD. 1*.)

LXXIV

Il n'y a que d'une sorte d'amour³, mais il y en a mille différentes copies. (ÉD. 1*.)

1. Fortia d'Urban remarque, après l'abbé de la Roche, « qu'il semble que l'ancienne mythologie ait eu cette *maxime* en vue, quand elle a donné pour attributs à l'amour un bandeau, une torche, des flèches, un joug, des chaînes, et que Virgile (*Églogue VIII*, vers 43-45) le fait naître parmi les peuples les plus barbares. » — La Bruyère (*du Cœur*, n° 39, tome I, p. 205) : « L'on veut faire tout le bonheur, ou si cela ne se peut ainsi, tout le malheur de ce qu'on aime. » — Voyez les *maximes* 111, 321, et la 8^e des *Réflexions diverses*.

2. VAR. : qui n'ont jamais *fait* de galanterie... qui n'en aient jamais *fait* qu'une. (1665.) — *Il y a beaucoup de femmes qui n'ont jamais fait de galanterie; mais je ne sais s'il y en a qui n'en aient jamais fait qu'une.* (*Manuscrit.*) — Voyez les *maximes* 396, 471 et 499.

3. VAR. : Il n'y a *d'amour que d'une sorte.* (*Manuscrit.*) — Voyez la *maxime* 77. — Vauvenargues (p. 80) : « Autre maxime de roman. L'amour prend le caractère des cœurs qu'il surmonte : il est violent, impérieux, et jaloux jusqu'à la fureur, dans quelques-uns ; il est tendre, aveugle et soumis, dans quelques autres ; il est passionné et volage, dans la plupart des hommes ; mais il lui arrive quelquefois d'être fidèle. » — Vauvenargues disait pourtant, dans une *maxime*, qu'il a supprimée, il est vrai (la 755^e, *OEuvres*, p. 477) : « La constance est la chimère de l'amour. »

LXXV

L'amour, aussi bien que le feu, ne peut subsister sans un mouvement continuel, et il cesse de vivre dès qu'il cesse d'espérer ou de craindre¹. (ÉD. I.)

LXXVI

Il est du véritable amour comme de l'apparition² des esprits : tout le monde en parle, mais peu de gens en ont vu³. (ÉD. I*.)

LXXVII

L'amour prête son nom à un nombre infini de commerces qu'on lui attribue, et où il n'a⁴ non plus de part⁵ que le Doge à ce qui se fait⁶ à Venise. (ÉD. I*.)

1. Voyez la 9^e des *Réflexions diverses*. — Publius Syrus :

Amans, ita ut fax, agitando ardescit magis.

« L'amant est comme le feu ; plus il s'agite, plus il brûle. » — Platon (*des Lois*, livre II) dit la même chose de la jeunesse, dont la nature ardente (δυσπυρος οἶστρος) ne peut demeurer en repos. — Pascal (*Discours sur les passions de l'amour*, tome II, p. 260) : « Les âmes propres à l'amour demandent une vie d'action qui éclate en événements nouveaux.... La vie de tempête surprend, frappe et pénètre. » — La Bruyère (*du Cœur*, n^o 5, tome I, p. 199) : « Tant que l'amour dure, il subsiste de soi-même, et quelquefois par les choses qui semblent le devoir éteindre, par les caprices, par les rigueurs, par l'éloignement, par la jalousie. »

2. VAR. : Il est de l'amour comme de l'apparition. (*Manuscrit* et 1665.)

3. Cependant, selon la maxime 473, le véritable amour est encore moins rare que la véritable amitié. — Voyez la maxime 69.

4. VAR. : qu'on lui attribue, où il n'a.... (*Manuscrit* et 1665.)

5. VAR. : où il n'a souvent guère plus de part. (*Manuscrit*.)

6. VAR. : que le Doge en a à ce qui se fait.... (*Manuscrit* et 1665.)

— Vauvenargues (p. 81) ne voit dans cette pensée qu'une « plaisanterie froide et recherchée. » — Voyez la maxime 74.

LXXVIII

L'amour de la justice n'est, en la plupart des hommes¹, que la crainte de souffrir l'injustice. (ÉD. 1*.)

LXXIX

Le silence est le parti le plus sûr de celui qui se défie de soi-même². (ÉD. 1.)

1. L'édition de 1665 n'a pas ce correctif : « en la plupart des hommes. » — Cette pensée est un résumé des *maximes* 578 et 580. — Le cardinal d'Ossat (*lettre* 336, édition de Boudot), cité par Amelot de la Houssaye : « Ceux-là même qui n'ont point connu la vraie source de la justice ont néanmoins reconnu qu'il la falloit observer, et se garder de faire tort et injure à autrui, afin de n'en recevoir point. » — J. Esprit (tome I, p. 513 et 515) : « L'équité des personnes privées... est une crainte qu'ils ont qu'on ne leur fasse des injustices. » — « La justice des particuliers n'est qu'une adresse qui tend à mettre leur vie, leur bien et leur honneur à couvert des injures qu'on leur peut faire. » — La Harpe (tome VII, p. 261) : « Je n'en crois rien du tout : c'est le cri de la conscience, c'est un sentiment qui précède toute réflexion. Il y a mille injustices que nous ne craignons pas de souffrir, et dont la seule idée nous révolte. »

2. C'est encore là une des pensées que Vauvenargues (p. 84) trouve *communes*. — *Stultus quoque, si tacuerit, sapiens reputabitur; et si compresserit labia sua, intelligens* (*Livre des Proverbes*, chapitre XVII, verset 28). « Le sot lui-même, s'il se tait, sera réputé sage; et tant que ses lèvres seront closes, intelligent. » — Caton (*livre I, distique* 3) :

Virtutem primam esse puta compescere linguam.

« Regarde comme la première vertu de retenir la langue. »

— Publius Syrus :

Taciturnitas stulto homini pro sapientia est.

« Pour le sot le silence tient lieu de sagesse. »

— Montaigne (*Essais*, livre III, chapitre VIII, tome III, p. 418) : « A combien de sottés ames, en mon temps, a seruy vne mine froide et taciturne de tiltre de prudence et de capacité! » — Voyez la 4^e des *Réflexions diverses*.

LXXX

Ce qui nous rend si changeants dans nos amitiés, c'est qu'il est difficile de connoître les qualités de l'âme, et facile¹ de connoître celles de l'esprit². (ÉD. I*.)

LXXXI

Nous ne pouvons rien aimer que par rapport à nous, et nous ne faisons que suivre notre goût et notre plaisir quand nous préférons nos amis à nous-mêmes; c'est néanmoins par cette préférence seule que l'amitié peut être vraie et parfaite³. (ÉD. 5.)

1. VAR. : c'est qu'il est aussi difficile... qu'il est facile. (1666.)

2. VAR. : « Ce qui rend nos inclinations si légères et si changeantes, c'est qu'il est aisé de connoître les qualités de l'esprit, et difficile de connoître celles de l'âme. (1665.)

3. Voyez les maximes 83, 236, et la 2^e des *Réflexions diverses*. — Saint-Évremond (*Maxime, qu'on ne doit jamais manquer à ses amis. Oeuvres mêlées*, p. 289, Barbin, 1689) : « L'honneur, qui se déguise sous le nom d'amitié, n'est qu'un amour-propre qui se sert lui-même dans la personne qu'il fait semblant de servir. » — J. Esprit (tome I, p. 172) : « ... Quoiqu'il paroisse qu'il donne sa vie pour conserver celle de son ami, il est certain pourtant qu'il meurt pour sa propre gloire... » — Duclos (tome I, p. 204, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, chapitre vii) : — « L'inclination détermine moins qu'on ne s'imagine à obliger, quoiqu'elle y fasse trouver du plaisir; elle est souvent subordonnée à beaucoup d'autres motifs, à des plaisirs qui l'emportent sur celui de l'amitié, quoiqu'ils ne soient pas si honnêtes. » — Térence avait déjà dit (*Adelphes*, acte I, scène 1, vers 13 et 14) :

.... *Vah! quemquamne hominem in animum instituire, aut Parare, quod sit carius quam ipse est sibi?*

« Est-il possible qu'un homme aille se proposer et se mettre en tête d'aimer quelque chose plus que soi-même? »

LXXXII

La réconciliation avec nos ennemis¹ n'est qu'un desir de rendre notre condition meilleure², une lassitude de la guerre, et une crainte de quelque mauvais événement³. (ÉD. 1^r.)

LXXXIII

Ce que les hommes ont nommé amitié n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts, et qu'un échange de bons offices; ce n'est enfin qu'un commerce où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner⁴. (ÉD. 1^r.)

1. L'édition de 1665 ajoute ici : « qui se fait au nom de la sincérité, de la douceur et de la tendresse. »

2. VAR. : sa condition meilleure. (1665.)

3. C'est ainsi que s'est terminée la guerre de la Fronde, et l'auteur y pensait sans doute en écrivant cette *maxime*. — La Bruyère (*du Cœur*, n^o 70, tome I, p. 211) : « C'est par foiblesse que l'on hait un ennemi, et que l'on songe à s'en venger; et c'est par paresse que l'on s'apaise, et qu'on ne se venge point. »

4. VAR. : *L'amitié la plus sainte et la plus sacrée n'est qu'un trafic où nous croyons toujours gagner quelque chose. (Manuscrit.) — L'amitié la plus désintéressée n'est qu'un commerce (1665 : qu'un trafic) où notre amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner. (1665, 1666, 1671 et 1675.)* — J. Esprit (tome I, p. 164) : « Les amitiés ordinaires sont des trafics honnêtes, où nous espérons faire plusieurs sortes de gains, qui répondent aux prétentions différentes que nous avons...; de là vient que l'intérêt fait presque toutes nos amitiés et nos liaisons. » — Mme de Sablé (*maximes* 77 et 78) : « La société, et même l'amitié de la plupart des hommes, n'est qu'un commerce qui ne dure qu'autant que le besoin. » — « Quoique la plupart des amitiés qui se trouvent dans le monde ne méritent point le nom d'amitié, on peut pourtant en user selon les besoins, comme d'un commerce qui n'a point de fond certain, et sur lequel on est ordinairement trompé. » — Saint-Evremond (*Maxime, qu'on ne doit jamais manquer à ses amis. Oeuvres mêlées*, p. 287, Barbin, 1689) : « Il est certain que l'amitié est un commerce; le trafic en doit être honnête;

LXXXIV

Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé¹. (ÉD. 2.)

LXXXV

Nous nous persuadons souvent² d'aimer les gens plus puissants que nous, et néanmoins c'est l'intérêt seul qui produit notre amitié. Nous ne nous donnons pas³ à

mais enfin c'est un trafic. » — Amelot de la Houssaye donne avec assez d'à-propos cette citation d'Antonio Perez : « Il ne se trouve plus de véritable amitié, sinon entre le corps et l'âme, qui sont à moitié de perte et de gain. » — L'auteur, dit la Harpe (tome VII, p. 261-263), « ne prend-il pas ici l'amour de soi pour l'amour-propre?... L'amour de soi n'est point vicieux en lui-même;... Dieu nous ordonne expressément *d'aimer notre prochain comme nous-mêmes*.... Si la Rochefoucauld a voulu dire que cet amour de nous entre dans *l'amitié la plus désintéressée*, c'est une vérité, et non pas un reproche; car nul ne peut se séparer absolument de lui-même. Mais s'aimer ainsi dans un autre n'est point un *commerce d'amour-propre*, du moins dans l'acception vulgaire de ce mot, qui répond à celle d'intérêt personnel : c'est, au contraire, l'usage le plus noble de cette heureuse faculté d'étendre nos sentiments hors de nous, et de nous retrouver dans autrui. On sait combien cet attrait réciproque a produit d'actions héroïques, et cet héroïsme ne sera pas détruit par la sentence équivoque et vague de la Rochefoucauld. » — Voyez la note de la *maxime* 434, la *maxime* 81, et la 2^e des *Réflexions diverses*. — V. Cousin (*Mme de Sablé*, chapitre III, 2^e édition, p. 115 et 116) pense que c'est pour réfuter expressément cette *maxime* de la Rochefoucauld que *le cœur* de Mme de Sablé a composé le petit traité de *l'Amitié* qui se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, dans les *Papiers* de Conrart (tome XI, in-folio); il aurait fallu ajouter que *le cœur* de Mme de Sablé n'a pas toujours parlé de même, car ses *maximes* 77 et 78, que nous venons de citer, abondent entièrement dans le sens de la Rochefoucauld.

1. Voyez la *maxime* 86.

2. L'édition de 1665 ajoute : *mal à propos*.

3. VAR. : plus puissants que nous; l'intérêt seul produit notre

eux pour le bien que nous leur voulons faire, mais pour celui que nous en voulons recevoir. (ÉD. 1*.)

LXXXVI

Notre défiance justifie la tromperie d'autrui¹. (ÉD. 2.)

amitié, et nous ne nous donnons pas... (1665) — ... c'est l'intérêt seul qui produit notre amitié, et nous ne leur promettons pas selon ce que nous leur voulons donner, mais selon ce que nous voulons qu'ils nous donnent. (Manuscrit.) — Pascal (III^e Discours sur la condition des grands, édition Havet, tome II, p. 355) : « Qu'est-ce, à votre avis, que d'être grand seigneur ? C'est être maître de plusieurs objets de la concupiscence des hommes, et ainsi pouvoir satisfaire aux besoins et aux desirs de plusieurs. Ce sont ces besoins et ces desirs qui les attirent auprès de vous, et qui font qu'ils se soumettent à vous ; sans cela, ils ne vous regarderoient pas seulement. Mais ils espèrent, par ces services et ces déférences qu'ils vous rendent, obtenir de vous quelque part de ces biens qu'ils desirent et dont ils voient que vous disposez. » — La pensée de la Rochefoucauld paraît commune à Vauvenargues (p. 84). — La Bruyère dit plus généreusement (*du Cœur*, n^o 58, tome I, p. 209) : « Il faut briguer la faveur de ceux à qui l'on veut du bien, plutôt que de ceux de qui l'on espère du bien. » — Mme de Sablé (*maxime* 22) : « Il y a une certaine médiocrité difficile à trouver avec ceux qui sont au-dessus de nous, pour prendre la liberté qui sert à leurs plaisirs et à leurs divertissements, sans blesser l'honneur et le respect qu'on leur doit. » — Dans une autre *maxime* (44), elle semble admettre que nous avons le droit de compter sur le bien que nos amis peuvent nous faire : « Encore que nous ne devons pas aimer nos amis pour le bien qu'ils nous font, c'est une marque qu'ils ne nous aiment guère, s'ils ne nous en font point quand ils en ont le pouvoir. » — Voyez ci-après les *maximes* 223, 247 et 298.

1. Vauvenargues (p. 81) : « L'expérience justifie notre défiance ; mais rien ne peut justifier la tromperie. » — Sénèque (*épître* 111) : *Multi fallere docuerunt, dum timent falli, et alii jus peccandi suspicando fecerunt.* « Plus d'un, en craignant qu'on ne le trompe, enseigne aux autres à le tromper, et par ses soupçons autorise le mal qu'on lui fait. » — Charron (*de la Sagesse*, livre II, chapitre x) : « Il se faut bien garder de faire démonstration auenne de défiance, quand bien elle y seroit et justement, car c'est desplaire, voire offenser, et donner occasion de nous estre contraire. » — Voyez la *maxime* 84.

LXXXVII

Les hommes ne vivoient pas longtemps en société, s'ils n'étoient les dupes les uns des autres ¹. (ÉD. 5.)

LXXXVIII

L'amour-propre nous augmente ou nous diminue les bonnes qualités de nos amis à proportion de la satisfaction que nous avons d'eux ; et nous jugeons de leur mérite par la manière dont ils vivent avec nous ². (ÉD. I*.)

1. Pascal (*Pensées*, article II, 8) : « La vie humaine n'est qu'une illusion perpétuelle : on ne fait que s'entre-tromper et s'entre-flatter.... L'union qui est entre les hommes n'est fondée que sur cette mutuelle tromperie. » — Vauvenargues (*maxime* 522, *OEuvres*, p. 448) : « Les hommes semblent être nés pour faire des dupes, et l'être d'eux-mêmes ; » et (*maxime* 921, p. 491) : « Si les hommes ne se flattoient pas les uns les autres, il n'y auroit guère de société. »

2. Cette pensée est le résumé de la longue réflexion, assez confuse, et çà et là peu claire par le rapport douteux des pronoms, que donnait la 1^{re} édition (1665), sous le n^o 101 : « Comme si ce n'étoit pas assez à l'amour-propre d'avoir la vertu de se transformer lui-même, il a encore celle de transformer les objets, ce qu'il fait d'une manière fort étonnante ; car non-seulement il les déguise si bien qu'il y est lui-même trompé, mais il change aussi l'état et la nature des choses (*Manuscrit* : « ... si bien qu'il y est lui-même abusé, mais soudainement il change l'état et la nature des choses »). En effet, lorsqu'une personne nous est contraire, et qu'elle tourne sa haine et sa persécution contre nous, c'est avec toute la sévérité de la justice que l'amour-propre juge ses actions ; il donne à ses défauts une étendue qui les rend énormes, et il met ses bonnes qualités dans un jour si désavantageux, qu'elles deviennent plus dégoûtantes que ses défauts. Cependant, dès que cette même personne nous devient favorable, ou que quelqu'un de nos intérêts la réconcilie avec nous, notre seule satisfaction rend aussitôt à son mérite le lustre que notre aversion venoit de lui ôter. Les mauvaises qualités s'effacent, et les bonnes paroissent avec plus d'avantage qu'auparavant

LXXXIX

Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement ¹. (ÉD. 2*.)

XC

Nous plaisons plus souvent dans le commerce de la vie par nos défauts que par nos bonnes qualités ². (ÉD. 5.)

(*Manuscrit* : « le lustre que notre aversion venoit d'effacer. Tous ses avantages en reçoivent un fort grand du biais dont nous les regardons ; toutes ses mauvaises qualités disparaissent ») ; nous rappelons même toute notre indulgence pour la forcer à justifier la guerre qu'elle nous a faite. Quoique toutes les passions montrent cette vérité, l'amour la fait voir plus clairement que les autres ; car nous voyons un amoureux, agité de la rage où l'a mis l'oubli ou l'infidélité de ce qu'il aime, méditer pour sa vengeance tout ce que cette passion inspire de plus violent. Néanmoins, aussitôt que sa vue a calmé la fureur de ses mouvements, son ravissement rend cette beauté innocente ; il n'accuse plus que lui-même ; il condamne ses condamnations, et par cette vertu miraculeuse de l'amour-propre, il ôte la noirceur aux mauvaises actions de sa maîtresse, et en sépare le crime, pour s'en charger lui-même (*Manuscrit* : « le crime, pour en charger ses soupçons »). — Voyez les *maximes* 428, 563, et la 10^e des *Réflexions diverses*.

1. Le manuscrit ajoute : « parce que tout le monde croit en avoir beaucoup. » — La Bruyère a dit de même (*de l'Homme*, n^o 67) : « L'on se plaint de son peu de mémoire, content d'ailleurs de son grand sens et de son bon jugement. » — Cette pensée est *commune*, selon Vauvenargues (p. 84).

2. La Rochefoucauld pensait sans doute au duc de Beaufort, dont il dit dans ses *Mémoires* : « Nul que lui, avec si peu de qualités aimables, n'a jamais été si généralement aimé.... » — Voyez les notes des *maximes* 56 et 129. — Vauvenargues (*maxime* 176, *OEuvres*, p. 392) : « On peut aimer de tout son cœur ceux en qui on reconnoît de grands défauts : il y auroit de l'impertinence à croire que la perfection a seule le droit de nous plaire.... » — Voyez ci-après les *maximes* 155, 251, 273, 354 et 468.

XCI

La plus grande ambition n'en a pas la moindre apparence, lorsqu'elle se rencontre dans une impossibilité absolue d'arriver où elle aspire. (ÉD. 2.)

XCII

Détromper un homme préoccupé de son mérite est lui rendre un aussi mauvais office que celui¹ que l'on rendit à ce fou d'Athènes² qui croyoit que tous les vaisseaux qui arrivoient dans le port étoient à lui³. (ÉD. 2*.)

XCIII

Les vieillards aiment à donner de bons préceptes, pour se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples⁴. (ÉD. 1.)

1. VAR. : que fut celui. (1666.)

2. Thrasyllas ou Thrasyllé, dont la folie est racontée par Athénée (livre XII, chapitre LXXXI) et par Élien (*Histoires diverses*, livre IV, chapitre XXV).

3. Voyez la *maxime* 588. — Vauvenargues (p. 81) répond à la Rochefoucauld : « Détromper un homme de la fausse idée de son mérite, c'est le guérir de la présomption, qui fait commettre les fautes les plus sottes et les plus nuisibles ; » et en variante : « c'est lui épargner des fautes plus humiliantes que la modestie qu'on lui inspire. »

4. Cette réflexion, comme tant d'autres de l'auteur, n'est, en réalité, qu'une épigramme. — Vauvenargues dit, à la fois avec plus de gravité et d'éclat (*maxime* 159, *OEuvres*, p. 390) : « Les conseils de la vieillesse éclairent sans échauffer, comme le soleil de l'hiver ; » mais la Bruyère (*de l'Homme*, n° 112) abonde dans le sens de la Rochefoucauld : « Pen de gens se souviennent d'avoir été jeunes, et combien il leur étoit difficile d'être chastes et tempérants. La première chose qui arrive aux hommes, après avoir renoncé aux plai-

XCIV

Les grands noms abaissent au lieu d'élever ceux qui ne les savent pas soutenir¹. (ÉD. 2.)

XCV

La marque d'un mérite extraordinaire est de voir que ceux qui l'envient le plus sont contraints de le louer². (ÉD. 2.)

XCVI

Tel homme est ingrat, qui est moins coupable de son ingratitude que celui qui lui a fait du bien³. (ÉD. 5.)

sirs, ou par bienséance, ou par lassitude, ou par régime, c'est de les condamner dans les autres. Il entre dans cette conduite une sorte d'attachement pour les choses mêmes que l'on vient de quitter : l'on aimeroit qu'un bien qui n'est plus pour nous ne fût plus aussi pour le reste du monde : c'est un sentiment de jalousie. » — Voyez la 19^e des *Réflexions diverses*.

1. Vauvenargues (p. 84) trouve cette réflexion *commune*. Au dix-septième siècle, et dans la bouche d'un grand seigneur, comme était le duc de la Rochefoucauld, elle l'était moins peut-être qu'au dix-huitième.

2. Vauvenargues (p. 84) notait cette pensée comme étant *commune*. — Cicéron (*Oratio in Pisonem*, chapitre xxxii) : *Habet hoc virtus... ut viros fortes species ejus et pulchritudo, etiam in hoste posita, delectet.* « Le propre de la vertu, c'est que sa beauté et son éclat plaisent aux hommes de cœur, même dans la personne d'un ennemi. » — Aimé-Martin (p. 56-58) voit dans le fameux *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* le développement de cette *maxime*; la Rochefoucauld, dit-il, a montré quelle était la *marque d'un génie extraordinaire*; Montesquieu a tracé le caractère, et lui a donné le mouvement.

3. Sans doute dans le cas indiqué par la *maxime* 317, ou par *Meré* (*maxime* 42) : « Les bienfaits accompagnés d'orgueil sont souvent payés de haine. »

XCVII

On s'est trompé lorsqu'on a cru que l'esprit et le jugement étoient deux choses différentes¹ : le jugement n'est que la grandeur de la lumière de l'esprit² ; cette lumière pénètre le fond des choses, elle y remarque tout ce qu'il faut remarquer, et aperçoit celles qui semblent imperceptibles. Ainsi il faut demeurer d'accord³ que c'est l'étendue de la lumière de l'esprit qui produit tous les effets qu'on attribue⁴ au jugement⁵. (ÉD. I*.)

1. L'édition de 1665 n'a pas ce premier membre de phrase.

2. Le manuscrit ajoute ici : *On peut dire la même chose de son étendue, de sa profondeur, de son discernement, de sa justesse, de sa droiture, de sa délicatesse.* »

3. VAR. : *On s'est trompé lorsque l'on a cru... de la lumière de l'esprit; sa profondeur pénètre le fond des choses; sa justesse n'en remarque que ce qu'il en faut remarquer, et sa délicatesse aperçoit celles qui semblent être imperceptibles : de sorte qu'il faut demeurer d'accord... (1666.)*

4. VAR. : *que l'on attribue. (1666.)*

5. VAR. : *Le jugement n'est autre chose que la grandeur de la lumière de l'esprit; son étendue est la mesure de sa lumière; sa profondeur est celle qui pénètre le fond des choses; son discernement les compare et les distingue; sa justesse ne voit que ce qu'il faut voir; sa droiture les prend toujours par le bon biais; sa délicatesse aperçoit celles qui paroissent imperceptibles, et le jugement décide ce que les choses sont. Si on l'examine bien, on trouvera que toutes ces qualités ne sont autre chose que la grandeur de l'esprit, lequel, voyant tout, rencontre dans la plénitude de ses lumières tous les avantages dont nous venons de parler. (1665.)*

— L'auteur a beaucoup retouché cette *maxime*, mais il n'a pu l'amener à ce point de précision qu'on admire dans beaucoup d'autres. La Harpe (tome VII, p. 269) y relève le défaut de *justesse et de clarté*; et déjà l'annotateur contemporain avait établi qu'il faut distinguer entre l'esprit et le jugement, au moins quant à leurs effets, attendu que *le jugement est la force de l'esprit, et que l'esprit est la délicatesse du jugement*. — La Rochefoucauld lui-même, dans deux *maximes* contradictoires à celle-ci (258 et 456), admet une distinction entre les deux termes. — Quoi qu'il en soit, Vauvenargues pense comme la Rochefoucauld, qu'« on ne peut avoir beaucoup de raison et peu d'esprit » (*maxime* 602, *Oeuvres*, p. 458).

XCVIII

Chacun dit du bien de son cœur¹, et personne n'en ose dire de son esprit². (ÉD. I.)

XCIX

La politesse de l'esprit consiste à penser des choses honnêtes et délicates³. (ÉD. I*.)

C

La galanterie de l'esprit est de dire des choses flatteuses d'une manière agréable⁴. (ÉD. I*.)

1. Saint-Évremond (*Maxime, qu'on ne doit jamais manquer à ses amis. OEuvres mêlées*, p. 288, Barbin, 1689) : « Chacun vante son cœur; c'est une vanité à la mode. »

2. La Bruyère (*de l'Homme*, n° 84) : « Les hommes comptent presque pour rien toutes les vertus du cœur, et idolâtrèrent les talents du corps et de l'esprit; celui qui dit froidement de soi, et sans croire blesser la modestie, qu'il est bon, qu'il est constant, fidèle, sincère, équitable, reconnoissant, n'ose dire qu'il est vif, qu'il a les dents belles et la peau douce : cela est trop fort. » — Duclos (tome I, p. 204, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, chapitre XI) : « On est étonné qu'il soit permis de faire l'éloge de son cœur, et qu'il soit révoltant de louer son esprit. » — Aimé-Martin, qui, dans son *Examen des Maximes*, a presque toujours tort contre la Rochefoucauld, dit avec raison cette fois (p. 58) : « L'auteur s'est plu à la contredire (*cette maxime*) dans le portrait qu'il a tracé de lui-même : *J'ai de l'esprit*, dit-il, *j'écris bien en prose, je fais bien en vers, et je suis peu sensible à la pitié*. On ne peut dire plus de bien de son esprit, ni médire plus franchement de son cœur. »

3. VAR. : La politesse de l'esprit est un tour par lequel il pense toujours des choses honnêtes et délicates. (1665.) — *Honnêtes*, c'est-à-dire, selon la langue du temps, *de bon goût*. — Voyez la 16^e des *Réflexions diverses*.

4. VAR. : La galanterie de l'esprit est un tour de l'esprit par lequel

CI

Il arrive souvent que des choses se présentent plus achevées à notre esprit qu'il ne les pourroit faire avec beaucoup d'art¹. (ÉD. 1*.)

CII

L'esprit est toujours la dupe du cœur². (ÉD. 1.)

CIII

Tous ceux qui connoissent leur esprit ne connoissent pas leur cœur³. (ÉD. 1*.)

il entre dans les choses les plus flattenses, c'est-à-dire celles qui sont le plus capables de plaire aux autres. (1665.) — La Bruyère (*de la Société*, n^o 32, tome I, p. 229) : « Il me semble que l'esprit de politesse est une certaine attention à faire que par nos paroles et par nos manières les autres soient contents de nous et d'eux-mêmes. »

1. VAR. : *Il y a des jolies choses* (1665 C : *de jolies choses*) *que l'esprit ne cherche point, et qu'il trouve toutes achevées* (voyez le *Lexique*, au mot *Tout*) *en lui-même ; il semble qu'elles y soient cachées, comme l'or et les diamants dans le sein de la terre.* (1665.) — Voyez la *maxime* 404.

2. Pascal (*Pensées*, article XXIV, 5) : « Le cœur a ses raisons, que la raison ne connoit point. » — Vauvenargues (*maxime* 124, *OEuvres*, p. 385) : « La raison ne connoit pas les intérêts du cœur. » — Duclou (tome I, p. 111, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, chapitre IV) : « On pourroit dire que le cœur a des idées qui lui sont propres. » — « Il faut avouer, dit le P. Bonhours (*Manière de bien penser*, 2^e édition, p. 89 et 90), que le cœur et l'esprit sont bien à la mode : on ne parle d'autre chose dans les belles conversations... Voiture est peut-être le premier qui a opposé l'un à l'autre... L'auteur des *Réflexions morales* renchérit bien sur Voiture, en disant que *l'esprit est toujours la dupe du cœur.* » — Voyez les *maximes* 43, 103 et 108. — Voyez aussi dans ce volume, à l'*Appendice*, les *Pensées de Mme de Schomberg sur les Maximes*.

3. VAR. : *Bien des gens connoissent leur esprit, qui ne connois-*

CIV

Les hommes et les affaires ont leur point de perspective : il y en a¹ qu'il faut voir de près, pour en bien juger ; et d'autres² dont on ne juge³ jamais si bien que quand on en est éloigné. (ÉD. 1*.)

CV

Celui-là n'est pas raisonnable à qui le hasard fait trouver la raison, mais celui qui la connoît, qui la discerne et qui la goûte⁴. (ÉD. 1.)

CVI

Pour bien savoir les choses, il en faut savoir le détail, et comme il est presque infini, nos connoissances sont toujours superficielles et imparfaites⁵. (ÉD. 1*.)

sent pas leur cœur. (1665.) — *On peut connoître son esprit ; mais qui peut connoître son cœur ? (Manuscrit.)* — Cette pensée revient évidemment à la précédente.

1. VAR. : *Toutes les grandes choses ont leur point de perspective, comme les statues : il y en a...* (1665.) — *Les affaires et les actions des grands hommes, comme les statues, ont leur point de perspective : il y en a...* (Manuscrit.)

2. VAR. : *et il y en a d'autres....* (1665.)

3. VAR. : *... voir de près, pour en bien discerner toutes les circonstances ; il y en a d'autres dont on ne juge....* (Manuscrit.) — Voyez la 2^e des *Réflexions diverses*.

4. *Pensée commune, selon Vauvenargues (p. 84).*

5. VAR. : *et comme il est presque infini, de là vient qu'il y a si peu de gens qui sont savants, que nos connoissances sont superficielles et imparfaites, et qu'on décrit les choses, au lieu de les définir. En effet, on ne les connoît et on ne les fait connoître qu'en gros, et par des marques communes : de même que si quelqu'un disoit que le corps humain est droit, et composé de différentes parties, sans dire le nombre,*

CVII

C'est une espèce de coquetterie de faire remarquer qu'on n'en fait jamais¹. (ÉD. 2.)

CVIII

L'esprit ne sauroit jouer longtemps le personnage du cœur². (ÉD. 2.)

CIX

La jeunesse change ses goûts par l'ardeur du sang, et la vieillesse conserve les siens par l'accoutumance³. (ÉD. 2*.)

CX

On ne donne rien si libéralement que ses conseils⁴. (ÉD. 1*.)

la situation, les fonctions, les rapports et les différences de ces parties. (Manuscrit.) — A propos de la science du détail dont parle cette maxime, Amelot de la Houssaye, et, après lui, Duplessis, citent Colbert comme exemple; comme il s'agit ici du détail, non des affaires, mais des connaissances humaines, cet exemple est sans application.

1. Cette pensée revient à la 204^e. — Voyez aussi les 289^e et 431^e.

2. L'idée paraît ressassée, car on la retrouve plus ou moins dans les maximes 43, 102 et 103.

3. VAR. : par l'habitude. (Manuscrit.) — Voyez la 10^e des *Réflexions diverses*.

4. L'annotateur contemporain fait cette réserve : « excepté au Palais, où l'on paye tout. » — VAR. : *Il n'y a point de plaisir qu'on fasse plus volontiers à un ami que celui de lui donner conseil.* (1665.) — Vauvenargues (*maxime* 490, *Œuvres*, p. 446) : « Nous voulons foiblement le bien de ceux que nous n'assistons que de nos conseils. »

CXI

Plus on aime une maîtresse, et plus on est prêt de la haïr¹. (ÉD. 2.)

CXII

Les défauts de l'esprit augmentent en vieillissant, comme ceux du visage². (ÉD. 2.)

CXIII

Il y a de bons mariages, mais il n'y en a point de délicieux³. (ÉD. 2.)

1. Voyez la *maxime* 72, et la 8^e des *Réflexions diverses*. — Prêt de est le texte de toutes les éditions originales (voyez le *Lexique*). — La Bruyère (*du Cœur*, n^o 30, tome I, p. 203) : « En amour, il n'y a guère d'autre raison de ne s'aimer plus que de s'être trop aimés. » — Meré (*maxime* 274) dit même chose de l'amitié. « Il n'y a point de plus grande haine que celle qui succède à une grande amitié. »

2. Montaigne (*Essais*, livre III, chapitre 11, tome III, p. 230) : « Il me semble qu'en la vieillesse nos ames sont subiectes à des maladies et imperfections plus importunes qu'en la ieunesse... Elle nous attache plus de rides en l'esprit qu'au visage; et ne se veoid point d'ames, ou fort rares, qui en vieillissant ne sentent l'aigre et le moisi. » — L'annotateur contemporain fait remarquer qu'il y a pourtant de *belles vieilleses d'esprit*, et cette objection n'aurait pas été désagréable à la Rochefoucauld, déjà vieux. — Voyez les *maximes* 207, 210 et 444.

3. Swift en donne cette explication tout *humoristique* : « La raison pour laquelle si peu de mariages sont heureux, c'est que les jeunes filles passent leur temps à tendre des filets, au lieu de préparer des cages. » — Lady Wortley Montague, fort choquée de l'irrévérence de la Rochefoucauld, l'a réfuté dans une dissertation en forme, que l'on trouve à la suite de ses *Lettres*; que n'a-t-elle plutôt réfuté la Bruyère, qui se montre plus irrévérencieux encore? « Il y a peu de femmes si parfaites, dit-il (*des Femmes*, n^o 78, tome I, p. 195), qu'elles empêchent un mari de se repentir du moins une fois le jour d'avoir une femme, ou de trouver heureux celui qui n'en a

CXIV

On ne se peut consoler d'être trompé¹ par ses ennemis, et trahi par ses amis, et l'on est² souvent satisfait de l'être par soi-même. (ÉD. 1*.)

CXV

Il est aussi facile de se tromper soi-même sans s'en apercevoir³, qu'il est difficile de tromper les autres sans qu'ils s'en aperçoivent. (ÉD. 1*.)

point. » — Montaigne (*Essais*, livre III, chapitre v, tome III, p. 315) : « Bonne femme et bon mariage se dict, non de qui l'est, mais duquel on se taist. » — Quant à la Rochefoucauld, on voudrait penser qu'il était veuf quand il publia cette *maxime* (1666); mais sa femme ne mourut que quatre ans après.

1. VAR. : On est au désespoir d'être trompé... (1665.)

2. VAR. : et 'on est... (1665.) — Charron (*de la Sagesse*, livre I, chapitre xxxvi) : « Nous prenons plaisir à nous piper nous-mêmes à escient. » — Vauvenargues (p. 81) : « Il n'y a, en cela, aucune contradiction : on est presque aussi fâché d'avoir été trompé par soi-même, quand on s'en aperçoit, que de l'avoir été par d'autres; et si l'on est quelquefois bien aise d'être trompé par soi-même, c'est qu'on ne s'en aperçoit pas toujours; car, si l'on savoit que l'on se trompe, on ne seroit point en erreur. Il est vrai qu'on s'en doute quelquefois, et qu'on ne veut pas s'éclairer; mais cela nous arrive aussi bien avec les autres qu'avec nous-mêmes: lorsqu'on nous flatte, par exemple. » — Vauvenargues a pourtant une pensée que nous avons déjà citée à un autre titre (p. 69, note 1), et qui se rapporte partiellement à cette *maxime* 114 : « Les hommes semblent être nés pour faire des dupes, et l'être d'eux-mêmes. » — Voyez aussi la 516^e *maxime* de la Rochefoucauld.

3. VAR. : Il est aussi aisé de se tromper sans s'en apercevoir... (1665.) — Mme de Sablé (*maxime* 11) : « Ceux qui usent toujours d'artifice devraient au moins se servir de leur jugement pour connoître qu'on ne peut guère cacher longtemps une conduite artificieuse parmi des hommes habiles et toujours appliqués à la découvrir, quoiqu'ils feignent d'être trompés, pour dissimuler la connoissance qu'ils en

CXVI

Rien n'est moins sincère que la manière de demander et de donner des conseils : celui qui en demande paroît avoir une déférence respectueuse pour les sentiments de son ami, bien qu'il ne pense qu'à lui faire approuver les siens, et à le rendre garant de sa conduite; et celui qui conseille paye la confiance qu'on lui témoigne d'un zèle ardent et désintéressé, quoiqu'il ne cherche le plus souvent¹, dans les conseils qu'il donne, que son propre intérêt ou sa gloire². (ÉD. I*.)

CXVII

La plus subtile³ de toutes les finesses est de savoir bien feindre⁴ de tomber dans les pièges que l'on nous tend,

ont. » — Le commencement de la *maxime* 309 de Vauvenargues (*Œuvres*, p. 419) ressemble à la seconde partie de la pensée de la Rochefoucauld : « Tous les hommes sont clairvoyants sur leurs intérêts, et il n'arrive guère qu'on les en détache par la ruse.... »

1. La 2^e édition (1666) n'a pas ce correctif : « le plus souvent. »

2. VAR. : Rien n'est *plus divertissant que de voir deux hommes assemblés, l'un pour demander conseil, et l'autre pour le donner : l'un paroît avec une déférence respectueuse, et dit qu'il vient recevoir des instructions pour sa conduite ; et son dessein, le plus souvent, est de faire approuver ses sentiments, et de rendre celui qu'il vient consulter garant de l'affaire qu'il lui propose. Celui qui conseille paye d'abord la confiance de son ami des marques d'un zèle ardent et désintéressé, et il cherche en même temps, dans ses propres intérêts, des règles de conseiller ; de sorte que son conseil lui est bien plus propre qu'à celui qui le reçoit.* (1665.)

3. VAR. : La plus *déliée*.... (1665.)

4. VAR. : bien *faire semblant*. (1665.) C'était l'avis d'Agrippine (Tacite, *Annales*, livre XIV, chapitre vi) : ... *solum insidiarum remedium esse, si non intelligerentur*. « Le seul moyen de se garantir des pièges, c'est de paraître ne pas les voir. » — La tromperie était le moyen ordinaire de Mazarin; il en usa tellement qu'il n'abusa plus personne,

et¹ on n'est jamais si aisément trompé que quand on songe à tromper les autres. (ÉD. 1*.)

CXVIII

L'intention de ne jamais tromper nous expose à être souvent trompés². (ÉD. 1.)

CXIX

Nous sommes si accoutumés à nous déguiser aux autres, qu'enfin³ nous nous déguisons à nous-mêmes. (ÉD. 1*.)

et don Luis de Haro disait de lui : « Il a un grand défaut en politique, c'est qu'il veut toujours tromper. » — Vauvenargues pensait comme le ministre espagnol (*variante à la maxime* 276, *OEuvres*, p. 411) : « Ceux qui veulent toujours tromper, ne trompent point; » et la Rochefoucauld en convient lui-même, non-seulement dans la présente *maxime*, mais dans ses *Mémoires (vers la fin)*, où il la répète : « On n'est jamais si facile à être surpris que quand on songe trop à tromper les autres. » — Mme de Sablé (*maxime* 4) : « Il est quelquefois bien utile de feindre que l'on est trompé.... » — La Bruyère (*de la Société et de la Conversation*, n° 58, tome I, p. 235) : « Vous le croyez votre dupe : s'il feint de l'être, qui est plus dupe de lui ou de vous? » — C'est la politique que le cardinal de Retz (voyez ses *Mémoires passim*) pratiquait à l'égard de Gaston d'Orléans; pour gouverner ce prince, il fallait se mettre à sa suite, et paraître dupe de ses finesses; le Cardinal, aussi souple qu'impétueux, n'y manqua jamais. — Voyez les *maximes* 127, 199 et 245.

1. Et n'est pas dans la 1^{re} édition (1665).

2. Sénèque (*OEdipe*, acte III, vers 686) :

Aditum nocendi perfido præstat fides.

« La bonne foi donne au perfide le moyen de nuire. »

3. VAR. : *La coutume que nous avons de nous déguiser aux autres, pour acquérir leur estime, fait qu'enfin....* (1665.) — Pascal (*Pensées*, article II, 8, et article VI, 17) : « L'homme n'est que déguisement, que mensonge et hypocrisie, et en soi-même, et à l'égard des autres. » — « ... Nous ne sommes que mensonge, duplicité, contrariété, et nous cachons et nous déguisons à nous-mêmes. »

CXX

L'on fait plus souvent des trahisons par foiblesse que par un dessein formé de trahir¹. (ÉD. 1*.)

CXXI

On fait souvent du bien pour pouvoir impunément faire du mal². (ÉD. 1*.)

CXXII

Si nous résistons à nos passions, c'est plus par leur foiblesse que par notre force. (ÉD. 2.)

CXXIII

On n'auroit guère de plaisir si on ne se flattoit jamais³. (ÉD. 2.)

CXXIV

Les plus habiles affectent toute leur vie de blâmer⁴ les finesses, pour s'en servir en quelque grande occasion et pour quelque grand intérêt. (ÉD. 1*.)

1. VAR. : *La foiblesse fait commettre plus de trahisons que le véritable dessein de trahir.* (Manuscrit.)

2. VAR. : *faire du mal impunément.* (1665.) — L'annotateur contemporain fait remarquer que cette *maxime* est répandue dans Tite Live et dans Salluste.

3. L'annotateur contemporain ajoute assez agréablement : « Il y a même beaucoup de gens qui n'ont pas d'autre plaisir. »

4. VAR. : *d'éviter....* (1665.) — Dans le manuscrit, cette réflexion commence ainsi : « Rien n'est si dangereux que l'usage des finesses, que tant de gens emploient si communément ; les plus habiles.... » — Voyez la *maxime* 245.

CXXV

L'usage ordinaire de la finesse est la marque ¹ d'un petit esprit, et il arrive presque toujours ² que celui qui s'en sert pour se couvrir en un endroit, se découvre en un autre. (ÉD. 1^{re}.)

CXXVI

Les finesses et les trahisons ne viennent que de manque d'habileté ³. (ÉD. 1^{re}.)

CXXVII

Le vrai moyen d'être trompé, c'est de se croire plus fin que les autres ⁴. (ÉD. 1^{re}.)

1. VAR. : ... est l'effet... (1665.)

2. VAR. : ... quasi toujours. (1665.) — Comme la finesse est l'effet d'un petit esprit, il arrive quasi toujours... (Manuscrit.) — Cicéron (*de Officiis*, livre II, chapitre IX) : *Quo quis versutior et callidior est, hoc insidiosior et suspectior...* « Plus un homme est fin et rusé, plus il se rend suspect et odieux. » — Vauvenargues (*maxime* 85, *OEuvres*, p. 382) : « On gagne peu de choses par habileté. » — Duclos (tome I, p. 232, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, chapitre XIII) : « La finesse peut marquer de l'esprit, mais elle n'est jamais dans un esprit supérieur, à moins qu'il ne se trouve avec un cœur bas. » — Voyez les *maximes* 126, 127, 245, 529, et la 16^e des *Réflexions diverses*.

3. *Habilité* est le texte des diverses éditions où la *maxime* a paru sous cette forme du vivant de l'auteur; cependant toutes les éditions donnent *habileté* aux *maximes* 244, 245, 283 (nos 266, 267, 311, de la 1^{re} édition), et toutes aussi, sauf la 5^e, à la *maxime* 170 (n^o 178 de la 1^{re} édition). — VAR. : *Si on étoit toujours assez habile, on ne feroit jamais de finesses* (1665 C : de *finesse*) *ni de trahisons*. (1665.) — Voyez la *maxime* 529.

4. VAR. : *On est fort sujet à être trompé quand on croit être plus fin que les autres*. (1665.) — La *maxime* 394 en donne la raison : « On peut être plus fin qu'un autre, mais non pas plus fin que tous les autres. » — Antonio Perez, cité par Amelot de la Houssaye : *Uno*

CXXVIII

La trop grande ¹ subtilité est une fausse délicatesse, et la véritable délicatesse est une solide subtilité. (ÉD. 1*.)

CXXIX

Il suffit quelquefois d'être grossier ² pour n'être pas trompé par un habile homme ³. (ÉD. 1*.)

CXXX

La foiblesse est le seul défaut que l'on ne sauroit corriger ⁴. (ÉD. 2.)

CXXXI

Le moindre défaut des femmes qui se sont abandonnées à faire l'amour, c'est de faire l'amour ⁵. (ÉD. 2.)

no puede engañar à todos. « Un seul homme ne peut abuser tout le monde. » — Voyez les *maximes* 117, 125, 199, 245, 394, et la note de la 407^e.

1. L'édition de 1665 n'a ni *trop grande*, ni, plus loin, *véritable*.

2. VAR. : *C'est quelquefois assez* d'être grossier.... (1665.)

3. Évidemment la Rochefoucauld gardait rancune au duc de Beaufort; du moins est-ce encore à lui, on n'en peut douter, qu'il fait allusion dans cette *maxime*, comme dans les 56^e et 90^e, car il dit expressément dans les *Mémoires* : « Le duc de Beaufort alloit assez habilement à ses fins par des manières grossières. » On sait que ce petit-fils d'Henri IV fut surnommé *le roi des Halles*.

4. Voyez la *maxime* 445.

5. Voyez les *maximes* 73, 396, 402, 440 et 471. — Aimé-Martin (p. 60 et 61) : « J. J. Rousseau a dit quelque part qu'il n'aurait voulu de Ninon ni pour maîtresse ni pour amie. Sans doute il avait appris de la *maxime* de la Rochefoucauld ce que la Rochefoucauld lui-même avait appris de l'expérience et de Ninon. »

CXXXII

Il est plus aisé d'être sage pour les autres que de l'être pour soi-même¹. (ÉD. 1*.)

CXXXIII

Les seules bonnes copies sont celles qui nous font voir le ridicule des méchants originaux². (ÉD. 2*.)

CXXXIV

On n'est jamais si ridicule par les qualités que l'on a que par celles que l'on affecte d'avoir³. (ÉD. 1.)

1. VAR. : ... que de l'être *assez* pour soi-même. (1665.) — La forme de cette pensée prête à l'équivoque; l'auteur a-t-il voulu dire qu'il nous est plus facile d'être sage pour le compte des autres que pour le nôtre, c'est-à-dire qu'il est plus aisé de *conseiller* la sagesse que de la *pratiquer*? ou bien qu'il est plus aisé de *paraître* sage que de *l'être*? Une variante, fournie par le manuscrit, semblerait décider pour le dernier sens, bien que l'équivoque n'ait pas entièrement disparu : « On est sage pour les autres personnes : personne ne l'est assez pour soi-même. » — Le mot *sage* signifie probablement ici *habile, prudent, prévoyant*.

2. VAR. : le ridicule des *excellents* originaux. (1666.) — Bien que les mots *excellents* et *méchants* semblent contradictoires, chacun d'eux donne un sens à cette pensée, d'ailleurs un peu obscure, comme mainte autre de l'auteur. *Copie* veut dire *imitation*; or le propre de l'imitation est de tout faire ressortir, en exagérant tout; il en résulte que celle-là est *bonne* (ou plutôt *utile*) qui fait ressortir le côté faible des meilleurs, et, à plus forte raison, des mauvais *originaux* ou modèles. Seulement il faut convenir que *ridicule* serait bien fort en parlant des originaux *excellents*. — Voyez la 3^e des *Réflexions diverses*.

3. Aimé-Martin (p. 61) : « La Rochefoucauld était l'homme le plus poli et le plus ami des bienséances (a). Il détestait l'affectation,

(a) *Memoires de Segrain*, p. 31.

CXXXV

On est quelquefois aussi différent de soi-même que des autres¹. (ÉD. 1^r.)

CXXXVI

Il y a des gens qui n'auroient jamais été amoureux, s'ils n'avoient jamais entendu parler de l'amour². (ÉD. 2.)

et ce genre de travers lui a paru si ridicule qu'il l'a critiqué dans cinq *maximes*, 133, 134, 372, 431, 457 (*Aimé-Martin aurait pu en citer au moins trois autres*, 202, 203, 411, outre les 3^e et 13^e *Réflexions* diverses). Mais il trouvait aussi tant de charme à la vertu opposée, que, pour l'exprimer, il a enrichi notre langue d'une locution nouvelle. Dire d'une personne qu'elle est *vraie*, c'est faire entendre qu'elle est simple et naturelle. La Rochefoucauld trouva cette heureuse expression pour louer et peindre en même temps le caractère de Mme de la Fayette (a). »

1. VAR. : *Chaque homme n'est pas plus différent des autres qu'il l'est souvent de lui-même.* (Manuscrit.) — *Chaque homme se trouve quelquefois aussi différent de lui-même qu'il l'est des autres.* (1665.) — Sénèque (*épître cxx*) : *Nemo non quotidie et consilium mutat et votum;... alius prodit atque alius;... impar sibi est. Magnam rem puta unum hominem agere.* « Personne qui ne change chaque jour de volonté et de désir;... on se montre tantôt d'une façon, tantôt d'une autre;... on n'est jamais pareil à soi-même. Tenez que c'est chose difficile d'être toujours le même homme. » — Montaigne (*Essais*, livre II, chapitre I, tome II, p. 11) : « [Il] se treuve autant de difference de nous à nous mêmes, que de nous à altruy. » — Pascal (*de l'Esprit géométrique*, tome II, p. 300) : « Il n'y a point d'homme plus différent d'un autre que de soi-même, dans les divers temps. » Voyez les *maximes* 51 et 478.

2. Voyez les *maximes* 69 et 76. — Pascal (*Discours sur les passions de l'amour*, tome II, p. 255) : « A force de parler d'amour, on devient amoureux. » — Vauvenargues (*maxime* 39, *OEuvres*, p. 377) : « La coutume fait tout, jusqu'en amour. »

(a) *Mémoires* de Segrais, p. 50.

CXXXVII

On parle peu, quand la vanité ne fait pas parler¹.
(ÉD. 1^{re}.)

CXXXVIII

On aime mieux dire du mal de soi-même que² de n'en point parler. (ÉD. 1^{re}.)

CXXXIX

Une des choses qui fait que l'on trouve si peu de gens qui paroissent raisonnables et agréables dans la conversation, c'est qu'il n'y a presque personne³ qui ne pense plutôt à ce qu'il veut dire qu'à répondre précisément à ce qu'on lui dit⁴. Les plus habiles⁵ et les plus complaisants se contentent de montrer seulement une mine attentive, au même temps que l'on voit, dans leurs yeux et dans leur esprit, un égarement pour ce qu'on leur dit, et une

1. VAR. : Quand la vanité ne fait point parler, on n'a pas envie de dire grand'chose. (1665.) — Vauvenargues développe cette pensée dans son 2^e Fragment. (*Oeuvres posthumes et Oeuvres inédites*, p. 65-67.)

2. VAR. : ... de soi que... (1665.) — Mme de Sévigné (tome IV, p. 285) applique cette réflexion à Mlle d'Aumale. — Mme de Longueville (*Examen de conscience*, adressé à M. Singlin en 1661, et cité par M. Sainte-Beuve, *Portraits de Femmes*, 1862, p. 304) : « L'amour-propre fait qu'on aime mieux parler de soi en mal que de n'en rien dire du tout. » Voyez plus loin, à la *maxime* 345, une semblable rencontre du duc de la Rochefoucauld avec Mme de Longueville. — La Bruyère (*de l'Homme*, n^o 66) : « Un homme vain trouve son compte à dire du bien ou du mal de soi ; un homme modeste ne parle point de soi. » — Voyez les *maximes* 314, 364 et 383.

3. VAR. : quasi personne. (1665.)

4. Livre des Proverbes, chapitre XVIII, verset 13 : *Qui prius respondet quam audiat, stultum se esse demonstrat.* « Celui qui répond avant d'entendre, montre qu'il est un sot. »

5. VAR. : à ce qu'on lui dit, et que les plus habiles... (1665 et 1666.)

précipitation pour retourner à ce qu'ils veulent dire, au lieu de considérer que c'est un mauvais moyen de plaire aux autres, ou de les persuader, que de chercher si fort à se plaire à soi-même, et que bien écouter et bien répondre est une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir dans la conversation¹. (ÉD. I*.)

CXL

Un homme d'esprit seroit souvent bien embarrassé sans la compagnie des sots². (ÉD. I.)

1. Mme de Sablé (*maxime* 31) : « Une des choses qui fait que l'on trouve si peu de gens agréables, et qui paroissent raisonnables dans la conversation, c'est qu'il n'y en a quasi point qui ne pensent plutôt à ce qu'ils veulent dire qu'à répondre précisément à ce qu'on leur dit. Les plus complaisants se contentent de montrer une mine attentive, en même temps qu'on voit, dans leurs yeux et dans leur esprit, un égarement et une précipitation de retourner à ce qu'ils veulent dire; au lieu qu'on devroit juger que c'est un mauvais moyen de plaire que de chercher à se satisfaire si fort, et que bien écouter et bien répondre est une plus grande perfection que de parler bien et beaucoup, sans écouter, et sans répondre aux choses qu'on nous dit. » — Mme de Sablé ajoute (*maxime* 62) : « Il y a une certaine manière de s'écouter en parlant, qui rend toujours désagréable; car c'est une aussi grande folie de s'écouter soi-même quand on s'entretient avec les autres, que de parler tout seul. » — Meré (*maxime* 119) : « Parle peu et à ton rang, dit le sage : écoute beaucoup, et ne réponds qu'à propos. » — La Bruyère (*de la Société et de la Conversation*, n° 67, tome I, p. 237 et 238) : « L'on parle impétueusement dans les entretiens, souvent par vanité ou par humeur, rarement avec assez d'attention : tout occupé du desir de répondre à ce qu'on n'écoute point, l'on suit ses idées, et on les explique sans le moindre égard pour les raisonnements d'autrui... » — Voyez les *maximes* 314, 510, et la 4^e des *Réflexions diverses*.

2. Vauvenargues (*maxime* 63, *OEuvres*, p. 380) : « Les gens d'esprit seroient presque seuls sans les sots qui s'en piquent. » — Aussi, Mme de Sablé déclare-t-elle (*maxime* 33) qu'« il faut s'accoutumer aux sottises d'autrui, et ne se point choquer des niaiseries qui se disent en notre présence. »

CXLI

Nous nous vantons souvent de ne nous point ennuyer, et nous sommes si glorieux que nous ne voulons pas nous trouver de mauvaise compagnie¹. (ÉD. I*.)

CXLII

Comme c'est le caractère des grands esprits de faire entendre en peu de paroles² beaucoup de choses, les petits esprits, au contraire³, ont le don de beaucoup parler, et de ne rien dire⁴. (ÉD. I*.)

CXLIII

C'est plutôt par l'estime de nos propres sentiments⁵ que nous exagérons les bonnes qualités des autres, que par l'estime de leur mérite⁶; et nous voulons nous attirer des louanges, lorsqu'il semble que nous leur en donnons⁷. (ÉD. I*.)

1. VAR. : *On se vante souvent mal à propos de ne se point ennuyer, et l'homme est si glorieux qu'il ne veut pas se trouver de mauvaise compagnie.* (1665.) — L'annotateur contemporain fait remarquer qu'« il y a des caractères qui s'ennuient de profession. » — Mme du Deffant, qui s'ennuya durant toute sa vie, sans jamais ennuyer les autres, aurait fort goûté cette remarque.

2. VAR. : *avec peu de paroles.* (1665.)

3. VAR. : *en revanche.* (1665.)

4. VAR. : *et de ne dire rien.* (1665.) — Mme de Sablé (*maxime* 36) : « Le trop parler est un si grand défaut, qu'en matière d'affaires et de conversation, si ce qui est bon est court, il est doublement bon; et l'on gagne par la brièveté ce qu'on perd souvent par l'excès des paroles. »

5. VAR. : *de nos sentiments.* (1665.)

6. VAR. : *que par leur mérite.* (1665.)

7. VAR. : *et nous nous louons en effet, lorsqu'il semble que nous*

CXLIV

On n'aime point à louer, et on ne loue jamais personne sans intérêt¹. La louange est une flatterie habile, cachée, et délicate, qui satisfait différemment celui qui la donne et celui qui la reçoit : l'un la prend comme une récompense de son mérite; l'autre la donne pour faire remarquer son équité et son discernement². (ÉD. I.)

CXLV

Nous choisissons souvent des louanges empoisonnées qui font voir, par contre-coup, en ceux que nous louons, des défauts que nous n'osons découvrir d'une autre sorte³. (ÉD. I*.)

CXLVI

On ne loue d'ordinaire⁴ que pour être loué. (ÉD. I*.)

leur donnons *des louanges*. (1665.) — Voyez les *maximes* 144, 146, 279, 356 et 530.

1. Duclos (tome I, p. 97, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, chapitre III) : « Les louanges d'aujourd'hui ne partent guère que de l'intérêt. »

2. Voyez les *maximes* 143, 146, 356 et 530.

3. VAR. : ... que nous n'osons découvrir *autrement*. *Nous élevons la gloire des uns pour abaisser par là celle des autres, et on loueroit moins Monsieur le Prince et M. de Turenne, si on ne les vouloit point blâmer lous deux*. (1665 A, B et C.) La contrefaçon que nous indiquons par 1665 D n'a pas cette addition. La *maxime* y finit à *autrement*. C'est à partir de la 2^e édition (1666) que la dernière phrase citée dans cette note forme une *maxime* séparée, sous le n^o 198. — Tacite (*Agri-cola*, chapitre XLI) : *Pessimum inimicorum genus laudantes*. « Il n'y a pire ennemi que le flatteur. » — Voyez les *maximes* 148 et 198.

4. L'édition de 1665 n'a pas : *d'ordinaire*. — Voyez les *maximes* 243, 244, 356 et 530. — Cette pensée se retrouve mot pour mot (sauf *ordinairement*, pour *d'ordinaire*) dans les *maximes* de Meré, sous le n^o 351.

CXLVII

Peu de gens sont assez sages pour préférer le blâme qui leur est utile à la louange qui les trahit¹. (ÉD. I*.)

CXLVIII

Il y a des reproches qui louent, et des louanges qui médisent². (ÉD. I.)

CXLIX

Le refus des louanges est un desir d'être loué deux fois³. (ÉD. I.)

1. VAR. : ... pour *aimer mieux* le blâme qui leur *sert que* la louange qui les trahit. (1665.) — Vitellius, au dire de Tacite, était de ceux-là (*Histoires*, livre III, chapitre LVI) : ... *Ita formatis Principis auribus, ut aspere quæ utilia, nec quidquam nisi jucundum et læsurum acciperet.* « Les oreilles du Prince étaient ainsi faites, que les conseils utiles lui étaient insupportables; il n'écoutait que ceux qui lui étaient agréables, dussent-ils lui nuire. » — « C'est que, dit l'abbé de la Roche, peu de personnes mettent en pratique ce beau vers de Caton le poëte (livre I, distique 14) :

Quum te aliquis laudat, judex tuus esse memento.

« Lorsqu'on te loue, n'oublie pas de te faire ton propre juge. » — Salomon dit de son côté (*Livre des Proverbes*, chapitre XIII, verset 18) : *Qui acquiescit arguenti glorificabitur.* « Qui accepte le blâme sera glorifié. »

2. Pline le Jeune (livre III, lettre XII) : *Ita reprehendit ut laudet.* « Il blâme d'une façon qui loue. » — Voyez les *maximes* 145 et 198.

3. J. Esprit (tome II, p. 76) : « La modestie qui, en apparence, ne peut souffrir les louanges, en est une secrète recherche. » — Voyez les *maximes* 184, 327, 383, 554, 596, et ci-dessus, p. 7 et note 2, le *Portrait de la Rochefoucauld par lui-même.*

CL

Le desir de mériter les louanges qu'on nous donne fortifie notre vertu, et celles que l'on donne à l'esprit, à la valeur et à la beauté contribuent à les augmenter¹.
(ÉD. I.)

CLI

Il est plus difficile de s'empêcher d'être gouverné que de gouverner les autres². (ÉD. 2.)

1. Cette pensée réunit dans une rédaction plus courte et plus précise les *maximes* 598 et 599 (155^e et 156^e de l'édition de 1665). — Mme de Sablé dit à peu près dans le même sens (*maxime* 70) : « La honte qu'on a de se voir louer sans fondement donne souvent sujet de faire des choses qu'on n'auroit jamais faites sans cela. » — Vauvenargues (*maxime* 242, *OEuvres*, p. 403) : « Quelque vanité qu'on nous reproche, nous avons besoin quelquefois qu'on nous assure de notre mérite. » — Le sénat romain, dit Tacite (*Annales*, livre XIII, chapitre XI), comblait Néron de louanges, *ut juvenilis animus, levium quoque rerum gloria sublatus, majores continuaret*. « Afin que son jeune cœur, sensible à la gloire des petites choses, s'élevât à de plus grandes. » — Voyez les *maximes* 200 et 270.

2. Aimé-Martin (p. 63) cite, à ce sujet, un passage de Plutarque, traduit par Amyot (*Apophthegmes des rois et capitaines*) : Thémistocle disait que son fils était le plus puissant homme de la Grèce, « pour ce que les Atheniens commandent au demourant de la Grece, ie commande aux Atheniens, sa mere à moy, et luy à sa mere. » — Tacite (*Agricoïa*, chapitre XIX) : *A se suisque orsus, primam domum suam coercuit, quod plerisque haud minus arduum est quam provinciam regere*. « Commencant par lui-même et par les siens, il régla sa maison, ce qui, pour la plupart des hommes, est plus difficile que de gouverner une province. »

CLII

Si nous ne nous flattions point nous-mêmes, la flatterie des autres ne nous pourroit nuire¹. (ÉD. 1*.)

CLIII

La nature fait le mérite, et la fortune le met en œuvre². (ÉD. 1.)

CLIV

La fortune nous corrige de plusieurs défauts que la raison ne sauroit corriger³. (ÉD. 3*.)

CLV

Il y a des gens dégoûtants avec du mérite, et d'autres qui plaisent avec des défauts⁴. (ÉD. 1*.)

1. VAR. : ne nous feroit jamais de mal. (1665.) — Voyez les *maximes* 2, 158 et 600.

2. « Mais souvent, dit l'annotateur contemporain, l'ouvrage l'emporte : *materiam superabat opus.* » (Ovide, *Métamorphoses*, livre II, vers 5.) — La Bruyère (*du Mérite personnel*, n° 6, tome I, p. 152) : « Le génie et les grands talents manquent souvent, quelquefois aussi les seules occasions. » — On peut rattacher à la pensée de la Rochefoucauld la *maxime* 67 de Mme de Sablé : « C'est un défaut bien commun de n'être jamais content de sa fortune, ni mécontent de son esprit. » — Voyez les *maximes* 53, 57, 58, 60, 165, 380, 470, 631, et la 14^e des *Réflexions diverses*. — Vauvenargues (*maxime* 579, *OEuvres*, p. 455) : « La fortune, qu'on croit si souveraine, ne peut presque rien sans la nature. »

3. VAR. : La fortune nous corrige *plus souvent que la raison.* (*Manuscrit.*)

4. VAR. : *Comme il y a de bonnes viandes qui affadissent le cœur, il y a un mérite fade, et des personnes qui dégoûtent avec des qualités bonnes et estimables* (1665 D : et *inestimables*). (1665.) — Voyez les *maximes* 90, 251, 273, 354, et la 3^e des *Réflexions diverses*.

CLVI

Il y a des gens dont tout le mérite¹ consiste à dire et à faire des sottises utilement, et qui gâteroient tout s'ils changeoient de conduite². (ÉD. 1*.)

CLVII

La gloire des grands hommes se doit toujours mesurer aux moyens dont ils se sont servis pour l'acquérir³. (ÉD. 1*.)

CLVIII

La flatterie est une fausse monnaie, qui n'a de cours que par notre vanité⁴. (ÉD. 5.)

1. VAR. : Il y a des gens dont le mérite... (1665.)

2. « Tel étoit de nos jours, dit Amelot de la Houssaye, le comte de Bautru; » mais l'observation de la Rochefoucauld a une portée plus générale: il entend sans doute désigner ceux dont il parle dans la précédente *maxime*, « qui plaisent avec des défauts. » — Voyez les *maximes* 208 et 309.

3. VAR. : La gloire des grands hommes se doit mesurer aux moyens qu'ils ont eus pour l'acquérir. (1665.) — Cette pensée a, au fond, le même sens que la *maxime* 160.

4. Voyez les *maximes* 2, 152 et 600. — Pascal (*Pensées*, article II, 8) : « On nous traite comme nous voulons être traités; nous haïssons la vérité, on nous la cache; nous voulons être flattés, on nous flatte; nous aimons à être trompés, on nous trompe. » — Duclos (tome I, p. 101, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, chapitre III) : « L'adulation même dont l'excès se fait sentir produit encore son effet. *Je sais que tu me flattes, disait quelqu'un, mais tu ne m'en plais pas moins.* »

CLIX

Ce n'est pas assez d'avoir de grandes qualités; il en faut avoir l'économie¹. (ÉD. I.)

CLX

Quelque éclatante que soit une action, elle ne doit pas passer pour grande, lorsqu'elle n'est pas l'effet d'un grand dessein². (ÉD. I.)

CLXI

Il doit y avoir une certaine proportion³ entre les actions

1. *L'économie*, c'est-à-dire le bon usage. — Amelot de la Houssaye cite ce que Tacite dit de Brutidius, au livre III des *Annales*, chapitre LXVI. — Voyez les *maximes* 343 et 437.

2. VAR. : *On se mécompte toujours, quand les actions sont plus grandes que les desseins.* (Manuscrit.) — On se mécompte toujours dans le jugement que l'on fait de nos actions, quand elles sont plus grandes que nos desseins. (1665.) — La Bruyère (*du Mérite personnel*, n° 41, tome I, p. 168) : « Le motif seul fait le mérite des actions des hommes. » — Voyez les *maximes* 7 et 57. — Il y a bien de l'apparence que cette *maxime* a trait au cardinal de Retz (voyez ci-dessus, p. 19, le *Portrait* de ce dernier par la Rochefoucauld); peut-être regarde-t-elle aussi Mazarin, dont l'auteur dit dans ses *Mémoires* : « Il avoit de petites vues, même dans ses plus grands projets. » — La Harpe (tome VII, p. 263) répond à la Rochefoucauld : « Oui, dans tout ce qui suppose de la réflexion; mais dans ce qui est instantané, dans ce qui est l'effet d'un sentiment prompt, dans tout ce qui tient à la pitié généreuse, dans ce qui est l'élan du courage, dans l'oubli de sa vie et de ses intérêts, n'y a-t-il point de *grandeur* ? » — La Harpe n'oublie qu'une seule chose, c'est que l'auteur, dans tout le cours de son livre, nie la *pitié généreuse*, le *courage*, le *désintéressement*, et que dès lors il est conséquent avec lui-même.

3. VAR. : Il faut une certaine proportion.... (1665.)

et les desseins, si on en veut tirer tous les effets qu'elles peuvent produire¹. (ÉD. I*.)

CLXII

L'art de savoir bien mettre en œuvre² de médiocres qualités dérobe l'estime, et³ donne souvent plus de réputation que le véritable mérite. (ÉD. I*.)

CLXIII

Il y a une infinité de conduites qui paroissent ridicules, et dont les raisons cachées sont très-sages et très-solides⁴. (ÉD. I*.)

1. VAR. : Il faut une certaine proportion entre les actions et les desseins qui les produisent, sans laquelle les actions ne font jamais tous les effets qu'elles doivent faire. (Manuscrit.) — Cette pensée revient aux deux précédentes. Voyez aussi les *maximes* 244 et 377. — Sénèque (*de Tranquillitate animi*, chapitre v) : *Æstimanda sunt... ipsa quæ aggredimur ;... his admovenda manus est, quorum finem aut facere, aut certe sperare possis ; relinquenda, quæ latius actu procedunt, nec ubi proposueris desinunt.* » Il faut peser ce que nous entreprenons, ... ne mettre la main qu'aux choses dont on peut voir, ou du moins espérer de voir la fin ; renoncer à celles qui dépassent votre action même, et ne s'arrêtent pas au point que vous vous êtes fixé. »

2. Le manuscrit commence ainsi : « On admire tout ce qui éblouit, et l'art de savoir bien mettre en œuvre.... »

3. L'édition de 1665 n'a pas les mots *dérobe l'estime, et.* — Même idée que dans la *maxime* 166. — Amelot de la Houssaye cite, comme exemple à l'appui, ce que Tacite rapporte de Poppæus Sabinus, au livre VI des *Annales*, chapitre xxxix. — Mme de Sablé (*maxime* 48) : « Les dehors et les circonstances donnent souvent plus d'estime que le fond et la réalité ;... le comment fait la meilleure partie des choses. »

4. VAR. : Il y a une infinité de conduites qui ont un ridicule apparent, et qui sont, dans leurs raisons cachées, très-sages et très-solides. (1665.) — L'abbé de la Roche rappelle que « Turenne excelloit surtout dans ces moyens contraires aux apparences. » — Voyez la *maxime* 310.

CLXIV

Il est plus facile de paroître digne des emplois qu'on n'a pas que de ceux que l'on exerce¹. (ÉD. 1*.)

CLXV

Notre mérite nous attire l'estime des honnêtes gens, et notre étoile celle du public². (ÉD. 1.)

1. VAR. : Il est plus *aisé*... que de ceux *qu'on* exerce. (1665.) — C'est ainsi que Tacite a pu dire de Galba (*Histoires*, livre I, chapitre XLIX) : *Omnium consensu capax imperii, nisi imperasset*. « De l'avis de tous, il était digne de l'empire, s'il n'eût été empereur. » — Si l'on en eroit Segrais (*Mémoires*, p. 111), cité par Aimé-Martin (p. 64), la Rochefoucauld, en écrivant cette réflexion, avait en vue Mme de Montausier, à qui sa charge à la cour avait fait oublier tous ses anciens amis. — Au reste, l'auteur a exprimé la même pensée dans la *maxime* 449; voyez aussi la 419^e. — Mme de Sablé (*maxime* 39) : « On fait plus de cas des hommes quand on ne connoît point jusqu'où peut aller leur suffisance, car l'on présume toujours davantage des choses que l'on ne voit qu'à demi. » — Vauvenargues répond par deux fois à la Rochefoucauld, dans la *maxime* 569 (*OEuvres*, p. 453) : « Les grandes places instruisent promptement les grands esprits; » et dans la 942^e (p. 493), où il cite et réfute expressément la Rochefoucauld : « Les hommes ne s'approuvent pas assez pour s'attribuer les uns aux autres la capacité des grands emplois; c'est tout ce qu'ils peuvent, pour ceux qui les occupent avec succès, de les en estimer après leur mort. Mais proposez l'homme du monde qui a le plus d'esprit : oui, dit-on, s'il avoit plus d'expérience, ou s'il étoit moins paresseux, ou s'il n'avoit pas de l'humeur, ou tout au contraire; car il n'y a point de prétexte qu'on ne prenne pour domer l'exclusion à l'aspirant, jusqu'à dire qu'il est trop honnête homme, supposé qu'on ne puisse rien lui reprocher de plus plausible : tant cette maxime est peu vraie, qu'il est plus *aisé de paroître digne des grandes places, que de les remplir*. » — On le voit, ce n'est pas tout à fait le texte de la pensée de la Rochefoucauld; Vauvenargues la citait sans doute de mémoire.

2. Voyez les *maximes* 53, 58, 153, 380 et 470.

CLXVI

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même ¹. (ÉD. 1*.)

CLXVII

L'avarice est plus opposée à l'économie que la libéralité ². (ÉD. 2.)

CLXVIII

L'espérance, toute trompeuse qu'elle est ³, sert au

1. VAR. : Le monde, ne connaissant pas le véritable mérite, n'a garde de le vouloir récompenser; aussi n'élève-t-il pas à ses grandeurs et à ses dignités que des personnes qui ont de belles qualités, et il couronne généralement tout ce qui luit, quoique tout ce qui luit ne soit pas de *Por.* (Manuscrit.) — Mme de Sablé (*maxime* 5) : « On juge si superficiellement des choses, que l'agrément des actions et des paroles communes, dites et faites d'un bon air, avec quelque connoissance des choses qui se passent dans le monde, réussissent souvent mieux que la plus grande habileté. » — Montaigne (*Essais*, livre III, chapitre VIII, tome III, p. 418) : « Les dignitez, les charges se donnent necessairement plus par fortune que par merite. » — Duclos (tome I, p. 143, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, chapitre V) : « Vous voyez des hommes dont on vante le mérite : si l'on veut examiner en quoi il consiste, on est étonné du vide; on trouve que tout se borne à un air, un ton d'importance et de suffisance; un peu d'impertinence n'y nuit pas; et quelquefois le maintien suffit. » — Voyez la *maxime* 162.

2. Voyez la *maxime* 491. — Vauvenargues (*maximes* 762 et 766, *OEuvres*, p. 478) : « La trop grande économie fait plus de dupes que la profusion. » — « La libéralité.... ne ruine personne. » — Enfin (*maxime* 51, p. 378) : « Celui qui sait rendre ses profusions utiles à une grande et noble économie. »

3. VAR. : L'espérance, toute vaine et fourbe qu'elle est d'ordinaire.... (Manuscrit.) — Vauvenargues n'accorde pas tout à fait autant à l'espérance, qui est, dit-il (*maxime* 739, *OEuvres*, p. 476), « le plus utile ou le plus pernicieux des biens. » — Antonio Perez,

moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable. (ÉD. 1*.)

CLXIX

Pendant que la paresse et la timidité nous retiennent¹ dans notre devoir, notre vertu en a souvent² tout l'honneur. (ÉD. 1*.)

CLXX

Il est difficile de juger si un procédé³ net, sincère et honnête est un effet de probité ou d'habileté⁴. (ÉD. 1*.)

cité par Amelot de la Houssaye, l'appelle *le viatique de la vie humaine*. — Voyez la *maxime* 174.

1. VAR. : Pendant que la paresse et la timidité *ont seules le mérite de nous tenir*.... (1665.)

2. L'édition de 1665 n'a pas le correctif *souvent*. — VAR. : *La honte, la paresse et la timidité conservent toutes seules le mérite de nous retenir dans notre devoir, pendant que notre vertu en a tout l'honneur.* (Manuscrit.) — Dans une lettre de la Rochefoucauld à J. Esprit, cette réflexion est ainsi rédigée : « Il faut avouer que la vertu, par qui nous nous vantons de faire tout ce que nous faisons de bien, n'auroit pas toujours la force de nous retenir dans les règles de notre devoir, si la paresse, la timidité, ou la honte ne nous faisoient voir les inconvénients qu'il y a d'en sortir. » — J. Esprit, de son côté, dit dans une assez longue énumération (tome II, p. 121) : « La paresse et la timidité font une troisième espèce d'honnêtes femmes. » — Voyez les *maximes* I, 205, 220, 241, 266 et 512.

3. VAR. : Il n'y a que Dieu qui sache si un procédé.... (Manuscrit, et Portefeuilles de Vallant, tome II, f^o 124.) — Il n'y a personne qui sache si un procédé.... (1665.)

4. VAR. : est plutôt un effet de probité que d'habileté. (1665.) — Dans la 5^e édition (1678), au lieu d'*habileté*, on lit *habilité* (voyez p. 83, note 3). — J. Esprit (tome I, p. 99) : « La bonne foi est une grande habilité. » — Mme de Sablé (*maxime* 9) : « L'honnêteté et la sincérité dans les actions égarent les méchants, et leur font perdre la voie par laquelle ils pensent arriver à leurs fins, parce que les méchants croient d'ordinaire qu'on ne fait rien sans artifice. » — La Bruyère (*de la Cour*, n^o 89, tome I, p. 334) : « Il y a quelques rencontres dans la vie où la vérité et la simplicité sont le meilleur manège du monde. »

CLXXI

Les vertus se perdent ¹ dans l'intérêt, comme les fleuves se perdent dans la mer. (ÉD. 1*.)

CLXXII

Si on examine bien les divers effets de l'ennui, on trouvera qu'il fait manquer à plus de devoirs que l'intérêt ². (ÉD. 5.)

CLXXIII

Il y a diverses sortes de curiosité : l'une d'intérêt, qui nous porte à désirer d'apprendre ce qui nous peut être utile; et l'autre d'orgueil, qui vient du désir de savoir ce que les autres ignorent ³. (ÉD. 1*.)

1. VAR. : *Toutes les vertus se perdent...* (1665.) — Voyez les *maximes* 187, 253 et 275. — Comparaison très-fausse, dit la Harpe (tome VII, p. 264) : « Tous les fleuves tendent à la mer, et la vertu ne tend point à l'intérêt, si ce n'est celui d'être bien avec soi et avec les autres, et ce n'est pas ce qu'on entend ordinairement par *intérêt*. Il serait plus vrai de dire que la vertu s'arrête souvent, quand elle rencontre l'intérêt dans son chemin; c'est là sa véritable épreuve : si la vertu est faible, elle recule; si elle est forte, l'intérêt se range devant elle, et lui fait passage. »

2. L'annotateur contemporain trouve cette réflexion *fausse*, attendu que « l'ennui ne fait pas jouer tant de ressorts que l'intérêt. »

3. VAR. : *La curiosité n'est pas, comme l'on croit, un simple amour de la nouveauté : il y en a une d'intérêt, qui fait que nous voulons savoir les choses pour nous en prévaloir; il y en a une autre d'orgueil, qui nous donne envie d'être au-dessus de ceux qui ignorent les choses, et de n'être pas au-dessous de ceux qui les savent.* (1665.) — Plutarque en reconnoît une autre, celle « de sçavoir les tares et imperfections d'autrui, qui est un vice ordinairement conioint avec enuie et malignité. » (*De la Curiosité*, chapitre 1, traduction d'Amyot.)

CLXXIV

Il vaut mieux employer notre esprit à supporter les infortunes qui nous arrivent qu'à prévoir celles qui nous peuvent arriver¹. (ÉD. I*.)

CLXXV

La constance en amour est une inconstance perpétuelle, qui fait que notre cœur s'attache successivement à toutes les qualités de la personne que nous aimons², donnant tantôt la préférence à l'une, tantôt à l'autre : de sorte que cette constance n'est qu'une inconstance arrêtée³ et renfermée dans un même sujet. (ÉD. I*.)

I. VAR. : son esprit à supporter les infortunes qui arrivent qu'à pénétrer celles qui peuvent arriver. (1665.)—Voyez la maxime 168. — Cicéron (*de Natura Deorum*, livre III, chapitre VI) : *Ne utile quidem est scire quid futurum sit ; miserum est enim nihil proficientem angere.* « On ne gagne rien à savoir ce qui doit arriver ; car c'est une misère de se tourmenter en vain. » — Sénèque (*épître xcviij*) : *Calamitosus est animus futuri anxius.* « Malheureux est l'esprit qui se tourmente de l'avenir. » — Le même (*ibidem*) : *Plus dolet quam necesse est, qui ante dolet quam necesse sit.* « Qui s'afflige d'avance, s'afflige trop. » — Quintilien (*de Institutione oratoria*, livre I, chapitre XII, 11) : *Minus afflicti sensus fatigatio quam cogitatio.* « La souffrance même nous accable moins que la pensée de la souffrance. » — J. J. Rousseau (*Émile*, livre II) : « La prévoyance qui nous porte sans cesse au delà de nous, et souvent nous place où nous n'arriverons point, voilà la véritable source de nos misères. »

2. Pascal (*Pensées*, article V, 17) : « On n'aime jamais personne, mais seulement des qualités. »

3. VAR. : n'est que notre inconstance arrêtée. (*Manuscrit.*) — L'abbé de la Roche estime avec raison que cette réflexion est un peu tirée, et la Harpe (tome VII, p. 264) la déclare bonne « pour une chanson ou un madrigal. » — Vauvenargues dit avec plus de décision (*maxime 755*, *OEuvres*, p. 477) : « La constance est la chimère de l'amour. »

CLXXVI

Il y a deux sortes de constance en amour : l'une vient ¹ de ce que l'on trouve sans cesse dans la personne que l'on aime ² de nouveaux sujets d'aimer ³, et l'autre vient de ce que l'on se fait ⁴ un honneur d'être constant ⁵.
(ÉD. I*.)

CLXXVII

La persévérance n'est digne ni de blâme, ni de louange, parce qu'elle n'est que la durée des goûts et des sentiments, qu'on ne s'ôte et qu'on ne se donne point ⁶.
(ÉD. I.)

CLXXVIII

Ce qui nous fait aimer les nouvelles connoissances ⁷ n'est pas tant la lassitude que nous avons des vieilles, ou le plaisir de changer, que le dégoût de n'être pas ⁸ assez admirés de ceux qui nous connoissent trop, et l'espérance de l'être davantage de ceux qui ne nous connoissent pas tant ⁹. (ÉD. I*.)

1. VAR. : *La durée de l'amour, et ce qu'on appelle ordinairement la constance, sont deux sortes de choses bien différentes : la première vient....* (Manuscrit.)

2. Le manuscrit et l'édition de 1665 ajoutent ici : « *comme dans une source inépuisable.* »

3. Le commencement de cette réflexion n'est que la répétition de la précédente.

4. VAR. : *de ce qu'on se fait.* (1666, 1671 et 1675.)

5. VAR. : *de ce qu'on se fait un honneur de tenir sa parole.* (Manuscrit et 1665.)

6. Voyez la *maxime* 577, et la note.

7. VAR. : *les connoissances nouvelles.* (1665.)

8. VAR. : *que le dégoût que nous avons de n'être pas.* (1665.)

9. VAR. : *et l'espérance que nous avons de l'être davantage de ceux qui ne nous connoissent guère.* (1665.)

CLXXIX

Nous nous plaignons quelquefois légèrement de nos amis pour justifier par avance notre légèreté¹. (ÉD. 1*.)

CLXXX

Notre repentir n'est pas tant un regret du mal que nous avons fait, qu'une crainte de celui qui nous en peut arriver². (ÉD. 1*.)

CLXXXI

Il y a une inconstance qui vient de la légèreté de l'esprit³ ou de sa foiblesse, qui lui fait recevoir toutes les opinions d'autrui, et⁴ il y en a une autre, qui est plus excusable, qui vient du dégoût des choses⁵. (ÉD. 1*.)

CLXXXII

Les vices entrent dans la composition des vertus,

1. VAR. : *On se plaint de ses amis pour justifier sa légèreté. (Manuscrit.)* — Voyez la 18^e des *Réflexions diverses*.

2. VAR. : Notre repentir n'est pas une douleur du mal que nous avons fait ; c'est une crainte de celui qui nous en peut arriver. (1665.) — Notre repentir ne vient point du regret de nos actions, mais du dommage qu'elles nous causent. (Manuscrit.)

3. L'édition de 1665 ajoute ici : « qui change à tout moment d'opinion. »

4. L'édition de 1665 n'a pas cette conjonction.

5. VAR. : qui vient de la fin du goût des choses. (1665.) — Il y a deux sortes d'inconstance : l'une qui vient de la légèreté de l'esprit, qui à tout moment change d'opinion, ou plutôt de la pauvreté de l'esprit, qui reçoit toutes les opinions des autres ; l'autre, qui est plus excusable, qui vient de la fin du goût des choses. (Manuscrit.)

comme les poisons entrent dans la composition des remèdes¹ : la prudence les assemble et les tempère, et elle s'en sert utilement contre les maux de la vie. (ÉD. 1*.)

CLXXXIII

Il faut demeurer d'accord, à l'honneur de la vertu, que les plus grands malheurs des hommes sont ceux où ils tombent par les crimes². (ÉD. 5*.)

CLXXXIV

Nous avouons nos défauts, pour réparer par notre sincérité le tort qu'ils nous font dans l'esprit des autres³. (ÉD. 1*.)

1. L'édition de 1665 ajoutait ici : « de la médecine. » — Pascal (*Pensées*, article XII, 12) : « Nous ne nous soutenons pas dans la vertu par notre propre force, mais par le contre-poids de deux vices opposés, comme nous demeurons debout entre deux vents contraires. » — Selon Vauvenargues (*Introduction à la Connaissance de l'esprit humain*, livre III, 43, et 1^{er} *Discours sur la Gloire*, *Œuvres*, p. 53 et p. 128), dans ce mélange, c'est la vertu qui domine, et le vice n'obtient point d'hommage réel; si les vices vont au bien, c'est qu'ils sont mêlés de vertus, de patience, de tempérance, de courage, etc.

2. VAR. : Il faut demeurer d'accord, pour l'honneur de la vertu... par leurs crimes. (*Manuscrit.*) — Selon Vigneul-Marville, c'est-à-dire le chartreux dom Bonaventure d'Argonne (*Mélanges d'histoire et de littérature*, 1725, tome I, p. 325), « cette maxime a été faite pour le chevalier de Rohan, qui, après une vie d'aventures et de désordres, fut décapité en 1674. » — Il nous paraît douteux que la Rochefoucauld ait eu particulièrement en vue le chevalier de Rohan; sa pensée a une application plus générale, et par conséquent une portée plus grande.

3. VAR. : Nous avouons nos défauts, pour réparer le préjudice qu'ils nous font dans l'esprit des autres, par l'impression que nous donnons de la justice du nôtre. (*Manuscrit.*) — Nous avouons nos défauts, afin qu'en donnant bonne opinion de la justice de notre esprit, nous répa-

CLXXXV

Il y a des héros en mal comme en bien¹. (ÉD. I.)

CLXXXVI

On ne méprise pas tous ceux qui ont des vices, mais on méprise tous ceux qui n'ont aucune vertu². (ÉD. I*.)

rions le tort qu'ils nous *ont fait* dans l'esprit des autres. (1665.) — Mme de Sablé (*maxime* 16) : « Il n'y a pas plus de raison de trop s'accuser de ses défauts que de s'en trop excuser : ceux qui s'accusent par excès, le font souvent pour ne pouvoir souffrir qu'on les accuse, ou par vanité de faire croire qu'ils savent confesser leurs défauts. » — Mme de Sablé dit encore (*maxime* 6) : « Être trop mécontent de soi est une foiblesse ; être trop content de soi est une sottise. » — Voyez les *maximes* 149, 327, 383, 554, 609, la note de la *maxime* 315, et la 5^e des *Réflexions diverses*.

1. Selon l'annotateur contemporain, le nom de *héros* ne s'emploie jamais à mal. — Duplessis (p. 167) fait observer que l'auteur « a voulu dire simplement que le crime donne la célébrité comme la vertu. » — Peut-être la Rochefoucauld pensait-il, comme J. J. Rousseau (*Discours sur la vertu la plus nécessaire aux héros*), que la force d'âme est ce qui constitue le héros ; or cette force d'âme peut s'employer au mal comme au bien. — J. Esprit (tome II, p. 52) : « Ne pourroit-on pas... dire qu'il y a des héros en mal comme il y a des héros en bien, puisqu'on voit des gens avoir dessein de rendre leurs crimes et leurs forfaits illustres? »

2. Comme ce Crispinus dont parle Juvénal (*satire* IV, vers 2) :

A vitis monstrum nulla virtute redemptum.

« Monstre que nulle vertu ne rachetaît de ses vices. » — VAR. : « On peut haïr et mépriser les vices, sans haïr ni mépriser les vicieux ; mais on a toujours du mépris pour ceux qui manquent de vertu. (1665.) — Les éditions de 1666 et de 1671, qui commencent comme celle de 1665, finissent ainsi : « mais on ne sauroit ne point mépriser ceux qui n'ont aucune vertu. » — Le manuscrit disait plus vivement : « On haït souvent les vices ; mais on méprise toujours le manque de vertu. » — La rédaction définitive ne date que de la 4^e édition (1675).

CLXXXVII

Le nom de la vertu sert à l'intérêt aussi utilement que les vices ¹. (ÉD. I.)

CLXXXVIII

La santé de l'âme n'est pas plus assurée que celle du corps ; et quoique l'on paroisse éloigné des passions ², on n'est pas moins en danger de s'y laisser emporter que de tomber malade quand on se porte bien ³. (ÉD. I*.)

CLXXXIX

Il semble que la nature ait prescrit à chaque homme ⁴, dès sa naissance, des bornes pour les vertus et pour les vices ⁵. (ÉD. I*.)

CXC

Il n'appartient qu'aux grands hommes d'avoir de grands défauts ⁶. (ÉD. I.)

1. Voyez les *maximes* 171, 253 et 305.

2. VAR. : que celle du corps ; et *quelque éloignés que nous paroissions des passions que nous n'avons pas encore ressenties.* (Manuscrit.)

3. VAR. : *il faut croire toutefois qu'on n'y est pas moins exposé que l'on est à tomber malade quand on se porte bien.* (Manuscrit.) — On n'y est pas moins *exposé qu'à tomber malade quand on se porte bien.* (1665.) — Voyez les *maximes* 193 et 194.

4. La 1^{re} édition (1665) est plus affirmative : « La nature a prescrit à chaque homme.... »

5. Vauvenargues pense également (*maximes* 31 et 219, *OEuvres*, p. 376 et 399) que *les hommes ne peuvent être tout à fait vicieux, ou tout à fait bons, et qu'ils ont peut-être autant de bonnes qualités que de mauvaises.* — Voyez aussi la *maxime* 610 de la Rochefoucauld.

6. Pascal a dit, dans un sens voisin (*Discours sur les passions de l'amour*, tome II, p. 252) : « A mesure que l'on a plus d'esprit, les

CXCI

On peut dire⁴ que les vices nous attendent, dans le cours de la vie, comme des hôtes chez qui² il faut successivement loger; et je doute que l'expérience nous les fit éviter, s'il nous étoit permis³ de faire deux fois le même chemin. (ÉD. 1*.)

CXCII

Quand les vices nous quittent, nous nous flattons de la créance que c'est nous qui les quittons⁴. (ÉD. 1*.)

CXCIII

Il y a des rechutes dans les maladies de l'âme, comme

passions sont plus grandes. » — Vauvenargues (*maxime* 647, *OEuvres*, p. 463) : « On s'étonne toujours qu'un homme supérieur ait des ridicules, ou qu'il soit sujet à de grandes erreurs; et moi je serois très-surpris qu'une imagination forte et hardie ne fit pas commettre de très-grandes fautes. » — Il dit ailleurs (*Introduction à la Connaissance de l'esprit humain*, livre III, 44, *OEuvres*, p. 58) : « Il y a des vices qui n'excluent pas les grandes qualités. » — Voyez la *maxime* 602, et la 14^e des *Réflexions diverses*.

1. VAR. : On *pourroit* dire. (1665.)

2. VAR. : chez *lesquels*. (1665.)

3. VAR. : On *pourroit presque* dire que les vices nous attendent, dans le cours *ordinaire* de la vie, comme des *hôtelleries* où il faut *nécessairement* loger; et je doute que l'expérience *même* nous en *pût garantir*, s'il étoit permis.... (*Manuscrit*.) — Voyez la *maxime* 10.

4. VAR. : nous *voulons nous flatter* que c'est nous qui les quittons. (*Manuscrit* et 1665.) — Vauvenargues dit à peu près de même (*maxime* 195, *OEuvres*, p. 394) : « Lorsque les plaisirs nous ont épuisés, nous croyons avoir épuisé les plaisirs.... » — Montaigne (*Essais*, livre III, chapitre II, tome III, p. 230) : « Nous appelons *sagesse* la difficulté de nos humeurs, le degoust des choses présentes. » — Voyez la *maxime* 563.

dans celles du corps; ce que nous prenons pour notre guérison n'est, le plus souvent, qu'un relâche, ou un changement de mal¹. (ÉD. 1*.)

CXCIV

Les défauts de l'âme sont comme les blessures du corps : quelque soin qu'on prenne de les guérir, la cicatrice paroît toujours, et elles sont à tout moment en danger de se rouvrir². (ÉD. 1*.)

CXCV

Ce qui nous empêche souvent de nous abandonner à un seul vice est que nous en avons plusieurs³. (ÉD. 1*.)

CXCVI

Nous oublions aisément nos fautes lorsqu'elles ne sont sues que de nous⁴. (ÉD. 1*.)

CXCVII

Il y a des gens de qui l'on peut ne jamais croire du

1. VAR. : *On n'est pas moins exposé aux rechutes des maladies de l'âme que de celles du corps; nous croyons être guéris, bien que, le plus souvent, ce ne soit qu'une relâche, ou un changement de mal.* (Manuscrit.) — Voyez les maximes 188 et 194.

2. VAR. : *et elles se peuvent toujours rouvrir.* (Manuscrit.) — Cette pensée répète à peu près la précédente et la 188^e.

3. VAR. : *est que nous en avons plusieurs à la fois.* (Manuscrit.)

4. VAR. : *Quand il n'y a que nous qui savons nos crimes, ils sont bientôt oubliés.* (Manuscrit et 1665.) — Nous oublions aisément nos crimes lorsqu'ils ne sont sus que de nous. (1666, 1671 et 1675.)

mal¹ sans l'avoir vu; mais il n'y en a point en qui il nous
doive surprendre en le voyant. (ÉD. 1*.)

CXCVIII

Nous élevons la gloire des uns pour abaisser² celle des
autres, et quelquefois³ on loueroit moins Monsieur le
Prince⁴ et M. de Turenne si on ne les vouloit point blâ-
mer tous deux⁵. (ÉD. 1*.)

1. VAR. : *de mal.* (1665 A, B et C.) — La Harpe (tome VII, p. 267) : « Exagération satirique : l'étonnement est proportionné au défaut de probabilité, et très-certainement il est des hommes en qui rien n'est plus improbable qu'un crime ou une bassesse. »

2. VAR. : pour abaisser *par là.* (1665.)

3. L'édition de 1665 ne donne pas le correctif *quelquefois.*

4. Le grand Condé.

5. Dans trois des quatre impressions de 1665, cette pensée et la 145^e n'en faisaient qu'une (voyez la *Notice bibliographique*, et ci-dessus, p. 90, note 3). — Mme de Sablé (*maxime 25*) : « On loue quelquefois les choses passées pour blâmer les présentes, et pour mépriser ce qui est, on estime ce qui n'est plus. » — La Bruyère (*des Jugements*, n^o 60) : « Nous affectons souvent de louer avec exagération des hommes assez médiocres, et de les élever, s'il se pouvoit, jusqu'à la hauteur de ceux qui excellent, ou parce que nous sommes las d'admirer toujours les mêmes personnes, ou parce que leur gloire, ainsi partagée, offense moins notre vue, et nous devient plus douce et plus supportable. » — Duclos (tome I, p. 132, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, chapitre v) : « Dans chaque carrière, il se trouve toujours quelques hommes supérieurs. Les subalternes, ne pouvant aspirer aux premières places, cherchent à en écarter ceux qui les occupent, en leur suscitant des rivaux. » — L'abbé Brotier (*Observations sur les Maximes*, p. 221) voit dans la réflexion de la Rochefoucauld un éloge de Condé et de Turenne qui peut-être *donne plus à entendre* que les trois fameuses oraisons funèbres de Bossuet, de Bourdaloue et de Fléchier. C'est beaucoup dire. — Voyez les *maximes* 145, 148 et 280.

CXCIX

Le desir de paroître habile empêche souvent de le devenir¹. (ÉD. 1*.)

CC

La vertu n'iroit pas si loin² si la vanité ne lui tenoit compagnie. (ÉD. 1*.)

CCI

Celui qui croit pouvoir trouver en soi-même de quoi se passer de tout le monde³ se trompe fort; mais celui qui croit qu'on ne peut se passer de lui se trompe encore davantage. (ÉD. 1*.)

CCII

Les faux honnêtes gens sont ceux qui déguisent leurs défauts aux autres et à eux-mêmes; les vrais honnêtes gens sont ceux qui les connoissent parfaitement, et les confessent⁴. (ÉD. 1*.)

1. Le manuscrit ajoute : « *parce qu'on songe plus à le paroître aux autres qu'à être effectivement ce qu'il faut être.* » — Mme de Sablé (*maxime* 40) : « Souvent le desir de paroître capable empêche de le devenir.... » — Voyez les *maximes* 117, 127 et 245.

2. VAR. : La vertu n'iroit pas loin. (1665.) — Voyez les *maximes* 150, 598, 599, et la 388^e, qui paraît contradictoire à celle-ci.

3. VAR. : Celui qui croit pouvoir se passer de tout le monde. (*Manuscrit.*)

4. VAR. : qui déguisent la corruption de leur cœur... qui la connoissent parfaitement, et la confessent aux autres. (*Manuscrit* et 1665.) — Mme de Sablé (*maxime* 17) : « C'est une force d'esprit d'avouer sincèrement nos défauts et nos perfections; et c'est une foiblesse de ne pas demeurer d'accord du bien ou du mal qui est en nous. » — Pascal (*Pensées*, article II, 8) : « C'est sans doute un mal que d'être plein de défauts; mais c'est encore un plus grand

CCIII

Le vrai honnête homme¹ est celui qui ne se pique de rien². (ÉD. I.)

CCIV

La sévérité des femmes est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté³. (ÉD. I*.)

mal que d'en être plein et de ne les vouloir pas reconnoître. » — Meré (*maxime* 440) : « Un lâche excuse toujours sa faute, et un généreux ne manque jamais de l'avouer. » — Voyez les *maximes* 134, 203, 206, 411, 457, 641, et la 5^e des *Réflexions diverses*.

1. C'est-à-dire, l'homme bien élevé, de bonne compagnie : voyez ci-dessus, p. 8, note 4.

2. « M. de la Rochefoucauld, dit Segrais dans ses *Mémoires* (p. 31 et 32), étoit l'homme du monde le plus poli, qui savoit garder toutes les bienséances, et surtout qui ne se louoit jamais. M. de Roquelaure et M. de Miossens (*maréchal d'Albret*) avoient beaucoup d'esprit, mais ils se louoient incessamment : ils avoient un grand parti. M. de la Rochefoucauld disoit, en parlant d'eux, bien loin pourtant de sa pensée : « Je me repens de la loi que je me suis imposée de ne me pas louer ; j'aurois beaucoup plus de sectateurs, si je le faisois. Voyez M. de Roquelaure et Miossens, qui parlent deux heures de suite, devant une vingtaine de personnes, en se vantant toujours : parmi ceux qui les écoutent, il n'y en a que deux ou trois qui ne peuvent les souffrir ; les dix-sept autres les applaudissent, et les regardent comme des gens qui n'ont point leurs semblables. » — Pascal (*Pensées*, article VI, 56) : « Voulez-vous qu'on croie du bien de vous ? n'en dites pas. » — Vauvenargues répond à la Rochefoucauld (p. 82) : « Ce mérite, si c'en est un, peut se rencontrer aussi dans un imbécile ; » ce qui ne l'empêche pas de dire ailleurs, absolument comme la Rochefoucauld : « La plus grande de toutes les imprudences est de se piquer de quelque chose. » (5^e *Conseil à un jeune homme*, *Œuvres*, p. 118.) — Voyez les *maximes* 134, 206, 307, 431, et les 3^e et 13^e *Réflexions diverses*.

3. Le manuscrit ajoutait : « C'est comme un prix dont elles l'augmentent. » — L'édition de 1665 ajoutait également : « C'est un attrait fin et délicat, et une douceur déguisée. » — Voyez les *maximes* 1 et 220.

CCV

L'honnêteté des femmes est souvent l'amour¹ de leur réputation et de leur repos. (ÉD. I^{*}.)

CCVI

C'est être véritablement honnête homme que de vouloir être toujours exposé à la vue des honnêtes gens². (ÉD. I^{*}.)

CCVII

La folie nous suit dans tous les temps de la vie³. Si quelqu'un paroît sage, c'est seulement parce que ses

1. VAR. : *La chasteté des femmes est l'amour....* (Manuscrit.) — L'édition de 1665 n'a pas non plus le correctif *souvent*. — Voyez les *maximes* 1, 169, 204, 220 et 333.

2. VAR. : que de vouloir *bien être examiné des honnêtes gens, en tous temps, et sur tous les sujets qui se présentent.* (Manuscrit.) — « La *maxime* 206^e, dit l'abbé Brotier (p. 221 et 222), est belle. C'est aussi une belle parole du duc de la Rochefoucauld : *L'honnêteté n'est d'aucun état en particulier, mais de tous les états en général.* » Je ne sais d'où Brotier a tiré cette citation. — Voyez les *maximes* 202, 411, 457, et la 5^e des *Réflexions diverses*.

3. VAR. : *L'enfance nous suit dans toute la vie.* (Manuscrit.) — Mme de Sablé (*maxime* 8) : « La plus grande sagesse de l'homme consiste à connoître sa folie. » — La Harpe (tome VII, p. 267) qualifie cette *maxime* d'*exagération qui ne peut passer que dans une satire*. « Il serait assez difficile de nous dire, ajoute-t-il, quelles étaient les folies de Sully ou du chancelier de l'Hôpital; et comment accorder cette *maxime* avec celle-ci : *Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit* (209^e)? Il y a donc des gens qui n'ont point de folie; et de plus on n'est pas *très-sage* pour n'en pas avoir. Tout cela est-il bien clair et bien conçu? et au lieu de chercher à se faire deviner, ne vaudrait-il pas mieux s'assurer de ce qu'on veut dire? » — Voyez les *maximes* 112, 210, 405, 423 et 444.

folies sont proportionnées à son âge et à sa fortune.
(ÉD. I*.)

CCVIII

Il y a des gens niais qui se connoissent¹, et qui emploient habilement leur niaiserie. (ÉD. I*.)

CCIX

Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit². (ÉD. I*.)

CCX

En vieillissant, on devient plus fou et plus sage³. (ÉD. I.)

1. VAR. : des gens niais qui se connoissent *niais*....(Manuscrit.) — Voyez la *maxime* 156.

2. VAR. : *Celui* qui vit sans folie n'est pas si *raisonnable* qu'il le veut faire croire. (Manuscrit.) — Le vieux Caton, cité par Montaigne (*Essais*, livre III, chapitre VIII, tome III, p. 400), disait que « les sages ont plus à apprendre des fols, que les fols des sages. » Voyez la *Vie de Caton*, par Plutarque, chapitre IX. — Mme de Sablé (*maxime* 8) : « La plus grande sagesse de l'homme consiste à connoître sa folie. » — Pascal (*Pensées*, article XXIV, 71) : « Les hommes sont si nécessairement fous, que ce seroit être fou par un autre tour de folie, de ne pas être fou. » — Mme de Sévigné (*Lettres*, tome II, p. 496) explique ainsi cette pensée à Mme de Grignan : « Hélas ! le moyen de vivre sans folie, c'est-à-dire sans fantaisie ? et un homme n'est-il pas fou, qui croit être sage en ne s'amusant et ne se divertissant de rien ? Vous reviendrez à notre opinion. » — Dans deux lettres subséquentes (*ibidem*, p. 517 et p. 520), elle dit que la Rochefoucauld prend le mot *folie* dans le sens relâché de *passion*, et dans ce cas, ajoute-t-elle, « l'exacte philosophie s'en offense... Épicète n'auroit pas été de son avis. » Quant à Vauvenargues, il en eût été, car il déclare ouvertement (*maxime* 154, *Oeuvres*, p. 389) que « les passions ont appris aux hommes la raison. » — Voyez, ci-après, les *maximes* 231 et 310.

3. « C'est selon le naturel, qui augmente ou qui diminue, » dit l'annotateur contemporain. — Voyez les *maximes* 112, 207, 405, 423 et 444.

CCXI

Il y a des gens qui ressemblent aux vaudevilles¹, qu'on ne chante qu'un certain temps². (ÉD. I*.)

CCXII

La plupart des gens ne jugent des hommes que par la vogue qu'ils ont, ou par leur fortune³. (ÉD. I*.)

CCXIII

L'amour de la gloire, la crainte de la honte⁴, le dessein de faire fortune, le désir de rendre notre vie commode et agréable, et l'envie d'abaisser les autres, sont souvent les causes de cette valeur si célèbre parmi les hommes⁵. (ÉD. I*.)

1. On entendait alors par *vaudeville* une simple chanson.

2. VAR. : ... AUX VAUDEVILLES, *que tout le monde chante* (Manuscrit : raconte) un certain temps, *quelques* (voyez le *Lexique*, au mot QUELQUE) *faides et dégoûtants qu'ils soient.* (Manuscrit, 1665, 1666, 1671 et 1675.) — La *maxime* 291 revient à celle-ci. — Mme de Sablé (*maxime* 45) : « Ce n'est ni une grande louange ni un grand blâme, quand on dit qu'un esprit est ou n'est plus à la mode : s'il est une fois tel qu'il doit être, il est toujours comme il doit être. »

3. VAR. : La plupart des gens ne voient dans les hommes que la vogue qu'ils ont, ou bien le mérite de leur fortune. (Manuscrit et 1665.)

4. VAR. : et plus encore la crainte de la honte. (1665.)

5. VAR. : ... d'abaisser les autres, font naître cette valeur qui est si célèbre parmi les hommes. (1665.) — J. Esprit (tome II, p. 165) : « La passion qui est cachée dans le cœur des braves, c'est l'envie d'établir leur réputation. » — Vauvenargues (*maxime* 351, *OEuvres*, p. 425) : « ... Il y a beaucoup de soldats et peu de braves... » — Aristote, dans la *Morale à Nicomaque* (livre III, chapitres VII-X), et dans la *Morale à Eudème* (livre III, chapitre 1), définit le vrai courage, et en énumère les motifs et les conditions. — Voyez les *maximes* 1, 215, 220 et 221.

CCXIV

La valeur est, dans les simples soldats, un métier périlleux qu'ils ont pris pour gagner leur vie¹. (ÉD. 1*.)

CCXV

La parfaite valeur et la poltronnerie complète sont deux extrémités où l'on arrive rarement². L'espace qui est entre-deux est vaste, et contient toutes les autres espèces de courage : il n'y a pas moins de différence entre elles qu'entre les visages et les humeurs. Il y a des hommes qui³ s'exposent volontiers au commencement d'une action, et qui se relâchent et se rebutent aisément par sa durée; il y en a qui sont contents⁴ quand ils ont satisfait à l'honneur du monde, et qui font fort peu de chose⁵ au delà⁶. On en voit qui ne sont pas toujours également maîtres de leur peur; d'autres se laissent quelquefois entraîner à des terreurs générales⁷; d'autres vont à la charge, parce qu'ils n'osent demeurer

1. VAR. : La valeur, dans les simples soldats, est un métier... (1665.) — La valeur, dans les simples soldats, n'est qu'un métier périlleux pour gagner leur vie. (*Manuscrit.*) — J. Esprit (tome II, p. 171) : « Les soldats vendent leur vie à la guerre pour vivre. »

2. VAR. : où on arrive rarement. (1665.)

3. VAR. : de différence entre elles qu'il y en a entre les visages et les humeurs; *cependant* (1665 B et C : *et cependant*) *elles conviennent* (voyez la note 2 de la page suivante) *en beaucoup de choses*. Il y a des hommes qui.... (1665.)

4. VAR. : qui sont assez contents. (1665.)

5. Dans les quatre impressions de 1665, il y a *choses*, au pluriel.

6. Dans ses *Mémoires*, l'auteur dit, en parlant du duc de Beaufort : « Il étoit toujours brave en public, et souvent il se ménageoit trop dans les occasions particulières. » — Voyez la note de la *maxime* 129.

7. VAR. : à des *épouvantes* générales. (1665.)

dans leurs postes. Il s'en trouve¹ à qui l'habitude des moindres périls affermit le courage, et les prépare à s'exposer à de plus grands. Il y en a qui sont braves à coups d'épée, et qui craignent les coups de mousquet; d'autres sont assurés aux coups de mousquet, et appréhendent de se battre à coups d'épée. Tous ces courages, de différentes espèces, conviennent en ce que², la nuit augmentant³ la crainte et cachant les bonnes et les mauvaises actions, elle donne la liberté de se ménager⁴. Il y a encore un autre ménagement plus général; car on ne voit point d'homme qui fasse tout ce qu'il seroit capable de faire dans une occasion, s'il étoit assuré d'en revenir⁵: de sorte qu'il est visible que la crainte de la mort ôte quelque chose de la valeur⁶. (ÉD. I*.)

1. VAR. : *pour n'oser demeurer dans leurs postes; enfin il s'en trouve.* (1665.)

2. *Convient, c'est-à-dire, se rencontrent en ce point, que...*

3. VAR. : Il y en a encore qui sont braves à coups d'épée, qui ne peuvent souffrir les coups de mousquet; et d'autres y sont assurés, qui craignent de se battre à coups d'épée. Outre cela, il y a un rapport général que l'on remarque entre tous les courages de différentes espèces, dont nous venons de parler, qui est que, la nuit augmentant... (1665.)

4. VAR. : ... et les mauvaises actions, leur donne la liberté de se ménager. (1665.) — J. Esprit (tome I, p. 522) : « Il est rare de trouver des hommes vaillants qui attaquent ou repoussent les ennemis, la nuit, avec autant de bravoure qu'ils feroient s'ils combattoient en plein jour, aux yeux de leur général. » — Tacite (*Annales*, livre IV, chapitre LI) : *Nox aliis in audaciam, aliis ad formidinem opportuna.* « La nuit aide au courage des uns, à la lâcheté des autres. » — Voyez la maxime suivante.

5. Vauvenargues (*maxime* 849, *OEuvres*, p. 484) : « Le terme du courage est l'intrépidité à la vue d'une mort sûre. »

6. VAR. : Il y a encore un autre ménagement plus général qui, à parler absolument, s'étend sur toute sorte d'hommes : c'est qu'il n'y en a point qui fassent tout ce qu'ils seroient capables de faire dans une action, s'ils avoient une certitude d'en revenir : de sorte qu'il est visible que la crainte de la mort ôte quelque chose à leur valeur, et diminue son effet. (1665.) — Voyez les maximes 1, 213, 220, 221 et 370.

CCXVI

La parfaite valeur est de faire sans témoins ce qu'on seroit capable de faire devant tout le monde¹. (ÉD. 1*.)

CCXVII

L'intrépidité est une force extraordinaire de l'âme, qui l'élève au-dessus des troubles, des désordres et des émotions que la vue des grands périls pourroit exciter en elle, et c'est par cette force que les héros² se maintiennent en un état paisible, et conservent l'usage libre de leur raison dans les accidents les plus surprenants et les plus terribles³. (ÉD. 1*.)

CCXVIII

L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu⁴. (ÉD. 2*.)

1. VAR. : La pure valeur, s'il y en avoit, seroit de faire sans témoins ce qu'on est capable de faire devant le monde. (1665.) — Voyez les *maximes* 215, 219 et 221.

2. VAR. : une force extraordinaire de l'âme, par laquelle elle empêche les troubles, les désordres et les émotions que la vue des grands périls a accoutumé d'élever en elle; par cette force, les héros.... (Manuscrit et 1665.)

3. VAR. : l'usage libre de toutes leurs fonctions dans les accidents les plus terribles et les plus surprenants. (Manuscrit et 1665.) — Dans le manuscrit, cette pensée et la 614^e étaient réunies.

4. VAR. : que le vice se croit forcé de rendre à la vertu. (Manuscrit.) — Voyez la *maxime* 489. — Vauvenargues (*maxime* 759, *OEuvres*, p. 477) : « L'utilité de la vertu est si manifeste, que les méchants la pratiquent par intérêt, » — Il ajoute ailleurs (*Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, p. 53) : « Quand le vice veut procurer quelque grand avantage au monde, pour surprendre l'admiration, il agit comme la vertu. » — J. J. Rousseau (*Réponse au roi de*

CCXIX

La plupart des hommes s'exposent assez dans la guerre pour sauver leur honneur; mais peu se veulent toujours exposer¹ autant qu'il est nécessaire pour faire réussir le dessein pour lequel ils s'exposent. (ÉD. 1*.)

CCXX

La vanité, la honte, et surtout le tempérament, font

Pologne) réfute ainsi la Rochefoucauld : « Mais l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu : oui, comme celui des assassins de César, qui se prosternoient à ses pieds pour l'égorger plus sûrement. Cette pensée a beau être brillante; elle a beau être autorisée du nom célèbre de son auteur : elle n'en est pas plus juste. Dira-t-on jamais d'un filou qui prend la livrée d'une maison pour faire son coup plus commodément, qu'il rend hommage au maître de la maison qu'il vole? Non : couvrir sa méchanceté du dangereux manteau de l'hypocrisie, ce n'est point honorer la vertu, c'est l'outrager en profanant ses enseignes; c'est ajouter la lâcheté et la fourberie à tous les autres vices; c'est se fermer pour jamais tout retour vers la probité. » Ce ton échauffé et déclamatoire eût singulièrement étonné le duc de la Rochefoucauld.

1. VAR. : *On est presque toujours assez brave pour sortir sans honte des périls de la guerre; mais peu de gens le sont assez pour s'exposer toujours....* (Manuscrit.) — En adressant à J. Esprit cette pensée avec deux légères variantes : *à la guerre, pour dans la guerre, et on s'expose, pour ils s'exposent* (*Portefeuilles de Vallant*, tome II, f^{os} 124 et 125), l'auteur la commente ainsi lui-même : « Je veux dire qu'il est assez ordinaire de hasarder sa vie pour s'empêcher d'être déshonoré; mais quand cela est fait, on en est assez content pour ne se mettre pas d'ordinaire fort en peine du succès de la chose que l'on veut faire réussir; et il est certain que ceux qui s'exposent tout autant qu'il est nécessaire pour prendre une place que l'on attaque, ou pour conquérir une province, ont plus de mérite, sont meilleurs officiers, et ont de plus grandes et de plus utiles vues que ceux qui s'exposent seulement pour mettre leur honneur à couvert; et il est fort commun de trouver des gens de la dernière espèce que je viens de dire, et fort rare d'en trouver de l'autre. » — Voyez les *maximes* 215, 216 et 221.

souvent la valeur des hommes et la vertu des femmes¹.
(ÉD. 1*.)

CCXXI

On ne veut point perdre la vie, et on veut acquérir de la gloire : ce qui fait que² les braves ont plus d'adresse et d'esprit pour éviter la mort, que les gens de chicane n'en ont pour conserver leur bien³. (ÉD. 1*.)

CCXXII

Il n'y a guère de personnes⁴ qui, dans le premier penchant⁵ de l'âge, ne fassent connoître par où leur corps et leur esprit doivent défailir. (ÉD. 2*.)

1. VAR. : font la valeur des hommes. (1665.) La *maxime* finit là dans cette édition. — font en *plusieurs* la valeur des hommes et la vertu des femmes. (1666, 1671 et 1675.) — font la valeur des hommes et la *chasteté* des femmes, dont chacun mène tant de bruit. (*Manuscrit.*) — On le voit, dans la première édition, cette pensée ne s'appliquait pas à la vertu des femmes. — J. Esprit (tome II, p. 92) : « La froideur du tempérament est le principe le plus ordinaire de la retenue et de la modestie des femmes ; » et, quelques pages plus loin (tome II, p. 121 et 122) : « Le bonheur du tempérament a presque toute la part à l'honnêteté d'un fort grand nombre de femmes. » — Charron (*de la Sagesse*, livre II, chapitre III) : « La chasteté, sobriété, temperance peuvent arriver en nous par défaillance corporelle. » — Voyez les *maximes* 1, 169, 204, 205, 213, 215, 241 et 346.

2. VAR. : de là vient que. (1665.)

3. VAR. : que les gens de chicane pour conserver leur bien. (1665.) — et on veut acquérir de la gloire ; de là vient que, quelque chicane que l'on remarque dans les parties, elle n'est point égale à la chicane des braves. (*Manuscrit.*) — Charron (*de la Sagesse*, livre III, chapitre XIV) : « La vaillance humaine est vne sage couardise, vne crainete accompagnée de la science d'euter vn mal par vn autre. » — La Bruyère (*des Jugements*, n° 97) : « Faites garder aux hommes quelque poste où ils puissent être tués, et où néanmoins ils ne soient pas tués : ils aiment l'honneur et la vie. »

4. VAR. : Il n'y a point de gens.... (*Manuscrit.*)

5. Penchant, déclîn. — Voyez la 9^e des *Réflexions diverses*.

CCXXIII

Il est de la reconnoissance comme de la bonne foi des marchands : elle entretient le commerce, et nous ne payons pas parce qu'il est juste de nous acquitter¹, mais pour trouver plus facilement des gens qui nous prêtent. (ÉD. I*.)

CCXXIV

Tous ceux qui s'acquittent des devoirs de la reconnoissance ne peuvent pas pour cela se flatter d'être reconnoissants². (ÉD. I*.)

CCXXV

Ce qui fait le mécompte³ dans la reconnoissance qu'on attend des grâces que l'on a faites⁴, c'est que l'orgueil de celui qui donne et l'orgueil de celui qui reçoit ne peuvent convenir du prix du bienfait⁵. (ÉD. I*.)

1. VAR. : elle *soutient* le commerce, et nous ne payons pas *pour la justice qu'il y a* de nous acquitter. (1665.) — Voyez les *maximes* 224, 247, 298, et la note de la 438^e.

2. VAR. : *Plusieurs personnes s'acquittent du devoir de la reconnoissance, quoiqu'il soit vrai de dire que personne n'en a effectivement.* (Manuscrit.) — Mme de Sablé (*maxime* 74) : « La vertu n'est pas toujours où l'on voit des actions qui paroissent vertueuses : on ne reconnoit quelquefois un bienfait que pour établir sa réputation, et pour être plus hardiment ingrat aux bienfaits qu'on ne veut pas reconnoître. » — Voyez les *maximes* 223, 247 et 298.

3. VAR. : Ce qui fait *tout* le mécompte. (1665.)

4. VAR. : *qu'on a faites.* (1665.) — Ce qui fait *tout* le mécompte *que nous voyons* dans la reconnoissance *des hommes*.... (Manuscrit.) — Voyez la *maxime* 228.

5. Peut-être la Rochefoucauld pensait-il au grand Condé, qui, après avoir ramené la cour à Paris, se plaignait amèrement de la Reine et de Mazariu, tandis que ceux-ci supportaient impatiemment ses hauteurs et ses dédains : ils ne pouvaient *convenir du prix du bienfait*.

CCXXVI

Le trop grand empressement qu'on a de s'acquitter d'une obligation est une espèce d'ingratitude¹. (ÉD. 1*.)

CCXXVII

Les gens heureux ne se corrigent guère, et ils croient² toujours avoir raison, quand la fortune soutient leur mauvaise conduite³. (ÉD. 5*.)

CCXXVIII

L'orgueil⁴ ne veut pas devoir, et l'amour-propre ne veut pas payer⁵. (ÉD. 1*.)

1. VAR. : *On est souvent reconnoissant par principe d'ingratitude.* (Manuscrit.) — L'annotateur contemporain fait remarquer la délicatesse de la pensée définitive de l'auteur.

2. Nous suivons le texte de l'Appendice publié, en 1678, postérieurement à la 5^e édition, pour compléter la 4^e (1675) : voyez la *Notice bibliographique*. La 5^e n'a pas et devant *ils croient*.

3. VAR. : avoir raison, quand la fortune *les* soutient. (Manuscrit.) — « La fortune, qui a un bandeau, dit l'annotateur contemporain, en met un sur toutes les actions de l'homme qui est en fortune. »

4. VAR. : *Ce qui fait encore le mécompte dans les bienfaits, c'est que l'orgueil...* (Manuscrit.) Cette première forme indique assez que cette pensée revient à la 225^e.

5. Tacite (*Histoires*, livre IV, chapitre III) : *Gratia oneri.... habetur.* « La reconnaissance est regardée comme un fardeau. » — Vauvenargues répond à la Rochefoucauld (p. 82) : « L'orgueil n'est qu'un effet de l'amour-propre, et, par conséquent, c'est l'amour-propre qui ne veut pas devoir, comme c'est lui qui ne veut pas payer. Comment est-il échappé à l'auteur des *Maximes* de distinguer l'orgueil de l'amour-propre, lui qui rapporte à ce dernier toutes nos vertus? » — Vauvenargues oublie que la Rochefoucauld prend le mot *amour-propre* en divers sens, et qu'il l'emploie ici pour *intérêt* ou *égoïsme*.

CCXXIX

Le bien que nous avons reçu de quelqu'un veut que nous respections le mal qu'il nous fait¹. (ÉD. 1*.)

CCXXX

Rien n'est si contagieux que l'exemple, et nous ne faisons jamais de grands biens ni de grands maux qui n'en produisent de semblables². Nous imitons les bonnes actions par émulation, et les mauvaises par la malignité de notre nature, que la honte retenoit prisonnière, et que l'exemple met en liberté³. (ÉD. 1*.)

1. VAR. : Le bien qu'on nous a fait veut que nous respections le mal que l'on nous fait après. (1665.) — Le bien que nous avons reçu veut que nous respections le mal qu'on nous fait. (1666, 1671 et 1675.) — Le mot *respecter* paraît aller au delà de l'intention de l'auteur; passe encore pour *pardonner*. — Il y a, au fond, un certain rapport entre cette pensée et les *maximes* 96 et 317.

2. VAR. : ni de grands maux qui ne produisent infailliblement leurs pareils. (*Manuscrit* et 1665.) — Sénèque (*de Tranquillitate animi*, chapitre VII) : *Serpunt... vitia, et in proximum quenique transiliunt, et contactu nocent.* « Les vices s'insinuent, se communiquent de proche en proche, et leur contact corrompt. » — Sénèque dit encore (*de Vita beata*, chapitre I) : *Nemo sibi tantum errat; sed alii erroris causa et auctor est.* « L'homme ne s'égare pas seulement pour lui-même; il est cause et auteur d'égarement pour autrui. »

3. VAR. : L'imitation des biens vient de l'émulation; et des maux, de l'excès de la malignité naturelle, qui étant comme retenue prisonnière par la honte, est mise en liberté par l'exemple. (*Manuscrit*.) — Nous imitons les bonnes actions par l'émulation, et les mauvaises par la malignité de notre nature, qui étant retenue en prison par la honte, est mise en liberté par l'exemple. (1665.) — Sénèque (*épître cxxiii*) : *Inter causas malorum nostrorum est quod vivimus ad exempla, nec ratione componimus, sed consuetudine abducimur.* « Une des causes de nos désordres, c'est que nous vivons à l'exemple d'autrui; ce n'est pas la raison qui nous gouverne, c'est la coutume qui nous entraîne. » — Pascal affirme, au contraire (*Pensées*, article VIII, 2), que « l'exemple ne nous instruit point. » — Voyez la 7^e des *Réflexions diverses*.

CCXXXI

C'est une grande folie de vouloir¹ être sage tout seul².
(ÉD. 2*.)

CCXXXII

Quelque prétexte que nous donnions à nos afflictions, ce n'est souvent que l'intérêt et la vanité qui les causent³.
(ÉD. 1*.)

CCXXXIII

Il y a dans les afflictions diverses sortes d'hypocrisie : dans l'une, sous prétexte⁴ de pleurer la perte d'une personne qui nous est chère, nous nous pleurons nous-mêmes; nous regrettons la bonne opinion qu'elle avoit de nous; nous pleurons la diminution⁵ de notre bien, de notre plaisir, de notre considération. Ainsi les morts⁶ ont l'honneur des larmes qui ne coulent que pour les

1. VAR. : *On est fou de vouloir...* (*Manuscrit.*)

2. Voyez la *maxime* 209. — Antonio Perez, cité par Amelot de la Houssaye : « Sois plutôt fou avec tous que sage tout seul : si tous sont fous, tu n'y perdras rien; mais si tu restes sage tout seul, ta sagesse passera pour folie. »

3. La 1^{re} édition (1665) dit plus absolument : « ce n'est que l'intérêt et la vanité qui les causent. » — Cette pensée est le thème que développe la *maxime* suivante. — Voyez aussi les *maximes* 355, 362, 373 et 619.

4. VAR. : Il y a *une espèce* d'hypocrisie dans les afflictions, *car* sous prétexte.... (*Manuscrit* et 1665.)

5. VAR. : la perte d'une personne qui nous est chère, nous pleurons *la nôtre*, *c'est-à-dire* la diminution.... (*Manuscrit.*) — nous nous pleurons nous-mêmes; nous pleurons la diminution.... (1665, 1666, 1671 et 1675.) — J. Esprit (tome I, p. 391) : « Ce n'est pas la mort de leurs amis, mais ce qu'ils perdent par leur mort, qui les fait pleurer. »

6. VAR. : de notre considération, *en la personne que nous pleurons. De cette manière*, les morts.... (1665.)

vivants. Je dis que c'est une espèce d'hypocrisie, à cause que dans ces sortes d'afflictions, on se trompe soi-même¹. Il y a une autre hypocrisie, qui n'est pas si innocente, parce qu'elle impose² à tout le monde³ : c'est l'affliction de certaines personnes qui aspirent à la gloire d'une belle et immortelle douleur. Après que le temps, qui consume tout, a fait cesser celle qu'elles avoient en effet, elles ne laissent pas⁴ d'opiniâtrer leurs pleurs, leurs plaintes et leurs soupirs; elles prennent un personnage lugubre, et travaillent à persuader, par toutes leurs actions, que leur déplaisir ne finira qu'avec leur vie⁵. Cette triste et fatigante vanité se trouve d'ordinaire dans les femmes ambitieuses : comme leur sexe leur ferme tous les chemins qui mènent à la gloire, elles s'efforcent de se rendre célèbres par la montre d'une inconsolable affliction⁶. Il y a encore une autre espèce de larmes qui

1. VAR. : on se trompe *souvent* soi-même. (1666.)

2. L'édition de Duplessis (1853) donne à tort : « parce qu'elle s'impose. »

3. VAR. : des larmes qui ne coulent que pour ceux qui les versent, J'ai dit que c'étoit une espèce d'hypocrisie, parce que, par elle, l'homme se trompe *seulement* soi-même. Il y en a une autre, qui n'est pas si innocente, et qui impose à tout le monde.... (1665.)

4. VAR. : immortelle douleur; car le temps, qui consume tout, l'ayant consumée, elles ne laissent pas.... (Manuscrit et 1665.)

5. VAR. : par toutes leurs actions, qu'elles égaleront la durée de leur déplaisir (1665 : de tous leurs déplaisirs) à leur propre vie. (Manuscrit et 1665.)

6. VAR. : dans les femmes ambitieuses, parce que, leur sexe leur fermant tous les chemins qui mènent à la gloire, elles se jettent dans celui-ci, et s'efforcent à se rendre célèbres par la montre d'une inconsolable douleur. (Manuscrit et 1665.) — Publius Syrus :

Didicere flere feminæ, in mendacium.

« Les femmes ont appris à pleurer, pour mentir. » — J. Esprit (tome I, p. 392, 393 et 395) : « Il y a des personnes qui se montrent outrées de douleur, lorsque leurs amis meurent, pour se faire remarquer et se distinguer des autres.... Il y a des héroïnes d'afflic-

n'ont que de petites sources, qui coulent et se tarissent facilement : on pleure¹ pour avoir la réputation d'être tendre; on pleure pour être plaint; on pleure pour être pleuré; enfin² on pleure pour éviter la honte de ne pleurer pas³. (ÉD. I*.)

CCXXXIV

C'est plus souvent par orgueil que par défaut de lumières qu'on s'oppose avec tant d'opiniâtreté⁴ aux opinions les plus suivies : on trouve les premières places prises dans le bon parti, et on ne veut point des dernières⁵. (ÉD. 5*.)

tion qui, à la mort de leurs maris, forment le dessein de rendre leur douleur immortelle, afin de se signaler... L'ostentation a une part très-considérable à l'affliction des femmes ambitieuses : elles se mettent dans l'esprit qu'il est beau d'égaliser la durée de leur deuil à celle de leur vie, et choisissent cette triste et fatigante voie pour acquérir de la réputation. »

1. VAR. : qui coulent facilement *et qui s'écoulent aussitôt* : on pleure... (1665.) — Il y a, *outré ce que nous avons dit, quelques espèces de larmes qui coulent de certaines petites sources, et qui, par conséquent, s'écoulent incontinent* : on pleure... (*Manuscrit.*)

2. VAR. : *et enfin.* (1666.)

3. VAR. : on pleure pour être plaint, *ou pour être pleuré, et on pleure quelquefois de honte de ne pleurer pas.* (*Manuscrit et 1665.*) — Comme ceux dont parle Sénèque (*de Tranquillitate animi*, chapitre xv) : *Plerique... lacrymas fundunt, ut ostendant... turpe judicantes non flere.* « La plupart versent des larmes pour les faire voir..., pensant qu'il y a de la honte à ne pleurer pas. » — Charron (*de la Sagesse*, livre I, chapitre xxxix) : « Faire l'attristé, l'affligé, et pleurer en la mort ou accident d'autrui, et penser que ne s'esmouoir point ou que bien peu, c'est faute d'amour et d'affection, il y a aussi de la vanité. »

4. VAR. : C'est par orgueil qu'on s'oppose avec tant d'opiniâtreté... (*Manuscrit.*)

5. L'annotateur contemporain applique cette réflexion aux critiques.

CCXXXV

Nous nous consolons aisément des disgrâces¹ de nos amis, lorsqu'elles servent à signaler notre tendresse pour eux². (ÉD. I*.)

CCXXXVI

Il semble que l'amour-propre soit la dupe de la bonté, et qu'il s'oublie lui-même, lorsque nous travaillons pour l'avantage des autres : cependant c'est prendre le chemin le plus assuré pour arriver à ses fins ; c'est prêter à usure, sous prétexte de donner ; c'est enfin s'acquérir tout le monde par un moyen subtil et délicat³. (ÉD. I*.)

1. VAR. : Nous ne sommes pas difficiles à consoler des disgrâces... (Manuscrit et 1665.)

2. VAR. : lorsqu'elles servent à signaler la tendresse que nous avons pour eux. (1665.) — lorsqu'elles servent à nous faire faire quelque belle action. (Manuscrit.) — Pascal (*Pensées*, article VI, 34) : « Plaindre les malheureux n'est pas contre la concupiscence ; au contraire, on est bien aise d'avoir à rendre ce témoignage d'amitié, et à s'attirer la réputation de tendresse sans rien donner. » — Voyez les *maximes* 463 et 583.

3. VAR. : Qui considérera superficiellement tous les effets de la bonté qui nous fait sortir hors de nous-mêmes, et qui nous immole continuellement à l'avantage de tout le monde, sera tenté de croire que lorsqu'elle agit, l'amour-propre s'oublie et s'abandonne lui-même, ou se laisse dépouiller et appauvrir sans s'en apercevoir, de sorte qu'il semble que l'amour-propre soit la dupe de la bonté : cependant c'est le plus utile de tous les moyens dont l'amour-propre se sert pour arriver à ses fins ; c'est un chemin dérobé, par où il revient à lui-même, plus riche et plus abondant ; c'est un désintéressement qu'il met à une furieuse usure ; c'est enfin un ressort délicat avec lequel il réunit, il dispose et tourne tous les hommes en sa faveur. (1665.) — Le manuscrit est conforme au texte de 1665, sauf les différences qui suivent : « ... et appauvrir sans s'en apercevoir, en sorte qu'il semble que la bonté soit la niaiserie et l'innocence de l'amour-propre : cependant la bonté est le plus prompt de tous les moyens dont l'amour-propre se sert... » — J. Esprit (tome I, p. 457) : « Le désintéressement est un chemin

CCXXXVII

Nul ne mérite d'être loué de bonté, s'il n'a pas la force d'être méchant¹ : toute autre bonté n'est le plus souvent qu'une paresse ou une impuissance de la volonté². (ÉD. I*.)

CCXXXVIII

Il n'est pas si dangereux de faire du mal à la plupart des hommes que de leur faire trop de bien³. (ÉD. I*.)

contraire à celui qu'on tient ordinairement, par lequel les plus fins et les plus déliés parviennent à ce qu'ils desirerent; c'est le dernier stratagème de l'ambition. » — Duclos (tome I, p. 243, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, chapitre XIV) : « Il y a bien de prétendues amitiés, bien des actes de reconnaissance, qui ne sont que des procédés, quelquefois intéressés, et non pas des attachements. » — Voyez les *maximes* 81, 83 et 620.

1. VAR. : s'il n'a la force et la hardiesse d'être méchant. (1665.)

2. VAR. : ou une impuissance de la mauvaise volonté. (1665.) — ... toute autre bonté n'est en effet qu'une privation du vice, ou plutôt la timidité du vice, et son endormissement. (Manuscrit.) — Sénèque (*épître* XC) : *Multum... interest utrum peccare aliquis nolit, an nesciat*. « Il y a une grande différence entre ne vouloir pas et ne savoir pas faire le mal. » — J. Esprit (tome I, p. 234) : « La mollesse de la complexion des personnes débonnaires fait elle seule leur débonnairété. » — Amelot de la Houssaye rappelle à ce sujet une réflexion de saint Bernard : *Non irasci ubi irascendum sit, nolle emendare peccatum est*. « Ne pas s'irriter lorsqu'il y a lieu, c'est ne pas vouloir corriger le péché. » — Aimé-Martin (p. 76) voit dans cette pensée de la Rochefoucauld une allusion au caractère d'Anne d'Autriche. — Rapprochez des *maximes* 387, 479 et 481.

3. VAR. : Il est plus dangereux de faire trop de bien aux hommes que de leur faire du mal. (Manuscrit.) — Aimé-Martin (p. 76-78) force ici, comme presque toujours, la pensée de l'auteur, qui n'entend sans doute parler que de l'ingratitude, de même que Sénèque, Tacite, Pascal et Mme de Sablé. — Sénèque (*épître* LXXXI) : *Periculosissima res... beneficia in aliquem magna conferre*. « Rien de plus dangereux que de combler quelqu'un de bienfaits. » — Tacite (*Annales*, livre IV, chapitre XVIII) : *Beneficia eo usque læta sunt, dum videntur*

CCXXXIX

Rien ne flatte plus notre orgueil que la confiance des grands, parce que nous la¹ regardons comme un effet de notre mérite, sans considérer qu'elle ne vient le plus souvent que de vanité, ou d'impuissance de garder le secret². (ÉD. I*.)

exsolvi posse; ubi multum antevenero, pro gratia odium redditur.
 « Les bienfaits sont agréables tant qu'on croit les pouvoir acquitter; dès qu'ils excèdent la reconnaissance, celle-ci se change en haine. » — Pascal (*Pensées*, article I, 1) : « Trop de bienfaits irritent. » — Mme de Sablé (*maxime* 12) : « Souvent les bienfaits nous font des ennemis, et l'ingrat ne l'est presque jamais à demi; car il ne se contente pas de n'avoir point la reconnaissance qu'il doit: il voudroit même n'avoir pas son bienfaiteur pour témoin de son ingratitude. »

1. Les trois dernières éditions (1671, 1675, 1678) ont ici une même faute : *les*, pour *la*.

2. VAR. : Rien ne nous plaît tant que la confiance des grands et des personnes considérables par leurs emplois, par leur esprit ou par leur mérite; elle nous fait sentir un plaisir exquis, et élève merveilleusement notre orgueil, parce que nous le (a) regardons comme un effet de notre fidélité; cependant nous serions remplis de confusion, si nous considérions l'imperfection et la bassesse de sa naissance, car elle vient de la vanité, de l'envie de parler, et de l'impuissance de retenir le secret : de sorte qu'on peut dire que la confiance est comme un relâchement de l'âme, causé par le nombre et par le poids des choses dont elle est pleine. (*Manuscrit* et 1665.) — ... ainsi l'on peut dire que la confiance est quelquefois comme un relâchement de l'âme, qui cherche à se soulager du poids dont elle est pressée. (1666, 1671 et 1675.) — J. Esprit (tome I, p. 181) parle également de ceux « qui se glorifient de ce qu'ils ont la confiance des princes, des ministres, et de tous ceux qui font figure dans le grand monde; ... cette confiance ne leur plaît et ne leur enfle le cœur que parce qu'ils la regardent comme une preuve incontestable de leur mérite. » — Duclos (tome I, p. 154, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, chapitre VII) : « Quand ils (*les gens en place*) paroissent se livrer à leurs amis, ils

(a) Y a-t-il faute d'impression, et doit-on lire *la*? ou le est-il pris au sens neutre?

CCXL

On peut dire de l'agrément, séparé de la beauté, que c'est une symétrie¹ dont on ne sait point les règles, et un rapport secret des traits ensemble, et des traits avec les couleurs, et avec l'air de la personne². (ÉD. I*.)

CCXLI

La coquetterie est le fond de l'humeur des femmes³; mais toutes ne la mettent pas en pratique, parce que la coquetterie de quelques-unes est retenue par la crainte ou par la raison⁴. (ÉD. I*.)

ne cherchent qu'à se délasser par la dissipation. » — Voyez la 5^e des *Réflexions diverses*.

1. VAR. : *Je ne sais si on peut dire de l'agrément, sans la beauté, que c'est une symétrie...* (*Manuscrit.*)

2. Voyez la *maxime* 255 et la 3^e des *Réflexions diverses*. — « Bonne définition, qui revient au *je ne sais quoi*, » selon l'annotateur contemporain. — Cette expression : « je ne sais quoi, » est demeurée fort longtemps à la mode : voyez le P. Bouhours dans le v^e des *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, p. 322 et suivantes, 3^e édition, Paris, 1671; et Montesquieu, dans le fragment intitulé : *Essai sur le goût*, tome VII, p. 98, Londres, 1769; de nos jours, elle n'a pas cessé d'être en usage, quoi qu'en dise Duplessis (p. 162) : c'est donc sans sujet qu'il se surprend à la regretter quelquefois.

3. VAR. : La coquetterie est le fond (1665 : *fonds*) et l'humeur de toutes les femmes. (*Manuscrit* et 1665.) — le fond et l'humeur de la plupart des femmes. (1666.) — le fond et l'humeur des femmes. (1671 et 1675.)

4. VAR. : est retenue par leur tempérament et par leur raison. (1665 et 1666.) — Voyez les *maximes* 169, 205, 220, 277, 332, 334 et 349.

CCXLII

On incommode souvent les autres, quand on croit ne les pouvoir jamais incommoder¹. (ÉD. I*.)

CCXLIII

Il y a peu de choses impossibles d'elles-mêmes, et² l'application pour les faire réussir nous manque plus³ que les moyens⁴. (ÉD. I*.)

CCXLIV

La souveraine habileté consiste à bien connoître le prix des choses⁵. (ÉD. I*.)

1. VAR. : On incommode *toujours* les autres... (1665.) — On incommode *d'ordinaire*, quand on *est persuadé de n'incommoder jamais*. (*Manuscrit.*) — Voyez la *maxime* 622, et la 2^e des *Réflexions diverses*.

2. VAR. : Il n'y a *point* de choses impossibles, et... (*Manuscrit.*)

3. VAR. : « nous manque *bien plus*. (1665.)

4. Voyez les *maximes* 30 et 42. — L'annotateur contemporain fait observer qu'« outre l'application, il faut encore du bonheur; » en effet, la réflexion de l'auteur paraît contradictoire à toutes celles où il fait dépendre nos succès de la fortune ou du hasard, par exemple dans les *maximes* 53, 57, 58, 153, 323 et 574. — Duclos (tome I, p. 79, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, chapitre II) : « Bien des choses ne sont impossibles que parce qu'on s'est accoutumé à les regarder comme telles. » — Vauvenargues (*maximes* 455 et 456, *OEuvres*, p. 443) : « Peu de malheurs sont sans ressource; le désespoir est plus trompeur que l'espérance. » — « Il y a peu de situations désespérées pour un esprit ferme, qui combat à force inégale, mais avec courage, la nécessité. » — Comparez avec la *maxime* 259 des éditions de Suard et de Blaise, et voyez ci-après, p. 240, la note 1 de la *Notice des Maximes supprimées*.

5. VAR. : le prix *de chaque chose*. (1665.) Le manuscrit ajoute : « et l'esprit de son temps. » — Vauvenargues répond (p. 82) : « On n'est pas habile pour connoître le prix des choses, si l'on n'y joint

CCXLV

C'est une grande habileté que de savoir cacher son habileté¹. (ÉD. 1*.)

CCXLVI

Ce qui paroît générosité n'est souvent qu'une ambition déguisée, qui méprise de petits intérêts, pour aller à de plus grands². (ÉD. 1*.)

CCXLVII

La fidélité qui paroît en la plupart des hommes n'est qu'une invention de l'amour-propre, pour attirer la confiance; c'est un moyen de nous élever au-dessus des autres, et de nous rendre dépositaires des choses les plus importantes³. (ÉD. 1*.)

l'art de les acquérir. » — Voyez les *maximes* 159, 161, 377, et les 10^e, 13^e et 16^e *Réflexions diverses*.

1. VAR. : *Le plus grand art d'un habile homme est celui de savoir cacher son habileté.* (1665.) — Meré (*maxime* 509) : « Le fin de la meilleure politique est de passer quelquefois pour avoir peu d'esprit, quoiqu'on en ait infiniment. » — La Bruyère (*de la Cour*, n^o 85, tome I, p. 332) : « C'est avoir fait un grand pas dans la finesse, que de faire penser de soi que l'on n'est que médiocrement fin. » — Voyez les *maximes* 117, 124, 125, 127 et 199.

2. VAR. : *La générosité est un désir de briller par des actions extraordinaires; c'est un habile et industrieux emploi du désintéressement, de la fermeté en amitié, et de la magnanimité, pour aller plus tôt à un plus grand intérêt.* (*Manuscrit.*) — *La générosité est un industrieux emploi du désintéressement, pour aller plus tôt à un plus grand intérêt.* (1665.) — La *maxime* 27 de Meré reproduit, mot pour mot, la version définitive de la Rochefoucauld. — Voyez les *maximes* 39, 248, 285, 492 et 628.

3. VAR. : *La fidélité est une invention rare de l'amour-propre, par laquelle l'homme, s'élevant en dépositaire des choses précieuses, se rend lui-même infiniment précieux. De tous les trafics de l'amour-propre, c'est*

CCXLVIII

La magnanimité méprise tout, pour avoir tout¹.
(ÉD. I*.)

CCXLIX

Il n'y a pas moins d'éloquence dans le ton de la voix, dans les yeux, et dans l'air de la personne, que dans le choix des paroles². (ÉD. I*.)

CCL

La véritable éloquence consiste à dire tout ce qu'il faut, et à ne dire que ce qu'il faut³. (ÉD. I*.)

celui où il fait le moins d'avances et de plus grands profits; c'est un raffinement de sa politique, avec lequel il engage les hommes par leurs biens, par leur honneur, par leur liberté, et par leur vie, qu'ils sont forcés de confier, en quelques occasions, à élever l'homme fidèle au-dessus de tout le monde. (1665.) — « Avec une semblable idée de la fidélité, dit Aimé-Martin (p. 78), comment la Rochefoucauld a-t-il pu se plaindre de l'ingratitude d'Anne d'Autriche? » — Voyez les *maximes* 85, 223 et 298.

1. VAR. : méprise tout, pour qu'on lui donne tout. (*Manuscrit.*) — Même idée que dans les *maximes* 246, 285 et 628.

2. Cette réflexion est la réunion de deux *maximes* qui faisaient double emploi dans l'édition de 1665, sous les nos 272 et 274, et dans celles de 1666, 1671 et 1675, sous les nos 249 et 258 : « Il n'y a pas (1665 A et D : Il y a pas) moins d'éloquence dans le ton de la voix, que dans le choix des paroles. » — « Il y a une éloquence dans les yeux et dans l'air de la personne, qui ne persuade pas moins que celle de la parole. »

3. VAR. : L'éloquence est de ne dire que ce qu'il faut. (*Manuscrit.*) — Amelot de la Houssaye rappelle que le cardinal Mazarin se moquait de l'éloquence un peu trop *castillane* de don Luis de Haro, qui traita pour l'Espagne de la paix des Pyrénées : « Je lui repartis, dit le Cardinal dans une lettre à le Tellier, du 10 septembre 1659, qu'il me sembloit qu'il n'y avoit point de gens au

CCLI

Il y a des personnes à qui les défauts siéent bien, et d'autres qui sont disgraciées avec leurs bonnes qualités¹.
(ÉD. I*.)

CCLII

Il est aussi ordinaire de voir changer les goûts, qu'il est extraordinaire² de voir changer les inclinations³.
(ÉD. I*.)

CCLIII

L'intérêt met en œuvre toutes sortes de vertus et de vices⁴. (ÉD. I*.)

monde qui se dussent plus éloigner de toutes les figures de rhétorique que lui et moi, qui devons nous servir des mots les plus simples, comme étant plus propres pour exposer les choses au vrai, et finir les affaires, laissant aux professeurs de rhétorique d'Alcala et de Salamanque à se prévaloir de cet art. »

1. VAR. : et d'autres qui sont *dégoûtantes*, *malgré toutes les bonnes qualités*. (*Manuscrit*.) — Cette pensée répète les *maximes* 90, 155, 273 et 354; voyez aussi la 3^e des *Réflexions diverses*. — Vauvenargues dit avec raison, ce nous semble (p. 83) : « Une pensée si commune ne méritoit pas, je crois, d'être répétée. »

2. VAR. : qu'il est *rare*. (1665.)

3. VAR. : *Le goût change, mais l'inclination ne change point*. (*Manuscrit*.) — Cette pensée ne paraît pas claire; l'abbé de la Roche l'explique ainsi : « C'est que les goûts sont souvent des caprices, et que les inclinations sont, pour l'ordinaire, des passions. » — L'auteur n'a-t-il pas plutôt voulu dire que les inclinations, invariables en elles-mêmes, ne varient que dans leurs objets? — Voyez les *maximes* 13, 45, 625, la note de la 390^e, la 563^e, où se rencontre une proposition contradictoire à celle-ci, et la 10^e des *Réflexions diverses*.

4. VAR. : L'intérêt *donne* toutes sortes de vertus et de vices. (*Manuscrit* et 1665.) — Pascal (*Pensées*, article IX, 1) : « Les hommes n'aiment naturellement que ce qui leur peut être utile. » — Voyez les *maximes* 171, 187 et 305. — Vauvenargues (*maxime* 528, *Œuvres*, p. 449) : « L'intérêt est l'âme des gens du monde. »

CCLIV

L'humilité n'est souvent qu'une feinte soumission, dont on se sert pour soumettre les autres; c'est un artifice de l'orgueil qui s'abaisse pour s'élever; et bien qu'il se transforme en mille manières, il n'est jamais mieux déguisé et plus capable de tromper que lorsqu'il se cache sous la figure de l'humilité¹. (ÉD. 1^{re}.)

1. VAR. : L'humilité n'est souvent qu'une feinte soumission, que nous employons pour soumettre effectivement tout le monde; c'est un mouvement de l'orgueil, par lequel il s'abaisse devant les hommes, pour s'élever sur eux; c'est un déguisement et son premier stratagème; mais quoique ses changements soient presque infinis, et qu'il soit admirable sous toutes sortes de figures, il faut avouer néanmoins qu'il n'est jamais si rare ni si extraordinaire que lorsqu'il se cache sous la forme et sous l'habit de l'humilité; car alors on le voit les yeux baissés, dans une contenance modeste et reposée; toutes ses paroles sont douces et respectueuses, pleines d'estime pour les autres et de dédain pour lui-même : si on l'en veut croire, il est indigne de tous les honneurs, il n'est capable d'aucun emploi; il ne reçoit les charges où on l'élève que comme un effet de la bonté des hommes et de la faveur aveugle de la fortune. C'est l'orgueil qui joue tous ces personnages, que l'on prend pour l'humilité. (1665.) — Dans le manuscrit, conforme pour le reste à l'édition de 1665 : « c'est son plus grand déguisement et son premier stratagème; c'est comme il est que sans doute le Protée des fables n'a jamais été; il en est un véritable dans la nature, car il prend toutes les formes, comme il lui plaît; mais quoiqu'il soit merveilleux et agréable à voir sous toutes ses figures et dans toutes ses industries, il faut avouer néanmoins.... » — Saint François de Sales (*Introduction à la Vie dévote*, livre III, chapitre v) : « Nous disons maintesfois que nous ne sommes rien, que nous sommes la misère mesme et l'ordre du monde; mais nous serions bien marris qu'on nous prist au mot, et que l'on nous publiast tels que nous disons. Au contraire, nous faisons semblant de fuir et de nous cacher, à fin qu'on nous coure après et qu'on nous cherche; nous faisons contenance de vouloir estre les derniers et assis au bas-bout de la table, mais c'est à fin de passer plus auantageusement au haut-bout. » — Pascal (*Peasées*, article VI, 17) : « Les discours d'humilité sont matière d'orgueil aux gens glorieux, et d'humilité aux humbles.... Peu parlent de l'humilité humblement. » —

CCLV

Tous les sentiments ont chacun un ton de voix, des gestes¹ et des mines qui leur sont propres, et ce rapport, bon ou mauvais, agréable ou désagréable, est ce qui fait que les personnes² plaisent ou déplaisent. (ÉD. 1*.)

CCLVI

Dans toutes les professions, chacun affecte une mine et un extérieur, pour paroître ce qu'il veut qu'on le croie : ainsi on peut dire que le monde n'est composé que de mines³. (ÉD. 1*.)

Le même (article XXV, 49) : « Fausse humilité, orgueil. » — On sent que le *Tartuffe* n'est pas loin ; il a paru deux ans après la *maxime* de la Rochefoucauld, en 1667. — La Bruyère (*de l'Homme*, n° 66) : « On ne voit point mieux le ridicule de la vanité, et combien elle est un vice honteux, qu'en ce qu'elle n'ose se montrer, et qu'elle se cache souvent sous les apparences de son contraire. » — Voyez les *maximes* 33, 358, 534, 537 et 563.

1. VAR. : *un geste*. (1665.)

2. VAR. : qui leur sont propres ; ce rapport, bon ou mauvais, fait les bons ou les mauvais comédiens, et c'est ce qui fait aussi que les personnes.... (1665.) — *Les peines et les sentiments* ont chacun un ton de voix, une action et un air de visage qui leur sont propres ; c'est ce qui fait les bons ou les mauvais comédiens.... (*Manuscrit*.) — Voyez la *maxime* 240, et les 3^e et 4^e *Réflexions diverses*.

3. VAR. : Dans toutes les professions et dans tous les arts, chacun se fait une mine et un extérieur qu'il met en la place de la chose dont il veut avoir le mérite : de sorte que tout le monde n'est composé que de mines, et c'est inutilement que nous travaillons à y trouver (1665 C : à trouver) rien de réel. (*Manuscrit* et 1665 ; dans le manuscrit : à y trouver les choses.) — Montaigne (*Essais*, livre III, chapitre x, tome IV, p. 15 et 16) : « La plupart de nos vacations sont farcesques ; *mundus uniuersus exercet histrioniam* (a).... l'en veois qui se transforment et se trans-

(a) Expression de Pétrone, citée en ces termes par Jean de Sarisbery (*Joannis Saresbriensis Policraticus*, livre III, chapitre viii) : *Fere totus mundus, juxta Petronium, exercet histrionem* (var. : *histrioniam*). — L'annotateur contemporain et Amelot de la Houssaye attribuent cette phrase latine à Sénèque.

CCLVII

La gravité est un mystère du corps inventé pour cacher les défauts de l'esprit ¹. (ÉD. 1*.)

substancient en autant de nouvelles figures et de nouveaux estres qu'ils entreprennent de charges. » — Charron (*de la Sagesse*, livre I, chapitre xxxvi) : « Nous ne vivons que par relation à autrui ; nous ne nous soucions pas tant quels nous soyons en nous en effect et en verité, comme quels nous soyons en la cognoissance publique ; » et (livre II, chapitre II) : « Vn chascun de nous ioue deux roolles et deux personnages : l'un estranger et apparent, l'autre propre et essentiel. Il faut discerner la peau de la chemise. » — Pascal (*Pensées*, article II, 1) : « Nous ne nous contentons pas de la vie que nous avons en nous et en notre propre être : nous voulons vivre dans l'idée des autres d'une vie imaginaire, et nous nous efforçons pour cela de paroître. » — J. J. Rousseau (*Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, vers la fin) : « Il fallut, pour son avantage, se montrer autre que ce qu'on étoit en effet. Être et paroître devinrent deux choses tout à fait différentes. L'homme sociable, toujours hors de lui, ne sait vivre que dans l'opinion des autres.... Nous n'avons qu'un extérieur trompeur. » — Mme de Sablé (*maxime* 19) : « L'on se soucie davantage de paroître tel qu'on doit être, que d'être en effect ce qu'on doit. » — Voyez la *maxime* 170, et les 2^e et 3^e *Réflexions diverses*.

1. VAR. : La gravité est un mystère de corps qu'on a trouvé pour cacher le défaut d'esprit. (*Manuscrit*.) — Selon l'abbé Brotier (*Observations*, p. 222), « les sentiments ont toujours été partagés » sur cette réflexion. La Rochefoucauld consulta le grand Arnauld et Ninon de l'Enclos ; Arnauld prit le parti de la *maxime*, Ninon la condamna, et la Rochefoucauld ne l'en conserva pas moins, sans y rien changer. Sans doute, ajoute Brotier, il faut « un peu de mystère dans les pensées délicates ; mais ce mystère du corps n'est-il pas lui-même un peu trop mystérieux ? » Il n'en donne pas moins cette pensée pour très-ingénieuse et très-belle ; il la compare à « ces beautés du Guide, qui seroient peut-être moins piquantes, si elles étoient plus régulières. » — Amelot de la Houssaye cite cette réflexion d'un écrivain espagnol : « Tels n'ont que la façade, comme ces édifices qui demeurent inachevés, faute d'argent ; au dehors, c'est l'air d'un palais ; au dedans, c'est une mesure. »

CCLVIII

Le bon goût vient plus du jugement que de l'esprit¹.
(ÉD. 5.)

CCLIX

Le plaisir de l'amour est d'aimer, et l'on est plus heureux par la passion que l'on a que par celle que l'on donne². (ÉD. 2*.)

CCLX

La civilité est un desir d'en recevoir et d'être estimé poli³. (ÉD. 1*.)

CCLXI

L'éducation que l'on donne d'ordinaire aux jeunes gens est un second amour-propre qu'on leur inspire⁴.
(ÉD. 1*.)

1. Cette distinction entre le *jugement* et l'*esprit* est contradictoire à la *maxime* 97, où l'auteur prétend établir qu'ils sont identiques. On retrouve cette même contradiction dans la *maxime* 456. — Voyez les 10^e et 13^e *Réflexions diverses*.

2. VAR. : Le plaisir de l'amour est *l'amour même*, et il y a plus de *félicité* dans la passion que l'on a que dans celle que l'on donne. (*Manuscrit*.) — Voyez les *maximes* 262, 374 et 500. — « *Distinguo*, dit l'annotateur contemporain : pour le cœur, bon ; pour l'amour-propre, *nego*. Combien y a-t-il de gens qui sont plus contents de donner de la passion, que d'en recevoir ! »

3. VAR. : La civilité est *une envie* d'en recevoir ; *c'est aussi* un desir d'être estimé poli. (1665.) — Amelot de la Houssaye dit que la civilité sans distinction ressemble aux caresses des courtisanes.

4. VAR. : un second *orgueil* qu'on leur inspire. (*Manuscrit* et 1665.) — « On n'en inspire pas un *second*, dit l'annotateur contemporain, mais on augmente le *premier*. » — Voyez les *maximes* 495 et 518.

CCLXII

Il n'y a point de passion où l'amour de soi-même règne si puissamment que dans l'amour, et on est toujours plus disposé à sacrifier le repos de ce qu'on aime qu'à perdre le sien¹. (ÉD. I*.)

CCLXIII

Ce qu'on nomme libéralité n'est le plus souvent que la vanité de donner², que nous aimons mieux que ce que nous donnons. (ÉD. I*.)

CCLXIV

La pitié est souvent un sentiment de nos propres maux

1. VAR. : et on est toujours plus disposé de sacrifier *tout* le repos de ce qu'on aime, que de perdre *la moindre partie* du sien. (1665.) — ... qu'à perdre *la moindre partie* du sien. (1666, 1671 et 1675.) — Voyez les *maximes* 259, 324, 374 et 500. — Aimé-Martin fait remarquer (p. 89 et 90) que Corneille a développé cette *maxime* dans ce passage de *Tite et Bérénice* (acte I, scène III, vers 275-294) :

DOMITIAN. [*Je*] trouve peu de jour à croire qu'elle m'aime,
Quand elle ne regarde et n'aime que soi-même.

ALBIN. Seigneur, s'il m'est permis de parler librement,
Dans toute la nature aime-t-on autrement ?

L'amour-propre est la source en nous de tous les autres...

Vous-même, qui brûlez d'une ardeur si fidèle,

Aimez-vous Domitie, ou vos plaisirs en elle ?

Et quand vous aspirez à des liens si doux,

Est-ce pour l'amour d'elle, ou pour l'amour de vous ?...

Sa conquête est pour vous le comble des délices ;

Vous ne vous figurez ailleurs que des supplices :

C'est par là qu'elle seule a droit de vous charmer ;

Et vous n'aimez que vous, quand vous croyez l'aimer.

2. VAR. : *Il n'y a point de libéralité* ; ce n'est que la vanité de donner.... (1665.)

dans les maux d'autrui; c'est une habile prévoyance des malheurs où nous pouvons tomber¹; nous donnons du secours aux autres, pour les engager à nous en donner en de semblables occasions, et ces services que nous leur rendons sont, à proprement parler, des biens que nous nous faisons à nous-mêmes² par avance³. (ÉD. I*.)

1. Charron (*de la Sagesse*, livre I, chapitre xxxiv) : « Nous souspirons avec les affligés, compatissons à leur mal, ou pour ce que, par un secret consentement, nous participons au mal les uns des autres, ou bien que nous craignons en nous-mêmes ce qui arrive aux autres. »

2. VAR. : que nous faisons à nous-mêmes. (1671.)

3. VAR. : La pitié est un sentiment de nos propres maux dans un sujet étranger; c'est une prévoyance habile des malheurs où nous pouvons tomber, qui nous fait donner du secours aux autres, pour les engager à nous le rendre dans de semblables occasions, de sorte que les services que nous rendons à ceux qui en ont besoin (Manuscrit : à ceux qui sont accueillis de quelque infortune) sont, à proprement parler, des biens anticipés que nous nous faisons à nous-mêmes. (1665.)

— ... sont, à proprement parler, des biens que nous nous faisons anticipés. (Manuscrit.) — Quoique l'honnête homme ne doive se piquer de rien (*maxime* 203), on a vu (ci-dessus, p. 9 et 10) que la Rochefoucauld, dans son *Portrait*, se pique de n'être pas sensible à la pitié.

— L'annotateur contemporain fait observer avec raison que le caractère donné ici à la pitié n'est autre que celui que l'auteur attribue à la reconnaissance, dans les *maximes* 223, 224, 225 et 298.

— Aristote (*Rhétorique*, livre II, chapitre VIII) : « La pitié est une douleur que nous sentons à la vue d'un mal immérité... qui arrive à autrui, et que nous prévoyons pouvoir un jour nous atteindre, nous-mêmes ou quelqu'un des nôtres. » — Ce qu'Aristote et la Rochefoucauld mettent au compte de la prévoyance, Virgile (*Énéide*, livre I, vers 630) et la Bruyère le mettent au compte du souvenir :

Non ignara mali, miseris succurrere disco.

« Éprouvée par le malheur, je sais compatir aux malheurs des autres. »

— « Les gens déjà chargés de leur propre misère sont ceux qui entrent davantage, par la compassion, dans celle d'autrui. » (*De l'Homme*, n° 79.)

— La Bruyère ajoute éloquentement (n° 81) : « Une grande âme est au-dessus de l'injure, de l'injustice, de la douleur, de la moquerie, et elle seroit invulnérable, si elle ne souffroit par la compassion. » — Dans un autre passage (*du Cœur*, n° 48, tome I, p. 207),

CCLXV

La petitesse de l'esprit fait l'opiniâtreté¹, et nous ne croyons pas aisément ce qui est au delà de ce que nous voyons². (ÉD. I*.)

CCLXVI

C'est se tromper que de croire qu'il n'y ait que les violentes passions, comme l'ambition et l'amour, qui

on croirait qu'il s'est proposé de réfuter la Rochefoucauld : « S'il est vrai que la pitié ou la compassion soit un retour vers nous-mêmes qui nous met en la place des malheureux, pourquoi tirent-ils de nous si peu de soulagement dans leurs misères ? » — Il n'est pas besoin de dire que J. Esprit se rencontre avec la Rochefoucauld, puisque, nous en avons eu plus d'une preuve, il y avait entre eux et Mme de Sablé *fonds commun* : « La pitié, dit-il (tome I, p. 373), est un sentiment secrètement intéressé; c'est une prévoyance habile, et on peut l'appeler, fort proprement, la providence de l'amour-propre. » Plus loin (tome I, p. 376 et p. 386), il n'y voit qu'un *affoiblissement*, « un amollissement de l'âme; » enfin (tome I, p. 377), il affirme que « les *personnes humides*, » c'est-à-dire celles en qui « la *pituite domine*, » sont plus accessibles à la pitié que toutes les autres. — Voyez la 2^e des *Réflexions diverses*.

1. VAR. : fait *souvent* l'opiniâtreté. (1665.)

2. Dans le manuscrit, les deux membres de phrase dont se compose cette réflexion forment deux *maximes* séparées. — Mme de Sablé (*maximes* 7 et 41) : « Les esprits médiocres, mais mal faits, surtout les demi-savants, sont les plus sujets à l'opiniâtreté... » — « La petitesse de l'esprit, l'ignorance et la présomption font l'opiniâtreté, parce que les opiniâtres ne veulent croire que ce qu'ils conçoivent, et qu'ils ne conçoivent que fort peu de choses. » — Montaigne (*Essais*, livre III, chapitre XIII, tome IV, p. 117) : « L'affirmation et l'opiniâstreté sont signes exprez de bestise. » — Le même (livre III, chapitre VIII, tome III, p. 427) : « L'obstination et ardeur d'opinion est la plus seure preuve de bestise. Est-il rien certain, resolu, desdaigneux, contemptatif, graue, sérieux, comme l'asne ? » — Vauvenargues dit, de son côté (*maxime* 800, *OEuvres*, p. 480) : « Les hommes pesants sont opiniâtres. » — Voyez les *maximes* 337, 357, 375 et 623.

puissent¹ triompher des autres. La paresse, toute languissante qu'elle est, ne laisse pas d'en être souvent la maîtresse : elle usurpe sur tous les desseins et sur toutes les actions de la vie ; elle y détruit et y consume insensiblement les passions et les vertus². (ÉD. 1*.)

CCLXVII

La promptitude à croire le mal, sans l'avoir assez examiné, est un effet de l'orgueil et de la paresse³ : on

1. VAR. : *On s'est trompé quand on a cru qu'il n'y avoit que les violentes passions, comme, etc., qui pussent....* (1665.)

2. VAR. : elle y détruit et y *consonne* insensiblement toutes les passions et toutes les vertus. (1665.) — *On s'est trompé quand on a cru, après tant de grands exemples, que l'ambition et l'amour triomphent toujours des autres passions ; c'est la paresse, toute languissante qu'elle est, qui en est le plus souvent la maîtresse : elle usurpe insensiblement sur tous les desseins et sur toutes les actions de la vie ; enfin elle émousse et éteint toutes les passions et toutes les vertus.* (Manuscrit.) — Voyez les *maximes* 169, 398, 512 et 630. — Mme de Sablé, à propos de cette réflexion, écrivait, en 1664, à la duchesse de Schomberg, dans une lettre qui se trouve parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale (*Portefeuilles de l'allant*, tome II, fo 186) : « L'auteur a trouvé dans son humeur la maxime de la paresse, car jamais il n'y en a eu une si grande que la sienne, et je crois que son cœur, aussi inofficieux qu'il est, a autant ce défaut par sa paresse que par sa volonté ; elle ne lui a jamais pu permettre de faire la moindre action pour autrui, et je crois que parmi ses grands desirs et ses grandes espérances, il est quelquefois paresseux pour lui-même. » — Évidemment, lorsque la quinteuse marquise écrivait ces lignes, assez cruelles pour son ami, elle était de mauvaise humeur, ou peut-être dans un moment de brouille avec lui. Mme de Sévigné, au contraire, dans maint endroit de ses *Lettres*, nous dit combien le commerce de la Rochefoucauld était fidèle et sûr : non-seulement il savait s'attacher et se conserver des amis, mais il apprenait à Mme de la Fayette à s'en faire. (Voyez, entre autres, la *Lettre* de Mme de Sévigné, du 26 février 1690, tome IX, p. 474.)

3. VAR. : un effet de la paresse et de l'orgueil. (1666, 1671 et 1675.) — La promptitude avec laquelle nous croyons le mal, sans

veut trouver des coupables, et on ne veut pas se donner la peine d'examiner les crimes¹. (ÉD. I*.)

CCLXVIII

Nous récusons des juges pour les plus petits intérêts, et nous voulons bien que notre réputation et notre gloire dépendent du jugement des hommes, qui nous sont tous contraires, ou par leur jalousie, ou par leur préoccupation, ou par leur peu de lumière; et ce n'est que pour les faire prononcer en notre faveur que nous exposons, en tant de manières, notre repos et notre vie². (ÉD. I*.)

l'avoir assez examiné, est un effet de *la paresse et de l'orgueil*. (1665.) — est souvent un effet de paresse, qui se joint à l'orgueil. (*Manuscrit.*)

1. Il semble qu'ici le mot *crimes* soit pris au sens du latin *crimen*, *griefs*, *chefs d'accusation*. — Voyez les *maximes* 31, 397, 483 et 513. — Mme de Sablé (*maxime* 61) : « Il n'y a rien qui n'ait quelque perfection : c'est le bonheur du bon goût de la trouver en chaque chose ; mais la malignité naturelle fait souvent découvrir un vice entre plusieurs vertus, pour le relever et le publier, ce qui est plutôt une marque de mauvais naturel qu'un avantage du discernement, et c'est bien mal passer sa vie, que de se nourrir toujours des imperfections d'autrui. »

2. VAR. : Nous récusons tous les jours des juges pour les plus petits intérêts, et nous faisons dépendre notre gloire et notre réputation, qui sont les plus grands biens du monde, du jugement des hommes, qui nous sont tous contraires, ou par leur jalousie, ou par leur malignité, ou par leur préoccupation (a), ou par leur sottise; et c'est pour obtenir d'eux un arrêt en notre faveur, que nous exposons notre repos et notre vie, en cent manières, et que nous la condamnons à une infinité de soucis, de peines et de travaux. (1665.) — La Bruyère dit de même (*de l'Homme*, n° 76) : « Nous cherchons notre bonheur hors de nous-mêmes, et dans l'opinion des hommes, que nous connoissons flatteurs, peu sincères, sans équité, pleins d'envie, de caprices et de préventions : quelle bizarrerie ! » — Boileau (*épître* III, vers 28-30) :

Des jugements d'autrui nous tremblons follement,

(a) Ces mots : « ou par leur préoccupation, » manquent dans 1665 C, qui, à la fin de la *maxime*, omet aussi *de devant travaux*.

CCLXIX

Il n'y a guère d'homme assez habile pour connoître tout le mal qu'il fait¹. (ÉD. 2*.)

CCLXX

L'honneur acquis est caution de celui qu'on doit acquérir². (ÉD. 1*.)

Et chacun l'un de l'autre adorant les caprices,
Nous cherchons hors de nous nos vertus et nos vices.

— J. J. Rousseau (*Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*) : « Il y a une sorte d'hommes qui savent être heureux et contents d'eux-mêmes sur le témoignage d'autrui, plutôt que sur le leur propre. » — Vauvenargues réfute ainsi la Rochefoucauld (p. 83) : « Il n'est pas vrai que les hommes nous soient tous contraires ; plusieurs sont préoccupés en notre faveur, par leur propre intérêt, ou par les ressemblances qu'ils ont avec nous. D'ailleurs, quand nous récusons des juges pour un intérêt de fortune, c'est parce qu'on peut nous en donner d'autres ; mais lorsque nous nous remettons de notre gloire au jugement des hommes, c'est que nous ne pouvons l'obtenir que des hommes, et qu'il n'existe pas pour nous d'autre tribunal : encore se trouve-t-il des opiniâtres qui en appellent à la postérité. L'auteur des *Maximes* se trompe donc, ainsi que la plupart des philosophes ; les hommes sont inconséquents dans leurs opinions ; mais, dans la conduite de leurs intérêts, ils ont un instinct qui les dirige, et la nature, qui préside à leurs passions, sauve presque toujours leur cœur des contradictions de leur esprit. »

1. VAR. : assez *pénétrant* pour *apercevoir* tout le mal qu'il fait. (*Manuscrit.*) — On ne voit pas pourquoi l'auteur a renoncé à cette première rédaction, qui semble plus précise. — Vauvenargues pense, de son côté (*maxime* 313, *OEuvres*, p. 419), que « nous n'avons ni la force ni les occasions d'exécuter tout le bien et tout le mal que nous projetons. » — Voyez les *maximes* 295 et 460.

2. VAR. : L'honneur *que l'on acquiert* est caution de celui *que l'on doit acquérir*. (*Manuscrit.*) — « Quelquefois mauvaise caution, » dit l'annotateur contemporain. — Voyez les *maximes* 150, 598 et 599.

CCLXXI

La jeunesse est une ivresse continuelle : c'est la fièvre de la raison¹. (ÉD. 1*.)

CCLXXII

Rien ne devrait plus humilier les hommes qui ont mérité de grandes louanges², que le soin qu'ils prennent encore de se faire valoir par de petites choses³. (ÉD. 5*.)

CCLXXIII

Il y a des gens, qu'on approuve dans le monde, qui n'ont pour tout mérite que les vices qui servent au commerce de la vie⁴. (ÉD. 1*.)

CCLXXIV

La grâce de la nouveauté est à l'amour ce que la fleur

1. VAR. : c'est la fièvre *de la santé* ; c'est la folie *de la raison*. (1665.) — c'est la fièvre *de la vie* ; c'est la folie *de la raison*. (1666.) — Nous avons déjà cité plus haut, p. 63, note 1, ce que Platon (*des Lois*, livre II) dit de « l'ardente jeunesse, incapable de rester en repos. » Fénelon (*Télémaque*, livre IV) l'appelle « un temps de folie et de fièvre ardente. » — La Rochefoucauld reprendra la comparaison de la *fièvre* pour l'appliquer à l'amour (*maxime* 638).

2. VAR. : qui ont mérité *quelque louange*. (*Manuscrit*.)

3. Ces *petites choses* seraient-elles, par hasard, les *Maximes*, que la Rochefoucauld composa après avoir ardemment et vainement poursuivi dans le monde la réputation et la gloire? On serait tenté de le croire, au mot *quelque louange* de la première version. On emploie volontiers ces correctifs modestes en parlant de soi, ou en pensant à soi.

4. VAR. : Il y a des *hommes*, que l'on estime, qui n'ont pour toute vertu que des vices qui sont propres à la société et au commerce de la vie. (*Manuscrit*.) — Voyez les *maximes* 90, 155, 251, 354, 468, et la *Lettre du chevalier de Meré*, que nous donnons plus loin.

est sur les fruits : elle y donne ¹ un lustre qui s'efface aisément, et qui ne revient jamais ². (ÉD. 5*.)

CCLXXV

Le bon naturel, qui se vante d'être si sensible, est souvent étouffé par le moindre intérêt ³. (ÉD. 1*.)

CCLXXVI

L'absence diminue les médiocres passions, et augmente les grandes, comme le vent éteint ⁴ les bougies, et allume le feu. (ÉD. 1*.)

1. VAR. : *La nouveauté* est à l'amour ce que la fleur est sur le fruit : elle lui donne.... (Manuscrit.)

2. Voyez la maxime 286, et les 9^e et 18^e *Réflexions diverses*. — Saint-Évremond dit à peu près de même (*Maxime, qu'on ne doit jamais manquer à ses amis. OEuvres mêlées*, p. 293) : « Ces grâces (*les grâces de la nouveauté*) ressemblent à une certaine fleur que la rosée répand sur les fruits; il est peu de mains assez adroites pour les cueillir sans les gâter. »

3. VAR. : *La nature*, qui se pique d'être si sensible, est d'ordinaire arrêtée par le plus petit intérêt. (Manuscrit.) — Le bon naturel, qui se vante d'être toujours sensible, est, dans la moindre occasion, étouffé par l'intérêt. (1665.) — Voyez la maxime 171.

4. VAR. : L'absence fait que les médiocres passions diminuent, et que les grandes croissent, comme le vent éteint... (Manuscrit.) — Faut-il rappeler qu'au moment de la guerre de Guienne, Mme de Longueville partit en avant pour Montrond, la Rochefoucauld étant retenu à Paris, et que, pendant cette courte séparation, elle le quitta pour le brillant duc de Nemours? — Saint François de Sales (*Introduction à la Vie dévote*, livre III, chapitre xxxiii) : « Ce sont les grands feux qui s'enflamment au vent; mais les petits s'esteignent, si on ne les y porte à counert. » — Si l'on en croit Montaigne, l'absence ravivait en lui l'amour et l'amitié (*Essais*, livre III, chapitre ix, tome III, p. 484 et p. 487) : « Quant aux debuoirs de l'amitié maritale, qu'on pense estre interessez par cette absence, ie ne le crois pas.... et chacun sent, par experience, que la continuation de se veoir ne peult représenter le plaisir que l'on sent à se desprendre

CCLXXVII

Les femmes eroient souvent aimer, encore qu'elles n'aiment pas ¹ : l'occupation d'une intrigue, l'émotion d'esprit que donne la galanterie, la pente naturelle au plaisir d'être aimées, et la peine de refuser, leur persuadent ² qu'elles ont de la passion, lorsqu'elles n'ont que de la coquetterie ³. (ÉD. 1*.)

CCLXXVIII

Ce qui fait que l'on est souvent mécontent de ceux qui négocient, est qu'ils abandonnent presque toujours ⁴ l'intérêt de leurs amis pour l'intérêt du succès de la négociation ⁵, qui devient le leur par l'honneur d'avoir réussi ⁶ à ce qu'ils avoient entrepris ⁷. (ÉD. 1*.)

et reprendre à secousses. Ces interruptions me remplissent d'une amour recente enuers les miens... En la vraye amitié, de laquelle ie suis expert, ie me donne à mon amy, plus que ie ne le tire à moy..., et si l'absence luy est ou plaisante ou vtile, elle m'est bien plus douce que sa presence.... La separation du lieu rendoit la coniection de nos volonte plus riche. » (Montaigne parle de son ami la Boétie.) — Voyez la note 2 de la page 266.

1. VAR. : *quoiqu'elles n'aiment pas.* (1665.)

2. « Leur *persuade*, » au singulier, dans les éditions de 1665 et de 1666.

3. VAR. : lorsqu'elles n'ont, *tout au plus*, que de la coquetterie. (1665.) — Voyez les *maximes* 241, 332 et 334.

4. VAR. : *quasi* toujours. (1665.)

5. VAR. : pour l'intérêt du *fonds* de la négociation. (1665.)

6. VAR. : par *la gloire* d'avoir réussi.... (1665.)

7. La *maxime* 23 de Mme de Sablé dit le contraire : « On a souvent plus d'envie de passer pour officieux, que de réussir dans les offices, et souvent on aime mieux pouvoir dire à ses amis qu'on a bien fait pour eux, que de bien faire en effet. » — Amelot de la Houssaye parle, au sujet de cette réflexion, de la conduite que d'Ossat tint à Rome lorsqu'il y négocia, comme ambassadeur, l'absolution de Henri IV, et il cite sa lettre au Roi du 4 janvier 1595.

CCLXXIX

Quand nous exagérons la tendresse que nos amis ont pour nous, c'est souvent moins par reconnaissance que par le desir de faire juger de notre mérite¹. (ÉD. 1*.)

CCLXXX

L'approbation que l'on donne à ceux qui entrent dans le monde vient souvent de l'envie secrète que l'on porte à ceux qui y sont établis². (ÉD. 1*.)

CCLXXXI

L'orgueil, qui nous inspire tant d'envie, nous sert souvent aussi à la modérer³. (ÉD. 2*.)

CCLXXXII

Il y a des faussetés déguisées qui représentent si bien la vérité, que ce seroit mal juger que de ne s'y pas laisser tromper⁴. (ÉD. 1*.)

1. VAR. : *Le plus souvent*, quand nous exagérons la tendresse que nos amis ont pour nous, c'est *moins* par reconnaissance que par *un* desir *habile* de faire juger de notre mérite. (*Manuscrit* et 1665; le manuscrit, après *juger*, ajoute : *avantageusement*.) — Il y a beaucoup de ressemblance entre cette *maxime* et la 143^e.

2. VAR. : *est bien souvent une* envie secrète que l'on *a contre* ceux qui y sont établis. (*Manuscrit* et 1665; dans le manuscrit il y a *bien* devant *établis*.) — Voyez la *maxime* 198.

3. VAR. : L'orgueil, qui inspire *souvent de* l'envie *contre les autres*, sert *parfois* aussi à la *calmer*. (*Manuscrit*.) — « Malgré nous, » dit l'annotateur contemporain.

4. VAR. : Il y a des *tromperies* déguisées qui *imitent* si bien la vé-

CCLXXXIII

Il n'y a pas quelquefois moins d'habileté à savoir profiter d'un bon conseil¹, qu'à se bien conseiller soi-même². (ÉD. I*.)

CCLXXXIV

Il y a des méchants qui seroient moins dangereux³ s'ils n'avoient aucune bonté. (ÉD. I*.)

CCLXXXV

La magnanimité est assez définie par son nom⁴; néanmoins on pourroit dire⁵ que c'est le bon sens de l'orgueil, et la voie la plus noble pour recevoir des louanges. (ÉD. I*.)

rité, que ce seroit mal juger que de ne s'y pas laisser *prendre*. (*Manuscrit.*) — Charron (*de la Sagesse*, livre II, chapitre x): « Diet Aristote qu'il y a plusieurs faulsetés qui sont plus probables et ont plus d'apparence que des verités. »

1. VAR. : Il n'y a *quelquefois pas* moins d'habileté à savoir profiter d'un bon conseil *qu'on nous donne*. (1665.)

2. Charron (*de la Sagesse*, livre II, chapitre x): « Vn autre precepte en ceste matiere (*la prudence*) est de prendre aduis et conseil d'altruy; car se croire et se fier en soi seul est tres dangereux. » — Mme de Sablé (*maxime* 56): « Il y a de l'esprit à savoir choisir un bon conseil, aussi bien qu'à agir de soi-même. Les plus judicieux ont moins de peine à consulter les sentiments des autres, et c'est une sorte d'habileté de savoir se mettre sous la bonne conduite d'autrui. » — La réflexion de la Rochefoucauld est conforme, quant au sens, à la *maxime* 639; mais elle contredit la 378^e, où l'auteur nie l'efficacité des conseils. — Voyez aussi son *Portrait par lui-même*, ci-dessus, p. 9.

3. VAR. : Il y a *de méchants hommes* qui seroient moins dangereux. (1665.)

4. VAR. : La magnanimité *s'entend assez d'elle-même*. (*Manuscrit.*)

5. VAR. : on pourroit dire *toutefois*. (1665.) — Voyez les *maximes* 246, 248 et 628, où l'auteur traite moins bien cette vertu.

CCLXXXVI

Il est impossible d'aimer une seconde fois ce qu'on a véritablement cessé d'aimer ¹. (ÉD. I*.)

CCLXXXVII

Ce n'est pas tant la fertilité de l'esprit qui nous fait trouver plusieurs expédients sur une même affaire, que c'est le défaut de lumière qui nous fait arrêter à tout ce qui se présente à notre imagination, et qui nous empêche de discerner d'abord ce qui est le meilleur ². (ÉD. I*.)

CCLXXXVIII

Il y a des affaires et des maladies que les remèdes aigrissent en certains temps, et la grande habileté consiste à connoître quand il est dangereux d'en user ³. (ÉD. I*.)

1. VAR. : *On n'aime pas une seconde fois, quand on a cessé d'aimer. (Manuscrit.)* — « Bien, dit l'annotateur contemporain, pour aimer aussi fortement; car on renoue tous les jours. » — Voyez la *maxime* 560.

2. VAR. : Ce n'est pas la fertilité de l'esprit qui fait trouver plusieurs expédients sur une même affaire; c'est *plutôt* le défaut de lumière qui nous fait arrêter à tout ce qui se présente à l'imagination, et qui nous empêche de discerner d'abord ce qui *nous est propre*. (1665.) — Cette première version n'est-elle pas à regretter, quant à la construction et à la coupe de la phrase? — Saint-Évremond, en parlant d'Annibal (*Réflexions sur les divers génies du peuple romain*, chapitre VII) : « Il est certain que les esprits trop fins se font des difficultés dans les entreprises, et s'arrêtent eux-mêmes par des obstacles qui viennent plus de leur imagination que de la chose. »

3. VAR. : Il y a des affaires et des maladies que les remèdes aigrissent, et *on peut dire que* la grande habileté consiste à *savoir connoître les temps où il est dangereux d'en faire*. (1665.) — Voyez la

CCLXXXIX

La simplicité affectée est une imposture délicate ¹.
(ÉD. 2.)

CCXC

Il y a plus de défauts dans l'humeur que dans l'esprit ².
(ÉD. 2.)

CCXCI

Le mérite des hommes a sa saison aussi bien que les fruits ³. (ÉD. 2.)

CCXCII

On peut dire de l'humeur des hommes, comme de la plupart des bâtiments, qu'elle a diverses faces, les unes agréables, et les autres désagréables ⁴. (ÉD. 2*.)

CCXCIII

La modération ne peut avoir le mérite de combattre l'ambition et de la soumettre : elles ne se trouvent jamais ensemble. La modération est la langueur et la paresse de

maxime 392. — La 288^e était, sous le n^o 316 (par erreur, pour 317, voyez ci-après, p. 266, note 2), la dernière de l'édition de 1665, sauf la longue réflexion *sur la mort*, qui suivait, sans numéro, sous forme d'appendice. Les *maximes* suivantes, jusqu'à la 301^e inclusivement, appartiennent à la 2^e édition (1666), à l'exception des 293^e et 297^e, qui sont déjà, sous les chiffres 17 et 48, dans la 1^{re} édition (1665).

1. Voyez la *maxime* 107.

2. Voyez la *maxime* 45, et la note de la *maxime* 414.

3. Voyez les *maximes* 211 et 379.

4. VAR. : *L'humeur*, comme la plupart des bâtiments, a *des faces qui ne sont pas les mêmes.* (Manuscrit.)

l'âme, comme l'ambition en est l'activité et l'ardeur¹.
(ÉD. 1*.)

CCXCIV

Nous aimons toujours ceux qui nous admirent, et nous n'aimons pas toujours ceux que nous admirons².
(ÉD. 2*.)

CCXCV

Il s'en faut bien que nous ne³ connoissons toutes nos volontés⁴. (ÉD. 2*.)

CCXCVI

Il est difficile d'aimer ceux que⁵ nous n'estimons point ;

1. VAR. : La modération, dans la plupart des hommes, n'a garde de combattre et de soumettre l'ambition, puisqu'elles ne se peuvent trouver ensemble, la modération n'étant d'ordinaire qu'une paresse, une langueur, et un manque de courage : de manière qu'on peut justement dire à leur égard que la modération est une bassesse de l'âme, comme l'ambition en est l'élevation. (1665, n^o 17.) — « Faux, dit l'annotateur contemporain : la modération se trouve avec l'ambition ; elle la suspend, elle l'arrête ; elle en est, pour ainsi dire, la digue et le parapet. » — Plus loin (*maxime* 308), dans une réflexion contradictoire à celle-ci, la Rochefoucauld reconnaît lui-même, au moins implicitement, que la modération peut se rencontrer avec l'ambition, dans un même sujet. — Vauvenargues (variante à sa *maxime* 73, *Oeuvres*, p. 381) dit également que « la modération du foible n'est que paresse et vanité. » — Voyez les *maximes* 17, 18 et 565.

2. VAR. : mais nous n'aimons pas toujours de même ceux que nous admirons. (*Manuscrit.*) — La seconde moitié de cette réflexion et celle de la *maxime* 296 ont à peu près le même sens. — Duclos (tome I, p. 204, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, chapitre XI) : « Il me semble que les hommes n'aiment point ce qu'ils sont obligés d'admirer. »

3. Cette négation est omise dans l'édition de Duplessis (1853).

4. VAR. : Il s'en faut bien que nous ne sachions tout ce que nous voulons. (*Manuscrit.*) — Voyez les *maximes* 269, 332, 460 et 575.

5. Duplessis donne à tort « ce que, » au lieu de « ceux que. » Cette leçon ne se trouve qu'au manuscrit, et cet éditeur ne l'a pas connue.

mais il ne l'est pas moins d'aimer ceux que nous estimons beaucoup plus que nous ¹. (ÉD. 2*.)

CCXCVII

Les humeurs du corps ont un cours ordinaire et réglé, qui meut et qui tourne imperceptiblement notre volonté; elles roulent ensemble, et exercent successivement un empire secret en nous, de sorte qu'elles ont une part considérable à toutes nos actions, sans que nous le puissions connoître ². (ÉD. 1*.)

CCXCVIII

La reconnoissance de la plupart des hommes n'est qu'une secrète envie de recevoir de plus grands bienfaits ³. (ÉD. 2*.)

CCXCIX

Presque tout le monde prend plaisir à s'acquitter des

1. VAR. : Il est difficile d'aimer *ce* que nous n'estimons *pas*, et il l'est *aussi* d'aimer *ce* que nous estimons plus que nous. (*Manuscrit.*) — Voyez la note précédente et la maxime 294.

2. VAR. : *Nous ne nous apercevons que des emportements et des mouvements extraordinaires de nos humeurs et de notre tempérament, comme de la violence de la colère* (le manuscrit ajoute : *etc.*); *mais personne quasi ne s'aperçoit que ces humeurs ont un cours ordinaire et réglé, qui meut et tourne doucement et imperceptiblement notre volonté à des actions différentes; elles roulent ensemble, s'il faut ainsi dire, et exercent successivement un empire secret en nous-mêmes, de sorte qu'elles ont une part considérable en toutes nos actions, sans que nous le puissions reconnoître.* (*Manuscrit* et 1665, n° 48; dans le manuscrit, au lieu de *sans que*, etc. : « dont nous croyons être les seuls auteurs. ») — Voyez les maximes 44 et 564.

3. VAR. : *Les hommes sont reconnoissants des bienfaits, pour en recevoir de plus grands.* (*Manuscrit.*) — Voyez les maximes 85, 223, 224, 247 et 306. — Plin le Jeune dit, dans un sens voisin (livre III, lettre IV) : *Est.... ita comparatum ut antiquiora beneficia subvertas, nisi illa posterioribus cumules; nam, quamlibet sæpe obligati, si quid unum*

petites obligations; beaucoup de gens ont de la reconnaissance pour les médiocres; mais il n'y a quasi personne qui n'ait de l'ingratitude pour les grandes¹. (ÉD. 2*.)

CCC

Il y a des folies qui se prennent comme les maladies contagieuses². (ÉD. 2*.)

CCCI

Assez de gens méprisent le bien, mais peu savent le donner³. (ÉD. 2*.)

neges, hoc solum meminerunt quod negatum est. « Il en est ainsi : vous détruisez vos premiers bienfaits, si de seconds n'y viennent mettre le comble; que vous ayez obligé cent fois, si vous refusez une, on ne se souviendra que du refus. »

1. VAR. : Presque tout le monde *s'acquitte* des petites obligations, et aussi des médiocres; mais il n'y en a guère qui aient de la reconnaissance pour les grandes. (*Manuscrit.*) — L'abbé Brotier (*Observations*, p. 225 et 226) fait un grand éloge de cette réflexion, aussi bien que des *maximes* 223, 224, 225, 226 et 438, qui traitent également de la reconnaissance. « C'est, selon lui, tout ce qu'on peut dire de plus spirituel. » — Le passage suivant des *Mémoires* de la Rochefoucauld peut servir de commentaire à sa *maxime* : « Je ne trouvai dans la suite guère plus de reconnaissance de son côté (*il s'agit de Mme de Chevreuse*), pour m'être perdu cette seconde fois afin de demeurer son ami, que j'en venois de trouver dans la Reine; et Mme de Chevreuse oublia, dans son exil, aussi facilement tout ce que j'avois fait pour elle, que la Reine avoit oublié mes services, quand elle fut en état de les récompenser. » (Édition Renonard, Paris, 1817, p. 72, revue par nous sur le texte du manuscrit de la Rocheguyon.) — Mme de Sablé (*maxime* 12) dit que l'ingrat *voudroit même n'avoir pas son bienfacteur pour témoin de son ingratitude.*

2. VAR. : Il y a des folies que l'on prend des autres, comme les rhumes et les maladies contagieuses. (*Manuscrit.*) — L'annotateur contemporain ajoute : « Il y en a d'autres qui tiennent comme la gale et la teigne. »

3. VAR. : *Il y a des gens qui méprisent le bien, mais peu savent*

CCCII

Ce n'est d'ordinaire que dans de petits intérêts où nous prenons le hasard de ne pas croire aux apparences¹. (ÉD. 3^a.)

CCCIII

Quelque bien qu'on nous dise de nous, on ne nous apprend rien de nouveau². (ÉD. 3.)

CCCIV

Nous pardonnons souvent à ceux qui nous ennuiant, mais nous ne pouvons pardonner à ceux que nous ennuyons³. (ÉD. 3.)

CCCv

L'intérêt, que l'on accuse de tous nos crimes, mérite souvent d'être loué de nos bonnes actions⁴. (ÉD. 3.)

le bien donner. (*Manuscrit.*) — Tacite (*Histoires*, livre I, chapitre xxx) : *Perdere iste (Otho) sciet, donare nesciet*. « Il saura gaspiller, il ne saura pas donner » — La Bruyère (*du Cœur*, n° 46, tome I, p. 207) : « La libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos. » — Le même (*de la Cour*, n° 45, tome I, p. 315) : « C'est rusticité que de donner de mauvaise grâce : le plus fort et le plus pénible est de donner ; que coûte-t-il d'y ajouter un sourire ? » — Corneille avait déjà dit dans *le Menteur* (acte I, scène 1, vers 89 et 90) :

Tel donne à pleines mains qui n'oblige personne :
La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

1. VAR. : Ce n'est que dans les petits intérêts où nous consentons de ne pas croire aux apparences. (*Manuscrit.*) — Cette maxime et les suivantes, jusqu'à la 340^e inclusivement, datent de la 3^e édition (1671).

2. « On nous apprend quelquefois, dit l'annotateur contemporain, quelque chose de nouveau, mais nous croyons toujours le savoir. » — Voyez les maximes 2 et 600.

3. Voyez les maximes 352 et 555.

4. Voyez les maximes 187 et 253.

CCCVI

On ne trouve guère d'ingrats tant qu'on est en état de faire du bien¹. (ÉD. 3*.)

CCCVII

Il est aussi honnête d'être glorieux avec soi-même qu'il est ridicule de l'être avec les autres². (ÉD. 3.)

CCCVIII

On a fait une vertu de la modération, pour borner l'ambition des grands hommes³, et pour consoler les gens médiocres de leur peu de fortune et de leur peu de mérite⁴. (ÉD. 3.)

1. VAR. : On ne fait point d'ingrats tout le temps qu'on peut faire du bien. (*Manuscrit.*) — Cette réflexion revient à la *maxime* 298.

2. L'annotateur contemporain demande quel est le sens du mot de *glorieux*; Duplessis lui répond (p. 188) : « La Rochefoucauld veut dire qu'il faut avoir un grand respect de soi-même et de sa propre dignité, pour ne rien faire qui en soit indigne; mais aussi qu'il seroit ridicule de faire sentir aux autres la supériorité que l'on peut ou que l'on croit avoir sur eux. Le mot *glorieux* est entendu ici dans un double sens très-admissible, et fait un excellent effet. » — Au fond, cette *maxime* de bienséance se rapporte à la 203^e.

3. « La modération des grands hommes, dit Vauvenargues (*maxime* 72, *OEuvres*, p. 381), ne borne que leurs vices. »

4. La Harpe (tome VII, p. 267 et 268) répond, avec bien de la hauteur, à la Rochefoucauld : « Autant de mots, autant d'erreurs. L'homme ne fait point de *vertus* : la modération en est une, parce qu'elle est opposée à tous les excès, qui sont des vices. Les *grands hommes* ne sont point tous des *ambitieux*, et le désir de paraître modéré n'arrête point ceux qui ont de l'ambition; et comment un moraliste peut-il faire entendre que la modération n'est le partage que des *gens médiocres*? Cette *maxime* est incompréhensible dans tous les points. » — Voyez les *maximes* 293 et 565.

CCCIX

Il y a des gens destinés à être sots, qui ne font pas seulement des sottises par leur choix, mais que la fortune même contraint d'en faire¹. (ÉD. 3*.)

CCCX

Il arrive quelquefois des accidents dans la vie d'où il faut être un peu fou pour se bien tirer². (ÉD. 3.)

CCCXI

S'il y a des hommes dont le ridicule n'ait jamais paru, c'est qu'on ne l'a pas bien cherché³. (ÉD. 3*.)

1. VAR. : Il y a des gens qui sont nés pour être fous, et qui ne font pas seulement des folies par eux-mêmes, mais que la fortune contraint d'en faire. (Manuscrit.) — Voyez la maxime 156.

2. Mme de Sablé (maxime 24) : « Les bons succès dépendent quelquefois du défaut de jugement, parce que le jugement empêche souvent d'entreprendre plusieurs choses que l'inconsidération fait réussir. » — Caton le poète avait déjà dit (livre II, distique 18) :

Inspiciens esto, quum tempus postulat aut res.

« Sois déraisonnable, lorsque l'occasion ou la chose le demande. » — Aimé-Martin (p. 102-104) voit dans cette réflexion une allusion possible au marquis de Pomenars, dont Mme de Sévigné raconte si gaiement les folles aventures (voyez, entre autres passages, ceux du tome II, p. 235 et 236, 255, 294, 295, 411). La pensée de la Rochefoucauld est d'une portée plus générale; par exemple, on l'appliquerait fort bien à la guerre, et l'on se rencontrerait avec le maréchal de Bellegarde, qui, selon le marquis de Fortia, avait coutume de dire : « A la guerre, il ne faut pas être trop sage. » — Voyez les maximes 163 et 209.

3. VAR. : S'il y a des gens dont on ne trouve point le ridicule, c'est qu'on ne cherche pas bien. (Manuscrit.)

CCCXII

Ce qui fait que les amants et les maîtresses ne s'ennuient point d'être ensemble¹, c'est qu'ils parlent toujours d'eux-mêmes. (ÉD. 3*.)

CCCXIII

Pourquoi faut-il que nous ayons assez de mémoire pour retenir jusqu'aux moindres particularités de ce qui nous est arrivé, et que nous n'en ayons pas assez pour nous souvenir combien de fois nous les avons contées à une même personne²? (ÉD. 3*.)

CCCXIV

L'extrême plaisir que nous prenons à parler de nous-mêmes nous doit faire craindre de n'en donner guère à ceux qui nous écoutent³. (ÉD. 3.)

CCCXV

Ce qui nous empêche d'ordinaire de faire voir le fond

1. VAR. : Ce qui fait que les amants *ont du plaisir* d'être ensemble. (*Manuscrit.*)

2. VAR. : Pourquoi faut-il que nous ayons *toujours* assez de mémoire pour retenir *tout* ce qui nous est arrivé, et que nous n'en ayons *jamais* assez pour *savoir* combien de fois nous *l'avons conté* à une même personne? (*Manuscrit.*) — Voyez la *maxime* suivante, la 364^e, et la 4^e des *Réflexions diverses*.

3. Cette réflexion est comme la conclusion de la précédente. — Voyez les *maximes* 133, 139, 364, 510, et la 4^e des *Réflexions diverses*. — Pascal (*Pensées*, article VI, 56) : « Voulez-vous qu'on croie du bien de vous? n'en dites pas. »

de notre cœur à nos amis, n'est pas tant la défiance que nous avons d'eux, que celle que nous avons de nous-mêmes ¹. (ÉD. 3*.)

CCCXVI

Les personnes foibles ne peuvent être sincères ². (ÉD. 3*.)

CCCXVII

Ce n'est pas un grand malheur d'obliger des ingrats, mais c'en est un insupportable d'être obligé à un malhonnête homme ³. (ÉD. 3.)

CCCXVIII

On trouve des moyens pour guérir de la folie, mais on n'en trouve point pour redresser un esprit de travers ⁴. (ÉD. 3*.)

1. VAR. : Ce qui fait que nous nous cachons à nos amis, n'est pas la défiance que nous avons d'eux, mais celle que nous avons de nous. (Manuscrit.) — Selon plusieurs autres maximes (62, 184, 327, 383, 494 et 609), cette défiance ne nous empêche pas d'avouer parfois nos défauts, par vanité, ou par adresse.

2. VAR. . Les gens foibles ne sauroient avoir de sincérité. (Manuscrit.) — Voyez les maximes 62 et 445. — L'annotateur contemporain objecte que parfois elles ne sont que trop sincères.

3. Livre de l'Écclésiastique (chapitre xxv, verset 11) : *Beatus... qui non servit indignis.* « Heureux qui ne dépend pas d'hommes indignes. » — Voyez les maximes 96 et 229. — La Bruyère (*du Cœur*, n° 46, tome I, p. 206) : « Je ne sais si un bienfait qui tombe sur un ingrat, et ainsi sur un indigne, ne change pas de nom, et s'il méritoit plus de reconnaissance. »

4. VAR. : On a des moyens pour guérir des fous de leur folie, mais on n'en a point pour redresser des esprits de travers. (Manuscrit.) — Voyez les maximes 448 et 502.

CCCXIX

On ne sauroit conserver longtemps les sentiments qu'on doit avoir pour ses amis et pour ses bienfaiteurs¹, si on se laisse la liberté de parler souvent de leurs défauts². (ÉD. 3.)

CCCXX

Louer les princes des vertus qu'ils n'ont pas, c'est leur dire impunément des injures³. (ÉD. 3⁴.)

CCCXXI

Nous sommes plus près d'aimer ceux qui nous haïssent que ceux qui nous aiment plus que nous ne voulons. (ÉD. 3.)

CCCXXII

Il n'y a que ceux qui sont méprisables qui craignent d'être méprisés⁴. (ÉD. 3.)

1. *Bienfacteurs*, dans les éditions de 1671 et de 1675.

2. La Bruyère (*de la Société et de la Conversation*, n^o 62, tome I, p. 236) : « L'on ne peut aller loin dans l'amitié, si l'on n'est pas disposé à se pardonner les uns aux autres les petits défauts. »

3. VAR. : Louer les rois des *qualités* qu'ils n'ont pas n'est que leur dire des injures. (*Manuscrit*.) — L'annotateur contemporain conclut ainsi : « Que l'on dit donc d'injures, et d'injures même dont on est payé ! » — Tacite rapporte (*Annales*, livre XIII, chapitre III) que quand Néron, faisant le panégyrique de l'empereur Claude, le loua de sa prévoyance et de sa sagesse, on ne put s'empêcher de rire, bien que le discours eût été composé par Sénèque. — Montaigne dit à peu près dans le même sens que la Rochefoucauld (*Essais*, livre I, chapitre xxxix, tome I, p. 354) : « C'est vne espece de mocquerie et d'iniure de vouloir faire valoir vn homme par des qualitez mesaduenantes à son rang. »

4. « Faux, dit l'annotateur contemporain : il y a bien des gens de

CCCXXIII

Notre sagesse n'est pas moins à la merci de la fortune que nos biens¹. (ÉD. 3.)

CCCXXIV

Il y a dans la jalousie plus d'amour-propre que d'amour². (ÉD. 3.)

CCCXXV

Nous nous consolons souvent, par foiblesse, des maux dont la raison n'a pas la force de nous consoler³. (ÉD. 3.)

mérite qui doivent aussi le craindre. » — « Personne ne peut se vanter de n'avoir jamais été méprisé, » dit Vauvenargues (*maxime* 888, *OEuvres*, p. 488).

1. Cicéron dit de même dans un passage traduit de Théophraste (*Tusculanæ quæstiones*, livre V, chapitre 1x) :

Vitam regit fortuna, non sapientia.

« C'est le hasard, et non la sagesse, qui dirige notre vie. » — Montaigne (*Essais*, livre III, chapitre VIII, tome III, p. 420) : « Nostre sagesse mesme et consultation suyt, pour la pluspart, la conduite du hasard. » — Cette pensée revient souvent, ici à propos de la *fortune* ou du *hasard*, là à propos de l'*humeur*; dans la *maxime* 45, c'est surtout l'*humeur* qui gouverne le monde; dans les *maximes* 153 et 154, c'est la *fortune*; dans les 61^e et 435^e, elles le gouvernement ensemble. — Voyez encore les *maximes* 380, 470 et 631.

2. Dans la *maxime* 28, l'auteur justifie cet *amour-propre*. — Voyez les *maximes* 262, 374 et 500.

3. La Bruyère (*du Cœur*, n^o 35, tome I, p. 204) : « Ce n'est guère par vertu ou par force d'esprit que l'on sort d'une grande affliction : l'on pleure amèrement, et l'on est sensiblement touché; mais l'on est ensuite si foible ou si léger, que l'on se console. » — Quant à Vauvenargues, c'est sur le *courage* que, dans ce cas, il compte : « Le courage a plus de ressources contre les disgrâces que la raison » (*maxime* 19, *OEuvres*, p. 375).

CCCXXVI

Le ridicule déshonore plus que le déshonneur¹. (ÉD. 3.)

CCCXXVII

Nous n'avons de petits défauts que pour persuader que nous n'en avons pas de grands². (ÉD. 3.)

CCCXXVIII

L'envie est plus irréconciliable que la haine³. (ÉD. 3.)

CCCXXIX

On croit quelquefois haïr la flatterie, mais on ne hait que la manière de flatter⁴. (ÉD. 3*.)

1. Voici comment la marquise de Lambert apprécie cette réflexion, qu'elle cite d'ailleurs inexactement (*Premier avis d'une mère à son fils*, Paris, 1725, p. 45) : « M. de la Rochefoucauld dit que le déshonorant offense moins que le ridicule; je penserois comme lui, par la raison qu'il n'est au pouvoir de personne d'en déshonorer un autre : c'est notre propre conduite, et non les discours d'autrui qui nous déshonorent. Les causes du déshonneur sont connues et certaines; le ridicule est purement arbitraire. » — Si Mme de Lambert juge que le ridicule n'est qu'arbitraire, la Bruyère en reconnaît au moins un comme réel et permanent : « L'homme ridicule, dit-il (*des Jugements*, n^o 47), est celui qui, tant qu'il demeure tel, a les apparences du sot. Le sot ne se tire jamais du ridicule; c'est son caractère. » — Duclos (tome I, p. 174, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, chapitre IX) : « Le ridicule est le fléau des gens du monde, et il est assez juste qu'ils aient pour tyran un être fantastique. »

2. La Bruyère (*de l'Homme*, n^o 67) : « Les hommes parlent de manière, sur ce qui les regarde, qu'ils n'avouent d'eux-mêmes que de petits défauts. » — Voyez les *maximes* 184, 383, 424, 442, 554, 609, et la 5^e de *Réflexions diverses*.

3. L'auteur dira pourtant (*maxime* 376) que la véritable amitié désarme l'envie. — Voyez aussi les *maximes* 433, 476 et 486.

4. VAR. : On croit haïr les flatteurs, mais on ne hait que les mauvais. (*Manuscrit*.)

CCCXXX

On pardonne tant que l'on aime¹. (ÉD. 3.)

CCCXXXI

Il est plus difficile d'être fidèle à sa maîtresse quand on est heureux que quand on en est maltraité². (ÉD. 3*.)

CCCXXXII

Les femmes ne connoissent pas toute leur coquetterie³. (ÉD. 3.)

CCCXXXIII

Les femmes n'ont point de sévérité complète sans aversion⁴. (ÉD. 3.)

1. Dans une lettre qui se trouve parmi celles de Mme de Sévigné (tome III, p. 212, texte et note 8), Mme de la Fayette dit à son amie : « Voici une question entre deux maximes : *On pardonne les infidélités, mais on ne les oublie point.* — *On oublie les infidélités, mais on ne les pardonne point.* » Bien que vraisemblablement toutes les deux soient de la Rochefoucauld, elles ne sont pas dans son recueil ; nous avons cru néanmoins devoir les rapprocher de celle-ci. — La Bruyère (*du Cœur*, n° 18, tome I, p. 201) : « Quelque délicat que l'on soit en amour, on pardonne plus de fautes que dans l'amitié. » — Voyez la note de la maxime 385, et la maxime 545.

2. VAR. : Il est difficile de demeurer fidèle à ce qu'on aime quand on en est heureux. (*Manuscrit.*) — Il est plus difficile d'être fidèle quand on est heureux que quand on est maltraité. (1671 et 1675.) — Voyez la maxime 381.

3. « De même que les hommes, » ajoute l'annotateur contemporain. — Voyez les maximes 241, 277, 295, 334 et 349.

4. Publius Syrus :

Aut amat, aut odit mulier; nihil est tertium.

« La femme aime, ou hait; pas de milieu. »

CCCXXXIV

Les femmes peuvent moins surmonter leur coquetterie que leur passion¹. (ÉD. 3.)

CCCXXXV

Dans l'amour, la tromperie va presque toujours plus loin que la méfiance². (ÉD. 3.)

CCCXXXVI

Il y a une certaine sorte d'amour dont l'excès empêche la jalousie³. (ÉD. 3.)

CCCXXXVII

Il est de certaines bonnes qualités comme des sens : ceux qui en sont entièrement privés ne les peuvent apercevoir, ni les comprendre⁴. (ÉD. 3*.)

1. Cependant tout à l'heure, dans la *maxime* 349, et surtout dans la 376^e, l'auteur admettra que l'amour peut *détruire la coquetterie*. — Voyez encore les *maximes* 241, 277 et 332. — Duplessis (1853) donne à tort *supporter*, pour *surmonter*.

2. Voyez les *maximes* 336, 348, 371, 553 et 557.

3. La Bruyère pense (*du Cœur*, n^o 29, tome I, p. 203) qu'un violent amour sans *délicatesse* (*mot qui exprime pour lui une sorte de jalousie*) est un paradoxe, et la Rochefoucauld va reconnaître (*maxime* 371) que, dans ce cas, l'amant ne peut imputer qu'à lui-même son aveuglement. — La Bruyère ajoute (*ibidem*) : « Le tempérament a beaucoup de part à la jalousie, et elle ne suppose pas toujours une grande passion. » — Voyez les *maximes* 348, 553 et 557.

4. VAR. : Il est *souvent des* bonnes qualités comme des sens : ceux qui *ne les ont pas ne s'en peuvent douter*. (*Manuscrit*.) — Voyez les *maximes* 265, 375 et 623.

CCCXXXVIII

Lorsque notre haine est trop vive, elle nous met au-dessous de ceux que nous haïssons ¹. (ÉD. 3*.)

CCCXXXIX

Nous ne ressentons nos biens et nos maux qu'à proportion de notre amour-propre ². (ÉD. 3.)

CCCXL

L'esprit de la plupart des femmes sert plus à fortifier leur folie que leur raison ³. (ÉD. 3.)

CCCXLI

Les passions de la jeunesse ne sont guère plus opposées au salut que la tiédeur des vieilles gens ⁴. (ÉD. 4*.)

1. VAR. : *La haine met au-dessous de ceux que l'on hait.* (*Manuscrit.*) — Cette première version eût donné satisfaction à Aimé-Martin, qui répond (p. 108) à la *maxime* définitive : « Elle (*la haine*) produit toujours cet effet; le degré n'y fait rien. »

2. « Je voudrais, dit Aimé-Martin (p. 109), que le duc de la Rochefoucauld pût me dire quel secours il tirait de l'*amour-propre* pour adoucir les tortures de la goutte, et comment cette passion vint à son aide, lorsqu'en 1672 il apprit, en un même jour, qu'un de ses fils était mort au passage du Rhin, un autre blessé, et que la cour pleurait la perte du jeune duc de Longueville? » — Voyez les *maximes* 464 et 528.

3. Voyez les *maximes* 346 et 415.

4. VAR. : *La jeunesse est souvent plus près de son salut que les vieilles gens.* (*Manuscrit.*) — Par inadvertance, Duplessis donne « la tiédeur des *jeunes gens*. » — Cette *maxime* et les suivantes (sauf les 372^e et 375^e), jusqu'à la 412^e incluse, datent de la 4^e édition (1675).

CCCXLII

L'accent du pays où l'on est né demeure dans l'esprit et dans le cœur, comme dans le langage¹. (ÉD. 4*.)

CCCXLIII

Pour être un grand homme, il faut savoir profiter de toute sa fortune². (ÉD. 4.)

CCCXLIV

La plupart des hommes ont, comme les plantes, des propriétés cachées³ que le hasard fait découvrir. (ÉD. 4*.)

1. Le chartreux dom Bonaventure d'Argonne (Vigneul-Marville, tome I, p. 324) rapporte cette *maxime* au duc d'Épernon, qui ne put jamais se défaire de son accent gascon; Aimé-Martin (p. 110) y voit, avec plus de vraisemblance, une allusion à Mazarin. — Mme de Rohan, abbesse de Malnoue (voyez plus loin, dans ce volume, sa lettre sur les *Maximes*), déclare qu'elle ne connoît point ces accents qui demeurent dans l'esprit et dans le cœur. — Peut-être est-ce pour répondre à cette critique que l'auteur, selon le *Supplément* de l'édition de 1693 (n° 19), aurait ainsi modifié le commencement de cette pensée : « L'accent et le caractère du pays... » Sous cette forme, la *maxime* pouvait encore mieux s'appliquer à Mazarin.

2. L'auteur avait-il en vue le comte d'Harcourt? En tout cas, il lui reproche plusieurs fois dans les *Mémoires* de n'avoir pas su profiter de tous ses avantages et d'avoir laissé échapper des occasions « où sa fortune et la négligence des troupes de Monsieur le Prince lui avoient offert une entière victoire. » — Voyez les *maximes* 159 et 437.

3. Le *Supplément* de 1693 (n° 20) n'a pas le mot *cachées*. — Voyez les *maximes* 404, 505 et 594.

CCCXLV

Les occasions nous font connoître aux autres, et encore plus¹ à nous-mêmes. (ÉD. 4*.)

CCCXLVI

Il ne peut y avoir de règle dans l'esprit ni dans le cœur des femmes, si le tempérament n'en est d'accord². (ÉD. 4.)

CCCXLVII

Nous ne trouvons guère de gens de bon sens que ceux qui sont de notre avis³. (ÉD. 4*.)

1. Le *Supplément* de 1693 (n° 30) n'a pas encore plus. — Cette réflexion n'est au fond qu'une variante de la précédente. — Voyez les *maximes* 370, 380 et 470. — Dans une lettre de Mme de Longueville à Mme de Sablé (*Portefeuilles de Vallant*), lettre dont la Rochefoucauld eut sans doute communication, se trouve une pensée analogue : « Les occasions ne nous font point ce que nous sommes, mais elles nous montrent qui nous sommes. » — Il serait piquant de penser que la Rochefoucauld, depuis longtemps brouillé avec Mme de Longueville, lui eût cependant emprunté l'idée d'une *maxime*. Il était de ceux qui, comme Molière, *prennent leur bien partout où ils le trouvent*. — Voyez plus haut, p. 87, note 2.

2. Vanvenargues (*maxime* 681, *OEuvres*, p. 469) : « Les femmes ont, pour l'ordinaire, plus de vanité que de tempérament, et plus de tempérament que de vertu. » — L'annotateur contemporain estime que *la proposition* de la Rochefoucauld est presque *hérétique*, et Mme de Rohan (voyez sa *Lettre*, plus loin dans ce volume) se récrie également. — Voyez encore les *maximes* 220, 340, et en outre les 205^e, 241^e et 548^e, qui paraissent contradictoires à celle-ci, car l'auteur y reconnaît que telle femme peut demeurer pure, par souci de sa *réputation* ou de son *repos*, par *crainte* ou par *raison*; dans la dernière même, il admet la coexistence possible de l'*amour* et de la *vertu*.

3. VAR. : Nous ne sommes du même avis qu'avec les gens qui sont du nôtre. (*Manuscrit*.)

CCCXLVIII

Quand on aime, on doute souvent de ce qu'on croit le plus¹. (ÉD. 4.)

CCCXLIX

Le plus grand miracle de l'amour, c'est de guérir de la coquetterie². (ÉD. 4.)

CCCL

Ce qui nous donne tant d'aigreur contre ceux qui nous font des finesses, c'est qu'ils croient être plus habiles que nous³. (ÉD. 4.)

CCCLI

On a bien de la peine à rompre quand on ne s'aime plus⁴. (ÉD. 4*.)

1. Duplessis donne à tort : « de ce *que l'on croit le plus.* » — L'annotateur contemporain ajoute : « et on croit souvent des choses dont on devrait douter. » — La réflexion de la Rochefoucauld donne raison à ce mot, souvent cité, d'une femme à son amant : « Vous en croyez plus à vos yeux qu'à moi; vous ne m'aimez donc plus? » — Voyez les *maximes* 335, 336, 371, et la 8^e des *Réflexions diverses*.

2. Voyez les *maximes* 241, 277, 332, 334 et 376.

3. Vauvenargues (*maxime* 523, *OEuvres*, p. 449) : « L'aversion contre les trompeurs ne vient ordinairement que de la crainte d'être dupe... » — Voyez la *maxime* 407.

4. VAR. : quand on ne s'aime déjà plus. (*Manuscrit.*) — La Bruyère (*du Cœur*, n^o 37, tome I, p. 205) : « L'on est encore longtemps à se voir par habitude, et à se dire de bouche que l'on s'aime, après que les manières disent qu'on ne s'aime plus. » — Le même (*ibidem*, n^o 33, tome I, p. 204) : « Le commencement et le déclin de l'amour se font sentir par l'embarras où l'on est de se trouver seuls. » — Voyez les 9^e et 18^e *Réflexions diverses*.

CCCLII

On s'ennuie presque toujours avec les gens avec qui il n'est pas permis de s'ennuyer¹. (ÉD. 4.)

CCCLIII

Un honnête homme peut être amoureux comme un fou, mais non pas comme un sot². (ÉD. 4*.)

CCCLIV

Il y a de certains défauts qui, bien mis en œuvre, brillent plus que la vertu même³. (ÉD. 4*.)

CCCLV

On perd quelquefois des personnes qu'on regrette

1. Brotier (*Observations*, p. 228 et 229) rappelle, au sujet de cette réflexion, que l'abbé Martinet s'ennuya de jouer à la paume avec Louis XIV, et qu'il préféra languir et mourir dans l'indigence; que Pageois s'ennuya également de jouer au billard avec le grand Roi, et qu'il abandonna son partner pour le cabaret; son élève, Chamillart, y mit plus de patience, et il passa de la salle du billard à la salle du conseil, car il devint secrétaire d'État. — Voyez les *maximes* 304 et 555.

2. VAR. : *Il n'y a pas de ridicule à être amoureux comme un fou, mais il y en a toujours à l'être comme un sot.* (*Manuscrit.*) — Selon l'annotateur contemporain, « il est très-difficile de distinguer, en amour, le fou d'avec le sot. »

3. VAR. : Il y a de certains défauts qui, *étant bien mis dans un certain jour, plaisent plus que la perfection même.* (*Manuscrit, et Supplément de 1693, n° 35; dans le manuscrit : « plus que la perfection de la beauté. »*) — J. Esprit (tome II, p. 41) : « L'homme fait quelquefois des vertus des défauts de son esprit et de ceux de son tempérament. » — Voyez les *maximes* 90, 155, 251, 273, 468, et, plus loin dans ce volume, la *Lettre du chevalier de Meré.*

plus qu'on n'en est affligé; et d'autres dont on est affligé, et qu'on ne regrette guère¹. (ÉD. 4.)

CCCLVI

Nous ne louons d'ordinaire de bon cœur que ceux qui nous admirent². (ÉD. 4.)

CCCLVII

Les petits esprits sont trop blessés de³ petites choses⁴; les grands esprits les voient toutes, et n'en sont point blessés⁵. (ÉD. 4*.)

CCCLVIII

L'humilité est la véritable preuve des vertus chré-

1. Vauvenargues (*maxime* 533, *Œuvres*, p. 449) : « On ne regrette pas la perte de tous ceux qu'on aime. » — Dans la réflexion de la Rochefoucauld, la distinction entre le *regret* et l'*affliction* ne paraît pas assez nettement marquée. Il entendait peut-être, comme l'indiquent l'abbé de la Roche et Fortia dans leur commentaire, que l'*affliction* suppose un sentiment du cœur, tandis que l'*intérêt* suffit pour produire le *regret*, auquel cas, cette *maxime* reviendrait aux 232^e et 619^e. — L'annotateur contemporain dit de son côté : « *Regretter* est extérieur, et *affligé* intérieur; aussi c'est une circonlocution pour dire qu'il y a des douleurs extérieures et (*des douleurs*) intérieures, ce que tout le monde sait bien. » — Quoi qu'il en soit de ces deux explications, c'est la faute de l'auteur qu'il y ait à choisir entre elles. — Voyez encore les *maximes* 233 et 373.

2. C'est une conséquence des *maximes* 143, 144, 146 et 530.

3. Il y a *de* dans l'un de nos exemplaires de 1678; *des* dans l'autre (voyez la *Notice bibliographique*); dans l'édition de 1675 : *des*; dans celles de 1693 et de Duplessis : *de*.

4. VAR. : Les petits esprits sont *blessés des plus* petites choses. (*Supplément* de 1693, n^o 34.)

5. Mme de Sablé (*maximes* 34 et 66) : « La grandeur de l'entendement embrasse tout... » — « L'ignorance donne de la foiblesse et de la crainte; les connoissances donnent de la hardiesse et de la confiance; rien n'étonne une âme qui connoît toutes choses avec distinction. » — Voyez les *maximes* 265, 337, 375 et 623.

tiennes : sans elle, nous conservons tous nos défauts, et ils sont seulement couverts par l'orgueil, qui les cache aux autres, et souvent à nous-mêmes¹. (ÉD. 4*.)

CCCLIX

Les infidélités devoient éteindre l'amour, et il ne faudroit point être jaloux, quand on a sujet de l'être : il n'y a que les personnes qui évitent de donner de la jalousie qui soient dignes qu'on en ait pour elles². (ÉD. 4*.)

CCCLX

On se décrie beaucoup plus auprès de nous par les moindres infidélités qu'on nous fait, que par les plus grandes qu'on fait aux autres³. (ÉD. 4*.)

1. VAR. : L'humilité est la seule et véritable preuve des vertus chrétiennes, et c'est elle qui manque le plus dans les personnes qui se donnent à la dévotion; cependant, sans elle, nous conservons tous nos défauts, malgré les plus belles apparences, et ils sont seulement couverts par un orgueil qui demeure toujours, et qui les cache aux autres, et souvent à nous-mêmes. (*Manuscrit.*) — Voyez les *maximes* 33 et la note, 254, 534, 536, 537 et 563.

2. Dans le manuscrit, les deux propositions de la réflexion définitive formaient deux *maximes* séparées; le *Supplément* de 1693 (n° 26) ne donne que la dernière : « Il n'y a que les personnes qui évitent de donner de la jalousie qui méritent qu'on en aye (voyez le *Lexique*) pour elles. » — La Bruyère dit de même, mais avec moins de finesse et d'élégance (*du Cœur*, n° 29, tome I, p. 203) : « Celles qui ne nous ménagent sur rien, et ne nous épargnent nulles occasions de jalousie, ne mériteroient de nous aucune jalousie, si l'on se régloit plus par leurs sentiments et leur conduite que par son cœur. »

3. C'est ainsi, sans doute, que Mme de Longueville s'était beaucoup plus décriée auprès de lui par l'infidélité dont il avait été victime (duc de Nemours), que par l'infidélité plus grande dont il avait profité (duc de Longueville).

CCCLXI

La jalousie naît toujours avec l'amour, mais elle ne meurt pas toujours avec lui¹. (ÉD. 4.)

CCCLXII

La plupart des femmes ne pleurent pas tant la mort de leurs amants pour les avoir aimés, que pour paroître plus dignes d'être aimées². (ÉD. 4*.)

CCCLXIII

Les violences qu'on nous fait nous font souvent moins de peine³ que celles que nous nous faisons à nous-mêmes. (ÉD. 4*.)

CCCLXIV

On sait assez qu'il ne faut guère parler de sa femme, mais on ne sait pas assez qu'on devrait encore moins parler de soi⁴. (ÉD. 4*.)

1. La Bruyère (*des Femmes*, n° 25, tome I, p. 177) pense le contraire : « On tire ce bien de la perfidie des femmes, qu'elle guérit de la jalousie. »

2. VAR. : La plupart des femmes ne pleurent pas tant la *perte d'un amant pour montrer qu'elles ont aimé*, que pour paroître *dignes d'être aimées*. (*Supplément de 1693*, n° 22.) — La *maxime 153* de Meré ressemble beaucoup à celle de la Rochefoucauld : « Les femmes pleurent la mort de leurs amants, moins par le regret de leur perte, que pour faire croire que leur fidélité mérite de nouveaux amants. » — Voyez la *maxime 232*.

3. VAR. : nous *sont quelquefois moins pénibles*. (*Manuscrit.*) — nous font *quelquefois moins de peine*. (*Supplément de 1693*, n° 38.) — Voyez la *maxime 369*.

4. VAR. : On sait assez qu'on *ne doit* guère parler de sa femme, mais on ne sait pas assez qu'on *ne doit guère* parler de soi. (*Supplément*

CCCLXV

Il y a de bonnes qualités qui dégénèrent en défauts quand elles sont naturelles, et d'autres qui ne sont jamais parfaites quand elles sont acquises : il faut, par exemple, que la raison nous fasse ménagers de notre bien et de notre confiance; et il faut, au contraire, que la nature nous donne la bonté et la valeur¹. (ÉD. 4*.)

ment de 1693, n° 29.) — Montaigne, qui ne s'est pas fait faute de parler de lui, convient cependant (*Essais*, livre II, chapitre VI, tome II, p. 68) que « la coutume a fait le parler de soy vicieux. » — On connaît le mot célèbre de Pascal (*Pensées*, article VI, 20) : « Le moi est haïssable. » — On lit dans la *Logique* de Port-Royal (3^e partie, chapitre XIX, § 6, *des Sophismes d'amour-propre*, édition de 1674, p. 341) : « Feu M. Pascal... portoit cette règle (*de ne point parler de soi*) jusques à prétendre qu'un honnête homme devoit éviter de se nommer, et même se servir des mots de *je* et de *moi*. » — Mme de Sévigné dit de son côté (*Lettre* du 13 novembre 1687, tome VIII, p. 130) : « Je sais, et c'est Salomon qui le dit, que celui-là est haïssable qui parle toujours de lui. » — Enfin la Bruyère (*de l'Homme*, n° 66) vient à l'appui : « Un homme modeste ne parle point de soi. » — Rapprochez des *maximes* 138, 139, 313 et 314.

I. VAR. : *On voit des qualités qui deviennent défauts lorsqu'elles ne sont que naturelles, et d'autres qui demeurent toujours imparfaites lorsqu'on les a acquises* : il faut, par exemple, que la raison nous fasse devenir ménagers de notre bien et de notre confiance; et il faut, au contraire, que la nature nous ait donné la bonté et la valeur. (*Manuscrit*.) — On ne s'explique pas que Duplessis (p. 193), après dom Bonaventure d'Argonne (Vigneul-Marville, tome I, p. 323 et 324), juge cette pensée obscure; sans doute, elle est aussi concise que profonde, mais il faut bien qu'elle soit *claire*, puisque le marquis de Fortia lui-même n'a pas fait difficulté de la comprendre, et en a ainsi rendu le sens : « Celui qui nait économe deviendra facilement avare; celui qui n'est pas né bon ou courageux ne peut se flatter d'acquérir de la bonté ni de la valeur. » — Vanvenargues (*Réflexions sur divers sujets*, n° 11, *OEuvres*, p. 66) : « Nos qualités acquises sont en même temps plus parfaites et plus défectueuses que nos qualités naturelles. » — Voyez la 3^e des *Réflexions diverses*.

CCCLXVI

Quelque défiance que nous ayons de la sincérité de ceux qui nous parlent, nous croyons toujours qu'ils nous disent plus vrai qu'aux autres¹. (ÉD. 4*.)

CCCLXVII

Il y a peu d'honnêtes femmes qui ne soient lasses de leur métier². (ÉD. 4*.)

CCCLXVIII

La plupart des honnêtes femmes sont des trésors cachés, qui ne sont en sûreté que parce qu'on ne les cherche pas³. (ÉD. 4.)

CCCLXIX

Les violences qu'on se fait pour s'empêcher d'aimer sont souvent plus cruelles que les rigueurs de ce qu'on aime⁴. (ÉD. 4.)

1. VAR. : Quoique nous ayons peu de créance dans la sincérité, nous croyons toujours qu'on est plus sincère avec nous qu'avec les autres. (*Manuscrit.*)

2. VAR. : Il y a bien d'honnêtes femmes qui sont lasses de leur métier. (*Manuscrit*, et *Supplément* de 1693, n° 23.) — Ce n'est pas là une *maxime*, dans le sens du mot, mais un sarcasme, où nous ne retrouvons pas la délicatesse et le bon goût ordinaires de l'auteur.

3. Rapprochez de la *maxime* 552.

4. Voyez la *maxime* 363.

CCCLXX

Il n'y a guère de poltrons qui connoissent toujours toute leur peur¹. (ÉD. 4.)

CCCLXXI

C'est presque toujours la faute de celui qui aime de ne pas connoître quand on cesse de l'aimer². (ÉD. 4.)

CCCLXXII

La plupart des jeunes gens croient être naturels, lorsqu'ils ne sont que mal polis et grossiers³. (ÉD. 5.)

CCCLXXIII

Il y a de certaines larmes qui nous trompent souvent nous-mêmes, après avoir trompé les autres⁴. (ÉD. 4.)

1. « De même, dit l'annotateur contemporain, qu'il n'y a guère de braves qui connoissent toute leur bravoure. » — C'est le cas de rappeler ce que dit l'auteur dans sa *maxime* 345, que « les occasions nous font connoître aux autres et... à nous-mêmes. » — Voyez aussi les *maximes* 215 et 470.

2. Cette réflexion paraît contredire les 335^e, 336^e et 553^e. — Voyez aussi les *maximes* 348 et 557.

3. Mme de Motteville, citée par Bazin (*Histoire de France sous le ministère du cardinal Mazarin*, édition de 1842, tome I, p. 193), se plaint également de la jeunesse de son temps, qui ne valoit pas les restes du maréchal de Bassompierre; en effet, il s'était formé une école de *petits-maitres*, comme on les appelait, qui affectaient, ajoute Bazin, le ton leste et tranchant, la brusquerie et l'impatience. — Voyez les *maximes* 134, 431 et 495.

4. Voyez les *maximes* 232, 233, 355 et 619.

CCCLXXIV

Si on croit aimer sa maîtresse pour l'amour d'elle, on est bien trompé¹. (ÉD. 4*.)

CCCLXXV

Les esprits médiocres condamnent d'ordinaire tout ce qui passe leur portée². (ÉD. 5.)

CCCLXXVI

L'envie est détruite par la véritable amitié, et la coquetterie par le véritable amour³. (ÉD. 4.)

CCCLXXVII

Le plus grand défaut de la pénétration n'est pas de n'aller point jusqu'au but, c'est de le passer⁴. (ÉD. 4*.)

1. VAR. : Si l'on croit aimer sa maîtresse pour l'amour d'elle, on est souvent trompé. (*Supplément* de 1693, n° 24.) — Si l'on croit aimer sa maîtresse pour l'amour d'elle, l'on est bien souvent trompé. (*Manuscrit.*) — Voyez les *maximes* 48, 259, 262, 324, 500, 501 et 563.

2. Pascal (*de l'Esprit géométrique*, fragment 1, tome II, p. 290) : « Il (l'homme) est toujours disposé à nier tout ce qui lui est incompréhensible. » — Voyez les *maximes* 265, 337, 357 et 623.

3. Cette pensée est doublement contradictoire : à la *maxime* 328, en ce qui concerne l'*envie* ; à la 334^e, en ce qui concerne la *coquetterie*. Elle se concilie mieux avec la 349^e.

4. VAR. : Le plus grand défaut de la pénétration n'est pas de ne pas aller au but, c'est de le passer. (*Supplément* de 1693, n° 41.) — Au fond, il y a quelque analogie entre cette réflexion et les *maximes* 161 et 244. — Duclos (tome I, p. 235 et 236, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, chapitre XIII) : « Il faut plus de force pour s'arrêter au terme, que pour le passer par la violence de l'impulsion. Voir le but où l'on tend, c'est jugement ; y atteindre, c'est justesse ; s'y arrêter, c'est force ; le passer, ce peut être foiblesse. »

CCCLXXVIII

On donne des conseils, mais on n'inspire point de conduite¹. (ÉD. 4*.)

CCCLXXIX

Quand notre mérite baisse, notre goût baisse aussi². (ÉD. 4*.)

CCCLXXX

La fortune fait paroître nos vertus et nos vices, comme la lumière fait paroître les objets³. (ÉD. 4.)

1. VAR. : On donne des conseils, mais on ne donne point la sagesse d'en profiter. (Manuscrit, et Supplément de 1693, n° 42.) — Montaigne (*Essais*, livre I, chapitre xxiv, tome I, p. 175) : « Au moins, sages ne pouuons-nous estre que de nostre propre sagesse. » — Aussi Vauvenargues pense-t-il (*maxime* 601, *OEuvres*, p. 458) qu' « on tire peu de fruit des lumières et de l'expérience d'autrui. » — Cependant, dans les *maximes* 283 et 639, la Rochefoucauld paraît compter davantage sur l'efficacité des conseils.

2. VAR. : notre goût diminue aussi. (Supplément de 1693, n° 43.) — Cette réflexion est obscure, parce qu'elle ne détermine pas le sens des mots *mérite* et *goût*. S'agit-il du *goût* intellectuel? dans ce cas, elle devrait faire sentir qu'il est question du *mérite* dans les choses de l'esprit. S'agit-il simplement d'un *merite* de monde, et des succès qu'il y procure? dans ce cas, elle devrait faire sentir que par *goût* elle entend *élégance* et *belles manières*; enfin, s'agit-il plus généralement du *goût* pour les choses auxquelles chaque *mérite* est propre et peut aspirer? dans ce cas, elle devrait faire sentir que *merite* est pris dans le sens d'*aptitude*, et *goût* dans le sens de *penchant pour* ou *entraînement vers*. Dans cette dernière supposition, la plus probable, cette *maxime* signifierait : « Quand nous cessons d'être propres aux choses, nous perdons en même temps notre goût pour elles. » *Sub judice lis est*. — Voyez la *maxime* 291, et la 10^e des *Réflexions diverses*.

3. L'annotateur contemporain ajoute : « ou comme la niche fait paroître les statues. » — Cette pensée revient tout à fait à la 345^e, et, en partie, à la 401^e; voyez encore les *maximes* 1, 53, 57, 58, 153, 165, 323, 470, 631, et la 14^e des *Réflexions diverses*. — Tacite

CCCLXXXI

La violence qu'on se fait pour demeurer fidèle à ce qu'on aime ne vaut guère mieux qu'une infidélité¹. (ÉD. 4*.)

CCCLXXXII

Nos actions sont comme les bouts-rimés, que chacun fait rapporter à ce qu'il lui plaît². (ÉD. 4*.)

CCCLXXXIII

L'envie de parler de nous, et de faire voir nos défauts du côté que nous voulons bien les montrer, fait une grande partie de notre sincérité³. (ÉD. 4.)

(*Annales*, livre III, chapitre LXIX) prête à Tibère cette pensée : *Excitari quosdam ad meliora magnitudine rerum, hebescere alios.* « Les grandes situations aiment les uns, éteignent les autres. » — Un passage du même auteur (*Histoires*, livre III, chapitre XLIX) vient à l'appui de cette maxime : *Primus Antonius nequaquam pari innocentia post Cremonam (excisam) agebat, satisfactum bello ratus, ... seu felicitas in tali ingenio avaritiam, superbiam, cæteraque occulta mala patefecit.* « Depuis (la destruction de) Crémone, il s'en fallait que la conduite de Primus Antonius fût aussi irréprochable, soit qu'il crût avoir assez fait pour la gloire des armes, ... soit que, dans une âme comme la sienne, la bonne fortune n'eût fait que mettre au jour l'avarice, l'orgueil, et les autres vices qu'il avait cachés jusque-là. »

1. VAR. : La violence qu'on se fait pour être fidèle ne vaut guère mieux qu'une infidélité. (*Supplément* de 1693, n° 25.) — Voyez la maxime 331.

2. VAR. : Nos actions sont comme des bouts-rimés, que chacun tourne comme il lui plaît. (*Manuserit*, et *Supplément* de 1693, n° 45.) — Voyez la maxime 58.

3. Voyez les maximes 138, 184, 327, 554, et la 5^e des *Réflexions diverses*.

CCCLXXXIV

On ne devrait s'étonner que de pouvoir encore s'étonner¹. (ÉD. 4.)

CCCLXXXV

On est presque également difficile à contenter quand on a beaucoup d'amour, et quand on n'en a plus guère². (ÉD. 4.)

CCCLXXXVI

Il n'y a point de gens qui aient plus souvent tort que ceux qui ne peuvent souffrir d'en avoir³. (ÉD. 4*.)

CCCLXXXVII

Un sot n'a pas assez d'étoffe pour être bon⁴. (ÉD. 4*.)

CCCLXXXVIII

Si la vanité ne renverse pas entièrement les vertus, du moins elle les ébranle toutes⁵. (ÉD. 4.)

1. Comme les gens revenus de tout, l'auteur en était au mot d'Horace (livre I, *épître* VI, vers 1) : *Nil admirari*, « ne s'étonner de rien. »

2. Pourtant la *maxime* 330 dit qu'on pardonne tant que l'on aime; et la *maxime* 545, que l'on ne voit les défauts de sa maîtresse que lorsque l'enchantement est fini.

3. VAR. : Il n'y a *personne* qui ait plus souvent tort que *celui* qui ne veut jamais en avoir. (*Manuscrit.*)

4. VAR. : Un sot n'a pas assez de force, ni pour être méchant, ni pour être bon. (*Manuscrit.*) — Voyez les *maximes* 237, 479 et 481.

5. Cette réflexion est contradictoire à la 200^e, qui fait de la vanité le soutien de la vertu. — Voyez la *maxime* 443.

CCCLXXXIX

Ce qui nous rend la vanité des autres insupportable, c'est qu'elle blesse la nôtre¹. (ÉD. 4.)

CCCXC

On renonce plus aisément à son intérêt qu'à son goût². (ÉD. 4.)

CCCXCI

La fortune ne paroît jamais si aveugle qu'à ceux à qui elle ne fait pas de bien³. (ÉD. 4*.)

CCCXCII

Il faut gouverner la fortune comme la santé⁴ : en jouir quand elle est bonne, prendre patience quand elle est mauvaise, et ne faire jamais de grands remèdes sans un extrême besoin. (ÉD. 4*.)

CCCXCIII

L'air bourgeois se perd quelquefois à l'armée, mais il ne se perd jamais à la cour⁵. (ÉD. 4.)

1. Cette pensée ressemble beaucoup à la 34^e.

2. Cependant, selon les *maximes* 45 et 252, il n'y a rien de plus inconstant que nos goûts, et selon la 467^e, notre vanité en a souvent raison. — Voyez aussi la *maxime* 13, et la 10^e des *Réflexions diverses*.

3. VAR. : La fortune ne nous paroît aveugle que lorsque nous en sommes maltraités. (*Manuscrit*.)

4. VAR. : Il faut se conduire avec la fortune comme avec la santé. (*Manuscrit*.) — Quant aux remèdes, l'auteur a déjà recommandé (*maxime* 288) de n'en jamais user que modérément.

5. L'annotateur contemporain applique cette observation à Col-

CCCXCIV

On peut être plus fin qu'un autre, mais non pas plus fin que tous les autres¹. (ÉD. 4*.)

CCCXCV

On est quelquefois moins malheureux d'être trompé de ce qu'on aime, que d'en être détrompé². (ÉD. 4.)

CCCXCVI

On garde longtemps son premier amant, quand on n'en prend point de second³. (ÉD. 4*.)

CCCXCVII

Nous n'avons pas le courage de dire, en général,

bert, et dom Bouaventure d'Argonne (Vigneul-Marville, tome I, p. 325) à le Tellier, « qui, ajoute-t-il, après avoir vécu cinquante ans à la cour, en est sorti avec le même air qu'il y étoit entré, soit par habitude, ou par modestie, ou enfin par politique. »

1. VAR. : *Chacun pense être plus fin que les autres : on peut l'être plus qu'un autre, mais non pas que tous les autres.* (Manuscrit.) — Segrais (*Mémoires*, p. 65) cite une pensée de Mme de la Fayette qui n'est pas sans quelque analogie avec celle de la Rochefoucauld : « Celui qui se met au-dessus des autres, quelque esprit qu'il ait, se met au-dessous de son esprit. » — Voyez les *maximes* 117, 127, et la note de la 407^e.

2. Cependant c'est dans ce cas, selon la *maxime* 417, qu'on est guéri le premier, c'est-à-dire le mieux guéri. — Cette pensée revient tout à fait à la 441^e.

3. VAR. : *un second.* (Manuscrit.) — Cette épigramme est une autre version des *maximes* 73, 131 et 471. — Voyez aussi les *maximes* 440 et 499.

que nous n'avons point de défauts, et que nos ennemis n'ont point de bonnes qualités; mais, en détail, nous ne sommes pas trop éloignés de le croire¹. (ÉD. 4.)

CCCXCVIII

De tous nos défauts, celui dont nous demeurons le plus aisément d'accord, c'est de la paresse : nous nous persuadons qu'elle tient à toutes les vertus paisibles, et que, sans détruire entièrement les autres, elle en suspend seulement les fonctions². (ÉD. 4*.)

CCCXCIX

Il y a une élévation qui ne dépend point de la fortune : c'est un certain air qui nous distingue et qui semble nous destiner³ aux grandes choses; c'est un prix que nous nous donnons imperceptiblement à nous-mêmes; c'est par cette qualité que nous usurpons les déférences des autres hommes, et c'est elle d'ordinaire qui nous met plus au-dessus d'eux que la naissance, les dignités, et le mérite même⁴. (ÉD. 4*.)

1. Voyez les *maximes* 31, 267, 452, 458, 483 et 513.

2. VAR. : c'est de la paresse; nous nous flattons qu'elle comprend toutes les vertus paisibles, et qu'elle ne nuit point aux autres. (*Manuscrit.*) — Dans les *maximes* 266 et 630, l'auteur est d'avis que non-seulement elle suspend, mais qu'elle détruit les vertus, en même temps que les passions. — Voyez aussi la *maxime* 512.

3. VAR. : c'est un certain air de supériorité qui semble nous destiner. (1675.)

4. Mme de Sablé (*maximes* 26 et 27) : « Il y a un certain empire dans la manière de parler et dans les actions, qui se fait faire place partout, et qui gagne, par avance, la considération et le respect; il sert en toutes choses, et même pour obtenir ce qu'on demande. » — « Cet empire, qui sert en toutes choses, n'est qu'une autorité bienséante, qui vient de la supériorité de l'esprit. » — L'annotateur

CD

Il y a du mérite sans élévation, mais il n'y a point d'élévation sans quelque mérite¹. (ÉD. 4.)

CDI

L'élévation est au mérite ce que la parure est aux belles personnes². (ÉD. 4.)

CDII

Ce qui se trouve le moins dans la galanterie, c'est de l'amour³. (ÉD. 4^r.)

CDIII

La fortune se sert quelquefois de nos défauts pour nous élever, et il y a des gens incommodes dont le mérite

contemporain, en qualifiant cette *maxime* de *belle définition*, ajoute qu'on n'en peut guère faire d'application : il ne fallait pourtant pas aller bien loin pour trouver le modèle; il est clair que cette réflexion n'est qu'un retour consolateur de la Rochefoucauld sur lui-même, retour justifié d'ailleurs, car il avait plus que personne cette distinction naturelle que la *fortune* la plus contraire, comme avait été la sienne, ne saurait ôter, et ce *certain air* qui condamne les autres hommes à la *déférence*; son ennemi Retz en convient lui-même (voyez le *Portrait du duc de la Rochefoucauld par le cardinal de Retz*, ci-dessus, p. 13 et 14).

1. Voyez les *maximes* 166, 273, 419 et 455.

2. Rapprochez des *maximes* 153 et 380.

3. VAR. : Ce qui se rencontre le moins dans les femmes qui ont pris l'habitude de l'amour, c'est le goût de l'amour. (*Manuscrit.*) — Sous cette première forme, cette pensée était contradictoire à la 47^e; c'est pour cela peut-être que l'auteur l'a modifiée. — Voyez aussi la *maxime* 131.

seroit mal récompensé si on ne vouloit acheter leur absence¹. (ÉD. 4.)

CDIV

Il semble que la nature ait caché dans le fond de notre esprit des talents et une habileté que nous ne connoissons pas; les passions² seules ont le droit de les mettre au jour, et de nous donner quelquefois des vues plus certaines et plus achevées que l'art ne sauroit faire³. (ÉD. 4.)

CDV

Nous arrivons tout nouveaux aux divers âges de la vie, et nous y manquons souvent d'expérience, malgré le nombre des années⁴. (ÉD. 4.)

CDVI

Les coquettes se font honneur d'être jalouses de leurs amants, pour cacher qu'elles sont envieuses des autres femmes⁵. (ÉD. 4*.)

1. Selon l'annotateur contemporain, « Colbert donna de grands emplois aux commandeurs qui s'opposaient à la réception de son fils, afin de les éloigner. » Il est plus vraisemblable que la Rochefoucauld avait en vue le grand Condé, qu'on aimait mieux envoyer à la tête des armées que conserver à la cour.

2. Partout ailleurs, c'est à la *fortune*, au *hasard*, aux *occasions* que l'auteur attribue ce privilège (voyez, entre autres, les *maximes* 153, 154 et 323); mais, sur le fait des passions, il se rencontre avec Vauvenargues (*maxime* 153, *OEuvres*, p. 389) : « Aurions-nous cultivé les arts sans les passions? et la réflexion, toute seule, nous auroit-elle fait connoître nos ressources, nos besoins et notre industrie? »

3. Ce dernier membre de phrase répète presque textuellement la *maxime* 101. — Voyez encore les *maximes* 344, 345, 470, 505 et 594.

4. Voyez les *maximes* 112, 207, 423 et 444.

5. VAR. : Les coquettes *feignent* d'être jalouses..., *tandis qu'elles ne sont qu'envieuses des autres femmes qu'elles craignent.* (*Manuscrit.*)

CDVII

Il s'en faut bien que ceux qui s'attrapent à nos finesses ne nous paroissent aussi ridicules que nous nous le paroissions à nous-mêmes, quand les finesses des autres nous ont attrapés¹. (ÉD. 4.)

CDVIII

Le plus dangereux ridicule des vieilles personnes qui ont été aimables, c'est d'oublier qu'elles ne le sont plus². (ÉD. 4.)

CDIX

Nous aurions souvent honte de nos plus belles actions, si le monde voyoit tous les motifs qui les produisent³. (ÉD. 4.)

1. C'est sans doute parce que chacun de nous pense toujours être *plus fin que tous les autres*, ce qui est impossible, selon la *maxime* 394, et le *vrai moyen d'être trompé*, selon la 127^e. — Voyez aussi la 35^e. — Duplessis a omis un des deux *nous*, devant le *paroissions*.

2. On trouve la même réflexion dans la Bruyère (*des Femmes*, n^o 7, tome I, p. 173), mais, selon son habitude, il en fait un tableau : « Une femme coquette ne se rend point sur la passion de plaire, et sur l'opinion qu'elle a de sa beauté : elle regarde le temps et les années comme quelque chose seulement qui ride et qui enlaidit les autres femmes ; elle oublie du moins que l'âge est écrit sur le visage. La même parure qui a autrefois embelli sa jeunesse défigure enfin sa personne, éclaire les défauts de sa vieillesse. La mignardise et l'affectation l'accompagnent dans la douleur et dans la fièvre : elle meurt parée et en rubans de couleur. » — Saint-Évremond avait déjà dit (*Maxime, qu'on ne doit jamais manquer à ses amis. OEuvres mêlées*, Barbin, 1689, p. 291) : « Les plus belles passions se rendent ridicules en vieillissant ; » puis (*ibidem*, p. 293) : « Dieu n'a pas voulu que nous fussions assez parfaits pour être toujours aimables : pourquoi voulons-nous être toujours aimés ? » — Voyez les *maximes* 418, 423, 444, et la 15^e des *Réflexions diverses*.

3. Swift dit de même : « Les motifs des meilleures actions ne

CDX

Le plus grand effort de l'amitié n'est pas de montrer nos défauts à un ami ; c'est de lui faire voir les siens¹.
(ÉD. 4.)

CDXI

On n'a guère de défauts qui ne soient plus pardon- nables que les moyens dont on se sert pour les cacher².
(ÉD. 4.)

CDXII

Quelque honte que nous ayons méritée, il est presque

supportent pas un examen trop sévère. » — Charron (*de la Sagesse*, livre II, chapitre III) : « Il ne se faut arrêter aux actions ; ce n'est que le marc et le plus grossier, et souvent vne happelourde (« faux diamant, » selon *Furetière*) et vn masque ; il faut penetrer au dedans et scauoir le motif qui fait iouer les cordes. » — Meré (*maxime 243*) : « La plupart des actions des hommes sont fardées, et n'ont rien que l'apparence. » — Mme de Sablé répond (*maximes 71 et 75*) : « Il vaut presque mieux que les grands recherchent la gloire, et même la vanité dans les bonnes actions, que s'ils n'en étoient point du tout touchés ; car encore que ce ne soit pas les faire par les principes de la vertu, l'on en tire au moins cet avantage, que la vanité leur fait faire ce qu'ils ne feroient point sans elle. » — « Quand les grands espèrent de faire croire qu'ils ont quelque bonne qualité qu'ils n'ont pas, il est dangereux de montrer qu'on en doute ; car en leur ôtant l'espérance de pouvoir tromper les yeux du monde, on leur ôte aussi le desir de faire les bonnes actions qui sont conformes à ce qu'ils affectent. »

1. Amelot de la Houssaye cite à ce propos le proverbe espagnol : « Un vieil ami est pour nous le plus fidèle des miroirs. » *No ay mejor espejo que el amigo viejo*. — Duclos (tome I, p. 92, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, chapitre III) : « Les gens les plus unis, et qui s'estiment à plus d'égards, deviendroient ennemis mortels, s'ils se témoignoiént complètement ce qu'ils pensent les uns des autres. »

2. Mme de Sablé (*maxime 42*) : « C'est augmenter ses défauts que

toujours en notre pouvoir de rétablir notre réputation¹.
(ÉD. 4*.)

CDXIII

On ne plaît pas longtemps quand on n'a qu'une sorte
d'esprit². (ÉD. 5.)

de les désavouer quand on nous les reproche. » — Voyez les *maximes* 134, 202, 457 et 641.

1. VAR. : De quelque honte que l'on soit couvert, on peut toujours rétablir sa réputation. (*Manuscrit.*) — Surtout par une belle mort, comme ce Sempronius que Tacite nous montre s'offrant lui-même aux coups des meurtriers, et dont il dit (*Annales*, livre I, chapitre LIII) : ... *Constantia mortis haud indignus Sempronio nomine; vita degeneraverat.* « Par la fermeté de sa mort, il ne fut pas indigne du nom de Sempronius, que sa vie avait démenti. »

2. Les *maximes*, à partir de celle-ci, appartiennent à la 5^e et dernière édition, donnée par l'auteur en 1678, deux ans avant sa mort. — Selon Segrais (*Mémoires*, p. 86), cette réflexion, qu'il cite d'ailleurs inexactement, serait à l'adresse de Racine et de Boileau : « C'est à leur occasion, dit-il, que M. de la Rochefoucauld a établi la *maxime* que c'est une grande pauvreté de n'avoir qu'une sorte d'esprit, parce que tout leur entretien roule sur la poésie ; ôtez-les de là, ils ne savent plus rien. » — Le témoignage de Segrais est d'autant plus suspect que, dans le même recueil (p. 65), on le prend en flagrant délit d'interprétation malveillante, au moins contre Boileau. En citant cette pensée de Mme de la Fayette : « Celui qui se met au-dessus des autres, quelque esprit qu'il ait, se met au-dessous de son esprit, » il ajoute, de son chef : « Despréaux est de ces gens-là. » Sans doute, au moment où Segrais faisait cette application, Boileau n'avait point encore écrit (*Art poétique*, chant IV, vers 201), en invitant les poètes à chanter le nom de Louis XIV :

Que Segrais, dans l'églogue, en charme les forêts.

C'est surtout en ce qui regarde Racine que l'observation de Segrais tombe tout à fait à faux. Le grand tragique disait lui-même à ses fils : « Sans fatiguer les gens du monde du récit de mes ouvrages, dont je ne leur parle jamais, je me contente de leur tenir des propos amusants, et de les entretenir de choses qui leur plaisent. Mon talent, avec eux, n'est pas de leur faire sentir que j'ai de l'esprit, mais de leur apprendre qu'ils en ont. » (*Mémoires sur la vie de Jean Racine*; voyez l'édition de M. Mesnard, tome I, p. 295 et 296.) — Saint-Simon, qui

CDXIV

Les fous et les sottés gens ne voient que par leur humeur¹. (ÉD. 5*.)

CDXV

L'esprit nous sert quelquefois à faire hardiment² des sottises³. (ÉD. 5.)

CDXVI

La vivacité qui augmente en vieillissant ne va pas loin de la folie⁴. (ÉD. 5.)

n'est pas suspect d'indulgence, dit dans ses *Mémoires* (tome II, p. 271) : « Personne n'avoit *plus de fouds d'esprit*, ni *plus agréablement tourné*; rien du poète dans son commerce, et tout de l'honnête homme, de l'homme modeste, et, sur la fin, de l'homme de bien. » On sait enfin que Louis XIV, qui s'y connaissait, disait de Racine que personne à sa cour n'avoit *plus grand air*; or le grand Roi n'eût point accordé un tel éloge à l'homme qui n'aurait eu que les habitudes et le langage d'un pédant. — Voyez les 2^e et 16^e *Réflexions diverses*.

1. VAR. : *Le sot ne voit jamais que par l'humeur, parce qu'il ne peut voir par l'esprit.* (Manuscrit.) — Or, selon la maxime 290, il y a plus de défauts dans l'humeur que dans l'esprit.

2. La 5^e édition (1678) et celle de 1693, qui en reproduit le texte, mettent *hardiment* après *quelquefois*. C'est sans aucun doute une faute. Nous suivons le texte de l'Appendice à la 4^e édition (1675).

3. Vauvenargues (*maxime* 806, *OEuvres*, p. 480) : « Sans justesse, on est d'autant moins raisonnable qu'on a plus d'esprit. » — La Rochefoucauld a déjà dit même chose dans la *maxime* 340, à propos de l'esprit des femmes. Voyez aussi la 16^e des *Réflexions diverses*.

4. L'annotateur contemporain trouve cette pensée belle et vraie, mais il ne croit pas que ce puisse être une *règle universelle*, et cite l'exemple de *Monsieur de Meaux* (Bossuet), dont le livre des *Quiétistes* (contre Fénelon) est plus animé que tous ses livres, quoiqu'il soit le dernier; mais il est présumable que la Rochefoucauld a voulu parler plutôt de la vivacité du caractère que de la vivacité de l'esprit.

CDXVII

En amour, celui qui est guéri le premier est toujours le mieux guéri¹. (ÉD. 5.)

CDXVIII

Les jeunes femmes qui ne veulent point paroître coquettes, et les hommes d'un âge avancé qui ne veulent pas être ridicules, ne doivent jamais parler de l'amour comme d'une chose où ils puissent avoir part². (ÉD. 5.)

CDXIX

Nous pouvons paroître grands dans un emploi au-dessous de notre mérite, mais nous paroissions souvent petits dans un emploi plus grand que nous³. (ÉD. 5*.)

1. Publius Syrus croit que, dans ce cas, on se guérit l'un l'autre :

Amoris vulnus sanat idem qui facit.

« En amour, la même main qui blesse, guérit, » — Voyez la note de la *maxime* 395.

2. Peut-être la Rochefoucauld pensait-il à lui-même, ou à d'Hacqueville (voyez, sur cet officieux et candide personnage, Mme de Sévigné, tome II, p. 508 et 509, p. 521 et 522). — Publius Syrus :

Amare juveni fructus est, crimen seni.

« L'amour est l'heureux privilège de la jeunesse, et la honte du vieillard. » — Meré (*maxime* 151) : « L'amour... est la honte des vieillards. » — Bussy Rabutin (*Correspondance*, Lettre au comte de Gramont, du 3 novembre 1677) : « Je suis d'accord avec lui (*Saint-Évremond*) qu'on peut faire l'amour toute sa vie, mais qu'il faut se cacher quand on vient à un certain âge. » — La Bruyère (*de l'Homme*, n° 111) : « C'est une grande difformité dans la nature qu'un vieillard amoureux. » — Vauvenargues (*maxime* 678, *Oeuvres*, p. 469) : « Je plains un vieillard amoureux ; les passions de la jeunesse font un affreux ravage dans un corps usé et flétri. » — Voyez les *maximes* 408, 423, 461, et la 15^e des *Réflexions diverses*.

3. VAR. : Nous pouvons quelquefois paroître grands dans des em-

CDXX

Nous croyons souvent avoir de la constance dans les malheurs, lorsque nous n'avons que de l'abattement, et nous les souffrons sans oser les regarder, comme les poltrons se laissent tuer de peur de se défendre¹. (ÉD. 5*.)

CDXXI

La confiance fournit plus à la conversation que l'esprit². (ÉD. 5.)

CDXXII

Toutes les passions nous font faire des fautes, mais l'amour nous en fait faire de plus ridicules³. (ÉD. 5*.)

plais au-dessous de nous, mais nous sommes toujours petits dans ceux qui sont plus grands que nous ne sommes. (Manuscrit.) — Sénèque (épître XXII) : *Turpe est cedere oneri; luctare cum officio quod semel receperisti.* « Il est honteux de se montrer au-dessous de sa charge; mettez-vous au niveau de votre emploi, dès que vous l'avez accepté. » — Voyez les maximes 164, 449, et la 3^e des *Réflexions diverses*.

1. VAR. : Nous croyons quelquefois supporter les malheurs avec constance, quand ce n'est que par abattement, et que nous les souffrons sans oser nous retourner, comme les poltrons, qui se laissent tuer de peur de se défendre. (Manuscrit.) — Dans les maximes 21, 23 et 504, l'auteur dit à peu près la même chose de la fermeté devant la mort.

2. La Bruyère (*du Cœur*, n^o 78, tome I, p. 214) : « L'on est plus sociable et d'un meilleur commerce par le cœur que par l'esprit. » — Vanvenargues (maxime 860, *OEuvres*, p. 485) : « On est encore bien éloigné de plaire, lorsqu'on n'a que de l'esprit. » — Mme de Sablé (en répondant à une lettre de la Rochefoucauld, du 2 août 1675, *Portefeuilles de Vallant*, tome II, f^{os} 154 et 155) aurait voulu qu'il expliquât dans cette maxime de quelle sorte de confiance il s'agit, parce que celle qui n'est fondée que sur la bonne opinion que l'on a de soi-même est différente de la sûreté que l'on prend avec les personnes à qui l'on parle.

3. VAR. : L'amour nous fait faire des fautes, comme les autres passions, mais il nous en fait faire de plus ridicules. (Manuscrit.)

CDXXIII

Peu de gens savent être vieux¹. (ÉD. 5.)

CDXXIV

Nous nous faisons honneur des défauts opposés à ceux que nous avons : quand nous sommes foibles, nous nous vantons d'être opiniâtres². (ÉD. 5.)

CDXXV

La pénétration a un air de deviner³, qui flatte plus notre vanité que toutes les autres qualités de l'esprit⁴. (ÉD. 5*.)

CDXXVI

La grâce de la nouveauté et la longue habitude,

1. « C'est que personne ne veut l'être, » dit l'annotateur contemporain. — Cicéron (*de Senectute*, chapitre x) cite le proverbe latin qui recommande « d'être vieux de bonne heure, si l'on veut être vieux longtemps » : *Mature fieri senem, si diu velis esse senex.* — Publius Syrus :

Eheu! quam miserum est fieri metuendo senem!

« Ah! quel malheur de devenir vieux, quand on craint de le devenir! » — La Rochefoucauld commente ainsi sa pensée dans sa lettre à Mme de Sablé, du 2 août 1675 : « Je sais bien que le bon sens et le bon esprit convient à tous les âges; mais les goûts n'y conviennent pas toujours, et ce qui sied bien en un temps ne sied pas bien en un autre : c'est ce qui me fait croire que peu de gens savent être vieux. » — Voyez les *maximes* 112, 207, 210, 405, 408, 418, 444, et la 15^e des *Réflexions diverses*.

2. Voyez les *maximes* 327, 442, 493 et 494.

3. VAR. : a un air de prophétie. (*Manuscrit.*)

4. Selon Mme de Sablé, dans la lettre, déjà citée, qu'elle adressait à la Rochefoucauld, cette pensée est *merveilleuse*, et il n'y a rien de mieux pénétré. — Voyez la *maxime* 632.

quelques¹ opposées qu'elles soient, nous empêchent également de sentir les défauts de nos amis². (ÉD. 5.)

CDXXVII

La plupart des amis dégoûtent de l'amitié, et la plupart des dévots dégoûtent de la dévotion³. (ÉD. 5.)

CDXXVIII

Nous pardonnons aisément à nos amis les défauts qui ne nous regardent pas⁴. (ÉD. 5.)

CDXXIX

Les femmes qui aiment pardonnent plus aisément les grandes indiscretions que les petites infidélités⁵. (ÉD. 5.)

CDXXX

Dans la vieillesse de l'amour, comme dans celle de l'âge, on vit encore pour les maux, mais on ne vit plus pour les plaisirs⁶. (ÉD. 5.)

1. Voyez le *Lexique*, au mot QUELQUE.

2. La Bruyère (*des Jugements*, n^o 4) : « Deux choses toutes contraires nous préviennent également, l'habitude et la nouveauté. »

3. Mme de Sablé, dans la lettre citée, dit à propos de cette réflexion : « Quand les amitiés ne sont point fondées sur la vertu, il y a tant de choses qui les détruisent, que l'on a quasi toujours des sujets de s'en lasser. »

4. Voyez la *maxime* 88, et la 10^e des *Réflexions diverses*.

5. « Il n'y a rien de mieux trouvé, » selon Mme de Sablé (*même lettre*).

6. « Il y a quelquefois des regains, dans l'un et dans l'autre, » dit l'annotateur contemporain, ce qui permet de supposer qu'il n'était pas jeune. — Voyez la *maxime* 461, et la 9^e des *Réflexions diverses*.

CDXXXI

Rien n'empêche tant d'être naturel que l'envie de le paroître¹. (ÉD. 5*.)

CDXXXII

C'est, en quelque sorte, se donner part aux belles actions que de les louer de bon cœur². (ÉD. 5.)

CDXXXIII

La plus véritable marque d'être né avec de grandes qualités, c'est d'être né sans envie³. (ÉD. 5.)

CDXXXIV

Quand nos amis nous ont trompés, on ne doit que de l'indifférence aux marques de leur amitié, mais on doit toujours de la sensibilité à leurs malheurs⁴. (ÉD. 5.)

1. VAR. : *Ce qui nous empêche d'être naturels, c'est l'envie de le paroître.* (Manuscrit.) — « Cette maxime est bien vraie, dit Mme de Sablé (*même lettre*), car le naturel ne se trouve point où il y a de l'affectation. » — Voyez les *maximes* 107, 134, 203, 372 et 411.

2. Mme de Sablé (*même lettre*) : « Il n'y a rien de si beau ni de si vrai. » — Toutefois, si l'on en croit Charron (*de la Sagesse*, livre I, chapitre xxxix), le cas serait assez rare : « Il y en a qui font les ingénieux et subtils à despraver et obscurcir la gloire des belles actions; en quoy ils monstrent beaucoup plus de mauuais naturel que de suffisance; c'est chose aysée, mais fort vilaine. »

3. Mais, selon la *maxime* 486, rien de moins commun. — Il y a analogie de sens entre cette pensée et la précédente; Mme de Sablé (*même lettre*) la marque comme *très-belle*. — Voyez les *maximes* 328 et 476.

4. Cette pensée est noblement contradictoire à plusieurs autres qui traitent de l'amitié et de la pitié, notamment aux *maximes* 83, 264 et 583. — Voyez aussi le *Portrait de la Rochefoucauld par lui-même*, ci-dessus, p. 9 et 10.

CDXXXV

La fortune et l'humeur gouvernent le monde¹. (ÉD. 5.)

CDXXXVI

Il est plus aisé de connoître l'homme en général², que de connoître un homme en particulier. (ÉD. 5*.)

CDXXXVII

On ne doit pas juger du mérite d'un homme par ses grandes qualités, mais par l'usage qu'il en sait faire³. (ÉD. 5.)

CDXXXVIII

Il y a une certaine reconnoissance vive, qui ne nous

1. Voyez la note de la *maxime* 323. — Plutarque répondait par avance à la Rochefoucauld : « Comment? n'y a il donc point de iustice non plus es affaires des hommes, ny d'cquité, ny de tempe-
rance, ny de modestie? et a-ce esté de fortune et par fortune qu'Aris-
tides a mieux aimé demourer en sa pauureté, combien qu'il fust en
sa puissance se faire seigneur de beaucoup de biens, et que Scipion,
ayant pris de force Carthage, ne toucha ny ne vid onques rien de tout
le pillage? » (*Traité de la Fortune*, chapitre 1. traduction d'Amyot.)

2. VAR. : *tous les hommes*. (*Manuscrit*.) — Il est plus facile encore
de connaître des *hommes* que l'*homme*, et selon Aimé-Martin (p. 118),
ce serait le cas de la Rochefoucauld, qui n'est guère sorti *des excep-*
tions. — Duclos (tome I, p. 54, *Considérations sur les mœurs de ce*
siècle, introduction) : « Il y a ... une grande différence entre la
connoissance de l'homme et la connoissance des hommes. Pour con-
noître l'homme, il suffit de s'étudier soi-même; pour connoître les
hommes, il faut les pratiquer. »

3. Mme de Sablé (*même lettre*) ajoute à cette pensée : « Il n'y a
point de vraies grandes qualités, si on ne les met en usage. » — Voyez
les *maximes* 159 et 343.

acquitte pas seulement des bienfaits que nous avons reçus, mais qui fait même que nos amis nous doivent, en leur payant ce que nous leur devons¹. (ÉD. 5.)

CDXXXIX

Nous ne désirerions guère de choses avec ardeur, si nous connoissons parfaitement ce que nous désirons². (ÉD. 5.)

CDXL

Ce qui fait que la plupart des femmes sont peu touchées de l'amitié, c'est qu'elle est fade quand on a senti de l'amour³. (ÉD. 5.)

CDXLI

Dans l'amitié, comme dans l'amour, on est souvent plus heureux par les choses qu'on ignore que par celles que l'on sait⁴. (ÉD. 5.)

1. Nouvelle et heureuse contradiction, car l'auteur nie ordinairement la reconnaissance. Voyez, entre autres, les *maximes* 223 et 298.

2. Aimé-Martin (p. 120) rappelle, à ce sujet, le mot de Léonidas à Xerxès, rapporté par Plutarque dans les *Apophthegmes lacédémoniens* : « Si tu connoissois en quoi consiste le bien de la vie, tu ne convoiterois pas ce qui est à autrui. » — Voyez la *maxime* 543.

3. Saint-Évremond (*sur la Religion*) : « Où l'amour a su régner une fois, il n'y a plus d'autre passion qui subsiste d'elle-même. » — La Bruyère (*du Cœur*, nos 7 et 8, tome I, p. 200) : « L'amour et l'amitié s'excluent l'un l'autre. » — « Celui qui a eu l'expérience d'un grand amour néglige l'amitié. » — Voyez les *maximes* 73, 131, 396 et 471.

4. « L'on est plus heureux, dit l'annotateur contemporain, mais on ne sent pas son bonheur. » — Voyez la *maxime* 395.

CDXLII

Nous essayons de nous faire honneur des défauts que nous ne voulons pas corriger¹. (ÉD. 5.)

CDXLIII

Les passions les plus violentes nous laissent quelquefois du relâche, mais la vanité nous agite toujours². (ÉD. 5.)

CDXLIV

Les vieux fous sont plus fous que les jeunes³. (ÉD. 5*.)

CDXLV

La foiblesse est plus opposée à la vertu que le vice⁴. (ÉD. 5.)

CDXLVI

Ce qui rend les douleurs de la honte et de la jalousie si aiguës, c'est que la vanité ne peut servir à les supporter⁵. (ÉD. 5*.)

1. Voyez les *maximes* 327, 383, 424, 493, 494 et 609.

2. Voyez la *maxime* 388.

3. VAR. : *Il y a plus de vieux fous que de jeunes.* (Manuscrit.) — Voyez les *maximes* 112, 207, 210, 405, 408, 418, 423, et la 15^e des *Réflexions diverses*.

4. Mme de Sablé (*même lettre*) estime que cette pensée est *très-vraie*, car le vice se peut corriger par l'étude de la vertu, et la foiblesse est du tempérament, qui ne se peut quasi jamais changer. — Vauvenargues (*maxime* 20, *OEuvres*, p. 376) : « La raison et la liberté sont incompatibles avec la foiblesse. » — Voyez les *maximes* 130 et 316.

5. VAR. : Ce qui fuit que la honte et la jalousie sont les plus grands de tous les maux, c'est que la vanité ne nous aide pas à les suppor-

CDXLVII

La bienséance est la moindre de toutes les lois, et la plus suivie¹. (ÉD. 5*.)

CDXLVIII

Un esprit droit a moins de peine de se soumettre aux esprits de travers que de les conduire². (ÉD. 5.)

CDXLIX

Lorsque la fortune nous surprend en nous donnant une grande place, sans nous y avoir conduits par degrés, ou sans que nous nous y soyons élevés par nos espérances, il est presque impossible de s'y bien soutenir, et de paroître digne de l'occuper³. (ÉD. 5.)

ter. (*Manuscrit.*) — *Honte* dans le sens d'*humiliation*. — Voyez la *maxime* 472.

1. VAR. : de toutes les lois, et *c'est elle que l'on suit le plus.* (*Manuscrit.*)

2. Duplessis donne à tort : « à se soumettre, » pour « de se soumettre. » — La Bruyère (*de la Société et de la Conversation*, n° 48, tome I, p. 233) : « Il est souvent plus court et plus utile de cadrer aux autres que de faire que les autres s'ajustent à nous. » — Voyez les *maximes* 318 et 502.

3. Mme de Sablé (*maxime* 32) : « La bonne fortune fait quasi toujours quelque changement dans le procédé, dans l'air, et dans la manière de converser et d'agir. C'est une grande foiblesse de vouloir se parer de ce qui n'est point à soi : si l'on estimoit la vertu plus que toute autre chose, aucune faveur ni aucun emploi ne changeroit jamais le cœur ni le visage des hommes. » — La Bruyère (*de l'Homme*, nos 94 et 95) : « Il se trouve des hommes qui soutiennent facilement le poids de la faveur et de l'autorité, qui se familiarisent avec leur propre grandeur, et à qui la tête ne tourne point dans les postes les plus élevés. Ceux au contraire que la fortune, aveugle, sans choix et sans discernement, a comme accablés de ses bienfaits,

CDL

Notre orgueil s'augmente souvent de ce que nous retranchons de nos autres défauts ¹. (ÉD. 5.)

CDLI

Il n'y a point de sots si incommodes que ceux qui ont de l'esprit ². (ÉD. 5.)

CDLII

Il n'y a point d'homme qui se croie, en chacune de ses qualités, au-dessous de l'homme du monde qu'il estime le plus ³. (ÉD. 5.)

en jouissent avec orgueil et sans modération. » — « Les postes éminents rendent les grands hommes encore plus grands, et les petits beaucoup plus petits. » — Rapprochez des *maximes* 164, 419, et de la 3^e des *Réflexions diverses*.

1. Voyez les *maximes* 10 et 33.

2. Duplessis eite à ce propos le vers suivant, qu'il attribue à Boileau, mais qui est de Molière (*les Femmes savantes*, acte IV, scène III) :

Un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant.

— Duclos (tome I, p. 235, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, chapitre XIII) : « De tous les sots, les plus vifs sont les plus insupportables. » — Rapprochez des *maximes* 456, 502, et de la 16^e des *Réflexions diverses*. — Mme de Sablé (*maxime* 33) est plus accommodante : « Il faut s'accoutumer, dit-elle, aux sottises d'autrui, et ne se point choquer des niaiseries qui se disent en notre présence. » — La Bruyère (*de la Société et de la Conversation*, n^o 37, tome I, p. 230) dit, dans le même sens que Mme de Sablé : « Ne pouvoir supporter tous les mauvais caractères dont le monde est plein n'est pas un fort bon caractère : il faut dans le commerce des pièces d'or et de la monnoie. »

3. La Bruyère (*des Jugements*, n^o 71) : « Nous n'approuvons les autres que par les rapports que nous sentons qu'ils ont avec nous-mêmes ; et il semble qu'estimer quelqu'un, c'est l'égaliser à soi. » — Voyez la *maxime* 397.

CDLIII

Dans les grandes affaires, on doit moins s'appliquer à faire naître¹ des occasions, qu'à profiter de celles qui se présentent. (ÉD. 5.)

CDLIV

Il n'y a guère d'occasion² où l'on fit un méchant marché de renoncer au bien qu'on dit de nous, à condition de n'en dire point de mal. (ÉD. 5*.)

CDLV

Quelque disposition qu'ait le monde à mal juger, il fait encore plus souvent grâce au faux mérite qu'il ne fait injustice au véritable³. (ÉD. 5.)

1. 5^e édition (1678) et 6^e (1693) : « ... s'appliquer *et* faire naître, » mais est évidemment une faute d'impression. — Sénèque (*épître* xxii) : *Non tantum præsentis, sed vigilantis est, occasionem observare propèrantem.* « Non-seulement il faut être là, mais il faut être vigilant pour guetter l'occasion, qui passe vite. » — Sénèque dit encore (*même épître*) : (Épicurus ait) *nihil esse tentandum, nisi quum apte poterit tempestiveque tentari.* « (Épicure le dit,) il ne faut rien entreprendre qu'en temps convenable et opportun. » — Caton (livre II, *distique* 26) :

*Rem tibi quam nosces aptam, dimittere noli :
Fronte capillata est, sed post occasio calva.*

« Dès que tu auras reconnu qu'une chose te convient, ne la laisse point échapper : l'occasion a des cheveux par devant, mais elle est chauve par derrière. » — Charron (*de la Sagesse*, livre II, chapitre x) : « C'est un tour de maistre et bien habile homme de sçavoir bien prendre les choses en leur poinet, bien mesuager les occasions et commodités, se preualoir du temps et des moyens.... Il faut preuoir l'occasion, la guetter, l'attendre, la voir venir, s'y preparer, et puis l'empoigner au poinet qu'il faut. »

2. VAR. : Il n'y a *pas* d'occasion. (*Manuscrit.*)

3. Voyez les *maximes* 166 (contradictoire à celle-ci et aux 465^e et 489^e), 273, 400, et la note de la 465^e.

CDLVI

On est quelquefois un sot avec de l'esprit, mais on ne l'est jamais avec du jugement¹. (ÉD. 5.)

CDLVII

Nous gagnerions plus de nous laisser voir tels que nous sommes, que d'essayer de paroître ce que nous ne sommes pas². (ÉD. 5.)

CDLVIII

Nos ennemis approchent plus de la vérité dans les jugements qu'ils font de nous, que nous n'en approchons nous-mêmes³. (ÉD. 5.)

CDLIX

Il y a plusieurs remèdes qui guérissent de l'amour, mais il n'y en a point d'infaillibles⁴. (ÉD. 5*.)

1. Rapprochez des *maximes* 451, 502, et de la 16^e des *Réflexions diverses*. — Voyez aussi la *maxime* 97, où l'auteur n'admet pas de distinction entre l'*esprit* et le *jugement*.

2. Mme de Sablé (*maxime* 20): « Si l'on avoit autant de soin d'être ce qu'on doit être que de tromper les autres en déguisant ce que l'on est, on pourroit se montrer tel qu'on est, sans avoir la peine de se déguiser. » — Voyez les *maximes* 134, 202, 411, 431, 493 et 641.

3. C'est ainsi que le portrait de la Rochefoucauld par le cardinal de Retz, et celui de Retz par la Rochefoucauld (voyez ci-dessus, p. 13-21), ont bien toutes les apparences de la vérité. — Rapprochez de la *maxime* 397.

4. VAR. : S'il y a *des remèdes pour guérir* de l'amour, il n'y en a point d'infaillibles. (*Manuscrit.*)

CDLX

Il s'en faut bien que nous connoissions¹ tout ce que nos passions nous font faire. (ÉD. 5.)

CDLXI

La vieillesse est un tyran qui défend, sur peine de la vie, tous les plaisirs de la jeunesse². (ÉD. 5.)

CDLXII

Le même orgueil qui nous fait blâmer les défauts dont nous nous croyons exempts nous porte à mépriser les bonnes qualités que nous n'avons pas³. (ÉD. 5*.)

CDLXIII

Il y a souvent plus d'orgueil que de bonté à plaindre les malheurs de nos ennemis : c'est pour leur faire sentir que nous sommes au-dessus d'eux que nous leur donnons des marques de compassion⁴. (ÉD. 5.)

CDLXIV

Il y a un excès de biens et de maux qui passe notre sensibilité⁵. (ÉD. 5.)

1. C'est le seul cas où l'auteur emploie le tour *il s'en faut bien* sans le faire suivre de la négation *ne* : voyez, à cet égard, les *maximes* 295 et 465. — Quant au sens, rapprochez des *maximes* 43, 102, 103 et 269.

2. Voyez la *maxime* 430, et la 15^e des *Réflexions diverses*.

3. VAR. : L'orgueil, qui fait que nous blâmons les défauts que nous croyons ne point avoir, fait aussi que nous méprisons les bonnes qualités que nous n'avons pas. (*Manuscrit*.)

4. Au fond, cette pensée revient à la 235^e. Voyez aussi la 583^e.

5. Rapprochez des *maximes* 339 et 528.

CDLXV

Il s'en faut bien que l'innocence ne trouve¹ autant de protection que le crime. (ÉD. 5.)

CDLXVI

De toutes les passions violentes, celle qui sied² le moins mal aux femmes, c'est l'amour³. (ÉD. 5.)

CDLXVII

La vanité nous fait faire plus de choses contre notre goût que la raison⁴. (ÉD. 5.)

CDLXVIII

Il y a de méchantes qualités⁵ qui font de grands talents⁶. (ÉD. 5*.)

CDLXIX

On ne souhaite jamais ardemment ce qu'on ne souhaite que par raison⁷. (ÉD. 5*.)

1. Voyez la note de la *maxime* 460. — Cette pensée paraît contradictoire aux 455^e et 489^e. — Meré (*maxime* 14) : « L'honneur n'est pas toujours le prix du mérite ; il est aussi souvent le partage du crime que la récompense de la vertu. »

2. L'Appendice de 1675 donne *fait*, pour *sied*.

3. Vauvenargues (*maxime* 754, *OEuvres*, p. 477) : « Si les foiblesses de l'amour sont pardonnables, c'est principalement aux femmes, qui règnent par lui. »

4. Voyez la *maxime* 469, et la note de la *maxime* 390.

5. « Des méchantes qualités, » dans l'édition de 1678. Il y a de dans l'Appendice à l'édition de 1675 et dans l'édition de 1693.

6. Duplessis donne à tort : « qui *sont* de grands talents. » — Voyez les *maximes* 90, 273 et 354.

7. Rapprochez de la *maxime* 467.

CDLXX

Toutes nos qualités sont incertaines et douteuses, en bien comme en mal, et elles sont presque toutes à la merci des occasions¹. (ÉD. 5.)

CDLXXI

Dans les premières passions, les femmes aiment l'amant; et dans les autres, elles aiment l'amour². (ÉD. 5.)

CDLXXII

L'orgueil a ses bizarreries, comme les autres passions : on a honte d'avouer que l'on ait de la jalousie, et on se fait honneur d'en avoir eu, et d'être capable d'en avoir³. (ÉD. 5.)

CDLXXIII

Quelque rare que soit le véritable amour, il l'est encore moins que la véritable amitié⁴. (ÉD. 5.)

1. « Combien y a-t-il de Turennes, dit l'annotateur contemporain, qui sont dans les cloîtres, et combien y a-t-il de Brunos qui sont à l'armée! » — Voyez les *maximes* 53, 57, 58, 153, 165, 323, 345, 380, 404, 435 et 631.

2. *Et autre chose itout*, ajoute assez lestement l'annotateur contemporain. — Voyez les *maximes* 73, 131, 396, 402 (à la note), et 440.

3. Voyez la *maxime* 446.

4. La Bruyère (*du Cœur*, n° 6, tome I, p. 200) : « Il est plus ordinaire de voir un amour extrême qu'une parfaite amitié. » — Rapprochez de la *maxime* 76, et des 18^e et 19^e *Réflexions diverses*. — Si nous en croyons Favorinus, cité par Diogène de Laërte (livre V, chapitre 1, § 21), Aristote disait déjà : ὦ φίλοι, οὐδέτις φίλος. « O mes amis, il n'y a pas d'amis. »

CDLXXIV

Il y a peu de femmes dont le mérite dure plus que la beauté¹. (ÉD. 5.)

CDLXXV

L'envie d'être plaint ou d'être admiré fait souvent la plus grande partie de notre confiance². (ÉD. 5*.)

CDLXXVI

Notre envie dure toujours plus longtemps que le bonheur de ceux que nous envions³. (ÉD. 5.)

CDLXXVII

La même fermeté qui sert à résister à l'amour sert aussi à le rendre violent et durable, et les personnes foibles, qui sont toujours agitées des passions, n'en sont presque jamais véritablement remplies⁴. (ÉD. 5*.)

CDLXXVIII

L'imagination ne sauroit inventer tant de diverses con-

1. Cette réflexion paraît être à deux fins : c'est un trait contre Mme de Longueville, et une délicate louange à l'adresse de Mme de la Fayette.

2. VAR. : *Le désir qu'on nous plaigne ou qu'on nous admire fait toute notre confiance.* (Manuscrit.) — Mme de la Fayette, confidente de la Rochefoucauld, devait moins goûter cette proposition que la précédente. — Rapprochez de la 5^e des *Réflexions diverses*.

3. Voyez les *maximes* 328, 433 et 486.

4. Le manuscrit disait avec moins d'élégance, mais avec plus de clarté : « agitées des passions, n'en ont jamais de longues. »

trariétés qu'il y en a naturellement dans le cœur de chaque personne¹. (ÉD. 5.)

CDLXXIX

Il n'y a que les personnes qui ont de la fermeté qui puissent avoir une véritable douceur : celles qui paroissent douces n'ont d'ordinaire que de la foiblesse, qui se convertit aisément en aigreur². (ÉD. 5.)

CDLXXX

La timidité est un défaut dont il est dangereux de reprendre les personnes qu'on en veut corriger³. (ÉD. 5.)

CDLXXXI

Rien n'est plus rare que la véritable bonté : ceux

1. Horace dit en parlant de la pensée de l'homme (livre I, *épître* 1, vers 99) :

.... *Vita disconvenit ordine toto.*

« Elle n'est jamais d'accord avec elle-même dans toute la suite de la vie. » — Charron (*de la Sagesse*, livre I, chapitre xxxviii) : « Nos actions se contredisent souuent de si estrange façon qu'il semble impossible qu'elles soient parties de mesme boutique. » — La Bruyère (*de l'Homme*, n° 99) : « Quelques hommes, dans le cours de leur vie, sont si différents d'eux-mêmes par le cœur et par l'esprit, qu'on est sûr de se méprendre, si l'on en juge seulement par ce qui a paru d'eux dans leur première jeunesse. » — Voyez les *maximes* 51 et 135.

2. Vauvenargues (*maxime* 55, *OEuvres*, p. 379) : « Il n'y a guère de gens plus aigres que ceux qui sont doux par intérêt. » — Rapprochez des *maximes* 237, 387 et 481.

3. *Parce que*, dans ce cas, on l'augmente, comme le fait observer l'annotateur contemporain. — On sait que la Rochefoucauld était timide, au moins à parler, et que Huet (voyez ses *Mémoires*, traduction de M. Ch. Nisard, Paris, Hachette, 1853, un vol. in-8°,

même qui croient en avoir n'ont d'ordinaire que de la complaisance ou de la foiblesse¹. (ÉD. 5.)

CDLXXXII

L'esprit s'attache par paresse et par constance² à ce qui lui est facile ou agréable : cette habitude met toujours des bornes à nos connoissances, et jamais personne ne s'est donné la peine d'étendre et de conduire son esprit aussi loin qu'il pourroit aller³. (ÉD. 5.)

CDLXXXIII

On est d'ordinaire plus médisant par vanité que par malice⁴. (ÉD. 5.)

CDLXXXIV

Quand on a le cœur encore agité par les restes d'une passion, on est plus près d'en prendre une nouvelle que quand on est entièrement guéri⁵. (ÉD. 5.)

CDLXXXV

Ceux qui ont eu de grandes passions se trouvent,

p. 195) ne put le décider à se présenter à l'Académie française : il n'osait affronter le *discours de réception* à prononcer.

1. Voyez les *maximes* 237, 387 et 479.

2. *Constance* n'a pas ici le sens que lui donne ordinairement l'auteur ; il signifie, comme la suite l'indique, *habitude constante*, *accoutumance*. — Duplessis met à tort *confiance*, au lieu de *constance*.

3. Selon Mme de Sablé (*maxime* 38), « l'étude et la recherche de la vérité ne servent souvent qu'à nous faire voir, par expérience, l'ignorance qui nous est naturelle. » — Rapprochez de la *maxime* 487.

4. Cette pensée revient, pour le fond, aux *maximes* 31, 267, 397 et 513.

5. Rapprochez de la *maxime* 10.

toute leur vie, heureux et malheureux d'en être guéris¹.
(ÉD. 5*.)

CDLXXXVI

Il y a encore plus de gens sans intérêt que sans envie². (ÉD. 5.)

CDLXXXVII

Nous avons plus de paresse dans l'esprit que dans le corps³. (ÉD. 5.)

CDLXXXVIII

Le calme ou l'agitation de notre humeur ne dépend pas tant de ce qui nous arrive de plus considérable dans la vie, que d'un arrangement commode ou désagréable de petites choses qui arrivent tous les jours⁴. (ÉD. 5*.)

CDLXXXIX

Quelques⁵ méchants que soient les hommes, ils n'oseroient paroître ennemis de la vertu⁶, et lorsqu'ils la veulent persécuter, ils feignent de croire qu'elle est fausse, ou ils lui supposent des crimes. (ÉD. 5.)

1. VAR. : *Quand on a eu de grandes passions, on se trouve heureux et malheureux d'en être guéri. (Manuscrit.)*

2. Voyez les *maximes* 328, 433 et 476.

3. Rapprochez de la *maxime* 482.

4. VAR. : *Ce qui fait le calme ou l'agitation de notre humeur n'est pas tant ce qui nous arrive de plus considérable dans notre vie, que ce qui nous arrive de petites choses tous les jours. (Manuscrit.)*

5. Voyez le *Lexique*, au mot QUELQUE.

6. Voyez la *maxime* 218 et la note de la *maxime* 465. — « Cela prouve, dit l'annotateur contemporain, cette belle question de philosophie morale : *Non potest amari malum quia malum.* »

CDXC

On passe souvent de l'amour à l'ambition, mais on ne revient guère de l'ambition à l'amour¹. (ÉD. 5^e.)

CDXCI

L'extrême avarice se méprend presque toujours : il n'y a point de passion qui s'éloigne plus souvent de son but, ni sur qui le présent ait tant de pouvoir, au préjudice de l'avenir². (ÉD. 5.)

CDXCII

L'avarice produit souvent des effets contraires : il y a un nombre infini de gens qui sacrifient tout leur bien à des espérances douteuses et éloignées ; d'autres méprisent de grands avantages à venir pour de petits intérêts présents³. (ÉD. 5.)

1. VAR. : *On va de l'amour à l'ambition, mais on ne va pas de l'ambition à l'amour.* (Manuscrit.) — Tacite (*Histoires*, livre IV, chapitre vi) : *Etiam sapientibus cupido gloriæ novissima exiit.* « Le désir de la gloire est la dernière passion dont les sages même se dépouillent, » — Pascal (tome II, p. 251 et p. 255, *Discours sur les passions de l'amour*) : — « Les passions qui sont les plus convenables à l'homme... sont l'amour et l'ambition ; elles n'ont guère de liaison ensemble ; cependant, on les allie assez souvent ; mais elles s'affoiblissent l'une l'autre réciproquement, pour ne pas dire qu'elles se ruinent... Quand on aime une dame sans égalité de condition, l'ambition peut accompagner le commencement de l'amour ; mais, en peu de temps, il devient le maître. C'est un tyran qui ne souffre point de compagnon : il veut être seul ; il faut que toutes les passions ploient et lui obéissent. » — La Bruyère (*des Biens de fortune*, n° 50, tome I, p. 262) : « L'ambition suspend en lui (*en l'homme*) les autres passions. »

2. Vauvenargues (*maxime* 56, *OEuvres*, p. 379) : « L'intérêt fait peu de fortunes. » — Voyez les *maximes* 167 et 492.

3. Voyez la *maxime* précédente et les 11^e et 246^e.

CDXCIII

Il semble que les hommes ne se trouvent pas assez de défauts : ils en augmentent encore le nombre par de certaines qualités singulières dont ils affectent de se parer, et ils les cultivent avec tant de soin qu'elles deviennent à la fin des défauts naturels qu'il ne dépend plus d'eux de corriger¹. (ÉD. 5.)

CDXCIV

Ce qui fait voir que les hommes connoissent mieux leurs fautes qu'on ne pense, c'est qu'ils n'ont jamais tort quand on les entend parler de leur conduite : le même amour-propre qui les aveugle d'ordinaire les éclaire alors, et leur donne des vues si justes, qu'il leur fait supprimer ou déguiser les moindres choses qui peuvent être condamnées². (ÉD. 5.)

CDXCV

Il faut que les jeunes gens qui entrent dans le monde soient honteux³ ou étourdis : un air capable et composé se tourne d'ordinaire en impertinence⁴. (ÉD. 5.)

1. Rapprochez des *maximes* 424, 442, 457 et 494.

2. Duclos (tome I, p. 214, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, chapitre XII) pense au contraire que « les mauvais succès ne détrompent pas ceux qu'ils humilient. » — Voyez la *maxime* 36, qui, en un sens, est contradictoire à celle-ci, et les 424^e, 442^e, 493^e et 509^e. Dans cette dernière *maxime*, l'*amour-propre*, loin de nous aveugler, nous éclaire si bien qu'il devient notre *tourment*. — Mme de Sablé (*maxime* 13) : « Rien ne nous peut tant instruire du dérèglement général de l'homme que la parfaite connoissance de nos dérèglements particuliers. »

3. *Honteux* dans le sens de *timides*.

4. L'*air froid* de nos jeunes gens date de loin : une femme célèbre

CDXCVI

Les querelles ne dureroient pas longtemps si le tort n'étoit que d'un côté¹. (ÉD. 5*.)

CDXCVII

Il ne sert de rien d'être jeune sans être belle, ni d'être belle sans être jeune². (ÉD. 5*.)

CDXCVIII

Il y a des personnes si légères et si frivoles, qu'elles sont aussi éloignées d'avoir de véritables défauts que des qualités solides³. (ÉD. 5*.)

CDXCIX

On ne compte⁴ d'ordinaire la première galanterie des femmes que lorsqu'elles en ont une seconde⁵. (ÉD. 5*.)

au dix-septième siècle par ses saillies, Mme Cornuel, disait, en parlant de ceux de son temps : « qu'il lui sembloit qu'elle étoit avec des morts, parce qu'ils sentent mauvais et ne parlent point. » Voyez une lettre de Corbinelli, dans les *Lettres de Mme de Sévigné*, tome IV, p. 414. — Rapprochez de la maxime 372.

1. VAR. : Les querelles ne seroient pas longues si on n'avoit tort que d'un côté. (*Manuscrit.*)

2. VAR. : Il est presque également inutile d'avoir de la jeunesse sans beauté, ou de la beauté sans jeunesse. (*Manuscrit.*) — Meré (maxime 159) : « Les jeunes femmes n'ont pas assez d'esprit, et celles qui sont âgées n'ont pas assez de beauté. »

3. VAR. : Il y a des personnes si légères, qu'elles n'ont pas plus de défauts que des qualités. (*Manuscrit.*)

4. Dans le texte de Duplessis : « On ne conte. »

5. VAR. : On ne compte la première galanterie des femmes qu'à leur seconde. (*Manuscrit.*) — Voyez les maximes 73 et 396.

D

Il y a des gens si remplis d'eux-mêmes, que, lorsqu'ils sont amoureux, ils trouvent moyen d'être occupés de leur passion sans l'être de la personne qu'ils aiment¹. (ÉD. 5.)

DI

L'amour, tout agréable qu'il est, plaît encore plus par les manières dont il se montre que par lui-même². (ÉD. 5*.)

DII

Peu d'esprit avec de la droiture ennuie moins, à la longue, que beaucoup d'esprit avec du travers³. (ÉD. 5.)

DIII

La jalousie est le plus grand de tous les maux, et celui qui fait le moins de pitié aux personnes qui le causent⁴. (ÉD. 5*.)

DIV

Après⁵ avoir parlé de la fausseté de tant de vertus ap-

1. Rapprochez des *maximes* 259, 262, 324, 374, 501 et 563.

2. VAR. : L'amour ne nous plaît pas tant par lui-même que par la manière dont il se montre à nous. (*Manuscrit.*) — Voyez les *maximes* 374 et 500.

3. Il est clair que *droiture* signifie, dans ce cas, *bon sens*. — Selon Sénèque (*épître* IX), la première personne que le sot ennuie, c'est lui-même : *Omnis stultitia laborat fastidio sui*. — Voyez les *maximes* 318, 448, 451, 456, et la 16^e des *Réflexions diverses*.

4. VAR. La jalousie, qui est peut-être le plus grand de tous les maux, est aussi celui dont on a le moins de pitié, lorsqu'on le cause. (*Manuscrit.*)

5. Cette dernière réflexion se trouve, nous l'avons dit, dans toutes les éditions.

parentes, il est raisonnable¹ de dire quelque chose de la fausseté du mépris de la mort : j'entends parler de ce mépris de la mort que les païens se vantent de tirer de leurs propres forces, sans l'espérance d'une meilleure vie. Il y a différence entre souffrir la mort constamment et la mépriser : le premier est assez ordinaire², mais je erois que l'autre n'est jamais sincère. On a écrit néanmoins tout ce qui peut le plus persuader que la mort n'est point un mal, et les hommes les plus foibles, aussi bien que les héros, ont donné mille exemples célèbres³ pour établir cette opinion ; cependant je doute que personne de bon sens⁴ l'ait jamais cru, et la peine que l'on prend pour le persuader aux autres et à soi-même fait assez voir que cette entreprise n'est pas aisée. On peut avoir divers sujets de dégoût⁵ dans la vie, mais on n'a jamais raison de mépriser la mort⁶ ; ceux mêmes qui se la donnent volontairement ne la comptent pas pour si peu de chose, et ils s'en étonnent et la rejettent⁷ comme les autres, lorsqu'elle vient à eux par une autre voie que celle qu'ils ont choisie. L'inégalité que l'on remarque dans le courage d'un nombre infini de vaillants hommes vient de ce que la mort se découvre différemment à leur

1. VAR. : Après avoir parlé de la fausseté *des vertus*, il est raisonnable.... (1665.)— Dans le texte de 1665 A, il y a : « *de vertus* ; » mais c'est sans doute une faute.

2. VAR. : le premier *sentiment* est assez ordinaire. (1665.)

3. VAR. : et les *plus foibles hommes*, aussi bien que les héros, ont donné mille *célèbres exemples*. (1665.)

4. VAR. : du bon sens. (1665 B.)

5. VAR. : de *dégoûts*. (1666.)

6. VAR. : cependant je doute que personne de bon sens *en ait jamais été véritablement persuadé*, et toute la peine *qu'on se donne pour en venir à bout* fait assez *paraître* que cette entreprise n'est pas aisée. On a mille sujets de mépriser la vie, mais on *n'en peut avoir* de mépriser la mort.... (1665.)

7. VAR. : et ils la *rejettent et s'en étonnent*. (1665.)

imagination¹, et y paroît plus présente en un temps qu'en un autre : ainsi il arrive² qu'après avoir méprisé ce qu'ils ne connoissent pas³, ils craignent enfin ce qu'ils connoissent⁴. Il faut éviter de l'envisager⁵ avec toutes ses circonstances, si on ne veut pas croire qu'elle soit le plus grand de tous les maux. Les plus habiles et les plus braves sont ceux qui prennent de plus honnêtes prétextes pour s'empêcher de la considérer; mais tout homme qui la sait voir telle qu'elle est trouve que c'est une chose épouvantable. La nécessité de mourir faisoit toute la constance des philosophes : ils croyoient qu'il falloit aller de bonne grâce où l'on ne sauroit s'empêcher d'aller; et ne pouvant éterniser leur vie, il n'y avoit rien qu'ils ne fissent pour éterniser leur réputation, et sauver du naufrage ce qui n'en peut être garanti⁶. Contentons-nous, pour faire bonne mine, de ne nous pas dire à nous-mêmes tout ce que nous

1. VAR. : se découvrir à leur imagination. (1665.)

2. VAR. : et ainsi il arrive. (1665.)

3. VAR. : ce qu'ils ne *connoissoient* pas. (1665 et 1666.)

4. VAR. : ils craignent ce qu'ils connoissent. (1665, 1666, 1671 et 1675.)

5. VAR. : de la voir. (1665.)

6. VAR. : mais tout homme qui la sait voir telle qu'elle est trouve que la cessation d'être comprend tout ce qu'il y a d'épouvantable. La nécessité *inévitabile* de mourir fait toute la constance des philosophes : ils croient qu'il faut aller de bonne grâce où l'on ne se peut empêcher d'aller (voyez les maximes 23 et 46); et ne pouvant éterniser leur vie, il n'y a rien qu'ils ne fassent pour éterniser leur gloire, et pour sauver ainsi du naufrage ce qui en peut être garanti. (1665.) — Les éditions de 1666 et de 1671 portent, comme celle de 1665 : « ce qui en peut être garanti; » les deux versions donnent un sens acceptable. — Deux maximes du manuscrit de la Rocheguyon viennent à l'appui de ce passage : « Rien ne prouve tant que les philosophes ne sont pas si bien persuadés qu'ils disent que la mort n'est pas un mal, que le tourment qu'ils se donnent pour éterniser leur réputation. » — « Rien ne prouve davantage combien la mort est redoutable que la peine que les philosophes se donnent pour persuader qu'on la doit mépriser. »

en pensons, et espérons plus de notre tempérament que de ces foibles raisonnemens qui nous font croire que nous pouvons approcher de la mort avec indifférence¹. La gloire de mourir avec fermeté, l'espérance d'être regretté, le désir de laisser une belle réputation, l'assurance d'être affranchi des misères de la vie, et de ne dépendre plus des caprices de la fortune², sont des remèdes qu'on ne doit pas rejeter; mais on ne doit pas croire aussi qu'ils soient infaillibles. Ils font³, pour nous assurer, ce qu'une simple haie fait souvent à la guerre pour assurer ceux⁴ qui doivent approcher d'un lieu d'où l'on tire : quand on en est éloigné, on s'imagine qu'elle peut mettre à couvert; mais quand on en est proche, on trouve que c'est un foible secours. C'est nous flatter de croire que la mort⁵ nous paroisse de près ce que nous en avons jugé de loin, et que nos sentimens, qui ne sont que foiblesse⁶, soient d'une trempe assez forte pour ne point souffrir d'atteinte par la plus rude de toutes les épreuves⁷. C'est aussi mal connoître⁸ les effets de l'amour-propre

1. VAR. : et espérons plus de notre tempérament que *des* foibles raisonnemens à l'abri desquels nous croyons pouvoir approcher de la mort avec indifférence. (1665.)

2. VAR. : La gloire de mourir avec fermeté, *la satisfaction* d'être regretté *de ses amis* et de laisser une belle réputation, l'espérance de ne plus souffrir de douleurs, et d'être à couvert des autres misères de la vie et des caprices de la fortune... (1665.)

3. Duplessis donne à tort *ils sont*, et, à la ligne suivante, il omet *simple* devant *haie*.

4. VAR. : pour couvrir ceux. (1665.)

5. VAR. : quand on en est éloigné, on *croit* qu'elle peut être d'un grand secours; mais quand on en est proche, on voit que tout la peut percer. Nous nous flattons de croire que la mort... (1665.)

6. VAR. : qui ne sont que foibleses. (1666.)

7. VAR. : et que nos sentimens, qui ne sont que foiblesse, *que variété et que confusion*, soient d'une trempe assez forte pour ne point souffrir d'altération par la plus rude de toutes les épreuves. (1665.)

8. VAR. : C'est mal connoître. (1665.)

que de penser¹ qu'il puisse nous aider à compter pour rien ce qui le doit nécessairement détruire; et la raison, dans laquelle on croit trouver tant de ressources, est trop foible en cette rencontre² pour nous persuader ce que nous voulons; c'est elle, au contraire, qui nous trahit³ le plus souvent, et qui, au lieu de nous inspirer le mépris de la mort, sert⁴ à nous découvrir ce qu'elle a d'affreux et de terrible; tout ce qu'elle peut faire pour nous est de nous conseiller d'en détourner les yeux, pour les arrêter sur d'autres objets⁵. Caton et Brutus en choisirent d'illustres; un laquais se contenta, il y a quelque temps, de danser sur l'échafaud où il alloit être roué⁶. Ainsi, bien que les motifs soient différents, ils produisent les mêmes effets⁷:

1. VAR. : que de croire. (1665.)

2. VAR. : n'est que trop foible en cette rencontre. (1665.)

3. VAR. : c'est elle qui nous trahit. (1665.)

4. VAR. : et, au lieu de nous inspirer le mépris de la mort, elle sert.... (1665.)

5. VAR. : d'en détourner les yeux et de les arrêter sur d'autres objets. (1665.)

6. VAR. : Caton et Brutus en choisissent d'illustres et d'éclatants (ce qui indique que, dans notre texte, illustres se rapporte, non pas à morts, mais à objets); un laquais se contenta dernièrement de danser les tricotets sur l'échafaud où il devoit être roué. (1665.) — Richelet (1680) définit tricotets : « une sorte de danse élevée et en rond, » et Furetière (1690) : « espèce de danse gaie. » Voyez le *Lexique*. — Rapprochez de la maxime 21. — Le 9 septembre 1660, la Rochefoucauld écrit à J. Esprit : « Je vous prie de mettre sur le ton de sentences ce que je vous ai mandé de ce mouchoir et des tricotets. » Il parlait évidemment de la maxime 21 et de celle-ci (voyez la variante de la 21^e). Dans une lettre antérieure (du 27 août) à Mme de Sablé, il nous apprend que c'est de J. Esprit qu'il tient cette anecdote des tricotets : « M. Esprit, dit-il, me parle d'un laquais qui a dansé les tricotets sur l'échafaud où il alloit être roué. Il me semble que voilà jusqu'où la philosophie d'un laquais méritoit d'aller. Je crois que toute gaieté en cet état-là vous est bien suspecte. »

7. VAR. : ils produisent souvent les mêmes effets. (1665, 1666, 1671 et 1693.)

de sorte qu'il est vrai que¹, quelque disproportion qu'il y ait entre les grands hommes et les gens du commun, on a vu mille fois les uns et les autres recevoir la mort d'un même visage; mais ç'a toujours été avec cette différence que, dans le mépris que les grands hommes font paroître pour la mort, c'est l'amour de la gloire qui leur en ôte la vue, et dans les gens du commun, ce n'est qu'un effet de leur peu de lumière qui les empêche de connoître la grandeur de leur mal, et leur laisse la liberté de penser à autre chose². (ÉD. 1^{re}.)

1. VAR. : de sorte qu'il est vrai *de dire* que.... (1665.)

2. VAR. : entre les grands hommes et les gens du commun, *les uns et les autres ont* mille fois reçu la mort d'un même visage; mais ç'a toujours été avec cette différence que c'est l'amour de la gloire qui ôte *aux grands hommes* la vue de la mort dans le mépris qu'ils font paroître *quelquefois* pour elle, et dans les gens du commun, ce n'est qu'un effet de leur peu de lumière qui, les *empêchant* de connoître *toute* la grandeur de leur mal, leur laisse la liberté de *songer* à autre chose. (1665.)

MAXIMES POSTHUMES

NOTICE.

En 1693, Claude Barbin, qui avait imprimé les cinq éditions publiées du vivant de la Rochefoucauld, en donna une sixième qui ne différait de celle de 1678, quant au texte des *Maximes*, que par deux ou trois variantes sans importance. Au commencement du volume¹ se trouvait un supplément de onze feuillets non paginés, contenant : 1^o un extrait du *Privilège du Roi*, renouvelé à la date du 28 décembre 1692 ; 2^o la longue définition de l'*amour-propre*, que l'éditeur avait reprise de l'impression de 1665² ; 3^o cinquante *maximes* données comme posthumes. En réalité, de ces cinquante *maximes*, vingt-huit seulement étaient nouvelles ; des vingt-deux autres, seize, et même dix-sept, n'étaient que de simples variantes à des pensées déjà publiées par l'auteur³ ; cinq, insérées par mégarde dans ce *Supplément*⁴, reproduisaient textuellement cinq *maximes* comprises dans les cinq cent quatre de 1678, qui sont toutes réimprimées, à la suite du *Supplément*, dans le volume de 1693. Barbin n'indiquait pas la source de ces pensées supplémentaires et de ces variantes ; mais l'on n'a jamais douté, et l'on ne pouvait guère douter qu'elles ne fussent de la Rochefoucauld lui-même. Outre que l'éditeur n'avait, ce semble, aucun intérêt à grossir de quelques feuillets apocryphes

1. Quelques exemplaires donnent ces feuillets à la fin.

2. C'est la *maxime* 563 de notre édition. Barbin avait repris également de l'édition de 1665 le *Discours* préliminaire attribué à Segrais ; il l'avait fait retoucher et abréger. Voyez ce *Discours*, ci-après, à l'*Appendice*, p. 351-370.

3. Seize, à savoir les numéros 19, 20, 22-26, 29, 30, 34, 35, 38, 41-43, 45 du *Supplément* de 1693, se rapportent à nos *maximes* 342, 344, 362, 367, 374, 381, 359, 364, 345, 357, 354, 363, 377-379, 382 ; la dix-septième, à savoir le n^o 40, modifie une des pensées supprimées (voyez ci-après la note de la *maxime* 641). Pour les seize *maximes* que nous venons d'énumérer, nous avons indiqué dans notre commentaire les variantes que fournit la comparaison du nouveau texte (de 1693) avec l'ancien (de 1678).

4. Ce sont les numéros 27, 31, 32, 36, 44 du *Supplément*, absolument identiques avec nos *maximes* 361, 347, 356, 350 et 380.

un livre dont le succès était consacré depuis près de trente ans, le fond et la forme de ces pensées étaient assez reconnaissables. Elles ont été composées vraisemblablement entre la dernière édition de l'auteur (1678) et sa mort (1680); en tout cas, beaucoup d'entre elles peuvent être mises au rang des meilleures. On les retrouve dans l'édition d'Amsterdam de 1705, sous le titre de *Maximes de M. de la Rochefoucauld*, à la suite du recueil principal des *Maximes*, intitulé *Réflexions morales de M. de la Rochefoucauld*. Elles sont aussi dans les éditions d'Amelot de la Houssaye (1714, 1725, etc.)¹, mais perdues, dans son répertoire alphabétique, parmi bien d'autres additions, qui sont empruntées à peu près toutes, à savoir les *Maximes* de Mme de Sablé, les *Pensées diverses* de l'abbé d'Ailly, les *Maximes chrétiennes* de Mme de la Sablière², à l'édition d'Amsterdam dont nous venons de parler. L'abbé de la Roche (1737) a omis, sans nous dire pourquoi, les *maximes* du *Supplément*, bien que, comme il l'annonce lui-même dans sa *Préface* (p. xiv), il ait suivi le texte de l'édition de 1693³. Omises également par Suard⁴ (1778), par Brotier (1789), par le marquis de Fortia (1796 et 1802), par Blaise (1813), par Aimé-Martin en 1822, par Gaëtan de la Rochefoucauld (1825), qui n'en a pas moins intitulé son livre : *Oeuvres complètes de la Rochefoucauld*, elles n'ont reparu que dans l'édition publiée par Aimé-Martin en 1844⁵, et dans celle de Duplessis (1853)⁶.

Outre ces vingt-huit *maximes* contenues dans le *Supplément* de 1693, nous en donnons vingt-cinq (à savoir tout le restant, moins cinq), qui sont tirées du manuscrit autographe conservé au château de la Rocheguyon. Parmi ces vingt-cinq, il y en a six (numéros 509, 510,

1. Le numéro 11 du *Supplément* de 1693 (notre *maxime* 544) a été omis dans quelques éditions d'Amelot (1743, 1754, etc.), mais il se trouve dans celles de 1714, 1725, 1746.

2. Les *Maximes* de Mme de la Sablière ne sont pas dans l'édition de 1714; elles ne paraissent dans le recueil d'Amelot qu'à partir de 1725.

3. « Comme la plus correcte, dit-il, et la plus riche du propre fonds de notre auteur. » On ne peut pas dire qu'elle soit plus correcte que celle de 1678, et si elle est plus riche, c'est uniquement grâce aux vingt-huit *maximes posthumes* que l'abbé de la Roche n'a pas réimprimées.

4. Voyez ce que nous disons de son édition dans la *Notice des Maximes supprimées*, ci-après, p. 239, note 1.

5. Paris, Lefèvre, grand in-16. — Aimé-Martin donne tout le *Supplément* de 1693, c'est-à-dire les cinquante *maximes*, sans distinguer, plus que n'a fait le premier éditeur, les pensées nouvelles des pensées déjà publiées identiquement en 1678 et des simples variantes.

6. Duplessis n'indique comme vraiment nouvelles que vingt-cinq de ces pensées; il considère, malgré de notables différences, nos numéros 543, 554 et 555, comme de simples variantes des *maximes* 439, 149 et 352.

513, 515 partiellement, 524 et 525) qui se trouvent à la fois dans ce manuscrit¹, et dans des lettres du tome II des *Portefeuilles de Vallant* (manuscrits de la Bibliothèque impériale), recueil où nous avons déjà pris diverses variantes des pensées définitives, et qui, en outre, nous donne seul quatre *maximes* posthumes (530-533)².

Ce sont les pensées extraites des manuscrits que nous avons mises en tête (505-533); nous plaçons à la suite celles du *Supplément* de 1693 (534-561); puis nous en donnons une dernière (562), qui nous a été conservée par Saint-Évremond.

Dans le répertoire d'Amelot de la Houssaye se rencontrent deux *maximes* (505 et 511) que nous ne trouvons que là et dans le manuscrit de la Roheguyon. D'où Amelot les a-t-il tirées? Sans doute de quelque copie, comme il en existait plus d'une au temps où il composait son recueil³; car il n'est pas probable qu'il les ait prises dans le manuscrit même de la Roheguyon. D'abord son texte, comme on le verra dans les notes, diffère de celui de ce manuscrit; puis, s'il l'avait eu à sa disposition, il est bien évident que prenant, comme il faisait, de toutes mains, et entassant pêle-mêle, sans même se soucier de bien distinguer les auteurs, tout ce qu'il trouvait de *maximes*⁴, il n'aurait pas négligé les autres pensées inédites qui y

1. On en trouvera la description dans la *Notice bibliographique*.

2. Il y a donc en tout dix de nos *maximes* posthumes qui se trouvent dans le recueil de Vallant. Neuf sont tirées de quatre lettres de la Rohefoucauld à Mme de Sablé; une, d'une lettre du même à J. Esprit. Ces lettres ont été publiées par Gaëtan de la Rohefoucauld (*Oeuvres complètes*, 1825), aux pages 449, 465, 466, 469 et 470, 475. — Blaise, en reproduisant, comme nous l'avons dit, l'édition de Suard, y a ajouté, au bas des pages, une douzaine de notes contenant des *maximes* tirées des *Portefeuilles de Vallant*. Six de ces extraits se trouvent dans nos *maximes posthumes* (nos 509, 510, 513, 515, 524 et 525). C'est par erreur que Blaise indique les autres comme étant inédites (voyez les notes de nos *maximes* 577 et 618). Aimé-Martin, en 1822, a donné, sous le titre de *Second supplément*, dix des mêmes pensées; il les rattache, comme variantes, toutes moins une (notre numéro 510), à des *maximes* définitives; mais pour la moitié au moins, la différence est telle qu'il est impossible de les considérer comme de simples variantes.

3. C'est ainsi qu'on trouve dans les manuscrits de Conrart, à la bibliothèque de l'Arsenal, d'anciennes copies de quelques *maximes* de la Rohefoucauld. Ces copies, de mains inconnues, contiennent quelques variantes; mais comme ces variantes sont le plus souvent fautives, et n'ont d'ailleurs aucune autorité, nous avons cru devoir n'en pas tenir compte.

4. Le recueil posthume d'Amelot de la Houssaye a été publié par Pichet. Il est impossible de distinguer bien exactement quelle a été, dans la composition de ce recueil, la part d'Amelot lui-même et celle de son éditeur. L'*Épître dédicatoire* et l'*Avertissement de l'imprimeur* ne nous donnent pas d'éclaircissements à ce sujet.

sont contenues et qui, avant la présente édition, n'avaient été publiées que par M. Édouard de Barthélemy ¹.

Nous avons adopté un numérotage continu pour les différentes espèces de *maximes*, définitives, posthumes et supprimées par l'auteur; nous avons évité ainsi des *appendices* ou *suppléments*, qui nuisent toujours à la bonne économie d'une édition.

1. M. de Barthélemy a tiré du manuscrit de la Rochegnyon 260 *maximes*. Son dernier chiffre est 259, mais il a deux numéros 99. Il indique comme inédits, non pas seulement nos numéros 505 et 511, publiés dans le recueil d'Amelot de la Houssaye, mais encore un grand nombre d'autres, qui ont paru du vivant de l'auteur. Les 260 *maximes* de son édition se décomposent ainsi : 192 de la série des pensées publiées par la Rochefoucauld (identiques avec ces pensées, ou simples variantes), 26 de nos *posthumes*, 39 de nos *supprimées*, et 3 *maximes* faisant (dans le manuscrit comme chez lui) double emploi, à savoir les numéros 8, 149 et 233. Son numéro 8 est le commencement de sa *maxime* 207 (626^e de notre édition); son numéro 149 est la dernière phrase de sa *maxime* 132, et reproduit à peu près notre 126^e; enfin sa 233^e *maxime*, qui répète sa 24^e, n'est autre chose que notre 597^e.

MAXIMES POSTHUMES.

DV

Dieu a mis des talents différents dans l'homme, comme il a planté des arbres différents dans la nature, en sorte que chaque talent, ainsi que chaque arbre, a sa propriété et son effet qui lui sont particuliers¹. De là vient que le poirier le meilleur du monde ne sauroit porter les pommes les plus communes, et que le talent le plus excellent ne sauroit produire les mêmes effets du talent le plus commun ; de là aussi vient qu'il est aussi ridicule de vouloir faire des sentences, sans en avoir la graine en soi², que de vouloir qu'un parterre produise des tulipes, quoiqu'on n'y ait point semé d'oignons³.

DVI

On ne sauroit compter toutes les espèces de vanité.

1. « Qui leur sont particuliers. » (*Édition de M. de Barthélemy.*) — Cette maxime n'est que le développement de la 594^e, que la première phrase répète.

2. C'est vers le même temps, sans doute, qu'à propos de quelques beaux esprits de province, l'auteur écrivait de Vertaül (le 5 décembre 1662) à Mme de Sablé : « Je ne sais si vous avez remarqué que l'envie de faire des sentences se gagne comme le rhume : il y a ici des disciples de M. de Balzac qui en ont eu le vent, et qui ne veulent plus faire autre chose. »

3. Cette maxime se trouve dans l'édition d'Amelot de la Houssaye (voyez ci-dessus la *Notice*, p. 221), avec ces différences : « ... comme il a planté de différents arbres.... chaque talent, de même que chaque arbre, a ses propriétés et ses effets.... ne sauroit porter des pommes.... les mêmes effets des talents les plus communs ; de là vient encore.... de vouloir faire des semences (sic) sans avoir la graine en soi.... des tulipes, quand on n'a pas planté les oignons. »

DVII

Tout le monde est plein de pelles qui se moquent du fourgon¹.

DVIII

Ceux qui prennent trop leur noblesse ne prennent pas assez ce qui en est l'origine².

DIX

Dieu a permis, pour punir l'homme du péché originel, qu'il se fit un Dieu³ de son amour-propre, pour en être tourmenté dans toutes les actions de sa vie⁴.

DX

L'intérêt est l'âme de l'amour-propre⁵, de sorte que comme le corps, privé de son âme, est sans vue, sans ouïe, sans connoissance, sans sentiment et sans mouvement, de même, l'amour-propre séparé, s'il le faut dire ainsi, de son intérêt, ne

1. La 1^{re} édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694) définit ainsi ce proverbe, à l'article *Fourgon* : « Cela se dit d'un homme qui se moque d'un autre qui auroit autant de sujet de se moquer de lui. » — Montaigne (*Essais*, livre III, fin du chapitre v, tome III, p. 361) cite également ce proverbe sous cette forme : « Le fourgon se moque de la paele. » — Rapprochez de la *maxime* 567.

2. Mme de Sablé avait repris dans le fonds commun cette pensée qui lui appartenait sans doute, car, dans le recueil de ses *Maximes*, on trouve sous le numéro 72 : « Ceux qui sont assez sots pour s'estimer seulement par leur noblesse méprisent en quelque façon ce qui les a rendus nobles, puisque ce n'est que la vertu de leurs ancêtres qui a fait la noblesse de leur sang. » La Rochefoucauld a pu restituer sans regret cette réflexion assez insignifiante. — Meré (*maxime* 436) : « L'honnête homme ne se souvient jamais de sa noblesse que pour s'en rendre plus digne, c'est-à-dire pour devenir plus sage et plus vertueux. »

3. Blaise et Aimé-Martin donnent cette *maxime* d'après une lettre à Mme de Sablé (*Portefeuilles de Vallant*, tome II, f^o 256); leur texte porte, par erreur : « se fit un bien, » pour « se fit un Dieu. »

4. Voyez la note de la *maxime* 494.

5. « L'intérêt est l'amî de l'amour-propre. » (*Édition de M. de Barthélemy.*) — La même édition, à la ligne suivante, donne *vie* pour *vue*, et logiquement, après cette altération, elle remplace, trois lignes plus loin, *voit* par *vit*.

voit, n'entend, ne sent et ne se remue plus. De là vient qu'un même homme, qui court la terre et les mers pour son intérêt, devient soudainement paralytique pour l'intérêt des autres; de là vient ce soudain assoupissement et cette mort que nous causons à tous ceux à qui nous contons nos affaires; de là vient leur prompte résurrection lorsque, dans notre narration, nous y mêlons quelque chose qui les regarde : de sorte que nous voyons, dans nos conversations et dans nos traités, que, dans un même moment, un homme perd connoissance et revient à soi, selon que son propre intérêt¹ s'approche de lui, ou qu'il s'en retire².

DXI

Nous craignons toutes choses comme mortels, et nous désirons toutes choses comme si³ nous étions immortels.

1. « Selon que son propre *intérieur*. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

2. Cette *maxime*, que nous tirons du manuscrit de la Rocheguyon, se trouve aussi dans une lettre à Mme de Sablé (*Portefeuilles de Vallant*, tome II, f° 159). Blaise l'a placée à la suite des *maximes* définitives, et Aimé-Martin dans son *Second supplément*. Leur texte n'offre qu'une seule variante : « le soudain assoupissement, » pour « ce soudain assoupissement. » Le texte de Gaëtan de la Rochefoucauld (*Œuvres complètes*, p. 466) n'a pas cette variante, mais quelques autres : « sans sentiment, sans mouvement... l'amour-propre séparé... de l'intérêt... ne sent et ne remue plus. » — Rapprochez des *maximes* 139, 314, et de la 4^e des *Réflexions diverses*. — Mme de Sablé dit à peu près de même dans sa *maxime* 29 : « Tout le monde est si occupé de ses passions et de ses intérêts, que l'on en veut toujours parler, sans jamais entrer dans la passion et dans l'intérêt de ceux à qui on en parle, encore qu'ils aient le même besoin qu'on les écoute et qu'on les assiste. » — Elle dit encore dans sa *maxime* 3 : « Au lieu d'être attentifs à connoître les autres, nous ne pensons qu'à nous faire connoître nous-mêmes. Il vaudroit mieux écouter pour acquérir de nouvelles lumières, que de parler trop pour montrer celles que l'on a acquises. » — J. Esprit donne à son tour la même pensée, mais d'une façon singulièrement plate (tome II, p. 68) : « Toutes les conversations où l'on ne dit rien qui touche nos passions, ou qui flatte notre vanité, nous sont insupportables, et c'est de là que viennent ces distractions, ces langueurs et cette espèce de pâmoison où nous tombons, aussitôt que nous apercevons que celui qui nous entretient prend le train de parler seulement de lui-même et de ne rien dire pour nous. » — Meré dit avec plus de concision et de netteté (*maxime* 335) : « Qui veut qu'on suive ses sentiments doit feindre d'entrer dans ceux des autres. »

3. « ... et nous les désirons toutes comme si... » (*Édition d'Amelot de la Houssaye.*)

DXII

Il semble que c'est le diable qui a tout exprès placé la paresse sur la frontière de plusieurs vertus¹.

DXIII

Ce qui nous fait croire si aisément que les autres ont des défauts, c'est la facilité que l'on a de croire ce que l'on souhaite^{2*}.

DXIV

Le remède de la jalousie est la certitude de ce qu'on a craint, parce qu'elle cause la fin de la vie, ou la fin de l'amour; c'est un cruel remède, mais il est plus doux que le doute et les soupçons³.

DXV

L'espérance et la crainte sont inséparables, et il n'y a point de crainte sans espérance, ni d'espérance sans crainte^{4*}.

DXVI

Il ne faut pas s'offenser que les autres nous cachent la

1. Voyez les *maximes* 169, 266, 398 et 630.

2. Tel est le texte du manuscrit de la Rocheguyon. Dans une lettre à Mme de Sablé, celle qui contient aussi les *maximes* 515 et 525 (*Portefeuilles de Vallant*, tome II, f^o 169), le commencement de la *maxime* est : « Ce qui fait croire, » et la fin : « ce qu'on souhaite. » — Le texte de M. de Barthélemy donne *facilement* pour *aisément* (c'est aussi la leçon de Blaise et d'Aimé-Martin), à croire pour de croire, et ce qu'on desire pour ce que l'on souhaite. — Rapprochez des *maximes* 31, 267, 397 et 483.

3. Rapprochez de la *maxime* 32, et de la 8^e des *Réflexions diverses*.

4. La *maxime* entière est dans le manuscrit de la Rocheguyon; le premier membre de phrase se lit seul dans une lettre à Mme de Sablé (*Portefeuilles de Vallant*, tome II, f^o 168), d'après laquelle Blaise et Aimé-Martin l'ont donné. — Meré (*maxime* 414) : « Toutes les fois que l'espérance nous console, la crainte nous peut affliger; et quand ces deux passions règnent dans nos âmes, le repos ne s'y trouve jamais. » — Selon Vauvenargues (*Imitation de Pascal* : Vaineté des Philosophes, *OEuvres*, p. 223), « l'espérance et la crainte sont les vrais ressorts de l'esprit humain. »

vérité, puisque nous nous la cachons si souvent à nous-mêmes¹.

DXVII

Ce qui nous empêche souvent de bien juger des sentences qui prouvent la fausseté des vertus, c'est que nous croyons trop aisément qu'elles sont véritables en nous².

DXVIII

La dévotion qu'on donne aux princes est un second amour-propre³.

DXIX

La fin du bien est un mal, et la fin du mal est un bien.

DXX

Les philosophes ne condamnent les richesses que par le mauvais usage que nous en faisons ; il dépend de nous de les acquérir et de nous en servir sans crime ; et au lieu qu'elles nourrissent et accroissent les crimes, comme le bois entretient le feu, nous pouvons les consacrer à toutes les vertus, et les rendre même par là plus agréables et plus éclatantes.

DXXI

La ruine du prochain plaît aux amis et aux ennemis⁴.

DXXII

Comme la plus heureuse personne du monde est celle à qui

1. Voyez la *maxime* 114.

2. C'est pour cela que, dans la *Préface* de la 1^{re} édition (voyez plus haut, p. 27), la Rochefoucauld engage ironiquement chaque lecteur à « se mettre d'abord dans l'esprit qu'il n'y a aucune de ces *maximes* qui le regarde en particulier, et qu'il en est seul excepté, bien qu'elles paroissent générales. » — Voyez aussi la *maxime* 524.

3. Voyez la *maxime* 261.

4. Voyez la *maxime* 583.

peu de chose suffit¹, les grands et les ambitieux sont en ce point les plus misérables, puisqu'il leur faut l'assemblage d'une infinité de biens pour les rendre heureux.

DXXIII

Une preuve convaincante que l'homme n'a pas été créé comme il est, c'est que, plus il devient raisonnable, et plus il rougit en lui-même de l'extravagance, de la bassesse et de la corruption de ses sentiments et de ses inclinations.

DXXIV

Ce qui fait tant disputer² contre les maximes qui découvrent le cœur de l'homme, c'est³ que l'on craint d'y être découvert^{4*}.

DXXV

Le pouvoir que les⁵ personnes que nous aimons ont sur nous est presque toujours plus grand que celui que nous y avons nous-mêmes.

DXXVI

On blâme aisément les défauts des autres, mais on s'en sert rarement à corriger les siens⁶.

1. Meré (*maxime* 57) : « L'on est toujours assez riche, quand on est content de peu. »

2. Blaise, et après lui Aimé-Martin, ont substitué *crier* à *disputer*.

3. C'est dans le manuscrit de la Rocheguyon; est dans la lettre à Mme de Sablé déjà citée pour la *maxime* 509.

4. Voyez la *maxime* 517, et la *Préface* de la 1^{re} édition (ci-dessus, p. 27).

5. Blaise et Aimé-Martin, en relevant cette pensée d'après la lettre à Mme de Sablé, citée pour les *maximes* 513 et 515 (*Portefeuilles de Vallant*, tome II, f^o 159 [a]), la font rapporter à notre *maxime* 259, et donnent *des pour les*; à la ligne suivante, ils ont retranché *y* devant *avons*.

6. Mme de Sablé (*maxime* 73) : « L'amour-propre fait que nous nous trompons presque en toutes choses, que nous entendons blâmer et que nous blâmons les mêmes défauts dont nous ne nous corrigeons point, ou parce que nous ne connaissons pas le mal qui est en nous, ou parce que nous l'envisageons toujours sous l'apparence de quelque bien. » — Dans ses *maximes* 47

[a] Elle s'y retrouve une seconde fois, sans variante, et toujours de la main de la Rochefoucauld, au folio 223.

DXXVII

L'homme est si misérable, que tournant toute sa conduite à satisfaire ses passions, il gémit incessamment sur leur tyrannie : il ne peut supporter ni leur violence, ni celle qu'il faut qu'il se fasse pour s'affranchir de leur joug ; il trouve du dégoût, non-seulement en elles, mais dans leurs remèdes¹, et ne peut s'accoutumer ni du chagrin de sa maladie, ni du travail de sa guérison.

DXXVIII

Les biens et les maux qui nous arrivent ne nous touchent pas selon leur grandeur, mais selon notre sensibilité².

DXXIX

La finesse n'est qu'une pauvre habileté³.

DXXX

On ne donne des louanges que pour en profiter⁴.

et 49, elle se rapproche encore plus du sens de la Rochefoucauld : « C'est une chose bien vaine et bien inutile de faire l'examen de tout ce qui se passe dans le monde, si cela ne sert à se redresser soi-même. » — « Les sottises d'autrui nous doivent être plutôt une instruction qu'un sujet de nous moquer de ceux qui les font. » — Meré dit de son côté (*maxime* 18) : « Les hommes sont d'ordinaire aussi curieux de savoir la vie d'autrui que négligents de corriger la leur propre ; » et il ajoute (*maxime* 26) : « Il faut toujours épargner les défauts d'autrui, et jamais les siens. »

1. « Il trouve du dégoût *non-seulement dans leurs remèdes.* » (*Édition de M. de Barthélemy.*) Les trois mots : « *en elles, mais,* » ont été omis par cet éditeur.

2. Rapprochez des *maximes* 339 et 464.

3. Cette pensée se lit deux fois dans le manuscrit de la Rocheguyon. M. de Barthélemy la donne sous le n° 132 et sous le n° 149. — Rapprochez des *maximes* 125 et 126. — Voyez dans Vauvenargues (*OEuvres*, p. 382) la 85^e *maxime* : « On gagne peu de choses par habileté, » et (p. 122) le 8^e *Conseil à un jeune homme* (*Sur le mépris des petites finesses*) — Mme de Sablé (*maxime* 10) : « C'est une occupation bien pénible aux fourbes d'avoir toujours à couvrir le défaut de leur sincérité et à réparer le manquement de leur parole. »

4. Cette *maxime* et les trois suivantes ne se trouvent, nous l'avons dit

DXXXI

Les passions ne sont que les divers goûts de l'amour-propre.

DXXXII

L'extrême ennui sert à nous désennuyer.

DXXXIII

On loue et on blâme la plupart des choses parce que c'est la mode de les louer ou de les blâmer¹.

DXXXIV

Force gens veulent être dévots, mais personne ne veut être humble².

DXXXV

Le travail du corps délivre des peines de l'esprit, et c'est ce qui rend les pauvres heureux³.

(voyez ci-dessus, p. 221), que dans les *Portefeuilles de Vallant* (tome II), la première dans une lettre de la Rochefoucauld à J. Esprit (f° 124), les trois autres dans une lettre du même à Mme de Sablé (f° 158). — Voyez les *maximes* 143, 144, 146, 279 et 356.

1. Duclos (tome I, p. 134, *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, chapitre v) : « La plupart des hommes n'osent ni blâmer ni louer seuls. » — Charron (*de la Sagesse*, livre I, chapitre xxxix) : « Les opinions générales, reçues avec applaudissement de tous et sans contradiction, sont comme un torrent qui emporte tout. » — Voyez la 10^e des *Réflexions diverses*.

2. Mme de Sablé (*maxime* 64) : « Il se cache toujours assez d'amour-propre sous la plus grande dévotion pour mettre des bornes à la charité. » — Rapprochez des *maximes* 33, 254, 358, 536 et 537.

3. Dans le *Discours sur l'Inégalité des richesses* (Œuvres, p. 174), Vauvenargues dit sous une forme plus oratoire : « Le laboureur a trouvé dans le travail de ses mains la paix et la satiété, qui fuient l'orgueil des grands. »

DXXXVI

Les véritables mortifications sont celles qui ne sont point connues; la vanité rend les autres faciles¹.

DXXXVII

L'humilité est l'autel sur lequel Dieu veut qu'on lui offre des sacrifices².

DXXXVIII

Il faut peu de choses pour rendre le sage heureux; rien ne peut rendre un fol content; c'est pourquoi presque³ tous les hommes sont misérables.

DXXXIX

Nous nous tourmentons moins pour devenir heureux que pour faire croire que nous le sommes.

DXL

Il est bien plus aisé d'éteindre un premier desir que de satisfaire tous ceux qui le suivent⁴.

DXLI

La sagesse est à l'âme ce que la santé est pour le corps⁵.

DXLII

Les grands de la terre ne pouvant donner la santé du corps

1. « Rend les autres faciles à souffrir. » (*Édition d'Amelot de la Houssaye.*) — Il y a toute apparence qu'en écrivant cette réflexion, l'auteur pensait à la conversion éclatante de Mme de Longueville. — Voyez les *maximes* 33, 254, 358, 534, 537, et la 1^{re} note de la page 246.

2. Rapprochez des *maximes* 254, 358 et 534.

3. *Presque* est omis dans l'édition d'Amelot de la Houssaye.

4. Aussi Meré juge-t-il (*maxime* 366) qu'« il est bien plus glorieux de borner ses desirs que de les satisfaire. »

5. « ce que la santé est au corps. » (*Édition d'Amelot de la Houssaye.*)

ni le repos d'esprit, on achète toujours trop cher tous les biens qu'ils peuvent faire.

DXLIII

Avant que de desirer fortement une chose, il faut examiner quel est le bonheur de celui qui la possède¹.

DXLIV

Un véritable ami est le plus grand de tous les biens² et celui de tous qu'on songe le moins à acquérir.

DXLV

Les amants ne voient les défauts de leurs maîtresses que lorsque leur enchantement est fini³.

DXLVI

La prudence et l'amour ne sont pas faits l'un pour l'autre : à mesure que l'amour croît, la prudence diminue⁴.

1. Rapprochez de la *maxime* 439.
2. Horace (livre I, *satire* v, vers 44) :

Nil ego contulerim jucundo sanus amico.

« Tant que j'aurai mon bon sens, je ne trouverai rien de comparable à un aimable ami. »

3. Rapprochez de la *maxime* 330. — Voyez aussi la note de la *maxime* 385.
4. Publius Syrus :

Amare et sapere vix deo conceditur.

« Aimer et demeurer sage, à peine est-ce donné à un dieu. » — Bussy Rabutin (*Histoire amoureuse des Gaules*, édition de Liège, sans date, p. 126) avait dit absolument de même, en parlant du duc de Nemours et de la duchesse de Châtillon : « A mesure que cette passion croissoit, leur prudence ne faisoit pas de même. » — Est-ce pour ne point paraître avoir emprunté à Bussy que la Rochefoucauld n'a pas publié cette pensée ? — Il paraît du reste qu'elle était *dans l'air*, car nous lisons encore dans le recueil de Meré (*maxime* 143) : « La sagesse et l'amour ne s'accordent jamais. »

DXLVII

Il est quelquefois agréable à un mari d'avoir une femme jalouse : il entend toujours parler de ce qu'il aime.

DXLVIII

Qu'une femme est à plaindre, quand elle a tout ensemble de l'amour et de la vertu¹!

DXLIX

Le sage trouve mieux son compte à ne point s'engager qu'à vaincre².

DL

Il est plus nécessaire d'étudier les hommes que les livres.

DLI

Le bonheur ou le malheur³ vont d'ordinaire à ceux qui ont le plus de l'un ou de l'autre.

DLII

Une honnête femme est un trésor caché ; celui qui l'a trouvé fait fort bien de ne s'en pas vanter⁴.

1. Voyez la note de la *maxime* 346.

2. Voyez la *maxime* 634.

3. « Le bonheur et le malheur. » (*Édition d'Amelot de la Houssaye.*) — Cette *maxime* rappelle la pensée qui revient jusqu'à cinq fois dans les Évangiles et qui est ainsi exprimée dans celui de saint Matthieu (chapitre XIII, verset 12) : *Qui enim habet, dabitur ei, et abundabit; qui autem non habet, et quod habet auferetur ab eo.* « Il sera donné à celui qui a, et il se trouvera dans l'abondance; quant à celui qui n'a pas, le peu même qu'il a lui sera ôté. » — Mme de Sévigné abonde dans le sens de la première proposition; elle écrit à sa fille (tome VI, p. 121) : « N'est-il pas vrai que tout tourne à bien pour ceux qui sont heureux? »

4. Rapprochez de la *maxime* 368.

DLIII

Quand nous aimons trop, il est malaisé de reconnoître si l'on cesse de nous aimer¹.

DLIV

On ne se blâme que pour être loué².

DLV

On s'ennuie presque toujours avec ceux que l'on ennue³.

DLVI

Il n'est jamais plus difficile de bien parler que quand on a honte de se taire.

DLVII

Il n'est rien de plus naturel ni de plus trompeur que de croire qu'on est aimé⁴.

DLVIII

Nous aimons mieux voir ceux à qui nous faisons du bien que ceux qui nous en font.

DLIX

Il est plus difficile de dissimuler les sentiments que l'on a que de feindre ceux que l'on n'a pas⁵.

1. L'auteur a pourtant dit dans la *maxime* 371 que *c'est presque toujours notre faute de ne pas connoître quand on cesse de nous aimer*. — Voyez aussi les *maximes* 335, 336, 348 et 557.

2. Rapprochez des *maximes* 149, 184, 327, 383, 596 et 609.

3. Voyez les *maximes* 304 et 352.

4. Rapprochez des *maximes* 335, 336, 348, 371 et 553.

5. Voyez les *maximes* 70 et 108.

DLX

Les amitiés renouées demandent plus de soins que celles qui n'ont jamais été rompues¹.

DLXI

Un homme à qui personne ne plaît est bien plus malheureux que celui qui ne plaît à personne.

DLXII

L'enfer des femmes, c'est la vieillesse².

1. Rapprochez de la *maxime* 286.

2. C'est Saint-Évremond, nous l'avons dit (p. 221), qui nous a conservé cette pensée, adressée par la Rochefoucauld à Ninon de l'Enclos. Voyez la *Vie de Saint-Évremond* par des Maizeaux, édition de 1711, p. 353.

MAXIMES SUPPRIMÉES

PAR L'AUTEUR

NOTICE.

L'ABBÉ Brotier (1789) est le premier des éditeurs qui ait réuni à part les *maximes* que la Rochefoucauld avait successivement éliminées des diverses éditions de son œuvre¹. Dans un supplément au-

1. L'édition d'Amsterdam de 1705 (chez P. Mortier), mentionnée par nous ci-dessus, p. 220, et l'édition posthume d'Amelot de la Houssaye (1714) avaient donné la plus grande partie des pensées rejetées par l'auteur, mais en les confondant pêle-mêle avec celles qu'il avait maintenues.

L'édition d'Amsterdam a, en tout, dans sa première et principale série, cinq cent soixante et onze numéros, c'est-à-dire soixante-sept de plus que la dernière édition publiée du vivant de la Rochefoucauld (1673). Ces soixante-sept pensées avaient paru toutes dans la première édition publiée par l'auteur. Deux, sur ce nombre (n^{os} 101 et 48 de 1665), ont été données par nous comme variantes aux *maximes* 88 et 297; on trouvera les soixante-cinq autres dans notre série des *maximes* supprimées. L'éditeur de 1705 a omis les quatre *maximes* retranchées qui ne datent point de 1665, mais de 1666 ou de 1675, et, de plus, dix des *maximes* de 1665: pour être complet, il lui manque, si on le compare avec nous, quatorze pensées.

Amelot, si nous avons bien compté, et ce n'est point chose facile dans son répertoire alphabétique, donne cinquante-quatre des pensées retranchées, nos numéros 563-571, 573-575, 577-580, 582, 583, 585, 586, 589, 591-593, 595-597, 600-602, 604, 605, 611, 612, 614-617, 620-630, 634-638; et en outre les deux *maximes* supprimées (n^{os} 101 et 117 de 1665) que nous avons placées, comme variantes, dans les notes des numéros 88 et 110.

L'abbé de la Roche (1737) cite une *maxime* supprimée, une seule, si nous ne nous trompons, dans tout son recueil, à la note de la *maxime* 81; elle s'appliquait plutôt à la 83^e, où nous l'avons mise comme variante. C'est la *maxime* 94^e de 1665, qui n'a disparu qu'à la 5^e édition.

Quant à Suard (1778), dont Blaise, en 1813, a reproduit l'édition, il avait arbitrairement repris vingt-quatre des *maximes* supprimées, pour les distribuer, sans les distinguer des autres, et sans en prévenir le lecteur, dans le texte définitif de la Rochefoucauld. Ce sont nos numéros 565-567, 570, 574, 577-584, 587, 590, 608, 612, 617, 628, 630, 632, 633, 640 et 641. Blaise en a ajouté deux en note, qu'il donne pour inédites: nos numéros 573 et 618 (voyez les notes de ces deux *maximes*). Souvent Suard remet la *maxime* supprimée à la place où était, dans les éditions précédentes, celle que l'auteur y avait substituée,

quel il a donné le titre de *Premières pensées du duc de la Rochefoucauld*¹, il en a recueilli cent vingt et une, mais son choix n'a pas été fait avec le discernement désirable; car il donne comme versions différentes telles ou telles pensées qui ne s'écartent que fort peu de la version définitive, et doivent plutôt y être jointes à titre de variantes².

et il place cette dernière ailleurs, hors de son rang. Suard se permet en outre fréquemment de changer soit les tours, soit les mots de notre auteur. Il y a telle modification si considérable qu'on a peine à reconnaître sous la forme nouvelle la *maxime* originale, et qu'on serait d'abord tenté de croire que Suard donne quelque texte inédit, ou quelque retouche qu'il a seul connue (comparez, entre autres, son numéro 251 à notre 243^e). Cette tentation est d'autant plus forte qu'on lit dans *l'Avertissement de l'éditeur* (p. v) : « C'est sur le manuscrit original de M. de la Rochefoucauld et sur des exemplaires des premières éditions corrigées de sa propre main, qu'on a fait cette nouvelle édition. » Mais l'examen du texte de Suard empêche d'avoir grande confiance en cette assertion, ou, si l'on y ajoute foi, d'y attacher de l'importance. En général, les variantes de ce texte, quand il y en a, substituent simplement à la rédaction définitive celle des éditions antérieures, ou bien le choix même des mots et des tours montre assez qu'elles sont plutôt du fait de l'éditeur que de l'auteur. Pour celles de ces variantes qui viennent de la Rochefoucauld, pas n'était besoin d'exemplaires corrigés de sa propre main; nous les trouvons, telles que Suard les donne, dans les divers textes imprimés du vivant de l'auteur. Blaise a cru devoir, lui aussi, parler dans une note (p. 54 et 55) se rapportant à notre *maxime* 83, de « premières éditions corrigées de la main de M. le duc de la Rochefoucauld. » Cette *maxime*, qui est chez lui la 81^e, et qui se trouve être précisément la seule pensée supprimée que l'abbé de la Roche ait recueillie, il l'a admise dans son texte, à l'exemple de Suard, telle qu'on la trouve dans les éditions de 1666, 1671 et 1675, qui, pour cette *maxime*, ne diffèrent que par un mot de celle de 1665, et il donne en note, comme variante, la forme définitive de 1678.

1. Brotier écrit toujours ainsi *la Rochefoucauld*, par un *t*.

2. Voici ceux de ses numéros que nous avons rejetés, à ce titre, dans les notes. A la suite de chacun d'eux nous plaçons ici le chiffre de la *maxime* à laquelle il correspond dans notre édition :

3	293	36	129	83	239
5	17	48	155	90	245
6	18	49	162	91	246
9	31	51	160	92	247
10	32	52	157	94	254
12	36	57	173	95	256
13	297	59	178	100	271
20	65	61	184	110	83
27	88	62	186	115	617
31	97	65	196	119	} 249
32	101	68	205	120	
33	110	69	211	121	284
34	116	74	223		
35	126	80	236		

Outre ces quarante variantes, parmi lesquelles il s'en trouve un certain nombre

Dans ses deux éditions de 1796 et de 1802, le marquis de Fortia suit l'exemple de Brotier, dont il ne réduit guère le travail; car le nombre des *maximes supprimées* qu'il conserve est encore de cent dix-sept¹.

Si Brotier et Fortia avaient trop donné, par contre Aimé-Martin (1822) et Duplessis (1853) donnèrent, selon nous, trop peu : soixante-cinq *maximes* seulement². Notre relevé cependant ne diffère pas notablement du leur. En écartant avec soin les *maximes* qui nous ont paru faire vraiment double emploi pour le fond, et ne devoir paraître dans l'édition que sous forme de variantes, nous sommes arrivé au nombre de soixante-dix-neuf *maximes supprimées par l'auteur* et réellement distinctes des *maximes* définitives.

Parmi ces soixante-dix-neuf *maximes supprimées*, il y en a trente-neuf qui se trouvent dans le manuscrit de la Rocheguyon. Ce sont nos numéros 563-565, 568, 569, 571-573, 575-580, 584-586, 589, 591, 593, 595-597, 599, 601-603, 606, 607, 615, 618-620, 622, 624, 626, 629-631.

Voici comment sont réparties, dans les quatre premières édi-

qui n'offrent que de très-insignifiantes différences de rédaction, Brotier donne dans ce supplément, sous les numéros 58, 75, 77, 96, 118, cinq pensées dont le texte est absolument identique avec les *maximes* définitives 177, 224, 228, 251, 335, placées par lui, comme par nous, dans le premier et principal recueil des 504. En revanche, il a omis dans le supplément, et ne donne nulle part, nos numéros 572, 573, 588 et 594, qui ont, il est vrai, quelque rapport avec les *maximes* 49, 50, 92 et 344, mais en diffèrent assez pour en être distingués.

1. Fortia a retranché les numéros 58, 75, 77 et 115 de Brotier, comme faisant double emploi avec les *maximes* définitives 177, 224, 228, et la 76^e des *maximes supprimées*.

2. Le dernier chiffre d'Aimé-Martin est LXIV, mais il donne, après le numéro LI, un LI bis. Comme Duplessis, qui n'a fait ici que le suivre, il a de plus que nous une *maxime*, sa 17^e, que nous avons rapprochée en note de la 88^e, et il en a de moins que nous quinze, qu'il a considérées comme de simples variantes. Les voici, d'après le rang qu'elles ont dans notre édition. Nous indiquons en regard le chiffre de la *maxime* à laquelle chacune d'elles se rapporte, chez Duplessis comme chez Aimé-Martin.

569	41	588	92	609	184
572	49	594	344	623	dernière phrase de 184; Duplessis ne la mentionne pas.
573	50	596	149	631	1
575	295	599	150		
578	78	606	épigramme.		
580		607	1		

On peut remarquer que parmi ces quinze *maximes* se trouvent les quatre omises par Brotier.

tions, les pensées que l'auteur a retranchées de sa 5^e : deux *maximes*, les numéros 640 et 641, ne sont que dans la 4^e édition (1675); deux, les numéros 587 et 590, sont dans la 2^e (1666), la 3^e (1671) et la 4^e (1675); dix, les numéros 577, 581, 584, 603, 607, 608, 617, 619, 622, 632, se trouvent à la fois dans les quatre premières éditions (1665, 1666, 1671, 1675); une, le numéro 571, n'est que dans la 1^{re} (1665) et dans la 2^e (1666); les autres, en tout soixante-quatre, ne sont que dans la 1^{re} (1665). — Deux seulement des *maximes supprimées*, notre première et notre dernière, se lisent dans le *Supplément* de 1693.

Quand une *maxime* se trouve à la fois dans plusieurs des quatre premières éditions, nous donnons, selon notre coutume, le texte de la dernière où elle a paru, c'est-à-dire la dernière forme qu'elle a reçue de l'auteur, et nous mettons en note les variantes que peuvent offrir les éditions précédentes. Nous n'avons pas besoin de dire que nous relevons également dans le commentaire les variantes du manuscrit de la Rocheguyon.

Enfin, pour que rien ne manque à l'histoire du texte de la Rochefoucauld, nous indiquons les principales différences qu'y ont introduites successivement les éditeurs.

Nous suivons, pour l'ordre des *maximes supprimées*, celui où elles se trouvent rangées dans la 1^{re} édition (1665), en y ajoutant, à mesure qu'elles se présentent, les pensées qui datent d'une édition postérieure à 1665. Cet ordre est à peu près celui qu'ont suivi Brotier, Aimé-Martin et Duplessis. Le premier a pourtant, nous ne savons pourquoi, transporté beaucoup plus loin et placé près de la fin les *maximes* que nous avons numérotées 581, 584, 587 et 590. Les deux derniers, conformes de tout point l'un à l'autre, ne diffèrent de nous que par deux ou trois interversions non motivées. — A la suite de chaque *maxime* nous indiquons celle ou celles des quatre premières éditions où elle se trouve. L'astérisque à la fin des *maximes*, après le chiffre de l'édition, marque, comme dans notre série principale, les pensées que l'auteur a retouchées.

MAXIMES SUPPRIMÉES

PAR L'AUTEUR.

DLXIII

L'amour-propre est l'amour de soi-même et de toutes choses pour soi¹; il rend les hommes idolâtres d'eux-mêmes, et les rendroit les tyrans des autres, si la fortune leur en donnoit les moyens. Il ne se repose jamais hors de soi, et ne s'arrête dans les sujets étrangers que comme les abeilles sur les fleurs, pour en tirer ce qui lui est propre. Rien n'est si impétueux que ses desirs²; rien de si caché que ses desseins, rien de si habile que ses conduites; ses souplesses ne se peuvent représenter, ses transformations passent celles des métamorphoses, et ses raffinements ceux de la chimie. On ne peut sonder la profondeur, ni percer les ténèbres de ses abîmes: là il est à couvert des yeux les plus pénétrants; il y³ fait mille insensibles tours et retours; là il est souvent invisible à lui-même; il y conçoit, il y nourrit⁴ et il y élève, sans le savoir, un grand nombre d'affections et de haines; il en forme de si monstrueuses⁵ que, lorsqu'il les a mises au jour, il les méconnoît, ou il ne peut se

1. Pascal (*Pensées*, article II, 8): « La nature de l'amour-propre et de ce moi humain est de n'aimer que soi et de ne considérer que soi. » — Meré (*maxime* 531): « C'est quelque chose de si commun et de si fin que l'intérêt, qu'il est toujours le premier mobile de nos actions, le dernier point de vue de nos entreprises.... »

2. L'édition de 1693 donne: « Il n'est rien de si impétueux que ses desirs, »

3. Duplessis omet *y* devant *fait*, et, deux lignes plus loin, *il* devant *y élève*.

4. Les mots: « il y conçoit, il y nourrit, » manquent dans l'impression de 1665 C.

5. Il y a *monstreuses* dans les impressions de 1665 A et D; *monstrueuses* dans celles de 1665 B et C, et dans l'édition de 1693.

résoudre à les avouer. De cette nuit qui le couvre naissent les ridicules persuasions qu'il a de lui-même : de là viennent ses erreurs, ses ignorances, ses grossièretés et ses niaiseries sur son sujet ; de là vient qu'il croit que ses sentiments sont morts lorsqu'ils ne sont qu'endormis, qu'il s'imagine n'avoir plus envie de courir dès qu'il se repose, et qu'il pense avoir perdu tous les goûts qu'il a rassasiés¹. Mais cette obscurité épaisse qui le cache à lui-même, n'empêche pas qu'il ne voie parfaitement ce qui est hors de lui : en quoi il est semblable à nos yeux², qui découvrent tout et sont aveugles seulement pour eux-mêmes. En effet, dans ses plus grands intérêts et dans ses plus importantes affaires, où la violence de ses souhaits appelle toute son attention, il voit, il sent, il entend, il imagine, il soupçonne, il pénètre, il devine tout, de sorte qu'on est tenté de croire que chacune de ses passions a une espèce de³ magie qui lui est propre. Rien n'est si intime et si fort que ses attachements, qu'il essaye de rompre inutilement à la vue des malheurs extrêmes qui le menacent ; cependant il fait quelquefois, en peu de temps et sans aucun effort, ce qu'il n'a pu faire avec tous ceux dont il est capable dans le cours de plusieurs années : d'où l'on pourroit conclure assez vraisemblablement que c'est par lui-même que ses desirs sont allumés, plutôt que par la beauté et par le mérite de ses objets ; que son goût est le prix qui les relève et le fard qui les embellit⁴ ; que c'est après lui-même qu'il court, et qu'il suit son gré, lorsqu'il suit les choses qui sont à son gré. Il est tous les contraires⁵ : il est impérieux et obéissant, sincère et dissimulé, miséricordieux et cruel, timide et audacieux⁶. Il a de différentes inclinations, selon la

1. Rapprochez de la *maxime* 192. — J. Esprit (tome I, p. 252) : « On croit que les inclinations qui sont lassées, ou suspendues, ou rebutées, sont des inclinations détruites. »

2. Le reste de cette ligne et les vingt-neuf lignes qui viennent après, jusqu'aux mots « empressement, et » (page suivante, ligne 12) ont été sautés dans l'édition de 1693, qui, par suite de cette lacune, nous donne cette phrase vide de sens : « en quoi il est semblable à nos yeux avec des travaux incroyables, etc. »

3. Brotier a omis les mots : « espèce de. »

4. Voyez les *maximes* 48, 374 et 500.

5. Brotier altère ainsi le tour et le sens : « Il est *de* tous les contraires. » Par contre, à la phrase suivante, il supprime *de* : « Il a différentes inclinations. »

6. Voyez la *maxime* 11.

diversité des tempéraments qui le tournent¹ et le dévouent tantôt à la gloire, tantôt aux richesses, et tantôt aux plaisirs; il en change² selon le changement de nos âges, de nos fortunes et de nos expériences, mais il lui est indifférent d'en avoir plusieurs ou de n'en avoir qu'une, parce qu'il se partage en plusieurs et se ramasse en une, quand il le faut, et comme il lui plaît. Il est inconstant, et outre les changements qui viennent des causes étrangères, il y en a une infinité qui naissent de lui et de son propre fonds; il est inconstant d'inconstance, de légèreté, d'amour, de nouveauté, de lassitude et de dégoût; il est capricieux, et on le voit quelquefois travailler avec le dernier empressément, et avec des travaux incroyables, à obtenir des choses qui ne lui sont point avantageuses, et qui même lui sont nuisibles, mais qu'il poursuit parce qu'il les veut. Il est bigearre³, et met souvent toute son application dans les emplois les plus frivoles; il trouve tout son plaisir dans les plus fades, et conserve toute sa fierté dans les plus méprisables. Il est dans tous les états de la vie et dans toutes les conditions; il vit partout et⁴ il vit de tout, il vit de rien; il s'accommode des choses et de leur privation; il passe même dans le parti des gens qui lui font la guerre, il entre dans leurs desseins, et ce qui est admirable, il se hait lui-même avec eux⁵, il conjure sa perte, il travaille même⁶ à sa ruine; enfin il ne se soucie que d'être, et pourvu qu'il soit, il veut bien être son ennemi.

1. Duplessis a changé *tournent* en *tourmentent*.

2. L'auteur a dit pourtant (*maxime* 252) qu'il est extraordinaire de voir changer les inclinations.

3. Le mot est écrit *bijearre* dans les quatre impressions de 1665; *bizarre* dans l'édition de 1693. On voit dans les *Dictionnaires* de Richelet (1680), de Furetière (1690), et dans la 1^{re} édition de celui de l'Académie (1694), que les deux formes : *bigearre* et *bizarre*, existaient concurremment. Furetière et l'Académie citent des exemples de l'une et de l'autre; Richelet dit que « *bizarre* est le plus usité. »

4. Nous reproduisons le texte des impressions de 1665 A et D, qui est aussi celui du manuscrit de la Rocheguyon. L'édition de 1693, de même que 1665 B et C, omettent *et* après *partout*.

5. J. Esprit (tome II, p. 463) : « Il (*l'amour-propre*) entre habilement dans la résolution que prennent ceux qui se déclarent ses ennemis, qui le combattent tous les jours, et qui s'efforcent de le détruire, parce qu'il sait bien le moyen de réparer ses pertes. »

6. Brotier, Duplessis et le manuscrit donnent « *lui-même*, » au lieu de *même*.

Il ne faut donc pas s'étonner s'il se joint quelquefois à la plus rude austérité¹, et s'il entre si hardiment en société avec elle pour se détruire, parce que, dans le même temps qu'il se ruine en un endroit, il se rétablit en un autre²; quand on pense qu'il quitte son plaisir, il ne fait que le suspendre ou le changer, et lors même qu'il est vaincu et qu'on croit en être défait, on le retrouve³ qui triomphe dans sa propre défaite. Voilà la peinture de l'amour-propre, dont toute la vie n'est qu'une grande et longue agitation; la mer en est une image sensible, et l'amour-propre trouve dans le flux et le reflux⁴ de ses vagues continuelles⁵ une fidèle expression de la succession turbulente de ses pensées et de ses éternels mouvements⁶. (1665*, n° I.)

1. Meré (*maxime* 526) : « La vanité est si fine et si adroite qu'elle se cache souvent sous le visage de la vertu, même la plus modeste et la plus austère. » — M. Sainte-Beuve (*Port-Royal*, tome IV, p. 253, note) pense que, dans tout ce passage, la Rochefoucauld fait allusion « aux chrétiens, aux convertis et aux pénitents, et bien probablement à Mme de Longueville » — Rapprochez de la *maxime* 254.

2. Meré (*maximes* 43 et 44) : « L'orgueil ne réussit jamais mieux que quand il se couvre de modestie. » — « Ceux qui font profession de mépriser la vaine gloire se glorifient souvent de ce mépris avec encore plus de vanité. » — Rapprochez de la *maxime* 33.

3. VAR. : on le trouve. (*Manuscrit.*)

4. Dans les quatre impressions de 1665, ainsi que dans l'édition de 1693, l'orthographe de ces mots est : *flus* et *reflus*.

5. *Continuelles* a été omis dans l'édition de 1693 et dans celle de Brotier. — Le manuscrit donne ainsi ce passage : « ... trouve dans la violence *continuelle* de ses vagues... »

6. Cette longue *maxime* est placée, comme une sorte de chapitre à part, en tête du *Supplément* de 1693. Elle se trouve aussi, on l'a vu par les variantes qui précèdent, dans le manuscrit de la Rocheguyon. — On peut rapprocher de cette délicate, mais bien minutieuse définition de l'amour-propre, le beau et sévère fragment de Pascal sur le même sujet (*Pensées*, article II, 8). — Voyez aussi la variante de la *maxime* 88, et la 6^e des *Reflexions diverses*.

DLXIV

Toutes les passions ne sont autre chose que¹ les divers degrés de la chaleur et de la froideur du sang². (1665*, n° xiii.)

DLXV

La modération dans la bonne fortune n'est³ que l'appréhension⁴ de la honte qui suit l'empchement, ou la peur de perdre ce que l'on a⁵. (1665*, n° xviii.)

DLXVI

La modération est comme la sobriété : on voudroit bien manger davantage, mais on craint de se faire mal⁶. (1665, n° xxi.)

DLXVII

Tout le monde⁷ trouve à redire en autrui ce qu'on trouve à redire en lui⁸. (1665, n° xxxiii.)

DLXVIII

L'orgueil, comme lassé de ses artifices et de ses différentes métamorphoses, après avoir joué tout seul tous⁹ les personnages de la comédie humaine¹⁰, se montre avec un visage naturel, et se découvre par la fierté¹¹ : de sorte qu'à proprement parler,

1. VAR. : ne sont que. (*Manuscrit.*)

2. Voyez les *maximes* 5, 44, 297 et 638.

3. Suard ajoute : « d'ordinaire. »

4. VAR. : que la crainte. (*Manuscrit.*)

5. Cette pensée faisait en partie double emploi avec la *maxime* 18 de l'édition définitive. Voyez aussi les *maximes* 17 et 293.

6. Analogue à la *maxime* 593; supprimée d'ailleurs, à bon droit, ce nous semble, comme manquant de noblesse.

7. Suard a remplacé *Tout le monde* par *Chacun*.

8. Cette pensée revient, pour le foud, à la 507^e.

9. Duplessis omet *tous*.

10. VAR. : *Enfin* l'orgueil, comme lassé de ses artifices et de ses métamorphoses, après avoir joué tout seul *le personnage* de la comédie humaine... (*Manuscrit.*)

11. Brotier a changé « *la fierté* » en « *sa fierté* ».

la fierté est l'éclat et la déclaration de l'orgueil¹. (1665*, n° XXXVII.)

DLXIX

La complexion qui fait le talent pour les petites choses est contraire à celle qu'il faut pour le talent des grandes². (1665*, n° LI.)

DLXX

C'est une espèce de bonheur de connoître³ jusques à quel point⁴ on doit être malheureux. (1665*, n° LIII.)

DLXXI

Quand on ne trouve pas son repos en soi-même, il est inutile de le chercher ailleurs. (1665, n° LV, et 1666, n° XLIX.)

DLXXII

On n'est jamais si malheureux qu'on croit, ni si heureux qu'on avoit espéré⁵. (1665, n° LIX.)

1. On ne comprend pas pourquoi l'auteur a mis au rebut une pensée d'un sens si juste et d'une si belle expression.

2. Double emploi avec la *maxime* 41, à laquelle nous aurions même pu la joindre comme variante. — VAR. : Le manuscrit donne la même pensée sous cette forme : « Ceux qui s'appliquent trop aux petites choses peuvent difficilement s'appliquer aux grandes, parce qu'ils consomment toute leur application pour les petites; et même, en la plupart des hommes, c'est une marque qu'ils n'ont aucun talent pour les grandes. » — Meré (*maxime* 354) : « L'on juge mal de l'esprit d'un homme qui ne s'occupe qu'à des bagatelles. » — Voyez la 16^e des *Reflexions diverses*, où l'auteur revient au sens contraire.

3. VAR. : *On est heureux de connoître...* (*Manuscrit.*)

4. Suard modifie ainsi le tour : « C'est une espèce de bonheur *que* de connoître à quel point... »

5. Répétition de la *maxime* 49. — Meré (*maxime* 362) : « Jamais on n'est plus malheureux qu'alors qu'on le croit être. »

DLXXIII

On se console souvent d'être malheureux¹ par un certain plaisir qu'on trouve à le paroître². (1665*, n° LX.)

DLXXIV

Il faudroit pouvoir répondre de sa fortune, pour pouvoir répondre de ce que l'on fera³. (1665*, n° LXX.)

DLXXV

Comment peut-on répondre de ce qu'on vandra à l'avenir, puisque l'on ne sait pas précisément ce que l'on veut dans le temps présent⁴? (1665, n° LXXIV.)

DLXXVI

L'amour est à l'âme de celui qui aime ce que l'âme est au corps qu'elle anime⁵. (1665, n° LXXVII.)

1. VAR. : d'être malheureux *en effet*. (Manuscrit.)

2. Répétition de la *maxime* 50. — Blaise (p. 45) donne en note, comme inédite et publiée pour la première fois d'après un manuscrit, cette *maxime* 573, imprimée dès 1665. — Le manuscrit auquel Blaise renvoie dans ses notes est le tome II des *Portefeuilles de Vallant*. Il dit avoir trouvé cette *maxime* au folio 220. Ce chiffre est celui de l'ancienne pagination. Une note qui se lit au commencement du volume, datée de janvier 1850, avertit qu'avant la pagination actuelle on avait constaté qu'il manquait un certain nombre de feuillets (entre autres le 220°).

3. Le manuscrit disait d'une façon plus vive : « *Comment peut-on répondre si hardiment de soi-même, puisqu'il faut auparavant pouvoir répondre de sa fortune ?* » Comparez avec la *maxime* suivante. — Suard termine ainsi la phrase : « de ce qu'on fera à l'avenir. »

4. Rapprochez de la *maxime* 295.

5. C'est, à deux mots près, la dernière phrase de la 79^e *maxime* de Mme de Sablé. La Rochefoucauld l'a-t-il abandonnée à titre de restitution, ou Mme de Sablé l'a-t-elle reprise dans les miettes de la Rochefoucauld? — La pensée de Mme de Sablé se termine ainsi : « au corps de celui qu'elle anime. »

DLXXVII

Comme on n'est jamais en liberté d'aimer ou de cesser d'aimer, l'amant ne peut se plaindre avec justice de l'inconstance de sa maîtresse, ni elle de la légèreté de son amant ¹. (1665*, n° LXXXI. — 1666, n° LXXII. — 1671 et 1675, n° LXXI.)

DLXXVIII

La justice n'est² qu'une vive appréhension qu'on ne nous ôte ce qui nous appartient ; de là vient cette considération et ce respect pour tous les intérêts du prochain, et cette scrupuleuse application à ne lui faire aucun préjudice. Cette crainte retient l'homme dans les bornes des biens que la naissance ou la fortune lui ont donnés ; et sans cette crainte³, il feroit des courses continuelles sur les autres ⁴. (1665, n° LXXXVIII.)

DLXXIX

La justice dans les juges qui sont modérés n'est que l'amour de leur élévation ⁵. (1665*, n° LXXXIX.)

1. VAR. : Comme on n'est jamais *libre* d'aimer ou de cesser d'aimer, on ne peut se plaindre avec justice de la *cruauté de ses maîtresses*, ni de la légèreté de son amant. (*Manuscrit.*) — Duplessis (p. 259) fait remarquer avec raison que cette « espèce de justification des infidélités amoureuses dut faire jeter les hauts cris aux nobles et spirituelles amies du moraliste. » Toutefois l'auteur ne l'a supprimée que dans sa dernière édition (1678) ; il pouvait pourtant en faire d'autant plus volontiers le sacrifice, qu'on n'y trouve pas le tour fin qui lui est habituel. — La Bruyère a dit dans le même sens (*du Cœur*, n° 31, tome I, p. 203) : « L'on n'est pas plus maître de toujours aimer qu'on l'a été de ne pas aimer. » — Saint-Évremond (*Maxime, qu'on ne doit jamais manquer à ses amis, OEuvres mêlées*, Barbin, 1689, p. 291) : « Après tout, dit un ami léger, c'est une chose bien lassante que de dire toute sa vie à une même personne : *Je vous aime.* » — Vauvenargues pense également (*maxime 755, OEuvres*, p. 477) que : « la constance est la chimère de l'amour. » — Rapprochez des *maximes* 175, 176 et 177.

2. Suard, après *n'est*, ajoute : « le plus souvent. »

3. Brotier omet *et*, et Duplessis, qui donne cette *maxime* comme variante de la 78^e, retranche *cette*.

4. C'était une version moins nette et moins heureuse de la *maxime* 78. — Voyez ci-après la 580^e.

5. VAR. : La justice dans les *bons* juges n'est que l'amour de *l'approbation* ; dans les *ambitieux*, c'est l'amour de leur élévation. (*Manuscrit.*) — J. Esprit

DLXXX

On blâme l'injustice, non pas par l'aversion que l'on a pour elle, mais pour le préjudice que l'on en reçoit¹. (1665*, n° xc.)

DLXXXI

Quand nous sommes las d'aimer, nous sommes bien aises qu'on nous devienne² infidèle, pour nous dégager de notre fidélité³. (1665*, n° xcvi. — 1666, n° lxxxiv. — 1671 et 1675, n° lxxxiii.)

DLXXXII

Le premier mouvement de joie que nous avons du bonheur⁴ de nos amis ne vient⁵ ni de la bonté de notre naturel, ni de l'amitié que nous avons pour eux : c'est un effet de l'amour-propre qui nous flatte de l'espérance d'être heureux à notre tour, ou de retirer quelque utilité de leur bonne fortune. (1665*, n° xcvi.)

DLXXXIII

Dans l'adversité de nos meilleurs⁶ amis, nous trouvons toujours quelque chose qui ne nous déplaît pas⁷. (1665, n° xcix.)

dit de même (tome I, p. 513) : « L'intégrité des magistrats est une affectation d'une réputation singulière, ou un désir de s'élever aux premières charges. »

1. VAR. : ... non par la haine qu'on en a, mais... qu'on en reçoit. (*Manuscrit.*) — Duplessis, dans le premier membre de phrase, change *par* en *pour*; et Brotier, dans le second, *pour* en *par*. — C'est une autre répétition de la maxime 78; voyez ci-dessus la 578^e.

2. VAR. : que l'on devienne. (1665.) — que l'on nous devienne. (1666.)

3. Brotier substitue *infidélité* à *fidélité*.

4. VAR. : La joie que nous avons du bonheur... (*Manuscrit.*)

5. Après *vient*, Suard ajoute : « pas toujours; » et après *c'est*, à la ligne suivante : « le plus souvent. »

6. Amelot de la Houssaye supprime *meilleurs*; Suard, après *trouvons*, remplace *toujours* par *souvent*.

7. Voyez les maximes 235 et 521. Il y a dans cette pensée et dans la précédente une exagération, ou, tout au moins, une dureté dont l'auteur lui-même a fait justice en les supprimant. — Vauvenargues (*maxime* 537, *Oeuvres*, p. 450) a dit dans une mesure plus juste : « Quelque tendresse que nous ayons pour nos amis ou pour nos proches, il n'arrive jamais que le bonheur d'autrui suffise pour faire le nôtre. » — La Bruyère (*de l'Homme*, n° 22) : « L'homme

DLXXXIV

Comment prétendons-nous qu'un autre garde notre secret, si nous ne pouvons¹ le garder nous-mêmes? (1665*, n° c. — 1666, n° LXXXVIII. — 1671 et 1675, n° LXXXVII.)

DLXXXV

L'aveuglement des hommes est le plus dangereux effet de leur orgueil : il sert à le nourrir et à l'augmenter, et nous ôte la connoissance des remèdes qui pourroient soulager nos misères et nous guérir de nos défauts². (1665*, n° cii.)

DLXXXVI

On n'a plus de raison, quand on n'espère plus d'en trouver aux autres³. (1665, n° ciii.)

DLXXXVII

Il n'y en a point qui pressent tant les autres que les paresseux⁴ lorsqu'ils ont satisfait à leur paresse, afin de paroître diligents⁵. (1666, n° xci. — 1671 et 1675, n° xc.)

DLXXXVIII

On a autant de sujet de se plaindre de ceux qui nous apprennent à nous connoître nous-mêmes, qu'en eut ce fou

qui dit qu'il n'est pas né heureux pourroit du moins le devenir par le bonheur de ses amis ou de ses proches. L'envie lui ôte cette dernière ressource. »

1. VAR. : si nous n'avons pas pu. (1665.)

2. VAR. : « il sert à le nourrir et à l'augmenter, et c'est pour manquer de lumières que nous ignorons toutes nos misères et nos défauts. » (Manuscrit.)

3. Dans Amelot : « quand on n'espère plus en trouver dans les autres. » — Rapprochez de la 4^e des *Reflexions diverses*.

4. Suard coupe la phrase par un point et virgule après *paresseux*, et remplace ensuite *afin de* par « ils veulent. » — Brotier retranche à qui suit *satisfait*.

5. Cette maxime date de la 2^e édition (1666), et l'auteur ne l'a ôtée que dans la dernière (1678).

d'Athènes de se plaindre du médecin qui l'avoit guéri de l'opinion d'être riche ¹. (1665, n° CIV.)

DLXXXIX

Les philosophes, et Sénèque sur tous², n'ont point ôté les crimes par leurs préceptes : ils n'ont fait que les employer au bâtiment de l'orgueil³. (1665, n° CV.)

DXC

C'est une preuve de peu d'amitié de ne s'apercevoir pas du refroidissement de celle de nos amis ⁴. (1666, n° XCVII. — 1671 et 1675, n° XCVI.)

DXCI

Les plus sages le sont dans les choses indifférentes⁵, mais ils ne le sont presque jamais dans leurs plus sérieuses affaires. (1665*, n° CXXXII.)

DXCII

La plus subtile folie se fait de la plus subtile sagesse⁶. (1665, n° CXXXIV.)

1. Cette pensée ressemblait trop à la 92^e; c'était d'ailleurs un trait d'esprit plutôt qu'une *maxime*.

2. Tel est le texte des diverses impressions de 1665. Voyez le *Lexique*, au mot SURTOUT.

3. M. de Barthélemy donne : « en bâtiment de l'orgueil. » — Amelot : « à l'édifice de l'orgueil. » — Pascal (*Pensées*, article XII, 1) se demande également avec doute si les philosophes ont trouvé le remède à nos maux.

4. Vauvenargues (p. 84) trouve cette réflexion *commune*; l'auteur en jugeait sans doute ainsi lui-même, car il l'a supprimée, on le voit, dans sa dernière édition.

5. VAR. : ... dans toutes les choses indifférentes. (*Manuscrit*.)

6. L'auteur a supprimé cette pensée, sans doute parce que c'était une réminiscence trop forte de Montaigne (*Essais*, livre II, chapitre XII, tome II, p. 241) : « De quoy se fait la plus subtile folie, que de la plus subtile sagesse ? » — Pascal a dit à peu près dans le même sens (*Pensées*, article VI, 14) : « L'extrême esprit est accusé de folie, comme l'extrême défaut (*d'esprit*). » — Meré (*maximes* 248 et 539) : « Il n'y a point de sage qui n'ait été fou, et de fou qui ne puisse devenir sage. » — « La folie précède toujours la sagesse; on ne connoît celle-ci que par l'autre; il faut s'être égaré avant que de se mettre dans le bon chemin. »

DXCIII

La sobriété est l'amour de la santé, ou l'impuissance de manger beaucoup¹. (1665, n° cxxxv.)

DXCIV

Chaque talent dans les hommes, de même que chaque arbre, a ses propriétés et ses effets qui lui sont tous² particuliers³. (1665, n° cxxxviii.)

DXCV

On n'oublie jamais mieux les choses que quand on s'est lassé d'en parler⁴. (1665*, n° cxliv.)

DXCVI

La modestie, qui semble refuser les louanges⁵, n'est en effet qu'un désir d'en avoir de plus délicates⁶. (1665, n° cxlvii.)

DXCVII

On ne blâme le vice et on ne loue la vertu que par intérêt. (1665, n° cli.)

1. Voyez la *maxime* 566 et la note. — J. Esprit dit de même (tome II, p. 41) : « La tempérance est l'impuissance de manger beaucoup. »

2. Telle est l'orthographe de ce mot dans les diverses impressions de 1665. Voyez le *Lexique*, au mot *Tout*.

3. Duplessis, qui donne cette *maxime* comme variante de la 344^e, termine ainsi la phrase : « et les effets qui lui sont particuliers. » — Voyez les *maximes* 344, 404 et 505.

4. VAR. : ... que quand on s'est lassé *de les conter*. (*Manuscrit*.)

5. Dans l'édition d'Amelot : « des louanges. »

6. Retranchée comme faisant double emploi avec la *maxime* 149. — Voyez aussi les *maximes* 184, 327, 383 et 554.

DXCVIII

La louange qu'on nous donne sert au moins à nous fixer dans la pratique des vertus¹. (1665*, n° CLV.)

DXCIX

L'approbation que l'on donne à l'esprit, à la beauté et² à la valeur, les augmente, les perfectionne³, et leur fait faire de plus grands effets qu'ils n'auroient été capables de faire⁴ d'eux-mêmes. (1665*, n° CLVI.)

DC

L'amour-propre empêche bien que celui qui nous flatte ne soit jamais⁵ celui qui nous flatte le plus⁶. (1665, n° CLVII.)

DCI

On ne fait point de distinction dans les espèces de colères⁷, bien qu'il^s y en ait une légère et quasi innocente, qui vient de l'ardeur de la complexion, et une autre très-criminelle, qui est, à proprement parler, la fureur de l'orgueil⁸. (1665*, n° CLIX.)

1. L'auteur, comme nous l'avons fait remarquer (ci-dessus, p. 92, note 1), a fondu cette *maxime* et la suivante dans la 150^e, plus courte et plus précise. — Rapprochez cette pensée et celle qui suit de la *maxime* 200.

2. *Et* est omis dans l'édition de M. de Barthélemy.

3. Le manuscrit n'a pas *les perfectionne*.

4. « D'en faire, » dans l'édition de Duplessis, où cette *maxime* est donnée comme variante de la 150^e.

5. Amelot omet *ne*, et Brotier : *jamais*.

6. Cette pensée n'était qu'une répétition assez faible de la *maxime* 2. — Voyez aussi la *maxime* 303.

7. VAR. : dans la *colère*. (*Manuscrit*.) — Il y a *colères*, au pluriel, dans toutes les impressions de 1665.

8. Brotier remplace *bien qu'il* par *quoiqu'il*; et Amelot *quasi* par *presque*.

9. VAR. : la fureur de l'orgueil *et de l'amour-propre*. (*Manuscrit*.)

DCII

Les grandes âmes ne sont pas celles qui ont moins de passions et plus de vertu¹ que les âmes communes, mais celles seulement qui ont de plus grands desseins². (1665*, n° CLXI.)

DCIII

Les rois font des hommes comme des pièces de monnaie³ : ils les font valoir ce qu'ils veulent, et l'on est forcé⁴ de les recevoir selon leur cours, et non pas selon leur véritable prix⁵. (1665*, n° CLXV. — 1666, 1671 et 1675, n° CLVIII.)

DCIV

La férocité naturelle fait moins de cruels que l'amour-propre⁶. (1665*, n° CLXXIV.)

DCV

On peut dire de toutes nos vertus ce qu'un poëte italien a

1. Dans les éditions de Brotier et de Duplessis, il y a *vertus*, au pluriel.

2. VAR. : mais celles qui ont seulement les plus grandes vues. (*Manuscrit.*) — Rapprochez de la *maxime* 190, et de la 14^e des *Reflexions diverses*.

3. L'édition de Suard donne *monnoies*, au pluriel.

4. VAR. : et on est forcé. (*Manuscrit.*)

5. Duplessis (p. 265) fait observer avec raison que cette réflexion est plutôt une épigramme qu'une *maxime* ; l'auteur ne l'a cependant supprimée que dans sa dernière édition (1678). — « Cette comparaison, dit la Harpe (tome VII, p. 263 et 264), est plus ingénieuse que solide. Si cette pensée était vraie, tout homme vaudrait, dans l'opinion, en raison de la place qu'il occupe dans le monde. Heureusement, il n'en est pas ainsi ; et quand Louis XIV envoyait Villeroy commander à la place de Villars ou de Catinat, le dernier soldat de l'armée savait évaluer cette fausse *monnaie* ; les chansons militaires du dernier siècle en sont la preuve. » — L'abbé Brotier (p. 249 et 250) fait également ses réserves sur le fond de cette pensée, mais il convient que le tour en est ingénieux, et il prétend qu'elle a passé en proverbe. A l'en croire, c'est par allusion à la *maxime* de la Rochefoucauld qu'on appela *monnaie de Turenne* la nombreuse promotion de maréchaux de France que Louis XIV fit en 1675, après la mort de ce grand homme. L'assertion peut paraître au moins hasardée.

6. VAR. : *Peu de gens sont cruels de cruauté, mais tous les hommes sont cruels d'amour-propre.* (*Manuscrit.*)

dit de l'honnêteté des femmes, que ce n'est souvent autre chose qu'un art de paroître honnête ¹. (1665*, n° CLXXVI.)

DCVI

Ce que le monde nomme vertu n'est d'ordinaire qu'un fantôme formé par nos passions, à qui on donne un nom honnête, pour faire² impunément ce qu'on veut. (1665*, n° CLXXIX.)

DCVII

Nous sommes si préoccupés en notre faveur, que souvent ce que nous prenons pour des vertus n'est que des vices qui leur ressemblent, et que l'amour-propre nous déguise³. (1665*, n° CLXXXII. — 1666, 1671 et 1675, n° CLXXXII.)

DCVIII

Il y a des crimes qui deviennent innocents, et même glo-

1. VAR. : *Dieu seul fait les gens de bien, et on peut dire de toutes nos vertus ce qu'un poëte a dit de l'honnêteté des femmes :*

.... *Esser onesta*
Non è, se non un' arte di parer' onesta. (Manuscrit.)

Le poëte dont il s'agit, c'est Guarini. — J. Esprit (tome I, p. 521) cite également ce vers, mais d'une façon différente, comme une ligne de prose : *L'onestata altro non è che un' arte di parer' onesta*; et, tout en l'appliquant volontiers aux hommes, il proteste en faveur des femmes. — Voici le vrai texte de Guarini :

.... *Altro al fin l'onestata*
Non è che un' arte di parer' onesta.
(*Pastor fido*, acte III, scène v.)

2. VAR. : *La vertu est un fantôme pro luit par nos passions, du nom duquel on se sert afin de faire....* (Manuscrit.) — Cette pensée faisait double emploi avec la suivante, qu'elle exagérait d'ailleurs.

3. VAR. : Nous sommes préoccupés de telle sorte en notre faveur, que ce que nous prenons souvent pour des vertus n'est en effet qu'un nombre de vices qui leur ressemblent, et que l'orgueil et l'amour-propre nous ont déguisés. (Manuscrit et 1665; le manuscrit a : *le plus souvent, pour souvent*; puis : « ne sont en effet que des vices. ») — On peut s'étonner que l'auteur ait conservé, jusque dans la 4^e édition, cette pensée, que la maxime-épigramme rendait inutile, aussi bien que la précédente.

rieux, par leur éclat, leur nombre et leur excès¹; de là vient que les voleries publiques sont des habiletés², et que prendre des provinces injustement s'appelle faire des conquêtes³. (1665*, n° CXCII. — 1666, 1671 et 1675, n° CLXXXIII.)

DCIX

Nous n'avouons jamais nos défauts que par vanité⁴. (1665, n° CC.)

DCX

On ne trouve point dans l'homme le bien ni le mal dans l'excès⁵. (1665, n° CCI.)

DCXI

Ceux qui sont incapables de commettre de grands crimes⁶ n'en soupçonnent pas facilement les autres. (1665*, n° CCVIII.)

1. Dans l'édition de Suard : « leurs excès. »

2. La 2^e édition (1666) donne *habilités*. Voyez, ci-dessus, la 3^e note de la page 83.

3. VAR. : *Les crimes deviennent innocents, et même glorieux, par leur nombre et par leur excès*; de là vient que les voleries publiques sont des habiletés, et que *les massacres de provinces entières sont des conquêtes*. (*Manuscrit.*) — Duplessis (p. 266) pense que la Rochefoucauld a retranché cette réflexion « sans doute comme tout à fait exagérée, et peut-être comme un peu hardie sous le règne d'un roi qui aimait assez la guerre et les conquêtes. » C'est prêter à l'auteur un scrupule bien tardif, car il a maintenu cette pensée dans ses quatre premières éditions, et ne l'a retranchée qu'en 1678, alors que les conquêtes de Louis XIV étaient faites. — Vauvenargues répond ainsi à la Rochefoucauld (p. 82) : « Il est faux que l'éclat ou l'excès du crime le rendent innocent ou glorieux : un de nos meilleurs rois (*Henri IV*), assassiné au milieu de ses gardes et de son peuple, a couvert le nom du meurtrier d'un éternel opprobre. Ce ne sont donc pas les grands crimes qui rendent un homme illustre; ce sont ceux qui demandent, dans l'exécution, de grands talents et un génie élevé; tel est l'attentat de Cromwell. »

4. Rapprochez des *maximes* 184, 327, 383, 442, 554, et de la 5^e des *Réflexions diverses*.

5. Voyez la *maxime* 189. — Charron (*de la Sagesse*, livre I, chapitre xxxvii) : « L'homme ne peut estre, quand bien il voudroit, du tout bon ny du tout meschant. »

6. VAR. : de commettre *des crimes*... (et, plus loin) *aisément* (au lieu de *facilement*). (*Manuscrit.*) — Meré (*maxime* 431) : « Plus l'homme est bon, moins il soupçonne les autres de méchanceté. »

DCXII

La pompe des enterrements regarde plus la vanité des vivants que l'honneur des morts¹. (1665, n° CCXII.)

DCXIII

Quelque incertitude et quelque variété qui paroisse dans le monde, on y remarque néanmoins un certain enchaînement secret et un ordre réglé de tout temps par la Providence, qui fait que chaque chose marche en son rang et suit le cours de sa destinée². (1665, n° CCXXV.)

DCXIV

L'intrépidité doit soutenir le cœur dans les conjurations, au lieu que la seule valeur lui fournit toute la fermeté qui lui est nécessaire dans les périls de la guerre³. (1665, n° CCXXXI.)

1. Rapprochez de la *maxime* 233.

2. C'est le mot célèbre de Fénelon, dans son *Sermon de l'Épiphanie* : « L'homme s'agitte, mais Dieu le mène. » — Plusieurs commentateurs se sont demandé pourquoi la Rochefoucauld a mis au rebut cette pensée, dont le fond et la forme sont également irréprochables ; on peut dire avec Brotier (p. 253 et 254) et avec Duplessis (p. 266) qu'une réflexion religieuse, presque chrétienne, devait lui paraître trop isolée dans un livre qui ne traite des hommes qu'au point de vue du monde ; mais la vraie raison, je crois, c'est qu'il a dû s'apercevoir que cette *maxime* était en contradiction flagrante avec nombre d'autres, auxquelles il tenait davantage, et où il soutient que nos *passions*, nos *humeurs*, et surtout le *hasard*, disposent de la vie humaine.

3. Peut-être l'auteur a-t-il supprimé cette pensée parce qu'elle avait le tort de rappeler les *conjurations* de la Fronde, auxquelles il avait pris une si grande part, et qu'il aimait mieux oublier dès la seconde édition (1666), alors que son fils était déjà en veine de faveur auprès de Louis XIV. Dans tous les cas, on peut croire que cette *maxime*, comme tant d'autres, n'est qu'un retour de la Rochefoucauld sur lui-même ; car s'il avait, dans les *périls de la guerre*, une *valeur* reconnue par tous, même par ses ennemis, il avait dans les *conjurations* une hésitation dont Retz l'accuse formellement (voyez le *Portrait de la Rochefoucauld par le cardinal de Retz*, ci-dessus, p. 13). — Dans le manuscrit, cette pensée s'ajoutait à la dernière phrase de la *maxime* que l'auteur a maintenue sous le n° 217.

DCXV

Ceux qui voudroient définir la victoire par sa naissance¹ seroient tentés, comme les poètes, de l'appeler la fille du Ciel, puisqu'on ne trouve point son origine sur la terre. En effet, elle est produite par une infinité d'actions qui, au lieu de l'avoir pour but, regardent seulement les intérêts particuliers de ceux qui les font, puisque tous ceux qui composent une armée, allant à leur propre gloire et à leur élévation, procurent² un bien si grand et si général³. (1665, n° CCXXXII.)

DCXVI

On ne peut répondre de son courage quand on n'a jamais été dans le péril⁴. (1665, n° CCXXXVI.)

DCXVII

On donne plus aisément des bornes à sa reconnaissance qu'à ses espérances et à ses desirs⁵. (1665*, n° CCXLI. — 1666, 1671 et 1675, n° CCXXVII.)

1. Dans l'édition d'Amelot : « par la naissance. »

2. Brotier donne *produisent*, au lieu de *procurent*.

3. Cette réflexion devait choquer Condé et Turenne, ou au moins leurs amis. Est-ce pour cela que la Rochefoucauld l'a supprimée dès sa seconde édition (1666)? — On en peut rapprocher ce morceau bien connu du *Discours* de Cicéron pour *Marcellus* (§ 2) : *Belli laudes solent quidam extenuare verbis, easque detrahere ducibus, communicare cum multis, ne propriae sint imperatorum. Et certe in armis militum virtus, locorum opportunitas, auxilia sociorum, classes, commeatus, multum juvant. Maximam vero partem quasi suo jure fortuna sibi vindicat; et quidquid est prospere gestum, id paene omne ducit suum.* « Les succès militaires ont leurs détracteurs; quelques hommes contestent aux généraux une portion de cette gloire; ils en font la part des soldats, afin qu'elle ne demeure pas entière aux chefs qui les commandent. Et soyons vrais, la valeur des troupes, l'avantage des positions, les secours des alliés, les flottes, les convois, contribuent beaucoup à la victoire. La fortune surtout en réclame la plus grande partie; elle revendique les succès comme son ouvrage. » (*Traduction de Gueroult.*)

4. Retranchée, sans doute, comme étant insignifiante ou, tout au moins, commune.

5. VAR. : On donne plus souvent des bornes à sa reconnaissance qu'à ses desirs et à ses espérances. (1665.) — Cette maxime, on le voit, a été maintenue, avec de légères retouches, dans les quatre premières éditions.

DCXVIII

L'imitation est toujours malheureuse, et tout ce qui est contrefait déplaît, avec les mêmes choses qui charment¹ lorsqu'elles sont naturelles². (1665*, n° CCXLV.)

DCXIX

Nous ne regrettons pas toujours la perte de nos amis par la considération de leur mérite, mais par celle de nos besoins et de la bonne opinion qu'ils avoient de nous³. (1665*, n° CCXLVIII. — 1666, 1671 et 1675, n° CCXXXIV.)

DCXX

Il est bien malaisé de distinguer la bonté générale, et répandue sur tout le monde⁴, de la grande habileté⁵. (1665, n° CCLII.)

DCXXI

Pour pouvoir être toujours bon, il faut que les autres croient qu'ils ne peuvent jamais⁶ nous être impunément méchants⁷. (1665, n° CCLIV.)

1. VAR. : ... qui *plaisent*. (Manuscrit.)

2. Voyez la 3^e des *Reflexions diverses*. — Blaise (p. 159), dans une note qui se rapporte à la *maxime* 431, donne cette pensée pour inédite. Il l'a trouvée, comme la 573^e, au folio 220 du tome II des *Portefeuilles de Vallant* (voyez ci-dessus, p. 239, note 1).

3. VAR. : Nous ne regrettons pas la perte de nos amis *selon* leur mérite, mais *selon* nos besoins et *selon* l'opinion que nous croyons leur avoir donnée de ce que nous valons. (1665.) — J. Esprit (tome I, p. 392) : « Nous pleurons, non pas la perte de nos amis, mais celle de nos plaisirs et de nos avantages. » — Rapprochez des *maximes* 232, 233, 355 et 373.

4. Dans l'édition d'Amelot : « répandue et générale pour tout le monde. »

5. C'était un double emploi avec la *maxime* 236, qui est d'ailleurs plus explicite et plus claire.

6. Brotier substitue *pas* à *jamais*.

7. Rapprochez des *maximes* 237 et 387.

DCXXII

La confiance de plaire est souvent un moyen¹ de déplaire² infailliblement³. (1665*, n° CCLVI.)

DCXXIII

Nous ne croyons pas aisément ce qui est au delà de ce que nous voyons⁴. (1665, n° CCLVII.)

DCXXIV

La confiance que l'on a en soi fait naître la plus grande partie de celle que l'on a aux autres. (1665, n° CCLVIII.)

DCXXV

Il y a une révolution générale qui change le goût des esprits, aussi bien que les fortunes du monde⁵. (1665, n° CCLIX.)

DCXXVI

La vérité est le fondement et la raison de la perfection et de la beauté⁶. Une chose, de quelque nature qu'elle soit, ne

1. VAR. : le moyen. (*Manuscrit.*)

2. M. de Barthélemy remplace, ainsi que Brotier, *déplaire* par *plaire*.

3. Voyez la *maxime* 242. — Boileau (*épître IX*, vers 80) parle également d'un *importun*

Qui ne déplaît enfin que pour vouloir trop plaire.

— La pensée de la Rochefoucauld a quelque analogie avec la *maxime* 345 de Meré : « Ceux qui s'aiment trop sont en danger d'être haïs de tout le monde. »

4. C'est textuellement le dernier membre de phrase de la *maxime* 265. — Rapprochez aussi des *maximes* 337 et 375.

5. Le chevalier Temple, cité par Brotier (p. 254), a dit dans un sens analogue : « Le caractère de l'esprit change comme les modes. » — Voyez les *maximes* 45, 252, et la 10^e des *Réflexions diverses*.

6. Cette première phrase, qui est comme le thème de cette réflexion, se trouve une autre fois dans le manuscrit, sous cette forme : « La vérité est le

sauroit être belle et parfaite, si elle n'est véritablement tout ce qu'elle doit être, et si elle n'a tout ce qu'elle doit avoir¹. (1665*, n° CCLX.)

DCXXVII

Il y a de belles choses qui ont plus d'éclat quand elles demeurent imparfaites que quand elles sont trop achevées². (1665, n° CCLXII.)

DCXXVIII

La magnanimité est un noble effort de l'orgueil, par lequel il rend l'homme maître de lui-même, pour le rendre maître de toutes choses³. (1665, n° CCLXXI.)

DCXXIX

Le luxe et la trop grande politesse dans les États sont le présage assuré de leur décadence, parce que tous les particuliers s'attachant à leurs intérêts propres, ils se détournent du bien public⁴. (1665*, n° CCLXXXII.)

fondement et la *justification* de la beauté. » Elle appartient à J. Esprit; la Rochefoucauld, qui ne l'entendait pas clairement (voyez sa lettre du 24 octobre 1660), a voulu l'expliquer par ce qui suit, et en a fait la *maxime* 260 de sa première édition; mais il l'a supprimée dès la seconde.

1. VAR. : Une chose... *est* belle et parfaite, si elle *est* tout ce qu'elle doit être, et si elle *a* tout ce qu'elle doit avoir. (*Manuscrit.*) — Les derniers mots : « et si elle n'a, etc., » manquent dans l'édition d'Amelot. — Rapprochez de la 1^{re} des *Réflexions diverses*, et de la *Lettre du chevalier de Meré*.

2. Voyez la 16^e des *Réflexions diverses*.

3. C'était une répétition affaiblie de la *maxime* 248, qui elle-même répète à peu près les *maximes* 246 et 285. — J. Esprit (tome II, p. 287) : « La magnanimité est, pour le dire ainsi, la fièvre chaude de l'âme. »

4. VAR. : *La politesse des États est le commencement de la décadence, parce qu'elle applique* tous les particuliers à leurs intérêts propres, *et les détourne* du bien public. (*Manuscrit.*) — Vauvenargues, dans un *Fragment sur le luxe* (*OEuvres posthumes et OEuvres inédites*, p. 68), incline à croire également qu'il « prépare, dans la grandeur même des empires, leur inévitable ruine. » — « On est peut-être surpris, dit l'abbé Brotier (p. 255), que le duc de la Rochefoucauld n'ait pas couservé cette pensée au nombre des *Maximes*. Je pense qu'il a été retenu par le succès de Colbert. Sous son administration à jamais mémorable, ce grand homme voulut que l'État eût un luxe public et un grand ton de politesse. »

DCXXX

De toutes les passions, celle qui est la plus inconnue à nous-mêmes¹, c'est la paresse; elle est la plus ardente² et la plus maligne de toutes, quoique sa violence soit insensible, et que les dommages qu'elle cause soient très-cachés. Si nous considérons attentivement son pouvoir, nous verrons qu'elle se rend en toutes rencontres maîtresse de nos sentiments, de nos intérêts et de nos plaisirs; c'est la rémora³ qui a la force d'arrêter les plus grands vaisseaux; c'est une bonace plus dangereuse aux plus importantes affaires que les écueils et que les plus grandes tempêtes. Le repos de la paresse est un charme secret de l'âme qui suspend soudainement les plus ardentes poursuites et les plus opiniâtres⁴ résolutions; pour donner enfin la véritable idée de cette passion, il faut dire que la paresse est comme⁵ une béatitude de l'âme, qui la console de toutes ses pertes, et qui lui tient lieu de tous les biens⁶. (1665*, n° CCXC.)

DCXXXI

De plusieurs actions différentes que la fortune arrange

1. Dans l'édition d'Amelot : « qui nous est la plus inconnue. » — Le manuscrit n'a pas à nous-mêmes.

2. Le manuscrit porte : « la plus violente, » ce qui nous paraît être la meilleure leçon, d'autant plus que nous allons trouver quelques lignes plus bas : « les plus ardentes poursuites. »

3. VAR. : c'est le petit poisson. (*Manuscrit.*) — On sait en effet que la rémora (en latin *remora*) est un petit poisson auquel les anciens attribuaient la force d'arrêter les vaisseaux; de là son nom, dérivé de *remorari* (retarder, arrêter). — Montaigne (*Essais*, livre II, chapitre XII, tome II, p. 203 et 204) : « Petit poisson que les Latins nomment *remora*, à cause de cette sienne propriété d'arrêter toute sorte de vaisseaux auxquels il s'attache. » — Voyez aussi Pline l'ancien, livre XXXII, chapitre 1.

4. VAR. : ... ses plus ardentes... et ses plus opiniâtres... (*Manuscrit.*) — M. de Barthélemy omet plus devant opiniâtres.

5. Le manuscrit n'a pas comme.

6. VAR. : de toutes ses pertes, et qui la fait renoncer à toutes ses prétentions. (*Manuscrit.*) — L'auteur n'a sans doute supprimé cette maxime, qui est d'une grande force d'expression, que parce qu'elle faisait double emploi avec la 266^e, qui est plus nette et plus vigoureuse encore. — Rapprochez des maximes 169, 398 et 512.

comme il lui plaît, il s'en fait¹ plusieurs vertus². (1665*, n° CCXCIII.)

DCXXXII

On aime à deviner les autres³, mais l'on n'aime pas à être deviné⁴. (1665*, n° CCXCVI. — 1666, 1671 et 1675, n° CCLXXII.)

DCXXXIII

C'est une ennuyeuse maladie que de conserver sa santé par un trop grand régime. (1665, n° CCXCVIII. — 1666, 1671 et 1675, n° CCLXXIV.)

DCXXXIV

Il est plus facile de prendre de l'amour quand on n'en a pas, que de s'en défaire quand on en a⁵. (1665*, n° CCC.)

DCXXXV

La plupart des femmes se rendent⁶ plutôt par foiblesse que par passion; de là vient que, pour l'ordinaire, les hommes⁷ entreprenants réussissent mieux que les autres, quoiqu'ils ne soient pas plus aimables. (1665*, n° CCCI.)

1. VAR. : De plusieurs actions *diverses*... il se fait... (*Manuscrit*.)

2. Cette pensée n'est qu'une première version de la *maxime* 1. — Voyez aussi les *maximes* 153, 323, 380 et 470.

3. VAR. : On aime *bien* à deviner les autres. (1665.)

4. Mme de Sablé en donne la raison dans sa *maxime* 35 : « Savoir bien découvrir l'intérieur d'autrui et cacher le sien est une grande marque de supériorité d'esprit; » et elle ajoute (*maxime* 37) : « On se rend quasi toujours maître de ceux que l'on connoît bien, parce que celui qui est parfaitement connu est en quelque façon soumis à celui qui le connoît. » — « Monsieur le Cardinal (*Mazarin*), dit Pascal (*Pensees*, article XXV, 25), ne vouloit point être deviné. » — Rapprochez de la *maxime* 425, et de la 2^e des *Réflexions diverses*.

5. Un premier tirage de la première édition (celle des impressions de 1665 que nous désignons par la lettre A) donnait : « Il est *moins impossible* de prendre de l'amour... » La correction : « Il est *plus facile*, » a motivé un carton (voyez la *Notice bibliographique*). — Il y a quelque analogie entre cette *maxime* et la 549^e.

6. Le manuscrit dit plus absolument : « *Les femmes se rendent...*, » et il n'a pas le dernier membre de phrase : « quoiqu'ils ne soient pas plus aimables. »

7. « *Des hommes*, » dans l'édition d'Amelot de la Houssaye.

DCXXXVI

N'aimer guère en amour est un moyen assuré pour être aimé¹. (1665, n° cccii².)

DCXXXVII

La sincérité que se demandent les amants et les maîtresses, pour savoir l'un et l'autre quand ils cesseront de s'aimer, est bien moins pour vouloir être avertis quand on ne les aimera plus, que pour être mieux assurés qu'on les aime³ lorsque l'on ne dit point le contraire. (1665*, n° ccciii, *mais par le fait* n° ccciv.)

DCXXXVIII

La plus juste comparaison qu'on puisse faire de l'amour, c'est⁴ celle de la fièvre : nous n'avons non plus de pouvoir sur l'un que sur l'autre, soit pour sa violence, ou pour sa durée⁵. (1665, n° cccvi.)

DCXXXIX

La plus grande habileté des moins habiles est de se savoir soumettre⁶ à la bonne conduite d'autrui⁷. (1665, n° cccx.)

DCXL

On craint toujours de voir ce qu'on aime quand on vient de faire des coquetteries ailleurs. (1675, n° cccclxxii.)

1. Amelot donne : « d'être aimé. »

2. Dans trois des impressions de 1665, il y a deux numéros 302 ; cette *maxime* est sous le premier ; le second est notre 276^e ; celle qui suit, sous le numéro 303, est notre 637^e. La contrefaçon que nous désignons par 1665 D réunit sous un même chiffre, en deux alinéas, les deux *maximes* 302.

3. VAR. : que pour être assurés qu'ils sont aimés.... (*Manuscrit.*)

4. Dans l'édition d'Amelot : *est*, pour *c'est* ; et plus loin : *soit*, pour *ou*.

5. Rapprochez des *maximes* 5, 271 et 564. Voyez aussi la dernière note de la *maxime* 68.

6. Brotier et Duplessis : « de savoir se soumettre. »

7. *Conduite*, dans le sens de *direction*. — La *maxime* 283, mieux rédigée, rendait celle-ci inutile. — Voyez la *maxime* 378, qui semble contradictoire à celle-ci, car elle suppose que les conseils sont toujours inefficaces. — Voyez aussi le *Portrait de la Rochefoucauld fait par lui-même*, ci-dessus, p. 9.

DCXLI

On doit se consoler de ses fautes quand on a la force de les avouer ¹. (1675, n^o CCCLXXV.)

1. Voyez les *maximes* 202, 411 et 457. — Le *Supplément* de l'édition de 1693 (n^o 40) dit à peu près de même : « *Les fautes sont toujours pardonnables quand on a la force de les avouer.* » — Le cardinal de Retz dit, de son côté, dans ses *Mémoires* (édition Champollion-Figeac, tome II, p. 47, chapitre XIII) : « Il est d'un plus grand homme de savoir avouer une faute que de savoir ne la pas faire. » — Le Cardinal et le Due faisaient un retour sur leurs propres fautes, et trouvaient ainsi le moyen de *s'en consoler*. Est-il besoin de faire remarquer que la *maxime* de la Rochefoucauld revient au dicton : *Péché avoué est à moitié pardonné ?*

RÉFLEXIONS DIVERSES

NOTICE.

SEPT des *Réflexions diverses*¹ qui suivent ont paru pour la première fois, en 1731, sous le titre de *Réflexions nouvelles de M. de la R*****, dans un *Recueil de pièces d'histoire et de littérature*, compilation anonyme que l'on attribue communément à l'abbé Granet et au P. Desmolets². Brotier les

1. Ce sont, dans notre texte, les numéros 5, 16, 10, 2, 4, 13 et 3. Elles avaient été imprimées dans l'ordre où sont rangés ces chiffres.

2. Paris, Chaubert, 4 vol. in-12, tome I, p. 32-64. Le premier volume est de 1731, le second de 1732, le troisième de 1738, le quatrième de 1741. — Nous possédons un exemplaire de cet ouvrage où on lit, au verso du feuillet de titre, une note manuscrite d'une écriture ancienne, qui attribue la composition du *Recueil* à l'abbé Archimbaud. Mais au-dessous la même main a ajouté, plus tard (comme on le reconnaît à l'encre), que « l'abbé Goujet, dans sa *Bibliothèque française*, tome XVII, p. 372, donne ce *Recueil*, ou au moins le volume IV d'icelui, à feu M. l'abbé Granet. » A la page de titre du tome III se trouve cette autre note, toujours de la même main : « Suivant l'auteur de la *France littéraire* pour l'année 1757, ce volume est du P. Desmolets, oratorien. » L'*Avertissement* du tome IV nous apprend également que le troisième volume n'est pas l'œuvre de l'écrivain qui a compilé les trois autres; ceux-ci ont été composés par la personne même « qui a eu l'idée de cette collection (a); » l'auteur du tome III est simplement désigné par les mots de « docte bibliothécaire. » C'est sans fondement, ajoute-t-on, qu'un nouvelliste de Paris, dans un journal de Hollande, a associé M. l'abbé

(a) Moréri (article GRANET) vient à l'appui : « Il est, dit-il, l'éditeur d'un *Recueil de pièces d'histoire et de littérature*, qui a paru chez Chaubert, en quatre parties.... Il n'a eu aucune part à la publication de la troisième partie.... » Ce qui donne clairement à entendre qu'il a publié les trois autres.

mit dans son édition (1789), sous le titre de *Réflexions diverses*; mais, « pour en rendre, disait-il (p. 257), la lecture plus facile et plus agréable, » il eut l'étrange idée de les dépecer en *maximes*. Depuis elles ont été reproduites dans la plupart des éditions.

Le marquis de Fortia (1796 et 1802) dit dans son avant-propos que ces sept *Réflexions* « avoient été imprimées deux fois en entier, lorsque Brotier les inséra dans son édition. » Il se trompe assurément; une seule édition avait précédé celle de Brotier¹, qui nous dit lui-même (p. 257) dans ses *Observations sur les Réflexions diverses*: « Elles n'ont paru qu'une seule fois; encore étoient-elles ensevelies dans un *Recueil de pièces d'histoire et de littérature* qu'on ne lit pas. On en trouvoit quelques parties, surtout ce qui regarde la *Conversation*, dans des bibliothèques particulières. » Nous verrons ci-après (p. 290, note 2) que ce n'est pas d'après le texte imprimé de 1731, mais d'après une copie conservée dans quelque bibliothèque, que Brotier a publié l'article de la *Conversation*, et c'est apparemment cette variante qui a fait supposer à Fortia qu'il y avait eu avant 1789 deux éditions: il n'avait pas pris garde à la phrase de Brotier que nous venons de citer.

L'éditeur de 1731 s'était contenté, ainsi que le *Journal des Savants*, de désigner l'auteur par une transparente initiale, sans indiquer la source d'où il tirait ces *Réflexions*, et sans

Desfontaines à ce *Recueil*. » — Barbier, Brunet, Quérard s'accordent à attribuer cette compilation à l'abbé Granet et au P. Desmolets. Les citations précédentes montrent bien, ce nous semble, quelle a été la part de l'un et de l'autre: Le « docte bibliothécaire » qui a composé le tome III, c'est le P. Desmolets; « la personne qui a eu l'idée de la collection, » qui a compilé les tomes I, II et IV, et qui par conséquent a publié pour la première fois les *Réflexions diverses*, c'est l'abbé Granet (né à Brignoles en 1692, mort à Paris en 1741).

1. Fortia n'a pu vouloir désigner comme édition nouvelle la longue suite de citations qui se trouve dans le numéro de septembre du *Journal des Savants* de 1731 (p. 505 et suivantes), simplement précédée de ces mots: « Ces *Réflexions* sont divisées en sept classes. La première est de la *Confiance*, etc.... Nous citerons un exemple de chaque classe, et nous nous bornerons au premier article

songer à en établir l'authenticité. Cela n'empêcha pas Brotier et ceux qui vinrent après lui de les donner très-affirmativement et sans aucune hésitation comme étant l'œuvre de la Rochefoucauld. Pour les esprits versés en ces matières et familiarisés avec les idées et le style de l'auteur des *Maximes*, le doute, en effet, n'était guère possible. Cette attribution cependant n'était après tout, pour qui veut appliquer les règles de la critique rigoureuse, qu'une vraisemblable présomption; aussi un juge autorisé entre tous, M. Sainte-Beuve, s'en est-il tenu à cette présomption, déjà fort affirmative en elle-même¹ : « Je ne discute point la question de savoir si ces *Réflexions diverses* sont certainement de la Rochefoucauld; il me suffit qu'elles lui soient attribuées, qu'elles soient dignes de lui, et qu'elles expriment le meilleur goût et tout l'esprit de son monde. » La conjecture était fondée, car aujourd'hui la preuve est faite, et la source authentique est découverte. Les sept *Réflexions*, telles qu'on les a publiées dès 1731, se trouvent intégralement, sauf quelques changements comme on s'en permettait alors, et quelques erreurs de copie, dans le tome A du recueil de manuscrits conservés par la famille même de la Rochefoucauld au château de la Rocheguyon², et leur authenticité ne saurait être contestée. Sans compter les preuves *morales*, pour ainsi dire, qui avaient suffi et pouvaient suffire aux précédents éditeurs et critiques, sans compter plusieurs corrections qui sont de la main même de la Rochefoucauld, on rencontrera dans ces *Réflexions* nombre de passages que nous avons notés avec soin, et que l'auteur a répétés plus ou moins textuellement dans ses *Maximes*. Toutefois le manuscrit de la Rocheguyon contient *dix-neuf* réflexions : pourquoi les

de chacune (a); » et suivie de ceux-ci : « On peut par ces *Réflexions* sensées juger des autres. L'auteur fait voir dans toutes la même justesse et la même solidité. »

1. Voyez la *Préface* de l'édition de Duplessis, Paris, 1853, p. XII, à la note.

2. Voyez l'*Avertissement*, en tête du présent volume.

(a) Le *Journal des Savants* donne en effet les commencements des sept *Réflexions*, excepté de la quatrième (notre numéro 2), pour laquelle la citation ne commence qu'à notre second alinéa (p. 282).

éditeurs de 1731 n'en ont-ils donné que sept, laissant les douze autres à l'écart? La note suivante, qui se trouve en tête du volume manuscrit¹, donne d'assez bonnes raisons de ce choix et de cette exclusion :

« Ce manuscrit contient divers opuscules² non imprimés de l'auteur des *Maximes*; ils sont écrits de la main de ses secrétaires et corrigés de la sienne en quelques endroits. Ils sont antérieurs au livre des *Maximes*, car on y trouve quelques pensées qu'il a employées dans ce dernier ouvrage, presque sans aucun changement³, et d'autres qu'il a réservées pour les présenter avec plus de force et plus de précision. Il est même vraisemblable que ce recueil est en grande partie l'ouvrage de sa jeunesse, car parmi plusieurs morceaux où l'on reconnoît l'élégance, la finesse et la profondeur qui caractérisent l'auteur des *Mémoires* et des *Maximes*, on en trouve d'autres foibles, de petite manière, et quelquefois de mauvais goût⁴. Il est peut-

1. Cette note, non signée, est d'une écriture du siècle dernier; peut-être est-elle d'un bibliothécaire ou archiviste de la maison de la Rochefoucauld; mais on peut l'attribuer avec autant de vraisemblance à l'éditeur de 1731, qui, nous le répétons, est, selon toute probabilité, l'abbé Granet (voyez ci-dessus, p. 271, note 2). Il est à noter, en tout cas, que les sept morceaux désignés comme dignes de l'impression sont précisément ceux que le compilateur a publiés.

2. L'auteur de la note emploie *opuscules* au féminin.

3. La raison donnée n'est pas péremptoire. L'auteur pouvait aussi bien emprunter à ses *Maximes* au profit de ses *Réflexions*, qu'à ses *Réflexions* au profit de ses *Maximes*. On le verra, du reste, la plupart des *Maximes* qui se retrouvent dans les *Réflexions*, et que nous avons consignées dans les notes sous leurs numéros, appartiennent à la 4^e édition (1675) et à la 5^e (1678); or la 1^{re} est, comme l'on sait, de 1665.

4. Ce jugement est assez sévère, mais assez juste en somme. Cependant il n'y a pas lieu d'en conclure que les *Réflexions* auxquelles il peut s'appliquer soient de la jeunesse de l'auteur. Dans la 14^e, il parle de la mort de Turenne tué le 27 juillet 1675; dans la 17^e, de la paix de Nimègue conclue en août 1678 (voyez p. 341, note 5), et lui-même mourait dix-huit mois après, le 17 mars 1680, à l'âge de soixante-sept ans. Il faudrait plutôt dire que les moins achevées parmi ces *Réflexions* sont les dernières que l'auteur ait écrites, et qu'il n'a pas eu le temps de les revoir. La Rochefoucauld, on le sait,

être à propos d'entrer sur cela dans quelque détail, afin que si jamais on avoit envie de donner ce recueil au public, on ne le fit qu'avec les égards qui sont dus à la mémoire et au mérite de l'auteur.

« Voici les morceaux qui m'ont paru le plus capables de répondre à sa réputation¹ : *de la Société* ; — *de l'Air et des Manières* ; — *de la Conversation* ; — *de la Confiance* ; — *du Goût* ; — *du Faux* ; — *de la Différence des esprits* ; — *de l'Inconstance* ; — *de la Retraite* ; — *des Événements de ce siècle*².

« *Nota.* — Ce dernier morceau est l'antépénultième dans le manuscrit ; mais l'ordre qu'on suit ici est le plus naturel, et une petite note qui est à la fin du morceau sur *la Différence des esprits*, donne lieu de conjecturer que c'étoit l'ordre que l'auteur avoit dans l'esprit.

« Par rapport aux chapitres *de l'Inconstance* et *de la Retraite*, il y a une observation à faire : c'est qu'ils n'ont pas été revus par l'auteur, qu'ils ont été écrits par un secrétaire sans intelligence ; qu'indépendamment des fautes d'orthographe, il y en a qui défigurent le sens et qui quelquefois le rendent intelligible, que par conséquent il faudroit revoir les deux chapitres avec la plus grande attention³.

n'étoit pas un écrivain de premier jet ; il n'arrivoit à sa forme définitive qu'à force de retouches : pour s'en assurer, il n'y a qu'à comparer sa 1^{re} édition des *Maximes* avec la 5^e. Il y a telle pensée où il ne reste presque plus un mot de la rédaction primitive.

1. Il faut faire remarquer encore que l'auteur de cette note suit l'ordre même du manuscrit de la Rocheguyon, tant pour les pièces qu'il choisit que pour celles qu'il élimine, sauf pour celle qui est intitulée *des Événements de ce siècle*. Comme en avertit le *nota* qui suit, il rejette à la fin cette *Réflexion* qui, par son étendue et par son caractère purement historique, diffère en effet des autres, et peut former comme un petit traité à part.

2. Il paraît que l'auteur de cette note s'est ravisé, ou qu'on s'est ravisé après lui, car les trois dernières *Réflexions* qu'il indique n'ont pas été publiées.

3. Heureusement personne ne s'est chargé de cette *revision*, et nous pouvons donner ces deux morceaux intacts comme les dix-sept autres ; s'ils ne comptent pas parmi les meilleurs du recueil, du moins sont-

« Voici les morceaux qu'il ne seroit pas à propos qu'on rendit publics, avec les raisons qui m'en font porter ce jugement :

« *Du Vrai.* — Ce n'est pas qu'il n'y ait dans ce morceau des choses bien vues et bien pensées, mais en totalité il y a quelque chose de louche, parce que l'auteur n'a pas vu assez nettement, ou du moins n'a pas assez développé ce qu'il entend par *vrai* et par *vérité*.

« *De l'Amour et de la Mer.* — L'auteur lui-même l'a raturé¹.

« *Des Exemples.* — Morceau peu approfondi et peu réfléchi.

« *De l'Incertitude de la jalousie.* — Il y a quelque chose de louche, sur quoi cependant il ne seroit pas difficile de répandre la clarté nécessaire.

« *De l'Amour et de la Vie.* — Ce morceau est de petite manière; les rapports y sont trop recherchés et souvent trop subtils; la comparaison, trop longtemps soutenue, y devient fade. L'auteur a fait passer dans les *Maximes* ce qu'il y a de mieux pour le fond des idées, entre autres cette pensée : « Dans le déclin de l'amour, comme dans le déclin de la vie, ... on vit encore pour les maux, on ne vit plus pour les plaisirs². »

« *Du Rapport des hommes avec les animaux.* — Ce morceau est foible et plat.

ils parfaitement intelligibles, quoi qu'en dise l'auteur de la note, et nous n'y avons trouvé aucune faute *défigurant le sens*.

1. C'est-à-dire, *biffé*. Le morceau, en effet, est biffé en croix sur le manuscrit; mais est-il bien sûr qu'il l'ait été par la Rochefoucauld lui-même? On en peut au moins douter, car en tête de cette *Réflexion* (6^e, aussi bien que de la 12^e), on lit ces deux mots : *à retrancher*, lesquels ne sont pas de son écriture.

2. En effet, c'est la *maxime* 430^e de la 5^e édition, avec quelques légères modifications.

De l'Origine des maladies. — Raturé par l'auteur¹.

« *Des Modèles de la nature et de la fortune.* — Il y a dans ce morceau, ainsi que dans quelques-uns des précédents, plus de recherche d'esprit que de vérité; on y trouve cependant quelques beaux traits. Le parallèle de Monsieur le Prince et de M. de Turenne est à conserver².

« *Des Coquettes et des Vieillards.* — Ce morceau tient aux mœurs du temps³; il pouvoit avoir alors un mérite qu'il n'auroit plus aujourd'hui. »

Encore une fois, la plupart de ces appréciations, sauf les réserves que nous avons faites, sont assez fondées; mais, de nos jours, la critique se soucie moins de l'intérêt des écrivains que de l'intérêt des lettres. Quand les douze *Réflexions* négligées en 1731⁴ seraient toutes aussi faibles que le prétend l'auteur de la note, elles n'en seraient pas moins précieuses, au moins comme moyen de comparaison entre les œuvres ébau-

1. On trouvera cette *Réflexion* sous le n^o XII. — Voyez ci-dessus, p. 276, note 1.

2. Il fallait *conserver*, non-seulement ce parallèle, mais tout ce qui concerne Alexandre, César et Caton, c'est-à-dire tout le morceau. Ces pages peuvent compter assurément parmi les plus fortes que la Rochefoucauld ait écrites.

3. Il n'en serait que plus intéressant pour nous; mais ce morceau est de tous les temps et d'une éternelle application.

4. M. Édouard de Barthélemy les a publiées, seules, sans les sept anciennes (a) (*OEuvres inédites de la Rochefoucauld*, 1 vol. in-8, Paris, Hachette, 1863 : voyez la *Notice bibliographique*). Loin de nous la pensée de désobliger un homme qui aime les lettres, et qui leur a rendu quelques services, même en ce qui concerne la Rochefoucauld; mais son travail, on le verra dans nos notes, était bien souvent fautif; aussi nous est-il permis de dire que le texte des *Réflexions diverses* de la Rochefoucauld paraît aujourd'hui pour la première fois, dans toute sa pureté.

(a) Il en promet onze en tête de sa *Préface*, mais par le fait il en donne douze, car il met à part le morceau des *Événements de ce siècle*; il paraît même en donner treize, car il a marqué du numéro 1 la fin de la *Réflexion du Faux*, dont la plus grande partie avait paru dès 1731.

chées et les œuvres achevées de la Rochefoucauld. C'est à ce titre que nous les donnons au public : rien ne doit être perdu d'un tel écrivain, rien d'ailleurs ne lui pouvant faire tort.

Nous donnons les dix-neuf morceaux dans l'ordre où ils se trouvent au manuscrit, en marquant d'un astérisque (*) au titre ceux qu'avaient omis les premiers éditeurs. Nous indiquerons les variantes, ou, pour parler plus exactement, les altérations qui abondent dans les textes publiés jusqu'ici.

RÉFLEXIONS DIVERSES.

I. — DU VRAI*.

Le vrai, dans quelque sujet qu'il se trouve, ne peut être effacé par aucune comparaison d'un autre vrai, et quelque différence qui puisse être entre deux sujets, ce qui est vrai dans l'un n'efface point ce qui est vrai dans l'autre : ils peuvent avoir plus ou moins d'étendue et être plus ou moins éclatants, mais ils sont toujours égaux par leur vérité, qui n'est pas plus vérité dans le plus grand que dans le plus petit. L'art de la guerre est plus étendu, plus noble et plus brillant que celui de la poésie¹ ; mais le poète et le conquérant sont comparables l'un à l'autre ; comme aussi, tant qu'ils sont véritablement ce qu'ils sont, le législateur, le peintre, etc., etc.

Deux sujets de même nature peuvent être différents, et même opposés, comme le sont Scipion et Annibal, Fabius Maximus et Marcellus ; cependant, parce que leurs qualités sont vraies, elles subsistent en présence l'une de l'autre, et ne s'effacent point par la comparaison. Alexandre et César donnent des royaumes ; la veuve

1. « L'art de la guerre est plus étendu, plus *grand*, plus noble que celui de la poésie. » (*Édition de M. de Barthélemy.*) — Deux lignes plus bas, la même édition remplace « comme aussi » par *et*, puis elle omet les deux *etc.* qui terminent l'alinéa.

donne une pite ¹ : quelques ² différents que soient ces présents, la libéralité est vraie et égale en chacun d'eux, et chacun donne à proportion de ce qu'il est.

Un sujet peut avoir plusieurs vérités, et un autre sujet peut n'en avoir qu'une ³ : le sujet qui a plusieurs vérités est d'un plus grand prix, et peut briller par des endroits où l'autre ne brille pas ; mais dans l'endroit où l'un et l'autre est vrai, ils brillent également. Épaminondas étoit grand capitaine ⁴, bon citoyen, grand philosophe ; il étoit plus estimable que Virgile, parce qu'il avoit plus de vérités que lui ; mais comme grand capitaine, Épaminondas n'étoit pas plus excellent que Virgile comme grand poëte, parce que, par cet endroit, il n'étoit pas plus vrai ⁵ que lui. La cruauté de cet enfant qu'un consul fit mourir pour avoir crevé les yeux d'une corneille ⁶, étoit moins importante que celle de Philippe second, qui

1. C'est le *denier de la veuve* (voyez l'*Évangile* selon saint Marc, chapitre XII, versets 42-44, et selon saint Luc, chapitre XXI, versets 2-4). C'est par le mot *pite* que les anciennes traductions françaises de l'*Évangile* rendent les termes latins *minuta* et *æra minuta* qui se trouvent dans la *Vulgate* aux deux endroits indiqués (voyez la version publiée à Paris, sans nom d'auteur, en 1621, et celle de Jean Diodati, qui parut à Genève en 1644). — La *pite* étoit une petite monnaie de cuivre, valant la moitié d'une obole et le quart d'un denier. « C'est, dit Nicot, demie maille ou demie obole. » D'après Ménage, ce mot vient du latin *picta*, par abréviation de *pictavina*, parce que cette monnaie avoit surtout cours dans le Poitou.

2. Voyez le *Lexique*, au mot QUELQUE.

3. M. de Barthélemy écrit *qu'une* en italique, et met en note : « Ce mot (*qu'une*) est écrit de la main de la Rochefoucauld à la place du mot *guère*. » — Cela nous paraît au moins douteux.

4. « Un grand capitaine. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

5. Voyez ci-dessus, sur l'application du mot *vrai* aux personnes, la note 3 de la page 85.

6. La Rochefoucauld s'est rappelé inexactement un passage de Quintilien (*de l'Institution oratoire*, livre V, chapitre IX, 13), où il est raconté que les Aréopagites condamnèrent à mort un enfant qui arrachait les yeux à des cailles : ils jugèrent que c'étoit le signe d'une

fit mourir son fils¹, et elle étoit peut-être mêlée avec moins d'autres vices²; mais le degré de cruauté exercée sur un simple animal ne laisse pas de tenir son rang avec la cruauté des princes les plus cruels, parce que leurs différents degrés de cruauté ont une vérité égale.

Quelque disproportion qu'il y ait entre deux maisons qui ont les beautés qui leur conviennent, elles ne s'effacent point l'une par l'autre : ce qui fait que Chantilly n'efface point Liancourt³, bien qu'il ait⁴ infiniment plus de diverses beautés, et que Liancourt n'efface pas aussi⁵ Chantilly, c'est que Chantilly a les beautés qui conviennent à la grandeur de Monsieur le Prince, et que Liancourt a les beautés qui conviennent à un particulier, et qu'ils ont chacun de vraies beautés. On voit néanmoins des femmes d'une beauté éclatante, mais irrégulière, qui en effacent souvent de plus véritablement belles; mais comme le goût, qui se prévient aisément, est le juge de la beauté, et que la beauté des plus belles personnes n'est pas toujours égale, s'il arrive que les moins belles effacent les autres, ce sera seulement durant quelques moments; ce sera que la différence de la lumière et du jour fera plus ou moins discerner la vérité qui est dans les traits ou dans les couleurs, qu'elle fera paroître ce que la

âme *très-pernicieuse*, et qu'il étoit dangereux de laisser grandir un tel sujet.

1. Don Carlos.

2. « Mêleé au moins d'autres vices. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

3. On sait que la terre de Chantilly appartenait aux Condé, et que la terre de Liancourt, une des plus belles de France, passa ainsi que celle de la Rocheguyon, dans la maison de la Rochefoucauld par le mariage de François VII, fils aîné de l'auteur des *Maximes*, avec sa cousine, Jeanne-Charlotte du Plessis Liancourt.

4. « Qu'il y ait. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

5. M. de Barthélemy a substitué *point non plus* à « pas aussi. » — Voyez le *Lexique*.

moins belle aura de beau¹, et empêchera de paroître ce qui est de vrai et de beau dans l'autre².

II. — DE LA SOCIÉTÉ.

Mon dessein n'est pas de parler de l'amitié en parlant de la société; bien qu'elles aient quelque rapport, elles sont néanmoins très-différentes: la première a plus d'élévation et de dignité³, et le plus grand mérite de l'autre, c'est de lui ressembler. Je ne parlerai donc présentement que du commerce particulier que les honnêtes gens doivent avoir ensemble.

Il seroit inutile de dire combien la société est nécessaire aux hommes: tous la desirent et tous la cherchent, mais peu se servent des moyens de la rendre agréable et de la faire durer. Chacun veut trouver son plaisir et ses avantages aux dépens des autres; on se préfère toujours à ceux avec qui on se propose de vivre⁴, et on leur fait presque toujours sentir cette préférence; c'est ce qui trouble et qui détruit⁵ la société. Il faudroit du moins savoir cacher ce desir de préférence, puisqu'il est trop naturel en nous pour nous en pouvoir défaire; il faudroit faire son plaisir de celui des autres, ménager leur amour-propre, et ne le blesser jamais.

L'esprit a beaucoup de part à un si grand ouvrage, mais il ne suffit pas seul pour nous conduire dans les

1. « Aura de leur. » (Édition de M. de Barthélemy.) — A la ligne précédente, la même édition donne *la couleur*, au lieu de *les couleurs*.

2. Voyez la *maxime* 626, et la *Lettre du chevalier de Meré*.

3. Tel est le texte du manuscrit, au lieu d'*humilité*, que donnent toutes les éditions, et qui n'a pas ici de sens. — A la ligne suivante, elles ont substitué *est* à *c'est*.

4. Voyez les *maximes* 81 et 83.

5. Dans les éditions postérieures à 1731: « et ce qui détruit. »

divers chemins qu'il faut tenir. Le rapport qui se rencontre entre les esprits ne maintiendrait pas longtemps la société, si elle n'étoit réglée et soutenue par le bon sens, par l'humeur, et par des égards qui doivent être entre les personnes qui veulent vivre ensemble¹. S'il arrive quelquefois que des gens opposés d'humeur et d'esprit paroissent unis, ils tiennent sans doute par des liaisons² étrangères, qui ne durent pas longtemps. On peut être aussi en société avec des personnes sur qui nous avons de la supériorité par la naissance ou par des qualités personnelles; mais ceux qui ont cet avantage n'en doivent pas abuser : ils doivent rarement le faire sentir, et ne s'en servir que pour instruire les autres; ils doivent leur faire apercevoir qu'ils ont besoin d'être conduits, et les mener par raison, en s'accommodant, autant qu'il est possible, à leurs sentiments et à leurs intérêts.

Pour rendre la société commode, il faut que chacun conserve sa liberté : il faut se voir, ou ne se voir point, sans sujétion, pour se divertir ensemble, et même s'ennuyer ensemble; il faut se pouvoir séparer³, sans que cette séparation apporte de changement; il faut se pouvoir passer les uns des autres, si on ne veut pas s'exposer à embarrasser quelquefois, et on doit se souvenir qu'on incommodé souvent, quand on croit ne pouvoir jamais incommoder⁴. Il faut contribuer, autant qu'on le peut,

1. Ce passage est un heureux correctif à la *maxime* 87, qui n'est en réalité qu'une épigramme.

2. Au lieu de *raisons* que donnent toutes les éditions. — Trois lignes plus haut on y lit : « *les égards*, » pour : « *des égards*; » et vers la fin de l'alinéa : « *par la raison*, » au lieu de : « *par raison*. »

3. Les diverses éditions donnaient ainsi ce passage : « *il ne faut point se voir, ou se voir sans sujétion, et pour se divertir ensemble; il faut pouvoir se séparer...*, » omettant ainsi le membre de phrase *et même s'ennuyer ensemble*.

4. C'est presque textuellement la *maxime* 242.

au divertissement des personnes avec qui on veut vivre ; mais il ne faut pas être toujours chargé du soin d'y contribuer. La complaisance est nécessaire dans la société, mais elle doit avoir des bornes : elle devient une servitude quand elle est excessive ; il faut du moins qu'elle paroisse libre, et qu'en suivant le sentiment de nos amis, ils soient persuadés que c'est le nôtre aussi que nous suivons.

Il faut être facile à excuser nos amis, quand leurs défauts sont nés avec eux, et qu'ils sont moindres que leurs bonnes qualités ; il faut surtout¹ éviter de leur faire voir qu'on les ait remarqués² et qu'on en soit choqué, et l'on doit essayer de faire en sorte qu'ils puissent s'en apercevoir eux-mêmes, pour leur laisser le mérite de s'en corriger.

Il y a une sorte de politesse qui est nécessaire dans le commerce des honnêtes gens : elle leur fait entendre raillerie, et elle les empêche d'être choqués et de choquer les autres par de certaines façons de parler trop sèches et trop dures, qui échappent souvent sans y penser, quand on soutient son opinion avec chaleur³.

Le commerce des honnêtes gens ne peut subsister sans une certaine sorte de confiance ; elle doit être commune entre eux ; il faut que chacun ait un air de sûreté et de

1. Les diverses éditions donnent *souvent*, au lieu de *surtout*. — A la ligne suivante, elles coupent la phrase après *choqué*, et en commencent une nouvelle par : « On doit, etc. »

2. Duplessis (p. 219) estime que « l'excellent conseil donné ici part d'un sentiment bien plus juste et bien plus conforme à la véritable amitié que la *maxime* 410, dure pour le fond et même par la forme. » — Voyez la 18^e des *Réflexions diverses*.

3. Dans son *Portrait* (ci-dessus, p. 8), l'auteur s'accuse lui-même de *soutenir d'ordinaire son opinion avec trop de chaleur*. Segrais dit pourtant (*Mémoires*, p. 170) : « M. de la Rochefoucauld ne contes-toit jamais. Quand quelqu'un lui avoit dit un sentiment différent du sien qu'il croyoit être bon : *Monsieur*, disoit-il, *vous êtes de ce sentiment-là, et moi je suis d'un autre*. On en demeurait là sans se mettre en colère de part ni d'autre. »

discrétion qui ne donne jamais lieu de craindre qu'on puisse rien dire par imprudence¹.

Il faut de la variété dans l'esprit : ceux qui n'ont que d'une sorte d'esprit ne peuvent pas plaire longtemps². On peut prendre des routes diverses, n'avoir pas les mêmes vues ni³ les mêmes talents, pourvu qu'on aïde au plaisir de la société, et qu'on y observe la même justesse que les différentes voix et les divers instruments doivent observer dans la musique.

Comme il est malaisé que plusieurs personnes puissent avoir les mêmes intérêts, il est nécessaire au moins, pour la douceur de la société, qu'ils n'en aient pas de contraires. On doit aller au-devant de ce qui peut plaire à ses amis, chercher les moyens de leur être utile, leur épargner des chagrins, leur faire voir qu'on les partage avec eux quand on ne peut les détourner⁴, les effacer insensiblement sans prétendre de les arracher tout d'un coup, et mettre en la place des objets agréables, ou du moins qui les occupent. On peut leur parler des choses qui les regardent, mais ce n'est qu'autant qu'ils le permettent, et on y doit garder beaucoup de mesure : il y a de la politesse, et quelquefois même de l'humanité, à ne pas entrer trop avant dans les replis de leur cœur; ils ont souvent de la peine à laisser voir tout ce qu'ils en connoissent, et ils en ont encore davantage quand on pénètre ce qu'ils ne connoissent pas⁵. Bien que le com-

1. Voyez la 5^e des *Réflexions diverses*.

2. C'est la *maxime* 413. — Voyez aussi la 16^e des *Réflexions diverses*.

3. Les éditions antérieures omettent les mots : « les mêmes vues ni. »

4. C'est un démenti, sinon général, au moins en ce qui touche l'amitié, à l'impitoyable *maxime* sur la pitié (264^e), et au passage du *Portrait* (ci-dessus, p. 9) où l'auteur déclare que la pitié « n'est bonne à rien au dedans d'une âme bien faite. »

5. Voyez la *maxime* 632. — Ce passage était singulièrement altéré dans les éditions précédentes, y compris celle de 1731; le mot *bien*,

merce que les honnêtes gens ont ensemble leur donne de la familiarité, et leur fournisse un nombre infini de sujets de se parler sincèrement, personne presque n'a assez de docilité et de bon sens pour bien recevoir plusieurs avis qui sont nécessaires pour maintenir la société. on veut être averti jusqu'à un certain point, mais on ne veut pas l'être en toutes choses, et on craint de savoir toutes sortes de vérités.

Comme on doit garder des distances pour voir les objets, il en faut garder aussi pour la société : chacun a son point de vue, d'où il veut être regardé¹ ; on a raison, le plus souvent, de ne vouloir pas être éclairé de trop près, et il n'y a presque point d'homme qui veuille, en toutes choses, se laisser voir tel qu'il est².

III. — DE L'AIR ET DES MANIÈRES.

Il y a un air qui convient à la figure et aux talents de chaque personne : on perd toujours quand on le quitte pour en prendre un autre³. Il faut essayer de connoître celui qui nous est naturel, n'en point sortir, et le perfectionner autant qu'il nous est possible.

Ce qui fait que la plupart des petits enfants plaisent, c'est qu'ils sont encore renfermés dans cet air et dans ces manières que la nature leur a donnés, et qu'ils n'en

qui commence la phrase suivante, était le dernier de celle-ci, et se joignait à *ce qu'ils ne connoissent pas*. De plus, la proposition qui suit était coupée en deux, et la seconde partie, depuis *personne presque n'a assez de docilité*, était rejetée à la ligne. Nous rétablissons le texte d'après le manuscrit.

1. Voyez la *maxime* 104.

2. Rapprochez de la *Réflexion* suivante, de la *Réflexion* 13^e, et de la *maxime* 256.

3. Voyez les *maximes* 134 et 203.

connoissent point d'autres. Ils les changent et les corrompent quand ils sortent de l'enfance : ils croient qu'il faut imiter ce qu'ils voient faire aux autres¹, et ils ne le peuvent parfaitement imiter ; il y a toujours quelque chose de faux et d'incertain dans toute imitation. Ils n'ont rien de fixe dans leurs manières ni dans leurs sentiments ; au lieu d'être en effet ce qu'ils veulent paroître, ils cherchent à paroître ce qu'ils ne sont pas². Chacun veut être un autre, et n'être plus ce qu'il est³ : ils cherchent une contenance hors d'eux-mêmes, et un autre esprit que le leur ; ils prennent des tons et des manières au hasard ; ils en font l'expérience⁴ sur eux, sans considérer que ce qui convient à quelques-uns ne convient pas à tout le monde, qu'il n'y a point de règle générale pour les tons et pour les manières, et qu'il n'y a point de bonnes copies⁵. Deux hommes néanmoins peuvent avoir du rapport en plusieurs choses sans être copie l'un de l'autre, si chacun suit son naturel ; mais personne presque ne le suit entièrement . on aime à imiter ; on imite souvent, même sans s'en apercevoir, et on néglige ses propres biens pour des biens étrangers, qui d'ordinaire ne nous conviennent pas.

1. Les éditions précédentes omettent *faire aux autres*. A la fin de la phrase elles donnent : « *cette imitation*, » au lieu de : « *toute imitation*. » — Voyez la *maxime* 618.

2. Rapprochez de la fin de la *Réflexion* précédente, de la 13^e *Réflexion*, et de la *maxime* 256.

3. Il n'est esprit si droit
 Qui ne soit imposteur et faux par quelque endroit :
 Sans cesse on prend le masque, et quittant la nature,
 On craint de se montrer sous sa propre figure...
 Rarement un esprit ose être ce qu'il est.

(Boileau, *épître* IX, vers 69-74.)

4. Dans les éditions antérieures : « ils en font *des expériences* ; » et deux lignes plus bas : « de *règles générales*. »

5. Voyez la *maxime* 133.

Je ne prétends pas, par ce que je dis, nous renfermer tellement en nous-mêmes, que nous n'ayons pas la liberté de suivre des exemples, et de joindre à nous des qualités utiles ou nécessaires que la nature ne nous a pas données : les arts et les sciences conviennent à la plupart de ceux qui s'en rendent capables; la bonne grâce et la politesse conviennent à tout le monde; mais ces qualités acquises doivent avoir un certain rapport et une certaine union avec nos qualités naturelles, qui les étendent et les augmentent imperceptiblement¹.

Nous sommes quelquefois élevés à un rang et à des dignités qui sont au-dessus de nous²; nous sommes souvent engagés dans une profession nouvelle où la nature ne nous avoit pas destinés : tous ces états ont chacun un air qui leur convient, mais qui ne convient pas toujours avec notre air naturel; ce changement de notre fortune change souvent notre air et nos manières, et y ajoute l'air de la dignité, qui est toujours faux quand il est trop marqué³ et qu'il n'est pas joint et confondu avec l'air que la nature nous a donné : il faut les unir et les mêler ensemble, et qu'ils ne paroissent jamais séparés⁴.

On ne parle pas de toutes choses sur un même ton et avec les mêmes manières; on ne marche pas à la tête

1. L'édition de 1731 et les suivantes terminent ainsi cette phrase : « et une certaine union avec nos *propres* qualités, qui les *étend* et les *augmente* (dans le texte de Duplessis : « étendent » et « augmentent ») imperceptiblement. » A la phrase suivante, elles omettent, dans le premier membre, *quelquefois* et *qui sont*. — Voyez la *maxime* 365.

2. Rapprochez des *maximes* 419 et 449.

3. Mme de Sablé (*maxime* 60) : « On est bien plus choqué de l'ostentation que l'on fait de la dignité, que de celle de la personne. C'est une marque qu'on ne mérite pas les emplois, quand on se fait de fête. »

4. Dans les éditions antérieures : « et les mêler ensemble, et *faire en sorte* qu'ils ne paroissent jamais séparés. »

d'un régiment comme on marche en se promenant; mais il faut qu'un même air nous fasse dire naturellement des choses différentes, et qu'il nous fasse marcher différemment, mais toujours naturellement, et comme il convient de marcher à la tête d'un régiment et à une promenade.

Il y en a qui ne se contentent pas de renoncer à leur air propre et naturel, pour suivre celui du rang et des dignités où ils sont parvenus; il y en a même qui prennent par avance l'air des dignités et du rang où ils aspirent. Combien de lieutenants généraux apprennent à paroître¹ maréchaux de France! Combien de gens de robe répètent inutilement l'air de chancelier, et combien de bourgeois se donnent l'air de duchesses!

Ce qui fait qu'on déplaît souvent, c'est que personne ne sait accorder son air et ses manières avec sa figure, ni ses tons et ses paroles avec ses pensées et ses sentiments²; on trouble leur harmonie par quelque chose de faux et d'étranger³; on s'oublie soi-même, et on s'en éloigne insensiblement; tout le monde presque tombe, par quelque endroit, dans ce défaut; personne n'a l'oreille assez juste pour entendre parfaitement cette sorte de cadence. Mille gens déplaisent avec des qualités aimables; mille gens plaisent avec de moindres talents⁴: c'est que les uns veulent paroître ce qu'ils ne sont pas; les autres sont ce qu'ils paroissent; et enfin, quelques avantages ou quelques désavantages que nous ayons reçus de la nature, on plaît à proportion de ce qu'on suit l'air, les tons, les manières et les sentiments qui conviennent à

1. Les précédents éditeurs donnent *être*, au lieu de *paroître*. Cette phrase exclamative et la suivante sont biffées au manuscrit.

2. Voyez les *maximes* 240, 255, et la 4^e des *Réflexions diverses*.

3. Les éditions antérieures avaient omis ce membre de phrase.

4. Rapprochez des *maximes* 155 et 251, qui répètent la même idée.

notre état et à notre figure, et on déplaît à proportion de ce qu'on s'en éloigne¹.

IV. — DE LA CONVERSATION².

Ce qui fait que si peu de personnes³ sont agréables dans la conversation, c'est que chacun songe plus à ce qu'il veut dire qu'à ce que les autres disent⁴. Il faut écouter ceux qui parlent, si on en veut être écouté⁵; il faut leur laisser la liberté de se faire entendre, et même de

1. Chacun pris dans son air est agréable en soi;
Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi.

(Boileau, *épître IX*, vers 90 et 91.)

2. Il existe de ce morceau deux versions : 1^o celle du manuscrit, que nous suivons et que suit également d'assez près le texte de 1731; 2^o celle de Brotier (1789). D'où Brotier l'a-t-il tirée? Probablement de quelque bibliothèque privée. Voici du moins ce qu'il nous dit dans un passage déjà cité plus haut, p. 272) de ses *Observations sur les Réflexions diverses* : « On en trouvoit quelques parties, surtout ce qui regarde *la Conversation*, dans des bibliothèques particulières. » Le marquis de Fortia, dans son édition de l'an X (1802), et les éditeurs venus après lui, ont donné la leçon de Brotier comme texte principal, et ajouté en appendice la leçon de 1731. Nous indiquerons les différences qu'offrent les éditions antérieures comparées à la nôtre. Celle de Brotier en a de très-notables, et particulièrement plusieurs additions.

3. « Que peu de personnes. » (*Édition de Brotier.*)

4. « A ce qu'il a dessein de dire qu'à ce que les autres disent, et que l'on n'écoute guère quand on a bien envie de parler. » (*Ibidem.*) — Voyez les *maximes* 139 et 510.

5. « Si on veut en être écouté. » (*Édition de 1731.*) — Meré (*maximes* 117 et 118) : « Quelque facilité que l'on ait à s'exprimer, il faut toujours dire beaucoup de choses en peu de mots, et se souvenir que la conversation n'est pas comme un État monarchique, où un seul a droit de parler, mais comme une espèce de république, où tous ceux qui la composent peuvent dire ce qu'ils pensent. » — « C'est un grand défaut dans la conversation que d'y vouloir toujours briller et s'y faire plus écouter que les autres. »

dire des choses inutiles¹. Au lieu de les contredire² ou de les interrompre, comme on fait souvent, on doit, au contraire³, entrer dans leur esprit et dans leur goût, montrer qu'on les entend, leur parler de ce qui les touche⁴, louer ce qu'ils disent autant qu'il mérite d'être loué, et faire voir que c'est plutôt par choix⁵ qu'on le loue⁶ que par complaisance. Il faut éviter de contester sur des choses indifférentes, faire rarement des questions, qui sont presque toujours⁷ inutiles, ne laisser jamais croire qu'on prétend avoir plus de raison que les autres, et céder aisément l'avantage de décider⁸.

On doit dire des choses naturelles, faciles et plus ou moins sérieuses, selon l'humeur et l'inclination⁹ des personnes que l'on entretient, ne les presser pas d'approuver ce qu'on dit, ni même d'y répondre¹⁰. Quand on a satis-

1. « Néanmoins il est nécessaire d'écouter ceux qui parlent ; il faut leur donner le temps de se faire entendre, et souffrir même qu'ils disent des choses inutiles. » (*Édition de Brotier.*) — Montaigne (*Essais*, livre III, chapitre III, tome III, p. 237 : « Il faut se desmettre au train de ceulx avecques qui vous êtes, et par fois affecter l'ignorance.... Traisnez vous au demourant à terre, s'ils veulent. »

2. L'édition de 1731, que les suivantes ont copiée pour leur version additionnelle, donne, par une erreur évidente, *contraindre*, au lieu de *contredire*.

3. « Bien loin de les contredire et de les interrompre, on doit, au contraire.... » (*Édition de Brotier.*)

4. La version de Brotier n'a pas ce membre de phrase.

5. « Que c'est plus par choix. » (*Édition de 1731.*)

6. Les deux versions, celle de 1731 et celle de Brotier, donnent à tort : « qu'on les loue. »

7. « Qui sont presque toujours » manque dans l'édition de 1731.

8. « par complaisance. Pour plaire aux autres, il faut parler de ce qu'ils aiment, et de ce qui les touche, éviter les disputes sur des choses indifférentes, leur faire rarement des questions, et ne leur laisser jamais croire qu'on prétend avoir plus de raison qu'eux. » (*Édition de Brotier.*) — Rapprochez de la maxime 586.

9. « l'humeur ou l'inclination. » (*Édition de 1731.*)

10. « On doit dire les choses d'un air plus ou moins sérieux, et sur

fait de cette sorte aux devoirs de la politesse, on peut dire ses sentiments, sans prévention et sans opiniâtreté, en faisant paroître qu'on cherche à les appuyer de l'avis de ceux qui écoutent ¹.

Il faut éviter de parler longtemps de soi-même, et de se donner souvent pour exemple ². On ne sauroit avoir trop d'application à connoître la pente et la portée ³ de ceux à qui on parle, pour se joindre à l'esprit de celui qui en a le plus, et pour ajouter ses pensées aux siennes, en lui faisant croire, autant qu'il est possible ⁴, que c'est de lui qu'on les prend. Il y a de l'habileté à n'épuiser pas les sujets qu'on traite, et à laisser toujours aux autres quelque chose à penser et à dire ⁵.

On ne doit jamais parler avec des airs d'autorité, ni se servir de paroles et de termes plus grands que les choses. On peut conserver ses opinions, si elles sont raisonnables; mais en les conservant, il ne faut jamais

des sujets plus ou moins relevés, selon l'humeur et la capacité des personnes que l'on entretient, et leur céder aisément l'avantage de décider, sans les obliger de répondre, quand ils n'ont pas envie de parler. » (Édition de Brotier.)

1. « Après avoir satisfait de cette sorte aux devoirs de la politesse, on peut dire ses sentiments, en montrant qu'on cherche à les appuyer de l'avis de ceux qui écoutent, sans marquer de présomption ni d'opiniâtreté. » (Ibidem.)

2. « Évitez surtout de parler souvent de nous-mêmes et de nous donner pour exemple : rien n'est plus désagréable qu'un homme qui se cite lui-même à tout propos. » (Ibidem.)

3. Au lieu de : « la pente et la pensée, » que donnent, dans leur seconde leçon, les divers éditeurs, d'après celui de 1731.

4. « On ne peut aussi apporter trop d'application à connoître la pente et la portée de ceux à qui l'on parle, se joindre à l'esprit de celui qui en a le plus, sans blesser l'inclination ou l'intérêt des autres par cette préférence. Alors on doit faire valoir toutes les raisons qu'il a dites, ajoutant modestement nos propres pensées aux siennes, et lui faisant croire, autant qu'il est possible... » (Édition de Brotier.)

5. La version de Brotier n'a pas cette phrase.

blesses les sentiments des autres, ni paroître choqué de ce qu'ils ont dit¹. Il est dangereux de vouloir être toujours le maître de la conversation, et de parler trop souvent d'une même chose²; on doit entrer indifféremment sur tous les sujets agréables qui se présentent, et ne faire jamais voir qu'on veut entraîner la conversation sur ce qu'on a envie de dire³.

Il est nécessaire d'observer que toute sorte de conversation, quelque honnête et quelque spirituelle qu'elle soit, n'est pas également propre à toute sorte d'honnêtes gens : il faut choisir ce qui convient à chacun, et choisir même le temps de le dire ; mais s'il y a beaucoup d'art⁴

1. « Il ne faut jamais rien dire avec un air d'autorité, ni montrer aucune supériorité d'esprit ; fuyons les expressions trop recherchées, les termes durs ou forcés, et ne nous servons point de paroles plus grandes que les choses. Il n'est pas défendu de conserver ses opinions, si elles sont raisonnables ; mais il faut se rendre à la raison aussitôt qu'elle paroît, de quelque part qu'elle vienne : elle seule doit régner sur nos sentiments ; mais suivons-la sans heurter les sentiments des autres, et sans faire paroître du mépris de ce qu'ils ont dit. » (Édition de Brotier.)

2. « De la même chose, » dans l'édition de Duplessis, qui, à la ligne suivante, omet tous devant les sujets.

3. « Il est dangereux de vouloir être toujours le maître de la conversation, et de pousser trop loin une bonne raison quand on l'a trouvée. L'honnêteté veut que l'on cache quelquefois la moitié de son esprit, et qu'on ménage un opiniâtre qui se défend mal, pour lui épargner la honte de céder. On déplaît sûrement quand on parle trop longtemps et trop souvent d'une même chose (voyez la maxime 313), et que l'on cherche à détourner la conversation sur des sujets dont on se croit plus instruit que les autres : il faut entrer indifféremment sur tout ce qui leur est agréable, s'y arrêter autant qu'ils le veulent, et s'éloigner de tout ce qui ne leur convient pas. » (Édition de Brotier.)

4. « Toute sorte de conversation, quelque spirituelle qu'elle soit, n'est pas également propre à toutes sortes de gens d'esprit : il faut choisir ce qui est de leur goût, et ce qui est convenable à leur condition, à leur sexe, à leurs talents, et choisir même le temps de le dire. Observons le lieu, l'occasion, l'humeur où se trouvent les personnes qui nous écoutent, car s'il y a beaucoup d'art... » (Ibidem.) — Rapprochez de la maxime 79.

à savoir parler à propos¹, il n'y en a pas moins à savoir se taire. Il y a un silence éloquent² : il sert quelquefois à approuver et à condamner ; il y a un silence moqueur ; il y a un silence respectueux ; il y a enfin des airs, des tons et des manières³ qui font souvent ce qu'il y a d'agréable ou de désagréable⁴, de délicat ou de choquant dans la conversation ; le secret de s'en bien servir est donné à peu de personnes ; ceux mêmes qui en font des règles s'y méprennent quelquefois ; la plus sûre, à mon avis, c'est de n'en point avoir qu'on ne puisse changer, de laisser plutôt voir des négligences dans ce qu'on dit que de l'affectation, d'écouter, de ne parler guère, et de ne se forcer jamais à parler⁵.

V. — DE LA CONFIANCE.

Bien que la sincérité et la confiance aient du rapport, elles sont néanmoins différentes en plusieurs choses : la

1. La version de 1731 omet ici à *propos*, et le verbe *savoir* aux deux endroits où il se trouve dans cette ligne.

2. Meré (*maxime* 423) : « Il y a une éloquence dans le silence, qui a quelquefois plus de force que l'éloquence des plus excellents orateurs. »

3. « Il y a des airs, des *tours* et des manières. » (*Édition de 1731.*)

4. Voyez la *maxime* 255, et la 3^e des *Réflexions diverses*.

5. « Il y a un silence éloquent qui sert à approuver et à condamner ; il y a un silence de *discretion* et de *respect* ; il y a enfin des tons, des airs et des manières qui font *tout* ce qu'il y a d'agréable ou de désagréable, de délicat ou de choquant dans la conversation ; *mais* le secret de s'en bien servir est donné à peu de personnes ; ceux mêmes qui en font des règles s'y méprennent *souvent*, et la plus sûre qu'on en puisse donner, c'est écouter *beaucoup*, parler *peu*, et ne rien dire dont on puisse avoir sujet de se *revenir*. » (*Édition de Brotier.*) — Nous aurions voulu rapprocher de cette remarquable *Réflexion* de la Rochefoucauld les idées fort voisines de Charron et de la Bruyère

sincérité est une ouverture de cœur¹, qui nous montre tels que nous sommes; c'est un amour de la vérité, une répugnance à se déguiser, un désir de se dédommager de ses défauts, et de les diminuer même par le mérite de les avouer². La confiance ne nous laisse pas tant de liberté; ses règles sont plus étroites; elle demande plus de prudence et de retenue, et nous ne sommes pas toujours libres d'en disposer; il ne s'agit pas de nous uniquement, et nos intérêts sont mêlés d'ordinaire avec les intérêts des autres. Elle a besoin d'une grande justice pour ne livrer pas³ nos amis en nous livrant nous-mêmes, et pour ne faire pas des présents de leur bien, dans la vue d'augmenter le prix de ce que nous donnons.

La confiance plaît toujours à celui qui la reçoit : c'est un tribut que nous payons à son mérite : c'est un dépôt que l'on commet à sa foi⁴; ce sont des gages qui lui don-

sur le même sujet; mais les citations à faire seraient trop longues, il faut nous contenter de renvoyer le lecteur au livre II, chapitre IX, de la Sagesse, intitulé *Se bien comporter avec autrui*, et au chapitre des *Caractères* intitulé *de la Société et de la Conversation*.

1. Rapprochez de la *maxime* 62.

2. Voyez les *maximes* 184, 327, 383, 609, 641, et plus haut, p. 9, le *Portrait de la Rochefoucauld fait par lui-même*.

3. Les éditions antérieures ont, ici et à la ligne suivante, changé la construction, et donnent : « ne pas livrer, ... ne pas faire. »

4. Voyez la *maxime* 239. — A propos de cette *maxime* nous avons cité en note (voyez ci-dessus, p. 128) une réflexion de J. Esprit, abondant tout à fait dans le sens de la Rochefoucauld; voici un autre passage du même auteur (tome I, p. 182), où, sans nommer la Rochefoucauld, il le met directement en cause : « La nécessité est la cause visible des grandes confiances dont ceux à qui l'on se fie se sentent si honorés. Ainsi c'est avec bien peu de sujet qu'un homme se tient heureux et se vante de ce qu'une princesse, qui étoit sur le point d'être arrêtée, s'est réfugiée en sa maison de campagne, et lui a confié sa vie et sa liberté, et de ce que, sortant du Royaume, elle lui a donné en garde ses pierreries, puisqu'il est clair qu'en tout

nent un droit sur nous, et une sorte de dépendance où nous nous assujettissons volontairement. Je ne prétends pas détruire par ce que je dis la confiance, si nécessaire entre les hommes, puisqu'elle est le lien de la société et de l'amitié : je prétends seulement y mettre des bornes, et la rendre honnête et fidèle. Je veux qu'elle soit toujours vraie et¹ toujours prudente, et qu'elle n'ait ni foiblesse, ni intérêt; mais² je sais bien qu'il est malaisé de donner de justes limites à la manière de recevoir toute sorte de confiance de nos amis, et de leur faire part de la nôtre.

On se confie le plus souvent par vanité, par envie de parler³, par le désir de s'attirer la confiance des autres, et pour faire un échange de secrets. Il y a des personnes qui peuvent avoir raison de se fier en nous, vers qui nous n'aurions pas raison d'avoir la même conduite, et on s'acquitte envers ceux-ci en leur gardant le secret, et en les payant de légères confidences. Il y en a d'autres dont la fidélité nous est connue, qui ne ménagent rien avec nous, et à qui on peut se confier par choix et par estime.

cela elle n'a rien fait par le dessein de lui plaire ou de lui faire honneur; qu'elle n'est allée chez lui que parce qu'elle ne s'est pas crue en sûreté dans la maison d'un autre; qu'elle ne lui a laissé ses piergeries que par la crainte d'être volée en chemin, et que tout ce qu'elle a fait n'a été que pour son propre intérêt et par pure nécessité. » — L'allusion à la fuite de la duchesse de Chevreuse en Espagne, à l'assistance que la Rochefoucauld lui prêta en cette occasion, aux piergeries qu'il reçut d'elle en dépôt, est évidente (voyez, à ce sujet, dans notre tome II, les *Mémoires*, et la longue *Lettre* de septembre 1638, 1^{re} du recueil). L'ouvrage de J. Esprit parut aussitôt après sa mort, en 1678; la Rochefoucauld n'a pu manquer de lire la *maxime* de son collaborateur et d'être choqué de l'application. On n'est trahi que par les siens.

1. L'édition de Duplessis ne donne pas : « toujours vraie et. »

2. *Mais* ne se trouve pas dans les éditions antérieures, et *je sais bien* commence une nouvelle phrase.

3. Rapprochez des *maximes* 137 et 475.

On doit ne leur cacher rien¹ de ce qui ne regarde que nous, se montrer à eux toujours vrais², dans nos bonnes qualités et dans nos défauts même, sans exagérer les unes, et sans diminuer les autres³; se faire une loi de ne leur faire jamais de⁴ demi-confidences, qui embarrassent toujours ceux qui les font, et ne contentent presque⁵ jamais ceux qui les reçoivent : on leur donne des lumières confuses de ce qu'on veut cacher, et on augmente leur curiosité; on les met en droit d'en vouloir savoir davantage, et ils se croient en liberté de disposer de ce qu'ils ont pénétré. Il est plus sûr et plus honnête de ne leur rien dire, que de se taire quand on a commencé à parler.

Il y a d'autres règles à suivre pour les choses qui nous ont été confiées : plus elles sont importantes, et plus la prudence et la fidélité y sont nécessaires. Tout le monde convient que le secret doit être inviolable; mais on ne convient pas toujours de la nature et de l'importance du secret : nous ne consultons le plus souvent que nous-mêmes sur ce que nous devons dire et sur ce que nous devons taire; il y a peu de secrets de tous les temps, et le scrupule de les⁶ révéler ne dure pas toujours.

On a des liaisons étroites avec des amis dont on connoît la fidélité; ils nous ont toujours parlé sans réserve, et nous avons toujours gardé les mêmes mesures avec

1. Ici encore les précédents éditeurs ont changé la construction : « ne leur rien cacher. »

2. Voyez ci-dessus, p. 85, note 3.

3. Voyez les *maximes* 202, 206, et le *Portrait de la Rochefoucauld fait par lui-même*, plus haut, p. 7.

4. Des dans les diverses éditions.

5. Les diverses éditions ont omis *presque*, comme, deux lignes plus bas, et devant *on augmente*.

6. *Le*, au lieu de *les*, dans la plupart des éditions.

eux; ils savent nos habitudes et nos commerces, et ils nous voient de trop près pour ne s'apercevoir pas¹ du moindre changement; ils peuvent savoir par ailleurs ce que nous sommes engagés² de ne dire jamais à personne; il n'a pas été en notre pouvoir de les faire entrer dans ce qu'on nous a confié, et qu'ils ont peut-être quelque intérêt de savoir³; on est assuré d'eux comme de soi, et on se voit cependant réduit à la cruelle nécessité de perdre leur amitié, qui nous est précieuse, ou de manquer à la foi du secret. Cet état est sans doute la plus rude épreuve de la fidélité; mais il ne doit pas ébranler un honnête homme : c'est alors qu'il lui est permis de se préférer aux autres; son premier devoir est indispensablement de conserver le dépôt⁴ en son entier, sans en peser⁵ les suites : il doit non-seulement ménager ses paroles et ses tons, il doit encore ménager ses conjectures, et ne laisser jamais⁶ rien voir, dans ses discours ni dans son air, qui puisse tourner l'esprit des autres vers ce qu'il ne veut pas dire⁷.

1. Les diverses éditions, sauf celle de 1731, construisent ainsi : « ne pas s'apercevoir. »

2. « Nous nous sommes engagés. » (*Édition de Duplessis.*)

3. Les éditeurs précédents ont ainsi coupé la phrase après *confié* : « ils ont peut-être même quelque intérêt de le savoir. »

4. Tel est l'ordre des mots dans le manuscrit. Les éditeurs donnent : « est de conserver indispensablement ce dépôt. »

5. Dans l'édition de 1731 il y a *païser*, au lieu de *peser*. Les éditeurs suivants ne comprenant sans doute pas le membre de phrase ainsi imprimé, l'ont omis.

6. Cet adverbe est omis également dans les diverses éditions.

7. Voyez le *Portrait du duc de la Rochefoucauld fait par lui-même*, ci-dessus, p. 11, et la 2^e des *Réflexions diverses*. — Mlle de Scudéry (*Nouvelles conversations de morale*, de la Confiance, 1688, tome II, p. 750) : « Celui qui révèle son secret à un ami indiscret est plus indiscret que l'indiscret même. » — La Bruyère (*de la Société et de la Conversation*, n^o 81, tome I, p. 244) : « Toute révélation d'un secret est la faute de celui qui l'a confié. »

On a souvent besoin de force et de prudence pour opposer¹ à la tyrannie de la plupart de nos amis, qui se font un droit sur notre confiance, et qui veulent tout savoir de nous. On ne doit jamais leur laisser établir ce droit sans exception : il y a des rencontres et des circonstances qui ne sont pas de leur juridiction ; s'ils s'en plaignent, on doit souffrir leurs plaintes, et s'en justifier avec douceur ; mais s'ils demeurent injustes, on doit sacrifier leur amitié à son devoir, et choisir entre deux maux inévitables, dont l'un se peut réparer, et l'autre est sans remède.

VI. — DE L'AMOUR ET DE LA MER*.

Ceux qui ont voulu nous représenter l'amour et ses caprices l'ont comparé en tant de sortes à la mer², qu'il est malaisé de rien ajouter à ce qu'ils en ont dit : ils nous ont fait voir que l'un et l'autre ont une inconstance et une infidélité égales, que leurs biens et³ leurs maux sont sans nombre, que les navigations les plus heureuses sont exposées à mille dangers, que les tempêtes et les écueils sont toujours à craindre, et que souvent même on fait naufrage dans le port ; mais en nous exprimant tant d'espérances et tant de craintes, ils ne nous ont pas assez montré, ce me semble, le rapport qu'il y a d'un amour usé, languissant et sur sa fin, à ces longues bonaces, à ces calmes ennuyeux, que l'on rencontre sous la ligne. On est fatigué d'un grand voyage, on souhaite de l'achever ; on voit la terre, mais on manque de vent pour y

1. Les éditions antérieures donnent : « pour *les* opposer. »

2. L'auteur lui-même a déjà appliqué cette comparaison à l'amour-propre. Voyez la fin de la *maxime* 563.

3. L'édition de M. de Barthélemy omet *leurs biens et*.

arriver; on se voit exposé aux injures des saisons; les maladies et les langueurs empêchent d'agir; l'eau et les vivres manquent ou changent de goût; on a recours inutilement aux secours étrangers; on essaye de pêcher, et on prend quelques poissons, sans en tirer de soulagement ni de nourriture; on est las de tout ce qu'on voit, on est toujours avec ses mêmes pensées, et on est toujours ennuyé; on vit encore, et on a regret à vivre¹; on attend des desirs pour sortir d'un état pénible et languissant, mais on n'en forme que de foibles et d'inutiles.

VII. — DES EXEMPLES*.

Quelque différence qu'il y ait entre les bons et les mauvais exemples, on trouvera que les uns et les autres ont presque également produit de méchants effets²; je ne sais même si les crimes de Tibère et de Néron ne nous éloignent pas plus du vice, que les exemples estimables des plus grands hommes ne nous approchent de la vertu. Combien la valeur d'Alexandre a-t-elle fait de fanfarons! Combien la gloire de César a-t-elle autorisé d'entreprises contre la patrie! Combien Rome et Sparte ont-elles loué de vertus farouches! Combien Diogène a-t-il fait de philosophes importuns, Cicéron de babillards, Pompomius Atticus de gens neutres et paresseux³, Marius et Sylla de vindicatifs, Lucullus de voluptueux, Alcibiade et Antoine de débauchés, Caton d'opiniâtres! Tous ces

1. M. de Barthélemy donne : « de vivre. »

2. Rapprochez de la *maxime* 230.

3. Le copiste avait mis *ennuyeux*; la correction est de la main même de la Rochefoucauld.

grands originaux ont produit un nombre infini de mauvaises copies¹. Les vertus sont frontières des vices; les exemples sont des guides qui nous égarent souvent, et nous sommes si remplis de fausseté, que nous ne nous en servons pas moins pour nous éloigner du chemin de la vertu, que pour le suivre.

VIII. — DE L'INCERTITUDE DE LA JALOUSIE² *.

Plus on parle de sa jalousie, et plus les endroits qui ont déplu paroissent de différents côtés; les moindres circonstances les changent, et font toujours découvrir quelque chose de nouveau. Ces nouveautés³ font revoir, sous d'autres apparences, ce qu'on croyoit avoir assez vu et assez pesé; on cherche à s'attacher à une opinion, et on ne s'attache à rien; tout ce qui est de plus opposé et de plus effacé⁴ se présente en même temps; on veut haïr et on veut aimer, mais on aime encore quand on hait, et on hait encore quand on aime⁵. On croit tout, et on doute de tout; on a de la honte et du dépit d'avoir cru et d'avoir douté; on se travaille incessamment pour arrêter son opinion, et on ne la conduit jamais à un lieu fixe.

Les poètes devraient comparer cette opinion à la peine de Sisyphe, puisqu'on roule aussi inutilement que lui un rocher, par un chemin pénible et périlleux; on voit

1. Voyez la *maxime* 133.

2. Rapprochez des *maximes* 32 et 514.

3. « Les nouveautés. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

4. C'est bien le mot du manuscrit, mais il faut convenir qu'après *opposé* il n'est pas fort clair; il signifie probablement *oublié*. Du reste, l'ensemble de cette *Réflexion* paraît manquer de netteté.

5. Voyez les *maximes* 72 et 111.

le sommet de la montagne, on s'efforce d'y arriver; on l'espère quelquefois, mais on n'y arrive jamais. On n'est pas assez heureux pour oser croire ce que l'on souhaite, ni même assez heureux aussi pour être assuré de ce qu'on craint le plus¹; on est assujetti à une incertitude éternelle, qui nous présente successivement des biens et des maux qui nous échappent toujours.

IX. — DE L'AMOUR ET DE LA VIE*.

L'amour est une image de notre vie : l'un et l'autre sont sujets aux mêmes révolutions et aux mêmes changements². Leur jeunesse est pleine de joie et d'espérance : on se trouve heureux d'être jeune, comme on se trouve heureux d'aimer. Cet état si agréable nous conduit à désirer d'autres biens, et on en veut de plus solides ; on ne se contente pas de subsister, on veut faire des progrès, on est occupé des moyens de s'avancer et d'assurer sa fortune³; on cherche la protection des ministres, on se rend utile à leurs intérêts; on ne peut souffrir que quelqu'un prétende ce que nous prétendons. Cette émulation est traversée de mille soins et de mille peines, qui s'effacent par le plaisir de se voir établi : toutes les passions sont alors satisfaites, et on ne prévoit pas qu'on puisse cesser d'être heureux.

Cette félicité néanmoins est rarement⁴ de longue durée, et elle ne peut conserver longtemps la grâce de la nouveauté⁵; pour avoir ce que nous avons souhaité,

1. Rapprochez de la *maxime* 348.

2. Rapprochez de la *maxime* 75.

3. Voyez la *maxime* 490.

4. « Est néanmoins rarement. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

5. Voyez la *maxime* 274, et la 18^e des *Réflexions diverses*.

nous ne laissons pas de souhaiter¹ encore. Nous nous accoutumons à tout ce qui est à nous; les mêmes biens ne conservent pas leur même prix, et ils ne touchent pas toujours également notre goût; nous échangeons imperceptiblement, sans remarquer notre changement; ce que nous avons obtenu devient une partie de nous-mêmes; nous serions cruellement touchés de le perdre, mais nous ne sommes plus sensibles au plaisir de le conserver; la joie n'est plus vive; on en cherche ailleurs que dans ce qu'on a tant désiré. Cette inconstance involontaire est un effet du temps, qui prend, malgré nous, sur l'amour, comme sur notre vie; il en efface insensiblement chaque jour un certain air de jeunesse et de gaieté, et en détruit les plus véritables charmes; on prend des manières plus sérieuses, on joint des affaires à la passion; l'amour ne subsiste plus par lui-même, et² il emprunte des secours étrangers. Cet état de l'amour représente le penchant de l'âge, où on commence à voir par où on doit finir³; mais on n'a pas la force de finir volontairement, et dans le déclin de l'amour⁴, comme dans le déclin de la vie, personne ne se peut résoudre de prévenir les dégoûts qui restent à éprouver; on vit encore pour les maux, mais on ne vit plus pour les plaisirs⁵. La jalousie, la méfiance, la crainte de lasser, la crainte d'être quitté, sont des peines attachées à la vieillesse de l'amour, comme les maladies sont attachées à la trop longue durée de la vie: on ne sent plus qu'on est vivant que parce qu'on sent

1. « Nous ne laissons pas *que* de souhaiter. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

2. M. de Barthélemy ne donne pas cette conjonction.

3. Voyez la *maxime* 222.

4. Les mots « dans le déclin de l'amour, » et « comme, » qui les suit, ont été omis par M. de Barthélemy.

5. L'auteur a fait de cette proposition sa *maxime* 430.

qu'on est malade, et on ne sent¹ aussi qu'on est amoureux que par sentir² toutes les peines de l'amour. On ne sort de l'assoupissement des trop longs attachements que par le dépit et le chagrin de se voir toujours attaché³; enfin de toutes les décrépitudes, celle de l'amour est la plus insupportable.

X. — DU GOUT⁴.

Il y a des personnes qui ont plus d'esprit que de goût, et d'autres qui ont plus de goût que d'esprit⁵; mais⁶ il y a plus de variété et de caprice dans le goût⁷ que dans l'esprit.

Ce terme de *goût* a diverses significations, et il est

1. « Et on ne se sent. » (Édition de M. de Barthélemy.)

2. « Que pour sentir. » (Ibidem.)

3. Rapprochez de la *maxime* 351.

4. Les diverses éditions donnent ce titre au pluriel; mais il y a *DU GOUT*, au singulier, dans le manuscrit.

5. Mme de la Fayette écrit le 4 septembre 1673 à Mme de Sévigné (voyez les *Lettres* de cette dernière, tome III, p. 229 et 230): « Je ne sais si Mme de Coulanges ne vous aura point mandé une conversation d'une après-dinée de chez Gourville, où étoient Mme Scarron et l'abbé Têtu, sur les personnes qui ont le *goût au-dessus ou au-dessous de leur esprit*. Nous nous jetâmes dans des subtilités où nous n'entendions plus rien. » Il y a bien de l'apparence que c'est la proposition de la Rochefoucauld qui a fourni le sujet de cette discussion à perte de vue. Quoi qu'il en soit, c'est dans la catégorie *des personnes qui ont plus d'esprit que de goût* que Mme de la Fayette range la Rochefoucauld, Mme de Sévigné, et elle-même, car elle ajoute: « Vous avez le goût au-dessous de votre esprit, et M. de la Rochefoucauld aussi, et moi encore, mais pas tant que vous deux. » — Cette lettre de Mme de la Fayette permettrait de rapporter à l'année 1673 le morceau de la Rochefoucauld. — Voyez la *maxime* 258, et la 13^e des *Réflexions diverses*.

6. *Mais* est omis dans l'édition de 1731 et dans les suivantes.

7. Voyez les *maximes* 45, 252, 390, 625, et la 15^e des *Réflexions diverses*.

aisé de s'y méprendre : il y a différence entre le goût qui nous porte vers les choses¹, et le goût qui nous en fait connoître et discerner les qualités, en s'attachant² aux règles. On peut aimer la comédie sans avoir le goût assez fin et assez délicat pour en bien juger, et on peut avoir le goût assez bon pour bien juger de la comédie sans l'aimer. Il y a des goûts qui nous approchent imperceptiblement de ce qui se montre à nous ; d'autres³ nous entraînent par leur force ou par leur durée⁴.

Il y a des gens qui ont le goût faux en tout ; d'autres ne l'ont faux qu'en de certaines choses, et ils l'ont droit et juste dans ce qui est de leur portée. D'autres ont des goûts particuliers, qu'ils connoissent mauvais, et ne laissent pas de les suivre. Il y en a qui ont le goût incertain ; le hasard en décide : ils changent par légèreté, et sont touchés de plaisir ou d'ennui, sur la parole de leurs amis. D'autres sont toujours prévenus ; ils sont esclaves de tous leurs goûts, et les respectent en toutes choses. Il y en a qui sont sensibles à ce qui est bon, et choqués de ce qui ne l'est pas ; leurs vues sont nettes et justes, et ils trouvent la raison de leur goût dans leur esprit et dans leur discernement.

Il y en a qui, par une sorte d'instinct, dont ils ignorent la cause, décident de ce qui se présente à eux, et prennent toujours le bon parti. Ceux-ci font paroître plus de goût que d'esprit⁵, parce que leur amour-propre et leur humeur ne prévalent point sur leurs lumières naturelles ; tout agit de concert en eux, tout y est sur un même ton. Cet accord les fait juger sainement des objets, et leur

1. Rapprochez de la *maxime* 379.

2. « En nous attachant. » (*Éditions antérieures.*)

3. « Et d'autres. » (*Ibidem.*)

4. Rapprochez de la *maxime* 109.

5. Voyez la *maxime* 258, et la note 5 de la page précédente.

en forme une idée véritable ; mais , à parler généralement , il y a peu de gens qui aient le goût fixe et indépendant de celui des autres : ils suivent l'exemple et la coutume , et ils en empruntent presque tout ce qu'ils ont de goût¹.

Dans toutes ces différences de goûts que l'on vient² de marquer , il est très-rare , et presque impossible , de rencontrer cette sorte de bon goût qui sait donner le prix à chaque chose³ , qui en connoît toute la valeur , et qui se porte généralement sur tout : nos connoissances sont trop bornées , et cette juste disposition des qualités⁴ qui font bien juger ne se maintient d'ordinaire que sur ce qui ne nous regarde pas directement. Quand il s'agit de nous , notre goût n'a plus cette justesse si nécessaire ; la préoccupation le trouble⁵ ; tout ce qui a du rapport à nous paroît⁶ sous une autre figure ; personne ne voit des mêmes yeux ce qui le touche et ce qui ne le touche pas⁷ ; notre goût est conduit alors par la pente⁸ de l'amour-propre et de l'humeur , qui nous fournissent des vues nouvelles , et nous assujettissent à un nombre infini de changements et d'incertitudes ; notre goût n'est plus à nous , nous n'en disposons plus : il change sans notre consentement , et les mêmes objets nous paroissent par

1. Voyez la *maxime* 533 , et la 13^e des *Réflexions diverses*.

2. « Qu'on vient , » dans l'édition de 1731 et dans les suivantes. Duplessis donne *goût* , au singulier.

3. Rapprochez de la *maxime* 244 , et des 13^e et 16^e *Réflexions diverses*.

4. « De qualités. » (*Éditions antérieures*.)

5. « La trouble. » (*Ibidem*.)

6. « Tout ce qui a du rapport à nous nous paroît. » (*Éditions de 1731 et de Brotier*.) Les éditeurs suivants , à partir d'Aimé-Martin (1822) , ne donnent qu'un seul *nous*.

7. Voyez les *maximes* 88 et 428.

8. Dans les diverses éditions : « n'est conduit alors que par la pente.... »

tant de côtés différents, que nous méconnoissons enfin ce que nous avons vu et ce que nous avons senti.

XI. — DU RAPPORT DES HOMMES AVEC LES ANIMAUX*.

Il y a autant de diverses espèces d'hommes qu'il y a de diverses espèces d'animaux, et les hommes sont, à l'égard des autres hommes, ce que les différentes espèces d'animaux sont entre elles et à l'égard les unes des autres. Combien y a-t-il d'hommes qui vivent du sang et de la vie des innocents : les uns comme des tigres, toujours farouches et toujours cruels ; d'autres comme des lions, en gardant¹ quelque apparence de générosité ; d'autres comme des ours, grossiers et avides ; d'autres comme des loups, ravissants² et impitoyables ; d'autres comme des renards, qui vivent d'industrie, et dont le métier est de tromper !

Combien y a-t-il d'hommes qui ont du rapport³ aux chiens ! Ils détruisent leur espèce ; ils chassent pour le plaisir de celui qui les nourrit ; les uns suivent toujours leur maître, les autres gardent sa maison. Il y a des lévriers d'attache⁴, qui vivent de leur valeur, qui se destinent à la guerre, et qui ont de la noblesse dans leur courage ; il y a des dogues acharnés, qui n'ont de qualités que la fureur ; il y a des chiens, plus ou moins inutiles, qui aboient souvent, et qui mordent quelquefois ; il y a même des chiens de jardinier⁵. Il y a des singes et des

1. « Et d'autres comme des lions, et gardant. » (Édition de M. de Barthélemy.)

2. *Ravisseurs.* (Ibidem.)

3. « Des rapports. » (Ibidem.)

4. En langage de vénerie, ce sont les lévriers que l'on emploie à courre la grosse bête, le loup et le sanglier, par exemple.

5. On appelle proverbialement *chiens de jardinier*, les gens qui ne

guenons qui plaisent par leurs manières, qui ont de l'esprit, et qui font toujours du mal; il y a des paons qui n'ont que de la beauté, qui déplaisent par leur chant, et qui détruisent les lieux qu'ils habitent.

Il y a des oiseaux qui ne sont recommandables que par leur ramage et par leurs couleurs. Combien de perroquets, qui parlent sans cesse, et qui n'entendent jamais ce qu'ils disent; combien de pies et de corneilles, qui ne s'apprivoisent que pour dérober¹; combien d'oiseaux de proie, qui ne vivent que de rapines; combien d'espèces d'animaux paisibles et tranquilles, qui ne servent qu'à nourrir d'autres animaux!

Il y a des chats, toujours au guet, malicieux et infidèles, et qui font patte de velours; il y a des vipères, dont la langue est venimeuse, et dont le reste est utile²; il y a des araignées, des mouches, des punaises et des puces, qui sont toujours incommodes et insupportables; il y a des crapauds, qui font horreur, et qui n'ont que du venin; il y a des hiboux, qui craignent la lumière.

savent ni faire, ni laisser faire, parce que les chiens qui gardent les jardins ne mangent ni légumes ni fruits, et n'en laissent pas prendre.

— Voyez le tome V des *Lettres de Mme de Sévigné*, p. 316 et note 9.

1. La célèbre histoire de la *Pie voleuse* s'est passée au dix-septième siècle.

2. On sait que la *thériaque* est une sorte d'opiat dans lequel il entre de la chair de vipère. — La vipère était un remède autrefois fort à la mode. Mme de Sévigné, dans sa lettre du 20 octobre 1679 (tome VI, p. 58), raconte à sa fille que l'amie de la Rochefoucauld (Mme de la Fayette) prend des bouillons de vipères qui lui donnent des forces à vue d'œil. Ailleurs, Charles de Sévigné conseille très-sérieusement à sa sœur de couper des vipères par morceaux, d'en farcir le corps d'un poulet, et d'en faire ainsi manger au comte de Grignan. « C'est à ces vipères, dit-il, que je dois la pleine santé dont je jouis. » (*Lettre* du 8 juillet 1685, tome VII, p. 420 et 421.) Mme de Sablé tenait école de *droguerie*, aussi bien que de *friandise* (voyez V. Cousin, *passim*); il y a dans ses papiers (*Portefeuilles de Vallant*) diverses recettes de médecine où les vipères tiennent une grande place.

Combien d'animaux qui vivent sous terre ¹ pour se conserver ! Combien de chevaux, qu'on emploie à tant d'usages, et qu'on abandonne quand ils ne servent plus ; combien de bœufs, qui travaillent toute leur vie, pour enrichir celui qui leur impose le joug ; de cigales ², qui passent leur vie à chanter ; de lièvres, qui ont peur de tout ; de lapins, qui s'épouvantent et se rassurent en un moment ³ ; de pourceaux, qui vivent dans la crapule et dans l'ordure ; de canards privés, qui trahissent leurs semblables, et les attirent dans les filets ⁴ ; de corbeaux et de vautours, qui ne vivent que de pourriture et de corps morts ! Combien d'oiseaux passagers, qui vont si souvent d'un monde à l'autre, et ⁵ qui s'exposent à tant de périls, pour chercher à vivre ! combien d'hirondelles, qui suivent toujours le beau temps ; de hannetons, inconsidérés et sans dessein ; de papillons, qui cherchent le feu qui les brûle ! Combien d'abeilles, qui respectent leur chef, et qui se maintiennent avec tant de règle et d'industrie ! combien de frelons, vagabonds et fainéants, qui cherchent à s'établir aux dépens des abeilles ! Combien de fourmis, dont la prévoyance et l'économie soulagent

1. « Sur terre. » (Édition de M. de Barthélemy.)

2. Le texte de M. de Barthélemy a « des cigales, » et de même des, et non de, devant tous les noms d'animaux, jusqu'à la fin de la phrase.

3. « Qui s'épouvantent et rassurent. » (Édition de M. de Barthélemy.) — On trouvera plus loin, à l'Appendice, la fable de la Fontaine, les *Lapins*, dont la Rochefoucauld lui avait fourni le sujet.

4. On peut voir dans l'*Histoire naturelle* de Buffon (édition annotée par M. Flourens, Paris, 1854, tome VIII, p. 467 et suivantes) une intéressante description faite par un habitant de Montreuil-sur-Mer, et contenant tout le détail de la chasse dont parle ici la Rochefoucauld. On se sert de canes et de canards privés, mais provenant d'œufs de canards sauvages, pour attirer ces derniers dans les filets. L'auteur de la description désigne par le terme consacré de *traîtres* ceux qui sont dressés à cette chasse.

5. M. de Barthélemy a omis cette conjonction.

tous leurs besoins ! combien de crocodiles, qui feignent de se plaindre pour dévorer ceux qui sont touchés de leurs plaintes¹ ! Et combien d'animaux qui sont assujettis parce qu'ils ignorent leur force !

Toutes ces qualités se trouvent dans l'homme, et il exerce, à l'égard des autres hommes, tout ce que les animaux dont on vient de parler exercent entre eux.

XII. — DE L'ORIGINE DES MALADIES *.

Si on examine la nature des maladies, on trouvera qu'elles tirent leur origine des passions et des peines de l'esprit. L'âge d'or, qui en étoit exempt, étoit exempt de maladies² ; l'âge d'argent, qui le suivit, conserva encore sa pureté ; l'âge d'airain donna la naissance aux passions et aux peines de l'esprit : elles commencèrent à se former, et elles avoient encore la foiblesse de l'enfance et sa légèreté. Mais elles parurent avec toute leur force et toute leur malignité dans l'âge de fer, et répandirent dans le monde, par la suite de leur corruption,

1. C'est du proverbe bien connu : *larmes de crocodile*, qu'est venue cette croyance, que la Cépède ne mentionne pas dans son *Histoire des quadrupèdes ovipares*. Gesner, qui, dans son *Histoire des animaux*, a réuni les contes comme les vérités de l'antiquité, dit (au livre II, p. 16, Francfort, 1617, in-folio) que, selon quelques auteurs, le crocodile, quand il voit de loin un homme, se met à pleurer (pour l'attirer sans doute), puis bientôt après le dévore.

2. Notre auteur a pu emprunter aux anciennes traditions poétiques l'idée première de ce morceau, mais non les distinctions étranges qu'il y ajoute comme par un jeu d'esprit. Hésiode se contente de dire (*OEuvres et Jours*, vers 90-92) que « les hommes des premiers temps vivaient sur la terre exempts de tous maux, et du pénible travail, et des cruelles maladies ; » et Horace (livre I, *ode* III, vers 29-31), que « la Maigreur, et la cohorte des Fièvres, ne s'abattit sur la terre qu'après que Prométhée eut dérobé le feu à la demeure céleste. »

les diverses maladies qui ont affligé les hommes depuis tant de siècles. L'ambition a produit les fièvres aiguës et frénétiques; l'envie a produit la jaunisse et l'insomnie; c'est de la paresse que viennent les léthargies, les paralysies et les langueurs; la colère a fait les étouffements, les ébullitions de sang, et les inflammations de poitrine; la peur a fait les battements de cœur et les syncopes; la vanité a fait les folies; l'avarice, la teigne et la gale; la tristesse a fait le scorbut; la cruauté, la pierre; la calomnie et les faux rapports ont répandu la rougeole, la petite vérole, et le pourpre, et on doit à la jalousie la cangrène¹, la peste, et la rage. Les disgrâces imprévues ont fait l'apoplexie; les procès ont fait la migraine et le transport au cerveau; les dettes ont fait les fièvres étiques; l'ennui du mariage a produit la fièvre quarte, et la lassitude des amants qui n'osent se quitter a causé les vapeurs². L'amour, lui seul³, a fait plus de maux que tout le reste ensemble, et personne ne doit entreprendre de les exprimer; mais comme il fait aussi les plus grands biens de la vie⁴, au lieu de médire de lui, on doit se taire: on doit le craindre et le respecter toujours.

XIII. — DU FAUX.

On est faux en différentes manières: il y a des hommes faux qui veulent toujours paroître ce qu'ils ne sont pas⁵;

1. On disait alors *cangrène* et *gangrène*. Furetière donne les deux formes.

2. « Et les lassitudes des amants... a causé (*sic*) les vapeurs. » (Édition de M. de Barthélemy.)

3. « L'amour à lui seul. » (*Ibidem.*)

4. « Le plus grand bien de la vie. » (*Ibidem.*)

5. Voyez la maxime 256, et les 2^e et 3^e *Réflexions diverses*.

il y en a d'autres, de meilleure foi, qui sont nés faux, qui se trompent eux-mêmes, et qui ne voient jamais les choses comme elles sont. Il y en a dont l'esprit est droit, et le goût faux; d'autres ont l'esprit faux, et ont¹ quelque droiture dans le goût²; il y en a enfin qui n'ont rien de faux dans le goût, ni dans l'esprit. Ceux-ci sont très-rare, puisque, à parler généralement, il n'y a presque³ personne qui n'ait de la fausseté dans quelque endroit de l'esprit ou du goût.

Ce qui fait cette fausseté si universelle, c'est que nos qualités sont incertaines et confuses, et que nos vues⁴ le sont aussi : on ne voit point les choses précisément comme elles sont; on les estime plus ou moins qu'elles ne valent⁵, et on ne les fait point rapporter à nous en la manière qui leur convient, et qui convient à notre état et à nos qualités. Ce mécompte met un nombre infini de faussetés dans le goût et dans l'esprit; notre amour-propre est flatté de tout ce qui se présente à nous sous les apparences du bien; mais comme il y a plusieurs sortes de bien⁶ qui touchent notre vanité ou notre tempérament, on les suit souvent par coutume, ou par commodité; on les suit parce que les autres les suivent, sans considérer qu'un même sentiment ne doit pas être également embrassé par toute sorte de personnes, et qu'on s'y doit attacher plus ou moins fortement, selon qu'il convient plus ou moins à ceux qui le suivent⁷.

1. Les éditions antérieures ne répètent pas ce verbe.

2. Rapprochez de la *maxime* 258, et de la 10^e des *Réflexions diverses*.

3. Brotier et les éditeurs suivants ne donnent pas ce correctif.

4. *Goûts*, au lieu de *vues*, dans toutes les éditions.

5. Voyez la *maxime* 244, et les 10^e et 16^e *Réflexions diverses*.

6. Les éditions antérieures ont *biens* au pluriel, et, quatre lignes plus loin : *toutes sortes* de personnes.

7. Cette idée, qui reviendra plusieurs fois encore dans ce morceau

On craint encore plus de se montrer faux par le goût que par l'esprit. Les honnêtes gens doivent approuver sans prévention ce qui mérite d'être approuvé, suivre ce qui mérite d'être suivi, et ne se piquer de rien ¹; mais il y faut une grande proportion et une grande justesse : il faut savoir discerner ce qui est bon en général, et ce qui nous est propre, et suivre alors avec raison la pente naturelle qui nous porte vers les choses qui nous plaisent. Si les hommes ne vouloient exceller que par leurs propres talents, et en suivant leurs devoirs, il n'y auroit rien de faux dans leur goût et dans leur conduite ; ils se montreroient tels qu'ils sont ; ils jugeroient des choses par leurs lumières, et s'y attacheroient par leur raison ² ; il y auroit de la proportion dans leurs vues et ³ dans leurs sentiments ; leur goût seroit vrai, il viendrait d'eux et non pas des autres, et ils le suivroient par choix, et non pas par coutume ⁴ ou par hasard.

Si on est faux en approuvant ce qui ne doit pas être approuvé, on ne l'est pas moins, le plus souvent, par l'envie de se faire valoir en des qualités qui sont bonnes de soi, mais qui ne nous conviennent pas ⁵ : un magistrat est faux quand il se pique d'être brave, bien qu'il puisse être hardi dans de certaines rencontres ; il doit paroître ⁶ ferme et assuré dans une sédition qu'il a droit d'apaiser ⁷,

même, se retrouve dans les *maximes* 134, 256, 457, 493, et dans les 3^e et 4^e *Réflexions diverses*.

1. C'est la *maxime* 203.

2. Les éditions précédentes donnent : « par raison ; » puis, à la fin de l'alinéa : « et par hasard. »

3. Les diverses éditions omettent cette conjonction.

4. Voyez la 10^e des *Réflexions diverses*.

5. Voyez encore les *maximes* 134, 256, 457, 493, et les 3^e et 4^e *Réflexions diverses*.

6. Dans le texte de Brotier et des éditeurs suivants : « il doit être. »

7. Ce passage fait penser à la conduite de Matthieu Molé dans

sans craindre d'être faux, et il seroit faux et ridicule de se battre en duel. Une femme peut aimer les sciences¹, mais toutes les sciences ne lui conviennent pas toujours², et l'entêtement de certaines sciences ne lui convient jamais, et est toujours faux.

Il faut que la raison et le bon sens mettent le prix aux choses³, et déterminent notre goût à leur donner le rang qu'elles méritent et qu'il nous convient de leur donner; mais tous les hommes presque⁴ se trompent dans ce prix et dans ce rang, et il y a toujours de la fausseté dans ce mécompte⁵.

Les plus grands rois sont ceux qui s'y méprennent le plus souvent : ils veulent surpasser les autres hommes en valeur, en savoir, en galanterie, et dans mille autres qualités où tout le monde a droit de prétendre; mais ce goût d'y surpasser les autres peut être faux en eux, quand il va trop loin. Leur émulation doit avoir un

la journée des barricades, et l'auteur, sans doute, y a pensé lui-même.

1. Ce compliment étoit vraisemblablement à l'adresse de Mmes de Sablé et de la Fayette.

2. *Toujours* est omis dans l'édition de Brotier et dans les suivantes. Quatre lignes plus loin, toutes les éditions mettent *qu'elles* devant *déterminent*.

3. Voyez la *maxime* 244, et les 10^e et 16^e *Réflexions diverses*.

4. « Mais presque tous les hommes. » (*Édition de Duplessis.*)

5. Le remarquable morceau qui suit, et qui termine cette *Réflexion*, n'avoit pas paru dans les éditions précédentes, si ce n'est dans celle de M. de Barthélemy; nous le donnons d'après le manuscrit de la Rocheguyon. L'allusion à Louis XIV ne semble pas douteuse; elle est plus évidente que dans le fameux passage, si souvent cité, de *Bri-tannicus* (acte IV, scène IV, vers 1472) :

Il excelle à conduire un char dans la carrière...

où l'on peut croire que les commentateurs ont prêté à Racine plus de hardiesse qu'il n'avoit prétendu en montrer, quoiqu'il ne fût pas aussi timoré qu'on a bien voulu le dire.

autre objet : ils doivent imiter Alexandre, qui ne vouloit¹ disputer le prix de la course que contre des rois, et se souvenir que ce n'est que des qualités particulières à la royauté² qu'ils doivent disputer. Quelque vaillant que puisse être un roi, quelque savant et agréable qu'il puisse être, il trouvera un nombre infini de gens qui auront ces mêmes qualités aussi avantageusement que lui, et le désir de les surpasser paroîtra toujours faux, et souvent même il lui sera impossible³ d'y réussir; mais s'il s'attache à ses devoirs véritables, s'il est magnanime, s'il est grand capitaine et grand politique, s'il est juste, élément et⁴ libéral, s'il soulage ses sujets; s'il aime la gloire et le repos de son État, il ne trouvera que des rois à vaincre dans une si noble carrière; il n'y aura rien que de vrai et de grand dans un si juste dessein, et le désir d'y surpasser les autres n'aura rien de faux. Cette émulation est digne d'un roi, et c'est la véritable gloire où il doit prétendre.

XIV. — DES MODÈLES DE LA NATURE
ET DE LA FORTUNE*.

Il semble que la fortune, toute changeante et capricieuse qu'elle est, renonce à ses changements et à ses caprices pour agir de concert avec la nature, et que l'une et l'autre concourent de temps en temps à faire des hommes extraordinaires⁵ et singuliers, pour servir de modèles à la postérité. Le soin de la nature est de four-

1. « Qui ne voulut. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

2. « A leur royauté. » *Ibidem.*)

3. « Il nous sera impossible. » *Ibidem.*)

4. Conjonction omise par M. de Barthélemy.

5. Rapprochez de la *maxime* 53.

nir les qualités; celui de la fortune est de les mettre en œuvre¹, et de les faire voir dans le jour et avec les proportions qui conviennent à leur dessein : on diroit alors qu'elles imitent les règles des grands peintres, pour nous donner des tableaux parfaits de ce qu'elles veulent représenter. Elles choisissent un sujet, et s'attachent au plan qu'elles se sont proposé; elles disposent de la naissance, de l'éducation, des qualités naturelles et acquises, des temps, des conjonctures, des amis, des ennemis; elles font remarquer des vertus et des vices, des actions heureuses et malheureuses; elles joignent même de petites circonstances aux plus grandes, et les savent placer avec tant d'art, que les actions des hommes et leurs motifs nous paroissent toujours sous la figure et avec les couleurs qu'il plaît à la nature et à la fortune d'y donner².

Quel concours de qualités éclatantes n'ont-elles pas assemblé dans la personne d'Alexandre, pour le montrer au monde comme un modèle d'élévation d'âme et de grandeur de courage! Si on examine sa naissance illustre, son éducation, sa jeunesse, sa beauté, sa complexion heureuse, l'étendue et la capacité de son esprit pour la guerre et pour les sciences, ses vertus, ses défauts même³, le petit nombre de ses troupes, la puissance formidable de ses ennemis; la courte durée d'une si belle vie, sa mort et ses successeurs, ne verra-t-on pas l'industrie et l'application de la fortune et de⁴ la nature à renfermer dans un même sujet ce nombre infini de diverses circonstances? Ne verra-t-on pas le soin particulier qu'elles ont pris d'arranger tant d'événements extraordinaires, et de les mettre chacun dans son jour, pour composer un mo-

1. C'est presque textuellement la *maxime* 153.

2. Rapprochez des *maximes* 58 et 380.

3. Voyez les *maximes* 190 et 602.

4. De a été omis par M. de Barthélemy.

dèle d'un jeune conquérant, plus grand encore par ses qualités personnelles que par l'étendue de ses conquêtes¹ ?

Si on considère de quelle sorte la nature et la fortune nous montrent César, ne verra-t-on pas qu'elles ont suivi un autre plan, qu'elles n'ont renfermé dans sa personne tant de valeur, de clémence, de libéralité, tant de qualités militaires, tant de pénétration, tant de facilité d'esprit et de mœurs, tant d'éloquence, tant de grâces du corps, tant de supériorité de génie pour la paix et pour la guerre, ne verra-t-on pas, dis-je, qu'elles ne se sont assujetties si longtemps à arranger et à mettre en œuvre tant de talents extraordinaires, et qu'elles n'ont contraint César de s'en servir contre sa patrie, que pour nous laisser un modèle du plus grand homme du monde, et du plus célèbre usurpateur² ? Elles

1. L'admiration de Vauvenargues pour Alexandre n'est pas moins vive (*Réflexions critiques sur quelques poètes*, *OEuvres*, p. 258 et 259) : « Je suis forcé d'admirer les rares vertus d'Alexandre, et cette hauteur de génie qui, soit dans le gouvernement, soit dans la guerre, soit dans les sciences, soit même dans sa vie privée, l'a fait paroître, jusque dans ses erreurs, comme un homme extraordinaire, et qu'un instinct grand et sublime élevoit au-dessus des règles. Je veux révéler un héros qui, parvenu au faite des grandeurs humaines, ne dédaignoit pas de cultiver, dans les bras de la victoire, la familiarité et l'amitié ; qui, dans cette haute fortune, respectoit encore le mérite, honoroit les arts, les sciences, et croyoit à la vertu ;... le maître le plus libéral qu'il y eut jamais, jusqu'à ne réserver pour lui que l'espérance ; plus prompt à réparer ses injustices qu'à les commettre, et plus pénétré de ses fautes que de ses triomphes ; né pour conquérir l'univers, qu'il lui étoit permis de soumettre parce qu'il étoit digne de lui commander.... »

2. Vauvenargues (*Lettre à Mirabeau*, du 13 mars 1740, *OEuvres posthumes*, p. 183) : « Quel homme eut des passions plus vives, plus grandes, plus de force d'esprit, un courage plus haut que César?... et quel homme eut, eu même temps, plus d'art, plus de douceur, et plus de jeu dans l'esprit ? qui fut plus insinuant, plus indulgent, plus facile?... » Et ailleurs (*Introduction à la Connaissance de l'esprit humain*,

le font naître¹ particulier dans une république maîtresse de l'univers, affermie et soutenue par les plus grands hommes qu'elle eût² jamais produits; la fortune même³ choisit parmi eux ce qu'il y avoit de plus illustre, de plus puissant, et de plus redoutable, pour les rendre ses ennemis; elle le réconcilie⁴, pour un temps, avec les plus considérables, pour les faire servir à son élévation; elle les éblouit et les aveugle ensuite, pour lui faire une guerre qui le conduit à la souveraine puissance. Combien d'obstacles ne lui a-t-elle pas fait surmonter! De combien de périls, sur terre et sur mer, ne l'a-t-elle pas garanti, sans jamais avoir été blessé! Avec quelle persévérance la fortune n'a-t-elle pas soutenu les desseins de César, et détruit ceux de Pompée! Par quelle industrie n'a-t-elle pas disposé ce peuple romain, si puissant, si fier, et si jaloux de sa liberté, à la soumettre⁵ à la puissance d'un seul homme! Ne s'est-elle pas même servie des circonstances de la mort de César, pour la rendre convenable⁶ à sa vie? Tant d'avertissements des devins⁷,

chapitre XLIV, *Oeuvres*, p. 58) : « Que lui manquoit-il, que d'être né souverain? Il étoit bon, magnanime, généreux, hardi, clément; personne n'étoit plus capable de gouverner le monde et de le rendre heureux: s'il eût eu une fortune égale à son génie, sa vie auroit été sans tache; mais parce qu'il s'étoit placé lui-même sur le trône par la force, on a cru pouvoir le compter avec justice parmi les tyrans. »

1. « Elle le fait naître. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

2. « Qu'elle ait. » (*Ibidem.*)

3. *Même* est omis dans le texte de M. de Barthélemy.

4. « ... pour le rendre ses ennemis; elle se réconcilie. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

5. « A se soumettre. » (*Édition de M. de Barthélemy.*) — La même édition, dans les lignes suivantes, place *même* avant *pas*, et omet « des circonstances. »

6. *Convenable*, dans le sens d'*approprié*. — Voyez le même emploi du même mot, ci-après, p. 322, ligne 5.

7. A « des devins » l'édition de M. de Barthélemy substitue, par une étrange inadvertance, *du devoir*.

tant de prodiges, tant d'avis de sa femme et de ses amis, ne peuvent le garantir, et la fortune choisit le propre jour qu'il doit être couronné dans le Sénat, pour le faire assassiner par ceux mêmes qu'il a sauvés, et par un homme qui lui doit la naissance¹.

Cet accord de la nature et de la fortune² n'a jamais été plus marqué que dans la personne de Caton, et il semble qu'elles se soient efforcées l'une et l'autre de renfermer dans un seul homme³, non-seulement les vertus de l'ancienne Rome, mais encore de l'opposer directement aux vertus de César, pour montrer qu'avec une pareille étendue d'esprit et de courage, le désir de gloire conduit l'un à être usurpateur, et l'autre à servir de modèle d'un parfait citoyen. Mon dessein n'est pas de faire ici le parallèle de ces deux grands hommes, après tout ce qui en est écrit⁴; je dirai seulement que, quelques⁵ grands et illustres qu'ils nous paroissent, la nature et la fortune n'auroient pu mettre toutes leurs qualités dans le jour qui convenoit pour les faire éclater⁶, si elles n'eussent opposé Caton à César. Il falloit les faire naître en même temps, dans une même république, différents par leurs mœurs et par leurs talents, ennemis par les intérêts de la patrie et par des intérêts domestiques; l'un, vaste dans ses desseins, et sans bornes dans son ambition; l'autre, austère, renfermé dans les lois de Rome, et idolâtre de la liberté; tous deux célèbres par des vertus qui les montroient par de si différents côtés, et plus célèbres encore, si l'on ose dire,

1. Brutus, qui avoit pour mère Servilie, sœur de Caton, et César, disait-on, pour père.

2. « De la fortune et de la nature. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

3. « En un seul homme. » (*Ibidem.*)

4. « Tout ce qui est écrit, » et immédiatement après, « je dirois seulement. » (*Ibidem.*)

5. Voyez le *Lexique*, au mot QUELQUE.

6. « Les faire exalter. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

par l'opposition que la fortune et la nature ont pris soin de mettre entre eux. Quel arrangement, quelle suite, quelle économie de circonstances dans la vie de Caton, et dans sa mort ! La destinée même de la République a servi au tableau que la fortune nous a voulu donner de ce grand homme, et elle finit sa vie avec la liberté de son pays.

Si nous laissons les exemples des siècles passés pour venir aux exemples du siècle présent, on trouvera que la nature et la fortune ont conservé cette même union dont j'ai parlé, pour nous montrer de différents modèles en deux hommes consommés en l'art de commander. Nous verrons Monsieur le Prince¹ et M. de Turenne disputer de la gloire des armes, et mériter, par un nombre infini d'actions éclatantes, la réputation qu'ils ont acquise. Ils paroîtront avec une valeur et une expérience égales ; infatigables de corps et d'esprit, on les verra agir ensemble, agir séparément, et quelquefois opposés l'un à l'autre ; nous les verrons, heureux et malheureux dans diverses occasions de la guerre, devoir les bons succès² à leur conduite et à leur courage, et se montrer toujours plus grands, même par leurs disgrâces ; tous deux sauver l'État ; tous deux contribuer à le détruire, et se servir³ des mêmes talents, par des voies différentes : M. de Turenne, suivant ses desseins avec plus de règle et moins de vivacité, d'une valeur plus retenue, et toujours proportionnée au besoin de la faire paroître ; Monsieur le Prince, inimitable en la manière de voir et d'exécuter les plus grandes choses, entraîné par la supériorité de son génie, qui semble lui soumettre

1. Le grand Condé.

2. « *Leurs beaux succès.* » (Édition de M. de Barthélemy.)

3. M. de Barthélemy met à l'indicatif, au lieu des infinitifs qui se lisent au manuscrit : « *sauvent* l'État... *contribuent* à le détruire, et se *servent* ; » puis, un peu plus loiu : « M. de Turenne *suivoit.* »

les événements et les faire servir à sa gloire ¹. La foiblesse des armées qu'ils ont commandées dans les dernières

1. Saint-Evremond a laissé également (*OEuvres*, Londres, 1725, tome V, p. 85 et suivantes) un *Parallèle de Monsieur le Prince et de M. de Turenne*, dont voici quelques passages : « Vous trouverez en Monsieur le Prince la force du génie, la grandeur de courage, une lumière vive, nette, toujours présente. M. de Turenne a les avantages du sang-froid, une grande capacité, une longue expérience, une valeur assurée. Celui-là, jamais incertain dans les conseils, irrésolu dans ses desseins, embarrassé dans ses ordres, prenant toujours son parti mieux qu'homme du monde; celui-ci, se faisant un plan de sa guerre, disposant toutes choses à sa fin, et les conduisant avec un esprit aussi éloigné de la lenteur que de la précipitation. L'activité du premier se porte au delà des choses nécessaires, pour ne rien oublier qui puisse être utile; l'autre, aussi agissant qu'il le doit être, n'oublie rien d'utile, ne fait rien de superflu.... Monsieur le Prince, plus agréable à qui sait lui plaire, plus fâcheux à qui lui déplaît (*Saint-Evremond en savait quelque chose*), plus sévère quand on manque, plus touché quand on a bien fait; M. de Turenne, plus concerté, excuse les fautes sous le nom de malheurs, et réduit souvent le plus grand mérite à la simple louange de faire bien son devoir.... Quelque ardeur qu'ait Monsieur le Prince pour les combats, M. de Turenne en donnera davantage, pour s'en préparer mieux les occasions; mais il ne prend pas si bien dans l'action ces temps imprévus qui font gagner pleinement une victoire; c'est par là que ses avantages ne sont pas entiers.... Monsieur le Prince a les lumières plus présentes, et l'action plus vive; il remédie lui-même à tout, rétablit ses désordres, et pousse ses avantages.... Tout ce que dit, tout ce qu'écrit, tout ce que fait M. de Turenne, a quelque chose de trop secret pour ceux qui ne sont pas assez pénétrants. On perd beaucoup de ne le comprendre pas assez nettement, et il ne perd pas moins de n'être pas assez expliqué aux autres. La nature lui a donné le grand sens, la capacité, le fond du mérite, autant qu'à homme du monde, et lui a dénié ce feu du génie, cette ouverture, cette liberté d'esprit, qui en fait l'éclat et l'agrément.... La vertu (*voyez la note suivante*) de Monsieur le Prince n'a pas moins de lumière que de force;... mais, à dire la vérité, elle a moins de suite et de liaison que celle de M. de Turenne: ce qui m'a fait dire, il y a longtemps (*ce parallèle est de 1673; mais Saint-Evremond le retoucha en 1688*), que l'un est plus propre à finir glorieusement des actions, l'autre à terminer utilement une guerre. »

campagnes, et la puissance des ennemis qui leur étoient opposés, ont donné de nouveaux sujets à l'un et à l'autre de montrer toute leur vertu¹, et de réparer par leur mérite tout ce qui leur manquoit pour soutenir la guerre. La mort même de M. de Turenne² si convenable³ à une si belle vie, accompagnée de tant de circonstances singulières, et arrivée dans un moment si important, ne nous paroît-elle pas comme un effet de la crainte et de l'incertitude de la fortune, qui n'a osé décider de la destinée de la France et de l'Empire? Cette même fortune, qui retire Monsieur le Prince du commandement des armées, sous le prétexte de sa santé, et dans un temps où il devoit achever de si grandes choses, ne se joint-elle pas à la nature pour nous montrer présentement ce grand homme dans une vie privée, exerçant des vertus paisibles, et soutenu de sa propre gloire? Brille-t-il⁴ moins dans sa retraite qu'au milieu de ses victoires⁵?

1. *Vertu*, dans le sens du latin *virtus*, « force » (tant de l'esprit que du cœur), et par suite « mérite. » — Voyez, dans la citation de la note précédente, le mot employé de même par Saint-Évremond.

2. On sait que Turenne fut tué d'un coup de canon, le 27 juillet 1675, près de Salzbach. Grâce à de savantes manœuvres, il venait d'attirer son célèbre adversaire, Montecuculi, sur un terrain où celui-ci ne pouvait éviter, dit-on, une déroute complète, qui eût décidé de cette guerre. — Voyez, plus haut, la *Notice des Réflexions diverses*, p. 274, note 3. — Mme de Sévigné nous apprend (tome IV, p. 81) que la Rochefoucauld fut très-affligé de la mort de Turenne.

3. Voyez, plus haut, p. 318, note 6.

4. « Exerçant des vertus paisibles, soutenu de sa propre gloire, et brille-t-il...? » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

5. En lisant ces lignes, on se demande comment la Rochefoucauld a pu être si souvent et si légèrement accusé de dénigrement à l'égard du grand Condé. Ajoutons que son admiration est d'autant moins suspecte qu'il n'a pas donné ce morceau au public.

XV. — DES COQUETTES ET DES VIEILLARDS¹★.

S'il est malaisé de rendre raison² des goûts en général, il le doit être encore davantage de rendre raison du goût des femmes coquettes : on peut dire néanmoins que l'envie de plaire se répand généralement sur tout ce qui peut flatter leur vanité, et qu'elles ne trouvent rien d'indigne de leurs conquêtes; mais le plus incompréhensible de tous leurs goûts est, à mon sens, celui qu'elles ont pour les vieillards qui ont été galants. Ce goût paroît trop bizarre, et il y en a trop d'exemples, pour ne chercher pas³ la cause d'un sentiment tout à la fois si commun, et si contraire à l'opinion que l'on a des femmes. Je laisse aux philosophes à décider si c'est un soin charitable⁴ de la nature, qui veut consoler les vieillards dans leurs misères⁵, et qui leur fournit le secours des coquettes, par la même prévoyance qui lui fait donner⁶ des ailes aux chenilles, dans le déclin de leur vie, pour les rendre papillons; mais sans pénétrer dans les secrets de la physique⁷, on peut, ce me semble, chercher des causes plus sensibles de ce goût dépravé des coquettes pour les vieilles gens. Ce qui est plus apparent, c'est qu'elles aiment les prodiges, et qu'il n'y en a point qui doive⁸ plus toucher leur vanité que

1. Voyez les *maximes* 418, 423, 444 et 461.

2. « Il est malaisé de se rendre raison. » (*Édition de M. de Barthélemy.*) — Rapprochez de la 10^e des *Réflexions diverses*.

3. « Pour ne pas chercher. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

4. « Un don charitable. » (*Ibidem.*)

5. « Dans leur misère. » (*Ibidem.*)

6. « Qui leur fait donner. » (*Ibidem.*)

7. « Dans le secret de la physique. » (*Ibidem.*) — *Physique* dans le sens général d'étude de la nature.

8. « Doivent. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

de ressusciter un mort. Elles ont le plaisir de l'attacher à leur char, et d'en parer leur triomphe, sans que leur réputation en soit blessée : au contraire, un vieillard est un ornement à la suite d'une coquette, et il est aussi nécessaire dans son train, que les nains l'étoient autrefois dans *Amadis*. Elles n'ont point d'esclaves si commodes et si utiles¹ : elles paroissent bonnes et solides, en conservant un ami sans conséquence ; il publie leurs louanges², il gagne créance vers les maris³, et leur répond de la conduite de leurs femmes. S'il a du crédit, elles en retirent mille secours ; il entre dans tous les intérêts et dans tous les besoins de la maison. S'il sait les bruits qui courent des véritables galanteries, il n'a garde de les croire ; il les étouffe, et assure que le monde est médisant ; il juge, par sa propre expérience, des difficultés qu'il y a de toucher le cœur d'une si bonne femme ; plus on lui fait acheter des grâces et des faveurs⁴, plus il est discret et fidèle ; son propre intérêt l'engage assez au silence ; il craint toujours d'être quitté, et il se trouve trop heureux d'être souffert⁵. Il se persuade aisément qu'il est aimé, puisqu'on le choisit contre tant d'apparence : il croit que c'est un privilège de son vieux mérite, et remercie⁶ l'amour de se souvenir de lui dans tous les temps.

Elle, de son côté, ne voudroit pas manquer à ce qu'elle lui a promis : elle lui fait remarquer qu'il a toujours touché son inclination, et qu'elle n'auroit jamais aimé,

1. « Si utiles et si commodes. » (Édition de M. de Barthélemy.)

2. C'est ce qu'a fait, pendant vingt-cinq ans, le vieux Saint-Évremond pour la belle Hortense Mancini, duchesse de Mazarin. Voyez mon *Étude sur Saint-Évremond*, p. 29-31.

3. « Croissance vers leurs maris. » (Édition de M. de Barthélemy.)

4. « De grâces et de faveurs. » (*Ibidem.*)

5. Voyez, plus loin, la 19^e des *Réflexions diverses*.

6. « Et il remercie. » (Édition de M. de Barthélemy.)

si elle ne l'avoit jamais connu; elle le prie surtout¹ de n'être pas jaloux et de se fier en elle; elle lui avone qu'elle aime un peu le monde et le commerce des honnêtes gens, qu'elle a même intérêt d'en ménager plusieurs à la fois, pour ne laisser pas voir² qu'elle le traite différemment des autres; que si elle fait quelques railleries de lui avec ceux dont on s'est avisé de parler, c'est seulement pour avoir le plaisir de le nommer souvent, ou pour mieux cacher ses sentiments; qu'après tout, il est le maître de sa conduite, et que, pourvu qu'il en soit content, et qu'il l'aime toujours, elle se met aisément en repos du reste. Quel vieillard ne se rassure pas par des raisons si convaincantes, qui l'ont souvent trompé quand il étoit jeune et aimable? Mais, pour son malheur, il oublie trop aisément qu'il n'est plus ni l'un ni l'autre, et cette foiblesse est, de toutes, la plus ordinaire aux vieilles gens³ qui ont été aimés⁴. Je ne sais si cette tromperie ne leur vaut pas mieux encore que de connoître la vérité: on les souffre du moins; on les amuse⁵; ils sont détournés de la vue de leurs propres misères; et le ridicule où ils tombent est souvent un moindre mal pour eux que les ennuis et l'anéantissement d'une vie pénible et languissante.

XVI. — DE LA DIFFÉRENCE DES ESPRITS.

Bien que toutes les qualités de l'esprit se puissent rencontrer dans un grand esprit⁶, il y en a néanmoins

1. « Elle le prie souvent. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

2. « Pour ne pas laisser voir. » (*Ibidem.*)

3. « Aux vieillards. » (*Ibidem.*)

4. Voyez la *maxime* 408. — 5. Voyez le *Lexique*.

6. « Dans un grand génie. » (*Édition de 1731 et suivantes.*)

qui lui sont propres et particulières : ses lumières n'ont point de bornes ; il agit toujours également, et avec la même activité ; il discerne les objets éloignés, comme s'ils étoient présents ; il comprend, il imagine les plus grandes choses ; il voit et connoît les plus petites ; ses pensées sont relevées, étendues, justes et intelligibles ; rien n'échappe à sa pénétration, et elle lui fait toujours¹ découvrir la vérité, au travers des obscurités qui la cachent aux autres. Mais toutes ces grandes qualités ne peuvent souvent empêcher que l'esprit ne paroisse petit et foible, quand l'humeur s'en est rendue la maîtresse².

Un bel esprit pense toujours noblement ; il produit avec facilité des choses claires, agréables et naturelles ; il les fait voir dans leur plus beau jour, et il les pare de tous les ornements qui leur conviennent ; il entre dans le goût des autres, et retranche de ses pensées ce qui est inutile, ou ce qui peut déplaire. Un esprit adroit, facile, insinuant, sait éviter et surmonter les difficultés ; il se plie aisément à ce qu'il veut ; il sait connoître et suivre³ l'esprit et l'humeur de ceux avec qui il traite ; et en ménageant leurs intérêts, il avance et il établit les siens. Un bon esprit voit toutes choses comme elles doivent être vues ; il leur donne le prix qu'elles méritent⁴, il les sait tourner⁵ du côté qui lui est le plus avantageux, et il s'attache avec fermeté à ses pensées, parce qu'il en connoît toute la force et toute la raison.

1. *Souvent*, dans les éditions antérieures, à partir de Brotier.

2. Cette dernière phrase se trouve dans l'édition de 1731, mais elle manque chez Brotier et chez les éditeurs venus après lui. — Il y a *rendu*, sans accord, dans le manuscrit : voyez le *Lexique*.

3. *Et suivre* est omis dans les diverses éditions.

4. Voyez la *maxime* 244, et les 10^e et 13^e *Réflexions diverses*.

5. « Il les fait tourner. » (Édition de 1731 et suivantes.)

Il y a de la différence entre un esprit utile et un esprit d'affaires; on peut entendre les affaires, sans s'appliquer à son intérêt particulier: il y a des gens habiles dans tout ce qui ne les regarde pas, et très-malhabiles dans ce qui les regarde¹; et il y en a d'autres, au contraire, qui ont une habileté bornée à ce qui les touche, et qui savent trouver leur avantage en toutes choses.

On peut avoir, tout ensemble, un air sérieux dans l'esprit, et dire souvent des choses agréables et enjouées; cette sorte d'esprit convient à toutes personnes et à tous les âges de la vie. Les jeunes gens ont d'ordinaire l'esprit enjoué et moqueur, sans l'avoir sérieux, et c'est ce qui les rend souvent incommodes. Rien n'est plus malaisé² à soutenir que le dessein d'être toujours plaisant, et les applaudissements qu'on reçoit quelquefois en divertissant les autres ne valent pas que l'on s'expose à la honte de les ennuyer souvent, quand ils sont de méchante humeur. La moquerie est une des plus agréables et des plus dangereuses³ qualités de l'esprit: elle plaît toujours, quand elle est délicate; mais on craint toujours aussi⁴ ceux qui s'en servent trop souvent⁵. La moquerie peut néanmoins être permise, quand elle n'est mêlée d'au-

1. « Dans tout ce qui les regarde. » (*Édition de 1731 et suivantes.*)

2. Il y a *malaisé*, comme au manuscrit, dans l'édition de 1731 et dans celle de Brotier. Les suivantes, y compris celle de Duplessis, donnent *aisé*, ce qui est tout juste le contraire de la pensée de l'auteur.

3. Témoin deux célèbres contemporains et amis de la Rochefoucauld, Bussy Rabutin et Saint-Évremond.

4. Les diverses éditions, à partir de celle de Fortia, donnent : « aussi toujours. »

5. Pascal (*Pensées*, article VI, 19) : « Diseur de bons mots, mauvais caractère. » — Publius Syrus avait déjà dit :

Lingua est maliloquax indicium mentis malæ.

« Méchante langue est marque de méchant esprit. »

cune malignité, et quand on y fait entrer¹ les personnes mêmes dont on parle.

Il est malaisé d'avoir un esprit de raillerie sans affecter d'être plaisant, ou sans aimer à se moquer; il faut une grande justesse pour railler longtemps, sans tomber dans l'une ou l'autre de ces extrémités. La raillerie est un air de gaieté qui remplit l'imagination, et qui lui fait voir en ridicule les objets qui se présentent; l'humeur y mêle plus ou moins de douceur ou d'âpreté: il y a une manière de railler, délicate et flatteuse, qui touche seulement les défauts que les personnes dont on parle veulent bien avouer, qui sait déguiser les louanges qu'on leur donne sous des apparences de blâme, et qui découvre² ce qu'elles ont d'aimable, en feignant de le vouloir cacher.

Un esprit fin et un esprit de finesse sont très-différents. Le premier plaît toujours; il est délié, il pense des choses délicates³, et voit les plus imperceptibles. Un esprit de finesse ne va jamais droit: il cherche des biais et des détours pour faire réussir ses desseins; cette conduite est bientôt découverte; elle se fait toujours craindre, et ne mène presque jamais aux grandes choses⁴.

Il y a quelque différence entre un esprit de feu et un esprit brillant: un esprit de feu va plus loin et avec plus de rapidité; un esprit brillant a de la vivacité, de l'agrément et de la justesse.

La douceur de l'esprit, c'est un air⁵ facile et accommodant, qui plaît toujours⁶, quand il n'est point fade.

1. C'est-à-dire, quand on fait qu'elles s'y prêtent, qu'elles plaisent avec nous.

2. « Qui découvre, » c'est-à-dire, qui montre, fait ressortir.

3. Ce qui, selon la *maxime* 99, est *la politesse de l'esprit*.

4. Voyez les *maximes* 125 et 126.

5. « La douceur de l'esprit est un air. » (*Édition de 1731 et suivantes.*)

6. Les diverses éditions donnent: « et qui plaît toujours. »

Un esprit de détail s'applique avec de l'ordre et de la règle à toutes les particularités des sujets qu'on lui présente : cette application le renferme d'ordinaire à de petites choses; elle n'est pas néanmoins toujours incompatible avec de grandes vues¹; et quand ces deux qualités se trouvent ensemble dans un même esprit, elles l'élèvent infiniment au-dessus des autres.

On a abusé du terme de *bel esprit*, et bien que tout ce qu'on vient de dire des différentes² qualités de l'esprit puisse convenir à un bel esprit, néanmoins comme ce titre a été donné à un nombre infini de mauvais poètes et d'auteurs ennuyeux, on s'en sert plus souvent pour tourner les gens en ridicule, que pour les louer³.

Bien qu'il y ait plusieurs épithètes pour l'esprit qui paroissent une même chose, le ton et la manière de les prononcer y mettent de la différence; mais comme les tons et les manières de dire⁴ ne se peuvent écrire, je n'entrerai point dans un détail qu'il seroit impossible de bien expliquer. L'usage ordinaire le fait assez entendre; et en disant qu'un homme a *de l'esprit*, qu'il a *bien de l'esprit*⁵, qu'il a *beaucoup d'esprit*, et qu'il a *bon esprit*⁶, il n'y a que les tons et les manières qui puissent mettre de la différence entre ces expressions, qui paroissent sem-

1. Dans les *maximes* 41 et 569, l'auteur pensait le contraire.

2. « De différentes. » (*Éditions de 1731 et de Brotier.*)

3. En nous montrant le discrédit où étoit tombé le terme de *bel esprit*, ce passage permettrait de fixer approximativement la date du morceau; il est clair qu'il ne put être écrit qu'après les beaux jours de l'hôtel de Rambouillet; il l'a été probablement au temps des *Précieuses ridicules* (1660), ou même des *Femmes savantes* (1672).

4. « De dire » a été omis par les divers éditeurs.

5. Ce membre de phrase manque aussi dans les éditions précédentes.

6. Les éditions postérieures à celle de Brotier donnent : « qu'il a un bon esprit. »

blables sur le papier, et qui expriment néanmoins de très-différentes sortes d'esprit¹.

On dit encore qu'un homme n'a que d'une sorte² d'esprit, qu'il a de plusieurs sortes d'esprit, et qu'il a de toutes sortes d'esprit. On peut être sot avec beaucoup d'esprit, et on peut n'être pas sot avec peu d'esprit³.

Avoir beaucoup d'esprit est un terme équivoque : il peut comprendre toutes les sortes d'esprit⁴ dont on vient de parler, mais il peut aussi n'en marquer aucune distinctement. On peut quelquefois faire paroître de l'esprit dans ce qu'on dit, sans en avoir dans sa conduite⁵; on peut avoir de l'esprit, et l'avoir borné; un esprit peut être propre à de certaines choses, et ne l'être pas à d'autres; on peut avoir beaucoup d'esprit et n'être propre à rien, et avec beaucoup d'esprit, on est souvent fort incommode⁶. Il semble néanmoins que le plus grand mérite de cette sorte d'esprit est de plaire quelquefois dans la conversation.

Bien que les productions d'esprit soient infinies, on peut, ce me semble, les distinguer de cette sorte : il y a des choses si belles, que tout le monde est capable d'en voir et d'en sentir la beauté; il y en a qui ont de la beauté et qui ennuient; il y en a qui sont belles, que tout le monde sent et admire⁷, bien que tous n'en sachent pas la

1. « Néanmoins différentes sortes d'esprit. » (*Éditions antérieures.*)

2. « N'a qu'une sorte. » (*Ibidem.*) — A la fin de la phrase, elles donnent de même : « qu'il a toutes sortes. » — Voyez la *maxime* 413, et la 2^e des *Réflexions diverses*.

3. Rapprochez de la *maxime* 456.

4. « D'esprits, » au pluriel, dans les textes de 1731 et de Brotier.

5. Voyez la *maxime* 415.

6. Rapprochez des *maximes* 451 et 502.

7. Les éditions précédentes, à partir de celle de Brotier, donnent : « et que tout le monde sent; » elles omettent *et admire*. — Trois lignes plus loin, *enfin* manque dans toutes.

raison; il y en a qui sont si fines et si délicates, que peu de gens sont capables d'en remarquer toutes les beautés; enfin il y en a d'autres qui ne sont pas parfaites¹, mais qui sont dites avec tant d'art, et qui sont soutenues et conduites avec tant de raison et tant de grâce, qu'elles méritent d'être admirées.

XVII. — DES ÉVÉNEMENTS DE CE SIÈCLE² *.

L'histoire, qui nous apprend ce qui arrive dans le monde, nous montre également les grands événements et les médiocres : cette confusion d'objets nous empêche souvent de discerner avec assez d'attention les choses extraordinaires qui sont renfermées³ dans le cours de chaque siècle. Celui où nous vivons en a produit, à mon sens, de plus singuliers⁴ que les précédents : j'ai voulu en écrire quelques-uns, pour les rendre plus remarquables aux personnes qui voudront y faire réflexion.

Marie de Médicis, reine de France, femme de Henri le Grand, fut mère du roi Louis XIII, de Gaston, fils de France, de la reine d'Espagne⁵, de la duchesse de

1. Rapprochez de la *maxime* 627.

2. M. de Barthélemy donne ce morceau à part (p. 295-306), sous le titre de *Pièce historique*. Nous le laissons à la place qu'il occupe dans le manuscrit.

3. « Qui sont *enfermées*. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

4. Cet adjectif se rapporte à *événements*. — M. de Barthélemy donne : « Celui où nous vivons *n'a rien* produit, à mon sens, de plus *singulier* que les précédents, » ce qui est le contraire de la pensée de l'auteur. — Un peu plus loin, il omet *le Roi*, après *gouverna*, et *pendant* devant *plusieurs*.

5. Elisabeth, née en 1602, mariée en 1615 à Philippe IV, morte en 1644.

Savoie¹, et de la reine d'Angleterre²; elle fut régente en France, et gouverna le Roi, son fils, et son royaume pendant plusieurs années. Elle éleva Armand de Richelieu à la dignité de cardinal³; elle le fit premier ministre, maître de l'État et de l'esprit du Roi. Elle avoit peu de vertus et peu de défauts qui la dussent faire craindre, et néanmoins, après tant d'éclat et de grandeurs⁴, cette princesse, veuve de Henri IV et mère de tant de rois, a été arrêtée prisonnière par le Roi, son fils, et par la troupe du cardinal de Richelieu, qui lui devoit sa fortune. Elle a été délaissée des autres rois, ses enfants, qui n'ont osé même la recevoir dans leurs États, et elle est morte de misère⁵, et presque de faim, à Cologne, après une persécution de dix années.

Ange de Joyeuse⁶, duc et pair, maréchal de France et amiral, jeune, riche, galant et heureux, abandonna tant d'avantages pour se faire capucin. Après quelques années, les besoins de l'État le rappelèrent au monde; le

1. Chrétienne ou Christine, née en 1606, mariée en 1619 à Victor-Amédée I^{er}, morte en 1663.

2. Henriette-Marie, née en 1609, mariée en 1625 à Charles I^{er}, morte en 1669.

3. En 1622.

4. « De grandeur. » (Édition de M. de Barthélemy.)

5. Le 3 juillet 1642, à l'âge de soixante-huit ans.

6. Henri de Joyeuse, second frère du favori de Henri III. Après la mort de sa femme, à peine âgé de vingt ans, il se fait capucin, sous le nom de *Père Ange*, en 1587. Cinq ans plus tard, à la mort de son frère, il rentre dans le monde, se met à la tête des ligueurs du Languedoc, et Henri IV n'obtient sa soumission qu'au prix du bâton de maréchal de France. Après avoir pourvu à l'établissement de sa fille unique, qu'il marie, en 1599, au duc de Montpensier, il reprend le froc, et meurt en 1608, à Rivoli, pendant son second voyage à Rome, qu'il avoit voulu faire nu-pieds. C'est de lui que Voltaire a dit, dans la *Henriade* (chant IV, vers 23 et 24):

Vicieux, pénitent, courtisan, solitaire,
Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.

Pape le dispensa de ses vœux, et lui ordonna d'accepter le commandement des armées du Roi contre les huguenots; il demeura quatre ans dans cet emploi, et se laissa entraîner, pendant ce temps, aux mêmes passions¹ qui l'avoient agité pendant sa jeunesse. La guerre étant finie, il renonça une seconde fois au monde, et reprit l'habit de capucin; il vécut longtemps dans une vie sainte et religieuse; mais la vanité, dont il avoit triomphé dans le milieu des grandeurs, triompha de lui dans le cloître; il fut élu gardien du couvent de Paris, et son élection étant contestée par quelques religieux, il s'exposa, non-seulement à aller à Rome, dans un âge avancé, à pied, et malgré les autres inconvénients d'un si pénible voyage: mais la même opposition des religieux s'étant renouvelée à son retour, il partit une seconde fois² pour retourner à Rome soutenir un intérêt si peu digne de lui, et il mourut en chemin, de fatigue, de chagrin, et de vieillesse³.

Trois hommes de qualité, Portugais, suivis de dix-sept de leurs amis⁴, entreprirent la révolte de⁵ Portugal et des Indes qui en dépendent, sans concert avec les peuples ni avec les étrangers, et sans intelligence dans les places⁶. Ce petit nombre de conjurés se rendit maître du palais de Lisbonne, en chassa la douairière de Mantoue, régente pour le roi d'Espagne, et fit soulever tout le royaume; il ne périt dans ce désordre que Vasconcellos⁷, ministre

1. « Aux mêmes passions, pendant ce temps. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

2. « Il repartit une seconde fois. » (*Ibidem.*)

3. La Rochefoucauld se trompe : Henri de Joyeuse est mort à quarante et un ans.

4. Le chef de la conspiration était Pinto Ribeiro.

5. « Du Portugal. » (*Édition de M. de Barthélemy*)

6. « Sans concert avec le peuple, ... et sans intelligence dans la place. » (*Ibidem.*)

7. Au manuscrit : *Vasconchellos*.

d'Espagne, et deux de ses domestiques¹. Un si grand changement se fit en faveur du duc de Bragance, et sans sa participation²; il fut déclaré roi contre sa propre volonté, et se trouva le seul homme de Portugal³ qui résistât à son élection; il a possédé ensuite cette couronne pendant quatorze années⁴, n'ayant ni élévation, ni mérite; il est mort dans son lit, et a laissé son royaume⁵ paisible à ses enfants.

Le cardinal de Richelieu a été maître absolu du royaume de France pendant le règne d'un roi qui lui laissoit le gouvernement de son État, lorsqu'il n'osoit lui confier sa propre personne; le Cardinal avoit aussi les mêmes défiances⁶ du Roi, et il évitoit d'aller chez lui, craignant d'exposer sa vie ou sa liberté; le Roi néanmoins sacrifie Cinq-Mars⁷, son favori, à la vengeance du Cardinal, et consent qu'il périsse sur un échafaud. Ensuite le Cardinal meurt dans son lit; il dispose par son testament des charges et des dignités de l'État, et oblige le Roi, dans le plus fort de ses soupçons⁸ et de sa haine,

1. Ici le mot ne signifie pas *serviteurs*, mais il est pris au sens latin d'*attaché à la maison* ou à *la personne*; les deux *domestiques* dont il s'agit étaient le duc de Caminha et le comte d'Armarar.

2. Non pas toutefois sans la participation de sa femme, Louise de Guzman. C'est à son instigation que le complot se noua, et par sa fermeté qu'il réussit. Elle gouverna avec beaucoup d'adresse, sous le nom de son mari, qui n'eut besoin dès lors ni d'*élévation*, ni de *mérite*, et qui, en mourant, la nomma grande régente du royaume.

3. « *Du Portugal.* » (Édition de M. de Barthélemy.)

4. L'auteur se trompe de deux années; Jean, 8^e duc de Bragance, régna, sous le nom de Jean IV, de 1640 à 1656, c'est-à-dire pendant *seize* ans.

5. « *Un royaume.* » (Édition de M. de Barthélemy.)

6. « *La même défiance.* » (*Ibidem.*) — 7. Au manuscrit : *Saint-Mars*.

8. *Soupçons* est écrit de la main de la Rochefoucauld, au lieu du mot *défiances*, qui était d'abord au manuscrit, et qu'il a effacé, sans doute parce qu'il l'avait employé déjà six lignes plus haut.

à suivre aussi aveuglément ses volontés après sa mort, qu'il avoit fait pendant sa vie.

Alphonse, roi de Portugal, fils du duc de Bragance dont je viens de parler, s'est marié¹, en France, à la fille du duc de Nemours, jeune, sans biens et sans protection. Peu de temps après, cette princesse a formé le dessein de quitter le Roi, son mari²; elle l'a fait arrêter dans Lisbonne, et les mêmes troupes qui, un jour auparavant, le gardoient comme leur roi, l'ont gardé le lendemain comme prisonnier; il a été confiné dans une île de ses propres États³, et on lui a laissé la vie et le titre de roi. Le prince de Portugal, son frère, a épousé la Reine; elle conserve sa dignité⁴, et elle a revêtu le prince, son mari, de toute l'autorité du gouvernement, sans lui donner le nom de roi⁵; elle jouit tranquillement du succès d'une entreprise si extraordinaire, en paix avec les Espagnols, et sans guerre civile dans le royaume.

Un vendeur d'herbes, nommé Masaniel, fit soulever le menu peuple de Naples, et malgré la puissance des

1. Le 25 juin 1666. — Sa femme était Marie-Élisabeth-Françoise de Savoie, fille de Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours et d'Aumale, et d'Élisabeth de Vendôme, petite-fille de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.

2. Les débauches d'Alphonse VI l'avaient conduit à l'impuissance, et bientôt à l'imbécillité. Monté sur le trône en 1656, il fut déposé en 1667.

3. Dans l'île de Terceira, une des Açores; transféré au château de Cintra, il y mourut le 12 septembre 1683.

4. Ce membre de phrase a été omis par M. de Barthélemy, qui, quelques mots plus loin, donne : « ce prince, son mari. » — La reine de Portugal ne mourut qu'en 1683, le 27 décembre, deux mois après son premier mari.

5. En effet, pendant quinze ans, il ne porta que le titre de *régent*; mais, à la mort de son frère (1683), il se fit couronner roi de Portugal et des Algarves, sous le nom de Pedro II. — On voit à la forme du récit qu'il fut écrit quand le roi Alphonse vivait encore. La Rochefoucauld mourut trois ans avant lui, en 1680.

Espagnols, il usurpa l'autorité royale; il disposa souverainement de la vie, de la liberté, et des biens¹ de tout ce qui lui fut suspect; il se rendit maître des douanes; il dépouilla les partisans² de tout leur argent et de leurs meubles, et fit brûler publiquement toutes ces richesses immenses dans le milieu de la ville, sans qu'un seul de cette foule confuse de révoltés voulût profiter d'un bien qu'on croyoit mal acquis. Ce prodige ne dura que quinze jours, et finit par un autre prodige : ce même Masaniel, qui achevoit de si grandes choses avec tant de bonheur, de gloire, et de conduite, perdit subitement³ l'esprit, et mourut frénétique, en vingt-quatre heures⁴.

La reine de Suède⁵, en paix dans ses États⁶ et avec ses voisins, aimée de ses sujets, respectée des étrangers, jeune et sans dévotion, a quitté volontairement son

1. « Et du bien. » (Édition de M. de Barthélemy.)

2. On sait que, dans l'ancien régime financier, on appelait *partisans* ou *traitants* ceux qui, moyennant rétribution, *trattaient* du recouvrement de quelque partie des impôts.

3. M. de Barthélemy omet *subitement*.

4. Mas' Aniello (abréviation de *Tomaso Aniello*), qui vendait, non des herbes, mais des poissons et des fruits, ne mourut pas seulement de la *frénésie*; à la faveur d'un mouvement populaire, des assassins, aux gages du duc d'Arcos, que Mas' Aniello avait dépossédé de la vice-royauté, aidèrent à sa mort (1647); il était âgé de vingt-cinq ans.

5. Christine, née en 1626. Fille unique du grand Gustave-Adolphe, elle lui succéda en 1632, se mit à la tête des affaires en 1644, les gouverna bientôt assez mal, abdiqua en 1645, parcourut pendant quelques années l'Europe, vint deux fois en France, où elle fit assassiner, au château de Fontainebleau, l'Italien Monaldeschi, son grand écuyer et son amant (1657); puis, ayant précédemment abjuré le protestantisme, elle alla faire pénitence à Rome, où elle mourut, en 1689. Cette femme étrange avait le goût des lettres, des sciences et des arts; elle a laissé quelques écrits, et l'on sait qu'elle avait appelé en Suède plusieurs hommes illustres, entre autres Descartes.

6. « Dans son État. » (Édition de M. de Barthélemy.)

royaume¹, et s'est réduite à une vie privée². Le roi de Pologne³, de la même maison que la reine de Suède, s'est démis aussi de la royauté, par la seule lassitude d'être roi.

Un lieutenant d'infanterie, sans nom et sans crédit, a commencé, à l'âge de quarante-cinq ans, de se faire connoître dans les désordres d'Angleterre⁴. Il a dépossédé son roi légitime, bon, juste, doux, vaillant et libéral; il lui a fait trancher la tête, par un arrêt de son parlement; il a changé la royauté en république; il a été dix ans maître de l'Angleterre, plus craint de ses voisins, et plus absolu dans son pays que tous les rois qui y ont régné. Il est mort⁵ paisible, et en pleine possession de toute la puissance du royaume.

Les Hollandois ont secoué le joug de la domination d'Espagne; ils ont formé une puissante république, et

1. *Son royaume* est de la main de la Roehoucauld, et remplace *ses États*, mots qui se trouvaient déjà trois lignes plus haut. — « A quitté son royaume volontairement. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

2. Elle ne tarda guère à le regretter; à deux reprises, en Suède, à la mort de Charles-Gustave (1660), et en Pologne, à l'abdication de Casimir V (1668), elle voulut reprendre possession d'un trône; mais ni les Suédois, ni les Polonais ne se montrèrent disposés à l'y laisser remonter.

3. Casimir V (Jean), dernier rejeton mâle de la maison de Vasa, né en 1609, fut d'abord jésuite et cardinal. Élu au trône de Pologne, en 1648, il obtint des dispenses pour épouser la veuve de son frère Vladislas VII, à qui il succédait. La perte de sa femme (1667) le détermina à abdiquer (1668). Retiré en France, il devint abbé de Saint-Germain des Prés, ainsi que de Saint-Martin de Nevers. Il mourut dans cette dernière ville, en 1672.

4. Olivier Cromwell, qui en effet n'a commencé à être en vue qu'en 1644, après la bataille de Marston-Moor; il avait alors quarante-cinq ans, étant né en 1599.

5. Il est mort, non pas de la pierre ou de la gravelle, comme l'a dit Pascal dans une de ses *Pensées* les plus célèbres (article III, 7), mais d'une fièvre tierce, le 13 septembre 1658.

ils ont soutenu cent ans la guerre contre leurs rois légitimes¹, pour conserver leur liberté. Ils doivent tant de grandes choses à la conduite et à la valeur des princes d'Orange², dont ils ont néanmoins toujours redouté l'ambition, et limité le pouvoir. Présentement cette république, si jalouse de sa puissance, accorde au prince d'Orange d'aujourd'hui, malgré son peu d'expérience et ses malheureux succès dans la guerre, ce qu'elle a refusé à ses pères; elle ne se contente pas de relever sa fortune abattue : elle le met en état de se faire souverain de Hollande, et elle a souffert qu'il ait fait déchirer par le peuple un homme qui maintenoit seul³ la liberté publique⁴.

Cette puissance d'Espagne, si étendue et si formidable à tous les rois du monde, trouve aujourd'hui son principal appui dans ses sujets rebelles, et se soutient par la protection des Hollandois.

Un empereur⁵, jeune, foible, simple, gouverné par des ministres incapables, et pendant le plus grand abaissement de la maison d'Autriche, se trouve, en un moment, chef de tous les princes d'Allemagne, qui craignent son autorité et méprisent sa personne, et il est plus absolu que n'a jamais été⁶ Charles-Quint.

Le roi d'Angleterre⁷, foible, paresseux, et plongé dans

1. « Leur roi légitime. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

2. « Du prince d'Orange. » (*Ibidem.*)

3. « Par ce peuple un homme qui seul maintenoit. » (*Ibidem.*)

4. Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande. En 1672, il fut mis en pièces, avec son frère Cornélis, par la populace de la Haye, que les partisans de Guillaume d'Orange avaient soulevée.

5. Léopold I^{er}, empereur d'Allemagne, qui succéda à son père Ferdinand III, à l'âge de dix-huit ans, en 1658, et mourut en 1705.

6. « Que jamais n'a été. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

7. Charles II.

les plaisirs, oubliant les intérêts de son royaume et ses exemples domestiques, s'est exposé avec fermeté, pendant six ans¹, à la fureur de ses peuples et à la haine de son parlement, pour conserver une liaison étroite avec le roi de France; au lieu d'arrêter les conquêtes de ce prince dans les Pays-Bas, il y a même contribué, en lui fournissant des troupes. Cet attachement l'a empêché d'être maître absolu de l'Angleterre, et d'en étendre les frontières en Flandre et en Hollande, par des places et par des ports qu'il a toujours refusés; mais dans le temps même qu'il reçoit des sommes considérables du Roi², et qu'il a le plus de besoin³ d'en être soutenu contre ses propres sujets, il renonce, sans prétexte, à tant d'engagements, et il se déclare contre la France, précisément quand il lui est utile et honnête d'y être attaché; par une mauvaise politique précipitée, il perd, en un moment, le seul avantage qu'il pouvoit retirer d'une mauvaise politique de six années, et ayant pu⁴ donner la paix comme médiateur, il est réduit à la demander comme suppliant, quand le Roi l'accorde à l'Espagne, à l'Allemagne et à la Hollande.

Les propositions qui avoient été faites au roi d'Angleterre de marier sa nièce, la princesse d'Yorek⁵, au prince d'Orange, ne lui étoient pas agréables⁶; le duc d'Yorek en paroisoit aussi éloigné que le Roi son frère,

1. « S'est opposé.... depuis six ans. » (Édition de M. de Barthélemy.)
— Voyez la note 3 de la page suivante.

2. Louis XIV achetait son alliance au prix d'une pension annuelle de trois millions.

3. « Et qu'il a le plus besoin. » (Édition de M. de Barthélemy.)

4. L'édition de M. de Barthélemy coupe la phrase après *années*, et donne : « En ayant pu. » — Voyez la note 3 de la page suivante.

5. Marie, fille de Jacques Stuart, duc d'York, frère de Charles II, à qui il succéda, en 1685, sous le nom de Jacques II.

6. « Point agréables. » (Édition de M. de Barthélemy.)

et le prince d'Orange même, rebuté par les difficultés de ce dessein, ne pensoit plus à le faire réussir. Le roi d'Angleterre, étroitement lié au roi de France, consentoit à ses conquêtes, lorsque les intérêts du grand trésorier d'Angleterre¹, et la crainte d'être attaqué par le Parlement, lui ont fait chercher sa sûreté particulière, en disposant le Roi, son maître, à s'unir avec le prince d'Orange², par le mariage de la princesse d'York, et à faire déclarer l'Angleterre contre la France, pour la protection des Pays-Bas. Ce changement du roi d'Angleterre a été si prompt et si secret, que le duc d'York l'ignoroit encore deux jours devant le mariage de sa fille, et personne ne se pouvoit persuader que le roi d'Angleterre, qui avoit hasardé dix ans³ sa vie et sa couronne pour demeurer attaché à la France, pût renoncer, en un moment⁴, à tout ce qu'il en espéroit, pour suivre le sentiment de son ministre. Le prince d'Orange, de son côté, qui avoit tant d'intérêt de se faire un chemin pour être un jour roi d'Angleterre, négligeoit ce mariage, qui le rendoit héritier présomptif du royaume⁵; il bornoit ses desseins à affermir son autorité en Hollande, malgré les mauvais succès de ses

1. Clifford (Thomas). D'abord contrôleur et trésorier de la maison du Roi, il fut nommé grand trésorier d'Angleterre; c'était la récompense de son adresse, car il avait trouvé le moyen de procurer au prodigue Charles II un million cinq cent mille livres sterling, dit-on, sans le concours du Parlement. Il faisait partie du fameux ministère dit *de la Cabal*.

2. « Lui eut fait chercher sa *sécurité* particulière.... à s'unir au prince d'Orange. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

3. A la page précédente, lignes 3 et 18, l'auteur avait dit *six ans*.

4. « Pût en un moment renoncer, » et, deux lignes plus loin : « Le prince d'Orange, qui de son côté avoit.... » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

5. On sait que Guillaume d'Orange n'eut pas la patience d'attendre que la couronne d'Angleterre lui revînt de droit, et qu'il en déposséda son beau-père, Jacques II, en 1688.

dernières campagnes, et¹ il s'appliquoit à se rendre aussi absolu dans les autres provinces de cet État qu'il le croyoit être dans la Zélande²; mais il s'aperçut bientôt qu'il devoit prendre d'autres mesures, et une aventure ridicule lui fit mieux connoître³ l'état où il étoit dans son pays, qu'il ne le voyoit par ses propres lumières. Un erieur publie vendoit des meubles à un encan où beaucoup de monde s'assembla; il mit en vente un atlas, et voyant que personne ne l'enchérissoit, il dit au peuple que ce livre étoit néanmoins plus rare qu'on ne pensoit, et que les cartes en étoient si exactes, que la rivière dont M. le prince d'Orange n'avoit eu aucune connoissance, lorsqu'il perdit la bataille de Cassel⁴, y étoit fidèlement marquée. Cette raillerie, qui fut reçue avec un applaudissement universel, a été un des plus puissants motifs⁵ qui ont obligé le prince d'Orange à rechercher de nouveau⁶ l'alliance de l'Angleterre, pour contenir la Hollande, et pour joindre tant de puissances contre nous. Il semble néanmoins que ceux qui ont désiré ce mariage, et ceux qui y ont été contraires⁷, n'ont pas connu leurs intérêts : le grand trésorier d'Angleterre a voulu adoucir le Parlement et se garantir d'en

1. Ici et trois lignes plus bas, avant α et une aventure ridicule, » l'édition de M. de Barthélemy coupe la phrase, pour en commencer une autre.

2. Une des sept Provinces Unies dont se composait alors la Hollande; les princes d'Orange en étaient gouverneurs.

3. « Comprendre. » (Édition de M. de Barthélemy.)

4. Le 11 avril 1677, contre l'armée française commandée par Philippe I^{er} d'Orléans, frère unique de Louis XIV. — *Cassal*, dans l'édition de M. de Barthélemy.

5. Dans ce passage, et dans presque tout le cours de cette longue *Réflexion*, l'auteur semble avoir pris à tâche de chercher et de développer la preuve de ses *maximes* 7 et 57.

6. M. de Barthélemy omet de nouveau.

7. M. de Barthélemy donne: « qui y ont été *contraints*, » et omet *ceux*, qui précède ces mots, ce qui fait un double contre-sens.

être attaqué, en portant le Roi, son maître, à donner sa nièce au prince d'Orange, et à se déclarer contre la France; le roi d'Angleterre a cru affermir son autorité dans son royaume par l'appui du prince d'Orange, et il a prétendu engager ses peuples à lui fournir de l'argent pour ses plaisirs, sous prétexte de faire la guerre au roi de France, et de le contraindre à recevoir la paix; le prince d'Orange a eu dessein de soumettre la Hollande par la protection de l'Angleterre¹; la France a appréhendé qu'un mariage si opposé² à ses intérêts n'emportât la balance, en joignant l'Angleterre à tous nos ennemis³. L'événement a fait voir, en six semaines, la fausseté de tant de raisonnements : ce mariage met une défiance éternelle entre l'Angleterre et la Hollande, et toutes deux le regardent comme un dessein d'opprimer leur liberté; le parlement d'Angleterre attaque les ministres⁴ du Roi, pour attaquer ensuite sa propre personne; les états de Hollande, lassés de la guerre et jaloux de leur liberté, se repentent d'avoir mis leur autorité entre les mains d'un jeune homme ambitieux, et héritier présomptif de la couronne d'Angleterre; le roi de France, qui a d'abord regardé ce mariage comme une nouvelle ligue qui se formoit contre lui, a su s'en servir pour diviser ses ennemis, et pour se mettre en état de prendre la Flandre, s'il n'avoit préféré la gloire de faire la paix à la gloire de faire de nouvelles conquêtes⁵.

1. « Par la protection d'Angleterre. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

2. « Si contraire. » (*Ibidem.*) — 3. « A tous ses ennemis. » (*Ibidem.*)

4. « Attaqua le ministre. » (*Ibidem.*)

5. Le mariage de Guillaume d'Orange avec la princesse d'York est de 1678, et la paix de Nimègue, dont il est ici question, a été conclue le 10 août de la même année; or la Rochefoucauld étant mort le 17 mars 1680, après d'assez longues souffrances, il est permis de croire que cet intéressant morceau est un des derniers qu'il ait écrits. — Voyez ci-dessus, p. 274, note 4.

Si le siècle présent ¹ n'a pas moins produit d'événements extraordinaires que les siècles passés, on conviendra sans doute qu'il a le malheureux avantage de les surpasser ² dans l'exès des crimes. La France même ³, qui les a toujours détestés, qui y est opposée par l'humeur de la nation ⁴, par la religion, et qui est soutenue par les exemples du prince qui règne, se trouve néanmoins aujourd'hui le théâtre où l'on voit paroître tout ce que l'histoire et la fable nous ont dit des crimes de l'antiquité ⁵. Les vices sont de tous les temps; les hommes sont nés avec de l'intérêt, de la cruauté et de la débauche; mais si des personnes que tout le monde connoît avoient paru dans les premiers siècles, parleroit-on présentement des prostitutions d'Héliogabale, de la foi des Grecs ⁶, et des poisons et des paricides de Médée ⁷?

XVIII. — DE L'INCONSTANCE*.

Je ne prétends pas justifier ici l'inconstance ⁸ en général, et moins encore celle qui vient de la seule légèreté; mais il n'est pas juste aussi de lui imputer tous les autres chan-

1. « Et si le siècle présent. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

2. « On comprendra sans doute... de le surpasser. » (*Ibidem.*)

3. « Si la France même... » (*Ibidem.*)

4. « Par l'honneur de la nation. » (*Ibidem.*)

5. « Le théâtre où l'on voit paroître *plus que* tout ce que l'histoire et la fable *n'en* ont dit des crimes de l'antiquité. » (*Ibidem.*)

6. Il est clair qu'il s'agit de la *mauvaise foi* des Grecs, que le *Timeo Danaos* (*Énéide*, livre II, vers 49) a rendue proverbiale, comme la *foi punique*.

7. Cette fin fait allusion peut-être à la mort suspecte d'Henriette d'Angleterre, mais, à coup sûr, aux poisons de la marquise de Brinvilliers, condamnée et exécutée en 1676.

8. Le mot est répété dans l'édition de M. de Barthélemy : « l'inconstance, *l'inconstance* en général. »

gements de l'amour. Il y a une première fleur d'agrément et de vivacité dans l'amour, qui passe insensiblement, comme celle des fruits¹; ce n'est la faute de personne; c'est seulement la faute du temps. Dans les commencements, la figure est aimable; les sentiments ont du rapport : on cherche de la douceur et du plaisir; on veut plaire, parce qu'on nous plaît, et on cherche à faire voir qu'on sait donner un prix infini à ce qu'on aime; mais, dans la suite, on ne sent plus ce qu'on croyoit sentir toujours : le feu n'y est plus; le mérite de la nouveauté s'efface; la beauté, qui a tant de part à l'amour, ou diminue, ou ne fait plus la même impression²; le nom d'amour se conserve, mais on ne se retrouve plus les mêmes personnes, ni les mêmes sentiments; on suit encore ses engagements, par honneur, par accoutumance³, et pour⁴ n'être pas assez assuré de son propre changement.

Quelles personnes auroient commencé de s'aimer, si elles s'étoient vues d'abord comme on se voit dans la suite des années⁵? Mais quelles personnes aussi se pourroient séparer, si elles se revoyoient comme on s'est vu la première fois? L'orgueil, qui est presque toujours le maître de nos goûts, et qui ne se rassasie jamais, seroit flatté sans cesse par quelque nouveau plaisir; mais⁶ la constance perdroit son mérite, elle n'auroit plus de part à une si agréable liaison; les faveurs présentes auroient la même grâce que les faveurs premières, et le souvenir

1. « Comme celle du fruit. » (Édition de M. de Barthélemy.) — Voyez les *maximes* 274, 577, et la 9^e des *Réflexions diverses*.

2. « La beauté.... est diminuée; on ne fait plus la même impression. » (Édition de M. de Barthélemy.)

3. Rapprochez de la *maxime* 351.

4. Pour dans le sens de *parce que* (parce qu'on n'est pas assez assuré....).

5. Voyez la *maxime* 71.

6. Cette conjonction manque dans le texte de M. de Barthélemy.

n'y mettroit point de différence; l'inconstance seroit même inconnue, et on s'aimeroit toujours avec le même plaisir, parce qu'on auroit toujours les mêmes sujets de s'aimer. Les changements qui arrivent dans l'amitié ont à peu près des causes pareilles à ceux qui arrivent dans l'amour¹; leurs règles ont beaucoup de rapport : si l'un a plus d'enjouement et de plaisir, l'autre doit être plus égale et plus sévère, et ne pardonner rien²; mais le temps, qui change l'humeur³ et les intérêts, les détruit presque également tous deux. Les hommes sont trop foibles et trop changeants pour soutenir longtemps le poids de l'amitié : l'antiquité en a fourni des exemples; mais dans le temps où nous vivons, on peut dire qu'il est encore moins impossible de trouver un véritable amour qu'une véritable amitié⁴.

XIX. — DE LA RETRAITE *.

Je m'engagerois à un trop long discours si je rapportois ici, en particulier, toutes les raisons naturelles qui portent les vieilles gens à se retirer du commerce du monde : le changement de leur humeur, de leur figure, et l'affoiblissement des organes, les conduisent insensiblement, comme la plupart des autres animaux, à s'éloigner de la fréquentation de leurs semblables. L'orgueil, qui est inséparable de l'amour-propre⁵, leur tient alors

1. Rapprochez de la *maxime* 179.

2. « Plus égal...; elle ne pardonne rien. » (*Édition de M. de Barthélemy.*) — On a vu que, dans la 2^e des *Réflexions diverses* (note 2 de la page 284), l'auteur est plus indulgent.

3. « L'honneur. » (*Édition de M. de Barthélemy.*)

4. C'est la *maxime* 473. Voyez aussi la 19^e des *Réflexions diverses*.

5. Ici, comme presque toujours, l'auteur prend ce mot dans le sens d'*amour de soi*. Voyez p. 121, note 5.

lieu de raison : ils ne peuvent plus être flattés¹ de plusieurs choses qui flattent les autres ; l'expérience leur a fait connoître le prix de ce que tous les hommes desirent dans la jeunesse, et l'impossibilité d'en jouir plus longtemps ; les diverses voies qui paroissent ouvertes aux jeunes gens pour parvenir aux grandeurs, aux plaisirs, à la réputation et à tout ce qui élève les hommes, leur sont fermées, ou par la fortune, ou par leur conduite², ou par l'envie et l'injustice des autres ; le chemin pour y rentrer est trop long et trop pénible, quand on s'est une fois égaré³ ; les difficultés leur en paroissent insurmontables, et l'âge ne leur permet plus d'y prétendre. Ils deviennent insensibles à l'amitié, non-seulement parce qu'ils n'en ont peut-être jamais trouvé de véritable⁴, mais parce qu'ils ont vu mourir un grand nombre de leurs amis qui n'avoient pas encore eu le temps ni les occasions de manquer à l'amitié, et ils se persuadent aisément qu'ils auroient été⁵ plus fidèles que ceux qui leur restent. Ils n'ont plus de part aux premiers biens qui ont d'abord⁶ rempli leur imagination ; ils n'ont même presque plus de part à la gloire : celle qu'ils ont acquise est déjà flétrie par le temps, et souvent les hommes en perdent plus en vieillissant qu'ils n'en acquièrent. Chaque jour leur ôte une portion d'eux-mêmes ; ils n'ont plus assez de vie pour jouir de ce qu'ils

1. « Il ne peut plus être flatté. » (Édition de M. de Barthélemy.)

2. « Et par leur conduite. » (*Ibidem.*)

3. C'était le cas de la Rochefoucauld lui-même : sa conduite durant la Fronde lui avait fermé le chemin de la faveur ; mais il en fut amplement dédommagé par les grâces nombreuses que son fils obtint du roi Louis XIV.

4. Voyez la *maxime* 473, et la 18^e des *Réflexions diverses*.

5. « Et ils se persuadent au premier qu'ils auroient été. » (Édition de M. de Barthélemy.)

6. « Au premier bien qui ont d'abord. » (*Ibidem.*)

ont, et bien moins encore pour arriver à ce qu'ils desirent; ils ne voient plus devant eux que des chagrins, des maladies et de l'abaissement; tout est vu¹, et rien ne peut avoir pour eux la grâce de la nouveauté; le temps les éloigne imperceptiblement du point de vue d'où il leur convient de voir les objets, et d'où ils doivent être vus. Les plus heureux sont encore soufferts², les autres sont méprisés; le seul bon parti qu'il leur reste, c'est de cacher au monde ce qu'ils ne lui ont peut-être que trop montré. Leur goût, détrompé des desirs inutiles, se tourne alors vers des objets muets et insensibles; les bâtiments, l'agriculture, l'économie³, l'étude, toutes ces choses sont soumises à leurs volontés; ils s'en approchent ou s'en éloignent⁴ comme il leur plaît; ils sont maîtres de leurs desseins et de leurs occupations; tout ce qu'ils desirent est en leur pouvoir, et s'étant affranchis de la dépendance du monde, ils font tout dépendre d'eux. Les plus sages savent employer à leur salut le temps qu'il leur reste⁵, et n'ayant qu'une si petite part à cette vie, ils se rendent dignes d'une meilleure. Les autres n'ont au moins qu'eux-mêmes pour témoins de leur misère; leurs propres infirmités les amusent⁶; le moindre relâche leur tient lieu de bonheur; la nature, défaillante, et plus sage qu'eux, leur ôte souvent la peine de désirer; enfin ils oublient le monde, qui est si disposé à les oublier; leur vanité même est consolée par leur retraite, et avec beau-

1. « Tout est vieux. » (Édition de M. de Barthélemy.)

2. « Les plus heureux ont encore souffert. » (Ibidem.) — Voyez, plus haut, la 15^e des *Réflexions diverses*.

3. *Économie*, administration d'une maison, d'une fortune.

4. « Ils s'en approchent et s'en éloignent. » (Édition de M. de Barthélemy.)

5. « Le temps qui leur reste. » (Ibidem.)

6. *Les amusent*, c'est-à-dire, les occupent. Voyez le *Lexique*.

coup d'ennuis, d'incertitudes et de foiblesses¹, tantôt par piété, tantôt par raison, et le plus souvent par accoutumance², ils soutiennent le poids d'une vie insipide et languissante.

1. « D'incertitude et de foiblesse. » (Édition de M. de Barthelemy.)

2. Rapprochez de la *maxime* 109.

APPENDICE

APPENDICE.

I^o

DISCOURS SUR LES RÉFLEXIONS

OU

SENTENCES ET MAXIMES MORALES.

NOTICE.

Ce *Discours*¹, placé en tête de la première édition des *Maximes* (1665), et supprimé dès la seconde (1666), a été attribué jusqu'ici à Segrais, mais nous croyons pouvoir établir que c'est sans fondement. M. Boutron-Charlard, dont le riche cabinet est libéralement ouvert à tous les gens d'étude, possède un exemplaire de la première édition des *Maximes*, lequel a appartenu à Walckenaer. Sur le feuillet de garde on trouve, de la main même du savant biographe, une note dont nous extrayons ce qui concerne le discours dont il s'agit :

« Dans la *Promenade de Saint-Cloud* (par Gabriel Gueret), composée, je crois, vers 1669² (*Mémoires de Brueys*, 1751, in-12, tome II, p. 225), un des interlocuteurs dit : « Plût à Dieu que cette envie prit à la Chapelle, ou à quelque auteur de sa force ! » A quoi l'autre (*Cléante*) répond : « Si je ne me trompe, il y a deux beaux esprits de ce même nom ; mais je ne pense pas que vous entendiez parler de l'auteur de la préface des *Maximes* de M. D. L. R. (*M. de la Rochefoucauld*), car il me semble que celui-là n'est pas encore assez connu dans le monde, et que même cette préface n'est pas

1. Ou cette *Lettre*, comme l'appellent la Rochefoucauld (voyez la préface de la première édition, ci-dessus, p. 26), et l'auteur lui-même (à la fin de ce *Discours*). Le tour d'ailleurs et la forme du morceau, surtout au commencement et à la fin, sont bien d'une lettre.

2. A la fin de sa note, dont nous ne donnons ici qu'une partie, Walckenaer, rencontrant le nom de J. Esprit dans le récit de Gueret, revient ainsi sur cette

« une pièce à donner une grande réputation à sa plume. Je sais bien au moins que le libraire¹ s'est imaginé qu'elle portoit malheur à son livre, et je me souviens qu'en l'achetant, il me fit remarquer, comme une circonstance de la bonté du volume, que la préface n'y étoit plus. » Ainsi, conclut Walckenaer, le *Discours* sur les *Maximes* de la Rochefoucauld est de la Chapelle, et non de Segrais. »

Peut-être se prononce-t-il un peu trop vite, sur une seule information, qu'il ne confirme par aucune autre preuve; cependant, si l'on se rappelle que la mode étoit de tout attribuer à Segrais, même *Zaïde* et *la Princesse de Clèves*; si l'on considère qu'on ne retrouve nulle part l'origine de l'attribution qui lui est faite de ce *Discours*; si l'on remarque que la Rochefoucauld a, en effet, supprimé assez dédaigneusement cette *apologie*, comme il l'appelle², et qu'il n'eût pas traité avec si peu de façon un homme aussi considérable que l'étoit Segrais, un homme qui étoit d'ailleurs son ami, aussi bien que l'ami de Mme de la Fayette, et qui ne cessa pas de l'être, même après la suppression de cette pièce; si l'on remarque en outre que telle étoit alors la réputation de cet écrivain, qu'un écrit de sa main ne pouvoit être soupçonné de *porter malheur* à un livre; si l'on remarque enfin que ce morceau, pour n'être pas sans mérite, est cependant bourré de citations trop pédantes³, même pour Segrais, il faut avouer que le témoignage de Gueret mérite déjà quelque considération.

D'un autre côté, en tenant compte des dates, il ne paraît guère possible que Segrais fût l'auteur du travail dont il est question. Bien que la 1^{re} édition, à laquelle il étoit destiné, n'ait paru qu'en 1665, l'*Achevé d'imprimer* est à la date du 27 octobre 1664, et le *Pernis* remonte au 14 janvier de la même année⁴. Il y a donc grande apparence que le *Discours* fut écrit dans la première moitié de l'année 1664; or Segrais partageait alors l'exil de Mademoiselle de Montpensier, en province, à Saint-Fargeau, d'où il ne revint avec elle que vers la seconde quinzaine de juin⁵, alors que l'ouvrage devoit être déjà sous presse. Sans doute, il ne seroit pas absolument impossible que, de juin à

date : « Les *Maximes* de l'abbé J. Esprit ayant paru en 1669, c'est vers ce temps que fut composé cet écrit de Gueret. » Il y a là une double erreur. Le livre de J. Esprit n'a paru qu'en 1678, la même année que l'édition définitive des *Maximes* de la Rochefoucauld, et que les *Maximes* de Mme de Sablé; puis, en 1669, l'un des deux la Chapelle, né, comme on le verra plus loin, en 1655, ne pouvoit eucore, si précoce qu'on le suppose, mériter, à l'âge de quatorze ans, le titre de *bel esprit* que Gueret lui décerne.

1. Claude Barbin.

2. Voyez, ci-dessus, la 3^e note de la page 29 et la 1^{re} note de la page 30.

3. La plupart de ces citations sont d'ailleurs inexactes, comme on le verra dans les notes.

4. Voyez, à la fin de l'édition de 1665, l'*Extrait du privilège du Roi*.

5. Pour tout ce qui concerne Segrais, on peut consulter une consciencieuse étude sur sa *Vie* et ses *OEuvres*, par M. Bredif, un volume in-8°, Paris, Auguste Durand, 1863.

octobre, Segrais se fût mis à l'œuvre; il ne serait pas impossible même qu'il eût fait le travail avant son départ de Saint-Fargeau; mais outre que la chose est peu probable, comment s'expliquer qu'il n'en soit fait mention ni dans les *Memoires* de Mademoiselle de Montpensier, ni dans les *Memoires* de Segrais lui-même? Il faut noter d'ailleurs que la liaison entre Segrais et la Rochefoucauld ne s'établit d'une manière suivie qu'après la seconde rentrée de Mademoiselle de Montpensier à Paris, c'est-à-dire après juin 1664, et que cette liaison ne prit le caractère de l'intimité qu'au moment où Segrais, brouillé avec Mademoiselle, vint habiter chez Mme de la Fayette, au mois de mars 1671.

A ces présomptions contre Segrais, nous ajoutons une preuve en faveur de la Chapelle. Nous la tirons d'une lettre inédite¹, que l'on trouvera parmi les autres lettres de notre auteur², mais dont nous devons reproduire ici, en les soulignant, les principaux passages, parce que, à notre avis, ils tranchent la question.

Le 12 juillet (1666)³, la Rochefoucauld écrit au P. Rapin⁴: « Ce n'est pas assez pour moi de tout ce que nous disions hier: il me vient à tous moments des *scrupules*, et l'on ne sauroit jamais avoir trop de *delicatesse* pour un ami du prix de *M. de la Chapelle*; c'est pourquoi, mon très-révérénd Père, je vous supplie très-humblement de vous mettre précisément en ma place, et de vouloir être mon directeur pour *tout ce que je dois* à notre ami, avec autant d'exactitude que vous en avez pour les consciences. *Voyez, s'il vous plaît, aucun égard à l'intérêt des Maximes, et ne songez qu'à ne me laisser manquer à rien vers l'homme du monde à qui je veux le moins manquer, etc., etc.* »

Après le témoignage de Gueret, il nous semble que nous avons ici plus qu'un commencement de preuve, et qu'on peut, sans abuser de l'induction, commenter ainsi cette lettre: en 1665, ou plutôt en 1664 (voyez à la page précédente), pour répondre aux nombreuses objections qu'avait déjà soulevées le livre, même avant la publication⁵, la Rochefoucauld accepte la plume de la Chapelle, offerte par un ami commun, le P. Rapin. Dès la seconde édition

1. Cette lettre, de la main de la Rochefoucauld, fait partie de la belle collection de M. Chambry, qui a bien voulu m'en donner communication avec sa bonne grâce habituelle.

2. Au tome II de la présente édition.

3. La date de l'année n'est pas marquée sur l'autographe, mais si la lettre se rapporte, comme il ne nous paraît pas possible d'en douter, à la suppression du *Discours*, elle est évidemment de 1666, année de la seconde édition des *Maximes*.

4. Rapin (René), jésuite, né à Tours en 1621, mort à Paris le 27 octobre 1687. Il a excellé dans la poésie latine, et son poème des *Jardins* a passé longtemps pour un chef-d'œuvre digne du siècle d'Auguste. « Il avoit, dit Moréri, d'excellentes qualités, un génie heureux, un très-bon sens, une probité exacte, et un cœur droit et sincère. Il étoit naturellement honnête, et il s'étoit encore poli dans le commerce des grands, qui l'ont honoré de leur amitié. » Moréri ajoute qu'il étoit extrêmement officieux; nous voyons ici que la Rochefoucauld, entre autres, avait profité de cette aimable disposition.

5. Voyez, ci-après, les *Jugements des contemporains sur les Maximes*.

(1666), le succès de l'ouvrage assuré, l'auteur des *Maximes* veut se défaire d'une apologie qui lui paraît désormais inutile, et qui n'avait été d'ailleurs qu'assez peu goûtée; mais, au moment de prendre ce parti, il lui vient des scrupules, et il est prêt à sacrifier l'intérêt même des *Maximes* plutôt que de manquer à M. de la Chapelle et, par conséquent, au P. Rapin lui-même. Il semble demander à l'un et à l'autre un consentement, qu'il obtint sans doute, car le morceau a été supprimé dans les quatre éditions suivantes. Il faut croire cependant que la Chapelle tenait à sa pièce d'éloquence, car dès l'édition de 1693, la première qui ait été publiée après la mort de la Rochefoucauld, on voit reparaitre le *Discours* en tête des *Maximes*, retouché et abrégé, sans doute par l'auteur lui-même, sur la demande de l'éditeur Barbin.

Mais quel est ce la Chapelle? Sans compter le joyeux collaborateur de Bachaumont, qu'on appelait souvent *la Chapelle*, il y eut au dix-septième siècle, comme le dit Gueret, deux écrivains de ce nom. Le plus connu ou le moins inconnu des deux, c'est Jean de la Chapelle, qui fut nommé membre de l'Académie française, après l'exclusion de Furetière; mais il ne saurait être ici question de lui, car né à Bourges en 1655, il n'avait que neuf ans lorsque fut écrit le morceau qui nous occupe¹. Tout ce qu'on sait de l'autre, le seul que Gueret puisse désigner comme l'auteur du *Discours*, c'est qu'il s'appelait Henri de Bessé ou de Besset, sieur de *la Chapelle-Milon*, et qu'il fut inspecteur des beaux-arts sous Édouard Colbert, marquis de Villacerf, surintendant général des bâtiments du Roi, des arts et des manufactures de France². Des divers ouvrages que ce dernier la Chapelle a dû composer, Moréri, à l'article *Chapelle* (Claude-Emmanuel Lullier), ne mentionne qu'une *Relation des campagnes de Rocroy et de Fribourg*³.

Dans les observations qui précèdent, nous penserions avoir définitivement restitué le *Discours* à son véritable auteur⁴, si nous ne trouvions dans le P. Bouhours le témoignage suivant, qui nous paraît propre à laisser encore quel-

1. Voyez, ci-dessus, la note 2 de la page 351.

2. C'est en 1691 que Villacerf succéda dans cette charge à Louvois, qui avait succédé lui-même, en 1683, au grand Colbert.

3. Dans l'article précédent [*Chapelle* (Jean de la)], Moréri intitule à tort cet ouvrage « Histoire des campagnes de Nordlingue et de Fribourg. » — Réimprimé plusieurs fois, notamment dans le *Recueil de pièces choisies* publié par la Monnoye en 1714 (2 vol. in-12), cet ouvrage a reparu dans la *Collection des petits classiques*, formée par les soins de Ch. Nodier (Paris, Delangle, 1826). Dans sa *Notice*, supposant à tort que la *Relation* avait été publiée au moment même des faits qu'elle raconte (1643 et 1644), Nodier donne de grands éloges à la Chapelle; il le loue particulièrement d'avoir si bien écrit dix ou douze ans avant Pascal; or la *Relation* n'a paru qu'en 1673 (Paris, in-12), c'est-à-dire quinze ans et plus après les *Provinciales*.

4. Walekenær n'a pas été seul à exprimer des doutes au sujet du *Discours* attribué à Segrais. Sur l'exemplaire de l'édition de 1665 qui est à la bibliothèque de l' Arsenal, et qui vient du collège des Jésuites, on lit au revers du feuillet de garde, en tête du volume, la note suivante, qu'on nous dit être de la main du génovéfain Barthélemy Mercier, abbé de Saint-Léger, bibliothé-

ques doutes. On lit dans les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (3^e édition, 1671, p. 184 et 185) : « Le *Discours* qui a été mis à la tête de ces *Réflexions* est de la main d'un grand maître, qui sait le monde aussi bien que la langue, et qui n'a pas moins d'honnêteté que d'esprit. » Ce mot de *grand maître* convient-il bien à notre la Chapelle ? Il s'appliquerait mieux, on ne saurait le nier, à Segrais, que désignerait assez bien aussi le reste de cette phrase laudative. Mais, d'un autre côté, on peut se demander si Bouhours lui-même était dans le secret, et s'il ne parle pas par simple conjecture, ou plutôt sur le bruit déjà répandu au sujet de ce *Discours*; on peut aussi faire remarquer que les pompes appellations, comme celle de *grand maître*, se décernaient et s'échangeaient assez volontiers, même dès le dix-septième siècle, entre les écrivains du second ou du troisième ordre; que la Chapelle, futur inspecteur des beaux-arts, était déjà peut-être en crédit; qu'enfin, ami ou protégé d'un illustre jésuite, le P. Rapin, il était naturel qu'il fût bien traité par le P. Bouhours, autre jésuite. Quoi qu'il en soit, nous donnons cet écrit tel que la Rochefoucauld l'avait une première fois agrégé, c'est-à-dire en nous conformant au texte de l'édition de 1665. Celle de 1693 en diffère par des modifications assez nombreuses et des retranchements de citations; nous indiquons ces différences dans les notes¹.

MONSIEUR,

Je ne saurois vous dire au vrai si les *Réflexions morales* sont de M. ***², quoiqu'elles soient écrites d'une manière qui semble approcher de la sienne; mais en ces occasions-là, je me défie presque toujours de l'opinion publique, et c'est assez qu'elle lui en ait fait un présent, pour me donner une juste raison de n'en rien croire.

caire de Sainte-Geneviève : « On seroit assez tenté de croire que le *Discours sur les Réflexions* est de Segrais, car il abonde en citations latines et italiennes : c'étoit la mode alors; le *Segraisiana* indique que c'étoit aussi le goût de Segrais. Mais comme on cite ici un peu les saints Pères, j'inclinerois à croire que ce *Discours* est d'Esprit ou de Gomberville, ou plus probablement encore de Chevreau. »

1. L'édition d'Amsterdam, de 1705, a reproduit ce *Discours*, en suivant, à quelques variantes près, le texte de 1693, mais en y rétablissant, d'après celui de 1665, les citations en vers qui, en 1693, avaient été supprimées. Malgré ces additions, elle conserve, ce dont le sens s'arrange comme il peut, les phrases que l'édition de 1693 avait substituées aux citations. Le morceau a été réimprimé, conformément (très-peu s'en faut) au texte de 1705, dans le recueil d'Amelot de la Houssaye (1714, etc.), et dans l'édition collective d'Amelot et de l'abbé de la Roche (1777). Duplessis le donne également, mais comme nous, d'après le texte de 1665; il ne marque pas les variantes de l'édition de 1693.

2. L'édition de 1705 donne en toutes lettres : « de Monsieur de la Rochefoucauld; » celle d'Amelot de la Houssaye : « de M*** (le duc de la Rochefoucauld). » — A la quatrième ligne du second alinéa, qui suit, ces deux éditions se contentent de l'initiale M***.

Voilà, de bonne foi, tout ce que je puis vous répondre ¹ sur la première chose que vous me demandez ; et pour l'autre, si vous n'aviez bien du pouvoir sur moi, vous n'en auriez guère plus de contentement ; car nu homme prévenu, au point que je le suis, d'estime pour cet ouvrage, n'a pas toute la liberté qu'il faut pour en bien juger ². Néanmoins, puisque vous me l'ordonnez, je vous en dirai mon avis, sans vouloir m'ériger autrement en faiseur de dissertations, et sans y mêler en aucune façon l'intérêt de celui que l'on croit avoir fait cet écrit ³.

Il est aisé de voir d'abord qu'il n'étoit pas destiné pour paroître au jour, mais seulement pour la satisfaction d'une personne qui, à mon avis, n'aspire pas à la gloire d'être auteur, et si, par hasard ⁴, c'étoit M. *** , je puis vous dire que sa réputation est établie dans le monde par tant de meilleurs titres, qu'il n'auroit pas moins de chagrin ⁵ de savoir que ces *Réflexions* sont devenues publiques, qu'il en eut lorsque les *Mémoires* qu'on lui attribue furent imprimés ⁶. Mais vous savez, Monsieur, l'empressement qu'il y a dans le siècle pour publier toutes les nouveautés, et s'il y a moyen de l'empêcher ⁷ quand on le voudroit, surtout celles qui courent sous des noms qui les rendent recommandables. Il n'y a rien de plus vrai, Monsieur ; les noms font valoir les choses auprès de ceux qui n'en sauroient connoître le véritable prix : celui des *Réflexions* ⁸ est connu de peu de gens, quoique plusieurs se soient mêlés d'en dire leur avis ⁹. Pour moi, je ne me pique pas d'être assez délicat et assez habile pour en

1. Dans l'édition de 1693 : « ... d'une manière qui semble fort approcher de la sienne ; mais il ne faut pas croire légèrement les bruits qui se répandent dans le monde ; le temps découvrira la vérité. C'est tout ce que je puis vous répondre... »

2. « ... si vous n'aviez bien du pouvoir sur moi, je ne vous en écrirais pas si librement mon avis ; car il y a des gens prévenus contre cet ouvrage, et je le suis peut être trop en sa faveur. » (Édition de 1693.)

3. « Néanmoins, puisque vous me l'ordonnez, je vous dirai ce que j'en pense, sans vouloir m'ériger en faiseur de dissertations, et même sans y mêler en aucune façon l'intérêt de celui que l'on soupçonne d'avoir fait cet ouvrage. » (*Ibidem.*)

4. « ... paroître au jour : c'est une personne de qualité qui l'a fait, mais qui n'a écrit que pour soi-même, et qui n'aspire pas à la gloire d'être auteur. Si, par hasard... » (*Ibidem.*) — Voyez plus loin, dans les *Jugements des contemporains sur les Maximes*, p. 391-393, l'Article du *Journal des Savants*.

5. « ... je puis vous dire que son esprit, son rang et son mérite le mettent fort au-dessus des hommes ordinaires, et que sa réputation est établie dans le monde par tant de meilleurs titres, qu'il n'a pas besoin de composer des livres pour se faire connoître ; enfin, si c'est lui, je crois qu'il n'aura pas moins de chagrin... » (Édition de 1693.)

6. Voyez, au tome II, la *Notice des Mémoires*.

7. « ... l'empressement qu'il y a, dans le temps où nous sommes, à publier toutes les nouveautés, et s'il est possible de l'empêcher. » (Édition de 1693.)

8. L'édition de 1693 ajoute ici : « dont il s'agit. »

9. Voyez plus loin les *Jugements des contemporains sur les Maximes*.

bien juger; je dis habile et délicat¹, parce que je tiens qu'il faut être pour cela l'un et l'autre; et quand je me pourrois flatter de l'être, je m'imagine que j'y trouverois peu de choses à changer. J'y rencontre partout de la force et de la pénétration², des pensées élevées³ et hardies, le tour de l'expression noble, et accompagné d'un certain air de qualité, qui n'appartient pas⁴ à tous ceux qui se mêlent d'écrire. Je demeure d'accord qu'on n'y trouvera pas tout l'ordre ni tout l'art que l'en y pourroit souhaiter, et qu'un savant qui auroit un plus grand loisir⁵ y auroit pu mettre plus d'arrangement; mais un homme qui n'écrit que pour soi et pour délasser son esprit, qui écrit les choses à mesure qu'elles lui viennent dans la pensée, n'affecte pas tant de suivre les règles que celui qui écrit de profession, qui s'en fait une affaire⁶, et qui songe à s'en faire honneur. Ce désordre néanmoins a ses grâces⁷, et des grâces que l'art ne peut imiter. Je ne sais pas si vous êtes de mon goût, mais quand les savants⁸ m'en devroient vouloir du mal, je ne puis m'empêcher de dire que je préférerois toute ma vie la manière d'écrire négligée d'un courtisan qui a de l'esprit à la régularité gênée d'un docteur qui n'a jamais rien vu que ses livres. « Plus ce qu'il dit et ce qu'il écrit paroît aisé, et dans un certain air d'un homme qui se néglige⁹, plus cette négligence, qui cache l'art sous une expression simple et naturelle¹⁰, lui donne d'agrément. » C'est de Tacite que je tiens ceci; je vous mets à la marge (*voyez au bas de la page*)¹¹ le passage latin, que vous lirez si

1. « ... et assez habile pour en faire la critique et pour y remarquer des défauts; je dis habile et délicat. » (*Édition de 1693.*)

2. « ... que j'y trouverois peu de choses à augmenter ou à diminuer. En effet, il y a partout de la force et de la pénétration. » (*Ibidem.*)

3. Dans les impressions de 1665 B, C et D : « des pensées relevées. »

4. « ... un tour d'expression noble et grand, accompagné d'un certain air de qualité à dire les choses, qui ne s'acquiert point par l'étude, et qui n'appartient pas... » (*Édition de 1693.*) — Voyez, plus loin, les *Pensées de Mme de Schomberg*, etc.

5. « ... tout l'ordre ni toute la justesse que l'on pourroit souhaiter dans un ouvrage d'une longue méditation, et qu'un savant qui jouiroit d'un grand loisir... » (*Édition de 1693.*)

6. L'édition de 1693 n'a pas ce membre de phrase.

7. « Ce désordre, tel qu'il est, a ses grâces. » (*Édition de 1693.*)

8. « ... les doctes écrivains. » (*Ibidem.*) — Ces mots : les doctes écrivains, les savants, et plus loin docteur, sont-ils bien d'un auteur de profession et accrédité comme Segrais, qui n'avait pas d'aïeul, que je sache, l'habitude de s'excuser d'écrire? Ne conviennent-ils pas mieux à la Chapelle, moitié écrivain, moitié homme du monde, ou du moins ayant la prétention de l'être? On pourroit faire la même observation sur maint autre mot ou passage de ce *Discours*.

9. « ... paroît éloigné de toute affectation, et dans un certain air simple d'un homme qui se néglige. » (*Édition de 1693.*)

10. « ... sous une expression facile et naturelle. » (*Ibidem.*)

11. *Dicta factaque ejus, quanto solutiora et quamdam sui negligentiam*

vous en avez envie, et j'en userai de même de tous ceux dont je me souviendrai¹, n'étant pas assuré si vous aimez cette langue, qui n'entre guère dans le commerce du grand monde², quoique je sache que vous l'entendez parfaitement.

N'est-il pas vrai, Monsieur, que cette justesse³, recherchée avec trop d'étude, a toujours un je ne sais quoi de contraint qui donne du dégoût, et qu'on ne trouve jamais⁴ dans les ouvrages de ces gens esclaves des règles ces beautés où l'art se déguise sous les apparences du naturel, ce don d'écrire facilement et noblement⁵, enfin ce que le Tasse a dit du palais d'Armide?

*Stini (si misto il culto è col neglecto),
Sol naturali gli ornamenti e i siti.
Di natura arte par, che per diletto
L'imitatrice sua scherzando imiti*⁶.

Voilà comme un poëte françois l'a pensé après lui :

L'artifice n'a point de part
Dans cette admirable structure;

præferentia, tanto gratius in speciem simplicitatis accipiebantur. (Tacite, *Annales*, livre XVI, chapitre xviii.) — Ce texte, ainsi que celui des autres citations latines, est imprimé à la marge dans les éditions de 1665 et de 1693.

1. L'édition de 1693 a supprimé ce membre de phrase : « et j'en userai, etc. »
2. « ... du beau monde. » (*Édition de 1693.*)

3. Dans l'édition de 1693, le commencement de ce passage est ainsi développé : « C'est d'un des plus beaux esprits de l'antiquité dont parle cet auteur; aussi, dans le petit nombre des favoris du Prince, il fut choisi pour être comme l'arbitre de la politesse et des plaisirs de sa cour. Les ouvrages qui nous restent de lui, et qui ne sont que des fragmens, font voir combien l'air aisé, naturel, et comme négligé, en parlant et en écrivant, a de grâces et d'agrémens, au lieu que cette justesse... » — Tacite parle de C. Petronius, que plusieurs commentateurs ont identifié, comme le fait cette variante de l'édition de 1693, avec le fameux Titus Petronius Arbitrator, auteur du *Satiricon*. Burnouf, dans une note du tome III de sa traduction (p. 559), dit à propos de ce passage des *Annales* : « On peut voir dans l'Histoire de la littérature romaine, de Schæll, tome II, et dans celle de Bæhr, § 275 et suivans, les diverses conjectures des savans. Ceux qui soutiennent l'identité ont pour eux les mots de Tacite : *elegantia arbitrator*, s'il est vrai que Pétrone ait dû son surnom à ce qu'il était chez le Prince l'arbitre des plaisirs et du goût. »

4. « ... a toujours je ne sais quoi de contraint, de froid, de sec, de languissant, et qu'on ne trouve jamais... » (*Édition de 1693.*)

5. « ... ces beautés vives, fortes, sublimes, ce don d'écrire facilement et noblement. » (*Ibidem.*) — L'édition de 1693 arrête la phrase à noblement, supprime les deux citations qui suivent, et passe à : « Voilà ce que je pense de l'ouvrage... »

6. Ces vers, pour lesquels l'édition de 1665 nous renvoie, en marge, au XVII^e chant de la *Jerusalem délivrée*, se trouvent au chant XVI de ce poëme, strophe x, dans la description des jardins d'Armide. Le vrai texte du second vers est :

Sol naturali e gli ornamenti e i siti.

La nature, en formant tous les traits au hasard,
Sait si bien imiter la justesse de l'art,
Que l'œil, trompé d'une douce imposture,
Croit que c'est l'art qui suit l'ordre de la nature¹.

Voilà ce que je pense de l'ouvrage en général; mais je vois bien que ce n'est pas assez pour vous satisfaire, et que vous voulez que je réponde plus précisément aux difficultés que vous me dites² que l'on vous a faites. Il me semble que la première est celle-ci : *que les Réflexions détruisent toutes les vertus*. On peut dire à cela que l'intention de celui qui les a écrites paroît³ fort éloignée de les vouloir détruire : il prétend seulement faire voir qu'il n'y en a presque point de pures dans le monde, et que, dans la plupart de nos actions, il y a un mélange d'erreur et de vérité, de perfection et d'imperfection, de vice et de vertu; il regarde le cœur de l'homme corrompu, attaqué de l'orgueil et de l'amour-propre⁴, et environné de mauvais exemples, comme le commandant d'une ville assiégée⁵ à qui l'argent a manqué : il fait de la monnaie de cuir et de carton; cette monnaie a la figure de la bonne, on la débite pour le même prix, mais ce n'est que la misère et le besoin qui lui donnent cours parmi les assiégés. De même, la plupart des actions des hommes que le monde prend pour des vertus n'en ont bien souvent que l'image et la ressemblance; elles ne laissent pas néanmoins d'avoir leur mérite et d'être dignes, en quelque sorte, de notre estime, étant très-difficile d'en avoir humainement de meilleures⁶. Mais quand il seroit vrai qu'il croiroit qu'il n'y en auroit aucune de véritable⁷ dans l'homme, en le considérant dans un état purement naturel⁸, il ne seroit pas le

1. Nous avons vainement cherché l'auteur de ces vers assez bien tournés, et qui rendent assez exactement la pensée, sinon les mots du Tasse. Seraient-ils de l'auteur même du *Discours*? On pourroit le croire, s'ils n'étaient supprimés dans l'édition de 1693. En tout cas, voici la traduction littérale du passage italien : « Vous diriez, tant la recherche se mêle à un certain air négligé, que les ornements et les points de vue sont tout à fait naturels. C'est comme un art de la nature que son imitatrice a reproduit en se jouant. »

2. L'édition de 1693 retranche *que vous me dites*.

3. « ... que l'intention de l'auteur paroît... » (*Édition de 1693*.)

4. « ... attaqué de l'orgueil, séduit par l'amour-propre... » (*Ibidem*.)

5. On lit à la marge des éditions de 1665 et de 1693 : *Epictet. apud Arrianum*, c'est-à-dire : « Épictète dans les dissertations d'Arr.en. » Nous n'y avons pas trouvé cette comparaison.

6. « ... étant très-difficile, selon l'homme, d'en avoir de meilleures. » (*Édition de 1693*.)

7. « Mais quand il seroit vrai que l'auteur des *Réflexions* croiroit qu'il n'y auroit aucune vertu véritable... » (*Ibidem*.) — Pour ajouter par avance un poids, assez léger peut-être, à la conjecture exprimée dans la note a de la page 366, nous ferons remarquer que cette accumulation de verbes au conditionnel est fort usitée en Touraine.

8. L'édition de Duplessis a omis ce membre de phrase.

premier qui auroit eu cette opinion¹. Si je ne craignois pas de m'ériger trop en docteur, je vous citerois bien des auteurs², et même des Pères de l'Église³ et de grands saints, qui ont pensé que l'amour-propre et l'orgueil étoient l'âme des plus belles actions des païens; je vous ferois voir que quelques-uns d'entre eux n'ont pas même pardonné à la chasteté de Lucrèce⁴, que tout le monde avoit crue vertueuse⁵, jusqu'à ce qu'ils eussent découvert la fausseté de cette vertu, qui avoit produit la liberté de Rome⁶, et⁷ qui s'étoit attiré l'admiration de tant de siècles. Pensez-vous, Monsieur, que Sénèque, qui faisoit aller son sage de pair avec les Dieux⁸, fût véritablement sage lui-même, et qu'il fût bien persuadé de ce qu'il vouloit persuader aux autres? Son orgueil n'a pu l'empêcher de dire quelquefois qu'on n'avoit point vu dans le monde d'exemple de l'idée qu'il proposoit, qu'il étoit impossible de trouver une vertu si achevée parmi les hommes, et que le plus parfait d'entre eux étoit celui qui avoit le moins de défauts⁹. Il demeure d'accord que l'on peut reprocher à Socrate d'avoir eu quel-

1. L'édition de 1693 donne, sous la forme interrogative : « seroit-il le premier qui auroit eu cette opinion? »

2. « ... de faire ici le docteur, je vous citerois des auteurs graves. » (Édition de 1693.) — A propos de faire ici le docteur, voyez la note 8 de la page 357.

3. On l'a vu plus haut, p. 27 (Préface de la 1^{re} édition), la Rochefoucauld se réclamait également des Pères de l'Église.

4. « ... n'ont pas même excepté de ce nombre la chasteté de Lucrèce. » (Édition de 1693.)

5. « ... avoit crue véritablement vertueuse. » (*Ibidem.*) — Il y a cru, sans accord, dans les éditions de 1665 et de 1693, conformément au principe établi par le P. Bouhours dans ses *Remarques nouvelles* (p. 520, 2^e édition), à savoir que, quand on ajoute quelque chose après le participe, il « redevient indéclinable, étant suffisamment soutenu par ce qui suit. »

6. Voyez l'opinion de saint Augustin sur ce célèbre suicide, au chapitre XIX de *la Cité de Dieu* : il ne voit en Lucrèce qu'« une femme trop avide de gloire, » *mulier laudis avida nimium*. — Aux yeux de Saint-Évremond, qui n'étoit ni un grand saint ni un Père de l'Église, c'est « une prude farouche à elle-même, qui ne peut se pardonner le crime d'un autre. » (*Réflexions sur les divers génies du peuple romain*, chapitre I.)

7. L'édition de 1693 supprime les mots : « qui avoit produit la liberté de Rome, et. » Celles de 1705 et d'Amelot de la Houssaye les maintiennent.

8. *Jovem plus non posse quam bonum virum... Deus non vincit sapientem felicitate, etiam si vincit etate.* « Jupiter n'a pas plus de puissance que l'homme de bien... Dieu ne l'emporte pas sur le sage en félicité, bien qu'il l'emporte en durée. » (Sénèque, *épître LXXIII.*) — Les éditions de 1665 et de 1693 marquent, par erreur, *épître LXXXIII*, au lieu de *épître LXXIII*. — Voyez plus loin, p. 382.

9. *Ubi enim istum invenies quem tot sæculis quærimus (sapientem)? Pro optimo est minime malus.* « Ou trouverez-vous ce sage que nous cherchons dans tant de siècles? Le meilleur, c'est le moins imparfait. » (Sénèque, *de la Tranquillité de l'âme*, chapitre VII.) — Meré (*maxime* 9) dit absolument de même : « Tous les hommes sont imparfaits, et le plus accompli, c'est celui qui a le moins de défaut (*sic*). »

ques amitiés suspectes; à Platon et Aristote, d'avoir été avarés; à Épicure, prodigue¹ et voluptueux; mais il s'écrie en même temps que nous serions trop heureux² d'être parvenus à savoir imiter leurs vices³. Ce philosophe auroit eu raison d'en dire autant des siens; car on ne seroit pas trop malheureux de pouvoir jouir, comme il a fait, de toute sorte de biens, d'honneurs et de plaisirs, en affectant de les mépriser; de se voir le maître de l'Empire et de l'Empereur, et l'amant de l'Impératrice en même temps; d'avoir de superbes palais, des jardins délicieux, et de prêcher⁴, aussi à son aise qu'il faisoit, la modération et la pauvreté, au milieu de l'abondance et des richesses⁵. Pensez-vous, Monsieur, que ce stoïcien, qui contrefaisoit si bien⁶ le maître de ses passions, eut d'autres vertus⁷ que celle de bien cacher ses vices, et qu'en se faisant couper les veines, il ne se repentit pas plus d'une fois d'avoir laissé à son disciple le pouvoir de le faire mourir⁸? Regardez un peu de près ce faux brave: vous verrez qu'en faisant de beaux raisonnemens sur l'immortalité de l'âme, il cherche à s'étourdir sur la crainte de la mort; il ramasse toutes ses forces pour faire bonne mine⁹; il se mord la langue de peur de dire que

1. « ... à Épicure, qu'il étoit prodigue... » (Édition de 1693.) — *Objicite Platoni quod petierit pecuniam, Aristoteli quod acceperit, Epicuro quod consumpserit; Socrati Alcibiadem et Phædrum objectate.* « Reprochez à Platon d'avoir demandé de l'argent, à Aristote d'en avoir reçu, à Épicure de l'avoir dépensé en prodigue; reprochez à Socrate son Alcibiade et son Phèdre. » Sénèque, *de la Vie heureuse*, chapitre xxvii.) Dans le texte de Sénèque, il y a *mihî ipsi*, au lieu de *Socrati*: c'est Socrate qui parle.

2. « ... que nous serions heureux. » (Édition de 1693.)

3. *O vos usu maxime felices, quum primum vobis imitari vitia nostra contigerit!* « Oh! que dans la pratique vous seriez encore trop heureux de pouvoir seulement imiter nos vices! » (Sénèque, *de la Vie heureuse*, chapitre xxvii; c'est la suite immédiate de la citation précédente.)

4. « ... d'honneurs, de plaisirs, en affectant de les mépriser. *Il est doux de moraliser, et de se voir en même temps le maître de l'Empire et de l'Empereur, et l'amant favori de l'Impératrice; d'avoir de superbes palais, des jardins délicieux, de prêcher enfin...* » (Édition de 1693.)

5. L'édition de 1693 ajoute ici: « *Il l'avoue lui-même, en parlant à Néron, à qui ses trésors et sa grandeur commencent à donner de l'ombrage, et il s'embarrasse de telle sorte dans ses excuses, que cet empereur ne peut s'empêcher de s'en moquer dans la réponse qu'il lui fait.* » (Voyez Tacite, *Annales*, livre XIV, chapitres liii-lvi.)

6. « ... qui contrefaisoit ainsi. » (Édition de 1693.)

7. « ... d'autre vertu. » (*Ibidem*.)

8. *Senecam adiurunt, tanquam ingentes et privatam supra modum evectas opes adhuc auget, quodque studia civium in se verteret, hortorum quoque amœnitate et villarum magnificentia quasi principem supergrederetur.* « Ils accusent Sénèque d'entasser sans cesse des trésors au-dessus de la condition d'un particulier, d'attirer à soi la faveur publique, et de vouloir, en quelque sorte, surpasser le Prince par la beauté de ses jardins et la magnificence de ses villas. » (Tacite, *Annales*, livre XIV, chapitre lvi.)

9. Rapprochez des *maximes* 22, 46 et 504.

la douleur est un mal ; il prétend que la raison peut rendre l'homme impassible¹, et au lieu d'abaisser son orgueil, il le relève au-dessus de la divinité. Il nous auroit bien plus obligés de nous avouer franchement les foiblesses et la corruption du cœur humain, que de prendre tant de peine à nous tromper. L'auteur des *Réflexions* n'en fait pas de même : il expose au jour toutes les misères de l'homme, mais c'est de l'homme abandonné à sa conduite qu'il parle, et non pas du chrétien ; il fait voir que, malgré tous les efforts de sa raison², l'orgueil et l'amour-propre ne laissent pas de se cacher dans les replis de son cœur³, d'y vivre et d'y conserver assez de force pour répandre leur venin, sans qu'il s'en aperçoive⁴, dans la plupart de ses mouvements.

La seconde difficulté que l'on vous a faite, et qui a beaucoup de rapport à la première, est que les *Réflexions* passent dans le monde pour des subtilités d'un censeur qui prend en mauvaise part les actions les plus indifférentes⁵, plutôt que pour des vérités solides. Vous me dites que quelques-uns de vos amis vous ont assuré de bonne foi qu'ils savoient, par leur propre expérience, que l'on fait quelquefois le bien sans avoir d'autre vue que celle du bien, et souvent même sans en avoir aucune, ni pour le bien, ni pour le mal, mais par une droiture naturelle du cœur qui le porte⁶, sans y penser, vers ce qui est bon. Je voudrois qu'il me fût permis de croire ces gens-là sur leur parole, et qu'il fût vrai que la nature humaine n'eût que des mouvements raisonnables, et que toutes nos actions fussent naturellement vertueuses⁷ ; mais, Monsieur, comment accorderons-nous le témoignage de vos amis avec les sentiments des mêmes⁸ Pères de l'Église, qui ont assuré que toutes nos vertus, sans le secours de la foi,

1. (Poteram respondere quod Epicurus ait :) *sapientem, si in Phalaridis tauro peruratur, exclamaturum : « Dulce est, et ad me nihil attinet. »* « (Je pourrais répondre ce que dit Épicure :) Le sage, s'il est brûlé dans le taureau de Phalaris, s'écriera : « Je suis bien, cela ne me touche point. » (Sénèque, *épître* LXVI.) — On lit à la marge, dans les éditions de 1665 et de 1693, cette exclamation d'Épicure, et à la suite : *Epic. apud Senec.* Dans son édition, Duplessis a cru à tort que la première abréviation signifiait Épicète.

2. « ... qu'il parle, et non pas de l'homme éclairé par les lumières du christianisme, et soutenu de la grâce de Dieu ; il fait voir que, malgré les efforts de la raison... » (Édition de 1693.) — Rapprochez de la Préface de la 5^e édition, ci-dessus, p. 30.

3. « ... dans les replis du cœur humain. » (Édition de 1693.)

4. Le texte de 1693 n'a pas cette incise.

5. L'édition de 1693 termine la phrase à *indifférentes*.

6. « ... qui se porte, » dans l'impression de 1665 C.

7. « ... sur leur parole, qu'il fût vrai que la nature humaine eût par elle-même des mouvements parfaits, et que toutes nos inclinations fussent naturellement vertueuses. » (Édition de 1693.)

8. L'édition de 1693 supprime ici le mot *mêmes*, et le met ensuite après *vertus* : « que toutes nos vertus même. »

n'étoient que des imperfections¹; que notre volonté étoit née aveugle; que ses desirs étoient aveugles², sa conduite encore plus aveugle³, et qu'il ne falloit pas s'étonner si, parmi tant d'aveuglement, l'homme étoit dans un égarement continuel⁴? Ils en ont parlé encore plus fortement⁵, car ils ont dit qu'en cet état, la prudence de l'homme ne pénétreroit dans l'avenir et n'ordonnoit rien que par rapport à l'orgueil; que sa tempérance ne modéroit aucun excès que celui que l'orgueil avoit condamné; que sa constance ne se soutenoit dans les malheurs qu'autant qu'elle étoit soutenue par l'orgueil⁶; et enfin que toutes ses vertus, avec cet éclat extérieur de mérite qui les faisoit admirer, n'avoient pour but que cette admiration, l'amour d'une vaine gloire et l'intérêt de l'orgueil⁷. On trouveroit un nombre presque infini d'autorités sur cette opinion; mais si je m'engageois à vous les citer régulièrement, j'en aurois un peu plus de peine, et vous n'en auriez pas plus de plaisir⁸. Je pense donc que le meilleur, pour vous et pour moi, sera de vous en faire voir l'abrégé dans six vers d'un excellent poète de notre temps :

Si le jour de la foi n'éclaire la raison,
Notre goût dépravé tourne tout en poison;
Toujours de notre orgueil la subtile imposture
Au bien qu'il semble aimer fait changer de nature;

1. « sans le secours de la grâce, n'étoient que des vices déguis. » (Édition de 1693.) — Voyez la maxime-épigraphe.

2. L'édition de 1693 n'a pas ce membre de phrase.

3. « que sa conduite étoit encore plus aveugle. » (Édition de 1693.)

4. Il seroit facile, avec quelques recherches, de retrouver ces diverses propositions à peu près textuellement dans les écrits des Pères, particulièrement dans ceux de saint Augustin. Voici de ce dernier quelques passages qui contiennent les idées principales ici exprimées et d'où les autres découlent : *Nemo bene operatur, nisi fides præcesserit.* (Saint Augustin, *Sermons au peuple*, VIII, § II.) « Personne ne fait le bien, à moins que la foi n'ait précédé. » — *Totus mundus cæcus est.... Omnes cæcos nasci fecit, qui primum hominem decepit.* (*Ibidem*, CXXXV, § I.) « Tout le monde est aveugle.... Celui qui a trompé le premier homme a fait que tous naissent aveugles. » — *Ubi deest agnitio æternæ et incommutabilis veritatis, falsa virtus est, etiam in optimis moribus.* (*OEuvres de saint Augustin*, tome X, colonne 2574, D, édition des Bénédictins.) « Où manque la connaissance de l'éternelle et immuable vérité, toute vertu est fautive, même avec les meilleures mœurs. » — *Quicumque philosophorum Christum, Dei virtutem et Dei sapientiam, nescierunt, hi nullam veram virtutem, nec ullam veram sapientiam habere potuerunt.* (*Ibidem*, colonne 2389, D.) « Tous les philosophes qui ont ignoré le Christ, la vraie vertu de Dieu, la vraie sagesse de Dieu, n'ont pu avoir aucune vraie vertu, aucune vraie sagesse. »

5. « Ils en ont parlé ailleurs plus fortement. » (Édition de 1693.)

6. Rapprochez de la maxime 24.

7. « que cette admiration, que l'amour d'une vaine gloire, et que des sentiments d'orgueil. » (Édition de 1693.)

8. « mais si je les voulois citer régulièrement, je m'engagerois peut-être à des choses qui ne seroient pas de votre goût. » (*Ibidem*.)

Et dans le propre amour dont l'homme est revêtu,
Il se rend criminel, même par sa vertu.

(BRÉBEUF, *Entretiens solitaires* 1.)

S'il faut néanmoins demeurer d'accord que vos amis ont le don de cette foi vive qui redresse toutes les mauvaises inclinations de l'amour-propre, si Dieu leur fait des grâces extraordinaires, s'il les sanctifie dès ce monde, je souscris de bon cœur à leur canonisation², et je leur déclare que les *Réflexions morales* ne les regardent point. Il n'y a pas apparence que³ celui qui les a écrites en veuille⁴ à la vertu des saints; il ne s'adresse, comme je vous ai dit, qu'à l'homme corrompu : il soutient qu'il fait presque toujours du mal quand son amour-propre le flatte qu'il fait le bien⁵, et qu'il se trompe souvent lorsqu'il veut juger de lui-même⁶, parce que la nature ne se déclare pas en lui sincèrement des motifs qui le font agir. Dans cet état malheureux⁷, ou l'orgueil est l'âme de tous ses mouvements, les saints mêmes sont les premiers à lui déclarer la guerre, et le traitent plus mal, sans comparaison, que ne fait l'auteur des *Réflexions*⁸. S'il vous prend quelque jour envie de voir les passages que j'ai trouvés dans leurs écrits sur ce sujet⁹, vous serez aussi persuadé que je le suis de cette vérité; mais je vous supplie de vous contenter à présent de ces vers, qui vous expliqueront une partie de ce qu'ils en ont pensé :

Le desir des honneurs, des biens et des délices,
Produit seul ses vertus, comme il produit ses vices,

1. Nous reproduisons l'indication marginale de l'édition de 1665, mais nous avons inutilement cherché ces vers, ainsi que ceux qui commencent au bas de cette page, dans les *Entretiens solitaires* de Brébeuf. Nous ne les avons trouvés ni dans l'édition originale de 1660, ni dans celles de 1666, de 1669, de 1670. — Voyez plus loin *l'Amour-propre*, ode de la Motte.

2. L'édition de 1693 supprime tout ce passage, depuis : « Je pense donc que le meilleur.... » (14^e ligne de la page précédente), par conséquent la citation de Brébeuf, et donne à la place : *Heureux, et trois fois heureux les hommes doués de cette foi vive et soutenus de cette grâce divine qui redressent toutes les mauvaises inclinations de l'amour-propre ! Si Dieu fait à vos amis ces dons extraordinaires, s'il les sanctifie dès ce monde, je souscris de bon cœur à leur sanctification.* »

3. « ... et je les assure que les *Réflexions morales*.... En effet, il n'y a pas d'apparence que.... » (*Édition de 1693.*)

4. Dans le texte de 1665 A : *en veule.*

5. « ... comme je vous l'ai dit.... qu'il fait presque toujours mal.... le flatte qu'il fait bien. » (*Édition de 1693.*)

6. « ... de soi-même. » (*Ibidem.*)

7. « ... parce que la nature agit en lui par des ressorts cachés qu'il ne connoît point. En cet état malheureux.... » (*Ibidem.*)

8. « ... les saints mêmes sont les premiers à se plaindre de la nature corrompue, et en parlent avec plus de mépris que ne fait l'auteur des *Réflexions*. » (*Ibidem.*)

9. Voyez la note 4 de la page précédente.

Et l'aveugle intérêt qui règne dans son cœur
 Va d'objet en objet, et d'erreur en erreur;
 Le nombre de ses maux s'accroît par leur remède;
 Au mal qui se guérit un autre mal succède;
 Au gré de ce tyran dont l'empire est caché,
 Un péché se détruit par un autre péché.

(BRÉBEUF, *Entretiens solitaires*¹.)

Montagne², que j'ai quelque scrupule de vous citer après des Pères de l'Église, dit assez heureusement³, sur ce même sujet : *que son âme a deux visages différents; qu'elle a beau se replier sur elle-même, elle n'aperçoit jamais que celui que l'amour-propre a déguisé⁴, pendant que l'autre se découvre par ceux qui n'ont point de part à ce déguisement⁵*. Si j'osois encliner sur une métaphore si hardie, je dirois que l'âme de l'homme corrompu est faite comme ces médailles qui représentent la figure d'un saint et celle d'un démon dans une seule face, et par les mêmes traits : il n'y a que la diverse situation de ceux qui la regardent qui change l'objet; l'un voit le saint, et l'autre voit le démon. Ces comparaisons nous font assez comprendre que, quand l'amour-propre a séduit le cœur, l'orgueil aveugle tellement la raison, et répand tant d'obscurité dans toutes ses connoissances, qu'elle ne peut juger du moindre de nos mouvements, ni former d'elle-même aucun discours assuré pour notre conduite. *Les hommes, dit Horace, sont sur la terre comme une troupe de voyageurs que la nuit a surpris en passant dans une forêt : ils marchent sur la foi d'un guide qui les égare aussitôt, ou par malice, ou par ignorance; chacun d'eux se met en peine de retrouver le chemin; ils prennent tous diverses routes, et chacun croit suivre la bonne; plus il le croit, et plus il s'en écarte⁶. Mais quoique leurs égarements soient différents, ils n'ont pourtant qu'une même cause :*

1. « ... les passages que j'ai trouvés dans leurs écrits sur ce sujet, vous serez entièrement persuadé de cette vérité; mais ces passages sont trop longs, et en trop grand nombre, pour les transcrire ici. » (*Édition de 1693*.) — A la suite sont supprimés les vers que l'édition de 1665 donne pour un second extrait des *Entretiens solitaires* de Brébeuf.

2. Le nom de *Montaigne* est ainsi écrit dans les éditions de 1665 et de 1693, comme il se prononce.

3. « ... dit à sa manière et assez heureusement. » (*Édition de 1693*.)

4. « ... que le visage que l'amour-propre a déguisé. » (*Ibidem*.)

5. Nous n'avons pas trouvé ce passage dans Montaigne; mais nous y avons rencontré ces idées analogues (*Essais*, livre II, chapitre 1, tome II, p. 7) : « Cette variation et contradiction qui se voit en nous si souple, a fait que aucuns nous songent deux âmes... Je donne à mon âme tantost un visage, tantost un autre, selon le costé où ie la couche. »

6. « ... d'un guide qui les égare; l'un va à droite, l'autre va à gauche; ils prennent tous diverses routes...; plus il le croit, plus il s'en écarte. » (*Édition de 1693*.)

c'est le guide qui les a trompés, et l'obscurité de la nuit qui les empêche¹ de se redresser. Peut-on mieux dépeindre l'aveuglement et les inquiétudes de l'homme abandonné à sa propre conduite, qui n'écoute que les conseils de son orgueil, qui croit aller naturellement droit au bien, et qui s'imagine toujours que le dernier² qu'il recherche est le meilleur? N'est-il pas vrai que, dans le temps qu'il se flatte de faire des actions vertueuses, c'est alors que l'égarément de son cœur est plus dangereux? Il y a un si grand nombre de roues qui composent le mouvement de cet horloge³, et le principe en est si caché, qu'encore que nous voyions⁴ ce que marque la montre, nous ne savons pas quel est le ressort qui conduit l'aiguille sur toutes les heures du cadran.

La troisième difficulté que j'ai à résoudre est que *beaucoup de personnes trouvent de l'obscurité dans le sens et dans l'expression de ces Reflexions⁵.* L'obscurité, comme vous savez, Monsieur, ne vient pas toujours de la faute de celui qui écrit. Les *Réflexions*, ou si vous

1. « c'est le guide qui les a trompés, et la nuit qui les empêche... » (Édition de 1693.) — Voici le texte d'Horace (livre II, satire III, vers 48-51); on verra combien le traducteur l'a paraphrasé :

.... *Velut silvis, ubi passim
Palantes error certo de tramite pellit,
Ille sinistrorsum, hic dextrorsum abit : unus utrique
Error, sed variis illudat partibus...*

2. Dans l'édition de 1693 : « que le dernier objet. »

3. « le mouvement de cette machine. » (Édition de 1693.) — Le P. Chifflet (*Essay d'une parfaite grammaire*, 5^e édition, 1675, p. 281) range horloge parmi les substantifs masculins à terminaison féminine. Ménage (*Observations*, 2^e édition, 1675, p. 151 et 152) n'est pas du même avis : « Les Normands, dit-il, le font masculin...; et c'est aussi de ce genre que le font les Gascons et les Provençaux (a). Il est féminin. » — Richelet (1680) et Furetière (1690) sont du même avis que Ménage.

4. « qu'encore que nous voyons, » dans l'édition de 1693 et dans la contrefaçon de 1665 D.

5. Voyez, plus loin, *Pensées de Mme de Schomberg*, etc., p. 376.

(a) On pourrait ajouter qu'il en était et qu'il en est encore de même dans plusieurs autres provinces, dans les campagnes surtout, notamment en Lorraine, en Picardie et en Touraine. Peut-être, si nous ne contestions pas le *Discours* à Segrais, serait-ce le cas de rappeler qu'il était Normand. Quant à la Chapelle, était-il de Normandie, de Gascogne, de Provence, de Lorraine, de Picardie ou de Touraine? Nous ne pouvons le dire, car nous n'avons aucune indication sur son lieu de naissance. Nous inclinierions à croire qu'il était de cette dernière province, comme son patron et ami le P. Rapin. Toutefois, nous devons ajouter que nous avons consulté sur ce point un homme docte en toutes choses, et particulièrement instruit de tout ce qui concerne la Touraine, M. J. Tascheureau, administrateur-directeur de la Bibliothèque impériale; il n'a rien trouvé dans ses précieux cartons qui eût trait à un la Chapelle écrivain tourangeau. — Voyez, ci-dessus, la note 7 de la page 359.

voulez, les *Maximes et les Sentences*, comme le monde a nommé¹ celles-ci, doivent être écrites dans un style serré² qui ne permet pas de donner aux choses toute la clarté qui seroit à désirer ; ce sont les premiers traits du tableau : les yeux habiles y remarquent bien toute la finesse de l'art³ et la beauté de la pensée du peintre ; mais cette beauté n'est pas faite pour tout le monde, et quoique ces traits ne soient point remplis de couleurs, ils n'en sont pas moins des coups de maître. Il faut donc se donner le loisir de pénétrer le sens et la force des paroles ; il faut que l'esprit parcoure toute l'étendue de leur signification avant que de se reposer, pour en former le jugement⁴.

La quatrième difficulté est, ce me semble, que les *Maximes*⁵ sont presque partout trop générales ; on vous a dit qu'il est injuste d'étendre sur tout le genre humain des défauts qui ne se trouvent qu'en quelques hommes⁶. Je sais, outre ce que vous me mandez des différents sentiments que vous en avez entendus⁷, ce que l'on oppose d'ordinaire à ceux qui découvrent et qui condamnent les vices : on appelle leur censure le portrait du peintre⁸ ; on dit qu'ils sont comme les malades de la jaunisse, qu'ils voient tout en jaune⁹, parce qu'ils le sont eux-mêmes. Mais s'il étoit vrai que, pour censurer la corruption du cœur en général, il fallût la ressentir en particulier plus qu'un autre, il faudroit aussi demeurer d'accord que ces philosophes¹⁰, dont Diogène de Laërce¹¹ nous rapporte les sentences, étoient les hommes les plus corrompus de leur siècle ; il faudroit faire le procès à la mémoire de Caton, et croire que c'étoit le plus méchant homme de la République¹², parce qu'il censuroit les vices de Rome. Si cela est, Monsieur, je ne pense pas que l'auteur des *Réflexions*, quel qu'il puisse être, trouve rien à redire au chagrin de ceux qui le condamneront, quand, à la religion près, on ne le croira pas plus homme de bien, ni plus sage que Caton. Je dirai encore, pour ce qui regarde les termes que l'on trouve trop

1. Dans l'édition de 1665 : *nommées*, avec accord irrégulier. — Au sujet du titre des *Maximes*, voyez, plus haut, la note 2 de la page 25.

2. « ... doivent être toujours écrites d'un style serré. » (*Édition de 1693.*)

3. « ... y remarquent aisément la finesse de l'art. » (*Ibidem.*)

4. « ... avant que d'en former le jugement. » (*Ibidem.*)

5. « ... que ces *Maximes*. » (*Ibidem.*)

6. « ... qui ne se trouvent qu'en quelque homme, » dans l'impression de 1665 C.

7. « ... des différents sentiments que vos amis en ont eus. » (*Édition de 1693.*)

8. Voyez, plus loin, la *Lettre* de la princesse de Guyméné, l'*Article du Journal des Savants*, et la *Lettre* du chevalier de Meré.

9. « ... qu'ils font comme les malades de la jaunisse, qu'ils voient tout jaune. » (*Édition de 1693.*)

10. « ... que ces sages de la Grèce. » (*Ibidem.*)

11. Diogène de Laërte, dans ses *Vies des philosophes*.

12. « ... de la république romaine. » (*Édition de 1693.*)

généraux, qu'il est difficile de les restreindre dans les sentences, sans leur ôter tout le sel et toute la force; il me semble, outre cela, que l'usage nous fait voir que, sous des expressions générales, l'esprit ne laisse pas de sous-entendre de lui-même des restrictions. Par exemple, quand on dit : « Tout Paris fut au-devant du Roi; toute la cour est dans la joie, » ces façons de parler ne signifient néanmoins¹ que la plus grande partie. Si vous croyez que ces raisons ne suffisent pas pour fermer la bouche aux critiques, ajoutons-y que quand on se scandalise si aisément des termes d'une censure générale, c'est à cause qu'elle nous pique trop vivement dans l'endroit le plus sensible du cœur².

Néanmoins, il est certain que nous connoissons, vous et moi, bien des gens qui ne se scandalisent pas de celle des *Réflexions*³, j'entends de ceux qui ont l'hypocrisie en aversion, et qui avouent de bonne foi ce qu'ils sentent en eux-mêmes et ce qu'ils remarquent dans les autres. Mais peu de gens sont capables d'y penser, on s'en veut donner la peine, et si, par hasard, ils y pensent, ce n'est jamais sans se flatter. Souvenez-vous, s'il vous plaît, de la manière dont notre ami Guarini⁴ traite ces gens-là :

*Huomo sono, e mi preggio d'esser humano;
E teco, che sei huomo,
E ch' altro esser non puoi,
Come huomo parlo di cosa humana,
E se di cotal non e forse ti sdegni,
Guarda, garzon superbo,
Che, nel dishumanarti,
Non divenghi una fiera, anzi ch' un dio*⁵.

Voilà, Monsieur, comme il faut parler de l'orgueil de la nature

1. L'édition de 1693 supprime néanmoins.

2. « c'est peut-être à cause qu'elle nous pique trop vivement et qu'elle s'adresse trop à nous. » (Édition de 1693.) — Voyez les *maximes* 517 et 524.

3. « qui ne se scandalisent pas des *Réflexions*. » (Édition de 1693.)

4. Édition de 1705 : « de la manière dont le poète Guarini. » — Ou trouve la même variante dans l'édition d'Amelot de la Houssaye, mais avec *Guarini*, au lieu de *Guarin*. Le texte de 1705 donne ensuite les vers italiens tels qu'ils ont été imprimés en 1665; celui d'Amelot les a corrigés, comme nous le faisons nous-même dans la note suivante.

5. On lit à la marge, dans l'édition de 1665, d'abord cette indication : *Guarini, Pastor fido, act. I, scena 1* (vers 208-214); puis :

Homo sum; humani nihil a me alienum puto.
(Térence, *Heautontimorumenos*, acte I, scène 1, vers 77.)

Nous avons reproduit la citation de Guarini telle qu'elle se lit dans l'édition

humaine; et au lieu de se fâcher ¹ contre le miroir qui nous fait voir nos défauts, au lieu de savoir mauvais gré à ceux qui nous les découvrent, ne vaudroit-il pas mieux nous servir des lumières qu'ils nous donnent pour connoître l'amour-propre et l'orgueil ², et pour nous garantir des surprises continuelles qu'ils font à notre raison? Peut-on jamais donner assez d'aversion ³ pour ces deux vices, qui furent les causes funestes de la révolte de notre premier père, ni trop décrier ces sources malheureuses de toutes nos misères ⁴?

Que les autres prennent donc comme ils voudront les *Réflexions morales* : pour moi, je les considère comme peinture ⁵ ingénieuse de toutes les singeries du faux sage. Il me semble que, dans chaque trait, *l'amour de la vérité lui ôte le masque et le montre tel qu'il est* ⁶. Je les regarde ⁷ comme des leçons d'un maître qui entend parfaitement l'art de connoître les hommes, qui démêle admirablement bien tous les rôles ⁸ qu'ils jouent dans le monde, et qui, non-seulement nous fait prendre garde aux différents caractères des personnages du

de 1665, et sans changer ni la coupe des vers ni la vieille orthographe. L'auteur du *Discours* citait sans doute de mémoire : au moins n'avons-nous trouvé dans aucune édition, soit ancienne, soit moderne, les variantes qu'il a introduites dans ce passage; partout ces vers sont donnés de la manière suivante, sans autres différences que celles que le temps a amenées dans l'orthographe :

*Uomo sono, e mi pregio
D'esser' umano; e teco, che sei uomo
O che più tosto esser dovresti, parlo
Di cosa umana; e se di cotai nome
Forse ti sdegni, guarda
Che nel disumanarti
Non divenghi una fera, anzi che un dio.*

« Je suis homme, je suis fier de l'être, et je parle d'une chose humaine à toi qui es homme aussi, ou qui plutôt devrais l'être. Que si tu dédaignes un tel titre, prends garde, en reniant l'humanité, de devenir une brute, au lieu d'un dieu. » — L'édition de 1693 supprime la citation de Guarini, et la remplace ainsi par la traduction libre, ou plutôt par l'appropriation au sujet, du vers de Térence : « Souvenez-vous, s'il vous plaît, du mot de Térence : Je suis homme, et je ne prétends pas être exempt des défauts qui sont attachés à la nature humaine. »

1. « Voila, Monsieur, comme il faut parler; et au lieu de se fâcher.... » (*Édition de 1693.*)

2. « pour connoître *notre* amour-propre et *notre* orgueil. » (*Ibidem.*)

3. « assez d'*horreur.* » (*Ibidem.*)

4. « Peut-on trop décrier ces sources malheureuses de toutes les misères du genre humain? » (*Ibidem.*)

5. « comme *une* peinture. » (*Ibidem.*)

6. Allusion à la planche gravée qui se trouve en tête des quatre premières éditions : voyez, plus loin, la note 6 de la page 380.

7. « Je regarde *enfin* ces maximes. » (*Édition de 1693.*)

8. « tous les personnages. » (*Ibidem.*)

théâtre, mais encore qui nous fait voir¹, en levant un coin du rideau, que cet amant et ce roi de la comédie sont les mêmes acteurs qui font le docteur et le bouffon dans la farce. Je vous avoue que je n'ai rien lu de notre temps qui m'ait donné plus de mépris pour l'homme, et plus de honte de ma propre vanité. Je pense toujours trouver, à l'ouverture du livre, quelque ressemblance aux mouvements secrets de mon cœur; je me tâte moi-même pour examiner s'il dit vrai, et je trouve qu'il le dit presque toujours, et de moi et des autres, plus qu'on ne voudroit². D'abord, j'en ai quelque dépit; je rougis quelquefois de voir qu'il ait deviné³, mais je sens bien, à force de le lire, que si je n'apprends à devenir plus sage, j'apprends au moins⁴ à connoître que je ne le suis pas; j'apprends enfin, par l'opinion qu'il me donne de moi-même, à ne me répandre pas sottement dans l'admiration de toutes ces vertus dont l'éclat nous saute aux yeux⁵. Les hypocrites⁶ passent mal leur temps à la lecture d'un livre comme celui-là; défiez-vous donc, Monsieur, de ceux qui vous en diront du mal, et soyez assuré qu'ils n'en disent que parce qu'ils sont au désespoir de voir révéler des mystères qu'ils voudroient pouvoir cacher toute leur vie aux autres et à eux-mêmes⁷.

En ne voulant vous faire qu'une lettre⁸, je me suis engagé insensiblement à vous écrire un grand discours : appelez-le comme vous voudrez, ou *discours*, ou *lettre*, il ne m'importe⁹, pourvu que vous en soyez content, et que¹⁰ vous me fassiez l'honneur de me croire,

Monsieur,

Votre, etc.

1. « ... aux différents caractères des acteurs qui paroissent sur le théâtre, mais encore nous fait voir. » (*Édition de 1693.*)

2. « ... plus qu'on ne voudroit, et souvent plus que je ne l'avois pensé. » (*Ibidem.*)

3. Voyez la maxime 632.

4. « ... j'apprends du moins. » (*Édition de 1693.*)

5. « ... dont l'éclat nous éblouit. » (*Ibidem.*)

6. Après *hypocrites*, l'édition de 1693 ajoute : *il est vrai.*

7. Voyez les maximes 517 et 524.

8. Voyez ci-dessus, p. 351, note 1.

9. « ... il n'importe. » (*Édition de 1693.*)

10. « ... pourvu que vous vous soyez détrompé de la mauvaise opinion que l'en vous avoit donnée des Réflexions, et que... » (*Ibidem.*)

2°

JUGEMENTS DES CONTEMPORAINS

SUR LES

MAXIMES DE LA ROCHEFOUCAULD.

Sous le titre de *Jugements des contemporains sur les Maximes de la Rochefoucauld*, nous avons réuni seize pièces diverses, parmi lesquelles il en est dont les auteurs sont malheureusement demeurés inconnus¹. Quatre seulement avaient paru dans quelques éditions de la Rochefoucauld²; le reste n'a été donné qu'à titre de citations, souvent partielles, par V. Cousin³, dont nous avons eu plus d'une fois à rectifier le texte.

Presque tous ces morceaux ont une source commune, les *Portefeuilles de Vallant*, médecin et secrétaire de Mme de Sablé (*Manuscrits de la Bibliothèque impériale*). Les numéros I, II, VI, VII, VIII, IX, X et XIII sont extraits du second volume de ce recueil; le numéro V du cinquième, et le numéro III du septième; quant au numéro IV, nous l'avons cherché en vain, au moment de l'impression, dans le recueil de Vallant (voyez plus loin la note 5 de la page 374). Le numéro XI est tiré des *Papiers de Couvart*, 13^e volume, in-4^o (*Manuscrits de la bibliothèque de l' Arsenal*); le numéro XII est pris dans les *Mémoires* imprimés de Daniel Huet, évêque d'Avranches, et le numéro XIV dans le recueil, également imprimé, des *Lettres du chevalier de Meré*. Nous n'avons pas à indiquer la provenance des deux fables de la Fontaine que l'on trouvera sous les numéros XV et XVI.

Le principal intérêt de ces *Jugements*⁴, c'est qu'ils sont, pour ainsi dire,

1. Ce sont celles que l'on trouvera sous les numéros VII, VIII, IX et X.

2. Les numéros XI, XV et XVI, dans l'édition de Brotier, et dans celle de Duplessis, qui donne en outre le numéro XIV.

3. *Madame de Sablé*, 1859, chapitre III, p. 150-173 et p. 178-180. — Les numéros IV et V ont été publiés, dès 1821, par J. Delort, dans son livre intitulé *Mes voyages aux environs de Paris*, et reproduits par M. Édouard Fournier au tome X de ses *Variétés historiques et littéraires*, p. 120-123 (Paris, Pagnerre, 1863, in-12).

4. Les numéros XIV, XV et XVI ne sont pas, à proprement parler, des *Jugements sur les Maximes*; mais ce sont encore, à un certain point de vue,

préventifs, sauf le III^e, que nous reproduisons à un autre égard, et le XII^e, qui ne fut probablement écrit, et assurément publié, que longtemps après la mort de La Rochefoucauld¹. Avant de livrer son œuvre à l'appréciation publique, l'auteur des *Maximes* voulut recueillir dans son entourage un certain nombre d'appréciations particulières, et l'on sait avec quel zèle Mme de Sablé s'y employa². Jusqu'à quel point, dans la première édition de son livre, qui suivit d'assez près³, a-t-il tenu compte des objections faites? C'est ce que les curieux pourront voir, grâce aux *Jugements* que nous réunissons aujourd'hui, et aux premières leçons du *manuscrit*, que nous avons fidèlement recueillies au bas du texte des *Maximes*, pour faciliter la comparaison entre la pensée première et la pensée définitive de l'auteur.

I

LA PRINCESSE DE GUYMENÉ A MADAME DE SABLÉ, SUR LES *MAXIMES*
DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD [1663]⁴.

... Je n'ai encore vu que les premières *maximes*, à cause que j'avois hier mal à la tête; mais ce que j'en ai vu me paroît plus fondé sur l'humeur de l'auteur que sur la vérité, car il ne croit point de libéralité sans intérêt⁵, ni de pitié⁶; c'est qu'il juge tout le monde par lui-même⁷. Pour le plus grand nombre, il a raison; mais assurément il y a des gens qui ne desirerent autre chose que de faire du bien...

des appréciations du livre de la Rochefoucauld, et c'est à ce titre que nous leur avons donné place dans cet *Appendice*.

1. Voyez plus loin, p. 390, note 1.

2. Voyez la *Notice biographique*.

3. La plupart de ces pièces ne sont pas datées, mais elles se rapportent évidemment aux années 1663 et 1664; c'était le temps où l'auteur faisait lire et juger ses *Maximes* encore manuscrites, avec défense expresse d'en prendre copie. On l'a vu plus haut (p. 352), bien que le livre n'ait paru qu'au mois de février 1665, il était imprimé dès le 27 octobre 1664.

4. Extrait du tome II des *Portejeuilles de Vallant*, folios 182 et 183. — Aune de Rohan, morte le 14 mars 1683, était fille unique de Pierre de Rohan, prince de Guyméné. Elle avait épousé, en 1617, son cousin germain, Louis VII de Rohan, prince de Guyméné, duc de Montbazou, pair et grand veneur de France, mort le 19 février 1667, à l'âge de soixante-huit ans.

5. Voyez la *maxime* 263.

6. Voyez la *maxime* 264.

7. Mme de Sablé dit la même chose: voyez ci-dessus, p. 141, note 2. — Voyez encore le *Discours sur les Maximes*, p. 367; le *Projet d'article pour le Journal des Savants*, p. 392; et la *Lettre* du chevalier de Meré, p. 396.

II

MADAME DE LIANCOURT A MADAME DE SABLÉ [1663]¹.

Je n'avois qu'une partie d'un petit cahier des *maximes* que vous savez, quand j'eus l'honneur de vous voir, et il débutoit si cruellement contre les vertus, qu'il me scandalisa, aussi bien que beaucoup d'autres; mais depuis j'ai tout lu, et je fais amende honorable à votre jugement, car je vois bien qu'il y a dans cet écrit de fort jolies choses, et même, je crois, de bonnes, pourvu qu'on ôte l'équivoque qui fait confondre les vraies vertus avec les fausses. Un de mes amis² a changé quelques mots en plusieurs articles, qui raccommoient, je crois, ce qu'il y avoit de mal; je vous les irai lire³ un de ces jours, si vous avez loisir de me donner audience⁴.

1. Extrait du tome II des *Portefeuilles de Fallant*, folio 193. — En citant cette lettre (*Madame de Sablé*, 1859, chapitre III, p. 158 et 159), V. Cousin y joint les réflexions suivantes : « La duchesse de Liancourt, Jeanne de Schomberg, qui jouissait d'une assez grande réputation d'esprit et de vertu, célèbre aussi par son goût pour les beaux bâtiments et les beaux jardins, et qui a créé la magnifique résidence de Liancourt, janséniste éclairée, auteur d'un excellent traité d'éducation, et dont la fille (*V. Cousin se trompe; il aurait dû dire « la petite-fille »*) épousa le fils de la Rochefoucauld, fut choquée, et, comme elle le dit, scandalisée à la première lecture; puis elle se radoucit, peut-être un peu par politique, par condescendance pour Mme de Sablé et la Rochefoucauld, et grâce à une distinction qui ôte, en effet, le scandale, mais aussi tout le piquant des *Maximes*... Mme de Liancourt n'avait pas vu que cette équivoque, qu'elle relève avec raison dans le livre des *Maximes*, est le livre tout entier; quelques mots ajoutés ne justifieraient le système qu'en le renversant. » — J'ajoute que pourtant c'est ce qu'a fait la Rochefoucauld lui-même, dans les diverses éditions de son livre; avec les correctifs *quelquefois, souvent, peut-être*, etc., etc., il a atténué, autant qu'il l'a pu, les termes, trop absolus d'abord, de bon nombre de ses pensées.

2. Cet *ami-là* pourrait bien être la duchesse de Liancourt elle-même.

3. V. Cousin donne à tort : « je vous les *lirai*, » et à la ligne suivante : « si vous avez *le* loisir. »

4. Il était quelquefois fort difficile de joindre Mme de Sablé; elle poussait le soin de sa santé jusqu'à la manie, et se faisait impitoyablement *fermer* pendant des semaines entières, par les temps de fièvres, ou même de simples rhumes. — La Rochefoucauld et Mme de la Fayette, entre autres, s'en plaignent plus d'une fois dans leurs lettres. « *Feu Mme de Sablé*, » disait dans ce cas-là le spirituel abbé de la Victoire. — Voyez V. Cousin, *Madame de Sablé*, p. 102; et *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve, livre II, chapitre XIII, et livre V, chapitre X.

III

MADemoiselle DE VERTUS A MADAME DE SABLÉ [1663]¹.

.... Que me dites-vous de ces *Maximes* qu'on a montrées à M. le comte de Saint-Paul²? Je ne sais ce que c'est³, mais il me semble qu'il ne faudroit point trop le laisser entretenir par ce M. de Neuré⁴; car c'est une personne qui apparemment n'est pas contente de Mme de Longueville, et qui a bien envie, à ce qu'on m'a dit, de rentrer dans cette maison. Si vous disiez à M. le comte de Saint-Paul qu'il ne faut pas qu'il s'amuse à les lire? Il a une grande déférence pour vous, et ainsi cela lui deviendroit suspect.

IV

MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SABLÉ [1663]⁵.

.... Je viens d'arriver à Fresues, où j'ai été deux jours en solitude

1. Extrait du tome VII des *Portefeuilles de Vallant*, folio 121. — Nous donnons un extrait de cette lettre parce qu'elle montre jusqu'à quel point, dans l'entourage de Mme de Longueville, on redoutait, pour le jeune comte de Saint-Paul, la lecture des *Maximes*. Elle n'est pas datée, mais comme, dans un passage qui n'a pas trait à notre sujet, il est fait mention de la mort récente de la comtesse de Maure, amie de Mme de Sablé, cette lettre est évidemment de 1663. — Mlle de Vertus (Catherine-Françoise de Bretagne) était sœur de la duchesse de Montbazou. Elle mourut à soixante-quinze ans, le 21 novembre 1692. Elle s'était convertie peu de temps avant Mme de Longueville, qu'elle entraîna vers Port-Royal, et dont elle devint bientôt, comme le dit M. Sainte-Beuve (*Port-Royal*, tome IV, p. 497), *l'amie intime et le plus actif aide de camp, pour toutes les affaires domestiques et autres*. On en voit la preuve dans cette lettre même, qui fut peut-être écrite à l'instigation de Mme de Longueville.

2. Charles-Paris d'Orléans, comte de Saint-Paul ou de Saint-Pol, puis duc de Longueville, né en pleine Fronde, le 29 janvier 1649, à l'hôtel de ville de Paris (d'où son second prénom), tué au passage du Rhin en 1672. De notoriété publique, il était fils de la Rochefoucauld. Voyez la *Notice biographique*.

3. Bien que la Rochefoucauld l'eût beaucoup connue autrefois, et qu'il en eût même couru quelques mauvais bruits (voyez *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve, tome IV, p. 494 et 496), il n'est pas probable, en effet, que Mlle de Vertus ait eu communication des *Maximes* en manuscrit. Elle était pour cela trop engagée avec Mme de Longueville.

4. Mathurin de Neuré, mathématicien, astronome, ami de Gassendi, et précepteur des fils de Mme de Longueville. Moréri nous apprend qu'il s'était brouillé avec la duchesse, et qu'il avait composé contre elle un libelle, qu'elle eut à peine le temps de faire saisir avant l'impression.

5. Nous ne donnons de cette curieuse lettre et de la suivante que ce qui a trait à la Rochefoucauld. — Comme nous l'avons dit à la page 371, nous ne savons où est maintenant l'original du numéro IV; mais nous avons, pour ré-

avec Mme du Plessis¹.... Nous y avons lu les *Maximes* de M. de la Rochefoucauld. Ha! Madame, quelle corruption il faut avoir dans l'esprit et dans le cœur, pour être capable d'imaginer tout cela²! J'en suis si épouvantée, que je vous assure que, si les plaisanteries étoient des choses sérieuses, de telles *maximes* gâteroient plus ses affaires que tous les potages qu'il mangea l'autre jour chez vous.

V

MADAME DE LA FAYETTE A MADAME DE SABLÉ [1663].

Vous ne donneriez le plus grand chagrin du monde, si vous ne me montriez pas vos *Maximes*³; Mme du Plessis m'a donné une curiosité étrange de les voir, et c'est justement parce qu'elles sont honnêtes et raisonnables que j'en ai envie, et qu'elles me persuaderont que toutes les personnes de bon sens ne sont pas si persuadées de la corruption générale que l'est M. de la Rochefoucauld....

VI

PENSÉES DE MADAME DE SCHOMBERG SUR LES *MAXIMES*
DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD [1664]⁴.

Je crus hier, tout le jour, vous pouvoir renvoyer vos *maximes*,

pondre de son authenticité, la double caution de M. Édouard Fournier et de Dehort, qui tous les deux l'ont publié d'après la pièce autographe.

1. Isabelle de Choiseul-Praslin, femme de Henri du Plessis-Guénégaud, ancien trésorier de l'Épargne. Le château de Fresnes, près de Meaux, appartient plus tard aux Dagnesseau. Fresnes et Phôtel de Nevers, que Mme du Plessis habitait à Paris, étaient assidûment fréquentés par les beaux esprits du temps.

2. Si cette lettre n'avait échappé à V. Cousin, quel parti n'en eût-il pas tiré contre la Rochefoucauld!

3. Extrait du tome V des *Portefeuilles de Vallant*, folios 288 et 289. — Les *Maximes* de Mme de Sablé demeurèrent longtemps manuscrites, car elles ne parurent qu'après la mort de la marquise, en 1678, sous ce titre : *Maximes de Madame la marquise de Sablé, et Pensées diverses de M. L. D.* (M. l'abbé d'Ailly). — La presque similitude de nom les a fait attribuer souvent à Mme de la Sablière, qui, d'ailleurs, en avait composé d'autres, sous le titre de *Maximes chrétiennes*.

4. Extrait du tome II des *Portefeuilles de Vallant*, folios 178 et 179. — Nous conservons le titre que donne Vallant à cette pièce, adressée, sous forme de lettre, par Mme de Schomberg à Mme de Sablé. Comme elle eut un succès aussi grand que mérite, on en fit de nombreuses copies; il s'en trouve jusqu'à six dans le seul recueil de Vallant. Il y en a une, corrigée de la main de Vallant lui-même, sous la dictée de Mme de Sablé, sans nul doute, car ce secrétaire-médecin ne se fût point permis semblable liberté avec la prose de la duchesse

mais il me fut impossible d'en trouver le temps. Je voulois vous écrire, et m'étendre sur leur sujet: je ne puis pas pourtant vous en dire mon sentiment en détail¹. Tout ce qu'il m'en paroît, en général, est qu'il y a en cet ouvrage beaucoup d'esprit, peu de bonté, et force vérités que j'aurois ignorées toute ma vie, si l'on ne m'en avoit fait apercevoir. Je ne suis pas encore² parvenue à cette habileté d'esprit où l'on ne connoît, dans le monde, ni honneur, ni bonté, ni probité; je croyois qu'il y en pouvoit avoir; cependant, après la lecture de cet écrit, l'on demeure persuadé qu'il n'y a ni vice ni vertu à rien³, et que l'on fait nécessairement toutes les actions de la vie. S'il est ainsi que nous ne nous puissions empêcher de faire tout ce que nous desirons, nous sommes excusables, et vous jugez de là combien ces *maximes* sont dangereuses. Je trouve encore que cela n'est pas bien écrit en françois, c'est-à-dire que ce sont des phrases et des manières de parler qui sont plutôt d'un homme de la cour que d'un auteur⁴. Cela ne me déplait pas, et ce que je vous en puis dire de plus vrai est que je les entends toutes, comme si je les avois faites, quoique bien des gens y trouvent de l'obscurité en certains endroits⁵. Il y en a qui me charment, comme : *L'esprit est toujours la dupe du cœur*⁶;

de Schomberg. V. Cousin (*Madame de Sablé*, chapitre III, p. 165) pense que la marquise avoit voulu en ôter tout ce qui pouvoit déplaire à la Rochefoucauld; l'observation, si elle est fondée, ne s'appliquerait qu'à une partie des corrections, car beaucoup d'entre elles ne sont que de simples retouches de style, faites peut-être par Mme de Schomberg elle-même, et que, dans ce cas, Mme de Sablé aurait fait simplement transcrire. Quoi qu'il en soit, nous donnons cette lettre dans son état primitif, et nous notons en leur lieu les principales suppressions ou corrections. — On sait que la duchesse de Schomberg étoit cette belle Marie de Hautefort que Louis XIII avoit aimée *platoniquement*, et que la Rochefoucauld, au temps de sa jeunesse, aurait voulu aimer d'une autre façon, si l'on en croit V. Cousin (*Madame de Hautefort*, p. 29 et 30; et *Madame de Sablé*, p. 160).

1. Cette phrase est supprimée dans la copie corrigée.

2. La copie corrigée supprime encore.

3. Copie corrigée : « *je suis comme persuadée qu'il n'y en a point.* » Après cette correction, qui ôte à la pensée son air de généralité, en la réduisant à une appréciation individuelle, la phrase s'arrête, et l'on passe à : *ce que je vous en puis dire de plus vrai* (voyez sept lignes plus loin). Le passage supprimé pouvoit, en effet, être désagréable à la Rochefoucauld.

4. Une autre copie donne *un bel esprit*, au lieu d'*un auteur*. — Dans tous les cas, ce reproche des contemporains est pour la postérité un éloge de plus. — Voyez plus loin, p. 378, note 5, où Mme de Schomberg revient sur cette idée; voyez aussi plus haut, p. 357 et note 4.

5. Dans la copie corrigée, ce dernier membre de phrase est supprimé. — En effet, Mme de Sévigné, entre autres (*Lettre* du 20 janvier 1672, tome II, p. 472), bien qu'elle admirât beaucoup les *Maximes*, « avoue, à sa honte, qu'il y en a plusieurs qu'elle n'entend pas. » De même Mme de Rohan, abbesse de Malnoue, ne les comprenait pas toutes (voyez plus loin, p. 387 et 388). — Voyez aussi, plus haut, le *Discours sur les Maximes*, p. 366.

6. Voyez plus haut, p. 48, note 4, et la *maxime* 102.

je ne sais si vous l'entendez comme moi; mais je l'entends, ce me semble, bien joliment¹, et voici comment: c'est que l'esprit eroit toujours, par son habileté et par ses raisonnements, faire faire au cœur ce qu'il veut; mais il se trompe, il en est la dupe: c'est toujours le cœur qui fait agir l'esprit; l'on suit tous ses mouvements, malgré que l'on en ait², et l'on les suit même sans croire les suivre. Cela se connoit mieux en galanterie qu'aux autres actions, et je me souviens de certains vers sur ce sujet qui ne sont³ pas mal à propos.

La raison sans cesse raisonne
Et jamais n'a guéri personne,
Et le dépit le plus souvent
Rend plus amoureux que devant⁴.

Il y en a encore une qui me paroît bien véritable, et à quoi le monde ne pense pas, parce qu'on ne voit autre chose que des gens qui blâment le goût des autres⁵: c'est celle qui dit que *la félicité est dans le goût, et non pas dans les choses; c'est pour avoir ce qu'on aime qu'on est heureux, et non pas ce que les autres trouvent aimable*⁶. Mais ce qui m'a été tout nouveau et que j'admire, est que *la paresse, toute languissante qu'elle est, détruit toutes les passions*⁷. Il est vrai, et l'on a bien fouillé dans l'âme pour y trouver un sentiment si caché, mais si véritable, que je crois que nulle de ces *maximes* ne l'est davantage, et je suis ravie de savoir que c'est à la paresse à qui l'on a l'obligation de la destruction de toutes les passions. Je crois qu'à présent on doit l'estimer⁸ comme la seule vertu qu'il y a dans le monde, puisque c'est elle qui déracine tous les vices; comme j'ai toujours eu beaucoup de respect pour elle⁹, je suis fort aise qu'elle ait un si grand mérite.

Que dites-vous aussi, Madame, de ce que *chacun se fait un extérieur*

1. Mme de Sablé répond à Mme de Schomberg: « L'explication que vous donnez à cette *maxime* que *l'esprit est toujours la dupe du cœur*, est plus que joliment entendue; mais ce *joliment-là* est fort joliment dit, et vous avez admirablement achevé la *maxime*. Il est vrai que l'amour la fait mieux entendre que les autres passions; mais cela n'empêche pas qu'il ne soit vrai que l'esprit est *partout* la dupe du cœur. »

2. Copie corrigée: « malgré qu'on en ait. »

3. Substitué à *seront* de la rédaction primitive.

4. V. Cousin (*Madame de Sablé*, note de la page 163) demande de qui sont ces *jolis vers*. Nous l'avons vainement cherché.

5. La copie corrigée supprime ces deux derniers membres de phrase: « et à quoi le monde, etc. »

6. C'est la *maxime* 48, avec quelques légères différences dans le texte qu'en donne Mme de Schomberg.

7. Voyez la *maxime* 266 et la note.

8. Copie corrigée: « Je pense qu'on doit l'estimer *présentement*.... »

9. Copie corrigée: « comme je lui ai porté toujours beaucoup de respect. »

et une mine qu'il met en la place de ce que l'on veut¹ paroître, au lieu de ce que l'on est²? Il y a longtems que je l'ai pensé, et que j'ai dit que tout le monde étoit en mascarade, et mieux déguisé que l'on ne l'est à celle du Louvre³, car l'on n'y reconnoît personne. Enfin que tout soit à se disposer honnête, et non pas l'être⁴, cela est pourtant bien étrange⁵.

Je ne sais si cela réussira imprimé comme en manuscrit; mais si j'étois du conseil de l'auteur, je ne mettrois point au jour⁶ ces mystères, qui ôteront à tout jamais la confiance qu'on pourroit prendre en lui: il en sait tant là-dessus et il paroît si fin, qu'il ne peut plus mettre en usage⁷ cette souveraine habileté qui est de ne paroître point en avoir⁸. Je vous dis à bâtonrompu⁹ tout ce qui me reste dans l'esprit de cette lecture; je ne pense qu'à vous obéir¹⁰ ponctuellement, et en le faisant, je crois ne pouvoir faillir, quelque sottise que je puisse dire. Je n'ai point pris de copie, je vous en donne ma parole, ni n'en ai parlé à personne¹¹.

1. Dans la copie corrigée: « qu'il veut; » et à la fin de la citation: « qu'il est. »

2. C'est la pensée, sinon le texte, de la *maxime* 256.

3. La copie corrigée arrête ici la phrase, et supprime le reste de l'alinéa.

4. Copie corrigée: « Enfin que tout soit *arte di parer onesta*, et non pas l'être. » — Voyez la *maxime* 605 et la note. Du reste, dès la seconde édition, l'auteur a supprimé cette *maxime*.

5. Une autre copie ajoute ici: « Voici de ces phrases nouvelles: *La nature fait le mérite et la fortune le met en œuvre* (*maxime* 153). Ces modes-là de parler me plaisent, parce que cela distingue bien un honnête homme, qui écrit pour son plaisir et comme il parle, d'avec les gens qui en font métier (voyez plus haut, p. 376 et note 4); mais je ne sais si cela réussira imprimé.... »

6. Copie corrigée: « je serois d'avis qu'il ne mît point au jour.... » — Deux autres copies donnent: « je ne voudrois point qu'il mît au jour.... » — « Je ne serois pas d'avis qu'il mît au jour.... »

7. Copie corrigée: « il montre d'en savoir tant là-dessus, qu'il ne sauroit plus mettre en usage.... »

8. *Maxime* 245. — Mme de Sablé répondant à Mme de Schomberg: « Ce que vous dites, que l'auteur ne pourra mettre en usage sa finesse, est fort bien pensé.... En vérité, vous êtes une habile personne. »

9. Il y a ainsi le singulier dans le manuscrit.

10. Une autre copie (folio 185) ajoute ici: « Si vous les gardez, je les lirai avec vous, et je vous en dirai mieux mon avis que je ne fais à cette heure, où je n'ai pas le temps de faire une réflexion qui vaille; je ne pense qu'à vous obéir.... »

11. La copie corrigée supprime cette dernière phrase; une autre copie (folio 185) la maintient, et y ajoute: « Je vous prie aussi de ne dire à qui que ce soit ce que je pense. J'espère d'avoir l'honneur de vous voir demain. »

VII

JUGEMENT SUR LES MAXIMES DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD

[1664]¹.

Je vous ai beaucoup d'obligation d'avoir fait un jugement de moi si avantageux que de croire que j'étois capable de dire mon sentiment de l'écrit que vous m'avez envoyé. Je vous proteste, Madame, avec toute la sincérité de mon cœur, quoique l'auteur de l'écrit n'en croie point de véritable, que j'en suis incapable, et que je n'entends rien en ces choses si subtiles et si délicates; mais puisque vous commandez, il faut obéir. Je vous dirai donc, Madame, après avoir bien considéré cet écrit, que ce n'est qu'une collection de plusieurs livres d'où l'on a choisi les sentences, les pointes et les choses qui avoient plus de rapport au dessein de celui qui a prétendu en faire un ouvrage considérable. J'ai l'esprit si rempli des idées de maçonnerie, que je m'imagine que tout ce que je vois en a la ressemblance et que cet ouvrage s'y peut comparer. Je sais bien que vous direz que je ne suis qu'un maçon ou un charpentier en cette matière, mais vous m'avouerez aussi qu'il est composé de différents matériaux²; on y remarque de belles pierres, j'en demeure d'accord; mais on ne sauroit disconvenir qu'il ne s'y trouve aussi du moellon et beaucoup de plâtras, qui sont si mal joints ensemble qu'il est impossible qu'ils puissent faire corps ni liaison, et, par conséquent, que l'ouvrage puisse subsister³. Après la raillerie, il est bon d'entrer un peu dans le sérieux, et de vous dire que les auteurs des livres desquels on a colligé ces sentences, ces pointes et ces périodes, les avoient mieux placées; car si l'on voyoit ce qui étoit devant et après, assurément on en seroit plus édifié ou moins scandalisé. Il y a beaucoup de simples dont le suc est poison, qui ne sont point dangereux lorsqu'on n'en a rien extrait et que la plante est en son entier. Ce n'est pas que cet écrit ne soit bon en de bonnes mains, comme les vôtres, qui savent tirer le bien du

1. Extrait du tome II des *Portefeuilles de Vallant*, folio 170. — Le titre est de la main de Vallant. L'auteur de cette pièce est inconnu, mais elle fut certainement communiquée à la Rochefoucauld, car l'adresse de renvoi (*à Madame la Marquise de Sable*) est écrite par lui.

2. La lettre originale, dont l'orthographe d'ailleurs est singulièrement défectueuse, donne *matereaux*.

3. V. Cousin supprime cette phrase et les deux précédentes (depuis : *Je vous dirai donc, Madame...*), ne les trouvant pas, dit-il, *fort plaisantes*. (*Madame de Sable*, p. 155.) — Il a raison, sans aucun doute, mais notre tâche d'éditeur ne nous permet pas même licence.

mal même ; mais aussi on peut dire qu'entre les mains de personnes libertines¹ ou qui auroient de la pente aux opinions nouvelles², que³ cet écrit les pourroit confirmer dans leur erreur, et leur faire croire qu'il n'y a point du tout de vertu, et que c'est folie de prétendre de devenir vertueux, et jeter ainsi le monde dans l'indifférence et dans l'oisiveté, qui est la mère de tous les vices. J'en parlai hier à un homme de mes amis, qui me dit qu'il avoit vu cet écrit, et qu'à son avis, il découvroit les parties honteuses de la vie civile et de la société humaine, sur lesquelles il falloit tirer le rideau : ce que je fais, de peur que cela fasse mal aux yeux délicats, comme les vôtres, qui ne sauroient rien souffrir d'impur et de déshonnéte.

VIII

JUGEMENT DES *MAXIMES* DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD [1664]⁴.

J'appellerois volontiers l'auteur de ces *Maximes* un orateur éloquent et un philosophe plus critique que savant ; aussi n'a-t-il⁵ autre principe de ses sentiments que la fécondité de son imagination. Il affecte dans ses divisions et dans ses définitions, subtilement, mais sans fondement inventées, de passer pour un Sénèque⁶, ne prenant pas garde néanmoins que celui-ci, dans sa morale, tout païen qu'il

1. On sait que, dans la langue du dix-septième siècle, le mot *libertin* signifiait à peu près ce qu'on entend aujourd'hui par *libre penseur*.

2. « Probablement, fait remarquer V. Cousin, l'opinion des sceptiques et des épicuriens, de Lamoignon le Vayer, Gassendi, Bernier, etc. » — Voyez plus loin, p. 384.

3. Cette conjonction inutilement répétée est bien dans le texte.

4. Extrait du tome II des *Portefeuilles de Vallant*, folio 166. — Ce morceau n'est pas signé ; notre titre est celui que Vallant lui donne. V. Cousin n'en a pris que des fragments (*Madame de Sable*, p. 154).

5. La pièce originale donne *n'a-il* (voyez la note 2 de la page suivante).

6. La Rochefoucauld affectait, au contraire, de réfuter Sénèque, et même de lui arracher le masque. On voit en tête de ses quatre premières éditions une planche, gravée par Étienne Picart, où l'*Amour de la Vérité* (la Rochefoucauld), sous la figure d'un enfant au regard et au sourire malicieux, arrache à un buste de Sénèque son masque, sa couronne de laurier, et dit, en le montrant du doigt : *Quid vetat?* c'est-à-dire en français : *Pourquoi pas?* Le sujet et la devise remettent en mémoire ces deux passages d'Horace :

.... *Dicere verum*
Quid vetat?... (Livre I, *satire* 1, vers 24 et 25.)
 *Illi detrahare ausim*
Hærentem capiti..... coronam. (Livre I, *satire* x, vers 48 et 49.)

« Pourquoi ne pas dire le vrai ? — J'oserai arracher la couronne qui lui ceint le front. » — Rapprochez de la *maxime* 589 ; voyez aussi p. 369 et note 6.

étoit, ne s'est jamais jeté dans cette extrémité que de confondre toutes les vertus des sages de son temps, ni de les faire passer pour des vices; il a cru qu'il y en avoit de tempérants et de dissolus, de bons et de mauvais, d'humbles et de superbes, et il n'a jamais dit qu'on pût, sous une véritable humilité, cacher une superbe insolente: elles sont trop antipathiques pour pouvoir habiter la même demeure¹. Je lui donnerois néanmoins cette louange que de savoir puissamment invectiver, et d'avoir parfaitement bien rencontré où il s'est agi de mériter le titre de satirique. C'est à contre-cœur que je loue de la sorte son ouvrage tout à fait spirituel, et peut-être pourra-t-on² dire que je tombe dans le même défaut dont je l'accuse; mais certes, considérant que par ces *Maximes* il n'y a aucune vertu chrétienne, si solide qu'elle soit, qui ne puisse être censurée, content du désavantage d'en être dépourvu, j'aime mieux ne passer pas pour complaisant, en approuvant sa doctrine, que d'être dans un perpétuel danger de déclamer contre les belles qualités, ni médire des plus vertueux.

IX

LETTRE ADRESSÉE A MADAME LA DUCHESSE DE SCHOMBERG,
SUR LES *MAXIMES* DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD [1664]³.

A considérer superficiellement l'écrit que vous m'avez envoyé, il semble tout à fait malin, et il ressemble fort à la production d'un esprit fier, orgueilleux, satirique, dédaigneux, ennemi déclaré du bien, sous quelque visage qu'il paroisse, partisan très-passionné du mal, auquel il attribue tout, qui querelle et qui choque toutes les vertus, et qui doit enfin passer pour le destructeur de la morale, et pour l'empoisonneur de toutes les bonnes actions, qu'il veut absolument qui passent pour autant de vices déguisés⁴. Mais, quand on le

1. Dans la lettre autographe, ce mot est écrit *demure*.

2. Dans le manuscrit: *pourra-on* (voyez la note 5 de la page précédente).

3. Extrait du tome II des *Portefeuilles de Vallant*, folio 164. — L'auteur de cette *Lettre* nous est également inconnu; mais le fond des idées donnerait lieu de croire que c'était une personne qui partageait les idées de Port-Royal, et un homme, en tout cas, de quelque importance, car outre la pièce originale, Mme de Sablé voulut avoir une copie, qui se trouve dans le même portefeuille de Vallant. — V. Cousin a donné cette pièce (*Madame de Sablé*, p. 150-152), en supprimant volontairement un passage, que nous indiquerons, sans parler de plusieurs autres omissions de détail qu'il est inutile de signaler.

4. « Ces petites incorrections, dit V. Cousin, qui de la conversation passent dans le style, trahissent un homme qui n'est pas un auteur. » — Le tour auquel cette observation s'applique (*qui après que*) n'était pas encore, en ce

lit avec un peu de cet esprit pénétrant qui va bientôt jusqu'au fond des choses, pour y trouver le fin, le délicat et le solide, on est contraint d'avouer ce que je vous déclare, qu'il n'y a rien de plus fort, de plus véritable, de plus philosophe, ni même de plus chrétien, parce que, dans la vérité, c'est une morale très-délicate, qui exprime d'une manière peu connue aux anciens philosophes et aux nouveaux pédants¹ la nature des passions qui se travestissent dans nous si souvent en vertus. C'est la découverte du foible de la sagesse humaine, et de la raison, et de ce qu'on appelle force d'esprit; c'est une satire très-forte et très-ingénieuse de la corruption de la nature par le péché originel, de l'amour-propre et de l'orgueil, et de la malignité de l'esprit humain qui corrompt tout, quand il agit de soi-même, sans l'esprit de Dieu. C'est une agréable description de ce qui se fait par les plus honnêtes gens, quand ils n'ont point d'autre conduite que celle de la lumière naturelle, et de la raison sans la grâce. C'est une école de l'humilité chrétienne, où nous pouvons apprendre les défauts de ce que l'on appelle si mal à propos nos vertus; c'est un parfaitement beau commentaire du texte de saint Augustin qui dit que toutes les vertus des infidèles sont des vices²; c'est un anti-Sénéque, qui abat l'orgueil du faux sage, que ce superbe philosophe élève à l'égal de Jupiter³; c'est un soleil qui fait fondre la neige qui couvre la laideur de ces rochers infructueux de la seule vertu morale; c'est un fonds très-fertile d'une infinité de belles vérités qu'on a le plaisir de découvrir en fouissant un peu par la méditation⁴. Enfin, pour dire nettement mon sentiment, quoiqu'il y ait partout des paradoxes, ces paradoxes sont pourtant très-véritables, pourvu qu'on demeure toujours dans les termes de la vertu morale et de la raison naturelle, sans la grâce. Il n'y en a point que je ne soutienne, et il y en a même plusieurs qui s'accordent parfaitement avec les sentences de l'*Ecclésiastique*⁵, qui contient la morale du Saint-Esprit.

temps-là, regardé généralement comme une incorrection. On en peut voir de nombreux exemples dans le *Lexique de Mme de Sevigné*, tome I, p. xxii et xxiv.

1. « Style de gentilhomme, » fait observer V. Cousin à propos du mot *pédants*; c'est peut-être conclure un peu vite sur un seul mot, bien que l'ensemble de la lettre se prête à cette conjecture.

2. Voyez plus haut, p. 363 et note 4.

3. Voyez ci-dessus, p. 360 et note 8.

4. C'est la fin de cette phrase, à partir de : *c'est un soleil*, que V. Cousin a supprimée. Assurément ce pathos était peu regrettable en lui-même; nous le rétablissons toutefois par respect pour l'exactitude.

5. L'auteur de la lettre a sans doute voulu dire l'*Ecclésiaste*. C'est dans ce dernier livre, et non dans celui de l'*Ecclésiastique*, que se lisent plusieurs sentences sur la corruption de l'homme qui viendraient à l'appui des *Maximes* de la Rochefoucauld. Par exemple : *Non est homo justus in terra, qui faciat bonum* (chapitre vii, verset 21), « il n'est pas sur la terre d'homme juste qui

Enfin, je n'y trouve rien à reprendre que ce qu'il dit *qu'on ne loue jamais que pour être loué*¹, car je vous jure que je ne prétends nulles louanges de celles que je suis obligé de lui donner; et dans l'humeur où je suis, je lui en donnerois bien d'autres; mais il y a là-bas un fort honnête homme qui m'attend dans son carrosse pour me mener faire l'essai de notre chocolat². Vous y avez quelque intérêt, et moi aussi, parce que vous êtes de moitié avec Mme la princesse de Guy-méné, pour m'en faire ma provision.

X

LETTRE A MADAME LA MARQUISE DE SABLÉ, SUR LES *MAXIMES*
DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD [1664]³.

Je vous suis infiniment obligé, Madame, de m'avoir donné la pièce que je vous renvoie, et encore que je n'aie eu que le loisir de la parcourir dans le peu de temps que vous m'avez prescrit pour la lire, je n'ai pas laissé d'en retirer beaucoup de plaisir et de profit, et une estime si particulière pour l'auteur et pour son ouvrage, qu'en vérité je ne suis pas capable de vous la bien exprimer.

L'on voit bien que ce faiseur de *maximes* n'est pas un homme nourri dans la province, ni dans l'Université; c'est un homme de qualité qui connoit parfaitement la cour et le monde, qui en a goûté autrefois toutes les douceurs, qui en a aussi senti souvent les amertumes, et qui s'est donné le loisir d'en étudier et d'en pénétrer tous les détours et toutes les finesses. Mais outre cela, comme la nature lui a donné cette étendue d'esprit, cette profondeur et ce discernement, joint à la droiture, à la délicatesse et à ce beau tour dont il parle en quelques endroits de cet écrit⁴, il ne faut pas s'étonner s'il a pro-

fasse le bien; » *Corda filiorum hominum implentur malitia* (chapitre ix, verset 3), « les cœurs des enfants des hommes sont remplis de malice; » *Pecunia obediunt omnia* (chapitre x, verset 19), « tout obéit à l'argent (à l'intérêt). »

1. *Maxime* 146.

2. C'est en effet ainsi que le mot s'est écrit d'abord; Richelet (1680) et Furetière (1690) n'ont que cette forme-là; l'Académie (1694) a *chocolat* et *chocolate*. V. Cousin donne *chocolat*.

3. Extrait du tome II des *Portefeuilles de Vallant*, folio 172. — Sur la lettre originale, la date a été grattée, mais le chiffre 1664 est demeuré lisible. — C'est encore une pièce que V. Cousin ne donne que partiellement (*Madame de Sablé*, p. 152-154), avec d'assez nombreuses inexactitudes, dont nous ne relèverons que les principales. — Dans cette lettre, plus encore que dans la précédente, on reconnaîtra les idées et la forme jansénistes. On peut, croyons-nous, l'attribuer sans témérité à quelque docteur de Port-Royal.

4. Voyez ci-dessus (p. 74, notes 3 et 4) les variantes des *maximes* 99 et

noncé si judicieusement sur des matières qu'il avoit si parfaitement connues.

Pour ce qui est de l'ouvrage, c'est, à mon sens, la plus belle et la plus utile philosophie qui se fit jamais; c'est l'abrégé de tout ce qu'il y a de sage et de bon ¹ dans toutes les anciennes et nouvelles sectes des philosophes, et quiconque saura bien cet écrit n'a plus besoin de lire Sénèque, ni Épictète, ni Montaigne, ni Charron, ni tout ce qu'on a ramassé, depuis peu, de la morale des sceptiques et des épicuriens². On apprend véritablement à se connoître dans ces livres, mais c'est pour en devenir plus superbe et plus amateur de soi-même; celui-ci nous fait connoître, mais c'est pour nous mépriser et pour nous humilier; c'est pour nous donner de la défiance, et nous mettre sur nos gardes contre nous-mêmes et contre toutes les choses qui nous touchent et nous environnent; c'est pour nous donner du dégoût de toutes les choses du monde, et nous en détacher, nous tourner du côté de Dieu³, qui seul est bon, juste, immuable, et digne d'être aimé, honoré, et servi. On pourroit dire que le chrétien commence où votre philosophe finit⁴, et l'on ne pourroit faire une instruction plus propre à un catéchumène, pour convertir à Dieu son esprit et sa volonté⁵; et cela me fait souvenir d'une excellente comparaison, que j'ai autrefois lue dans une *épître* de Sénèque⁶: C'est une chose bien étrange, dit-il, de considérer un enfant, pendant les neuf mois qu'il demeure dans le ventre de sa mère, avant que de venir au monde: il a des yeux, et ne voit point; il a des oreilles, et il n'entend point; il ne sait ce qu'il doit devenir; il n'a aucune connoissance de la vie en laquelle il doit entrer. Que si cet enfant pouvoit raisonner, n'est-il pas vrai qu'il jugeroit bien que toutes ces facultés et tous ces organes ne lui sont pas donnés en vain par la nature? que puisqu'il a une bouche, il ne doit pas prendre la nourriture comme une plante? que puisqu'il a des pieds, des mains et des bras, il n'est

100, qui dans la 1^{re} édition (1665) portent les numéros 109 et 110; dès la 2^e (1666), la Rochefoucauld, en les modifiant, a fait disparaître le mot *tour*.

1. On avoit d'abord écrit: *de sage et de bon sens*; puis on a effacé *sens*, pour y substituer *goust*, qu'on a ensuite également effacé. V. Cousin n'a pas tenu compte de la seconde correction, et donne: « de sage et de bon goût. »

2. Voyez ci-dessus, p. 380, note 2.

3. V. Cousin donne a tort: « ... et *en nous en detachant*, nous tourner du côté du bien. » Il omet par suite et logiquement les deux adjectifs *bon*, *juste*, qui en effet ne sauraient être employés pour qualifier le mot *bien*.

4. « ... que *les chrétiens commencent* où votre *philosophie* finit. » (V. Cousin.)

5. A partir de cette phrase, V. Cousin supprime deux pages du manuscrit, jusqu'à: « quand il n'y auroit que son écrit au monde... » (p. 386, ligne 9).

6. Cette comparaison de l'enfant dans le sein de sa mère revient plusieurs fois dans les *Épîtres* de Sénèque. Mais ce passage nous renvoie sans doute à la 1^{re}, à la fin de laquelle l'idée est développée longuement et de la façon la plus brillante.

pas dans l'existence des choses pour être toujours en la forme d'une boule, parmi des ordures, dans une prison étroite et ténébreuse? et, de ces réflexions, il viendrait assurément à la connoissance de la vie qu'il doit mener sur la terre. Il en est de même, dit Sénèque, de l'état des hommes qui sont en cette vie présente, à l'égard de la future : ils ressemblent, pour la plupart, à ces enfans foibles et impuissans dont nous venons de parler; ils vivent sans réflexion; ils se laissent conduire à la coutume; ils s'abandonnent à leurs passions; mais s'ils prenoient garde qu'ils ont une âme vaste et noble qui s'élève au-dessus de la matière; qu'ils ont des puissances qui ne peuvent être remplies ni rassasiées par la possession d'aucune créature; qu'ils ont des desirs qui ne peuvent être limités ni par les lieux, ni par les temps, et qu'enfin ils ne ressentent ici que des misères, au lieu de la félicité à laquelle ils aspirent naturellement, ils concluroient sans doute qu'il y doit avoir un autre monde que celui-ci, et que Dieu ne les a mis sur la terre que pour y mériter le ciel.

Mais je n'ai jamais mieux vu la force de ces raisonnemens qu'après la lecture de l'écrit de votre ami, et il me semble que j'étois non-seulement changé, mais encore transfiguré, pour me servir du terme de ce philosophe romain¹. Je n'aurois rien à souhaiter en cet écrit, sinon qu'après avoir si bien découvert l'inutilité et la fausseté des vertus humaines et philosophiques, il reconnût qu'il n'y en a point de véritables que les chrétiennes et les surnaturelles : non pas que je veuille dire qu'il n'y a point de fausses vertus parmi les chrétiens, ou que ceux qui en ont de véritables les aient parfaites et sans mélange de vanité ou d'intérêt; je ne sais que trop, par expérience, la malignité et les ruses de la nature corrompue; je sais que son venin se répand partout, et qu'encore qu'elle ne règne et ne domine pas dans les âmes solidement dévotes, elle ne laisse pas d'y vivre, d'y demeurer, et se remuer et se débattre souvent, pour se remettre au-dessus de la raison et de la grâce. Mais il faut demeurer d'accord qu'un homme, vivant selon les règles de l'Évangile, peut être dit véritablement vertueux, parce qu'il ne vit pas selon les maximes de cette nature dépravée et qu'il n'est point esclave de sa cupidité, mais qu'il vit selon les lois de l'esprit et de la raison, et que s'il commet quelquefois des fautes, en faisant même le bien, comme il ne se peut faire autrement, il en tire des motifs et des occasions continuelles de mépris de soi-même, d'humilité, et de soumission à la justice et à la providence de Dieu;

1. La VI^e épître de Sénèque commence ainsi : *Intelligo, Lucili, non emendari me tantum, sed transfigurari.* « Je comprends, Lucilius, que je ne suis pas seulement corrigé, mais transfiguré. » Le mot est employé d'une manière analogue vers le milieu de l'épître xciv.

et c'est ce qui fait voir la nécessité de la pénitence chrétienne, qui a été une vertu inconnue à la philosophie.

Mais peut-être que votre ami, Madame, a des raisons de ne point passer les bornes de la sagesse humaine, et comme il a l'esprit fort délicat, il pourra même croire qu'il y a de l'orgueil ou de l'intérêt secret en mon avis, et quelque protestation que je lui puisse faire du contraire, il n'est pas obligé de me croire. Il vaut donc mieux, Madame, que vous ne lui en parliez point du tout, s'il vous plaît, et que vous lui disiez seulement que, quand il n'y auroit que son écrit au monde avec l'Évangile¹, je voudrois être chrétien. L'un m'apprendroit à connoître mes misères, et l'autre à implorer mon libérateur²; ce sont les deux premiers degrés de la vie spirituelle, et quand on les franchit comme il faut, on n'en demeure pas là ordinairement; les bonnes œuvres suivent et l'on fait profit de tout, des péchés même et des fautes qu'on a commises, qu'on commet, et des ignorances, erreurs et foiblesses, naturelles et involontaires, auxquelles sont sujets tous les hommes de ce monde, et même ceux qui sont le plus établis dans les vertus essentielles.

Que si cette pièce ne s'imprime pas, je vous prie très-humblement, Madame, de m'en faire avoir une copie.

1. « ... que *cet* écrit au monde et l'Évangile. » (V. Cousin.) — Voyez la note 5 de la page 384.

2. V. Cousin supprime le reste de l'alinéa.

XI

MADAME DE ROHAN, ABBESSE DE MALNOUE,
A MONSIEUR LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD [1674]¹.

Je vous renvoie vos *Maximes*, Monsieur, en vous rendant² mille et mille grâces très-humbles. Je ne les louerai point comme elles méritent d'être louées, parce que je les trouve trop au-dessus de mes louanges. Elles ont un sens si juste et si délicat, quoiqu'il soit quelquefois un peu détourné³, qu'il ne faudroit pas moins de délicatesse pour vous dire ce qu'on en pense⁴, qu'il vous en a fallu pour les faire. Vous avez une lumière si vive pour pénétrer le cœur de tous les hommes qu'il semble qu'il n'appartienne qu'à vous de donner un jugement équitable sur le mérite ou le démérite de tous ses mouvements, avec cette différence pourtant, qu'il me semble, Monsieur, que vous avez encore mieux pénétré celui des hommes que celui des femmes; car je ne puis⁵, malgré la déférence que j'ai pour vos lumières, m'empêcher de m'opposer un peu à ce que vous dites, que leur tempérament fait toute leur vertu⁶, puisqu'il faudroit conclure de là que leur raison leur seroit entièrement inutile. Et quand même il seroit vrai qu'elles eussent quelquefois les passions plus vives que les hommes, l'expérience fait assez voir qu'elles savent les surmonter contre leur tempé-

1. Extrait du tome XIII, in-4°, des *Papiers de Conrart*, p. 1183 et suivantes. — L'abbé Brotier a publié le premier cette pièce (1789, p. 191-196), sous le titre de *Lettre d'une dame au duc de la Rochefoucauld*; Duplessis (1853, p. 291-294) et V. Cousin (*Madame de Sablé*, p. 168-172) l'ont reproduite après lui. Brotier n'indique pas d'où il l'a tirée; il ajoute seulement (p. 260) qu'il la croit de *Mme de Rohan, abbesse de Malnoue*. Ce qu'il croyait, nous en sommes sûr aujourd'hui, car c'est sous le nom de Mme de Rohan que se trouve cette remarquable lettre, copiée de la main même de Conrart, dans le précieux recueil de la bibliothèque de l' Arsenal. Nous avons suivi le texte de cette copie, en notant les leçons différentes de Brotier, de Duplessis et de V. Cousin. — Pour la date, voyez la note 6 de la page suivante. — Marie-Éléonore de Rohan, abbesse de la Trinité de Caen, puis de Malnoue, près de Paris, était fille de la célèbre duchesse de Montbazon, sœur consanguine de la non moins célèbre duchesse de Chevreuse, et nièce de Mlle de Vertus (voyez p. 374, note 1). Elle a laissé divers ouvrages de piété, et son *Portrait* écrit par elle-même, pour le recueil de Mademoiselle de Montpensier. Elle mourut à Paris, dans la communauté bénédictine du Cherche-Midi, le 8 avril 1681, à l'âge de cinquante-trois ans.

2. Brotier, Duplessis et V. Cousin : « en vous en rendant. »

3. Voyez p. 366, et p. 376, note 5.

4. « ... tout ce que je pense. » (*Édition de Duplessis.*)

5. « ... car je ne puis pas. » (*Éditions de Brotier et de Duplessis.*)

6. *Maxime* 346.

raiment, de sorte que, quand nous consentirons que vous mettiez de l'égalité entre les deux sexes, nous ne vous ferons pas d'injustice pour nous faire grâce. Il est même bien plus ordinaire aux femmes de s'opposer à leur tempérament qu'aux hommes, lorsqu'elles l'ont mauvais, parce que la bienséance et la honte les y forceroient ¹, quand même leur vertu et leur raison ne les y obligeroient pas. Voici ² les trois de vos *Maximes* que j'aime le mieux et qui m'ont le plus charmée :

« Il ne faudroit point être jaloux quand on nous donne sujet de l'être : il n'y a que les personnes qui évitent de donner de la jalousie qui soient dignes qu'on en ait pour elles ³. »

« La fortune fait paroître nos vertus et nos vices comme la lumière fait paroître les objets ⁴. »

« La violence qu'on se fait pour demeurer fidèle à ce qu'on aime ne vaut guère mieux qu'une infidélité ⁵. »

Je vous avoue, Monsieur, que, quoique vos *Maximes* soient très-belles, ces trois-là me paroissent incomparables, et qu'on ne sait à qui donner le prix, ou au sens ou à l'expression. Mais comme vous m'avez engagée à vous parler franchement, trouvez bon que je vous dise que je n'entends pas bien votre première *maxime* ⁶, où vous dites : « L'accent du pays où on est né demeure dans l'esprit et dans le cœur comme dans le langage. » Je crois que cela est fort bien et fort juste ; mais je ne connois point *ces accents qui demeurent dans l'esprit et dans le cœur* ⁷. Je crois que c'est ma faute de ne les entendre ni de ne les pas sentir, et cette *maxime* me fait connoître ce que vous dites dans la quatrième, que *les occasions nous font connoître aux autres et à nous-mêmes* ⁸.

Cette autre *maxime*, où vous dites que *l'on perd quelquefois des personnes qu'on regrette plus qu'on n'en est affligé, et d'autres dont on est affligé quelque temps et qu'on ne regrette guère* ⁹, n'est pas à mon usage ;

1. Dans la *maxime* 220, la Rochefoucauld convient lui-même que *la honte fait souvent la vertu des femmes*.

2. *Voilà*, dans le texte de V. Cousin.

3. C'est à peu près la *maxime* 359. — 4. *Maxime* 380. — 5. *Maxime* 381.

6. C'est la *maxime* 342 ; mais c'était, en effet, la première de quarante-quatre pensées dont la Rochefoucauld avait envoyé la copie à Mme de Rohan. Dans le *Manuscrit de Conrart*, cette copie est jointe à la lettre de l'Abbesse. Elles appartiennent toutes à la quatrième édition, qui a paru en 1675, mais dont l'*Acheve d'imprimer* porte la date du 17 décembre 1674. Il y a donc toute apparence que la lettre de l'abbesse de Malnoue est du courant de l'année 1674.

7. « ... mais je ne connois point *les accents qui demeurent dans le cœur et dans l'esprit*. » (*Éditions de Brotier et de Duplessis.*) — Voyez plus haut, p. 165, note 1.

8. *Maxime* 345.

9. Sauf *quelque temps*, qui est ajouté, c'est la *maxime* 355.

car la mesure de ma douleur seroit toujours la mesure de mon regret, et j'ai grand'peine à comprendre que je puisse séparer ces deux choses, parce que ce qui auroit mérité¹ mon attachement mériteroit également et mon regret, et mes larmes, et ma douleur.

La *maxime* sur l'humilité² me paroît encore parfaitement belle, mais j'ai été bien surprise de trouver là l'humilité. Je vous avoue que je l'y attendois si peu³, qu'encore qu'elle soit si fort de ma connoissance depuis longtemps, j'ai eu toutes les peines du monde à la reconnoître au milieu de tout ce qui la précède et qui la suit. C'est assurément pour faire pratiquer cette vertu aux personnes de notre sexe que vous faites des *maximes* où leur amour-propre est si peu flatté. J'en serois bien humiliée en mon particulier, si je ne me disois à moi-même ce que je vous ai déjà dit dans ce billet, que vous jugez encore mieux du cœur des hommes que de celui des dames, et que peut-être vous ne savez pas vous-même le véritable motif qui vous les fait moins estimer. Si vous en aviez toujours rencontré dont le tempérament eût été soumis à la vertu, et les sens moins forts que la raison⁴, vous penseriez mieux que vous ne faites d'un certain nombre qui se distingue toujours de la multitude, et il me semble que Mme de la Fayette et moi méritons⁵ bien que vous ayez un peu meilleure opinion du sexe en général. Vous ne ferez que nous rendre ce que nous faisons en votre faveur, puisque, malgré les défauts d'un million d'hommes, nous rendons justice à votre mérite particulier, et que vous seul nous faites croire⁶ tout ce qu'on peut dire d'avantageux⁷ pour votre sexe⁸.

1. « ... parce que qui auroit mérité... » (*Édition de Duplessis.*)

2. *Maxime* 358.

3. « ... que je m'y attendois si peu. » (*Édition de Duplessis.*)

4. V. Cousin (*Madame de Sablé*, p. 168) fait observer que l'Abbesse parait ici poursuivre les hostilités de sa mère (Mme de Montbazou) contre la duchesse de Longueville.

5. Dans le texte de Duplessis : *méritions*.

6. « ... vous seul vous nous faites croire. » (*Éditions de Brotier et de Duplessis.*)

7. Dans le texte de Brotier, de Duplessis et de V. Cousin : « ... tout ce qu'on peut dire de plus avantageux. »

8. On trouvera dans les *Lettres* (année 1674) la réponse de la Rochefoucauld à Mme de Rohan.

XII

OPINION DE DANIEL HUET SUR LES *MAXIMES*¹.

In iis sententiis quas pervulgavit (Roccafucaldius) sub Axiomatum nomine, pertinentque ad mores hominum, nihil est quod valde laudem : non enim ex nativo hominum ingenio et moribus integris, sed ex naturæ depravatione et animi humani corruptela petitiæ sunt : ut quod generali vocabulo appellavit Axiomata, quasi omni hominum generi æque convenient, rectius illa improborum hominum vitii dicenda sint convenire².

1. Extrait de l'ouvrage intitulé : *Pet. Dan. Huetii, episcopi abrincensis, Commentarius de rebus ad eum pertinentibus, Amstelodami, apud H. du Sauzet, M. DCC. XVIII*, p. 316. — La vie de Pierre-Daniel Huet est assez connue; nous rappellerons seulement qu'il est né à Caen en 1630, et qu'il arriva rapidement à la célébrité parmi les lettrés et les savants du siècle. Sous-précepteur du Dauphin en 1670, il est reçu bientôt après membre de l'Académie française. Evêque nommé de Soissons en 1685, il ne prend pas possession de son siège, et permuta en 1689 avec l'évêque d'Avranches; au bout de dix ans, ses infirmités l'obligent à se démettre de l'épiscopat, et il se retire dans la maison professe des Jésuites de Paris, où il meurt le 26 janvier 1721, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Il a laissé de nombreux ouvrages, qu'on ne lit plus guère, mais qui ont été pendant longtemps fort estimés.

2. « Dans ses *Maximes*, où il (*M. de la Rochefoucauld*) a peint les mœurs des hommes, je ne trouve pas grand'chose à louer sans réserve; car ce n'est pas aux bonnes mœurs, mais aux mœurs corrompues, qu'il en a emprunté le sujet: de sorte que ce qu'il a appelé du nom général de *Maximes*, comme si elles étaient également applicables à tous les hommes, ne convient, à vrai dire, qu'aux hommes vicieux. » (*Mémoires de Daniel Huet, évêque d'Avranches, traduits pour la première fois du latin en français, par Ch. Nisard, Paris, Hachette, 1853, p. 195.*)

XIII

ARTICLE DU JOURNAL DES SAVANTS, SUR LES MAXIMES
DE LA ROCHEFOUCAULD (1665)¹.

PROJET D'ARTICLE.

C'est un traité des mouvements² du cœur de l'homme, qu'on peut dire lui avoir été comme inconnus jusques à cette heure³. Un seigneur, aussi grand en esprit qu'en naissance, en est l'auteur⁴; mais ni sa grandeur ni son esprit⁵ n'ont pu empêcher⁶ qu'on n'en ait fait des jugements bien différents.

Les uns croient que c'est outrager les hommes que d'en faire

ARTICLE IMPRIMÉ (9 mars 1665).

Une personne de grande qualité et de grand mérite passe pour être auteur de ces Maximes; mais, quelques lumières et quelque discernement qu'il ait fait paroître dans cet ouvrage, il n'a pas empêché que l'on n'en ait fait des jugements bien différents.

1. Extrait du tome II des *Portefeuilles de Vallant*, folios 148 et 160. — Cet article, véritable *réclame*, comme nous dirions aujourd'hui, est de Mme de Sablé (voyez la *Notice biographique*). Le *brouillon*, écrit de la main de Vallant (folio 148), sous la dictée de la marquise, est intitulé : *Ce que Madame a envoyé à M. de la Rochefoucauld pour le Journal des Savants, le 18 février 1665*. Il y en a plus loin (folio 160) une mise au net, qu'on pourrait croire datée du 28 février, le chiffre 1, sous la plume de Vallant, ressemblant fort au chiffre 2. Une autre copie avec corrections se trouve au tome V, folio 369; elle a pour titre : *Sur le livre de M. de la Rochefoucauld, pour mettre dans le Journal des Savants*. — Nous donnons le *Projet d'article* selon la mise au net, mais nous ajoutons dans les notes les premières leçons du *brouillon*. — Petitot (*Notice sur la Rochefoucauld*, en tête des *Mémoires*) et M. Sainte-Beuve (*Portraits de femmes*, M. de la Rochefoucauld, 15 janvier 1840) ont publié le *Projet d'article*; V. Cousin y a depuis ajouté l'*Article imprimé* (*Madame de Sablé*, 1854 et 1859). Il se trouve à la page 116 du *Journal des Savants* (9 mars 1665), sous ce titre : « *Réflexions ou Sentences et Maximes morales*, à Paris, chez Claude Barbin, au Palais. » — Nous avons mis en italique les passages de l'*Article imprimé* qui diffèrent du *Projet d'article*; ce sont probablement les retouches mêmes de la Rochefoucauld.

2. V. Cousin donne à tort : *du mouvement*.

3. Dans le *brouillon*, Mme de Sablé avait d'abord écrit : « qu'on peut dire avoir été comme inconnus jusques à cette heure au même cœur qui les produit; » puis, après avoir effacé ces six derniers mots et y avoir substitué, au-dessus de la ligne, *lui*, elle les a rétablis, tout en laissant ce mot *lui*. Sans doute, après réflexion, elle est revenue, lors de la mise au net, à sa première correction.

4. Voyez plus haut, p. 356, note 4.

5. *Brouillon* : « ni son esprit ni sa grandeur. »

6. Au *brouillon* il y avait d'abord : « n'ont pas empêché, » qui a été corrigé en : « n'ont pu empêcher. »

une si terrible peinture¹, et que l'auteur n'en a pu prendre l'original qu'en lui-même²; ils disent qu'il est dangereux de mettre de telles pensées au jour, et qu'ayant si bien montré qu'on ne fait jamais de bonnes actions³ que par de mauvais principes, on ne se mettra plus en peine de chercher la vertu⁴, puisqu'il est impossible de l'avoir⁵, si ce n'est en idée⁶.

Les autres, au contraire, trouvent ce traité fort utile, parce qu'il découvre les fausses idées que les hommes ont d'eux-mêmes, et leur fait voir⁷ que, sans la religion, ils sont incapables de faire aucun bien; qu'il est bon de se

L'on peut dire néanmoins que ce traité est fort utile, parce qu'il découvre aux hommes les fausses idées qu'ils ont d'eux-mêmes; qu'il leur fait voir que, sans le christianisme, ils sont incapables de faire aucun bien qui ne soit

1. Dans le *brouillon*, on avait d'abord mis *outrager*, puis on l'a effacé pour écrire, dans l'interligne : *trop offenser*, qu'on a ensuite effacé également, pour rétablir au-dessus *outrager*. — Autre version de la copie, dans le tome V de Valant : « Les uns croient que c'est injustement qu'on fait une si terrible peinture des hommes. »

2. Voyez plus haut le *Discours sur les Maximes*, p. 367, la *Lettre* de la princesse de Guyméné, p. 372, et, plus loin, la *Lettre* du chevalier de Meré, p. 396.

3. *Brouillon* : « les bonnes actions. » — V. Cousin, à tort : « les belles actions. »

4. *Brouillon* : « ... par de mauvais principes, il semblera qu'il seroit inutile (autres corrections sur le *brouillon* : la plupart du monde croira qu'il est inutile d'entreprendre de pratiquer la vertu; — on se persuadera qu'il est inutile de chercher la vertu). » — Le mot *chercher*, qui dans la mise au net a remplacé *pratiquer*, est, dans le *brouillon*, écrit d'une encre plus blanche, au-dessus de ce dernier mot, et nous paraît être de la main de la Rochefoucauld.

5. *Brouillon* : « puisqu'il est comme impossible d'en avoir. »

6. Dans la mise au net, la phrase s'arrête ici; le *brouillon* continue ainsi : « que c'est enfin renverser la morale (devant morale, il y a philosophie, effacé) de faire voir que toutes les vertus qu'elle nous enseigne ne sont que des chimères, puisqu'elles n'ont que de mauvaises fins. » — *Brouillon* du tome V : « ... que toutes les vertus qu'elle nous enseigne n'ont que de mauvaises fins, et qu'elles ne sont par conséquent que des chimères. » — L'alinéa tout entier a été supprimé par la Rochefoucauld; c'était l'endroit sensible dont il est question dans la lettre suivante.

7. Dans le *brouillon*, la première rédaction était : « trouvent ces maximes fort utiles, parce qu'elles découvrent aux hommes les fausses idées qu'ils ont d'eux-mêmes, et leur font voir; » mais on a substitué *traité* à *maximes* et fait, au *brouillon* même, les autres changements que ce premier rendait nécessaires.

PROJET D'ARTICLE.

connoître¹ tel qu'on est, quand il n'y auroit que cet avantage de n'être point trompé dans la connoissance qu'on peut avoir de soi-même².

Quoi qu'il en soit, il y a tant d'esprit dans cet ouvrage, et une si grande pénétration pour connoître le véritable état de l'homme, à ne regarder que sa nature³, que toutes les personnes de bon sens⁴ y trouveront une infinité de choses qu'ils⁵ auroient peut-être ignorées toute leur vie⁶, si cet auteur ne les avoit tirées du chaos du cœur de l'homme⁷, pour les mettre dans un jour où quasi tout le monde peut les voir et les comprendre sans peine.

ARTICLE IMPRIMÉ.

mêlé d'imperfection, et que rien n'est plus avantageux que de se connoître tel que l'on est⁸ en effet, afin de n'être plus trompé par la fausse connoissance que l'on a toujours de soi-même.

Il y a tant d'esprit dans cet ouvrage, et une si grande pénétration pour démêler la variété⁹ des sentiments du cœur de l'homme, que toutes les personnes judicieuses y trouveront une infinité de choses fort utiles, qu'elles auroient peut-être ignorées toute leur vie, si l'auteur des *Maximes* ne les avoit tirées du chaos, pour les mettre dans un jour où quasi tout le monde les peut voir et les peut comprendre sans peine.

1. *Brouillon* : « qu'il est toujours bon de se connoître. » — *Brouillon* du tome V : « qu'il est utile de se connoître. »

2. *Brouillon* : « quand même il n'y auroit point d'autre avantage que celui de n'être point trompé dans la connoissance qu'on a de soi-même, et que cela suffit pour pardonner à l'auteur de nous avoir montré la nature corrompue. »

3. Dans le texte de V. Cousin : « que la nature. »

4. *Brouillon* : « toutes les personnes judicieuses. » L'article imprimé, c'est-à-dire la Rochefoucauld, a repris cet adjectif.

5. Au dix-septième siècle, on mettoit souvent, comme ici, le masculin après le mot *personne* (voyez ci-dessus, p. 391, la première phrase de la 2^e colonne); on verra toutefois qu'ici le féminin a été rétabli, dans l'article imprimé, sans doute par la Rochefoucauld lui-même.

6. Dans le *brouillon* on avoit mis d'abord : « une infinité de choses fort utiles dont peut-être n'ont-ils jamais ouï parler, et qu'ils auroient ignorées sans doute toute leur vie; » puis on avoit effacé les mots en italique jusqu'à et inclusivement; sans doute avoit été ajouté au-dessus de la ligne, puis effacé également et remplacé par *peut-être*.

7. *Brouillon* : « du chaos de la nature. »

8. V. Cousin donne à tort : « tel qu'on est; » et, à la ligne suivante, *pas*, au lieu de *plus*.

9. V. Cousin donne, également à tort, *vérité*, au lieu de *variété*.

LETTRE D'ENVOI DE MADAME DE SABLÉ
A LA ROCHEFOUCAULD¹.

Je vous envoie ce que j'ai pu tirer de ma tête pour mettre dans le *Journal*². J'y ai mis cet endroit qui vous est si sensible³, afin que cela vous fasse surmonter la mauvaise honte qui vous fit donner au public la *Préface*⁴ sans y rien retrancher, et je n'ai pas craint de le mettre, parce que je suis assurée que vous ne le ferez pas imprimer, quand même le reste⁵ vous plairait. Je vous assure aussi que je vous serai plus obligée d'en user⁶ comme d'une chose qui seroit à vous⁷, en le corrigeant ou en le jetant au feu⁸, que si vous lui faisiez un honneur qu'il ne mérite pas. Nous autres, grands auteurs, sommes trop riches pour craindre de perdre⁹ de nos productions. Mandez-moi ce qu'il vous semble¹⁰ de ce dictum.

Le 18^e février 1665.

1. Nous donnons cette lettre comme faisant partie intégrante de la pièce qui précède. Elle est également de la main de Vallant, avec ce titre : *Lettre de Madame à M. de la Rochefoucauld, en lui envoyant cet écrit pour le Journal des Savants*. Ici encore, à côté de la copie définitive, nous avons un *brouillon*, dont nous relèverons les premières leçons. M. Sainte-Beuve n'a cité que partiellement, mais exactement, cette lettre; V. Cousin l'a donnée tout entière, mais en mêlant le *brouillon* avec la mise au net.

2. *Brouillon* et texte de V. Cousin : « dans le *Journal des Savants*. »

3. Premières leçons du *brouillon* : « cet endroit qui pour vous est le plus sensible; » — « cet endroit seul par où l'on vous peut condamner. » — Seconde leçon, suivie à peu près par V. Cousin : « cet endroit qui pour vous est le plus sensible. »

4. *Brouillon* et texte de V. Cousin : « qui vous fit mettre la Préface. » — Comme le fait observer V. Cousin, il s'agit sans doute du *Discours sur les Maximes*, attribué à Segrais (voyez plus haut, p. 355 et suivantes). — Le *brouillon* portait d'abord : « qui vous fait mettre la Préface; » la correction fit indiquer qu'au 18 février 1665 (date de cette lettre) ce *Discours* et, par conséquent, les *Maximes* venaient seulement de paraître. En effet, ce n'est qu'au commencement de février 1665 que la Rochefoucauld se décida à livrer son œuvre au public, bien que l'impression du volume, commencée depuis un an, fût achevée depuis trois mois et plus (27 octobre 1664), sauf peut-être les cartons qu'il y introduisit au dernier moment (voyez la *Notice bibliographique*).

5. *Brouillon* : « la Préface sans y rien retrancher; car je suis assurée que vous n'y laisserez pas cet endroit-là, quand même le reste.... » Au-dessus des mots en italique, on a ajouté, dans le *brouillon*, ces mots du texte définitif : « ne le ferez pas imprimer. »

6. *Brouillon* : « plus obligée si vous en usez. »

7. On a vu plus haut que la Rochefoucauld a profité de la permission en supprimant l'endroit sensible.

8. *Brouillon* et texte de V. Cousin : « pour le corriger ou pour le jeter au feu. »

9. « ... nous sommes trop riches pour craindre de rien perdre. » (V. Cousin.)

10. *Brouillon* : « mandez-moi seulement ce qu'il vous semble. »

XIV

LETTRE DU CHEVALIER DE MERÉ A MADAME LA DUCHESSE DE ***1.

Vous voulez que je vous écrive, Madame, et vous me l'avez commandé de si bonne grâce et si galamment, que je n'ai pu vous le

1. Cette pièce a été signalée à l'attention du public lettré par M. Sainte-Beuve (*Derniers Portraits littéraires*, Paris, Didier, 1852, in-12, p. 116), qui l'apprécie en ces termes, aussi justes que délicats : « Elle nous rend la conversation d'un des hommes qui causaient le mieux, avec le plus de douceur et d'insinuation, de ce la Rochefoucauld qui n'avait de chagrin que ses *Maximes*, mais qui, dans le commerce de la vie, savait si bien recouvrir son secret d'une enveloppe flatteuse. La lettre du chevalier nous le montre devant et moralisant dans l'intimité; si fidèle qu'ait voulu être le secrétaire, on sent, à le lire, qu'il n'a pu tout rendre, et l'on découvre bien, par-ci par-là, quelque solution de continuité dans ce qu'il rapporte. Il y a, dit la Rochefoucauld (voyez la 4^e des *Reflexions diverses*, p. 294, note 5), *des tons, des airs et des manières, qui font tout ce qu'il y a d'agréable ou de désagréable, de délicat ou de choquant dans la conversation*; mais quoique tout cela s'évanouisse dès qu'on écrit, on croit saisir dans le mouvement prolongé du discours quelque chose même de ces tons qui faisaient de ce penseur ainer un si doux causeur, et qui attachaient en l'écoutant. Cette page du chevalier devrait s'ajouter, dans les éditions de la Rochefoucauld, à la suite des *Reflexions diverses*, dont elle semble une application vivante. » Duplessis a suivi le premier cette indication de M. Sainte-Beuve; nous la suivons à notre tour, après avoir corrigé et complété le texte de cette pièce sur l'édition originale (*Lettres de M. le chevalier de M.*, Paris, D. Thierry et Cl. Barbin, 1682, in-12, tome I, p. 83-91). C'est également sur l'indication de M. Sainte-Beuve (*Portraits de femmes*, M. de la Rochefoucauld, Paris, 1862, p. 271, 1^{re} note) que nous donnons, ci-après, deux *fables* de la Fontaine, une *ode* adressée à la Rochefoucauld par Mme des Houlières, l'*ode* de la Motte sur l'*Amour-propre*, et la réplique en vers du marquis de Saint-Aulaire. — Georges Gombauld de Plassac, chevalier de Meré, né, selon Moréri, vers la fin du seizième siècle, ou au commencement du dix-septième, mort en 1685, dans un âge fort avancé, était cadet d'une ancienne maison du Poitou. Après quelques campagnes sur mer, il s'adonna aux lettres et au moude, où il fit fort bonne figure, et tint école de *bon air* et de bon goût. Pascal le consultait sur des questions scientifiques; Balzac et Ménage recherchaient son entretien ou sa correspondance, et il était en commerce assidu avec le maréchal de Clérembault, le duc de la Rochefoucauld, Ninon de l'Enclos, Mme de Sablé, Mme de Maintenon et la duchesse de Lesdiguières. Quant à Mme de Sévigné, elle paraît l'avoir eu en assez médiocre estime, au moins comme écrivain; dans sa *Lettre* du 24 novembre 1679 (tome VI, p. 96 et 97), elle lui reproche *son chien de style*. Il est vrai qu'il s'était permis de faire *une critique ridicule, en collet monté, d'un esprit libre, badin et charmant comme Voiture*. Ses ouvrages ont été parfois confondus avec ceux de son frère aîné, qu'on appelait plus particulièrement M. de Plassac de Meré, écrivain lui-même, et plus précieux encore que le chevalier. Les principaux écrits de ce dernier sont ses *Maximes*, *Sentences* et *Reflexions morales et politiques* (1687), que nous avons souvent citées dans le courant de ce volume, ses *Lettres* (1682), et les *Conversations* du M. D. C. et du C. D. M. (*du maréchal de Clérembault et du chevalier de Meré*, 1669). — On ne sait ni la date de la lettre que nous donnons, ni le nom de la personne à qui elle était adressée; on peut croire que c'était à la duchesse de Lesdiguières.

refuser ; mais ce qui m'a engagé à vous le promettre me devoit empêcher de vous le tenir ; car je vois par là que vous êtes si délicate en agrément qu'il faut qu'une chose, pour être à votre goût, soit excellente et d'un prix bien rare. Aussi, Madame, je ne vous écris pas tant par l'espérance de vous plaire que par la crainte de vous désober¹, et peut-être qu'il seroit encore de plus mauvais air de vous manquer de parole que de ne vous rien dire d'agréable. Quoi qu'il en soit, vous me donnez le moyen de me sauver de l'un et de l'autre, en m'ordonnant de vous rapporter la conversation que j'eus auparavant avec M. de la Rochefoucauld ; car il parla presque toujours, et vous savez comme il s'en acquitte². Nous étions dans un coin de chambre, tête à tête, à nous entretenir sincèrement de tout ce qui nous venoit dans l'esprit. Nous lisions de temps en temps quelques rondeaux, où l'adresse et la délicatesse s'étoient épuisées. « Mon Dieu ! me dit-il, que le monde juge mal de ces sortes de beautés ! et ne m'avouerez-vous pas que nous sommes dans un temps où l'on ne se doit pas trop mêler d'écrire ? » Je lui répondis que j'en demeurois d'accord, et que je ne voyois point d'autre raison de cette injustice, si ce n'est que la plupart de ces juges n'ont ni goût ni esprit. « Ce n'est pas tant cela, ce me semble, reprit-il, que je ne sais quoi d'envieux et de malin qui fait mal prendre ce qu'on écrit de meilleur. — Ne vous l'imaginez pas, je vous prie, lui repartis-je, et soyez assuré qu'il est impossible de connoître le prix d'une chose excellente sans l'aimer, ni sans être favorable à celui qui l'a faite. Et comment peut-on mieux témoigner qu'on est stupide et sans goût, que d'être insensible aux charmes de l'esprit ? — J'ai remarqué, reprit-il, les défauts de l'esprit et du cœur de la plupart du monde, et ceux qui ne me connoissent que par là pensent que j'ai tous ces défauts, comme si j'avois fait mon portrait³. C'est une chose étrange que mes actions et mon procédé ne les en désabusent pas. — Vous me faites souvenir, lui dis-je, de cet admirable génie qui laissa tant de beaux ouvrages⁴,

1. Le passage qui précède, depuis : « mais ce qui m'a engagé à vous le promettre, » avait été supprimé par Duplessis ; nous le rétablissons d'après l'édition originale.

2. « Je n'ai jamais vu, dit Mme de Sévigné en parlant de la Rochefoucauld (*Lettres*, tome VI, p. 232), un homme... plus aimable dans l'envie qu'il a de dire des choses agréables. » — Rapprochez de la *maxime* 100.

3. Voyez, ci-dessus, le *Discours sur les Maximes*, p. 367 ; la *Lettre* de la princesse de Guyméné, p. 372 ; et le *Projet d'article* pour le *Journal des Savants*, par Mme de Sablé, p. 392. — Ce passage indiquerait que cette conversation est postérieure, au moins, à la 1^{re} édition des *Maximes* (1665).

4. Épicure. Ce philosophe a été un des plus féconds écrivains de l'antiquité. Le nombre des volumes qu'il avait composés ne s'élevait pas à moins de trois cents, d'après le témoignage de Diogène de Laërte, qui énumère ses principaux ouvrages. On sait qu'il n'en est à peu près rien parvenu jusqu'à nous. — Comme Saint-Évremond et tant d'autres hommes du monde d'alors, le che-

tant de chefs-d'œuvre d'esprit et d'invention, comme une vive lumière dont les uns furent éclairés et la plupart éblouis. Mais, parce qu'il étoit persuadé qu'on n'est heureux que par le plaisir, ni malheureux que par la douleur, ce qui me semble, à le bien examiner, plus clair que le jour, on l'a regardé comme l'auteur de la plus infâme et de la plus honteuse débauche, si bien que la pureté de ses mœurs ne le put exempter de cette horrible calomnie. — Je serois assez de son avis, me dit-il, et je erois qu'on pourroit faire une *maxime*, que la vertu mal entendue n'est guère moins incommode que le vice bien ménagé¹. — Ha! Monsieur, m'écriai-je, il s'en faut bien garder; ces termes sont si scandaleux, qu'ils feroient condamner la chose du monde la plus honnête et la plus sainte. — Aussi n'usé-je de ces mots, me dit-il, que pour m'accommoder au langage de certaines gens qui donnent souvent le nom de vice à la vertu, et celui de vertu au vice; et parce que tout le monde veut être heureux, et que c'est le but où tendent toutes les actions de la vie, j'admire que ce qu'ils appellent vice soit ordinairement doux et commode, et que la vertu mal entendue soit âpre et pesante. Je ne m'étonne pas que ce grand homme ait eu tant d'ennemis; la véritable vertu se confie en elle-même; elle se montre sans artifice et d'un air simple et naturel, comme celle de Socrate; mais les faux honnêtes gens, aussi bien que les faux dévots, ne cherchent que l'apparence², et je erois que, dans la morale, Sénèque étoit un hypocrite et qu'Épicure étoit un saint. Je ne vois rien de si beau que la noblesse du cœur et la hauteur de l'esprit: c'est de là que procède la parfaite honnêteté, que je mets au-dessus de tout, et qui me semble à préférer, pour l'heur de la vie, à la possession d'un royaume. Ainsi j'aime la vraie vertu comme je hais le vrai vice; mais, selon mon sens, pour être effectivement vertueux, au moins pour l'être de bonne grâce, il faut savoir pratiquer les bienséances, juger sainement de tout, et donner l'avantage aux excellentes choses par-dessus celles qui ne sont que médiocres. La règle, à mon gré, la plus certaine pour ne pas douter si une chose est en perfection, c'est d'observer si elle sied bien à toute sorte d'égards³, et rien ne me paroît de si mauvaise grâce que d'être un sot ou une sottie, et de se laisser empiéter aux préventions.

valier de Meré suivait la voie d'Épicure, rouverte au dix-septième siècle par Gassendi, Bernier, Hénault, la Mothe le Vayer, etc. — Voyez, plus loin, l'Ode de Mme des Houlières.

1. Après ménage, Duplessis ajoute à tort *n'est agréable*, que ne donne pas l'édition originale. — La Rochefoucauld n'a pas exprimé la première proposition de la *maxime* dont le chevalier lui attribue l'intention; mais il a rendu la seconde, sous diverses formes, dans ses *maximes* 90, 155, 251, 273, 354 et 468.

2. Rapprochez de la *maxime* 202.

3. Voyez la *maxime* 626, et la 1^{re} des *Réflexions diverses*.

Nous devons quelque chose aux coutumes des lieux où nous vivons, pour ne pas choquer la révérence publique, quoique ces coutumes soient mauvaises; mais nous ne leur devons que de l'apparence : il faut les en payer et se bien garder de les approuver dans son cœur, de peur d'offenser la raison universelle, qui les condamne. Et puis, comme une vérité ne va jamais seule, il arrive aussi qu'une erreur en attire beaucoup d'autres¹. Sur ce principe qu'on doit souhaiter d'être heureux, les honneurs, la beauté, la valeur, l'esprit, les richesses, et la vertu même, tout cela n'est à désirer que pour se rendre la vie agréable². Il est à remarquer qu'on ne voit rien de pur ni de sincère, qu'il y a du bien et du mal en toutes les choses de la vie³, qu'il faut les prendre et les dispenser à notre usage⁴, que le bonheur de l'un seroit souvent le malheur de l'autre, et que la vertu fuit l'excès comme le défaut. Peut-être qu'Aristide et Socrate n'étoient que trop vertueux, et qu'Alcibiade et Phédon ne l'étoient pas assez; mais je ne sais si, pour vivre content et comme un honnête homme du monde, il ne vaudroit pas mieux être Alcibiade et Phédon qu'Aristide ou Socrate. Quantité de choses sont nécessaires pour être heureux, mais une seule suffit pour être à plaindre; et ce sont les plaisirs de l'esprit et du corps qui rendent la vie douce et plaisante, comme les douleurs de l'un et de l'autre la font trouver dure et fâcheuse. Le plus heureux homme du monde n'a jamais tous ces plaisirs à souhait. Les plus grands de l'esprit, autant que j'en puis juger, c'est la véritable gloire et les belles connoissances, et je prends garde que ces gens-là ne les ont que bien peu, qui s'attachent beaucoup aux plaisirs du corps. Je trouve aussi que ces plaisirs sensuels sont grossiers, sujets au dégoût, et pas trop à rechercher, à moins que ceux de l'esprit ne s'y mêlent. Le plus sensible est celui de l'amour; mais il passe bien vite si l'esprit n'est de la partie. Et comme les plaisirs de l'esprit surpassent de bien loin ceux du corps, il me semble aussi que les extrêmes douleurs corporelles sont beaucoup plus insupportables que celles de l'esprit⁵. Je vois de plus que ce qui sert d'un côté nuit d'un autre; que le plaisir fait souvent naître la douleur, comme la douleur cause le plaisir⁶, et que notre félicité dépend assez de la fortune, et plus encore de notre conduite⁷. »

1. Voyez la maxime 230, et la 7^e des *Reflexions diverses*.

2. Rapprochez de la maxime 213.

3. Voyez la maxime 52. — 4. Voyez la maxime 392.

5. Faut-il rappeler que la Rochefoucauld souffrait cruellement de la goutte, dont il est mort? — Voyez, ci-après, l'*Ode de Mme des Houlières*.

6. Rapprochez de la maxime 519.

7. Les maximes de l'auteur (*passim*) donnent beaucoup plus de part dans notre vie à la fortune qu'à la conduite. — Voyez, entre autres, les maximes 1, 57, 58, 323, 380, 470 et 631.

Je l'écoutois doucement, quand on nous vint interrompre, et j'étois presque d'accord de ce (*sic*) tout ce qu'il disoit. Si vous me voulez croire, Madame, vous goûterez les raisons d'un si parfaitement honnête homme, et vous ne serez pas la dupe de la fausse honnêteté.

XV

FABLE DE LA FONTAINE.

L'HOMME ET SON IMAGE¹.

POUR M. L. D. D. L. R.²

Un homme qui s'aimoit sans avoir de rivaux
 Passoit dans son esprit pour le plus beau du monde.
 Il accusoit toujours les miroirs d'être faux,
 Vivant plus que content dans son erreur profonde.
 Afin de le guérir, le sort officieux
 Présentoit partout à ses yeux
 Les conseillers muets dont se servent nos dames :
 Miroirs dans les logis, miroirs chez les marchands,
 Miroirs aux poches des galants,
 Miroirs aux ceintures des femmes³.
 Que fait notre Narcisse⁴ ? Il se va confiner
 Aux lieux les plus cachés qu'il peut s'imaginer,
 N'osant plus des miroirs éprouver l'aventure ;
 Mais un canal, formé par une source pure,
 Se trouve en ces lieux écartés ;
 Il s'y voit, il se fâche, et ses yeux irrités
 Pensent apercevoir une chimère vaine.
 Il fait tout ce qu'il peut pour éviter cette eau ;
 Mais quoi ? le canal est si beau,
 Qu'il ne le quitte qu'avec peine.

On voit bien où je veux venir.
 Je parle à tous, et cette erreur extrême

1. Livre I, fable XI.

2. Telle est la seconde ligne de titre dans toutes les éditions qui ont été publiées du vivant de la Fontaine, et dont la première est de 1668. Ces initiales et le dernier vers de la fable désignaient assez clairement l'auteur des *Maximes*.

3. Voyez la *Place royale* de Corneille, acte II, scène II, après le vers 377.

4. Voyez, plus loin, la *Réponse à L'AMOUR-PROPRE*, par le marquis de Saint-Aulaire, p. 412.

Est un mal que chacun se plait d'entretenir,
 Notre âme, c'est cet homme amoureux de lui-même;
 Tant de miroirs, ce sont les sottises d'autrui,
 Miroirs, de nos défauts les peintres légitimes;
 Et quant au canal, c'est celui
 Que chacun sait : le livre des *Maximes*.

XVI

AUTRE FABLE DE LA FONTAINE¹.

[LES LAPINS.]

DISCOURS A MONSIEUR LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD².

Je me suis souvent dit, voyant de quelle sorte
 L'homme agit, et qu'il se comporte
 En mille occasions comme les animaux :
 Le roi de ces gens-là n'a pas moins de défauts
 Que ses sujets, et la Nature
 A mis dans chaque créature
 Quelque grain d'une masse où puisent les esprits;
 J'entends les esprits corps et pétris de matière.
 Je vais prouver ce que je dis.

A l'heure de l'affût, soit lorsque la lumière
 Précipite ses traits dans l'humide séjour,
 Soit lorsque le soleil rentre dans sa carrière,
 Et que, n'étant plus nuit, il n'est pas encor jour,
 Au bord de quelque bois, sur un arbre je grimpe,
 Et nouveau Jupiter, du haut de cet Olympe
 Je foudroie à discrétion
 Un lapin qui n'y pensoit guère.
 Je vois fuir aussitôt toute la nation
 Des lapins, qui, sur la bruyère,
 L'œil éveillé, l'oreille au guet,

1. Livre X, fable XIV, dans l'édition originale (1679); dans les éditions modernes, c'est la fable XV, parce qu'on a marqué du chiffre I le *Discours à Mme de la Sablière*, qui, dans la première impression, n'est pas numéroté.

2. C'est le seul titre de la fable dans la première édition; plus tard, les éditeurs l'ont intitulée *les Lapins*. Le fabuliste lui-même nous apprend dans le dernier vers que c'est la Rochefoucauld qui lui a donné ce sujet (voyez plus haut, p. 309 et note 3).

S'égayoiént, et de thym parfumoient leur banquet.
 Le bruit du coup fait que la bande
 S'en va chercher sa sûreté
 Dans la souterraine cité;
 Mais le danger s'oublie, et cette peur si grande
 S'évanouit bientôt : je revois les lapins,
 Plus gais qu'auparavant, revenir sous mes mains.

Ne reconnoît-on pas en cela les humains ?
 Dispersés par quelque orage,
 A peine ils touchent le port,
 Qu'ils vont hasarder encor
 Même vent, même naufrage.
 Vrais lapins, on les revoit
 Sous les mains de la fortune.

Joignons à cet exemple une chose commune :
 Quand des chiens étrangers passent par quelque endroit
 Qui n'est pas de leur détroit¹,
 Je laisse à penser quelle fête !
 Les chiens du lieu n'ayants² en tête
 Qu'un intérêt de gueule, à cris, à coups de dents,
 Vous accompagnent ces passants
 Jusqu'aux confins du territoire.
 Un intérêt de biens, de grandeur et de gloire
 Aux gouverneurs d'États, à certains courtisans,
 A gens de tous métiers, en fait tout autant faire.
 On nous voit tous, pour l'ordinaire,
 Piller le survenant, nous jeter sur sa peau.
 La coquette et l'auteur sont de ce caractère :
 Malheur à l'écrivain nouveau !
 Le moins de gens qu'on peut à l'entour du gâteau,
 C'est le droit du jeu, c'est l'affaire.
 Cent exemples pourroient appuyer mon discours ;
 Mais les ouvrages les plus courts
 Sont toujours les meilleurs. En cela j'ai pour guides³
 Tous les maîtres de l'art, et tiens qu'il faut laisser
 Dans les plus beaux sujets quelque chose à penser :
 Ainsi ce discours doit cesser.

Vous qui m'avez donné ce qu'il a de solide,
 Et dont la modestie égale la grandeur,
 Qui ne pûtes jamais écouter sans pudeur
 La louange la plus permise,
 La plus juste et la mieux acquise ;

1. C'est-à-dire, *ressort, district*. Le mot, dans ce sens, a vieilli.

2. Le participe est ainsi au pluriel dans l'édition originale.

3. Tout en faisant rimer ce mot avec *solide*, la Fontaine l'a mis au pluriel, comme le veut d'ailleurs le sens.

Vous enfin dont à peine ai-je encore obtenu
 Que votre nom reçût ici quelques hommages¹
 Du temps et des censeurs défendant mes ouvrages,
 Comme un nom qui, des aus et des peuples connu,
 Fait honneur à la France en grands noms plus féconde
 Qu'aucun climat de l'univers ;
 Permettez-moi, du moins, d'apprendre à tout le monde
 Que vous m'avez donné le sujet de ces vers.

XVII

ODE DE MADAME DES HOULIÈRES².

A M. L. D. D. L. R.

Quel spectacle offre à ma vue
 L'état où vous paroissez !
 Ah ! que mon âme est émue,
 Et que vous m'attendrissez !
 Mais d'où vient ce dur silence ?
 Pourquoi porter la constance
 Jusqu'à ne point soupirer ?
 Victime d'un fol usage,
 Vous croyez que le vrai sage
 Doit souffrir sans murmurer³ ?

On règne sur la nature
 Avec assez de succès,
 Quand on fait que le murmure
 Ne va point jusqu'à l'excès.
 Je ris de ce fier stoïque
 Qui dans les tourments se pique
 D'avoir un visage égal ;
 Qui, tandis qu'il en soupire,
 A l'audace de nous dire :
 « La douleur n'est point un mal. »

1. Voyez la fable précédente, dédiée comme celle-ci à la Rochefoucauld.
2. Extrait du recueil de *Poésies de Mme Deshoulières*, Paris, Veuve de S. Mabre-Cramoisy, 1688, p. 197 et suivantes. Cette pièce et les deux qui la suivent sont encore moins que les numéros XIV-XVI (voyez ci-dessus, p. 371, note 4) des *Jugements sur les Maximes*; nous les donnons toutefois comme une annexe naturelle à ce qui précède. — Antoinette du Ligier de la Gardé, femme de Guillaume seigneur des Houlières, née en 1633, morte en 1694, s'est essayée dans presque tous les genres poétiques, depuis la chanson jusqu'à la tragédie; mais on ne se souvient plus guère que d'un petit nombre de ses églogues et de ses idylles, d'une surtout, les *Vers allégoriques à ses enfants*, datés de janvier 1693: « Dans ces prés fleuris, etc. »
3. Cette ode fut sans doute adressée à la Rochefoucauld à l'occasion d'un de ces terribles accès de goutte dont il souffrait si cruellement, et dont Mme de Sévigné parle souvent.

Le sens que de la machine
 Les invisibles ressorts,
 Bien que l'âme soit divine,
 L'unissent avec le corps.
 A-t-elle quelque amertume ?
 Le corps s'abat, se consume.
 Et partage son ennui ;
 Aux douleurs est-il en proie ?
 L'âme ne sent plus de joie
 Et s'affoiblit avec lui¹.

Tels, dans les transports qu'inspire
 Cette agréable saison
 Où le cœur à son empire
 Assujettit la raison ;
 Tels, dis-je, dans la jeunesse,
 Pleins d'une vive tendresse
 On voit deux parfaits amants
 Que la sympathie assemble
 Faire et partager ensemble
 Leurs plaisirs et leurs tourments.

Damon, dans tout ce qu'on nomme
 Vulgairement un malheur,
 On s'abuse ; il n'est pour l'homme
 De vrai mal que la douleur².
 L'exil, l'obscur naissance,
 La servile dépendance,
 Le mépris, l'oppression,
 La pauvreté, qu'on déteste,
 Le trépas, et tout le reste,
 Sont des maux d'opinion.

Dans l'heureux siècle où sans guide
 On laissoit aller les mœurs,
 L'homme n'étoit point avide
 De richesses ni d'honneurs ;
 Il vivoit de fruits sauvages,
 Dormoit sous les frais ombrages,
 Buvoit dans un clair ruisseau ;
 Sans bien, sans rang, sans envie,
 Comme il entroit à la vie,
 Il entroit dans le tombeau.

1. Voyez ci-dessus, p. 398, la *Lettre du chevalier de Mere*.

2. Mme des Houlières appartenait à la secte des *esprits forts* et des *epicurien*s, dont la *tradition*, comme le fait remarquer M. Sainte-Beuve, fut *interrompue* au dix-septième siècle (*Port-Royal*, tome III, p. 237).

Ce penchant pour les délices,
 Qui nous suit jusqu'au cercueil,
 Est, ainsi que tous les vices,
 L'ouvrage de notre orgueil.
 Dans une douce retraite,
 Qu'avec plaisir il s'est faite,
 Le sage est heureux sans bien :
 De quoi pourroit-il se plaindre,
 Lui qui ne voit rien à craindre
 Et qui ne desire rien ?

Que sur lui la foudre gronde ;
 Que les fongueux aquilons,
 Sous sa nef, ouvrent de l'onde
 Les gouffres les plus profonds ;
 Qu'un tranchant acier s'apprête
 A faire tomber sa tête,
 Rien ne le peut émouvoir ;
 Il est toujours impassible,
 Sous quelque forme terrible
 Que la mort se fasse voir ¹.

Mais qu'intrépide, il affronte
 Tant qu'il voudra cet instant
 Qui n'est rien, et qu'à leur honte
 Tous les hommes craignent tant :
 Une douleur, qui ne cède
 Au temps non plus qu'au remède.
 Triomphe de son repos ;
 Il soupire en ce rencontre ²,
 Et malgré sa force il montre
 L'homme à travers le héros ³.

Vous qui marchez sur ses traces,
 Vous que les cieus ennemis
 A de si longues disgrâces
 Ont injustement soumis,
 Quittez ces dures contraintes ;
 Adoucissez par des plaintes
 De vos maux la cruauté :

1. Cette strophe remet en mémoire les célèbres vers d'Horace (livre III, *ode III*), dont elle est une imitation d'ailleurs assez faible :

Justum ac tenacem propositi virum, etc.

2. Le genre de ce mot, dans le sens d'*occasion*, *conjoncture*, a été longtemps indéci. Vaugelas et Ménage veulent qu'il soit toujours féminin ; Furetière (1690) ne l'admet au masculin qu'en style de blason.

3. Voyez la *maxime* 24.

Songez qu'insensible aux vôtres,
On vous croira pour les autres
Peu de sensibilité.

Pour le divorce qu'amènent
Ces contrastes douloureux
Où les éléments reprennent
Tout ce qu'on a reçu d'eux ¹,
Réservez ce front tranquille :
C'est là qu'il est inutile
De se plaindre de ses maux ;
C'est là que l'orgueil succombe,
C'est là que le masque tombe
Qui couvroit tous nos défauts.

Où, soyez alors plus ferme
Que ces vulgaires humains
Qui, près de leur dernier terme,
De vaines terreurs sont pleins :
En sage que rien n'offense,
Livrez-vous sans résistance
A d'inévitables traits,
Et d'une démarche égale
Passez cette onde fatale
Qu'on ne repasse jamais.

Tout ce qu'on a vu de sages
Aux plus renommés climats
Ont cherché, dans tous les âges,
Ce que c'est que le trépas ;
En vain ces esprits sublimes
Sondent de profonds abîmes
Pour nous en entretenir :
Pas un seul, dans leur grand nombre,
N'a pu percer la nuit sombre
Qui nous cache l'avenir.

Plein d'une austère sagesse,
L'un ² fait de savants efforts
Pour établir que sans cesse
Les âmes changent de corps ;
L'autre ³, osant donner atteinte

1. Ces quatre vers assez obscurs sont pour signifier la *mort*, et la mort telle que l'entendait Épicure, dont on retrouve encore un précepte, ou un encouragement, dans la strophe suivante.

2. Pythagore.

3. Mme des Houlières veut sans doute parler d'Épicure ; mais l'opinion qu'elle lui attribue avait été, avant lui, celle de Démocrite. « Démocrite et Epi-

A la salutaire crainte
 Qu'on a du divin courroux,
 Nous assure que la vie
 De rien ne sera suivie,
 Et que tout meurt avec nous.

Le plus fort de ces grands maîtres¹
 Se sert de tout son esprit
 A soutenir que des êtres
 La seule forme périt,
 Que le corps se décompose,
 Qu'il se fait de chaque chose
 Des arrangements divers,
 Et que toujours la matière,
 Infinie, active, entière,
 Circule dans l'univers.

D'autres croyent qu'au Tartare
 Et qu'aux Champs-Élyséens
 Un juste arrêt nous prépare
 De grands maux ou de grands biens;
 Mais quand notre âme éclairée
 Ne seroit pas assurée
 Que c'est là le bon parti,
 L'amour-propre feroit suivre
 Une loi qui nous délivre
 Du sort d'être anéanti.

D'autres... Mais à quoi m'engage
 Le soin de vous consoler?
 Il est un certain langage
 Que je ne dois point parler.
 Par une aveugle manie,

cure, dit Plutarque, croient que l'âme est corruptible et qu'elle périt avec le corps. » (*Des Opinions des philosophes*, livre IV, chapitre VII.)

1. Cette strophe, comme la précédente, manque de netteté et de précision. S'agit-il d'un philosophe moderne, de Spinoza, par exemple? Ou pourrait le croire, car, deux strophes plus haut, Mme des Houlières parle des philosophes *de tous les âges*, et Bayle la rattache, par son maître Hénault, à la secte déjà fort suivie, même dès le dix-septième siècle, du célèbre panthéiste (voyez le *Dictionnaire* de Bayle, articles *Hénault* et *Spinoza*). Si, au contraire, il s'agit d'un ancien, à qui rapporter l'allusion, de Démocrite ou d'Épicure? Mme des Houlières, dans ce cas, parlerait encore d'une doctrine qui leur était commune, car le second avait adopté, en très-grande partie, la théorie atomistique du premier. Ce verbe au présent: « *se sert* de tout son esprit, » ne convient pas bien à des philosophes dont nous n'avons plus les écrits. N'étaient les mots: « Le plus fort de ces grands maîtres, » on penserait plutôt à Lucrèce, qui, dans son poëme de *Rerum natura*, nous expose avec tant de vigueur et parfois d'éclat ces anciens systèmes de philosophie et de physique.

On borne notre génie¹
 A suivre un triste devoir;
 On veut qu'aux erreurs sujettes,
 La Nature nous ait faites
 Pour plaire, et non pour savoir.

Finissons donc un ouvrage
 Écrit pour vous seulement,
 Pour vous, Damon, de notre âge
 La gloire et l'étonnement;
 Pour vous sur qui l'éloquence
 A répandu, dès l'enfance,
 Les trésors à pleines mains;
 Pour vous de qui la sagesse
 Passe celle dont la Grèce
 Donna l'exemple aux Romains.

XVIII

L'AMOUR-PROPRE.

ODE A MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE SOISSONS²

par Houdar de la Motte (1709)³.

Démêlons tous les stratagèmes
 De l'instinct qui nous guide tous:
 Mortels, nous nous aimons nous-mêmes
 Et nous n'aimons rien que pour nous⁴.
 De quelque vertu qu'on se pique,
 Ce n'est qu'un voile chimérique
 Dont l'amour-propre nous séduit⁵;

1. Le génie des femmes.

2. Fabio BRÛLART de Sillery, évêque d'Avranches, puis de Soissons, membre de l'Académie française, né le 25 octobre 1655, mort le 20 novembre 1714. Sa mère était Marie-Catherine de la Rochefoucauld, sœur du moraliste, dont il était ainsi neveu direct. Est-ce pour cela que la Motte lui dédia cette pièce, qui n'est qu'une sorte de résumé en vers des *Maximes*?

3. *Odes de M. de la Motte*, seconde édition augmentée de moitié, à Paris, G. du Puis, 1709, p. 220 et suivantes. — Antoine Houdar de la Motte, né à Paris en 1672, mort en 1731, membre de l'Académie française, a laissé des opéras, des comédies, des tragédies, des odes, des fables, des églogues, et des chansons anacréontiques, outre d'assez nombreux ouvrages en prose, qui traitent pour la plupart de questions littéraires. Il prit une part fort active à la *Querelle des Anciens et des Modernes*.

4. Voyez les *maximes* 81, 236, 563, et la 2^e des *Réflexions diverses*.

5. *Maxime* 12.

Je le sers en voulant m'en plaindre ;
C'est lui qui m'engage à le peindre,
Et contre lui-même il m'instruit.

Que nos amis, que nos maîtresses,
Objets apparents de nos vœux,
Ne pensent pas que nos tendresses
Ni que nos vrais soius soient pour eux ¹.
Nos plaisirs font notre constance ;
Pourquoi de leur reconnaissance
Exigeons-nous l'injuste honneur ?
Que doivent-ils à notre ivresse ?
Leur bonheur ne nous intéresse
Qu'autant qu'il est notre bonheur.

Que nos vertus sont près du vice !
L'intérêt seul peut nous mouvoir ² ;
L'homme, par goût de la justice,
Rarement s'immole au devoir.
Souvent la clémence est adresse ³ ;
La modération, paresse ⁴ ;
L'équité, peur des châtimens ⁵.
Cent vertus que l'erreur couronne,
Sont de vains noms que l'orgueil donne
A ses adroits déguisemens ⁶.

Non qu'en naissant l'homme ne sente
Diverses inclinations,
Source unique, source constante
De ses diverses actions :
L'un naît ami de la malice ;
L'autre d'un hasard plus propice
Tient un cœur sage et généreux ;
Mais sa sagesse fortuite
N'est qu'une vertu sans mérite,
Un amour-propre plus heureux.

Quelquefois au feu qui la charme
Résiste une jeune beauté,
Et contre elle-même elle s'arme
D'une pénible fermeté ⁷.
Hélas ! cette contrainte extrême
La prive du vice qu'elle aime,

1. *Maximes* 81, 83, 236, 374 et 500.

2. *Maximes* 187, 253 et 305. — 3. *Maxime* 15.

4. *Maxime* 17. — 5. *Maximes* 78, 578 et 580.

6. *Maxime-épigraphe* et *maxime* 1.

7. *Maximes* 205 et 220.

Pour fuir la honte qu'elle hait ;
 Sa sévérité n'est que faste,
 Et l'honneur de passer pour chaste
 La résout à l'être en effet ¹.

Sagesse pareille au courage
 De nos plus superbes héros :
 L'univers, qui les envisage,
 Leur fait immoler leur repos ;
 Qu'un moment leur cœur magnanime
 Perde ces témoins, dont l'estime
 Les soutenoit dans le danger,
 Je crains qu'alors il ne rachète
 Par une lâcheté secrète
 Des jours qu'il n'osoit ménager ².

Vous, rares au siècle où nous sommes,
 Grands que vos bienfaits font nommer
 L'amour, les délices des hommes,
 Vous flattez-vous de les aimer ?
 Des heureux qu'il vous plaît de faire
 Vous attendez votre salaire :
 Vous voulez régner sur les cœurs ;
 Votre avare magnificence,
 Par les faveurs qu'elle dispense,
 S'achète des admirateurs ³.

Ainsi votre intérêt sait prendre
 Un dehors sensible, empressé ;
 Mais nous, ne croyons pas leur rendre
 Un amour désintéressé,
 Malgré leur attente déçue,
 L'orgueil, d'une grâce reçue
 Ne soutient qu'à regret le faix ;
 Et par la plus tendre apparence
 Notre ingrate reconnoissance
 En veut à de nouveaux bienfaits ⁴

En vain ce sévère stoïque,
 Sous mille défauts abattu,
 Se vante d'une âme héroïque
 Toute vouée à la vertu :
 Ce n'est point la vertu qu'il aime ;
 Mais son cœur, ivre de lui-même,
 Voudroit usurper les autels ;
 Et par sa sagesse frivole

1. *Maxime* 1. — 2. *Maximes* 213, 215 et 221.

3. *Maxime* 246. — 4. *Maximes* 85, 223 et 298.

Il ne veut que parer l'idole
Qu'il offre au culte des mortels.

Jusqu'où l'amour-propre s'égaré !
Souvent, aveugle en son dessein,
Il nous arme d'un fer barbare
Qu'il tourne contre notre sein¹.
Caton, d'une âme plus égale,
Sous l'heureux vainqueur de Pharsale
Eût souffert que Rome pliât;
Mais incapable de se rendre,
Il n'eut pas la force d'attendre
Un pardon qui l'humiliât.

Quel est donc le fruit que j'espère
En traçant ces exemples vains?
L'orgueil sera-t-il moins le père
Des fausses vertus des humains?
Non, nul art ne s'en rend le maître :
C'est notre mobile, notre être ;
Tous nos desirs lui sont soumis²;
Attachez, s'il se peut, au crime
L'applaudissement et l'estime,
La vertu n'aura plus d'amis.

Toi, qui dois aux vertus fardées
Livrer des combats assidus,
Docte BRÛLART, dans ces idées
Ne crois pas les saints confondus:
Je connois la source éternelle
D'où coule une vertu réelle,
Et j'en respecte en toi l'effet;
Mais j'ai peint de notre âme impure
Ce qu'elle tient de la nature,
Et non ce que la Grâce en fait³.

1. *Maxime* 504. — 2. *Maxime* 35.

3. La Rochefoucauld dit la même chose dans la préface de la 5^e édition, ci-dessus, p. 30. — Voyez aussi le *Discours sur les Maximes*, p. 362 et note 2.

XIX

RÉPONSE A L'AMOUR-PROPRE ,

ODE DE M. DE LA MOTTE¹,*par le marquis de Saint-Aulaire*².

J'entends murmurer la Nature :
 « Quoi? dit-elle, un ingrat, comblé de mes bienfaits,
 S'en sert à diffamer dans sa noire peinture
 Mes ouvrages les plus parfaits!
 Des forêts un hôte sauvage
 D'un ennemi trop foible épargnera le sang!
 Un habitant des airs déchirera son flanc,
 Qu'à ses nonrissons il partage³ !

Dans sa cruelle attente un grand peuple déçu
 Aura vu d'un lion la famélique rage
 Céder au souvenir d'un service reçu⁴ !
 Nuit et jour nne tourterelle
 Plandra de sa moitié l'absence ou le trépas,
 Et l'homme seul ne sera pas
 Tendre, reconnoissant, magnanime, fidèle ! »

Mortels favorisés des plus riches trésors

1. En insérant cette réponse de Saint-Aulaire à la Motte, les rédacteurs des *Mémoires de Trevoux* (juin 1709, 2^e partie, p. 974 et suivantes) la font précéder des réflexions suivantes: « Nous mettons rarement des vers dans notre *Journal*; mais ceux-ci sont assurément de notre ressort. La question importante agitée entre M. le marquis de Saint-Aulaire et M. de la Motte appartient à la philosophie et à l'histoire plus qu'à la poésie. La manière dont M. de Saint-Aulaire la traite la relève encore. Il a trouvé dans son cœur de quoi se convaincre de la fausseté du système de l'amour-propre dominant, et dans son esprit de quoi en convaincre tout le monde. Les grands hommes qu'il venge n'auroient pas choisi un autre défenseur, s'il leur eût été libre d'en choisir un. » — François-Joseph de Beauvoir, marquis de Saint-Aulaire, mort à Paris, le 17 décembre 1742, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, fut nommé membre de l'Académie française en 1706; il avait composé un assez grand nombre de vers, surtout pour la petite cour de la duchesse du Maine, à Sceaux; mais il y en a peu d'imprimés, et l'auteur lui-même ne prit jamais le soin de les recueillir.

2. Nous écrivons ce nom comme l'écrivait l'auteur lui-même. La famille signe maintenant *Sainte-Aulaire*.

3. Le pélican. — Pour la croyance fabuleuse auquel ce passage fait allusion, et ce qui a pu y donner lieu, voyez le *Dictionnaire universel d'histoire naturelle* de Ch. d'Orbigny, tome IX, p. 553.

4. Le lion d'Androcles.

De cette mère qu'on offense,
 Abandonnez-vous sa défense
 Commise à mes foibles efforts?
 Venez à mon secours, ô Vertus immortelles,
 Amours des illustres humains,
 Venez me tenir lieu des savantes pucelles¹.
 Quoi? n'êtes-vous comme elles
 Que des noms inventés, que des fantômes vains?
 Découvrez les secrets mystères
 Dont un cœur attendri du sort des malheureux,
 Dont un vainqueur modeste, un ami généreux,
 Vous font seules dépositaires.
 Que mille nobles faits dérobés aux regards
 Par la modestie alarmée
 Soient rendus à la Renommée!
 Que vos adorateurs lèvent vos étendards;
 Qu'on sache que de leurs hommages
 Le seul objet n'est pas la gloire qui vous suit,
 Qu'ils sont, loin du faste et du bruit,
 Contents de vos seuls témoignages!
 Que des enfants de Mars, des soutiens de Thémis,
 Tant de cœurs qui vous sont soumis
 S'empressent à venger vos beautés méprisées!
 Descendons aux Champs-Élysées
 Chercher vos fidèles amis
 Au delà de cette onde noire!
 Je vois déjà Plutarque et Laërce² irrités
 Revendiquer l'honneur, défendre la mémoire
 Des grands hommes qu'ils ont vantés.
 J'entends, sous ces feuillages sombres,
 Contre les modernes humains
 Des sages Grecs, des fiers Romains
 Murmurer les illustres ombres,
 « Ah! disent ces héros, quelle postérité
 Succède aux fondateurs de nos superbes temples!
 Est-ee ainsi qu'elle a profité
 De nos conseils, de nos exemples?
 Hé quoi! ses plus rares esprits
 Ne connoissent en eux que foiblesse et que vice,
 Et selon leurs nouveaux écrits,
 Chacun de nous fut un Narcisse³
 De l'amour de lui-même uniquement épris!

1. Les Muses.

2. Diogène de Laërte, auteur des *Vies des philosophes*.

3. Voyez plus haut, p. 309, la fable de la Fontaine intitulée *L'Homme et son Image*.

Ah! si notre seule espérance
 Étoit l'honneur de plaire à ces hommes nouveaux.
 De nos soins et de nos travaux
 Quelle seroit la récompense
 Alceste, à ce bruit odieux,
 Fait revoir ce deuil plein de charmes
 Qui fléchit autrefois la rigueur de ces lieux¹ :
 L'injure qu'on fait à ses larmes
 En arrache encore à ses yeux.
 Du roi des Cariens la veuve² désolée
 Soupire au pied du mausolée.
 « N'aimé-je point Pollux? — N'aimé-je point Castor? »
 Disent avec transport les fameux Tyndarides³.
 D'Andromaque les yeux humides
 Se tournent tendrement sur ceux de son Hector⁴.
 « Je n'aime donc point ma patrie! »
 Dit Codrus travesti sous l'habit d'un soldat⁵.
 A Curtius l'intérêt de l'État
 Fut-il moins cher que celui de sa vie?
 Vous en fûtes témoin, redoutable Mios,
 Quand, pour ses citoyens victime volontaire,
 Dans un chemin tracé par vos dieux infernaux,
 Il osa d'un coursier presser la marche fière
 Jusqu'au pied de vos tribunaux⁶.
 Et vous, ô Régulus, orateur héroïque,
 Est-ce votre intérêt qui dictoit le discours
 Dont l'éloquence obtint que votre République
 A sa gloire immolât vos jours⁷?
 Pline de son héros modeste⁸
 Ne peut voir avilir les sincères vertus;
 J'entends gronder Caton, je vois frémir Brutus,
 Et Pylade embrasser Oreste. »

Ainsi, quand d'un trouble nouveau

1. Alceste, femme d'Admète, roi de Thessalie, l'héroïne d'une des plus touchantes tragédies d'Euripide. Elle se dévoua à la mort pour sauver son époux, et fut ensuite ramenée des enfers par Hercule.

2. Artémise, veuve du roi de Carie, Mausole, d'où vient le nom de *mausolée*, au vers suivant.

3. Castor et Pollux eux-mêmes.

4. Voyez la fin du livre VI de l'*Iliade* d'Homère.

5. Codrus, dernier roi d'Athènes, ayant appris de l'oracle que, dans la guerre des Ioniens contre les Athéniens, la victoire demeurerait à celui des deux peuples dont le chef serait tué, se dévoua volontairement, en se jetant dans la mêlée, « travesti sous l'habit d'un soldat. »

6. On sait que ce jeune Romain, pour combler un gouffre qui s'était ouvert au milieu du Forum, s'y précipita à cheval et tout armé.

7. Voyez le traité *des Devoirs* de Cicéron, livre III, chapitre xxvii.

8. Ceci répond particulièrement à la septième strophe de la Motte. Le « héros

La sage abeille inquiétée
 Avertit sa troupe écartée
 Dans les prés voisins du hameau.
 De la république légère
 Le tumultueux mouvement
 Et le confus bourdonnement
 Marquent sa crainte ou sa colère.
 Mais qu'on écoute; c'est Minos;
 Je reconnois son air terrible :

« Quel attentat, dit-il, a pu de ees héros
 Troubler la demeure paisible ?
 Respecte-t-on si peu leur gloire et leur repos ?
 Rassurez-vous, Mânes illustres;
 En vain on vous dispute un rang
 Acquis par vos travaux, payé de votre sang
 Révéré depuis tant de lustres :
 Quand les foibles mortels entendent raconter
 De vos faits l'étonnante histoire,
 La peine qu'ils ont à la eroire
 Vient de leur peine à l'imiter,
 Et le comble de votre gloire
 Est qu'ils en paroissent douter.
 Des vertus la troupe céleste
 Est l'unique présent qui soit digne des Dieux ;
 Sans elle, aux mortels odieux
 La lumière seroit funeste.
 Qu'elles ne craignent rien de cet aimable auteur
 Qui semble les bannir de la nature humaine :
 L'enthousiasme de sa veine
 Est désavoué de son cœur ;
 Nous l'avous appris de lui-même.
 Ne suivoient-elles pas l'appareil de son deuil,
 Lorsque de ce guerrier¹ qu'il aime
 De tant de rares fleurs il orna le cercueil ?

modeste » de Pline, c'est l'empereur Trajan, dont il a exalté les vertus dans un pompeux discours. Voyez ce qui est dit de la modestie de ce prince au chapitre iv de ce *Panegyrique*.

1. « M. de Roquelaure, » disent en note les *Mémoires de Trévoux*; on trouve en effet, au tome I des *Oeuvres de la Motte* (p. 376-380), une ode intitulée : *L'Ombre du marquis de Roquelaure*. Le titre de *marquis* indique assez qu'il ne s'agit pas du dernier duc de Roquelaure (Gaston-Jean-Baptiste-Antoine), qui ne mourut d'ailleurs qu'en 1732, sept ans après la Motte lui-même, mais probablement de son oncle *Jean-Louis* comte de Beaumont, puis marquis de Roquelaure, lorsque Gaston, son neveu, devint duc. Le P. Anselme et Moréri ne sont pas clairs en ce qui concerne la généalogie des derniers Roquelaure; il est vrai qu'il était assez difficile de s'y reconnaître, car le premier maréchal de ce nom, père de Jean-Louis dont nous parlons, avait laissé dix-huit enfants, dont neuf fils.

Quand un auditeur qui le loue
D'un modeste incarnat voit colorer sa joue,
Y voit-il l'amour-propre, y connoit-il l'orgueil?
Ah! mortel, si ta seale affaire
Est de t'aimer et de te plaire,
A remplir bien ou mal cet injuste devoir
Tu ne peux mériter ni peine, ni salaire;
Et de mon tribunal trop doux ou trop sévère
Il faut abandonner l'inutile pouvoir.

AVERTISSEMENT

POUR LES DEUX TABLES QUI SUIVENT.

L'importance des *Maximes* et des *Reflexions diverses*, qui forment l'ensemble des *OEuvres morales* de la Rochefoucauld, nous a engagé à en donner une *Table* particulière, analytique et détaillée, de manière à faciliter les recherches des lecteurs. Un tel relevé n'avait pas été fait encore, ou du moins n'avait été fait qu'incomplètement. L'auteur lui-même, dans les cinq éditions qu'il a données de ses *Maximes*, s'était contenté d'une *Table alphabétique*, indiquant simplement le principal mot de la plupart de ses pensées, et, non sans de nombreuses lacunes, les numéros des pensées où ce mot revenait. Pour ne rien omettre de ce que contiennent les éditions originales, nous reproduisons d'abord la dernière *Table* qu'il ait publiée, à savoir celle de la 5^e édition (1678), après en avoir corrigé les fautes purement matérielles. Ces fautes sont de deux sortes : certains numéros sont inexacts parce qu'ils se composent de chiffres intervertis ; d'autres sont devenus sans objet, parce qu'ils se rapportent à des *maximes* qui appartenaient bien à une ou plusieurs des quatre éditions précédentes, mais qui ne se trouvent plus dans la cinquième. Nous avons rectifié les uns et supprimé les autres. Nous n'avons rien ajouté d'ailleurs à cette *Table*, si incomplète qu'elle soit, voulant conserver pour les curieux ce premier essai de classification, tel qu'il avait été fait ou adopté par la Rochefoucauld¹.

Les éditions qui ont suivi se sont bornées également à la *Table alphabétique*, avec numéros des *maximes*. Dans le recueil d'Amelot de la Houssaye, les *maximes* qui se rapportent à un même mot sont arbitrairement réunies sous ce mot formant titre, et la suite des titres est rangée selon l'ordre alphabétique ; il semble dès lors qu'une table était inutile ; on en a cependant ajouté une qui, à peu de chose près, fait double emploi. La *Table* de l'abbé de la Roche ne diffère que par un petit nombre d'additions de celle de 1678. Brotier donne une triple table : une première, à peu près conforme à celle de 1678 (les fautes mêmes ne sont pas toutes corrigées) ; une seconde, intitulée : *Table des premières pensées* ; une troisième, ayant pour titre : *Table générale*, mais ne se rapportant, malgré ce titre, qu'à ce qui n'est pas relevé dans les deux autres tables, c'est-à-dire aux *Reflexions diverses*, aux *Observations* de Brotier lui-même sur les *maximes*, etc.

Fortia, le premier, a donné une *Table* analytique des *Maximes* et des sept *Reflexions diverses* alors connues. Aimé-Martin s'est contenté de la réimprimer sans avertir le lecteur qu'elle était empruntée à Fortia. Duplessis est revenu au simple ordre alphabétique avec numéros, en laissant de côté les *Reflexions diverses*, mais en ajoutant aux *maximes définitives*, les *maximes supprimées*, et celles qui sont comprises au *Supplément* de 1693.

L'analyse de Fortia laissait fort à désirer ; bien des mots étaient omis ; des acceptions, souvent fort diverses, d'un même mot, étaient confondues sous un même titre, et si nous avons pu nous aider de son travail, nous n'en avons pas moins dû le refaire, soit pour le corriger, soit pour le compléter, particulièrement en ce qui concerne les douze *Reflexions diverses* qu'il n'a pas connues.

1. Nous indiquons en note, à la page suivante, les principales différences qui distinguent entre elles les *Tables* des éditions originales.

TABLE DES MATIÈRES

DE CES RÉFLEXIONS MORALES.

Le chiffre marque les maximes, et non pas les pages

A

<p>ÂGES (<i>sic</i>) DE LA VIE, 405.</p> <p>ACCIDENTS, 59.</p> <p>ACCENTS DE PAYS, 342.</p> <p>ACTIONS, 7, 57, 58, 160, 161, 382, 409.</p> <p>AFFAIRES, 453.</p> <p>AFFECTATION, 134.</p> <p>AFFLICTIONS, 232, 233, 355, 362.</p> <p>AGRÈMENT, 240, 255.</p> <p>AIR BOURGEOIS, 393.</p> <p>AIR COMPOSÉ, 495.</p> <p>AMBITION, 24, 91, 246, 293, 490.</p>	<p>ÂME, 188, 193, 194.</p> <p>AMITIÉ, 80, 81, 83, 84, 85, 88, 114, 179, 235, 279, 286, 294, 296, 321, 410, 434, 440, 441, 473.</p> <p>AMOUR, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 111, 131, 136, 175, 176, 259, 262, 374, 385, 396, 440, 441, 473, 490, 501.</p> <p>AMOUR-PROPRE, 2, 3, 4, 46, 143, 228, 236, 247, 261, 262, 494, 500.</p>
--	---

1. Tel est le titre dans l'édition de 1671 (sauf cette petite variante : *et non, pour et non pas*), dans celles de 1675, de 1678, et dans le *Supplément* de 1678. L'édition de 1666 a de moins l'avis qui concerne le chiffre. La table de la 1^{re} édition et des trois autres impressions de 1665 est intitulée : *Table des matières contenues en ce livre par ordre alphabétique*; et au-dessous on lit seulement : *Le chiffre marque les maximes*.

La table de 1665 se compose de 123 articles commençant tous, comme on le verra un peu plus bas, par la préposition *sur*; celle de 1666, de 135; celle de 1671, de 136; celle de 1675, de 149; celle de 1678, de 172; enfin, la table du *Supplément* de 1678, de 68. L'édition de 1693 n'a point de table, au moins dans les divers exemplaires que nous avons pu voir.

La table de l'édition de 1665 renferme seule les articles suivants, qui ont été ou supprimés, ou divisés, abrégés, enfin modifiés d'une manière quelconque, dans les éditions postérieures : *Sur l'absence, sur les actions et les desseins, sur les résolutions pour l'avenir, sur les grandes âmes, sur l'application aux petites choses, sur l'aveuglement dans ses défauts, sur le bon-*

APPLICATION, 41, 243.
 AVARICE, 167, 491, 492.
 AVIDITÉ, 66.

B

BEAUTÉ, 240, 497.
 BIENFAITS, 14, 299, 301.
 BIENSÉANCE, 447.
 BONHEUR, 49.
 BONNE GRÂCE, 67.
 BONTÉ, 237, 387, 481.
 BON SENS, 67, 347.

C

CIVILITÉ, 260.
 CLÉMENTE, 15, 16.

COEUR, 98, 102, 103, 108, 478.
 COMPASSION DE NOS ENNEMIS, 463.
 CONDUITE, 163, 227.
 CONFIANCE, 475.
 CONFIANCE DES GRANDS, 239.
 CONNOISSANCE, 106, 295, 436,
 482.
 CONSEILS, 110, 116, 283, 378.
 CONSTANCE, 19, 20, 21, 175, 176,
 420.
 CONVERSATION, 139, 421.
 COQUETTERIE, 107, 241, 349, 376,
 406.
 CRIMES, 183, 196, 197, 465.
 CURIOSITÉ, 173.

D

DÉFAUTS, 31, 90, 112, 155, 184,

heur et le malheur, sur la conduite cachée, sur la confiance de soi-même, sur la confiance, sur la colère, sur le desir des connoissances nouvelles, sur le conseil, sur les crimes (voyez Vices), sur les défauts (voyez Vices), sur les desseins (voyez Actions), sur la dissimulation, sur les enterrements, sur l'extérieur, sur l'estime, sur le fruit que l'on peut tirer de l'opinion d'être établi, sur la faveur, sur la haine que l'on a contre les favoris, sur l'avantage d'ignorer ses foiblesses, sur la bonne fortune, sur la grossièreté, sur l'honnêteté des femmes, sur l'ignorance de nos foiblesses, sur la force de l'inclination, sur la place que l'on doit donner aux différents intérêts, sur le jugement des choses, sur l'importunité, sur la louange, sur le luxe, sur le malheur (voyez Bonheur), sur la malignité, sur l'aversion du mensonge, sur les moyens de réussir, sur la naïsérie, sur l'oubli, sur la persévérance à vouloir persuader, sur la vertu des philosophes, sur l'art de plaire, sur les preceptes, sur les promesses, sur l'usage des grandes qualités, sur les réconciliations, sur la sévérité des femmes, sur la sobriété, sur les divers talents, sur les vices, les défauts et les crimes, sur l'attachement et sur le mépris de la vie, sur la victoire, sur la vogue, sur la vraisemblance. — La table de 1666 a beaucoup d'articles de moins, et seulement deux de plus (voyez ci-après) que celle de 1678. — La table de l'édition de 1671 donne seule mépris tout court, remplacé dans les deux suivantes par mépris de la mort. — Les éditions de 1665, de 1666, de 1671 et de 1675 ont les articles santé et secret, qui ne sont pas reproduits en 1678. — L'article gouverner est dans les tables à partir de 1666 (une faute d'impression l'a changé en gouverneur dans celle de 1678). — Ages de la vie se trouve seulement dans les éditions de 1675 et de 1678. — Le Supplément de 1678 contient seul les articles : aimer, ami, desirer, dupe, ennemi, excès, faute, fou, heureux, homme, humilier, jeune, imagination, ingrat, juger, médisant, paroître, plaire, remèdes (qui, dans l'édition complète de 1678, devient remèdes de l'amour), souhaiter, vieux. — L'édition de 1678 contient les articles suivants, que ne donne aucune des éditions antérieures : compassion de nos ennemis, desir, droiture, esprits médiocres, indiscretion, médisance, remèdes de l'amour, sensibilité, travers, vieux fous. — L'ordre alphabétique de ces anciennes tables est, on peut le voir à celle-ci, assez peu rigoureux.

190, 194, 202, 251, 327, 354,
397, 411, 424, 428, 442, 493,
498.

DÉFIANCE, 86, 315, 366.

DÉGOÛT, 155, 211.

DÉGUISEMENT, 129, 246, 282.

DESIR, 439, 469.

DESSEINS, 160, 161.

DÉVOTION, 427.

DOUCEUR, 479.

DROITURE, 502.

E

ÉDUCATION, 261.

ÉLÉVATION, 399, 400, 401, 403.

ÉLOQUENCE, 249, 250.

EMPLOIS, 164, 419, 449.

ENNUI, 141, 172, 304, 352.

ENVIE, 27, 280, 281, 376, 476,
486.

ESPÉRANCE, 168.

ESPRIT, 44, 97, 98, 99, 100, 101,
102, 103, 108, 112, 140, 142,
174, 265, 287, 413, 415.

ESPRITS MÉDIOGRES, 375.

EXEMPLE, 230.

F

FAVORIS, 55.

FÉLICITÉ, 48.

FEMMES, 204, 205, 220, 241,
277, 346, 362, 440.

FERMETÉ, 477, 479.

FIDÉLITÉ, 247.

FINESSE, 117, 124, 125, 126, 127,
350, 394, 407.

FLATTERIE, 123, 144, 152, 329.

FOIBLESSÉ, 120, 130, 316, 445,
481.

FOLIE, 207, 209, 210, 231, 300,
318.

FORCE, 42, 44, 237.

FORTUNE, 1, 25, 52, 53, 60, 61,
154, 212, 323, 343, 380, 391,
392, 435.

G

GALANTERIE, 73, 100, 402, 499.

GÉNÉROSITÉ, 246.

GLOIRE, 157, 198, 307.

GOÛT, 252, 258, 390.

GOUVERNER, 151.

GRAVITÉ, 257.

H

HABILITÉ (*sic*)¹, 59, 199, 208,
244, 245, 269, 283, 288, 404.

HASARD, 57.

HÉROS, 24, 53, 185.

HIPOCRISIE (*sic*), 218, 233.

HONNÊTE HOMME, 202, 203, 206,
353.

HONNÊTE FEMME, 367, 368.

HONNEUR, 270.

HONTE, 446.

HUMEUR, 45, 47, 61, 290, 292,
297, 414, 435, 488.

HUMILITÉ, 254, 272, 358.

I

JALOUSIE, 28, 32, 361, 446, 472,
503.

JEUNESSE, 109, 271, 341, 495,
497.

INCONSTANCE, 181.

INDISCRÉTION, 429.

INFIDÉLITÉ, 359, 360, 381.

INGRATITUDE, 96, 226.

IMITATION, 230.

INCLINATION, 252.

INCOMMODER, 242.

INJURES, 14.

1. Voyez ci-dessus, p. 83, note 3.

INNOCENCE, 465.
 INTÉRÊT, 39, 40, 66, 85, 171,
 187, 232, 253, 275, 302, 305,
 486.

JUGEMENT, 89, 97, 456.
 JUSTICE, 78.

L

LARMES, 373.
 LIBÉRALITÉ, 263.
 LOUANGES, 143, 144, 145, 146,
 147, 148, 149, 150, 237, 356,
 454.

M

MAGNANIMITÉ, 248, 285.
 MALHEUR, 49.
 MARIAGE, 113.
 MÉDISANCE, 483.
 MAUX, 22, 197, 229, 238, 264,
 267.
 MÉMOIRE, 89, 313.
 MENSONGE, 63.
 MÉRITE, 50, 92, 95, 153, 155,
 156, 162, 164, 165, 166, 273,
 279, 291, 379, 455.
 MINES, 256.
 MODÉRATION, 17, 18, 293, 308.
 MORT, 21, 23, 26.
 MÉPRIS DE LA MORT, 504.

N

NATUREL, 431.
 NIAIS, 208.
 NÉGOCIATIONS, 278.
 NOMS ILLUSTRES, 94.
 NOUVEAUTÉ, 274, 426.

O

OCCASIONS, 345.
 OPINIÂTRETÉ, 234, 265.
 ORGUEIL, 34, 35, 36, 37, 228,

239, 254, 267, 281, 450, 462,
 472.

P

PARESSE, 169, 266, 267, 398,
 482, 487.
 PARLER, 137, 138, 142, 364.
 PASSIONS, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11,
 12, 122, 188, 266, 276, 422,
 460, 466, 471, 484, 485, 500.
 PÉNÉTRATION, 377, 425.
 PERSÉVÉRANCE, 177.
 PEUR, 370.
 PHILOSOPHIE et PHILOSOPHES, 22,
 54.
 PITIÉ, 264.
 PLAISIR, 123.
 POLITESSE, 99, 372.
 PRÉOCCUPATION, 92.
 PROCÉDÉ, 170.
 PROMESSE, 38.
 PROPRIÉTÉS DES HOMMES, 344.
 PRUDENCE, 65.

Q

QUALITÉS, 365, 433, 437, 452,
 468, 470.
 QUERELLES, 496.

R

RAISON, 42, 105, 469.
 RÉCONCILIATION, 82.
 RECONNOISSANCE, 223, 224, 225,
 226, 298, 438.
 REMÈDES DE L'AMOUR, 459.
 REPENTIR, 180.
 REPROCHES, 148.
 RÉPUTATION, 268.
 RICHESSES, 54.

S

SAGESSE, 132, 210, 231.

SENTIMENTS, 255.
 SENSIBILITÉ, 464.
 SILENCE, 79, 137, 138.
 SIMPLICITÉ, 289.
 SINCÉRITÉ, 62, 383, 457.
 SOCIÉTÉ, 87.
 SOTS, 451.
 SUBTILITÉ, 128.

T

TIMIDITÉ, 169, 480.
 TRAHISON, 120, 126.
 TRAVERS, 448, 502.
 TROMPERIE, 114, 115, 118, 127,
 129, 201, 395.

V

VALEUR, 213, 214, 215, 216,
 217, 219, 220, 221.
 VANITÉ, 137, 200, 232, 388, 389,
 443, 467, 483.
 VÉRITÉ, 64, 458.
 VERTUS, 1, 25, 171, 182, 186,
 187, 189, 200, 218, 253, 489.
 VICES, 182, 186, 187, 189, 191,
 192, 195, 218, 253, 273.
 VIEILLESSE, 93, 109, 112, 210,
 222, 341, 408, 423, 430, 461.
 VIEUX FOUS, 444.
 VIOLENCE, 363, 369, 466.
 VIVACITÉ, 416.
 VOLONTÉ, 30, 295.

TABLE

ALPHABETIQUE ET ANALYTIQUE

DES *MAXIMES* ET DES *RÉFLEXIONS DIVERSES*

C'EST-A-DIRE DES ŒUVRES MORALES

DE LA ROCHEFOUCAULD.

A

ABAISSEMENT, ABAISSER. Dans quel cas les grands noms abaissent, *maxime* 94. — Comment on abaisse la gloire de quelques hommes, 198. — L'envie d'abaisser les autres fait notre valeur, 213. — L'orgueil s'abaisse pour s'élever, 254.

Les vieillards n'ont devant eux que de l'abaissement, *Réflexions diverses*, p. 347.

ABATTEMENT, S'ABATTRE. Voyez **FAIBLESSE** (*du caractère*). — De ceux qui s'abattent dans le malheur, *maxime* 24. — Abattement pris pour fermeté, 420.

ABELLES. Leur subordination et leur industrie, *Réflexions diverses*, p. 309.

ABSENCE. Son effet sur les affections, *maxime* 276. — Comment on achète celle des gens incommodes, 403.

ACCENT (*du pays*). Indélébile dans l'esprit comme dans le langage, *maxime* 342.

ACCIDENTS (*heureux ou malheureux*). Voyez **FORTUNE**, **OCCASIONS**. — Parti différent qu'en tirent les gens habiles et les imprudents, *maxime* 59. — Les plus terribles n'abattent pas les héros, 217. — Comment on s'en tire parfois, 310.

ACCOUSTOMANCE, S'ACCOUSTOMER. Voyez **HABITUDE**.

ACTIONS (*bonnes ou mauvaises*). Voyez **PROCÉDÉS**. — La fortune les arrange comme il lui plaît, *maximes* 1 et 631. — Comment on loue et on blâme nos actions, 58. — Comment nous imitons les bonnes et les mauvaises, 230. — La paresse usurpe sur toutes nos actions, 266. — Elles sont à la merci des humeurs du corps, 297. — Les bonnes souvent produites par l'intérêt, 305. — Nos actions comparées aux bouts-rimés, 382.

ACTIONS (*belles ou grandes*). Ce

- qui produit les plus grandes et les plus éclatantes, *maxime* 7. — Elles sont rarement l'effet d'un grand dessein ; le hasard les produit, 57. — A quelle condition une action est grande, 160. — Proportion nécessaire entre les actions et les desseins, 161. — Dans quel cas nous serions honteux même des plus belles, 409. — Comment on s'y donne part, 432.
- ACTIVITÉ.** Celle des grands esprits est toujours égale, *Réflexions diverses*, p. 326.
- ADMIRATION, ADMIRER.** Divers effets de l'admiration sur l'amitié, *maxime* 294. — Nous louons de bon cœur ceux qui nous admirent, 356. — On se confie pour se faire admirer, 475.
- ADRESSE, ADROIT.** Adresse des braves et des gens de chicane, *maxime* 221.
Définition d'un esprit adroit, *Réflexions diverses*, p. 326.
- ADVERSITÉ.** Voyez MALHEUR.
- AFFAIRES.** Elles ont leur point de perspective, *maxime* 104. — Il y en a que les remèdes aigrissent, 288. — Comment il faut se conduire dans les grandes, 453. — Nous ennuyons en contant les nôtres, 510. — Clairvoyance de l'amour-propre dans les siennes, 563. — Ce n'est pas dans les affaires sérieuses qu'on est sage, 591. — Ce qui nuit aux plus importantes, 630.
A quel moment on joint les affaires à la passion, *Réflexions diverses*, p. 303. — Distinction entre l'esprit utile et l'esprit d'affaires, p. 327.
- AFFECTATION, AFFECTER.** Voyez FAUSSETÉ, FEINDRE, ORGUEIL, OSTENTATION, PIQUER (SE),
- VANITÉ, SE VANTER.** — La modération est une affectation de la force, *maxime* 18. — Les condamnés affectent le mépris de la mort, 21. — L'intérêt affecte le désintéressement, 39. — Pourquoi on affecte de paraître établi dans le monde, 56. — Pourquoi on affecte de blâmer les finesses, 124. — On est ridicule par les qualités qu'on affecte, 134. — Douleur affectée, 233. — Affectation dans l'air et dans la mine, 256. — La simplicité affectée est imposture, 289. — Qualités singulières qu'on affecte, 493.
- AFFECTIONS.** L'absence diminue les médiocres et augmente les grandes, *maxime* 276. — De celles que forme l'amour-propre, 563.
- AFFLICTIONS** (regret des personnes). Voyez LARMES, PLEURER. — Ce qui cause les afflictions, *maxime* 232. — Leur hypocrisie, 233. — Différence dans les regrets, 355. — Comment nous regrettons la perte de nos amis, 619.
- ÂGE.** Les défauts de l'esprit augmentent avec l'âge, *maxime* 112. — La folie nous suit dans tous les âges, 207. — L'âge augmente la folie et la sagesse, 210. — Ce que laisse voir le déclin de l'âge, 222. — Nous arrivons tout nouveaux aux divers âges, 405.
Ce qui se produit au déclin de l'âge, *Réflexions diverses*, p. 303. — Le déclin de l'âge ne permet plus de prétendre aux biens de la vie, p. 346.
- ÂGES MYTHOLOGIQUES.** Pourquoi l'âge d'or était exempt de maladies ; l'âge d'argent est demeuré pur encore ; l'âge d'airain a donné naissance aux

passions, qui ont paru avec toute leur malignité dans l'âge de fer, *Réflexions diverses*, p. 310.

AGITATION, AGITER. Comment les sages la dissimulent, *maxime* 20. — La vanité nous agite toujours, 443. — De quoi dépend l'agitation de l'humeur, 488.

AGRÉABLE, AGRÉMENT. Voyez **BEAUTÉ, PLAIRE.** — Pourquoi peu de gens sont agréables dans la conversation, *maxime* 139, et *Réflexions diverses*, p. 290. — Définition de l'agrément, *maxime* 240. — Faces agréables et désagréables de l'humeur, 292.

L'agrément est une des conditions de l'esprit brillant, *Réflexions diverses*, p. 328. — Dans l'amour, la première fleur d'agrément et de vivacité passe insensiblement, p. 344.

AGRICULTURE. Les vieillards en prennent le goût, *Réflexions diverses*, p. 347.

AIGREUR. D'où vient notre aigreur contre les gens fins, *maxime* 350. — Dans quel cas la douceur se convertit en aigreur, 479.

AIMER. Voyez **AMI, AMOUR.**

AIR. Voyez **APPARENCES, MINE.** — L'agrément dépend de l'air de la personne, *maxime* 240. — Ou l'air bourgeois ne se perd jamais, 393. — Air d'élévation naturelle, 399. — L'air capable mène à l'impertinence, 495.

De l'air et des manières, *Réflexions diverses*, p. 286-290; il ne faut pas quitter le sien, mais le perfectionner; de celui des petits enfants, p. 286. — Les jeunes gens prennent des manières au hasard, p. 287. — Il y a un air qui convient à chaque profession; comment

nous en changeons; l'air de la profession doit être joint avec l'air naturel, p. 288. — C'est avec un même air qu'il faut dire des choses différentes; parfois on prend l'air de l'état auquel on aspire, p. 289. — Dans la conversation, il ne faut pas prendre des airs d'autorité, p. 292.

AJUSTEMENT. La sévérité des femmes est un ajustement à leur beauté, *maxime* 204.

Alcibiade. Combien il a fait de débauchés, *Réflexions diverses*, p. 300.

Alexandre (le Grand). Combien sa valeur a fait de fanfarons, *Réflexions diverses*, p. 300. — Son éloge, p. 316 et 317. — Il est encore plus grand par ses qualités que par ses conquêtes, p. 317.

Alphonse VI, roi de Portugal. Son singulier mariage; il est emprisonné par sa femme, qui lui laisse le titre de roi, *Réflexions diverses*, p. 335.

AMANT. Voyez **AMOUR, MAÎTRESSE.**

— Quand l'amant est près de haïr sa maîtresse, *maxime* 111. — Pourquoi les amants ne s'ennuient pas ensemble, 312. — Pourquoi les femmes pleurent leurs amants, 362. — L'amant doit voir quand on cesse de l'aimer, 371. — Dans quel cas on garde son premier amant, 396. — Quand les amants voient les défauts de leurs maîtresses, 545. — Pourquoi ils ne peuvent se plaindre de l'inconstance, 577. — Pourquoi ils demandent la sincérité à leurs maîtresses, 637.

La lassitude des amants a produit les vapeurs, *Réflexions diverses*, p. 311.

AMBITIEUX, AMBITION. Antoine et

Auguste moins ambitieux que jaloux, *maxime* 7. — C'est par ambition qu'on supporte l'infortune, 24. — Elle affecte d'être en possession, 56. — En quoi la sincérité est une ambition, 63. — De l'ambition qu'on ne soupçonne pas, 91. — Douleur ambitieuse, 233. — La générosité n'est souvent qu'ambition, 246. — L'ambition est inconciliable avec la modération, 293. — Ce qu'on a fait pour borner l'ambition, 308. — On ne revient pas de l'ambition à l'amour, 490. — Pourquoi les ambitieux sont malheureux, 522.

Quelles maladies l'ambition produit, *Réflexions diverses*, p. 311.

AMÉ. Ses qualités sont difficiles à connaître, *maxime* 80. — Sa santé n'est pas plus assurée que celle du corps, 188. — Ses maladies et ses défauts ne se guérissent point, 193 et 194. — Ce que la sagesse est à l'âme, 541. — Ce qui distingue les grandes âmes des âmes communes, 602. — La paresse est son charme et sa béatitude, 630.

AMI, ΑΜΙΤΙÉ. Ce qui produit l'inconstance de l'amitié, *maxime* 80. — C'est nous que nous préférons dans nos amis, 81. — En quoi l'amitié est vraie et parfaite, 81. — Sa définition, 83. — Il est honteux de se défier de ses amis, 84. — Pourquoi nous aimons les grands, 85. — Comment nous aimons nos amis et jugeons de leur mérite, 88. — On ne peut se consoler d'être trahi par eux, 114. — Fausse déférence envers l'ami, 116. — Pourquoi nous nous plaignons de nos amis, 179. —

Comment nous nous consolons de leurs disgrâces, 235. — Pourquoi nous exagérons leur tendresse pour nous, 279. — Effets divers de l'admiration et de l'estime sur l'amitié, 294 et 296. — Pourquoi nous sommes réservés avec nos amis, 315. — Il ne faut pas parler de leurs défauts, 319. — Nous ne voulons pas être trop aimés, 321. — L'amitié détruit l'envie, 376. — Quel est son plus grand effort, 410. — Ce qui nous empêche de sentir les défauts de nos amis, 426. — Les amis dégoûtent de l'amitié, 427. — Défauts que nous leur pardonnons, 428. — Quelle doit être notre conduite quand ils nous ont trompés, 434. — Dans quel cas ils nous doivent, alors que nous leur payons ce qu'ils ont fait pour nous, 438. — Pourquoi les femmes goûtent peu l'amitié, 440. — Ignorance heureuse dans l'amitié, 441. — L'amitié plus rare que l'amour, 473, et *Réflexions diverses*, p. 345. — La ruine du prochain plaît aux amis, *maxime* 521. — Ceux que nous aimons ont plus de pouvoir sur nous que nous-mêmes, 525. — On ne songe pas à se faire des amis, 544. — Quelles sont les amitiés qui demandent le plus de soin, 560. — Pourquoi nous sommes sensibles au bonheur de nos amis, 582. — Leur malheur ne nous déplaît pas, 583. — Dans quel cas on prouve peu d'amitié, 590. — Comment nous regrettons la perte de nos amis, 619.

Distinction entre l'amitié et la société des honnêtes gens, *Réflexions diverses*, p. 282. — Dans quel cas il faut excuser ses amis, p. 284. — De la con-

duite à tenir avec eux, p. 285. — Il ne faut pas les livrer en nous livrant nous-mêmes, p. 295. — Dans quel cas il faut savoir leur résister, p. 299. — On s'amuse ou on s'ennuie sur leur parole, p. 305. — Les changements de l'amitié comparés à ceux de l'amour; les hommes ne peuvent soutenir longtemps le poids de l'amitié; l'antiquité en a fourni de beaux exemples, p. 345. — Pourquoi les vieillards deviennent insensibles à l'amitié, p. 346.

AMOUR. Voyez AMANT, GALANT.

— Définition de l'amour, *maxime* 68. — Y a-t-il un amour pur, et quel est-il? 69. — On ne peut ni le cacher, ni le feindre, 70. — Ce qui arrive quand on ne s'aime plus, 71. — L'amour ressemble à la haine, 72. — Il n'y en a que d'une sorte, 74. — Comparé au feu, 75. — Peu de gens le connoissent, 76. — C'est un prête-nom, 77. — Passage de l'amour à la haine, 111. — Quelles personnes n'auraient jamais été amoureuses, 136. — Amour successif des qualités d'un même sujet, 175. — Principal plaisir de l'amour, 259. — C'est la plus égoïste des passions, 262 et 500. — Ce qu'est pour lui la nouveauté, 274. — Les femmes prennent leur coquetterie pour de l'amour, 277. — On n'aime pas une seconde fois ce qu'on a cessé d'aimer, 286. — Ce n'est pas par amour qu'on est jaloux, 324. — Jusqu'où l'amour pardonne, 330. — Les femmes le surmontent mieux que la coquetterie, 334. — Jusqu'où va la tromperie en amour, 335. — Son excès empêche la jalousie, 336. — Il fait douter

même de ce qu'on croit, 348. — Son plus grand miracle, 349. — On rompt difficilement quand on ne s'aime plus, 351. — On peut aimer comme un fou, non comme un sot, 353. — Les infidélités devraient éteindre l'amour, 359. — La jalousie naît et ne meurt pas avec lui, 361. — Ce qu'il y a de plus cruel dans l'amour, 369. — L'amant doit voir quand on cesse de l'aimer, 371. — On n'aime pas sa maîtresse pour elle-même, 374. — L'amour détruit la coquetterie, 376. — Contentement difficile en amour, 385. — En amour, mieux vaut être trompé que détrompé, 395. — Il n'y a pas d'amour dans la galanterie, 402. — En amour, qui est le mieux guéri, 417. — Qui sont ceux qui n'en doivent pas parler, 418. — C'est lui qui nous rend le plus ridicules, 422. — Ce que pardonnent le mieux les femmes qui aiment, 429. — L'amour leur fait paraître l'amitié fade, 440. — Ignorance heureuse dans l'amour, 441. — Il n'y a pas de remèdes infailibles contre lui, 459. — C'est encore lui qui sied le moins mal aux femmes, 466. — Les femmes aiment l'amant, puis l'amour, 471. — L'amour moins rare que l'amitié, 473, et *Réflexions diverses*, p. 345. — Par quelle qualité on lui résiste et on s'y soumet, *maxime* 477. — Quand on est le plus près d'une nouvelle passion, 484. — On va de l'amour à l'ambition, non de l'ambition à l'amour, 490. — Il plaît surtout par ses apparences, 501. — Il est inconciliable avec la prudence, 546.

— Effet de l'amour excessif, 553. — Il est naturel et trompeur de se croire aimé, 557. — L'amour est à l'âme ce que l'âme est au corps, 576. — On n'est libre ni d'aimer, ni de cesser d'aimer, 577. — Ce que nous désirons quand nous sommes las d'aimer, 581. — Quand il est facile de prendre de l'amour et difficile de s'en défaire, 634. — Quel est le moyen d'être aimé, 636. — L'amour comparé à la fièvre, 638. — Quand on craint de voir ce qu'on aime, 640.

L'amour comparé à la mer, *Réflexions diverses*, p. 299-300; comparé à la vie, p. 302-304. — Effet du temps sur l'amour; quand l'amour ne subsiste plus par lui-même; ce qui arrive dans son déclin; on ne sait pas prévenir ses dégoûts; peines qui y sont attachées, p. 303. — De toutes les décrépitudes, celle de l'amour est la plus insupportable, p. 304. — C'est l'amour qui fait le plus de mal et le plus de bien; il n'en faut pas médire; il faut le craindre et le respecter, p. 311. — Ce n'est pas l'inconstance seule qui produit tous les changements de l'amour, p. 343 et 344. — Sa fleur d'agrément et de vivacité passe insensiblement; comment il décroît, p. 344. — L'amour comparé avec l'amitié, p. 345.

AMOUREUX. Voyez AMANT, AMOUR.

AMOUR-PROPRE (amour de soi; égoïsme). Voyez INTÉRÊT. — L'étendue de son domaine est encore inconnue, *maxime* 3. — Son habileté souveraine, 4. — Nous n'aimons que par égoïsme, 81. — Rôle de l'a-

mour-propre dans l'amitié, 83 et 88. — Il s'oppose à la reconnaissance, 228. — C'est par amour-propre qu'on se sacrifie aux autres, 236; ou qu'on leur demeure fidèle, 247. — Il domine dans l'amour, 262; et dans la jalousie, 324. — C'est par lui que nous sentons nos biens et nos maux, 339. — L'homme s'en fait un dieu qui le tourmente, 509. — L'intérêt en est l'âme, 510. — Les passions ne sont que des goûts de l'amour-propre, 531. — Sa définition, ses mobiles et ses effets, 563. — C'est lui qui nous rend sensibles au bonheur de nos amis, 582. — Il fait plus de cruels que la férocité même, 604.

Il conduit notre goût, *Réflexions diverses*, p. 306. — L'orgueil en est inséparable, p. 345.

AMOUR-PROPRE (complaisance pour soi-même; vanité). C'est le plus grand de tous les flatteurs, *maximes* 2 et 600. — Il tient moins à ses opinions qu'à ses goûts, 13. — Ce qui doit le diminuer, 51. — Il nous fait exagérer le mérite des autres, 143. — L'éducation des jeunes gens est un second amour-propre qu'on leur inspire, 261. — Ceux qui flattent l'amour-propre ne lui apprennent rien, 303. — Comment il nous fait pallier nos fautes, 494. — Il n'aide pas à supporter la mort, 504. — Il déguise nos vices en vertus, 607.

Il faut, pour la société, ménager celui des autres, *Réflexions diverses*, p. 282.

ANIMAUX. De leurs rapports avec les hommes, *Réflexions diverses*, p. 307-310. — Il y en a au-

tant d'espèces qu'il y a d'espèces d'hommes, p. 307. — Combien ne servent qu'à en nourrir d'autres; combien sont incommodes et insupportables, p. 308. — Combien vivent sous terre pour se conserver, p. 309. — Pourquoi beaucoup d'entre eux sont assujettis, p. 310.

Antoine (le triumvir). Son ambition moindre peut-être que sa jalousie contre Auguste, *maxime* 7.

Combien il a fait de débauchés, *Réflexions diverses*, p. 300.

APROPLEXIE. Ce qui la cause, *Réflexions diverses*, p. 311.

APPARENCES. Voyez AIR, MINE, PARAITRE. — Les apparences ne peuvent cacher les passions, *maxime* 12. — Les apparences de la vérité font du mal dans le monde, 64. — Ce qu'on fait pour elles, 256. — Dans quel cas nous n'en sommes pas dupes, 302. — C'est par ses apparences que l'amour plaît, 501.

APPLICATION. Effet de l'application aux petites choses, *maxime* 41. — L'application nous manque plus que les moyens, 243. — Où l'amour-propre met souvent la sienne, 563.

Effet de l'application aux détails, *Réflexions diverses*, p. 329.

APPRENDRE (s'instruire). Voyez CONNAISSANCES, SAVOIR. — On désire apprendre par intérêt ou par orgueil, *maxime* 173.

APPROBATION, APPROUVER. Nous approuvons et désapprouvons par caprice, *maxime* 51. — Sacrifices que nous faisons à l'approbation du monde, 268. — De certains hommes que le monde approuve, 273. — Pourquoi on approuve ceux qui débutent dans le monde, 280.

Ce que les honnêtes gens doivent approuver, *Réflexions diverses*, p. 313.

ARMÉE. On y perd quelquefois l'air bourgeois, *maxime* 393. — Ce que chacun y recherche, 615.

ART. Sa part dans nos vertus, *maxime* 1. — L'art des passions, 8. — L'art des sages, 20. — L'art est au-dessous de la nature, 101. — Art de dérober l'estime, 162. — L'art nous éclaire moins que les passions, 404.

ARTIFICE. L'humilité est un artifice de l'orgueil, *maxime* 254.

ARTS. Ils conviennent à ceux qui s'en rendent capables, *Réflexions diverses*, p. 288.

Atticus (l'ami de Cicéron). Combien il a fait de gens neutres et paresseux, *Réflexions diverses*, p. 300.

AUDACE, AUDACIEUX. On est souvent audacieux par timidité, *maxime* 11.

Auguste (empereur romain). Son ambition moindre peut-être que sa jalousie contre Antoine, *maxime* 7.

AUSTÉRITÉ. L'amour-propre s'y joint quelquefois, *maxime* 563.

AUTRES, AUTRUI. Voyez PROCHAIN.

AVANTAGES. Voyez BIEN (avant-dernier article), BONHEUR, QUALITÉ.

AVARICE. Elle produit quelquefois la prodigalité, *maxime* 11. — Plus opposée à l'économie que la libéralité, 167. — Comment elle se méprend, 491; et entend diversement ses intérêts, 492.

Quelles maladies elle produit, *Réflexions diverses*, p. 311.

AVENIR. Voyez PRÉSENT. — L'avarice sacrifie tantôt l'avenir au présent, et tantôt le présent

à l'avenir, *maximes* 491 et 492.
— Pourquoi on ne sait ce qu'on voudra à l'avenir, 575.

AVERSION. D'où vient l'aversion pour le mensonge, *maxime* 63.
— L'aversion est le principe de la sévérité des femmes, 333.
— Ce n'est pas par aversion que l'on blâme l'injustice, 580.

AVERTIR, AVERTISSEMENT. On ne veut être averti que jusqu'à un certain point, *Réflexions diverses*, p. 286.

AVEU. Voyez **AVOUEUR**.

AVEUGLE, AVEUGLEMENT. Les yeux déçoivent tout et ne sont aveugles que pour eux-mêmes, *maxime* 563. — L'aveuglement est le plus dangereux effet de l'orgueil, 585.

AVIDITÉ. Elle trouble l'ordre de nos intérêts, *maxime* 66.

AVIS. Voyez **CONSEILS**.

AVOUEUR. Voyez **SINCÈRE, VÉRITÉ**. — On n'ose avouer l'envie, *maxime* 27. — Pourquoi nous avouons nos défauts, 184 et 609. — Qui sont ceux qui avouent leurs défauts, 202. — Pourquoi nous avouons de petits défauts, 327. — Pourquoi on avoue la paresse, 398. — On n'avoue pas la jalousie, et pourtant on s'en fait honneur, 472. — L'amour-propre n'ose avouer ses affections et ses haines, 563. — L'aveu des fautes est leur consolation, 641.

L'aveu des défauts les diminue, *Réflexions diverses*, p. 295. — Il ne faut railler dans les autres que les défauts qu'ils avouent, p. 328.

B

BÂTIMENT, BÂTIMENTS. Les bâtimens ont des faces agréables

et désagréables, *maxime* 292.
— Les philosophes élèvent celui de l'orgueil, 589.

Les vieillards prennent goût aux bâtimens, *Réflexions diverses*, p. 347.

BATTEMENTS DE COEUR. Voyez **COEUR**.

BEAUTÉ (physique). Voyez **AGRÉABLE**. — Le désir de la louange l'augmente, *maximes* 150 et 599.
— Les femmes veulent relever la leur par leur sévérité, 204.
— Ce qu'est l'agrément sans la beauté, 240. — Rapport de la beauté des femmes à leur mérite, 474. — Jeunesse sans beauté et beauté sans jeunesse sont inutiles, 497. — Quel est le fondement de la beauté, eu général, 626.

Comment une beauté irrégulière efface parfois une beauté parfaite, *Réflexions diverses*, p. 281 et 282. — Le goût est le juge de la beauté, *ibid.* — La beauté a grande part dans l'amour, p. 344.

BIEN (LE) (en général). Il y a des héros en bien, *maxime* 185. — La fin du bien est un mal, 519. — On ne le trouve pas à l'excès dans l'homme, 610.

BIEN (DIRE DU). Avantage de renoncer à celui qu'on dit de nous, *maxime* 454.

BIEN (que l'on fait). Voyez **BIEN-FAITS, SERVICES**. — C'en est pas pour faire du bien aux grands que nous nous donnons à eux, *maxime* 85. — Pourquoi on fait du bien, 121. — Il est contagieux, 230. — Quelquefois plus dangereux que le mal, 238. — Nous aimons à voir ceux à qui nous en faisons, 558.

BIEN (que l'on reçoit). Voyez **BIEN-FAITS**. — C'est pour recevoir du bien des grands que nous nous

donnons à eux, *maxime* 85. — Celui que nous avons reçu nous doit faire oublier même le mal, 229. — Pourquoi on achète trop cher celui que les grands peuvent faire, 542. — Ce n'est pas celui qui nous en fait que nous aimons le mieux voir, 558.

BIEN, BIENS. Voyez **BONHEUR**. — Compensation des biens et des maux, *maxime* 52. — Pourquoi les philosophes méprisaient les biens, 54. — Dans quelle mesure nous les sentons, 339 et 528. — Excessifs, on ne les sent plus, 464. — Ce qui retient l'homme dans les bornes des siens, 578. — Ce qui nous tient lieu de tous, 630.

Chacun veut trouver son bien aux dépens du prochain, *Réflexions diverses*, p. 282. — On néglige ses biens pour d'autres étrangers, p. 287. — Les mêmes biens ne touchent pas toujours également, p. 303.

BIEN (matériel). On méprise le bien sans savoir le donner, *maxime* 301. — Nos biens sont à la merci de la fortune, 323. — C'est par raison qu'on doit être ménager de son bien, 365. — A qui certaines gens sacrifient leur bien, 492.

BIENFAITS, BIENFAITEUR. Voyez **BIEN, OBLIGATIONS, RECONNAISSANCE, SERVICES**. — Les hommes oublient les bienfaits et haïssent leurs bienfaiteurs, *maxime* 14. — Le bienfaiteur est parfois plus coupable de l'ingratitude que l'ingrat lui-même, 96. — Pourquoi on reconnaît les bienfaits, 223 et 298. — On ne convient point de leur prix, 225. — Le mal même qu'on nous fait ne doit pas les faire oublier, 229. — Comment on

s'expose à les oublier vite, 319. — Dans quel cas le bienfaiteur nous doit du retour, 438.

BIENSÉANCE. C'est la loi la plus suivie, *maxime* 447.

BIZARRE, BIZARREMENT. Voyez **CAPRICE**. — Bizarreries de l'orgueil, *maxime* 472 ; de l'amour-propre, 563.

BLÂME, BLÂMER. Pourquoi nous blâmons les fautes d'autrui, *maxime* 37. — A quoi tient qu'on blâme nos actions, 58. — On n'accepte pas le blâme, même utile, 147. — Il y a des louanges qui blâment, 148. — Moyen de blâmer Condé et Turenne, 198. — On blâme les défauts dont on se croit exempt, 462. — On blâme aisément les défauts des autres, 526. — Pourquoi on blâme les choses, 533 ; et pourquoi l'on se blâme soi-même, 554. — Pourquoi on blâme l'injustice, 580 ; et le vice, 597.

D'une façon de louer en blâmant, *Réflexions diverses*, p. 328.

BOEUF. Ils travaillent pour enrichir qui leur impose le joug, *Réflexions diverses*, p. 309.

BONHEUR, HEUREUX. Voyez **BIEN** (avant-dernier article). — D'où vient la modération des gens heureux, *maximes* 17 et 565. — Ce que méritent ceux qui s'enivrent de leur bonheur, 18. — Il est plus difficile à supporter que le malheur, 25. — La nature s'est proposé de nous rendre heureux, 36. — Où réside le bonheur, 48. — On n'est jamais si heureux qu'on s'imagine, 49 ; ou qu'on avait espéré, 572. — Le bonheur et le malheur se compensent, 52. — D'où dépend le bonheur, 58 et 61. — On

juge des hommes par lui, 212. — Pourquoi les gens heureux ne se corrigent guère, 227. — Comment on est heureux dans l'amour, 259 et 441. — Le bonheur dure moins que l'en vie qu'il excite, 476. — On est heureux d'être guéri des passions, 485. — Qui sont les gens les plus heureux, 522. — Pourquoi les pauvres sont heu reux, 535. — Le sage est heu reux à peu de frais, 538. — Nous tenons moins à l'être qu'à le paraître, 539. — Il faut voir le bonheur des gens avant de désirer ce qu'ils pos sèdent, 543. — Où le bonheur va d'ordinaire, 551. — D'une sorte de bonheur dans le mal heur, 570. — Pourquoi nous sommes sensibles au bonheur de nos amis, 582.

Courte durée du bonheur, dans l'amour et dans la vie, *Réflexions diverses*, p. 302. — Ce qui tient lieu de bonheur aux vieillards, p. 347.

BONTÉ. Voyez DOUCEUR. — Elle a moins de part que l'orgueil dans nos remontrances, *ma xime* 37. — Produite par l'é goïsme, 236. — Elle n'est souvent que paresse ou impuis sance, 237. — Mêlée à la mé chanceté, elle la rend plus dangereuse, 284. — Il faut l'a voir naturellement, 365. — Pourquoi un sot ne peut être bon, 387. — Ce n'est pas par bonté qu'on plaint ses ennemis, 463. — La bonté est rare, 481. — Ce n'est pas par bonté qu'on est sensible au bonheur de ses amis, 582. — Il est difficile de distinguer la bonté de l'habileté, 620. — Ce qu'il faut pour pouvoir être toujours bon, 621.

BONTE. Voyez LIMITES. — La

nature a fixé celles des vertus et des vices, *maxime* 189. — Ce qui retient l'homme dans celles de ses biens, 578. — On n'en donne guère à ses espérances et à ses désirs, 617.

La confiance doit avoir les siennes, *Réflexions diverses*, p. 296.

BOURGEOIS, BOURGEOISE. Où l'air bourgeois ne se perd jamais, *maxime* 393.

Quel air les bourgeoises se donnent, *Réflexions diverses*, p. 289.

BOUTS-RIMÉS. Comparés à nos ac tions, *maxime* 382.

BRAVE, BRAVOURE. Voyez VA LEUR.

Brutus (Marcus Junius). De sa mort volontaire, *maxime* 504.

BUT. Voyez DESSEIN. — L'hom me n'atteint pas d'ordinaire le but qu'il se propose, *maxime* 43. — De l'ambition qui ne peut atteindre le sien, 91. — Il faut l'atteindre, non le passer, 377. — Quelle est la pas sion qui manque le plus sou vent le sien, 491.

C

CACHER. Voyez DÉGUISEMENT, DISSIMULATION, FEINDRE.

CALME. Il produit la modération, *maxime* 17. — De quoi dépend celui de l'humeur, 488.

CALOMNIE. Maladies qu'elle produit, *Réflexions diverses*, p. 311.

CANARDS. Il y a de ces animaux qui trahissent leurs semblables, *Réflexions diverses*, p. 309.

CAPRICE, CAPRICIEUX. Voyez BI ZARRE, HUMEUR. — Le caprice de notre humeur plus bizarre que celui de la fortune, *maxime* 45. — Notre approbation est

capricieuse, 51. — Du caprice dans l'amitié, 80.

Il y en a plus dans le goût que dans l'esprit, *Réflexions diverses*, p. 304.

Casimir V (Jean), roi de Pologne, abdique le trône par lassitude du pouvoir, *Réflexions diverses*, p. 337.

Caton (le censeur). Combien il a fait d'opiniâtres, *Réflexions diverses*, p. 300.

Caton (d'Utique). De sa mort volontaire, *maxime* 504.

Ce que la nature et la fortune ont fait pour lui ; pourquoi elles l'opposent à Jules César ; son éloge ; il est le modèle du citoyen, *Réflexions diverses*, p. 319. — Il meurt avec la liberté de son pays, p. 320.

CAUSE. Voyez MOTIF, RAISON.

CERTITUDE. Son effet sur la jalousie, *maxime* 32 ; elle en est le cruel remède, 514.

César (Jules). Combien sa gloire a autorisé d'usurpations, *Réflexions diverses*, p. 300. — Du rôle de la nature et de la fortune dans sa destinée ; ses talents ; c'est le plus grand homme du monde, mais le plus célèbre usurpateur, p. 317. — Faveurs dont la fortune le comble ; elle soutient ses desseins et détruit ceux de Pompée ; elle assortit sa mort même à sa vie, p. 318. — Il est assassiné par ceux qu'il a sauvés et par son propre fils ; pourquoi la nature et la fortune lui ont opposé Caton ; différence de talents et de caractère entre ces deux grands hommes, p. 319 et 320.

CHAGRINS. Voyez DOULEURS. — Il faut partager ceux de nos amis, *Réflexions diverses*, p. 285. — Les vieillards n'ont devant eux que des chagrins, p. 347.

CHANGEANT, CHANGEMENT, CHANGER. Voyez INCONSTANCE, LÉGÈRETÉ. — Ce qui nous rend changeants dans nos amitiés, *maximes* 80 et 178. — Les goûts changent, mais non les inclinations, 252. — Ce qui change les goûts et les fortunes, 625.

Changements dans l'amour et dans la vie, *Réflexions diverses*, p. 302. — Nous changeons sans nous en apercevoir, p. 303. — L'amour-propre et l'humeur nous font changer de goût, p. 306. — Ce n'est pas l'inconstance seule qui produit les changements de l'amour, p. 343 et 344. — Changements de l'amitié comparés à ceux de l'amour ; le temps change l'humeur et les intérêts ; quels changements déterminent les vieillards à la retraite, p. 345.

Chantilly. Pourquoi cette terre n'efface pas celle de Liancourt, *Réflexions diverses*, p. 281.

Charles I^{er}, roi d'Angleterre. Son éloge ; il est dépossédé par Cromwell, qui lui fait trancher la tête, *Réflexions diverses*, p. 337.

Charles II, roi d'Angleterre. Inconséquence de sa conduite avec Louis XIV et avec Guillaume d'Orange, *Réflexions diverses*, p. 338-340. — Son caractère, p. 338 et 339. — Ce qui l'a empêché d'être maître absolu de l'Angleterre ; il reçoit des sommes considérables de Louis XIV ; sa mauvaise politique ; il est réduit à implorer la paix ; il était d'abord contraire au mariage de sa nièce avec Guillaume d'Orange, p. 339. — Comment il se décide à s'allier à Guillaume et à rompre avec la France,

- p. 340. — Son faux calcul à ce sujet, p. 342.
- CHASTETÉ. Voyez FEMME, HONNÉTÉTÉ. — Ce n'est pas toujours par chasteté que les femmes sont chastes, *maxime* 1.
- CHATS. Malice de ces animaux, *Réflexions diverses*, p. 308.
- CHENILLE. Pourquoi la nature lui donne des ailes, *Réflexions diverses*, p. 323.
- CHEVAUX. On les emploie, puis on les abandonne quand ils ne servent plus, *Réflexions diverses*, p. 309.
- CHICANE (GENS DE). De leur adresse à conserver leur bien, *maxime* 221.
- CHIENS. Rapport des hommes avec ces animaux ; diverses espèces de chiens ; leurs divers emplois, *Réflexions diverses*, p. 307.
- CHOSSES. Comment on devient incapable des grandes, *maximes* 41 et 569. — Le bonheur n'est pas dans les choses mêmes, 48. — Comment on manque les plus importantes, 66. — Certaines se présentent tout achevées à l'esprit, 101. — Comment il faut savoir les choses, 106. — Le dégoût des choses produit l'inconstance, 181. — Il y en a peu d'impossibles, 243. — Il faut connaître leur prix, 244, et *Réflexions diverses*, p. 314. — On veut se faire valoir même par les petites, *maxime* 272. — Les petits esprits se blessent des petites, 357. — Dans quel cas on désirerait peu la plupart des choses, 439. — De l'effet des petites choses sur l'humeur, 488. — L'amour-propre déguise les moindres choses, 494 ; il s'accommode des choses et de leur privation, 563. — On n'est sage que dans les choses indifférentes, 591.
- Quand on oublie le mieux les choses, 595. — A quelles conditions une chose est belle et parfaite, 626. — Quand les belles choses ont le plus d'éclat, 627. — Comment l'homme veut se rendre maître de toutes choses, 628.
- On ne voit pas les choses comme elles sont, *Réflexions diverses*, p. 312. — Un bon esprit leur donne leur prix et en sait tirer parti, p. 326. — L'esprit de finesse ne mène pas aux grandes choses, p. 328.
- Christine, reine de Suède. — Elle abdique sans raison apparente, *Réflexions diverses*, p. 336 et 337.
- CICATRICES. Celles de l'âme paraissent toujours, comme celles du corps, *maxime* 194.
- CICÉRON. Combien cet orateur a fait de babillards, *Réflexions diverses*, p. 300.
- CIGALES. Elles passent leur vie à chanter, *Réflexions diverses*, p. 309.
- Cinq-Mars, favori de Louis XIII. Ce roi le sacrifie au cardinal de Richelieu, *Réflexions diverses*, p. 334.
- CIVILITÉ. Voyez POLITESSE. — Ce qu'elle est, *maxime* 260.
- CLÉMENCE. Celle des princes est une politique adroite, *maxime* 15. — Ses causes ordinaires, 16.
- Clifford (Thomas), ministre du roi d'Angleterre Charles II. Pourquoi il décide son maître à s'allier avec Guillaume d'Orange et à rompre avec la France, *Réflexions diverses*, p. 340 ; son faux calcul, p. 341 et 342.
- COEUR. Il est toujours agité par les passions, *maxime* 10. — Les sages y renferment leur agitation, 20. — Il conduit l'es-

prit, 43. — C'est en lui que se cache l'amour pur, 69. — On dit du bien de son cœur, 98. — L'esprit en est toujours la dupe, 102. — On ne connaît pas son cœur, 103. — L'esprit ne peut y suppléer, 108. — Celui des femmes n'est pas réglé, 346. — Les contradictions du cœur, 478. — Ce qui arrive quand il est encore agité par une passion, 484.

La peur produit les battements de cœur, *Réflexions diverses*, p. 311.

COLÈRE. Ses diverses espèces, *maxime* 601.

Quelles maladies elle produit, *Réflexions diverses*, p. 311.

COMÉDIE (dans le sens général de théâtre, pièces de théâtre). On peut l'aimer sans en bien juger, et en bien juger sans l'aimer, *Réflexions diverses*, p. 305.

COMMERCE. L'amitié n'est qu'un commerce, *maxime* 83.

COMMERCE (relations avec les autres). Voyez MONDE, SOCIÉTÉ.

COMPASSION. Voyez PITIÉ.

COMPENSATION. Celle des biens et des maux, *maxime* 52.

COMPLAISANCE (*envers les autres*). La bonté n'est souvent que complaisance, *maxime* 481.

De la complaisance dans la société, *Réflexions diverses*, p. 284.

COMPLEXION. Voyez TEMPÉRAMENT. — De celle qui porte aux petites choses, *maxime* 569. — Quelle sorte de colère est produite par l'ardeur de la complexion, 601.

CONDAMNÉS (*à mort*). Leur fausse fermeté; ce qu'elle est en réalité, *maxime* 21.

Condé (*Le grand*). Moyen de le blâmer en le louant, *maxime* 198.

Ce que la nature et la fortune ont fait pour lui; parallèle avec Turenne, *Réflexions diverses*, p. 320-322. — Il brille autant dans sa retraite qu'au milieu de ses victoires, p. 322.

CONDITION. Voyez FORTUNE. — L'amour-propre est de toutes les conditions, *maxime* 563.

Il faut avoir l'air de son état, *Réflexions diverses*, p. 289 et 290.

CONDUIRE, CONDUITE (direction). Voyez GOUVERNER. — Il est plus difficile de n'être pas gouverné que de gouverner les autres, *maxime* 151. — Combien les esprits de travers sont difficiles à conduire, 448. — Il est habile d'accepter la bonne conduite d'autrui, 639.

CONDUITE (se conduire). Voyez ACTIONS, MOYENS. — L'homme n'est pas maître de sa conduite. ni de son but, *maxime* 43. — Celle des sots leur est parfois utile, 156. — La conduite n'est souvent ridicule qu'en apparence, 163. — Les gens heureux sont toujours contents de la leur, 227. — Les conseils sont inefficaces pour la conduite, 378. — On excuse toujours la sienne, 494. — Rien de si habile que les conduites de l'amour-propre, 563.

Comment les hommes ne seraient pas faux dans leur conduite, *Réflexions diverses*, p. 313. — On peut avoir de l'esprit en paroles, sans en avoir dans sa conduite, p. 330. — Voies que leur conduite ferme aux vieillards, p. 346.

CONFESSER. Voyez AVOUER.

CONFIANCE, SE CONFIER. La sincérité n'est qu'un moyen de l'attirer, *maxime* 62. — Comment on y répond dans les

conseils qu'on donne, 116. — Pourquoi celle des grands nous flatte, 239. — La fidélité est un moyen d'attirer la confiance, 247. — La raison doit la régler, 365. — La confiance fournit plus à la conversation que l'esprit, 421. — Pourquoi l'on se confie, 475, 624, et *Réflexions diverses*, p. 296.

La confiance est nécessaire et doit être réciproque dans la société, *Réflexions diverses*, p. 284 et 296. — Distinction entre la confiance et la sincérité, p. 294; les règles de la confiance sont plus étroites; ses bornes; elle plaît à qui la reçoit, p. 295. — Il ne faut pas se fier à tout le monde; à qui on peut se confier, p. 296. — Nos amis se font un droit sur notre confiance; quelle doit être alors notre conduite, p. 299.

CONFIANCE (assurance). Ce que produit la confiance de plaire, *maxime* 622. — Effet de la confiance en soi, 624.

CONFIDENCES. À qui il en faut faire, *Réflexions diverses*, p. 296; et n'en pas faire à demi, p. 297. — Règles à suivre pour garder le secret des confidences, p. 297-299.

CONJURATION. Intrépidité nécessaire dans les conjurations, *maxime* 614.

CONNAISSANCES (*de l'esprit*). Voyez APPRENDRE, LUMIÈRE (*de l'esprit*), SAVOIR. — Comment on connaît bien les choses; pourquoi nos connaissances sont imparfaites, *maxime* 106; et bornées, 482.

Nos connaissances bornées bornent notre goût, *Réflexions diverses*, p. 306.

CONNAISSANCES (relations de mon-

de). Ce qui nous fait aimer les nouvelles connaissances, *maxime* 178.

CONNAÎTRE. Il faut connaître, discerner et goûter la raison, *maxime* 105. — Nous ne connaissons ni toutes nos volontés, 295; ni l'action de notre corps sur nous, 297. — On connaît mieux les hommes qu'un homme, 436. — Si on connaissait les choses, on en désirerait peu, 439. — Nous ne connaissons pas la force de nos passions, 460; mais nous connaissons parfaitement nos fautes, 494.

CONNAÎTRE (SE). Comment on se connaît, *maxime* 345. — Ne pas se plaindre de ceux qui nous apprennent à nous connaître, 588.

On a souvent de la peine à laisser voir tout ce qu'on connaît de soi, *Réflexions diverses*, p. 285.

CONQUÊTES (*à la guerre*). Ce qu'on appelle de ce nom, *maxime* 608.

Alexandre le Grand moins grand par ses conquêtes que par ses qualités, *Réflexions diverses*, p. 317.

CONSEILS. Voyez PRÉCEPTES. — On les donne libéralement, *maxime* 110. — Comment on les demande et on les donne, 116. — Il faut profiter des bons, 283. — Leur inefficacité, 378.

On n'a pas assez de bon sens pour les bien recevoir, *Réflexions diverses*, p. 286.

CONSIDÉRATION (*dans le monde*). Voyez CRÉDIT, GLOIRE, RÉPUTATION. — Comment les philosophes y aspiraient, *maxime* 54. — Dans la perte de nos amis nous pleurons la perte de notre considération, 233.

CONSOLATION, CONSOLER. Les vieillards se consolent à donner

- des préceptes, *maxime* 93. — Comment nous nous consolons des disgrâces de nos amis, 235; et de nos propres maux, 325. — Ce qui nous console de toutes nos pertes, 630. — Quand on doit se consoler de ses fautes, 641.
- La retraite des vieillards console leur vanité, *Réflexions diverses*, p. 347.
- CONSTANCE (*dans les affectious*). Voyez FIDÉLITÉ. — Ce qu'est la constance en amour, *maxime* 175; elle est de deux sortes, 176. Dans quel cas elle perdrait son mérite, *Réflexions diverses*, p. 344.
- CONSTANCE (*de l'âme*). Voyez FERME, FERMETÉ.
- CONTENTER. Dans quel cas on est difficile à contenter, *maxime* 385.
- CONTER (raconter). On aime trop à conter les mêmes choses, *maxime* 313. — Nous ennuyons en contant nos affaires, 510.
- CONTESTATION, CONTESTER. Il ne faut pas contester sur des choses indifférentes, *Réflexions diverses*, p. 291.
- CONTRAIRE, CONTRARIÉTÉS (contradictions). Contradictions entre les passions, *maxime* 11; dans le cœur de chaque personne, 478. — Effets contraires de l'avarice, 492.
- CONTREFAIRE. Voyez COPIE.
- CONVENIR. Toutes choses ne conviennent pas à tous, *Réflexions diverses*, p. 387. — Quand les arts et les sciences nous conviennent; la bonne grâce et la politesse conviennent à tout le monde, p. 288.
- CONVERSATION. Voyez PARLER. — Ce qui rend la conversation peu agréable; ce qui en fait la perfection, *maxime* 139, et *Réflexions diverses*, p. 290-294. — Ce qui y fournit le plus, *maxime* 421. — Ce qui en fait l'intérêt, 510.
- COPIE. Voyez EXEMPLE, IMITATION, ORIGINAUX. — Il y a mille copies de l'amour, *maxime* 74. — Quelles sont les seules bonnes, 133. — Tout ce qui est contrefait déplaît, 618.
- Il n'y a pas de bonnes copies, *Réflexions diverses*, p. 287. — Mauvaises copies produites par de grands originaux, p. 301.
- COQUETTE, COQUETTERIE. D'une espèce de coquetterie, *maxime* 107. — C'est le fond de toutes les femmes; ce qui la retient, 241. — Les femmes prennent la leur pour de l'amour, 277. — Elles ne connaissent pas toute la leur, 332. — Elles la surmontent moins que leur passion, 334. — C'est le miracle de l'amour que de la guérir, 349; il la détruit, 376. — Pourquoi les coquettes feignent la jalousie, 406. — Ce que doit faire une femme qui ne veut pas paraître coquette, 418. — Ce qu'on craint quand on vient de faire des coquetteries, 640.
- Des coquettes et des vieillards; du goût des coquettes pour les vieillards; ses causes, *Réflexions diverses*, p. 323-325. — La conquête d'un vieillard qui a été galant flatte la vanité d'une coquette, p. 323.
- CORBEAU. Il ne vit que de pourriture, *Réflexions diverses*, p. 309.
- CORNELLE. Cet oiseau ne s'apprivoise que pour dérober, *Réflexions diverses*, p. 308.
- CORPS. Ses organes sagement disposés, *maxime* 36. — Ce qu'est l'amour, dans le corps, 68. — Sa santé est peu assurée, 188.

La gravité est un mystère du corps, 257. — Effets de ses humeurs, 297. — Il est moins paresseux que l'esprit, 487. — Effet du travail du corps, 535. — L'amour est à l'âme ce que l'âme est au corps, 576.

CORRIGER, SE CORRIGER. Ce n'est pas pour les corriger que nous reprenons les autres, *maxime* 37. — On ne se corrige pas de la faiblesse, 130. — C'est la fortune qui nous corrige le mieux de nos défauts, 154. — Les gens heureux ne se corrigent guère, 227. — On se fait honneur des défauts qu'on ne veut pas corriger, 442. — Il ne faut pas vouloir corriger la timidité, 480. — On se fait des défauts qu'on ne peut plus corriger, 493; ceux du prochain ne nous corrigent pas, 526.

Il faut laisser à nos amis le mérite de se corriger, *Réflexions diverses*, p. 284.

CORRUPTION. L'homme rongit de la sienne, *maxime* 523.

COULEUR. Il ne faut pas disputer du choix des couleurs, *maxime* 46. — Ce que produit le rapport des couleurs avec les traits, 240.

COUR. On n'y perd jamais l'air bourgeois, *maxime* 393.

COURAGE. Voyez VALEUR.

COUTUME. Voyez HABITUDE. — C'est par coutume qu'on souffre la mort, *maxime* 23.

Le goût se conforme à la coutume, *Réflexions diverses*, p. 306.

CRAINdre, CRAINTE. La crainte est cause de la clémence, *maxime* 16. — Nous tenons nos promesses selon nos craintes, 38. — La crainte est un aliment de l'amour, 75. — L'amour de

la justice n'est que la crainte de l'injustice, 78 et 578. — La crainte est une cause de réconciliation, 82. — Ce que nous craignons dans le mal que nous faisons, 180. — La crainte retient la coquetterie des femmes, 241. — Craindre le mépris, c'est le mériter, 322. — Nous craignons tout comme mortels, 511. — La crainte est inséparable de l'espérance, 515. — Ce qu'on craint quand on vient de faire des coquetteries, 640.

La crainte de lasser, ou d'être quitté, est une peine attachée à la vieillesse de l'amour, *Réflexions diverses*, p. 303. — Il faut craindre l'amour, p. 311.

CRAPAUDS. Ils font horreur et n'ont que du venin, *Réflexions diverses*, p. 308.

CRÉDIT (établissement dans le monde). Voyez CONSIDÉRATION, RÉPUTATION. — Pour arriver au crédit, on l'affecte, *maxime* 56.

CRIMES. Voyez FAUTES. — Ils sont la source de nos plus grands malheurs, *maxime* 183. — On condamne, sans les examiner, 267. — On en accuse à tort l'intérêt, 305. — Ils trouvent plus de protection que l'innocence, 465. — Dans quel cas on en suppose à la vertu, 489. — Les préceptes des philosophes n'ôtent pas les crimes, 589. — Comment certains crimes deviennent glorieux, 608. — Dans quel cas on n'en soupçonne pas les autres, 611.

Peut-être ceux de Tibère et de Néron nous éloignent-ils du vice, *Réflexions diverses*, p. 300. — Tous ceux de l'antiquité paraissent aujourd'hui en France, p. 343.

CROCODILES. Pourquoi ils feignent de se plaindre, *Réflexions diverses*, p. 310.

CROIRE. Pourquoi nous voulons être crus, *maxime* 63. — On ne croit guère au delà de ce qu'on voit, 265 et 623. — Pourquoi l'on croit aisément au mal, 267. — Dans quel cas on doute de ce qu'on croit, 348. — On croit aisément ce que l'on souhaite, 513.

Dans la jalousie on croit tout, *Réflexions diverses*, p. 301.

Cromwell (Olivier). Sa singulière fortune, *Réflexions diverses*, p. 337.

CRUAUTÉ, CRUEL. Voyez **FÉROCITÉ.** — L'amour-propre fait plus de cruels que la férocité même, *maxime* 604.

Cruauté d'un enfant comparée à celle du roi d'Espagne Philippe II, *Réflexions diverses*, p. 280 et 281. — La cruauté a produit la maladie de la pierre, p. 311. — Les hommes sont nés cruels, p. 343.

CURIOSITÉ. Ses diverses sortes, *maxime* 173.

Comment on augmente celle des autres, *Réflexions diverses*, p. 297.

D

DÉBAUCHE, DÉBAUCHÉ. Les hommes sont nés débauchés, *Réflexions diverses*, p. 343.

DÉCADENCE. Ce qui présage celle des peuples, *maxime* 629.

DÉCLIN. Ce que fait prévoir d'ordinaire le premier déclin de l'âge, *maxime* 222.

Ce qui arrive dans le déclin de l'amour et de la vie, *Réflexions diverses*, p. 303.

DÉCRÉPITUDE. Quelle est la plus

insupportable, *Réflexions diverses*, p. 304.

DÉFAUT (du caractère). Voyez **FAIBLESSE (du caractère)**, **IMPERFECTION.** — Pourquoi nous aimons à remarquer des défauts dans les autres, *maxime* 31. — C'est par eux que souvent on plaît, 90, 155 et 354. — Quel est celui qu'on ne saurait corriger, 130. — Quel est le moindre des femmes galantes, 131. — Comment nous découvrons perfidement ceux des autres, 145. — Ce qui nous en corrige le mieux, 154. — Pourquoi nous les avouons, 184 et 609. — A qui il appartient d'en avoir de grands, 190. — Ceux de l'âme ne se guérissent point, 194. — Qui sont ceux qui déguisent et ceux qui confessent les leurs, 202. — Il y a des personnes à qui ils siéent bien, 251. — Il y a plus de défauts dans l'humeur que dans l'esprit, 290. — Il ne faut pas parler de ceux de nos amis et de nos bienfaiteurs, 319. — Pourquoi nous en avouons de petits, 327. — Sans l'humilité chrétienne, on les conserve tous, 358. — Certaines qualités naturelles dégénèrent en défauts, 365. — C'est pour les pallier qu'on est sincère, 383. — On n'ose dire qu'on n'en a point, 397. — Quel est celui dont nous convenons aisément, 398. — Comment ils nous deviennent parfois utiles, 403. — Le plus grand tort est de les cacher, 411. — De quels défauts nous nous piquons, 424 et 442. — Ce qui nous empêche de sentir ceux de nos amis, 426; quels sont ceux que nous leur pardonnons, 428. — Ce que nous ôtons à nos défauts,

nous le donnons à l'orgueil, 450. — Nous blâmons les défauts dont nous nous croyons exempts, 462. — Celui qu'il ne faut pas reprendre, 480. — Comment les hommes ajoutent aux leurs, 493. — La frivolité en préserve, 498. — Pourquoi nous croyons à ceux des autres, 513. — Ceux du prochain ne corrigent pas les nôtres, 526. — Quand les amants voient ceux de leurs maîtresses, 545. — Ce qui nous empêche de guérir des nôtres, 585.

Dans quel eas il ne faut pas paraître voir ceux de nos amis, *Réflexions diverses*, p. 284. — Quel est celui où presque tout le monde tombe, p. 289. — On les diminue en les avouant, p. 295. — Il ne faut railler dans les autres que les défauts qu'ils avouent, p. 328.

DÉFAUTS (*de l'esprit*). Voyez **ESPRIT FAUX**, **FAIBLESSE** (*de l'esprit*). — Ils augmentent avec l'âge, *maxime* 112. — Sous quel air on les cache, 257. — Il y en a moins dans l'esprit que dans l'humeur, 290.

DÉFÉRENCE. Fausse déférence, *maxime* 116. — Comment nous gagnons celle des autres, 399.

DÉFIANCE, SE DÉFIER. Se défier des passions, *maxime* 9. — Que faire quand on se défie de soi? 79. — Mieux vaut être trompé par ses amis que de s'en défier, 84. — La défiance justifie la tromperie, 86. — La défiance de soi-même empêche la sincérité, 315. — En amour, la défiance va moins loin que la tromperie, 335. — Elle ne nous empêche pas de nous tromper, 366.

La défiance est une peine

attachée à la vieillesse de l'amour, *Réflexions diverses*, p. 303. — Défiance réciproque entre Louis XIII et le cardinal de Richelieu, p. 334.

DÉGOÛT, DÉGOÛTER. Le dégoût des choses produit l'inconstance, *maxime* 181. — Qui nous dégoûte de l'amitié et de la dévotion, 427. — On trouve du dégoût dans les passions et dans leurs remèdes, 527.

On ne sait pas prévenir les dégoûts de l'amour, *Réflexions diverses*, p. 303.

DÉGOÛTANT (déplaisant). Voyez **DÉPLAIRE**.

DÉGUISEMENT, DÉGUISER. Voyez **DISSIMULATION**, **FAUSSETÉ**, **FEINDRE**. — Déguisement de nos vices, *maxime-épigraphe* et *maxime* 607. — On ne peut déguiser ses passions, p. 12. — L'amour ne peut se déguiser, 70. — Comment on se déguise à soi-même, 119. — Qui sont ceux qui déguisent leurs défauts, 202. — Ambition déguisée, 246. — L'orgueil se déguise en humilité, 254. — De certaines faussetés déguisées, 282. — Notre adresse à déguiser nos fautes, 494.

DÉLICATESSE (*de l'esprit*). De la vraie et de la fausse, *maxime* 128.

DÉPENDANCE, DÉPENDRE. De quoi dépendent le bonheur et le malheur des hommes, *maxime* 61.

La confiance est une sorte de dépendance volontaire, *Réflexions diverses*, p. 296. — Les vieillards ne dépendent plus du monde, et font tout dépendre d'eux, p. 347.

DÉPLAIRE. Comment on déplaît dans la conversation, *maxime* 139. — Il y a des gens qui

déplaisent avec du mérite et de bonnes qualités, 155 et 251. — Ce qui fait qu'on déplaît, 255, 622, et *Réflexions diverses*, p. 289. — Tout ce qui est contrefait déplaît, *maxime* 618.

DÉSAGRÉABLE. Voyez **AGRÉABLE**, **DÉPLAIRE**.

DÉSHONNEUR. Voyez **HONTE**. — Il déshonore moins que le ridicule, *maxime* 326.

DÉSINTÉRESSÉ, DÉsINTÉRESSEMENT. Voyez **GÉNÉROSITÉ**, **HÉROS**, **MAGNANIMITÉ**. — L'intérêt même affecte le désintéressement, *maxime* 39. — Les conseils ne sont pas désintéressés, 116.

DÉSIR, DÉSIRER. Voyez **ENVIE**. — Désir caché des philosophes, *maxime* 54. — Comment les désirs se trompent, 66. — Ce que produit le désir des louanges, 149 et 150. — Nous désirons nous instruire par intérêt et par orgueil, 173. — Dans quel cas on désirerait peu de choses avec ardeur, 439. — On ne désire jamais ardemment par raison, 469. — Nous désirons tout comme si nous étions immortels, 511. — On croit aisément ce que l'on désire, 513. — On éteint plus facilement le premier désir qu'on ne satisfait les autres, 540. — Ce qu'il faut voir avant de désirer une chose, 543. — Rien de plus impétueux et de plus clairvoyant que les désirs de l'amour-propre, 563. — On borne moins ses désirs que sa reconnaissance, 617.

Le désir d'être préféré aux autres est naturel en nous, mais il faudrait le cacher, *Réflexions diverses*, p. 282. — Succession des désirs dans l'amour et dans

la vie, p. 302. — Les vieillards sont détrompés des désirs; la nature les leur ôte, p. 347.

DESSEIN. Voyez **BUT**. — Les grands desseins sont rares, *maximes* 7 et 57. — L'homme n'est pas maître de ses desseins, 43. — On a rarement le dessein de trahir, 120. — La grandeur du dessein fait la grandeur de l'action, 160. — Proportion nécessaire entre les actions et les desseins, 161. — On ne s'expose pas assez pour faire réussir ses desseins, 219. — La paresse usurpe sur tous nos desseins, 266. — Rien de si caché que ceux de l'amour-propre, 563. — C'est à la grandeur des desseins qu'on reconnaît les grandes âmes, 602.

Les vieillards sont maîtres de leurs desseins, *Réflexions diverses*, p. 347.

DÉTAIL. Il faut connaître celui des choses, *maxime* 106.

Définition de l'esprit de détail, *Réflexions diverses*, p. 329.

DÉTROMPER. Il ne faut pas détromper les gens contents d'eux, *maxime* 92. — En amour, mieux vaut être trompé que détrompé, 395.

Les vieillards sont détrompés des désirs inutiles, *Réflexions diverses*, p. 347.

DETTE, DEVOIR. Voyez **ORLIGATIONS**, **PAYER**. — L'orgueil ne vent pas devoir, *maxime* 228.

Les dettes produisent les fièvres étiques, *Réflexions diverses*, p. 311.

DEVINER. La pénétration a un air de deviner, *maxime* 425. — L'amour-propre devine tout, 563. — On veut deviner et n'être pas deviné, 632.

- DEVOIR (être obligé). Voyez DETTE, OBLIGATIONS.
- DEVOIR (LE). Ce qui nous retient dans le nôtre, *maxime* 169. — L'intérêt nous y fait moins manquer que l'ennui, 172. — Quel est notre premier devoir, quand un secret nous est confié, *Réflexions diverses*, p. 298. — Dans quel cas il faut sacrifier l'amitié au devoir, p. 299.
- DÉVOT, DÉVOTION. Les dévots dégoûtent de la dévotion, *maxime* 427. — Ce qu'est la dévotion qu'on donne aux princes, 518. — On veut être dévot, non pas humble, 534.
- DIABLE. C'est le diable qui a rapproché la paresse de la vertu, *maxime* 512.
- DIEU. Voyez PROVIDENCE. — Il a donné à l'homme des talents différents, *maxime* 505. — Comment il le punit du péché originel, 509. — Il veut qu'on soit humble, 537.
- DIGNITÉS. Voyez EMPLOIS.
- Diogène (le cynique). Combien il a fait de philosophes importuns, *Réflexions diverses*, p. 300.
- DISCERNEMENT, DISCERNER. Pour quoi on ne discerne pas tout d'abord le meilleur parti à prendre, *maxime* 287. — Discernement des grands esprits, *Réflexions diverses*, p. 325 et 326.
- DISCRÉTION. Elle est nécessaire dans le monde, *Réflexions diverses*, p. 285. — Ses devoirs et ses règles, p. 297-299. — Quelle est sa plus rude épreuve, p. 298.
- DISGRÂCES. Voyez MALHEUR.
- DISGRACIÉ (déplaisant). Voyez DÉPLAIRE.
- DISSIMULATION, DISSIMULER. Voyez DÉGUISEMENT, FEINDRE. — On ne peut dissimuler ses passions, *maxime* 12. — La sincérité n'est qu'une fine dissimulation, 62. — Nous nous cachons la vérité à nous-mêmes, 516. — Il est difficile de dissimuler ses sentiments, 559.
- DIVERTIR, DIVERTISSEMENT. Comment il faut divertir et se divertir dans le monde, *Réflexions diverses*, p. 283 et 284. — A quoi l'on s'expose en divertissant les autres, p. 327.
- Doge (Le). Il a peu de part à ce qui se fait à Venise, *maxime* 77.
- DOMMAGE. Dommages que cause la paresse, *maxime* 630.
- DONNER. Voyez LIBÉRALITÉ. — Ce qu'on donne le plus volontiers, *maxime* 110. — On donne par vanité, 263. — Peu de gens savent donner, 301.
- DOUCEUR. Voyez BONTÉ. — Il n'y en a pas de véritable sans fermenté, *maxime* 479. — Définition de la douceur d'esprit, *Réflexions diverses*, p. 328.
- DOULEURS. Voyez CHAGRINS. — Ce qui rend si aiguës celles de la honte et de la jalousie, *maxime* 446.
- DOUTE, DOUTER. Le doute est l'aliment de la jalousie, *maxime* 32. — L'amour fait douter même de ce qu'on croit, 348. — En fait de jalousie, mieux vaut la certitude que le doute, 514. — Dans la jalousie, on croit tout et on doute de tout, *Réflexions diverses*, p. 301.
- DROITURE (de l'esprit). Voyez ESPRIT DROIT, SENS (BON).
- DUEL. Un magistrat serait ridicule de se battre en duel, *Réflexions diverses*, p. 313 et 314.
- DUPE, DUPERIE. Voyez TROMPER (SE). — Les hommes dupes

d'eux-mêmes, *maxime* 43; et les uns des autres, 87. — L'esprit toujours dupe du cœur, 102. — Il faut feindre quelquefois d'être dupe, 117. — Comment on est dupe de sa finesse, 125. — L'amour-propre n'est pas la dupe de la bonté, 236.

E

ÉBULLITION. Voyez SANG.

ÉCLAT, ÉCLATANT. Ce qu'il faut penser de certaines actions éclatantes, *maxime* 7. — La fierté est l'éclat de l'orgueil, 568. — L'imperfection des choses leur donne parfois plus d'éclat, 627.

ÉCONOMIE (épargne). L'avarice lui est plus opposée que la libéralité, *maxime* 167.

ÉCONOMIE (bon usage des choses). Il faut avoir l'économie de ses qualités, *maxime* 159.

ÉCONOMIE (administration). Les vieillards en prennent le goût, *Réflexions diverses*, p. 347.

ÉCOUTER. Il faut savoir écouter les autres, *maxime* 139, et *Réflexions diverses*, p. 290.

ÉDUCATION. Effet de celle qu'on donne aux jeunes gens, *maxime* 261.

EFFETS (résultats). Effets de l'ennuï, *maxime* 172. — Chaque talent a ses effets particuliers, 594. — Ce qui augmente ceux de l'esprit, de la beauté et de la valeur, 599.

Méchants effets des exemples, *Réflexions diverses*, p. 300. — Effets du temps sur les désirs et sur les goûts, p. 303.

ÉGALITÉ. Ce qui rend égales les fortunes des hommes, *maxime* 52.

ÉGARDS. Ils sont nécessaires dans

le commerce de la vie, *Réflexions diverses*, p. 283.

ÉLÉVATION (dignités, honneurs). Voyez EMPLOIS. — Pourquoi on y affecte la modération, *maxime* 18. — Le désir de s'élever est une cause de la valeur, 213. — La fidélité est un moyen de s'élever, 247. — Comment la fortune nous élève quelquefois, 403. — La justice n'est qu'amour de l'élévation, 579. — A la guerre, c'est sa propre élévation que chacun recherche, 615.

ÉLÉVATION (distinction naturelle). Sa définition, *maxime* 399.

ÉLOGE. Voyez LOUANGE.

ÉLOQUENCE, ÉLOQUENT. Dans quel cas l'homme le plus éloquent le cède à l'homme le plus simple, *maxime* 8. — Où se montre l'éloquence, 249. — En quoi elle consiste, 250.

EMPLOIS. Voyez ÉLÉVATION. — On paraît plus aisément digne de ceux qu'on n'a pas que de ceux qu'on exerce, *maxime* 164. — Comment on y paraît grand ou petit, 419. — Dans quel cas on s'y soutient mal, 449.

On prend l'air des emplois auxquels on aspire, *Réflexions diverses*, p. 289.

ÉMULATION. Elle nous porte aux bonnes actions, *maxime* 230.

Quelle doit être celle d'un roi, *Réflexions diverses*, p. 315.

ENFANTS. Pourquoi les petits enfants plaisent, *Réflexions diverses*, p. 286.

ENFER. Quel est celui des femmes, *maxime* 562.

ENJOUÉ, ENJOUEMENT. On peut être à la fois sérieux et enjoué; l'enjouement convient à tous les âges; les jeunes gens y joignent la moquerie, *Réflexions diverses*, p. 327. — L'amour a

plus d'enjouement que l'amitié, p. 345.

ENNEMI. Comment on se réconcilie avec ses ennemis, *maxime* 82. — On ne peut se consoler d'être trompé par eux, 114. — Nous ne croyons pas à leurs bonnes qualités, 397. — Ce sont eux qui nous jugent le mieux, 458. — Pourquoi nous plaignons leurs malheurs, 463. — La ruine du prochain plaît aux ennemis, 521. — L'amour-propre est quelquefois son propre ennemi, 563.

ENNUI, ENNUYER, s'ENNUYER. On se pique de ne pas s'ennuyer, *maxime* 141. — Effets de l'ennui, 172. — Celui qu'on pardonne, et celui qu'on ne pardonne pas, 304. — Pourquoi les amants ne s'ennuient pas ensemble, 312. — Avec qui l'on s'ennuie, 352 et 555. — Ce n'est pas le peu d'esprit, mais son défaut de droiture qui ennuit le plus, 502. — À quoi sert l'extrême ennui, 532.

Dans le monde il faut savoir s'ennuyer, *Réflexions diverses*, p. 283. — Il en est qui sont touchés d'ennui sur la parole de leurs amis, p. 305. — Quelle maladie est produite par l'ennui du mariage, p. 311. — On s'expose à ennuyer en voulant divertir, p. 327. — Il y a de belles productions d'esprit qui ennuit, p. 330.

ENTERREMENTS. D'où vient leur pompe, *maxime* 612.

ENVIE (qu'on éprouve), ENVIEUX. L'envie est une passion qu'on n'ose avouer, *maxime* 27. — Ce qui la distingue de la jalousie et ce qu'elle est, 28. — L'envie contrainte à louer, 95. — De celle qu'on porte aux gens éta-

blis, 280. — L'orgueil l'inspire et la modère, 281. — Elle est plus implacable que la haine, 328. — La véritable amitié la détruit, 376. — Les coquettes sont envieuses des autres femmes, 406. — L'absence d'envie est marque de grandes qualités, 433. — L'envie dure plus que le bonheur envié, 476. — Elle est encore plus fréquente que l'intérêt, 486.

Quelles maladies elle produit, *Réflexions diverses*, p. 311. — Voies que l'envie des autres ferme aux vieillards, p. 346.

ENVIE (qu'on inspire). La modération est crainte d'inspirer l'envie, *maxime* 18.

ENVIE (désir). Voyez **DÉSIR.** — L'envie d'abaisser les autres fait souvent la valeur, *maxime* 213. — La reconnaissance n'est que l'envie de nouveaux bienfaits, 298. — Ce que produit l'envie de parler de nous, 383. — L'envie de paraître naturel empêche de l'être, 431. — Ce que produit l'envie d'être plaint ou admiré, 475.

C'est par envie de parler qu'on se confie, *Réflexions diverses*, p. 296. — Où l'envie de plaire mène les coquettes, p. 323.

Épaminondas. Son éloge; en quoi Virgile peut lui être comparé, *Réflexions diverses*, p. 280.

ÉPREUVE. La mort est la plus rude de toutes, *maxime* 504.

ERREUR. D'où viennent celles de l'amour-propre, *maxime* 563.

Espagne. Puissance formidable de ce pays, *Réflexions diverses*, p. 338.

ESPÉRANCE, ESPÉRER. On promet selon ses espérances, *maxime* 38. — L'espérance aliment de

l'amour, 75. — A quoi elle nous sert, 168. — Ce que bien des gens lui sacrifient, 492. — Elle est inséparable de la crainte, 515. — On n'est jamais si heureux qu'on espère, 572. — On borne moins ses espérances que sa reconnaissance, 617.

ESPRIT. Il est toujours conduit par le cœur, *maxime* 43. — De sa force et de sa faiblesse, 44. — Rapport du bon sens avec l'esprit, 67. — Ses qualités faciles à connaître, 80. — Il n'est pas distinct du jugement, 97. — On n'ose dire du bien de son esprit, 98. — En quoi consistent sa politesse, 99; et sa galanterie, 100. — Certaines choses lui viennent tout achevées, 101. — Il est toujours la dupe du cœur, 102. — On connaît mieux son esprit que son cœur, 103. — L'esprit ne peut suppléer le cœur, 108. — Ses défauts augmentent avec l'âge, 112. — Quand un homme d'esprit serait embarrassé, 140. — Le désir de la louange augmente l'esprit, 150 et 599. — A quoi il faut employer le sien, 174. — Sa faiblesse produit l'inconstance, 181. — Quand s'annonce son déclin, 222. — Sous quel air on cache les défauts de l'esprit, 257. — Ce n'est pas de lui que procède le bon goût, 258. — Sa petitesse produit l'opiniâtreté, 265. — Ce n'est pas sa fertilité qui nous fait trouver des expédients, 287. — Il a moins de défauts que l'humeur, 290. — Effet de celui des femmes, 340. — Cet esprit (des femmes) n'est jamais réglé, 346. — L'esprit a des talents cachés, 404. — Une seule sorte d'esprit ne

suffit pas, 413, et *Réflexions diverses*, p. 285. — A quoi il sert parfois, *maxime* 415. — Il fournit moins à la conversation que la confiance, 421. — La qualité de l'esprit qui nous flatte le plus, 425. — Jointe à l'esprit, la sottise est fort incommode, 451. — On peut être sot avec de l'esprit, 456, et *Réflexions diverses*, p. 330. — On ne l'étend pas jusqu'où il peut aller, *maxime* 482. — Il est plus paresseux que le corps, 487. — Ce qui fait à la longue qu'il ennuie plus ou moins, 502. — Ce qui délivre de ses peines, 535.

Il ne suffit pas pour nous conduire dans la société; ce qui y tient unis des esprits opposés, *Réflexions diverses*, p. 282 et 283. — L'esprit doit être varié, p. 285. — Les jeunes gens prennent un autre esprit que le leur, p. 287. — Il y a des gens qui ont plus d'esprit que de goût, et réciproquement; il y a moins de caprice dans l'esprit que dans le goût, p. 304. — Les peines de l'esprit produisent les maladies; quand ces peines ont pris naissance, p. 310. — De la différence des esprits, p. 325-331. — Définition d'un bel esprit, d'un esprit adroit et d'un bon esprit, p. 326. — Distinction entre l'esprit utile et l'esprit d'affaires; l'esprit peut être à la fois sérieux et enjoué, p. 327. — Distinction entre l'esprit fin et l'esprit de finesse; entre l'esprit de feu et l'esprit brillant; définition de la douceur d'esprit, p. 328; de l'esprit de détail; pourquoi le bel esprit est tombé en discrédit; distinction entre les hom-

- mes qui ont de l'esprit, bien de l'esprit, beaucoup d'esprit, et bon esprit, p. 329; qui n'ont que d'une sorte d'esprit, de plusieurs sortes d'esprit, et de toutes sortes d'esprit; avoir beaucoup d'esprit est un terme équivoque; sortes d'esprit contradictoires, p. 330. — Distinction entre les diverses productions de l'esprit, p. 330 et 331.
- ESPRIT (*grand et petit*). A quoi on reconnaît un petit esprit, *maxime* 125. — Distinction entre les grands et les petits esprits, 142. — Les petits sont opiniâtres, 265. — Ils se blessent des petites choses; les grands esprits n'en sont pas blessés, 357. — Les esprits médiocres condamnent ce qu'ils ne comprennent pas, 375.
- Des qualités d'un grand esprit, *Réflexions diverses*, p. 325 et 326. — L'humeur les altère, p. 326.
- ESPRIT DROIT, ESPRIT FAUX. Voyez DÉFAUTS (*de l'esprit*). — On ne redresse pas les esprits de travers, *maxime* 318; et quel est avec eux le plus court pour un esprit droit, 448. — Peu d'esprit avec de la droiture ennuie moins que beaucoup d'esprit avec du travers, 502.
- Il y a des hommes dont l'esprit est droit et le goût faux, et réciproquement; d'autres n'ont rien de faux ni dans l'esprit, ni dans le goût, *Réflexions diverses*, p. 312. — Définition d'un bon esprit, p. 326.
- ESPRITS (fantômes). On en parle, mais on n'en voit point, 76.
- ESTIME, ESTIMER. Comment on dérobe quelquefois l'estime, *maxime* 162. — Ce qui nous attire celle des honnêtes gens, 165. — Ses divers effets sur l'amitié, 296. — On se croit l'égal de ceux qu'on estime le plus, 452.
- On estime les choses plus ou moins qu'elles ne valent, *Réflexions diverses*, p. 312.
- ÉTAT (condition). Voyez CONDITION.
- ÉTATS (peuples). Ce qui présage leur décadence, *maxime* 629.
- ÉTOILE. Voyez BONHEUR, FORTUNE, OCCASION. Nos actions ont des étoiles heureuses et malheureuses, *maxime* 58. — Notre étoile nous attire l'estime du public, 165.
- ÉTONNER (S'). Quelle est la seule chose dont on devrait s'étonner, *maxime* 384.
- ÉTOUFFEMENTS. Quelle passion les produit, *Réflexions diverses*, p. 311.
- ÉTOURDERIE, ÉTOURDI. Il vaut mieux que les jeunes gens soient étourdis que composés, *maxime* 495.
- ÉTUDE, ÉTUDIER. Ce qu'il vaut le mieux étudier, *maxime* 550.
- Les vieillards prennent le goût de l'étude, *Réflexions diverses*, p. 347.
- ÉVÉNEMENTS. La prudence ne peut nous en répondre, *maxime* 65.
- Des événements du siècle de la Rochefoucauld, *Réflexions diverses*, p. 331-343. — L'histoire montre également les grands événements et les médiocres, p. 331.
- EXCÈS. On ne trouve chez l'homme ni le bien ni le mal dans l'excès, *maxime* 610.
- EXCUSE, S'EXCUSER. Comment on s'excuse à soi-même la faiblesse de sa volonté, *maxime* 30.

Dans quel cas il faut excuser ses amis et ne pas voir leurs défauts, *Réflexions diverses*, p. 284.

EXEMPLE (*bon et mauvais*). Voyez COPIE, IMITATION. — Ce que fait le vieillard quand il n'en peut plus donner de mauvais, *maxime* 93. — L'exemple est contagieux, 230. — Divers exemples de belle mort, 504.

Il y en a qu'on peut suivre, *Réflexions diverses*, p. 288. — Il faut éviter de se donner pour exemple, p. 292. — Méchants effets des exemples, p. 300. — Ils nous égarent souvent, p. 301. — Le goût se conforme à l'exemple, p. 306. — L'antiquité a fourni des exemples d'amitié, p. 345.

EXPÉDIENS. Voyez MOYENS, PROCÉDÉ. — Pourquoi on en trouve plusieurs pour le même but, *maxime* 287.

EXPÉRIENCE. Elle ne nous fait pas éviter les vices, *maxime* 191. — Elle ne nous vient jamais, 405. — Ce qu'elle apprend aux vieillards, *Réflexions diverses*, p. 346.

EXTÉRIEUR. Voyez APPARENCES.

F

FAIBLESSE (*du caractère*). Voyez ABATTEMENT, DÉFAUT (*du caractère*), IMPERFECTION. — Souvent on est ferme par faiblesse, *maxime* 11. — La faiblesse cause de trahison, 120. — C'est le seul défaut qu'on ne puisse corriger, 130. — Elle empêche la sincérité, 316. — Elle nous console de nos maux, 325. — De quoi l'on se pique, quand on est faible, 424. — La faiblesse plus opposée à la vertu

que le vice, 445. — Elle n'est presque jamais véritablement passionnée, 477. — Douceur et bonté qui ne sont que faiblesse, 479 et 481. — Nos sentiments ne sont que faiblesse, 504. — C'est par faiblesse que les femmes se rendent, 635.

FAIBLESSE (*de l'esprit*). Voyez DÉFAUTS (*de l'esprit*). — Elle tient à la faiblesse du corps, *maxime* 44. — Elle produit l'inconstance, 181.

FAMILIARITÉ. Le commerce du monde la produit, *Réflexions diverses*, p. 285 et 286.

FANTÔME. Ce qu'on nomme vertu n'est d'ordinaire qu'un fantôme, *maxime* 606.

FARD. La sévérité des femmes est un fard, *maxime* 204.

FAUSSETÉ, FAUX. Voyez IMPOSTURE, MENSONGE, TRAHIR, TROMPERIE. — Faussetés bien déguisées, *maxime* 282. — Pourquoi les hommes supposent les vertus fausses, 489. — Fausseté du mépris de la mort, 504.

Du faux, *Réflexions diverses*, p. 311-315. — On est faux en différentes manières, p. 311. — On a toujours quelque fausseté dans l'esprit ou dans le goût; d'où elle vient, p. 312. — On ne veut pas paraître faux par le goût; dans quel cas les hommes n'auraient rien de faux dans leur goût, p. 313. — Comment le goût des plus grands rois peut être faux, p. 314.

FAUTES. Voyez CRIMES. — Pourquoi nous reprenons ceux qui commettent des fautes, *maxime* 37. — Dans quel cas nous oublions les nôtres, 196. — Quelle est la passion qui nous fait commettre les plus ridi-

- cules, 422. — Nous avons conscience de nos fautes, 494. — Quand on s'en doit consoler, 641.
- FAVEUR, FAVORIS.** Pourquoi l'on hait les favoris; comment on se console de n'être point en faveur, *maxime* 55.
- FEINDRE, FEINTE.** Voyez AFFECTION, DISSIMULATION. — Pourquoi l'on feint d'être établi dans le monde, *maxime* 56. — On ne peut feindre l'amour, 70. — Il faut feindre quelquefois d'être dupe, 117. — L'humilité n'est que soumission feinte, 254. — Il est plus facile de feindre ce qu'on n'éprouve pas que de dissimuler ce qu'on éprouve, 559.
- FÉLICITÉ.** Voyez BONHEUR.
- FEMME.** Ce n'est pas toujours par chasteté que les femmes sont chastes, *maxime* 1. — Elles s'en tiennent rarement à une seule galanterie, 73. — Le moindre défaut de celles qui sont galantes, 131. — Leur sévérité est un ajustement de plus, 204. — Causes de leur honnêteté, 205, 220 et 605. — Pourquoi elles affectent d'être inconsolables, 233. — Ce qui retient leur coquetterie, 241. — Elles la prennent pour de l'amour, 277. — Elles ne connaissent pas toute leur coquetterie, 332. — D'où vient leur sévérité, 333. — Elles surmontent moins leur coquetterie que leur passion, 334. — A quoi leur sert leur esprit, 340. — Ni leur esprit, ni leur cœur n'est réglé, 346. — Pourquoi elles pleurent leurs amants, 362. — Il ne faut pas parler de sa femme, 364. — Il y en a peu qui ne soient lasses d'être honnêtes, 367. — Principe de leur honnêteté, 368. — Dans quel cas elles gardent leur premier amant, 396. — Ce qu'elles doivent faire pour ne pas paraître coquettes, 418. — Ce que pardonnent plus et moins aisément celles qui aiment, 429. — Quand l'amitié leur paraît fade, 440. — Quelle est la passion qui leur sied le moins mal, 466. — Elles aiment l'amant, puis l'amour, 471. — La plupart n'ont plus de mérite quand elles n'ont plus de beauté, 474. — Il ne leur sert de rien d'être jeunes sans beauté, ou d'être belles sans jeunesse, 497. — Quand on compte leur première galanterie, 499. — En quoi une femme jalouse est agréable à son mari, 547. — Dans quel cas une femme est à plaindre, 548. — Ce qu'est une honnête femme, 552. — Ce que la vieillesse est pour les femmes, 562. — Ce qu'un poète italien dit de leur honnêteté, 605. — Comment elles se rendent, 635.
- Comment des femmes d'une beauté irrégulière en effacent d'autres plus véritablement belles, *Réflexions diverses*, p. 281 et 282. — Comment elles peuvent aimer les sciences, p. 314.
- FERME, FERMETÉ.** Voyez FORCE (*de l'âme*), PERSÉVÉRANCE, RÉOLUTION. — On est souvent ferme par faiblesse, *maxime* 11. — En quoi consiste la constance des sages, 20. — Fausse fermeté des condamnés à mort; ce qu'elle est en réalité, 21. — Fausse constance dans le malheur, 24 et 420. — Fermeté contre et dans l'amour, 477. — Il n'y a pas de véritable douceur sans fermeté, 479.

FÉROCITÉ. Voyez CRUAUTÉ. —

Elle fait moins de cruels que l'amour-propre, *maxime* 604.

FEU. Comparé à l'amour, *maxime* 75. — Le vent allume le feu, 276; le bois l'entretient, 520.

FIDÉLITÉ (*dans les affections*).

Voyez CONSTANCE. — Pourquoi l'on est fidèle dans ses amitiés, *maxime* 247. — Quand il est le plus difficile d'être fidèle à sa maîtresse, 331. — La fidélité forcée est infidélité, 381. — Ce que nous désirons pour nous en dégager, 581.

FIDÉLITÉ (*discretion*). Quelle est sa plus rude épreuve, *Réflexions diverses*, p. 298.

FIER, FIERTÉ. Où l'amour-propre conserve souvent la sienne, *maxime* 563. — Elle est la déclaration de l'orgueil, 568.

FIÈVRE. La jeunesse est la fièvre de la raison, *maxime* 271. — L'amour comparé à la fièvre, 638.

Quelle passion produit les fièvres aiguës et frénétiques; les dettes produisent les fièvres étiques; l'ennui du mariage produit la fièvre quarte, *Réflexions diverses*, p. 311.

FIGURE. Voyez VISAGE.

FIN, FINESSE. Voyez HABILE, HABILITÉ. — Quelle est la plus subtile de toutes les finesses, *maxime* 117. — Pourquoi les habiles feignent de blâmer les finesses, 124. — Ce que prouve leur usage ordinaire, et ce qui en résulte, 125. — D'où elles viennent, 126 et 529. — Ce qui arrive quand on se croit plus fin que les autres, 127. — D'où vient notre aigreur contre les gens fins, 350. — On n'est pas plus fin que tout le monde, 394. — Nous nous

trouvons ridicules de nous laisser prendre aux finesses, 407.

Distinction entre l'esprit fin et l'esprit de finesse, *Réflexions diverses*, p. 328.

FLATTER (SE). Voyez TROMPER (SE). — Nous nous flattons à tort de quitter les vices, *maxime* 192.

FLATTERIE, FLATTEURS. Quel est le plus grand de tous les flatteurs, *maximes* 2 et 600. — Il faut se flatter pour avoir du plaisir, 123. — La louange est une flatterie, 144. — Pourquoi la flatterie des autres nous nuit, 152. — La flatterie est une fausse monnaie, 158. — En nous flattant, on ne nous apprend rien de nouveau, 303. — Ce qu'on hait dans la flatterie, 329.

FLEUR. Voyez FRUITS.

FOI (BONNE). Voyez PRONITÉ.

FOLIE, FOU. Voyez SAGE, SAGESSE. — La passion rend fou, *maxime* 6. — Singulière folie d'un Athénien, 92 et 588. — La folie nous suit dans tous les âges, 207. — On n'est pas sage pour vivre sans folie, 209. — On devient plus fou avec l'âge, 210. — Folie de vouloir être sage tout seul, 231. — Il y en a de contagieuses, 300. — Parfois elle tire d'affaire, 310. — Il y a des remèdes pour la guérir, 318. — L'esprit fortifie celle des femmes, 340. — Un honnête homme peut aimer comme un fou, non comme un sot, 353. — Les fous ne voient que par leur humeur, 414. — Dans quel cas la vivacité est voisine de la folie, 416. — Les vieux fous sont plus fous que les jeunes, 444. — Un fou n'est jamais content, 538. — Comment se fait la plus subtile folie, 592.

C'est la vanité qui a produit la maladie de la folie, *Réflexions diverses*, p. 311.

FORCE (*en général*). Nous en avons assez pour les maux d'autrui, *maxime* 19. — Nous en avons plus que de volonté, 30; et moins que de raison, 42. — Pourquoi il faut avoir la force d'être méchant, 237.

FORCE (*de l'âme, du caractère*). Voyez **FERMÉTÉ**. — Ce n'est pas par elle que nous résistons à nos passions, *maxime* 122. — Pas de bonté sans la force d'être méchant, 237.

FORCE (*de l'esprit*). La modération l'affecte, *maxime* 18. — Elle tient à la bonne disposition des organes, 44.

FORTUNE (*sort, hasard*). Voyez **ACCIDENTS**, **BONHEUR**, **ÉTOILE**, **OCCASION**. — Elle arrange nos vertus, *maximes* 1 et 631. — Moins capricieuse que notre humeur, 45. — Notre humeur met le prix à ce qui vient de la fortune, 47. — La fortune fait les héros, 53. — Elle produit nos grandes actions, 57. — Elle décide de la louange et du blâme, 58. — Elle fait tout pour ses favoris, 60. — Le bonheur et le malheur n'en dépendent pas plus que de notre humeur, 61. — Ce n'est pas le hasard qui doit nous faire trouver la raison, 105. — C'est la fortune qui met en œuvre le mérite, 153. — Elle nous corrige mieux de nos défauts que la raison, 154. — On ne juge des gens que par leur fortune, 212. — Il y a des gens qu'elle contraint de faire des sottises, 309. — La sagesse est à sa merci, 323. — Il faut savoir profiter de sa fortune, 343. — Elle découvre les qualités ca-

chées, 344; les vertus et les vices, 380. — A qui elle paraît le plus aveugle, 391. — Manière de la gouverner, 392. — Il y a une élévation qui ne dépend pas d'elle, 399. — Comment elle nous élève quelquefois, 403. — Elle gouverne le monde, 435. — Ce qui arrive quand elle nous élève subitement, 449. — On ne peut répondre de sa fortune, 574.

Des modèles de la nature et de la fortune, *Réflexions diverses*, p. 315-322. — Comment la fortune s'accorde avec la nature pour faire des hommes extraordinaires, p. 315; quelle y est sa part et celle de la nature; ce qu'elle a fait pour Alexandre, Jules César, Pompée, Caton d'Utique, le grand Condé et Turenne, p. 316-322. — Voies qu'elle ferme aux vieillards, p. 346.

FORTUNE (*condition*). Voyez **CON-DITION**. — Ce qui rend les fortunes égales, *maxime* 52. — Les folies proportionnées à la fortune passent pour sagesse, 207. — Ce qui change les fortunes, 625.

L'air et les manières changent avec la fortune, *Réflexions diverses*, p. 288.

FORTUNE (*bonne et mauvaise*). Voyez **BONHEUR**, **MALHEUR**.

FORTUNE (**FAIRE**). Voyez **ÉLÉVATION**.

FOURÇON. La pelle se moque du fourçon, *maxime* 507.

FOURMIS. Leur prévoyance et leur économie, *Réflexions diverses*, p. 309.

France (*La*). Au siècle de la Rochefoucauld, on voit paraître dans ce pays tous les crimes de l'antiquité, *Réflexions diverses*, p. 343.

FRELONS. Ils sont vagabonds et fainéants, *Réflexions diverses*, p. 309.

FRIVOLITÉ. Voyez LÉGÈRETÉ.

FRUITS. Sur les fruits la fleur s'efface aisément, *maxime* 274. — Ils ont leur saison, 291.

FUREUR. L'envie est une fureur, *maxime* 28. — Quand la jalousie devient fureur, 32. — La colère est quelquefois la fureur de l'orgueil, 601.

G

GAGNER, GAIN. Où l'ainour-propre veut toujours gagner, *maxime* 83. — Dans quel cas on ferait un bon marché, 454 et 457.

GALANT, GALANTE, GALANTEE (*dans les affections*). Voyez AMANT, AMOUR, MAÎTRESSE. — Il est rare qu'une femme n'ait eu qu'une galanterie, *maxime* 73. — Le moindre défaut des femmes galantes, 131. — Ce qui se trouve le moins dans la galanterie, 402. — Quand on compte la première, 499.

Goût des coquettes pour les vieillards qui ont été galants, *Réflexions diverses*, p. 323.

GALANTEE (amabilité). En quoi consiste celle de l'esprit, *maxime* 100.

GALE. C'est l'avarice qui a produit cette maladie, *Réflexions diverses*, p. 311.

GANGRÈNE. C'est la jalousie qui produit cette maladie, *Réflexions diverses*, p. 311.

GÉNÉROSITÉ. Voyez DÉSINTÉRESSEMENT, MAGNANIMITÉ. — Elle n'est souvent qu'apparente, *maxime* 246.

Le lion en garde quelque

apparence, *Réflexions diverses*, p. 307.

GENS. Voyez HOMME.

GENS DE CHICANE. Voyez CHICANE.

GENS DU COMMUN. Voyez PEUPLE.

GENS (HONNÊTES). Ce qui nous attire leur estime, *maxime* 165. — Qui sont les faux et les vrais honnêtes gens, 202. — Les honnêtes gens veulent être toujours exposés à la vue de leurs pareils, 206.

GESTE. Chaque sentiment a ses gestes propres, 255.

GLOIRE. Voyez HONNEUR, RÉPUTATION. — A quoi doit se mesurer celle des grands hommes, *maxime* 157. — Pourquoi on élève celle de quelques-uns, 198. — L'amour de la gloire produit la valeur, 213. — On veut acquérir de la gloire sans s'exposer, 221. — Comment on aspire à la gloire d'une belle douleur, 233. — Nous soumettons notre gloire au jugement des hommes, 268. — L'amour de la gloire fait mépriser la mort, 504. — A la guerre, c'est sa propre gloire que chacun recherche, 615.

Combien celle de César a autorisé d'usurpations, *Réflexions diverses*, p. 300. — A quelle gloire un roi doit prétendre, p. 315. — Les vieillards n'y ont presque plus de part; on en perd plus avec l'âge qu'on n'en acquiert, p. 346.

GLOIRE (amour-propre, fierté, vanité). Voyez ces trois mots et se VANIER). C'est la gloire que l'on cherche dans les conseils qu'on donne, *maxime* 116. — On se pique, par gloire, de ne pas s'embuyer, 141. — Quand il faut être glorieux et quand il ne faut pas l'être, 307.

GOÛT (SENS DU). Il ne faut pas disputer du goût, *maxime* 46.

GOÛT (BOX). D'où il vient, *maxime* 258.

Il y a des gens qui ont plus de goût que d'esprit, et réciproquement; il y a plus de caprice dans le goût que dans l'esprit; définition du goût, *Réflexions diverses*, p. 304-307.

— Ses différences entre les hommes, p. 305. — Peu de gens en ont un à eux; il dépend de l'amour-propre et de l'humeur, qui nous l'enlèvent, p. 306. — Esprits droits qui ont le goût faux, et réciproquement, p. 312. — On ne veut pas paraître faux par le goût; dans quel cas le goût serait vrai, p. 313.

GOÛT (inclination). Voyez HUMEUR, INCLINATION. — Nous y tenons plus qu'à nos opinions, *maxime* 13; et qu'à notre intérêt, 390. — La félicité est dans le goût, 48 et 563. — C'est lui que nous suivons dans nos amitiés, 81. — Comment la jeunesse change ses goûts et la vieillesse conserve les siens, 109. — On ne se les donne, ni ne se les ôte, 177. — Ils changent aisément, 252. — Le goût baisse avec le mérite, 379. — La vanité, plus que la raison, le dirige, 467. — Les passions ne sont que les divers goûts de l'amour-propre, 531. — L'amour-propre croit les avoir perdus quand il les a rassasiés, 563. — Ce qui les fait changer, 625.

Le goût se prévient aisément; il est juge de la beauté, *Réflexions diverses*, p. 281. — Les mêmes biens ne le touchent pas toujours également, p. 303. — Il y a des goûts

mauvais qu'on ne laisse pas de suivre; il y a des gens esclaves de tous les leurs, p. 305. — La raison doit déterminer notre goût pour les choses; comment celui des plus grands rois peut devenir faux, p. 314. — Il est malaisé de rendre raison des goûts, p. 323. — D'un goût étrange des femmes coquettes, et de ses causes, p. 323-325. — L'orgueil est presque toujours maître de nos goûts, p. 344. — Où se tourne le goût des vieillards, p. 347.

GOUVERNER, SE GOUVERNER. Voyez CONDUIRE, CONDUITE (direction). — On est gouverné plus facilement qu'on ne gouverne, *maxime* 151. — Ce qui gouverne le monde, 435.

GRÂCE (BONNE). Ce qu'elle est au corps, *maxime* 67.

Elle convient à tout le monde, *Réflexions diverses*, p. 288.

GRANDS (LES). Voyez ROIS. — Pourquoi on les aime, *maxime* 85. — Pourquoi leur confiance nous flatte, 239. — En quoi ils sont plus malheureux que les autres, 522. — Pourquoi le bien qu'ils peuvent faire est trop chèrement acheté, 542.

GRANDS HOMMES. Voyez HOMMES (GRANDS).

GRAVITÉ. Ce qu'elle est, *maxime* 257.

Grecs. Mauvaise foi des Grecs, *Réflexions diverses*, p. 343.

GROSSIÈRETÉ. Elle dérouté parfois les habiles, *maxime* 129. — Les jeunes gens se croient naturels, quand ils sont grossiers, 372. — D'où viennent les grossièretés de l'amour-propre, 563.

GIENON. Voyez SINGE.

GUÉRIR, GUÉRISON. Voyez RE-

MÊME. — Les maladies de l'âme et ses défauts ne se guérissent pas, *maximes* 193 et 194. — On guérit la folie, 318. — En amour, qui est le mieux guéri, 417; mais rien n'en guérit infailliblement, 459. — Effet de la guérison des passions, 485. — On se dégoûte des passions, mais on n'en veut pas guérir, 527. — Ce qui empêche la guérison de nos défauts, 585.

GUERRE. Comment on s'expose dans la guerre, *maxime* 219.

L'art de la guerre est plus étendu que celui de la poésie, *Réflexions diverses*, p. 279.

Guillaume. Voyez Orange (Guillaume d').

H

HABILE, HABILITÉ. Voyez FIN, FINESSE, TALENT. — Ce qu'il y a de plus habile au monde, *maxime* 4. — Ce que la passion fait du plus habile homme, 6. — Les habiles tirent avantage de tout, 59. — Ce que doit faire un habile homme quant à ses intérêts, 66. — Ce que font les plus habiles, 124. — Ce qui les déroute parfois, 129. — Probité ou habileté? 170. — Ce qui empêche de devenir habile, 199. — Habileté des niais, 208. — En quoi consiste la souveraine habileté, 244. — Il faut savoir cacher la sienne, 245. — On n'est pas assez habile pour savoir tout le mal que l'on fait, 269. — Profiter des conseils est habileté, 283. — En quoi consiste parfois l'habileté, 288. — Nous ne voulons pas qu'on soit plus habile que nous, 350. — La nature nous donne une habi-

leté cachée, 404. — Qui sont les plus habiles devant la mort, 504. — La finesse n'est qu'une pauvre habileté, 529. — Les voleries publiques passent pour habileté, 608. — Bonté ou habileté? 620. — Quelle est la plus grande habileté des hommes les moins habiles, 639.

Différences d'habileté, *Réflexions diverses*, p. 327.

HABITUDE. Voyez COUTUME. — Son effet sur les vieillards, *maxime* 109. — Habitude de se déguiser, 119. — Elle nous empêche de sentir les défauts de nos amis, 426. — Mauvais effet d'une certaine habitude de l'esprit, 482.

Nous nous accoutumons à tout ce qui est à nous, *Réflexions diverses*, p. 303. — C'est par accoutumance que les vieillards supportent leur triste vie, p. 348.

HAINES, HAÏR. Les hommes haïssent leurs bienfaiteurs, et cessent de haïr leurs ennemis, *maxime* 14. — Ce qui nous attire surtout la haine des autres, 29. — Pourquoi l'on haït les favoris, 55. — L'amour est bien près de la haine, 72. — Quand on est le plus près de haïr sa maîtresse, 111. — Ce ne sont pas ceux qui nous haïssent qu'il nous est le plus difficile d'aimer, 321. — La haine moins implacable que l'envie, 328. — Ce qu'on haït dans la flatterie, 329. — Effet d'une haine trop vive, 338. — De celles que forme l'amour-propre; il se haït quelquefois lui-même, 563.

HANNETONS. Image des hommes inconsiderés et sans dessein, *Réflexions diverses*, p. 309.

HASARD. Voyez FORTUNE.

- Héliogabale*, empereur romain. Ses prostitutions, *Réflexions diverses*, p. 343.
- HÉROS.** Voyez **HOMMES (GRANDS)**. — Ce qu'ils sont, à la vanité près, *maxime* 24. — Ce qui les fait, 53. — Il y en a en mal comme en bien. 185. — Leur intrépidité, 217.
- HEUREUX.** Voyez **BONHEUR**.
- HIBOUX.** Ils craignent la lumière, *Réflexions diverses*, p. 308.
- HIRONDELLES.** Elles suivent toujours le beau temps, *Réflexions diverses*, p. 309.
- HISTOIRE.** Elle montre également les grands événements et les médiocres, *Réflexions diverses*, p. 331.
- Hollande, Hollandais.* Conduite inconséquente de ce peuple à l'égard de la maison d'Orange, *Réflexions diverses*, p. 337, et 338. — Ils soutiennent l'Espagne, après s'être révoltés contre elle, p. 338.
- HOMMAGE.** Comment le vice rend hommage à la vertu, *maxime* 218.
- HOMME D'ESPRIT.** Dans quel cas il serait embarrassé, *maxime* 140.
- HOMME.** Comment les hommes sont vaillants, *maximes* 1, 213, 215, 219, 220. — Effet de la passion sur les plus simples, 8. — Les hommes sont sujets à perdre le souvenir des bienfaits et des injures, 14. — D'où vient leur modération, 17 et 18. — Comment la plupart meurent, 23. — Les héros sont faits comme eux, 24. — Tous les hommes sont également orgueilleux, 35. — Leur cœur entraîne leur esprit, 43. — Prétention de ceux qui se croient du mérite, 50. — Ils se flattent à tort de leurs grandes actions, 57. — De quoi dépend leur bonheur et leur malheur, 61. — Peu d'hommes connaissent l'amour, 76. — Pourquoi ils aiment la justice, 78. — Comment ils entendent l'amitié, 83. — Ce qui les fait vivre en société, 87. — Ne pas tromper l'homme content de lui-même, 92. — Leur ingratitude parfois excusable, 96. — Ils ne connaissent pas leur cœur, 103. — Ils ont leur point de perspective, 104. — Ceux qui n'auraient jamais été amoureux, 136. — Pourquoi il y en a si peu d'agréables dans la conversation, 139. — Ils préfèrent la louange au blâme utile, 147. — Il en est qui avec du mérite déplaisent; d'autres qui plaisent avec des défauts, 155. — Singulier mérite de quelques-uns, 156. — D'où viennent les plus grands malheurs des hommes, 183. — Bornés dans leurs vertus et dans leurs vices, 189. — Il y en a qu'on ne peut soupçonner de mal, 197. — Habileté des hommes niais, 208. — Il y en a qui ressemblent aux vaudevilles, 211. — Ils ne jugent des autres que par la vogue, 212. — Quand s'annonce le déclin de leur corps et de leur esprit, 222. — Ceux qui sont heureux ne se corrigent guère, 227. — Danger de faire du bien aux hommes, 238. — Pourquoi ils sont fidèles dans leurs amitiés, 247. — Effet différent de leurs défauts et de leurs qualités, 251. — Ils nous sont tous contraires, 268. — Ils ne savent jamais tout le mal qu'ils font, 269. — Ce qui devrait humilier les hommes de mérite, 272. — De certains hommes qu'on approuve dans

le monde, 273. — Le mérite des hommes n'a qu'une saison, 291. — Leur humeur a diverses faces, 292. — Principe secret de leur reconnaissance, 298. — Pourquoi le ridicule de quelques-uns ne paraît pas, 311. — La plupart ont des propriétés cachées, 344. — Peu savent être vieux, 423. — On connaît mieux les hommes qu'un homme, 436. — Comment il faut juger de leur mérite, 437. — Ils ne se croient jamais inférieurs en tout même à ceux qu'ils estiment le plus, 452. — Ils respectent la vertu, si méchants qu'ils soient, 489. — Comment ils ajoutent à leurs défauts naturels, 493. — Ils ont parfaite conscience de leurs fautes, 494. — Comment Dieu punit l'homme du péché originel, 509. — Preuve qu'il n'a pas été créé comme il est, 523. — Comment et pourquoi il est misérable, 527 et 538. — Il vaut mieux étudier les hommes que les livres, 550. — Ce qui les rend idolâtres d'eux-mêmes, 563. — Ce qui retient leur avidité, 578. — Ce que produit leur aveuglement, 585. — Comment les rois font des hommes, 603. — On ne trouve dans l'homme ni le bien ni le mal dans l'excès, 610. — Pourquoi les hommes entreprenants réussissent le mieux auprès des femmes, 635.

Pourquoi, aimant la société de leurs semblables, ils ne savent pas la faire durer, *Réflexions diverses*, p. 282. — Ils ne veulent pas se laisser voir tels qu'ils sont, p. 286. — Il y en a qui ont plus d'esprit que de goût, et réciproquement, p. 304. — Différences dans leur

goût, p. 305. — De leurs rapports avec les animaux, p. 307-310. — Il y a autant d'espèces d'hommes que d'espèces d'animaux; ce qu'ils sont à l'égard des autres hommes, p. 307 et 310. — Combien il y en a qui vivent aux dépens des autres, p. 307. — Ils veulent paraître ce qu'ils ne sont pas, p. 311. — Il y en a qui sont nés faux; chez d'autres, mélange de fausseté et de droiture dans l'esprit et dans le goût; un même sentiment ne convient pas à tous, p. 312. — Ce qui arriverait s'ils s'en tenaient à leurs propres talents, p. 313. — Presque tous se trompent dans le prix qu'ils mettent aux choses, p. 314. — Différences dans leur habileté, p. 327. — Ils sont nés intéressés, cruels et débauchés, p. 343. — Ils ne peuvent soutenir le poids de l'amitié, p. 345.

HOMMES (GRANDS). Voyez HÉROS.

— Ce n'est pas par force d'âme qu'ils supportent l'infortune, *maxime* 24. — À quoi doit se mesurer leur gloire, 157. — Il n'appartient qu'à eux d'avoir de grands défauts, 190. — Comment on veut borner leur ambition, 308. — À quelle condition on est un grand homme, 343. — Ce qui leur fait mépriser la mort, 504.

Comment la nature et la fortune s'entendent pour produire des hommes extraordinaires, *Réflexions diverses*, p. 315.

HONNÊTES GENS. Voyez GENS (HONNÊTES).

HONNÊTE HOMME (homme d'honneur). Voyez GENS (HONNÊTES).

HONNÊTE HOMME (homme bien élevé). Quel est le vrai honnête

- homme, *maxime* 203. — Il peut aimer comme un fou, non comme un sot, 353.
- De la société des honnêtes gens, *Réflexions diverses*, p. 282.
- HONNÊTETÉ (*des femmes*). Voyez CHASTETÉ. — Leur sévérité est un ajustement de plus, *maxime* 204. — Causes de leur honnêteté, 205, 220 et 368. — Elles s'en lassent bien vite, 367. — En quoi elle consiste, 605.
- HONNEUR. Voyez CONSIDÉRATION, GLOIRE, RÉPUTATION. — Ses apparences ne peuvent cacher les passions, *maxime* 12. — On n'est brave que pour sauver son honneur, 219. — L'honneur acquis est caution de l'honneur futur, 270.
- HONNEUR (SE FAIRE). Voyez PIQUER (SE).
- HONTE (*en général*), HONTEUX. Quand on est honteux d'avoir aimé, *maxime* 71. — Dans quel cas nous serions honteux de nos plus belles actions, 409. — On peut toujours réparer sa honte, 412. — Ce qui la rend si douloureuse, 446.
- HONTE (CRAINTE DE LA). Voyez DÉSHONNEUR. — Elle produit la valeur, *maximes* 213 et 220. — Elle retient notre malignité, 230. — Quand on a honte de ne pleurer pas, 233.
- HONTE (timidité). Voyez TIMIDITÉ.
- HUMEUR (disposition d'esprit ou de caractère). Voyez GOÛT, INCLINACTIONS. — La bonne fortune lui donne du calme, *maxime* 17. — Elle met le prix à tout, 47. — Le bonheur et le malheur dépendent d'elle, 61. — Elle a plus de défauts que l'esprit, 290. — Ses diverses faces, 292. — De quoi elle dépend, 488.
- Elle conduit notre goût, *Réflexions diverses*, p. 306. — Elle altère les plus grandes qualités; un esprit adroit se plie à celle des autres, p. 326. — Elle détermine le ton de la raillerie, p. 328. — Le temps la change; le changement de l'humeur conduit les vieillards à la retraite, p. 345.
- HUMEUR (caprice). Voyez CAPRICE. — Elle produit souvent les grandes et éclatantes actions, *maxime* 7. — Plus capricieuse que la fortune, 45. — Les fous et les sots ne voient que par elle, 414. — Elle gouverne le monde, 435.
- HUMEURS (*du corps*). Leur empire secret sur notre volonté et nos actions, *maxime* 297.
- HUMILIATION, HUMILIER. Ce qui devrait humilier le plus les hommes de mérite, *maxime* 272.
- HUMILITÉ. Ce qu'elle est souvent, *maxime* 254. — En quoi elle consiste réellement, 358. — On veut être dévot, non pas humble, 534. — Comment Dieu entend qu'on pratique l'humilité, 537.
- HYPOCRISIE. Elle est un hommage à la vertu, *maxime* 218. — Hypocrisie dans les afflictions, 233.

I

- IGNORANCE, IGNORER. Ce n'est pas l'ignorance qui nous rend le plus opiniâtres, *maxime* 234. — Les hommes nous sont contraires par ignorance, 268. — Ignorance heureuse dans l'amitié et dans l'amour, 441. — D'où viennent celles de l'amour-propre, 563.
- IMAGINATION. D'où vient qu'elle

n'a rien de fi.e, *maxime* 287. — Elle ne saurait inventer toutes les contradictions de notre cœur, 478.

IMITATION, IMITER. Voyez COPIE, EXEMPLE. — Comment nous imitons les bonnes et les mauvaises actions, *maxime* 230. — L'imitation est toujours malheureuse, 618.

Il y a toujours du faux dans l'imitation; pourtant on aime à imiter, *Reflexions diverses*, p. 287.

IMPERFECTION. Voyez DÉFAUT, FAIBLESSE. — L'orgueil nous épargne la douleur de connaître nos imperfections, *maxime* 36. — L'imperfection relève parfois l'éclat des choses, 627.

IMPERTINENCE (*dans la manière d'être*). Ce qui y conduit les jeunes gens, *maxime* 495.

IMPOSSIBLES (CHOSÉS). Pourquoi nous nous imaginons que les choses sont impossibles, *maxime* 30. — Il y a peu de choses impossibles, 243.

IMPOSTURE. Voyez FAUSSETÉ, MENSONGE. — Dans quel cas la simplicité est imposture, *maxime* 289.

IMPRUDENCE, IMPRUDENTS. Les imprudents ne savent profiter de rien, *maxime* 59.

INCLINATIONS. Voyez GOÛT (dernier article), HUMEUR. — Elles ne changent guère, *maxime* 252. — Celles de l'amour-propre, 563.

INCOMMODE, INCOMMODER. Quand on incommode les autres, *maxime* 242, et *Reflexions diverses*, p. 283. — Il y a parfois avantage à être incommode, *maxime* 403. — Quels sont les sots les plus incommodés, 451.

Ce qui rend les jeunes gens incommodés, *Reflexions diver-*

ses, p. 327. — Avec de l'esprit, on est souvent incommodé, p. 330.

INCONSTANCE (*dans les goûts et dans les idées*). Voyez CHANGEANT, LÉGÈRETÉ. — Nous désapprouvons ce que nous avons approuvé, *maxime* 51. — On est aussi différent de soi que des autres, 135. — Deux sortes d'inconstance; quelle est la plus excusable, 181. — Inconstance de l'amour-propre, 563.

Le temps produit l'inconstance dans les désirs et dans les goûts, *Reflexions diverses*, p. 303.

INCONSTANCE (*dans les affections*). Voyez INFIDÉLITÉ. — Ce qui la produit dans l'amitié, *maxime* 80. — La constance en amour n'est que de l'inconstance, 175. — Pourquoi amants et maîtresses ne peuvent se plaindre de l'inconstance, 577.

De l'inconstance, *Reflexions diverses*, p. 343-345. — Il n'est pas juste de lui imputer uniquement les changements de l'amour, p. 343 et 344. — Dans quel cas elle serait inconnue, p. 345.

INDIFFÉRENCE. Dans quel cas on ne doit qu'indifférence à ses amis, *maxime* 434. — On ne peut approcher de la mort avec indifférence, 504.

INDISCRET, INDISCRÉTION. La confiance des grands n'est qu'indiscrétion, *maxime* 239. — Les femmes pardonnent plus aisément l'indiscrétion que l'infidélité, 429. — Nous sommes les premiers indiscrets pour nous-mêmes, 584.

INDULGENCE. Voyez PARDON, PARDONNER.

INFIDÉLITÉ (*dans les affections*). Voyez INCONSTANCE. — L'infidélité

- délité devrait éteindre l'amour, *maxime* 359. — Par quelles infidélités on se décrie le plus, 360. — Dans quel cas la fidélité ressemble à l'infidélité, 381. — Les femmes pardonnent moins les petites infidélités que les grandes indiscretions, 429. — Dans quel cas nous la désirons, 581.
- INFIRMITÉS.** Celles des vieillards les amusent, *Réflexions diverses*, p. 347.
- INFLAMMATION.** Quelle passion produit les inflammations de poitrine, *Réflexions diverses*, p. 311.
- INFORTUNE.** Voyez MALHEUR.
- INGRAT, INGRATITUDE.** Voyez RECONNAISSANCE. — L'ingratitude se tourne en haine, *maxime* 14. — C'est quelquefois le bienfaiteur qui est cause de l'ingratitude, 96. — Comment la reconnaissance devient ingrate, 226. — On est ingrat pour les grands services, 299. — Dans quel cas on ne trouve guère d'ingrats, 306. — Ce n'est pas un grand malheur d'obliger des ingrats, 317. — Comment on s'expose à l'ingratitude, 319.
- INJURES.** Les hommes les oublient, *maxime* 14. — Dans quel cas on en dit aux princes, 320.
- INJUSTICE.** Celle des passions, *maxime* 9. — Ce que produit la crainte de l'injustice, 78 et 578. — Le monde ne fait pas toujours injustice au mérite, 455. — Pourquoi on la blâme, 580.
- Voies que l'injustice des autres ferme aux vieillards, *Réflexions diverses*, p. 346.
- INNOCENCE, INNOCENT.** Il s'en faut que l'innocence trouve autant de protection que le crime, *maxime* 465. — Comment certains crimes deviennent innocents, 608.
- INSOMNIE.** Quelle passion la produit, *Réflexions diverses*, p. 311.
- INSTINCT.** Heureux instinct de certaines gens, *Réflexions diverses*, p. 305.
- INTÉRÊT (égoïsme).** Voyez AMOUR-PROPRE. — L'intérêt pris pour vertu, *maxime* 1. — Celui des passions, 9. — Il prend toutes les formes, 39. — Il aveugle les uns, éclaire les autres, 40. — Il produit l'amitié que l'on porte aux grands, 85.
- INTÉRÊT (objet, but, avantage), INTÉRESSÉ.** Comment on doit régler ses intérêts, *maxime* 66. — L'amitié est un ménagement d'intérêts, 83. — Conseils intéressés, 116. — C'est par intérêt qu'on blâme les finesses, 124. — On ne loue que par intérêt, 144, 530 et 597. — Les vertus viennent se perdre dans l'intérêt, 171. — Il nous fait moins manquer au devoir que l'ennui, 172. — Il y a une curiosité d'intérêt, 173. — Il se sert de la vertu aussi bien que du vice, 187. — C'est lui qui cause les afflictions, 232. — Pourquoi l'on méprise les petits intérêts, 246. — L'intérêt met en œuvre vertus et vices, 253. — Il étouffe le bon naturel, 275. — Ce n'est que dans de petits intérêts que nous ne sommes pas dupes des apparences, 302. — L'intérêt produit souvent nos bonnes actions, 305. — Nous y tenons moins qu'à nos goûts, 390. — Il y a encore plus d'envie que d'intéressés, 486. — Comment l'avarice entend diversement ses intérêts, 491 et 492. — L'intérêt est l'âme de l'amour-

propre, 510. — Clairvoyance de l'amour-propre sur ses intérêts, 563. — Pourquoi nous respectons ceux du prochain, 578. — C'est par intérêt qu'on blâme le vice et qu'on loue la vertu, 597. — Part de l'intérêt dans les victoires, à la guerre, 615. — Quand les intérêts particuliers détournent du bien public, 629. — La paresse se rend maîtresse de nos intérêts, 630.

Il faut s'accommoder aux intérêts des autres, *Réflexions diverses*, p. 283. — Dans la société, l'accord des intérêts est nécessaire, p. 285. — Un esprit adroit avance les siens en ménageant ceux des autres, p. 326. — On peut entendre les affaires sans s'appliquer à son intérêt particulier; il y a des gens habiles qui n'entendent pas leur intérêt; d'autres, au contraire, qui n'entendent que celui-là, p. 327. — Tous les hommes sont nés intéressés, p. 343. — Le temps change les intérêts, p. 345.

INTRÉPIDITÉ. Voyez VALEUR. — Sa définition, *maxime* 217. — Elle est nécessaire dans les conjurations, 614.

INTRIGUE (galante). Voyez GALANT.

IVRESSE. La jeunesse est une ivresse continuelle, 271.

J

Jacques II, roi d'Angleterre. Il était d'abord opposé (*étant encore duc d'York*) au mariage de sa fille Marie avec le prince Guillaume d'Orange, *Réflexions diverses*, p. 339. — Deux jours avant ce mariage, il n'en savait rien encore, p. 340.

JALOUSIE (en général). Voyez ENVIE. — La jalousie fut peut-être l'unique cause de la guerre entre Auguste et Antoine, *maxime* 7. — Les hommes nous sont contraires par jalousie, 268.

JALOUSIE (dans les affections). En quoi elle est excusable et difficile de l'envie, *maxime* 28. — Elle se nourrit dans les doutes; quand elle devient fureur; quand elle finit, 32. — Son véritable mobile, 324. — Ce qui l'empêche quelquefois, 336. — Dans quel cas il ne faudrait pas être jaloux, 359. — La jalousie naît avec l'amour, mais ne meurt pas toujours avec lui, 361. — Pourquoi les coquettes la feignent, 406. — Ce qui la rend si douloureuse, 446. — On n'ose l'avouer, et cependant on s'en fait honneur, 472. — Ceux qui la causent n'en ont pas pitié, 503. — Son remède, 514. — En quoi une femme jalouse est agréable à son mari, 547.

De l'incertitude de la jalousie; ses effets; comparée au supplice de Sisyphus, *Réflexions diverses*, p. 301 et 302. — C'est une peine attachée à la vieillesse de l'amour, p. 303. — Quelles maladies elle cause, p. 311.

JANISSE. Par quelle passion cette maladie est produite, *Réflexions diverses*, p. 311.

Jean IV, roi de Portugal (d'abord duc de Bragance). Il devient roi malgré lui, *Réflexions diverses*, p. 334.

JEUNESSE, JEUNES GENS. Comment la jeunesse change de goûts, *maxime* 109. — Effet de l'éducation des jeunes gens, 261. — Ce qu'est la jeunesse, 271. — De ses passions, considérées

par rapport au salut, 341. — La plupart des jeunes gens se croient naturels, quand ils ne sont que grossiers, 372. — Les jeunes fous le sont moins que les vieux, 444. — Les plaisirs de la jeunesse sont interdits à la vieillesse, 461. — Ce que doivent être les jeunes gens en entrant dans le monde, 495. — Jeunesse sans beauté, et beauté sans jeunesse sont inutiles, 497.

Travers des jeunes gens, *Réflexions diverses*, p. 287. — La jeunesse de l'amour comparée à celle de la vie, p. 302. — Les jeunes gens ont d'ordinaire l'esprit enjoué et moqueur, sans l'avoir sérieux, p. 327. — Leurs voies sont fermées à la vieillesse, p. 346.

Joyeuse (Henri de), dit le Père Ange, duc et pair, maréchal de France et amiral. Singulières vicissitudes de sa vie, *Réflexions diverses*, p. 332 et 333.

JUGEMENT (faculté de l'esprit). Voyez SENS (BON). — Personne ne se plaint de son jugement, *maxime* 89. — Il n'est pas distinct de l'esprit; sa définition, 97. — C'est de lui que procède le bon goût, 258. — On n'est jamais sot avec du jugement, 456.

JUGEMENT (opinion), JUGER. Voyez OPINION. — Comment on juge bien des hommes et des affaires, *maxime* 104. — Il est difficile de juger d'un procédé, 170. — Nous soumettons notre réputation au jugement des hommes, 268. — Comment il faut juger du mérite, 437. — Le monde juge mal, 455. — Nos ennemis nous jugent mieux que nous mêmes, 458. — Ce

qui nous empêche de bien juger des sentences qui prouvent la fausseté des vertus, 517.

Ce qui nous empêche de bien juger, *Réflexions diverses*, p. 306.

JUGES, JUSTICE. Ce qu'est l'amour de la justice, *maximes* 78 et 578. — On récuse des juges pour les plus petits intérêts, 268. — Ce qu'est la justice des juges modérés, 579.

JUSTESSE. La raillerie demande une grande justesse; la justesse est une des conditions de l'esprit brillant, *Réflexions diverses*, p. 328.

L

LANGAGE. Il conserve l'accent du pays, *maxime* 342.

LANGUEUR. Voyez PARESSE. — La modération n'est que langueur de l'âme, 293.

Quelle passion produit les langueurs, *Réflexions diverses*, p. 311.

LAPIN. Il s'épouvante et se rasure en un moment, *Réflexions diverses*, p. 309.

LAQUAIS. Courage d'un laquais sur l'échafaud, *maxime* 504.

LARMES. Voyez AFFLICTIONS, PLEURER. — Larmes vite séchées, *maxime* 233. — Il y en a de trompeuses, 373.

LÉGÈRETÉ (inconstance). Voyez CHANGEANT, INCONSTANCE. — Comment nous en prévenons le reproche de la part de nos amis, *maxime* 179. — Celle de l'esprit produit l'inconstance, 181. — Son effet quant aux défauts et aux qualités, 498.

L'inconstance en amour, quand elle vient de légèreté,

est la moins excusable, *Réflexions diverses*, p. 343.

LÉOPOLD 1^{er}, empereur d'Allemagne. Son faible caractère et sa grande puissance, *Réflexions diverses*, p. 338.

LÉTHARGIE. Par quelle passion cette maladie est produite, *Réflexions diverses*, p. 311.

Liancourt. Cette terre comparée à celle de Chantilly, *Réflexions diverses*, p. 281.

LIBÉRALITÉ. Voyez DONNER. — Ce qu'on donne le plus libéralement, *maxime* 110. — La libéralité est moins opposée à l'économie que l'avarice, 167. — Elle n'est que vanité de donner, 263.

Dans quel cas des libéralités sont égales, quoique différentes, *Réflexions diverses*, p. 279 et 280.

LIBERTÉ. Dans le monde, il faut que chacun conserve la sienne, *Réflexions diverses*, p. 283.

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX. Beaucoup apprennent à paraître maréchaux de France, *Réflexions diverses*, p. 289.

LIÈVRE. Cet animal a peur de tout, *Réflexions diverses*, p. 309.

LIMITES. Voyez BORNES. — Celles de la confiance sont difficiles, *Réflexions diverses*, p. 296.

LION. Cet animal garde quelque apparence de générosité, *Réflexions diverses*, p. 307.

LIVRES. Il vaut mieux étudier les hommes que les livres, *maxime* 550.

LOI. Quelle est la moindre et la plus suivie, *maxime* 447.

LOUANGE, LOUER. A quoi tient qu'on loue nos actions, *maxime* 58. — On loue à tort la prudence, 65. — L'envie contrainte de louer le mérite, 95. — On loue son cœur; on n'ose

louer son esprit, 98. — On donne des louanges pour en recevoir, 143. — La louange est toujours intéressée; comment on la donne et comment on la reçoit, 144. — Louanges empoisonnées, 145. — Pourquoi on loue, 146, 530 et 533. — On préfère la louange au blâme utile, 147. — Il y a des louanges qui médisent, 148. — Pourquoi on refuse les louanges, 149 et 596. — Leur effet, 150 et 598. — Pourquoi on loue Condé et Turenne, 198. — Quelle est la seule bonté louable, 237. — De ceux qui ont mérité de grandes louanges, 272. — La magnanimité est un moyen d'obtenir des louanges, 285. — Louange injurieuse, 320. — Ceux qu'on loue de bon cœur, 356. — Louer les belles actions, c'est s'y donner part, 432. — C'est pour être loué qu'on se blâme, 554. — Pourquoi on loue la vertu, 597.

D'une façon de louer en blâmant, *Réflexions diverses*, p. 328. — Le titre de *bel esprit* n'est plus une louange, p. 329.

Louis XIII, roi de France. Il fait emprisonner sa mère, Marie de Médicis, *Réflexions diverses*, p. 332. — Défiance réciproque entre lui et le cardinal de Richelieu; il lui sacrifie néanmoins Cinq-Mars, et suit aveuglément les volontés du cardinal, p. 334 et 335.

Louis XIV, roi de France. Sa liaison étroite avec le roi d'Angleterre Charles II; il lui donne des sommes considérables; il accorde la paix à l'Espagne, à l'Allemagne et à la Hollande, *Réflexions diverses*, p. 339. — Comment il divise habilement ses ennemis;

il préfère la gloire de la paix à la gloire de nouvelles conquêtes, p. 342. — Ses exemples soutiennent la France, p. 343.

LOUP. Cet animal est ravissant et impitoyable, *Réflexions diverses*, p. 307.

Lucullus. Combien il a fait de gens voluptueux, *Réflexions diverses*, p. 300.

LUMIÈRE (*en général*). Elle fait paraître les objets, *maxime* 380.

LUMIÈRE (*de l'esprit*). Voyez **CONNAISSANCES**, **IGNORANCE**, **SAVOIR**. — La lumière de l'esprit pénètre les choses, *maxime* 97.

Les lumières d'un grand esprit n'ont pas de bornes, *Réflexions diverses*, p. 326.

LUXE. Ses effets sur la destinée des peuples, *maxime* 629.

M

MAGIE. Celle de l'amour-propre, *maxime* 563.

MAGISTRAT. Dans quel eas un magistrat est faux; un magistrat serait ridicule de se battre en duel, *Réflexions diverses*, p. 313 et 314.

MAGNANIMITÉ. Voyez **DÉSINTÉRÊSSEMENT**, **GÉNÉROSITÉ**. — Pourquoi la magnanimité méprise tout, *maxime* 248. — Sa définition, 285 et 628.

MAÎTRESSE. Voyez **AMANT**, **AMOUR**. — Quand on est près de haïr une maîtresse, *maxime* 111. — Pourquoi elles ne s'ennuient pas avec leurs amants, 312. — Quand il est le plus difficile de leur être fidèle, 331. — On ne les aime pas pour elles-mêmes, 374. — Quand les amants voient les défauts de leurs maîtresses,

545. — Pourquoi elles ne peuvent se plaindre de la légèreté, 577. — Pourquoi elles demandent la sincérité à leurs amants, 637.

MAL (*en général*). Il a ses héros comme le bien, *maxime* 185. — Il ne doit surprendre chez personne, 197. — Pourquoi on y croit aisément, 267. — La fin du mal est un bien, 519. — On ne le trouve pas à l'excès dans l'homme, 610.

MAL (*que l'on fait*). Celui que nous faisons nous nuit moins que nos bonnes qualités, *maxime* 29. — Moyen d'en faire impunément, 121. — Nous le regrettons moins que nous n'en craignons les suites, 180. — Il est contagieux, 230. — Quelquefois il est moins dangereux que le bien, 238. — On ne sait jamais tout le mal que l'on fait, 269.

MAL (*que l'on souffre*). Voyez **MALHEUR**, **MAUX**. — Quels doivent être nos sentiments pour celui qui nous fait du mal après nous avoir fait du bien, *maxime* 229.

MALADIE. Elle n'est pas loin de la santé, *maxime* 188. — Celles de l'âme ne se guérissent point, 193. — Il y en a que les remèdes aigrissent, 288. — D'une ennuyeuse maladie, 633.

Les maladies sont attachées à la trop longue durée de la vie, *Réflexions diverses*, p. 303. — De leur origine, p. 310 et 311. — Pourquoi l'âge d'or en était exempt, p. 310. — Les vieillards n'ont devant eux que des maladies, p. 347.

MALHEUR, **MALHEUREUX.** Voyez **MAL**, **MAUX**. — Comment les grands hommes supportent le malheur, *maxime* 24. — Il est

moins difficile à supporter que le bonheur, 25. — On n'est jamais si malheureux qu'on croit, 49 et 572. — Pourquoi on se fait honneur ou on se console d'être malheureux, 50 et 573. — D'où dépend le malheur, 61. — Il vaut mieux le supporter que le prévoir, 174. — Quels sont nos plus grands malheurs, 183. — Comment nous nous consolons de ceux de nos amis, 235. — C'est parfois un plus grand malheur, en amour, d'être détrompé que trompé, 395. — Fausse constance dans le malheur; comment nous le supportons, 420. — On doit être sensible à celui des amis même ingrats, 434. — Pourquoi nous plaignons ceux de nos ennemis, 463. — On est malheureux d'être guéri des passions, 485. — Comment et pourquoi les hommes sont malheureux, 527 et 538. — Où le malheur va d'ordinaire, 551. — D'une sorte de bonheur dans le malheur, 570. — Le malheur de nos amis ne nous déplaît pas, 583.

Les malheurs imprévus causent l'apoplexie, *Réflexions diverses*, p. 311.

MALHONNÊTE HOMME. Il est insupportable d'être obligé à un malhonnête homme, *maxime* 317.

MALICE, MALIGNITÉ. Voyez MÉCHANCÉTÉ.

MANIÈRES. Voyez AIR, APPARENCES.

MARCHANDS. Pourquoi ils sont probes, *maxime* 223.

MARCHÉ. Dans quel cas on ferait un bon marché, *maxime* 454.

MARI. En quoi il lui est agréable d'avoir une femme jalouse, *maxime* 547.

Qui répond aux maris de la conduite de leurs femmes, *Réflexions diverses*, p. 324.

MARIAGE. Il n'y en a point de délicieux, *maxime* 113.

Quelle maladie est produite par l'ennui du mariage, *Réflexions diverses*, p. 311.

Marie, princesse d'York, fille de Jacques II, roi d'Angleterre, et mariée à Guillaume III, encore prince d'Orange. Comment elle fut mariée à ce prince, *Réflexions diverses*, p. 339-342. — Conséquences de ce mariage, p. 342.

Marius. Combien il a fait de gens vindicatifs, *Réflexions diverses*, p. 300.

Masaniello. Simple vendeur d'herbes, il se rend maître de la ville de Naples; mais cette puissance ne dure que quinze jours, *Réflexions diverses*, p. 335 et 336.

MAUX. Voyez MAL, MALHEUR. — Nous supportons aisément ceux d'autrui, *maxime* 19. — Ceux dont la philosophie triomphe, et ceux auxquels elle succombe, 22. — Compensation des biens et des maux, 52. — La prudence se sert contre les maux des vertus et des vices, 182. — Nos propres maux nous portent à la pitié, 264. — Comment on s'en console, 325. — Dans quelle mesure nous les sentons, 339 et 528. — Dans la vieillesse, on vit pour les maux, non plus pour les plaisirs, *maxime* 430, et *Réflexions diverses*, p. 303. — Excessifs, on ne les sent plus, *maxime* 464. — La jalousie et la mort sont les plus grands de tous les maux, 503 et 504.

MAXIMS. Voyez SENTENCES.

MÉCHANCÉTÉ, MÉCHANT. Mali-

- gnité de notre nature, *maxime* 230. — Quand les méchants sont le plus dangereux, 284. — La malice n'est pas la principale cause de la médisance, 483. — Les méchants mêmes respectent la vertu, 489.
- La moquerie doit être exempte de malignité, *Réflexions diverses*, p. 327 et 328.
- MÉCOMPTÉ.** Ce qui fait le mécompte dans la reconnaissance, *maxime* 225.
- Ce que produit le mécompte de nos jugements, *Réflexions diverses*, p. 312.
- Médée.** Ses poisons et ses parricides, *Réflexions diverses*, p. 343.
- Médisis (Marie de),** reine de France. Ses malheurs, *Réflexions diverses*, p. 331 et 332. — C'est elle qui a élevé Richelieu à la dignité de cardinal et de premier ministre ; ingratitude de ce dernier ; elle avait peu de vertus et de défauts qui la dussent faire craindre ; elle est morte de misère et presque de faim, p. 332.
- MÉDIRÉ, MÉDISANCE.** On médit de soi plutôt que de n'en rien dire, *maxime* 138. — Il y a des louanges qui médisent, 148. — La vanité est cause de médisance, 483.
- Il ne faut pas médire de l'amour, *Réflexions diverses*, p. 311.
- MÉFIANCE.** Voyez DÉFIANCE.
- MÉMOIRE.** Chacun se plaint de la sienne, *maxime* 89. — Nous en avons trop et trop peu, 313.
- MENSONGE.** Voyez DÉGUISEMENT, FAUSSETÉ, IMPOSTURE. — D'où vient notre aversion pour le mensonge, *maxime* 63.
- MÉPHENDRE (SE).** Voyez TROMPER (SE).
- MÉPRIS (que l'on ressent).** On méprise ceux qui n'ont aucune vertu, *maxime* 186.
- MÉPRIS (que l'on inspire).** La modération est une crainte de mériter le mépris, *maxime* 18. — Le craindre, c'est le mériter, 322.
- Les vieillards sont méprisés, *Réflexions diverses*, p. 347.
- MÉPRIS DE LA MORT.** Voyez MORT.
- MER.** Elle est une image de l'amour-propre, *maxime* 563.
- Comparaison entre la mer et l'amour, *Réflexions diverses*, p. 299 et 300.
- MÉRITE.** Voyez QUALITÉ, TALENT, VERTU. — Singulière prétention de ceux qui croient avoir du mérite, *maxime* 50. — Comment nous jugeons du mérite de nos amis, 88. — Ne pas détromper ceux qui s'en croient, 92. — Marque d'un mérite extraordinaire, 95. — Pourquoi nous exagérons celui des autres, 143. — C'est à son mérite qu'on attribue les louanges qu'on reçoit, 144. — Rôle de la nature et de la fortune à l'égard du mérite, 153, et *Réflexions diverses*, p. 315 et 316. — Quelquefois le mérite est loin de plaire, *maxime* 155. — Singulier mérite de certains hommes, 156. — Le vrai mérite dépassé par la médiocrité, 162. — Il attire l'estime des honnêtes gens, 165. — Il est moins récompensé que ses apparences, 166. — Triste mérite de certains hommes, 273. — D'une façon de faire valoir notre mérite, 279. — Il a sa saison, comme les fruits, 291. — D'un certain mérite que ne peut avoir la modération, 293. — Le goût baisse avec le mérite, 379. — Il y a

- une élévation naturelle qui est encore au-dessus de lui, 399. — Il y a du mérite sans élévation, 400. — Ce qu'est pour lui l'élévation, 401. — Comment il est parfois récompensé, 403. — Des emplois qui sont au-dessous et au-dessus de notre mérite, 419. — Comment on doit juger du mérite, 437. — Comment le monde juge du vrai et du faux mérite, 455. — Ce que dure le mérite des femmes, 474. — Ce n'est pas pour leur mérite que nous regrettons nos amis, 619.
- Quel est le plus grand mérite de la société des honnêtes gens, *Réflexions diverses*, p. 282.
- MÉTAMORPHOSE.** Les transformations de l'amour-propre passent celles des métamorphoses, *maxime* 563. — Ce que fait l'orgueil lassé de ses métamorphoses, 568.
- MÉTIER.** La valeur en est un pour les simples soldats, *maxime* 214. — De celui des honnêtes femmes, 367.
- Quel est le métier du renard, *Réflexions diverses*, p. 307.
- MIGRAINE.** Les procès la donnent, *Réflexions diverses*, p. 311.
- MINE.** Voyez AIR, APPARENCES. — Chaque sentiment a ses mines propres, *maxime* 255. — Chaque profession affecte une mine, 256.
- MIRACLE.** Le plus grand miracle de l'amour, *maxime* 349.
- MODE.** On la suit pour louer et blâmer, *maxime* 533.
- MODÈLE.** Voyez ORIGINAUX. — Des modèles de la nature et de la fortune, *Réflexions diverses*, p. 315-322 ; comment elles s'entendent pour en former d'extraordinaires, p. 315. — Alexandre le Grand est un modèle d'élévation et de courage, p. 316.
- MODÉRATION, MODÉRÉ.** D'où vient la modération des gens heureux, *maxime* 17. — Sa définition, 18, 293 et 565. — Elle est inconciliable avec l'ambition, 293. — Pourquoi on en a fait une vertu, 308. — Comparée à la sobriété, 566. — Ce qu'est la justice dans les juges qui sont modérés, 579.
- MODESTIE.** Pourquoi elle refuse les louanges, *maxime* 596.
- MONDE.** Voyez SOCIÉTÉ. — Ce qu'on fait pour s'y établir, *maxime* 56. — Ce qui y fait le plus de mal, 64. — On y veut être de bonne compagnie, 141. — Ce qui nous attire son estime, 165. — Il récompense moins le mérite que ses apparences, 166. — Il n'est composé que de mines, 256. — De certains hommes qu'il approuve, 273. — Pourquoi on approuve ceux qui y débutent, 280. — Ce qui le gouverne, 435. — Comment il juge du faux et du vrai mérite, 455. — Comment les jeunes gens y doivent débiter, 495. — Ce qu'il nomme vertu, 606. — Après tout, l'ordre y règne, 613. — Ce qui y change les fortunes, 625.
- Ce qui porte les vieillards à se retirer du commerce du monde, *Réflexions diverses*, p. 345 ; ce qu'ils doivent lui cacher ; ils s'affranchissent de sa dépendance ; ils l'oublient, et en sont oubliés, p. 347.
- MONNAIE.** La flatterie est une fausse monnaie, *maxime* 158. — Les hommes ont leur cours comme la monnaie, 603.

MOQUERIE. Voyez **RAILLERIE**. — La pelle se moque du fourgon, *maxime* 507.

La moquerie est agréable, mais dangereuse; quand et à quelle condition elle est permise, *Réflexions diverses*, p. 327 et 328.

MORT (LA). Comment et pourquoi on la souffre, *maxime* 23. — On ne peut la regarder fixement, 26. — L'espérance nous y mène par un chemin agréable, 168. — Adresse des braves à l'éviter, 221. — On la supporte, mais on ne la méprise pas, et on ne doit pas la mépriser; ceux mêmes qui se la donnent volontairement la veulent choisir; elle paraît différente selon le moment; au fond, elle est épouvantable, et c'est la plus rude de toutes les épreuves; il n'y faut pas penser; elle est autre, selon qu'on la voit de près ou de loin, 504.

MORT (CRAINTE ET MÉPRIS DE LA). Voyez **VIE (AMOUR ET MÉPRIS DE LA)**. — Les condamnés la craignent en affectant de la braver, *maxime* 21. — Ce n'est pas par résolution qu'on la souffre, 23. — On ne peut regarder fixement la mort, 26. — Du mépris des philosophes et des grands hommes pour la mort, 46 et 504. — La crainte de la mort ôte quelque chose au courage, 215. — Cette crainte empêche de s'exposer autant qu'il le faudrait, 219; et donne aux plus braves de l'adresse pour éviter la mort, 221. — C'est toujours fausement qu'on méprise la mort; remèdes contre la crainte de la mort, bien qu'il n'y en ait pas d'infaillibles, 504.

MORTIFICATIONS (*en langage de*

dévotion). Quelles sont les véritables, *maxime* 536.

MOTIF. Voyez **RAISON**. — Il ne faut pas regarder aux motifs même des plus belles actions, *maxime* 409. — Les motifs qui font mépriser la mort sont différents, 504.

MOUVEMENT. L'amour ne peut subsister sans un mouvement continu, *maxime* 75.

MOYENS. Voyez **EXPÉDIENTS, PROCÉDÉ**. — La gloire doit se mesurer aux moyens dont on s'est servi pour l'acquérir, *maxime* 157. — Les moyens nous manquent moins que l'application, 243.

Il faut chercher les moyens d'être utile à ses amis, *Réflexions diverses*, p. 285.

MYSTÈRE. L'amour l'affectionne, *maxime* 68. — La gravité est un mystère du corps, 257.

N

NAINS. Des nains dans le roman d'*Amadis*, *Réflexions diverses*, p. 324.

NAISSANCE. Voyez **NOBLESSE, NOMS (GRANDS)**.

NATURE. Les passions sont comme un art de la nature, *maxime* 8. — Elle a sagement disposé nos organes; pourquoi elle nous a donné l'orgueil, 36. — Ce n'est pas elle seule qui fait les héros, 53. — C'est elle qui fait le mérite, 153. — Elle a borné les vertus et les vices, 189. — C'est elle qui doit donner la bonté et la valeur, 365. — Elle nous donne des talents cachés, 404.

Des modèles de la nature et de la fortune, *Réflexions diverses*, p. 315-322. — Com-

ment la nature s'accorde avec la fortune pour faire des hommes extraordinaires, p. 315.

— Quelle y est sa part et celle de la fortune; ce qu'elle a fait pour Alexandre, Jules César, Pompée, Caton d'Utique, le grand Condé et Turenne, p. 316-322. — D'un soin charitable qu'elle aurait pour les vieillards; pourquoi elle donne des ailes aux chenilles, p. 323. — Elle ôte les désirs aux vieillards, p. 347.

NATUREL (substantif). Le bon naturel est étouffé par l'intérêt, *maxime* 275. — Les jennes gens confondent la grossièreté avec le naturel, 372.

Personne presque ne suit le sien, *Réflexions diverses*, p. 287.

NATUREL (adjectif). Ce qui empêche d'être naturel, *maxime* 431. — Ce sont les choses naturelles qui charment, 618.

Il faut connaître notre air naturel, *Réflexions diverses*, p. 286. — Il faut dire des choses naturelles, p. 291.

NÉGOCIATEUR. Pourquoi l'on est souvent mécontent des négociateurs, *maxime* 278.

Néron, empereur romain. Peut-être ses crimes nous éloignent-ils du vice, *Réflexions diverses*, p. 300.

NIAIS, NIAISERIE. Voyez **SOT, SOTTISE**.

NOBLESSE. Voyez l'article suivant. — De ceux qui prisent trop la leur, *maxime* 508.

Il ne faut pas la faire sentir, *Réflexions diverses*, p. 283.

NOMS (GRANDS). Voyez l'article précédent. — Ils abaissent ceux qui ne les soutiennent pas, *maxime* 94.

NOUVEAUTÉ. Ce qu'elle est à l'amour, *maxims* 274. — Elle

nous empêche de sentir les défauts de nos amis, *maxime* 426.

La grâce de la nouveauté passe vite, *Réflexions diverses*, p. 302; elle est perdue pour les vieillards, p. 347.

NUIRE, NUISIBLE. Pourquoi la flatterie des autres nous nuit-elle? *maxime* 152.

NUIT. A la guerre, elle cache les bonnes et les mauvaises actions, *maxime* 215.

O

OBJETS. La lumière les fait paraître, *maxime* 380.

OBLIGATIONS, OBLIGER. Voyez **BIENFAITS, DETTE, RECONNAISSANCE, SERVICES**. — Comment on les reconnaît mal, *maxime* 226. — On s'acquitte volontiers des petites, non des grandes, 299. — Dans quel cas elles sont insupportables, 317.

OCCASION. Voyez **ACCIDENTS, ÉTOILE, FORTUNE** (sort, hasard). — Comment elles nous font connaître, *maxime* 345. — Il importe moins de les faire naître que d'en profiter, 453. — Dans quelle occasion on ferait un bon marché, 454. — Nos qualités dépendent des occasions, 470.

OCCUPATIONS. Les vieillards sont maîtres des leurs, *Réflexions diverses*, p. 347.

ŒUVRE (MISE EN). La fortune met en œuvre le mérite, *maxime* 153, et *Réflexions diverses*, p. 316. — Adroite mise en œuvre de médiocres qualités, *maxime* 162; et de certains défauts, 354.

OFFICE (BON ET MAUVAIS). Dans quel cas on rend un mauvais office, *maxime* 92.

OISEAUX. Il en est qui ne plaisent que par leur ramage et par leurs couleurs; d'autres ne vivent que de rapines, *Réflexions diverses*, p. 308. — Il y en a qui vont d'un monde à l'autre, p. 309

OPINIÂTRETÉ. Pourquoi on s'opiniâtre dans un mauvais parti, *maxime* 234. — Ce qui produit l'opiniâreté, 265. — Dans quel cas on l'affecte, 424.

Il faut parler sans opiniâreté, *Réflexions diverses*, p. 292.

OPINION. Voyez **SENTIMENT**. — Nous tenons moins à nos opinions qu'à nos goûts, *maxime* 13. — Pourquoi nous recevons celles d'autrui, 181; pourquoi nous y résistons, 234.

Ce qui arrive quand on soutient trop vivement son opinion, *Réflexions diverses*, p. 284. — En conservant les siennes, il ne faut pas blesser celles des autres, p. 292 et 293.

Orange (Maison d'). Valeur des princes de cette maison, *Réflexions diverses*, p. 338.

Orange (Guillaume d'), stathouder de Hollande, puis roi d'Angleterre, sous le nom de Guillaume III. Condescendance des Hollandais à son égard; il fait mettre à mort Jean de Witt, *Réflexions diverses*, p. 338. — De son mariage avec Marie, fille du duc d'York (depuis Jacques II, roi d'Angleterre), p. 339-342. — Il bornait d'abord son ambition à s'affermir en Hollande, p. 340 et 341. — Quelle aventure ridicule l'a décidé à rechercher de nouveau l'alliance de l'Angleterre, p. 341.

ORDRE. Après tout, il règne dans le monde, *maxime* 613.

ORGANES (du corps). La nature les a disposés pour nous rendre heureux, *maxime* 36. — Ils décident de la force ou de la faiblesse de notre esprit, 44.

L'affaiblissement des organes conduit les vieillards à la retraite, *Réflexions diverses*, p. 345.

ORGUEIL. Voyez **AFFECTATION**, **VANITÉ**, **VANTER (SE)**. — Il se dédommage toujours, *maxime* 33. — Pourquoi l'on se plaint de celui des autres, 34. — Il est égal dans tous les hommes; seule différence à cet égard, 35. — Pourquoi la nature nous l'a donné, 36. — Sa part dans nos remontrances, 37. — Il y a une curiosité d'orgueil, 173. — L'orgueil s'oppose à la reconnaissance, 225 et 228. — Il produit l'opiniâreté, 234. — Pourquoi il est flatté de la confiance des grands, 239. — Il s'abaisse pour s'élever, 254. — Il fait croire au mal, 267. — Il inspire et modère l'envie, 281. — La magnanimité est le bon sens de l'orgueil, 285. — Il cache nos défauts aux autres et à nous-mêmes, 358. — De quoi il s'augmente, 450. — Ce qu'il nous fait blâmer et mépriser, 462. — C'est par orgueil qu'on plaint ses ennemis, 463. — Ses bizarreries, 472. — Il se découvre par la fierté, 568. — Quel est son plus dangereux effet, 585. — Les préceptes des philosophes ne font que l'augmenter, 589. — La colère est quelquefois la fureur de l'orgueil, 601. — Rapport de la magnanimité avec l'orgueil, 628.

Il est presque toujours le maître de nos goûts, et ne se rassasie jamais, *Réflexions di-*

- verses*, p. 344. — Il est inséparable de l'amour-propre, p. 345.
- ORIGINAUX. Voyez COPIE, MODÈLE. — Les copies font voir le ridicule des originaux, *maxime* 133.
- Grands originaux produisant de mauvaises copies, *Réflexions diverses*, p. 301.
- OSTENTATION. Voyez AFFECTATION, ORGUEIL, VANITÉ. — La modération est une vaine ostentation, *maxime* 18.
- OURLI, OUBLIER. Dans quel cas on oublie ses fautes, *maxime* 196. — On ne s'oublie pas, même en travaillant pour les autres, 236. — Quand on oublie le mieux les choses, 595.
- On s'oublie soi-même, *Réflexions diverses*, p. 289. — Les vieillards oublient le monde et en sont oubliés, p. 347.
- OURS. Ces animaux sont grossiers et avides. *Réflexions diverses*, p. 307.

P

- PÂIENS. Ils se vantent de mépriser la mort, *maxime* 504.
- PAON. Cet animal déplaît par son chant et détruit les lieux qu'il habite, *Réflexions diverses*, p. 308.
- PAPILLONS. Ils cherchent le feu qui les brûle, *Réflexions diverses*, p. 309.
- PARAÎTRE. Voyez APPARENCES. — Il ne faut pas vouloir paraître ce qu'on n'est pas, *maxime* 457; on le veut cependant, *Réflexions diverses*, p. 287, 289 et 311.
- PARALYSIE. Par quelle passion cette maladie est produite, *Réflexions diverses*, p. 311.
- PARDON, PARDONNER. Le bien qu'on nous a fait d'abord doit faire pardonner le mal qu'on nous fait ensuite, *maxime* 229. — Jusqu'où va le pardon en amour, 330. — Défauts que nous pardonnons à nos amis, 428. — Certains pardons plus faciles que d'autres aux femmes qui aiment, 429.
- L'amitié ne doit rien pardonner, *Réflexions diverses*, p. 345.
- PARESSE, PARESSEUX. Voyez LANGUEUR. — La paresse est une cause de la clémence, *maxime* 16. — Elle nous retient dans le devoir, 169. — La bonté n'est souvent que paresse, 237. — Effets de la paresse sur les passions et sur les vertus, 266 et 630. — Elle fait croire au mal, 267. — La modération n'est que paresse, 293. — Pourquoi nous avouons la nôtre, 398. — Paresse de l'esprit, 482; il est plus paresseux que le corps, 487. — La paresse a été placée par le diable sur la frontière de plusieurs vertus, 512. — Pourquoi les paresseux présentent tant les autres, 587. — La paresse est la plus puissante de nos passions; sa définition, 630.
- Combien Pomponius Atticus a fait de paresseux, *Réflexions diverses*, p. 300. — Quelles maladies la paresse produit, p. 311.
- PARLER, PAROLES. Voyez CONVERSATION. — Dans quel cas on parle peu, *maxime* 137. — Combien on aime à parler de soi, 138. — On aime mieux parler que répondre, 139, et *Réflexions diverses*, p. 290. — Comment parlent les grands et les petits esprits, *maxime* 142.

— L'éloquence ne consiste pas seulement dans les paroles, 249. — Ce qu'on doit craindre en parlant de soi, 314. — Il ne faut pas parler souvent des défauts de ses amis, 319. — Il ne faut pas parler de sa femme, moins encore de soi, 364. — L'envie de parler habilement de nous fait une grande partie de notre sincérité, 383, et *Réflexions diverses*, p. 296. — Comment les hommes parlent de leur conduite, *maxime* 494. — Quand il est le plus difficile de bien parler, 556. — On oublie les choses quand on est las d'en parler, 595.

Dans quel cas on parle trop sèchement, *Réflexions diverses*, p. 284. — Ne parler de ce qui regarde nos amis qu'autant qu'ils le permettent, p. 285. — On ne parle pas de tout sur un même ton, p. 288. — Il faut parler aux autres de ce qui les touche et selon leur humeur, p. 291. — Il ne faut pas parler longtemps de soi, ni prendre des airs d'autorité; les paroles ne doivent pas être plus grandes que les choses, p. 292. — Il ne faut pas trop parler d'une même chose, p. 293. — Ne se forcer jamais à parler, p. 294. — Dans quel cas surtout il faut faire attention à ses paroles, p. 298.

PARURE. Ce qu'elle est aux belles personnes, *maxime* 401.

PASSER (SE) *de*.... On ne peut se passer des autres, mais les autres peuvent fort bien se passer de nous, *maxime* 201.

Dans le monde, il faut savoir se passer les uns des autres, *Réflexions diverses*, p. 283.

PASSIONS (*galantes*). Voyez AFFECTIONS, AMOUR, GALANT.

PASSION, PASSIONS. Leur durée ne dépend pas de nous, *maxime* 5. — Ce que la passion fait d'un habile homme et ce qu'elle fait d'un sot, 6. — Elles produisent souvent les grandes et éclatantes actions, 7. — Leur effet sur l'éloquence, 8. — Pour quoi on doit s'en défier, 9. — La ruine de l'une est l'établissement d'une autre, 10. — Elles engendrent souvent leurs contraires, 11. — Elles se laissent toujours voir, 12. — On fait vanité des plus criminelles, 27. — Comment on leur résiste, 122. — On en est près, même lorsqu'elles paraissent éloignées, 188. — C'est par la sienne qu'en amour on est heureux, 259. — Celle de l'amour est la plus égoïste, 262. — La paresse les détruit, 266. — Elles sont moins opposées au salut que la tiédeur, 341. — Elles mettent au jour les talents, et nous donnent des lumières, 404. — Celle qui nous rend le plus ridicules, 422. — Celle qui nous agite toujours, 443. — Nous ne savons pas tout ce qu'elles nous font faire, 460. — Celle qui sied le moins mal aux femmes, 466. — Toutes les passions ont leurs bizarreries, 472. — Effet de leur guérison, 485. — Celle qui manque le plus souvent son but, 491. — On gémit de leur tyrannie, et on ne veut pas s'en guérir, 527. — Ce qu'elles sont, 531 et 564. — Magie de celle de l'amour-propre, 563. — Les grandes âmes ne sont pas celles qui en ont le moins, 602. — Ce qu'on nomme vertu n'est souvent qu'un fantôme formé par les passions, 606. — Quelle est la passion la plus forte et la plus

- inconnue à nous-mêmes, 630. — Ce n'est pas par passion que les femmes se rendent, 635.
- A quel moment rare nos passions sont satisfaites, *Réflexions diverses*, p. 302. — A quel moment on joint les affaires à la passion, p. 303. — Les passions produisent les maladies; quand les passions ont pris naissance dans le monde, et quand elles ont paru avec toute leur malignité, p. 310.
- PAUVRES, PAUVRETÉ. Comment les philosophes prenaient leur parti de la pauvreté, *maxime* 54. — Pourquoi les pauvres sont heureux, 535.
- PAYER (*ce qu'on doit*). Voyez DETTE, OBLIGATIONS. — L'amour-propre ne veut pas payer, *maxime* 228.
- Pedro II, roi de Portugal. Comment il épouse sa belle-sœur, son frère Alphonse VI vivant encore, et devient régent, puis roi de Portugal, *Réflexions diverses*, p. 335.
- PEINE, PEINES. Voyez MAUX. — Des violences qui nous font le plus de peine, *maxime* 363. — Ce qui délivre des peines de l'esprit, 535.
- PELLE. La pelle se moque du fourgon, *maxime* 507.
- PENCHANT. Voyez GOÛT, HUMEUR.
- PENCHANT (*dé l'âge*). Voyez DÉCLIN.
- PÉNÉTRATION, PÉNÉTRER. Voyez DEVINER. — Le plus grand défaut de la pénétration, *maxime* 377. — Pourquoi elle flatte notre vanité, 425. — Pénétration de l'amour-propre, 563.
- Il ne faut pas vouloir trop pénétrer ses amis, *Réflexions diverses*, p. 285. — Pénétration des grands esprits, p. 326.
- PERFECTION. Dans la conversa-
- tion, *maxime* 139. — Quel est le fondement de la perfection, en général, 626.
- PÉRIL. L'habitude du péril affermit le courage, *maxime* 215. — Il ne trouble pas les héros, 217. — Il faut avoir été dans le péril pour répondre de son courage, 616.
- PERROQUET. Cet oiseau parle et n'entend pas ce qu'il dit, *Réflexions diverses*, p. 308.
- PERSÉCUTER, PERSÉCUTION. Ce qui nous attire surtout la persécution des autres, *maxime* 29. — Ce qu'on fait quand on veut persécuter la vertu, 489.
- PERSÉVÉRANCE. Voyez FERMETÉ. — Sa définition, *maxime* 177.
- PERSONNAGE (rôle). L'esprit ne peut jouer longtemps celui du cœur, *maxime* 108.
- PERSONNES. Voyez FEMME, HOMME.
- PERSPECTIVE. Celle des hommes et des affaires, *maxime* 104.
- Elle est nécessaire pour la vue des objets, *Réflexions diverses*, p. 286. — Le temps change la perspective des vieillards, p. 347.
- PERSUADER. Qui est l'homme qui persuade le mieux, *maxime* 8. — Mauvais moyen de persuader les autres, 139. — Il est difficile de persuader que la mort n'est pas un mal, 504.
- PERTE. L'amour-propre sait toujours réparer les siennes, *maxime* 563. — Comment nous regrettons celle de nos amis, 619. — Ce qui nous console de toutes nos pertes, 630.
- PESTE. C'est la jalousie qui a produit cette maladie, *Réflexions diverses*, p. 311.
- PEUPLE (gens du commun). Ce qui lui fait mépriser la mort, *maxime* 504.

PEUPLES. VOYEZ ÉTATS.

PEUR. VOYEZ POLTRONNERIE, TIMIDITÉ. — Gens qui ne sont pas maîtres de leur peur, *maxime* 215. — Les poltrons mêmes ne connaissent pas toute la leur, 370. — La peur de perdre ce qu'on a produit la modération, 565.

Quelles maladies elle produit, *Réflexions diverses*, p. 311. *Philippe II*, roi d'Espagne. De sa cruauté envers son fils don Carlos, *Réflexions diverses*, p. 280 et 281.

PHILOSOPHES, PHILOSOPHIE. VOYEZ RAISON, SAGE. — Quels sont les maux dont la philosophie triomphe, et ceux auxquels elle succombe, *maxime* 22. — De l'attachement ou de l'indifférence des philosophes pour la vie, 46. — De leur mépris des richesses et de la mort, 54 et 504; pourquoi ils condamnent les richesses, 520. — Ils ne nous corrigent pas, 589.

Combien de philosophes importuns Diogène a faits, *Réflexions diverses*, p. 300.

PRE. Cet oiseau ne s'apprivoise que pour dérober, *Réflexions diverses*, p. 308

PIÉGES. Il faut feindre quelquefois de tomber dans ceux qu'on nous tend, *maxime* 117.

PIERRE (LA). C'est la cruauté qui a produit la maladie de la pierre, *Réflexions diverses*, p. 311.

PIÉTÉ. Ses apparences ne peuvent cacher les passions, *maxime* 12.

C'est quelquefois par piété que les vieillards supportent leur triste vie, *Réflexions diverses*, p. 348.

Pinto Ribeiro, gentilhomme portugais. Son audacieuse et heu-

reuse conspiration, *Réflexions diverses*, p. 333 et 334.

PIQUER (SE). VOYEZ AFFECTATION, GLOIRE, VANITÉ, VANTER (SE). — On se pique d'être constant, *maxime* 176. — L'honnête homme ne se pique de rien, 203, et *Réflexions diverses*, p. 313. — On veut se faire valoir même par de petites choses, *maxime* 272. — De quels défauts nous nous piquons, 424 et 442. — On se pique de jalousie, bien qu'on n'ose l'avouer, 472.

PITIÉ. Sa définition, *maxime* 264. — Pourquoi on a pitié des malheurs d'un ennemi, 463. — Quel est le mal qui cause le moins de pitié, 503.

PLACES. VOYEZ EMPLOIS.

PLAINDRE, SE PLAINDRE. On se plaint de sa mémoire, mais non pas de son jugement, *maxime* 89. — Pourquoi l'on se plaint de ses amis, 179. — Pourquoi l'on plaint ses ennemis, 463. — On se confie pour être plaint, 475. — Dans quel cas une femme est à plaindre, 548. — Il ne faut pas se plaindre de ceux qui nous découvrent à nous-mêmes, 588.

Pourquoi les crocodiles feignent de se plaindre, *Réflexions diverses*, p. 310.

PLAIRE, SE PLAIRE. VOYEZ AGRÉABLE, AGRÉMENT. — Comment on plaît dans le monde, *maxime* 90; dans la conversation, 139. — Certains hommes plaisent avec des défauts, 155, et *Réflexions diverses*, p. 289. — Ce qui fait qu'on plaît, *maxime* 255. — Dans quel cas on ne plaît pas longtemps, 413, et *Réflexions diverses*, p. 285. — Comment l'amour nous plaît, *maxime* 501. — Ce qui plaît aux

amis et aux ennemis, 521. — Qui est le plus malheureux, de celui à qui personne ne plaît, ou de celui qui ne plaît à personne, 561. — Effet de la confiance de plaire, 622.

Il faut chercher ce qui peut plaire à nos amis, *Réflexions diverses*, p. 285. — Pourquoi les petits enfants plaisent, p. 286. — Où l'envie de plaire mène les coquettes, p. 323. — A quelle condition plaît la douceur d'esprit, p. 328. — Pourquoi, en amour, on veut plaire, p. 344.

PLAISIR. Nous suivons le nôtre dans nos amitiés, *maxime* 81. — Dans quel eas on n'en aurait guère, 123. — Principal plaisir de l'amour, 259. — Dans la vieillesse on ne vit plus pour les plaisirs, 430, et *Réflexions diverses*, p. 303 et 346. — Ceux de la jeunesse sont interdits aux vieillards, *maxime* 461. — Où l'amour-propre trouve souvent le sien, 563. — La paresse domine tous nos plaisirs, 630.

Chacun veut trouver son plaisir aux dépens du prochain, *Réflexions diverses*, p. 282. — On est touché de plaisir sur la parole de ses amis, p. 305. — L'amour donne plus de plaisir que l'amitié, p. 345.

PLANTES. Elles ont des propriétés cachées, *maximes* 344 et 505.

PLEURER, PLEURS. Voyez AFFLICTIONS, LARMES. — Comment nous pleurons les morts, *maxime* 233. — Pourquoi les femmes pleurent leurs amants, 362.

POÉSIE, POÈTE. Ce qu'un poète a dû de l'honnêteté des femmes, *maxime* 605.

L'art de la poésie est moins étendu que celui de la guerre; le poète et le conquérant com-

parables l'un à l'autre, *Réflexions diverses*, p. 279.

POINT DE VUE. Voyez PERSPECTIVE.

POIRIER. Il ne peut porter de pommes, *maxime* 505.

POISONS. Ils entrent dans la composition des remèdes, *maxime* 182.

POLI, POLITESSE. Voyez CIVILITÉ. — En quoi consiste la politesse de l'esprit, *maxime* 99. — On veut être estimé poli, 260. — Les jeunes gens n'ont pas de politesse, 372.

Il y en a une nécessaire dans le monde; elle fait entendre raillerie, *Réflexions diverses*, p. 284. — Il y a de la politesse à ne pas vouloir trop pénétrer ses amis, p. 285. — La politesse convient à tout le monde, p. 288.

POLITESSE (civilisation). Ce que présage la trop grande politesse dans les États, *maxime* 629.

POLITIQUE (LA). La clémence des princes n'est qu'une politique, *maxime* 15.

POLITIQUES. Les politiques se trompent en jugeant des actions, *maxime* 7.

POLTRONNERIE. Voyez PEUR, TIMIDITÉ. — La poltronnerie complète est rare, *maxime* 215. — Peu de poltrons connaissent toute leur peur, 370. — Singulier effet de la poltronnerie, 420.

Pompée (l'adversaire de Jules César). La fortune détruit ses desseins, *Réflexions diverses*, p. 318.

Portugal. Singulière révolution dans ce royaume, *Réflexions diverses*, p. 333 et 334.

POURCEAU. Image de ceux qui vivent dans la crapule et dans

- Pordure, *Réflexions diverses*, p. 309.
- POURPRE (LE). La calomnie a produit la maladie du pourpre, *Réflexions diverses*, p. 311.
- PRATIQUE. Ce qui nous fixe dans la pratique des vertus, *maxime* 598.
- PRÉCEPTES. Voyez CONSEILS, SENTENCES. — Pourquoi les vieillards donnent de bons préceptes, *maxime* 93. — Effet de ceux des philosophes, 589.
- PRÉFÉRENCE, PRÉFÉRER. C'est nous que nous préférons dans nos amis, *maxime* 81.
On se préfère toujours aux autres; c'est un désir naturel qu'il faudrait cacher, *Réflexions diverses*, p. 282.
- PRÉOCCUPATION, PRÉOCCUPÉ. De l'homme préoccupé de son mérite, *maxime* 92. — La préoccupation des hommes nous les rend contraires, 268. — Effet de notre préoccupation en notre faveur, 607.
La préoccupation personnelle trouble le goût, *Réflexions diverses*, p. 306.
- PRÉSENT (LE TEMPS). Voyez AVENIR. — L'avarice n'a tantôt en vue que le présent, tantôt que l'avenir, *maximes* 491 et 492. — On ne sait pas ce qu'on veut, même dans le présent, 575.
- PRÉTENTES. Faux prétextes de nos afflictions, *maxime* 232. — Prétextes pour ne pas considérer la mort, 504.
- PRÉVOYANCE. La pitié est prévoyance du malheur possible, *maxime* 264.
- PRINCES. Voyez GRANDS, ROIS.
- PROBITÉ. Il est difficile de la distinguer de l'habileté, *maxime* 170. — Principe de celle des marchands, 223.
- PROCÉDÉ. Voyez ACTIONS, EXPÉDIENTS, MOYENS. — Combien il est difficile de juger d'un procédé, *maxime* 170.
- PROCÈS. Maladies qu'ils causent, *Réflexions diverses*, p. 311.
- PROCHAIN (LE), AUTRES, AUTRUI. On supporte aisément les maux du prochain, *maxime* 19. — Pourquoi on remarque ses défauts, 31. — Pourquoi nous nous plaignons de son orgueil, 34. — Pourquoi nous reprétons ses fautes, 37. — La félicité ne consiste point à avoir ce qu'il trouve aimable, 48. — Il n'est pas aisé de le tromper, 115 et 117. — On se déguise à autrui, 119. — Il ne faut pas se croire plus fin que lui, 127. — Sagesse aisée pour les autres, 132. — On diffère autant de soi que des autres, 135. — Un mauvais moyen de leur plaire, 139. — Pourquoi nous exagérons leur mérite, 143. — Comment nous découvrons leurs défauts en les louant, 145. — Il est plus aisé de les gouverner que de n'être pas gouverné soi-même, 151. — Pourquoi leur flatterie nous nuit-elle? 152. — Pourquoi nous acceptons leurs opinions, 181. — Pourquoi nous leur avouons nos défauts, 184. — Nous ne pouvons nous passer d'eux, 201. — L'envie de les abaisser fait notre valeur, 213. — Comment on se sacrifie à eux, 236. — Quand on les incommoder, 242. — C'est pour les soumettre qu'on se fait humble, 254. — Pourquoi nous les secourons, 264. — Il ne faut pas être glorieux avec eux, 307. — Ce qui nous rend leur vanité insupportable, 389. — Ce qui

nous met au-dessus d'eux, 399. Pourquoi nous croyons aisément à leurs défauts, 513. — A qui plaît la ruine du prochain, 521. — Ses défauts ne nous corrigent pas, 526. — Ce que nous trouvons à redire en lui, 567. — Pourquoi nous respectons ses intérêts, 578. — Dans quel cas on ne le soupçonne pas de crime, 611. — Pourquoi on se fie à lui, 624. Chacun veut trouver son plaisir et ses avantages aux dépens du prochain, *Réflexions diverses*, p. 282. — Il faut s'accommoder aux sentiments et aux intérêts des autres, p. 283. — A quoi l'on s'expose en les divertissant, p. 327.

PRODIGALITÉ. Elle produit quelquefois l'avarice, *maxime* 11.

PROFESSION. Dans chaque profession on affecte une mine et un extérieur, *maxime* 256. Nous exerçons des professions auxquelles nous ne sommes pas destinés, *Réflexions diverses*, p. 288.

PROFIT, PROFITER. Voyez INTÉRÊT (objet, but, avantage).

PROMENADE. On ne marche pas à la promenade comme à la tête d'un régiment, *Réflexions diverses*, p. 289.

PROMESSES. Comment nous les faisons, et comment nous les tenons, *maxime* 38.

PROPORTION, PROPORTIONNÉ. Proportion nécessaire entre les actions et les desseins, *maxime* 161. — Les folies proportionnées passent pour sagesse, 207. Où il faut une grande proportion dans l'esprit, *Réflexions diverses*, p. 313.

PROPRIÉTÉS. Voyez QUALITÉ, TALENT.

PROVIDENCE. Voyez DIEU. — SON

action dans le monde, *maxime* 613.

PRUDENCE, PRUDENT. La prudence ne saurait nous assurer de rien, *maxime* 65. — Elle se sert utilement des vertus et des vices, 182. — Elle est inconciliable avec l'amour, 546.

La confiance doit être prudente, *Réflexions diverses*, p. 295. — Dans quel cas il faut beaucoup de prudence, p. 299.

PUBLIC (LE). Voyez MONDE.

PUDEUR. Voyez CHASTÉTÉ, FEMME, HONNÊTÉTÉ.

Q

QUALITÉ. Voyez MÉRITE, TALENT, VERTU. — Nos bonnes qualités nous nuisent, *maxime* 29. — Les qualités naturelles ne suffisent pas pour faire les héros, 53. — Celles de l'esprit faciles, celles de l'âme difficiles à connaître, 80. — Comment nous apprécions celles de nos amis, 88. — Nous plaisons moins par elles que par nos défauts, 90. — On se rend ridicule par celles qu'on affecte, 134. — Pourquoi nous exagérons celles des autres, 143. — Il faut savoir se servir de ses qualités, 159. — De médiocres qualités, bien mises en œuvre, dérobent l'estime, 162. — Il y a de bonnes qualités qui siéent mal, 251. — Certaines bonnes qualités ne peuvent être comprises de ceux qui ne les ont pas, 337. — Distinction entre les qualités naturelles et les qualités acquises, 365, et *Réflexions diverses*, p. 288. — Nous ne croyons pas aux bonnes qualités de nos ennemis, *maxime* 397. — Celle qui

nous met au-dessus des autres, 399. — Quelle est la qualité de l'esprit qui nous flatte le plus, 425. — Marque de grandes qualités, 433. — Leur usage décide du mérite, 437. — Il n'y a pas d'homme qui, en chacune de ses qualités, se croie au-dessous de l'homme qu'il estime le plus, 452. — Nous méprisons celles que nous n'avons pas, 462. — Il y a de méchantes qualités qui font de grands talents, 468. — Les qualités sont à la merci des occasions, 470. — Les hommes en affectent de singulières, 493. — La frivolité les empêche, 498.

Dans deux sujets de même nature, les qualités, quoique différentes, ne s'effacent point par la comparaison, lorsqu'elles sont vraies, *Réflexions diverses*, p. 279 et 280. — Il ne faut pas faire sentir aux autres la supériorité de nos qualités, p. 283. — Nos qualités sont incertaines et confuses, p. 312. — Il ne faut penser qu'à celles qui nous conviennent, p. 313. — A quelles qualités un roi peut prétendre, p. 315. — C'est la fortune qui met en œuvre les qualités; concours de qualités dans Alexandre, p. 316; il est encore plus grand par ses qualités que par ses conquêtes, p. 317. — Des qualités d'un grand esprit, p. 325 et 326; l'humeur les altère, p. 326.

QUERELLES. Dans quel cas elles ne dureraient pas longtemps, *maxime* 496.

QUESTIONS. Dans la conversation, il en faut rarement faire, *Réflexions diverses*, p. 291.

R

RAFFINEMENT. Des raffinements de l'amour-propre, *maxime* 563.

RAGE. C'est la jalousie qui a produit cette maladie, *Réflexions diverses*, p. 311.

RAILLERIE. Voyez **MOQUERIE.** — La politesse fait qu'on entend raillerie, *Réflexions diverses*, p. 284. — Sa définition, ses conditions et ses difficultés, p. 328. — Raillerie d'un crieur public contre Guillaume d'Orange, p. 341.

RAISON, RAISONNABLE. Voyez **PHILOSOPHES, SAGE.** — Nous avons plus de raison que de force, *maxime* 42. — Qui est l'homme vraiment raisonnable, 105. — La raison nous corrige moins de nos défauts que la fortune, 154. — Elle retient parfois la coquetterie des femmes, 241. — La jeunesse est la fièvre de la raison, 271. — La raison est impuissante à nous consoler de nos maux, 325. — L'esprit ne fortifie pas celle des femmes, 340. — C'est la raison qui doit nous faire ménagers de notre bien et de notre confiance, 365. — Elle nous fait moins que la vanité agir contre notre goût, 467. — Jamais, à elle seule, elle ne fait souhaiter ardemment, 469. — Elle n'aide guère à supporter la mort, 504. — Elle fait rougir l'homme de ses sentiments et de ses inclinations, 523. — Dans quel cas on n'a plus de raison, 586.

Il ne faut pas prétendre en avoir plus que les autres, *Réflexions diverses*, p. 291. — Elle doit mettre le prix aux

- choses, p. 314. — C'est quelquefois par raison que les vieillards supportent leur triste vie, p. 348.
- RAISON (AVOIR).** Les gens heureux croient toujours avoir raison, *maxime* 227.
- RAISON.** Voyez **MOTIF**. — Sages raisons de certaines conduites, *maxime* 163. — Quelle est la raison de la perfection et de la beauté, en général, 626.
- Raisons qui déterminent les vieillards à la retraite, *Réflexions diverses*, p. 345.
- RAISONNEMENT.** Il est impuissant contre l'idée de la mort, *maxime* 504.
- RANG.** Voyez **EMPLOIS**, **NOBLESSE**.
- RÉCOMPENSER.** Le monde récompense moins le mérite que ses apparences, *maxime* 166. — Comment on récompense parfois le mérite, 403.
- RÉCONCILIATION.** Comment on se réconcilie avec ses ennemis, *maxime* 82.
- RECONNAISSANCE.** Voyez **BIENFAITS**, **INGRATITUDE**, **OBLIGATIONS**, **SERVICES**. — La reconnaissance paraît aux hommes une servitude, *maxime* 14. — Ses causes, 223. — Quelquefois elle n'est qu'apparente, 224. — Ce qui fait le mécompte dans celle qu'on attend, 225. — Trop empressée, elle est ingrate, 226. — L'orgueil et l'amour-propre l'empêchent, 228. — Elle doit faire oublier même le mal qu'on nous fait, 229. — Ce n'est pas par reconnaissance que nous exagérons la tendresse de nos amis pour nous, 279. — Son principe secret, 298. — Ses divers degrés, 299. — De celle qui rend plus qu'elle ne doit, 438. — On borne aisément la sienne, 617.
- REDIRE.** Voyez **BLÂME**, **REPROCHES**.
- REFUS, REFUSER.** Ce qu'est le refus des louanges, *maximes* 149 et 596.
- RÉGIME.** Voyez **SANTÉ**. — Un trop grand régime est une ennuyeuse maladie, *maxime* 633.
- RÉGIMENT.** On ne marche pas à la tête d'un régiment comme à la promenade, *Réflexions diverses*, p. 288 et 289.
- REGRET (en général).** Voyez **REPENTIR**. — Comment nous regrettons le mal que nous avons fait, *maxime* 180.
- REGRET (des personnes).** Voyez **AFFLICTIONS**.
- REMÈDE.** Voyez **GUÉRIR**, **GUÉRISON**. — Les poisons entrent dans la composition des remèdes, *maxime* 182. — Les remèdes aigrissent parfois les affaires, comme les maladies, 288. — Il ne faut jamais faire de grands remèdes sans un extrême besoin, 392. — Il n'y en a pas d'infailibles contre l'amour, 459. — Remèdes contre la crainte de la mort, 504. — Remède de la jalousie, 514. — On se dégoûte des passions, mais aussi de leurs remèdes, 527.
- REMONTRANCES.** Voyez **BLÂME**.
- RÉMORE (petit poisson).** Comparée à la paresse, *maxime* 630.
- RENARD.** Le métier de cet animal est de tromper, *Réflexions diverses*, p. 307.
- REPENTIR, SE REPENTIR.** Voyez **REGRET**. — En quoi consiste notre repentir, *maxime* 180.
- RÉPONDRE (d'une chose).** Pourquoi l'on ne peut répondre de ce que l'on fera ou voudra, *maximes* 574 et 575. — Dans quel cas on ne peut répondre de son courage, 616.

REPOS. C'est par amour pour le repos que les femmes sont honnêtes, *maxime* 205. — On ne veut pas perdre le sien, 262. — Pourquoi nous exposons le nôtre, 268. — Les faveurs des grands ne donnent pas le repos d'esprit, 542. — Quand il est inutile de le chercher, 571. — Quel est celui de la paresse, 630.

REPRENDRE. Voyez **BLÂME**, **REPROCHES**.

REPROCHES. Voyez **BLÂME**. — Il y a des reproches qui louent, *maxime* 148. — Nous trouvons à redire dans les autres ce qu'on trouve à redire en nous, 567.

RÉPUTATION. Voyez **CONSIDÉRATION**, **CRÉDIT**, **GLOIRE**, **HONNEUR**. — Comment de médiocres qualités la donnent, *maxime* 162. — C'est pour elle que les femmes sont honnêtes, 205. — Nous soumettons la nôtre au jugement des hommes, 268. — On peut toujours rétablir la sienne, 412. — C'est pour éterniser la leur que les philosophes étaient braves devant la mort, 504.

Les vieillards doivent renoncer à la réputation, *Réflexions diverses*, p. 346.

RÉSOLUTION. Voyez **FERMÉTÉ**, **VALEUR**. — Ce n'est pas par résolution qu'on souffre la mort, *maxime* 23.

RÉSPÉCT, RESPECTER. D'où vient le respect pour la justice, *maxime* 578.

Il faut respecter l'amour, *Réflexions diverses*, p. 311.

RETRAITE (du monde). De la retraite, *Réflexions diverses*, p. 345-348. — Elle console la vanité des vieillards, p. 347.

RÉUSSIR. Ce qui nous empêche de

réussir, *maxime* 243. — On veut réussir à tout prix dans les négociations, 278. — Pourquoi les hommes entreprenants sont ceux qui réussissent le mieux auprès des femmes, 635.

RÉVOLUTION. Il y en a une générale, qui change les goûts comme les fortunes, *maxime* 625.

Richelieu (Le cardinal de). Il doit sa fortune à la reine Marie de Médicis, et la fait emprisonner, *Réflexions diverses*, p. 332. Sa puissance; défiance réciproque entre lui et Louis XIII; ses volontés sont suivies, même après sa mort, p. 334 et 335.

RICHESSES. Pourquoi les philosophes les méprisaient, *maxime* 54; pourquoi ils les condamnent, et de l'usage qu'on en peut faire, 520.

RIDICULE (substantif). Les copies font voir celui des originaux, *maxime* 133. — Ce qui donne le plus de ridicule, 134. — Quel est le ridicule qui n'a jamais paru, 311. — Il déshonore plus que le déshonneur, 326. — Quel est le plus dangereux dans la vieillesse, 408; comment les vieillards l'éviteront, 418.

Dans quel cas le ridicule même est un bien pour les vieillards, *Réflexions diverses*, p. 325. — La raillerie voit le ridicule des objets, p. 328. — Le titre de *bel esprit* est devenu un ridicule, p. 329.

RIDICULE (adjectif). Telle conduite ne l'est qu'en apparence, 163. — Il est ridicule d'être glorieux avec les autres, 307. — Quand nous nous trouvons le plus ridicules, 407. — Quelle est la passion qui nous rend le plus ridicules, 422.

ROBE (GENS DE). Ce qu'ils veulent paraître, *Réflexions diverses*, p. 289.

ROIS. Voyez GRANDS. — Causes de la clémence des rois, *maximes* 15 et 16. — Dans quel cas on les injurie, 320. — Effet de la dévotion qu'on leur donne, 518. — Comment ils donnent valeur et cours aux hommes, 603.

Comment les plus grands rois se méprennent, en voulant surpasser les autres hommes, *Réflexions diverses*, p. 314. — Quel doit être l'objet de leur émulation, et à quelle gloire ils doivent prétendre, p. 315.

Rome. Combien Rome a loué de vertus farouches, *Réflexions diverses*, p. 300.

ROUGEOLE. La calomnie produit cette maladie, *Réflexions diverses*, p. 311.

RUINE. A qui plaît celle du prochain, *maxime* 521. — L'amour-propre travaille quelquefois à la sienne, et pourquoi, 563.

S

SAGE, SAGESSE. Voyez FOLIE, PHILOSOPHES, RAISON. — En quoi consiste la constance des sages, *maxime* 20. — Il est plus aisé d'être sage pour les autres que pour soi, 132. — Peu d'hommes sont assez sages pour accepter le blâme utile, 147. — Sagesse cachée de certaines conduites, 163. — Dans quel cas on paraît sage, 207. — On n'est pas sage pour vivre sans folie, 209. — La sagesse augmente avec l'âge, 210. — Dans quel cas la sagesse est folie, 231. — Elle est à la merci de la fortune, 323. — Le sage est

heureux à peu de frais, 538. — Ce que la sagesse est à l'âme, 541. — Ce qui vaut le mieux pour le sage, 549. — Dans quelles choses on est sage, 591. — Ce que produit la plus subtile sagesse, 592.

Ce que font les vieillards les plus sages, *Réflexions diverses*, p. 347.

SALUT (*spirituel*). La tiédeur y est aussi opposée que la passion, *maxime* 341.

Les vieillards sages y emploient le temps qu'il leur reste, *Réflexions diverses*, p. 347.

SANG. Effet de l'ardeur du sang dans la jeunesse, *maxime* 109. — De sa chaleur ou de sa froideur dépendent les passions, 564.

Quelle passion produit les ébullitions de sang, *Réflexions diverses*, p. 311.

SANTÉ. Voyez RÉGIME. — Celle de l'âme n'est pas plus assurée que celle du corps, *maxime* 188. — Il faut gouverner la fortune comme la santé, 392. — Rapport de la sagesse avec la santé, 541. — Les faveurs des grands ne donnent pas la santé, 542. — La sobriété n'est que l'amour de la santé, 593. — Il est ennuyeux de la conserver, par un trop grand régime, 633.

Savoie (*Marie-Élisabeth-Françoise de*), reine de Portugal. Fille sans fortune du duc de Nemours, elle épouse le roi de Portugal Alphonse VI; elle le détrône, l'emprisonne, et épouse son beau-frère, pendant que son mari vit encore, *Réflexions diverses*, p. 335.

SAVOIR. Voyez APPRENDRE, CONNAISSANCES, LUMIÈRE (*de l'esprit*). — On désire savoir par

- intérêt ou par orgueil, *maxime* 173.
- SCIENCES. Elles conviennent à ceux qui s'en rendent capables, *Réflexions diverses*, p. 288. — Comment une femme peut les aimer, p. 314.
- SCORBUT. C'est la tristesse qui a produit cette maladie, *Réflexions diverses*, p. 311.
- SECRET. C'est parce qu'ils ne savent le garder que les grands se confient, *maxime* 239. — Pourquoi nous ne pouvons prétendre qu'on garde le nôtre, 584.
- C'est pour échanger des secrets qu'on se confie, *Réflexions diverses*, p. 296. — Règles à suivre pour garder un secret, p. 297-299.
- SÉNÈQUE. Il n'a point ôté les crimes par ses préceptes, *maxime* 589.
- SENS (*physiques*). Il ne faut pas disputer de celui du goût, *maxime* 46. — Ceux qui sont entièrement privés d'un sens ne peuvent le comprendre, 337.
- SENS (BON). VOYEZ JUGEMENT. — Ce qu'il est à l'esprit, *maxime* 67. — La magnanimité est le bon sens de l'orgueil, 285. — Qui sont ceux que nous trouvons de bon sens, 347. — Il ennuie moins que l'esprit, 502. — Personne de bon sens ne méprise la mort, 504.
- Il est nécessaire dans le commerce du monde, *Réflexions diverses*, p. 283. — On n'en a pas assez pour bien recevoir les avis, p. 286. — Il doit mettre le prix aux choses, p. 314.
- SENSIBILITÉ. D'une sorte de sensibilité fausse, *maxime* 275. — Nous devons de la sensibilité aux malheurs de nos amis, 434. — Ce qui passe notre sensibilité, 464. — C'est par elle que les biens et les maux nous touchent, 528.
- SENTENCES. VOYEZ PRÉCEPTES. — Il n'appartient pas à tout le monde d'en faire, *maxime* 505. — Pourquoi nous jugeons mal de celles qui prouvent la fausseté des vertus, 517. — Pourquoi nous disputons contre celles qui nous découvrent, 524.
- SENTIMENT. VOYEZ OPINION. — On ne se les donne, ni ne se les ôte, *maxime* 177. — Chaque sentiment a son expression propre, 255. — Comment on perd ceux que l'on doit à ses amis et à ses bien-fauteurs, 319. — Ils n'ont pas assez de force pour combattre l'idée de la mort, 504. — Quels sont les plus difficiles à dissimuler, 559. — L'amour-propre les croit morts lorsqu'ils sont endormis, 563. — La paresse domine tous nos sentiments, 630.
- Il faut s'accommoder aux sentiments des autres, *Réflexions diverses*, p. 283. — Quand et comment il faut dire les siens, p. 292. — Un même sentiment ne convient pas à toutes personnes, p. 312. — D'où peut venir la proportion entre les vues et les sentiments, p. 313.
- SÉRIEUX. On peut être à la fois sérieux et enjoué; les jeunes gens ont l'esprit enjoué et moqueur, sans l'avoir sérieux, *Réflexions diverses*, p. 327.
- SERVICES. VOYEZ BIENFAITS, OBLIGATIONS, RECONNAISSANCE. — Ceux que rend la pitié sont intéressés, *maxime* 264.
- SERVITUDE. Dans quel cas la com-

plaisance devient servitude, *Réflexions diverses*, p. 284.

SÉVÉRITÉ (*des femmes*). Voyez CHASTETÉ, FEMME, HONNÉTÉTÉ.

SIÈCLE. Singuliers évènements de celui de la Rochefoucauld, *Réflexions diverses*, p. 331-343; il surpasse les autres siècles dans l'excès des crimes, p. 343.

SILENCE. Voyez TAIRE (SE). — Dans quel cas il est le parti le plus sûr, *maxime* 79.

Il y a un silence éloquent, un autre moqueur, un autre respectueux, *Réflexions diverses*, p. 294.

SIMPLICITÉ. Dans quel cas elle est imposture, *maxime* 289.

SINCÈRE, SINCÉRITÉ. Voyez AVOUER, VÉRITÉ. — Sa définition; elle est rare, *maxime* 62. — Elle n'a point de part dans les conseils, 116. — Il est difficile de la distinguer de l'habileté, 170. — Nous l'affectons dans l'aveu de nos défauts, 184. — Ce qui l'empêche, 315 et 316. — Nous croyons qu'on est plus sincère avec nous qu'avec les autres, 366. — Causes de la sincérité, 383. — Pourquoi amants et maîtresses se la demandent, 637.

Sa définition, *Réflexions diverses*, p. 295; distinction entre la sincérité et la confiance, p. 294 et 295.

SINGE. Il y a des singes et des guenons qui ont de l'esprit et qui sont malfaisants, *Réflexions diverses*, p. 307 et 308.

SOBRIÉTÉ. Comparée à la modération, *maxime* 566. — Ce qu'elle est, 593.

SOCIÉTÉ. Voyez MONDE. — Ce qui la maintient parmi les hommes, *maxime* 87. — Comment nous y plaisons, 90.

De la société des honnêtes

gens; ce qui la distingue de l'amitié; son plus grand mérite est de ressembler à l'amitié; sa nécessité; ce qui la trouble et la détruit; ce qu'il faudrait pour la maintenir; l'esprit n'y suffit pas, *Réflexions diverses*, p. 282. — Ce qu'il faut pour la rendre commode, p. 283. — Il y faut la même justesse que dans la musique; il y faut aussi l'accord des intérêts, p. 285. — Une certaine perspective est nécessaire pour la voir, p. 286.

SOI. Comment on s'excuse à soi-même de sa faiblesse à agir, *maxime* 30. — Ce qui doit diminuer la satisfaction de soi-même, 51. — On ne peut rien aimer que par rapport à soi, 81. — On est satisfait d'être trompé par soi-même, 114. — Il est facile de se tromper soi-même, 115. — On se déguise à soi-même, 119. — On se flatte soi-même, 123. — Il est difficile d'être sage pour soi, 132. — On est aussi différent de soi que des autres, 135. — On veut parler de soi, 138. — Effet de la flatterie envers soi-même, 152. — On ne se suffit pas à soi-même, sans le commerce des autres, 201. — Il faut être glorieux avec soi, 307. — Les occasions nous font connaître à nous-mêmes, 345. — Il ne faut pas parler de soi, 364. — C'est pour parler de soi qu'on est sincère, 383. — On se cache la vérité à soi-même, 516. — Ceux que nous aimons sont plus puissants sur nous que nous-mêmes, 525. — Pourquoi on se blâme, 554. — Nous trouvons à redire dans les autres ce qu'on trouve à redire en nous, 567. — C'est

en soi qu'il faut trouver son repos, 571. — C'est pour soi qu'on regrette ses amis, 619.

On s'oublie soi-même et on s'éloigne de soi, *Réflexions diverses*, p. 289. — Il faut éviter de parler longtemps de soi, p. 292. — On s'accoutume à ce qui est à soi, p. 303.

SOLDATS. Ce qu'est la valeur pour les simples soldats, *maxime* 214.

SOLEIL. On ne peut le regarder fixement, *maxime* 26.

SOT, SORTISE. Ce que la passion fait des hommes les plus sots, *maxime* 6. — Ils sont utiles aux gens d'esprit, 140. — Sottises profitables, 156. — Habileté des niais, 208. — Il y a des sots par destination, 309. — On ne doit pas aimer comme un sot, 353. — Pourquoi un sot ne peut être bon, 387. — Il ne voit que par son lueur, 414. — L'esprit nous fait faire des sottises, 415. — Quels sont les sots les plus incommodes, 451. — Avec du jugement on n'est jamais un sot, 456. — D'où viennent les niaiseries de l'amour-propre, 563.

On peut être sot avec beaucoup d'esprit, et ne l'être pas avec peu d'esprit, *Réflexions diverses*, p. 330.

SOUFFRIR (supporter). Comment on souffre la mort, *maxime* 23. — Il vaut mieux souffrir le malheur que le prévoir, 174; comment on le souffre, 420. — La vanité ne fait supporter ni la honte, ni la jalousie, 446.

SOUHAIT, SOUHAITER. Voyez DÉsir, DÉsirER.

SOUMETTRE, SE SOUMETTRE. Se soumettre aux esprits de travers est moins pénible à un

esprit droit que de les conduire, *maxime* 448.

SOUÇON, SOUÇONNER. En fait de jalousie, la certitude vaut mieux que le soupçon, *maxime* 514. — Dans quel cas on ne soupçonne pas les autres de crime, 611.

SOUPLÈSE. Celle de l'amour-propre, *maxime* 563.

Sparte. Combien Sparte a loué de vertus farouches, *Réflexions diverses*, p. 300.

STUPIDITÉ. C'est par stupidité qu'on souffre la mort, *maxime* 23.

SUBTILITÉ. Sa définition, *maxime* 128.

SUPÉRIORITÉ. Il ne faut faire sentir ni celle de la naissance, ni celle des qualités personnelles, *Réflexions diverses*, p. 283.

SUPPORTER. Voyez SOUFFRIR.

Sylla. Combien il a fait de gens vindicatifs, *Réflexions diverses*, p. 300.

SYMÉTRIE. L'agrément, séparé de la beauté, est une symétrie dont on ne sait point les règles, *maxime* 240.

SYNCOPE. La peur les produit, *Réflexions diverses*, p. 311.

T

TAIRE, SE TAIRE. Voyez SILENCE. — Effet produit par la honte de se taire, *maxime* 556.

Il y a de l'art à savoir se taire, *Réflexions diverses*, p. 294.

— Il faut se taire au sujet de l'amour, p. 311.

TALENT. Voyez HABILE, HABILETÉ, MÉRITE, QUALITÉ. — La nature nous donne des talents cachés, *maximes* 344 et 404. — De méchantes qualités font parfois de grands talents, 468.

- Dieu nous en a donné de différents, et chacun a sa propriété, 505 et 594. — Celui des petites choses est contraire à celui des grandes, 569. — Chaque talent a ses propriétés et ses effets, 594.
- Il y a un air qui convient à chaque talent, *Réflexions diverses*, p. 286. — Ce qui arriverait si les hommes s'en tenaient à leurs propres talents, p. 313.
- TEIGNE.** C'est l'avarice qui a produit cette maladie, *Réflexions diverses*, p. 311.
- TEMPÉRAMENT.** Voyez COMPLEXION. — Il produit la valeur des hommes et la vertu des femmes, *maxime* 220. — Son action sur l'esprit et sur le cœur des femmes, 346. — C'est lui qui nous soutient contre la mort, 504.
- TEMPS.** Il consume tout, *maxime* 233.
- Son action sur l'amour et sur la vie, *Réflexions diverses*, p. 303. — C'est lui qui est responsable de la durée de l'amour, p. 344. — Il change l'humeur et les intérêts, p. 345. — Son effet sur les vieillards; les plus sages l'emploient à leur salut, p. 347.
- TENDRE, TENDRESSE.** On pleure pour avoir la réputation d'être tendre, *maxime* 233. — Nous voulons signaler notre tendresse pour nos amis, 235. — Pourquoi nous exagérons celle de nos amis pour nous, 279.
- Tibère,** empereur romain. Peut-être ses crimes nous éloignent-ils du vice, *Réflexions diverses*, p. 300.
- TIÉDEUR.** Elle est plus opposée au salut que la passion, *maxime* 341.
- TIGRE.** Cet animal est toujours farouche et cruel, *Réflexions diverses*, p. 307.
- TIMIDITÉ.** Voyez PEUR, POLTRONNERIE. — Elle rend souvent audacieux, *maxime* 11. — Elle nous retient dans le devoir, 169. — Il est dangereux d'en reprendre ceux qu'on en veut corriger, 480. — Il convient aux jeunes gens d'être timides, 495.
- TONS.** Voyez AIR.
- TORT.** Qui sont ceux qui ont le plus souvent tort, *maxime* 386. — Nous ne voulons jamais avoir tort quant à notre conduite, 494. — Les torts réciproques font durer les querelles, 496.
- TRAHIR, TRAHISON.** Voyez FAUSSETÉ, TROMPERIE. — On ne peut se consoler d'être trahi par ses amis, *maxime* 114. — D'où viennent les trahisons, 120 et 126.
- TRAITS.** Voyez VISAGE.
- TRANSFORMATION.** Celles de l'amour-propre, *maxime* 563.
- TRANSPORT (au cerveau).** Les procès le produisent, *Réflexions diverses*, p. 311.
- TRAVAIL.** Celui du corps délivre des peines de l'esprit, *maxime* 535.
- TRAVERS.** Voyez DÉFAUTS (*de l'esprit*), ESPRIT FAUX.
- TRISTESSE.** Elle a produit la maladie du scorbut, *Réflexions diverses*, p. 311.
- TROMPFER (SE).** Voyez DUPE, FLATTER (SE). — On est souvent satisfait de se tromper soi-même, *maxime* 114; et rien n'est plus facile que de se tromper soi-même sans s'en apercevoir, 115. — Qui est l'homme qui se trompe le plus, 201. — Comment on se trompe

soi-même dans les afflictions, 233. — Comment on se trompe au sujet des passions, 266. — Nos larmes nous trompent nous-mêmes, 373. — On se trompe en croyant aimer sa maîtresse, 374. — Ce qu'il y a de plus trompeur, 557.

TROMPERIE (*en général*). Voyez FAUSSETÉ, TRAHIR. — Mieux vaut être trompé que se défier, *maxime* 84. — Ce qui justifie la tromperie, 86. — On ne peut se consoler d'être trompé par ses ennemis, 114. — Il est difficile de tromper les autres, 115. — Quand on est le plus aisément trompé, 117, 118 et 127. — Comment on évite la tromperie d'un habile homme, 129. — L'orgueil feint l'humilité pour tromper, 254. — Faussetés si bien déguisées qu'elles doivent tromper, 282. — En amour, la tromperie va plus loin que la méfiance, 335. — C'est parfois un bonheur d'être trompé, 395. — Comment nous devons traiter les amis qui nous ont trompés, 434.

TROMPERIE (*en amour*). Voyez INFIDÉLITÉ.

TULIPES. Pour en faire, il faut des oignons, *maxime* 505.

Turenne. Pour le blâmer on loue le grand Condé, *maxime* 198.

Ce que la nature et la fortune ont fait pour lui ; parallèle avec le grand Condé, *Réflexions diverses*, p. 320-322. — Sa mort est convenable à sa vie, p. 322.

U

USAGE, USER. L'usage des qualités décide du mérite, *maxime* 437.

UTILE, UTILITÉ. Distinction entre l'esprit utile et l'esprit d'affaires, *Réflexions diverses*, p. 327.

V

VALEUR (courage). Voyez INTRÉPIDITÉ, RÉOLUTION. — Ce n'est pas toujours par valeur que les hommes sont vaillants, *maxime* 1. — Le désir de la louange augmente la valeur, 150 et 599. — Ses diverses causes, 213 et 220. — Pour les simples soldats, c'est un métier, 214. — Ses diverses espèces, 215. — En quoi consiste la vraie, 216. — Ses limites, 219. — Adresse des gens braves, 221. — Il faut être brave naturellement, 365. — Qui sont les plus braves devant la mort, 504. — Distinction entre la valeur et l'intrépidité, 614. — Dans quel cas on ne peut répondre de sa valeur, 616.

Combien celle d'Alexandre a fait de fanfaron, *Réflexions diverses*, p. 300.

VALOIR (SE FAIRE). Voyez PIQUER (SE).

VANITÉ. Voyez AFFECTATION, GLOIRE (second article), ORGUEIL, PIQUER (SE), VANTER (SE). — La vanité est cause de la clémence, *maxime* 16. — Vanité dans les héros, 24. — De quoi l'on fait souvent vanité, 27. — L'orgueil ne perd rien lorsqu'il renonce à la vanité, 33. — Il ne faut pas détromper un homme vain, 92. — C'est la vanité qui fait parler, 137. — Elle donne cours à la flatterie, 158. — Elle soutient la vertu, 200. — Elle fait la valeur des hommes et la vertu des femmes, 220. — Elle cause

les afflictions, 232 et 233. — Elle produit la confiance des grands, 239. — C'est par vanité qu'on est libéral, 263. — Elle ébranle toutes les vertus, 388. — Pourquoi celle des autres nous est insupportable, 389. — La pénétration flatte beaucoup notre vanité, 425. — La vanité nous agit toujours, 443. — Elle ne peut servir à supporter les douleurs de la honte ni celles de la jalousie, 446. — Plus que la raison, elle dirige notre goût, 467. — Elle cause la médisance, 483. — Ses variétés sont innombrables, 506. — Elle rend certaines mortifications faciles, 536. — Elle nous fait avouer nos défauts, 609. — C'est la vanité des vivants qui rend honneur aux morts, 612.

C'est par vanité qu'on se confie, *Réflexions diverses*, p. 296. — La vanité a produit la maladie de la folie, p. 311. — Où la vanité mène les coquettes, p. 323. — Comment celle des vieillards se console, p. 347.

VANTER (SE). Voyez AFFECTATION, GLOIRE (second article), ORGUEIL, PIQUER (SE), VANITÉ. — Pourquoi on se vante de ne pas s'ennuyer, *maxime* 141; et d'être opiniâtre, 424. — Les païens se vantent de mépriser la mort, 504. — Il ne faut pas se vanter d'avoir une honnête femme, 552.

VAPEURS. La lassitude des amants a causé les vapeurs, *Réflexions diverses*, p. 311.

VARIÉTÉ. Il en faut dans l'esprit, *Réflexions diverses*, p. 285.

Vasconcellos, ministre d'Espagne en Portugal. Sa mort, *Réflexions diverses*, p. 333 et 334.

VAUDEVILLES. Il y a des gens qui leur ressemblent, *maxime* 211.

VAUTOUR. Cet oiseau ne vit que de pourriture, *Réflexions diverses*, p. 309.

VENGEANCE. Les hommes n'ont pas la force de la poursuivre, *maxime* 14.

Venise. Le Doge n'y mène pas les affaires, *maxime* 77.

VENT. Il éteint les bongies et allume le feu, *maxime* 276.

VÉRITÉ, VRAI. Voyez SINCÈRE, SINCÉRITÉ. — Combien les apparences de la vérité font de mal dans le monde, *maxime* 64. — Faussetés qui la simulent bien, 282. — Nous croyons qu'ou nous dit plus vrai qu'aux autres, 366. — Nos ennemis pensent plus vrai sur nous que nous-mêmes, 458. — Pourquoi il ne faut pas s'offenser qu'on nous cache la vérité, 516. — Elle est le fondement de la beauté et de la perfection, 626.

Où la vérité dans les personnes et dans les choses, *Réflexions diverses*, p. 279-282. — On craint de savoir la vérité, p. 286. — Les grands esprits la pénètrent toujours, p. 326.

VÉROLE (PETITE). La calomnie produit cette maladie, *Réflexions diverses*, p. 311.

VERTU. Voyez MÉRITE, QUALITÉ. — Ce que les vertus sont le plus souvent, *maxime-épigraphe*, *maximes* 1, 606, 607 et 631. — Où faut-il les plus grandes? 25. — Le désir de la louange les fortifie, 150 et 598. — Honneur qu'on leur fait à tort, 169. — Où elles se perdent, 171. — Les vices entrent dans leur composition, 182. — Ce dont il faut faire honneur à la vertu, 183. —

On méprise ceux qui n'en ont aucune, 186. — Son nom sert à l'intérêt, 187. — La nature a borné les vertus, 189. — La vertu n'irait pas loin sans la vanité, 200. — L'hypocrisie rend hommage à la vertu, 218. — D'où vient celle des femmes, 220. — Ce qui met en œuvre les vertus, 253. — La paresse les détruit, 266. — Elles brillent moins que de certains défauts, 354. — Quelle est la preuve des vertus chrétiennes, 358. — La fortune fait paraître les vertus, 380. — La vanité les ébranle toutes, 388. — Nous croyons que la paresse tient à toutes les vertus paisibles, 398. — La faiblesse est plus opposée à la vertu que le vice, 445. — Les méchants mêmes respectent la vertu, 489. — Le diable a placé la paresse sur la frontière de plusieurs vertus, 512. — Pourquoi nous n'admettons pas la fausseté des vertus, 517. — On peut consacrer les richesses aux vertus, 520. — Pourquoi on loue la vertu, 597. — Ce qui nous fixe dans la pratique des vertus, 598. — Les grandes âmes ne sont pas celles qui ont le plus de vertu, 602. — Ce qu'on peut dire de toutes les vertus, 605.

Rome et Sparte ont loué les vertus farouches, *Réflexions diverses*, p. 300. — Les vertus sont frontières des vices, p. 301.

VICE, VICIEUX. Vices déguisés en vertus, *maxime-épigraphe* et *maxime* 607. — Ils entrent dans la composition des vertus, 182. — On ne méprise pas tous les vicieux, 186. — Les vices servent à l'intérêt,

187. — Ils sont bornés par la nature, 189. — Ils nous attendent dans tout le cours de la vie, 191. — Nous ne les quittons pas, ils nous quittent, 192. — Pour quoi l'on ne s'abandonne pas à un seul vice, 195. — Comment le vice rend hommage à la vertu, 218. — Ce qui le met en œuvre, 253. — Vices utiles à certains hommes, 273. — La fortune les fait paraître, 380. — Le vice moins opposé à la vertu que la faiblesse, 445. — Pourquoi on le blâme, 597.

Les vertus sont frontières des vices, *Réflexions diverses*, p. 301. — Les vices sont de tous les temps, p. 343.

VICTOIRE. Ce qu'elle est, et ce qui la produit à la guerre, *maxime* 615.

VIE. Ce que la prudence emploie contre les maux de la vie, *maxime* 182. — Les vices nous attendent dans tout le cours de la vie, 191. — La folie nous suit pendant toute la vie, 207. — C'est pour rendre sa vie commode, ou même pour la gagner, qu'on est brave, 213 et 214. — Place que tient la paresse dans notre vie, 266. — Pourquoi nous exposons notre vie, 268. — La longueur de la vie ne nous donne pas l'expérience, 405. — La vie n'est qu'une constante agitation de l'amour-propre, 563.

Comparaison de la vie avec l'amour, *Réflexions diverses*, p. 302-304. — Effets du temps sur la vie; les maladies sont attachées à sa trop longue durée, p. 303. — Les vieillards n'en ont plus assez pour jouir de rien, p. 346 et 347; leur vie est insipide et languissante, p. 348.

VIE (AMOUR ET MÉPRIS DE LA).

Voyez MORT (CRAINTE ET MÉPRIS DE LA). — FAUX MÉPRIS DE LA VIE, *maxime* 21. — D'où venait dans les philosophes l'amour de la vie, 46. — On ne veut pas la perdre, 221.

VEILLARDS, VIEILLESSE, VIEILLIR, VIEUX. Pourquoi les vieillards donnent de bons préceptes, *maxime* 93. — Comment ils conservent leurs goûts, 109. — Les défauts de l'esprit augmentent en vieillissant, 112. — La folie et la sagesse augmentent avec l'âge, 210. — De la tiédeur des vieillards, considérée par rapport au salut, 341. — Leur plus dangereux ridicule, 408. et *Réflexions diverses*, p. 325. — Effet de la vivacité dans la vieillesse, *maxime* 416. — Que doivent faire les vieillards pour n'être pas ridicules? 418. — Peu de gens savent être vieux, 423. — Effet de la vieillesse de l'amour, 430. — Les vieux fous sont plus fous que les jeunes, 444. — La vieillesse défend tous les plaisirs de la jeunesse, 461. — Ce qu'elle est pour les femmes, 562.

Des vieillards et des coquettes, *Réflexions diverses*, p. 323-325. — Du goût des coquettes pour les vieillards qui ont été galants; ses causes, p. 323-325. — Ce qui porte les vieillards à se retirer du monde, p. 345. — Ce que l'expérience leur apprend; voies qui leur sont fermées; pourquoi ils deviennent insensibles à l'amitié; de la gloire qu'ils ont pu acquérir; chaque jour leur ôte une portion d'eux-mêmes, p. 346; ils ne voient devant eux que tristesses; rien de nouveau pour

eux; leur point de vue est changé; quels sont les plus heureux; le meilleur parti pour eux; où se tournent leurs goûts; ce que font les plus sages; comment la nature est plus sage qu'eux; leur vanité même s'accommode de la retraite, p. 347; ce qui leur fait supporter leur triste vie, p. 348.

VIOLENCE. Quelles sont les plus pénibles, *maxime* 363; et les plus cruelles, 369. — De celle qu'on se fait pour demeurer fidèle, 381.

VIPÈRES. Leur venin et leur utilité, *Réflexions diverses*, p. 308.

Virgile. En quoi ce poète peut être comparé à Épaminondas, *Réflexions diverses*, p. 280.

VISAGE. Ses défauts augmentent avec l'âge, *maxime* 112. — Ce qui en fait l'agrément, 240.

Il y a un air qui convient à chaque visage, *Réflexions diverses*, p. 286. — Le changement de la figure conduit les vieillards à la retraite, p. 345.

VIVACITÉ. Ce qu'est celle qui augmente en vieillissant, *maxime* 416.

C'est une des conditions de l'esprit brillant, *Réflexions diverses*, p. 328. — L'amour a une fleur de vivacité qui passe insensiblement, p. 344.

VOGUE. On ne juge ordinairement que par elle, *maxime* 212.

VOIX. Dans son ton seul, il y a une éloquence, *maxime* 249. — Chaque sentiment a son ton de voix, 255.

VOLERIES PUBLIQUES. Elles passent pour habileté, *maxime* 608.

VOLONTÉ. Nous en avons moins que de force, *maxime* 30. — La

bonté n'est souvent qu'impuissance de la volonté, 237. — Nous ne connaissons pas toutes les nôtres, 295. — La volonté est à la merci des humeurs du corps, 297. — Nous ne pouvons répondre de nos volontés, 575.

VUES. Nos vues sont incertaines et confuses, *Réflexions diverses*, p. 312. — D'où peut venir la proportion entre les vues et les sentiments, p. 313.

Y

YEUX. Dans les yeux seuls, il y a une éloquence, *maxime* 249. — Ils voient tout et ne se voient pas, 563.

Nous ne voyons pas des mêmes yeux ce qui nous touche et ce qui ne nous touche pas, *Réflexions diverses*, p. 306.

York (duc d'). Voyez *Jacques II.*

York (princesse d'). Voyez *Marie.*

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

AVERTISSEMENT SUR LE TOME I.....	1
Notice biographique sur François VI, duc de la Rochefoucauld, et Notice bibliographique.....	v
PORTRAIT DU DUC DE LA ROCHEFOUCAULD FAIT PAR LUI-MÊME (1659).	
Notice.....	3
PORTRAIT DU DUC DE LA ROCHEFOUCAULD FAIT PAR LUI-MÊME.	5
Portrait du duc DE LA ROCHEFOUCAULD, par le cardinal DE RETZ..	13
PORTRAIT DU CARDINAL DE RETZ PAR LA ROCHEFOUCAULD (1675).	
Notice.....	17
PORTRAIT DU CARDINAL DE RETZ.....	19
RÉFLEXIONS OU SENTENCES ET MAXIMES MORALES.	
Préface de la PREMIÈRE ÉDITION (1665).....	25
Préface de la CINQUIÈME ÉDITION (1678).....	29
RÉFLEXIONS MORALES.....	31
MAXIMES POSTHUMES.	
Notice.....	219

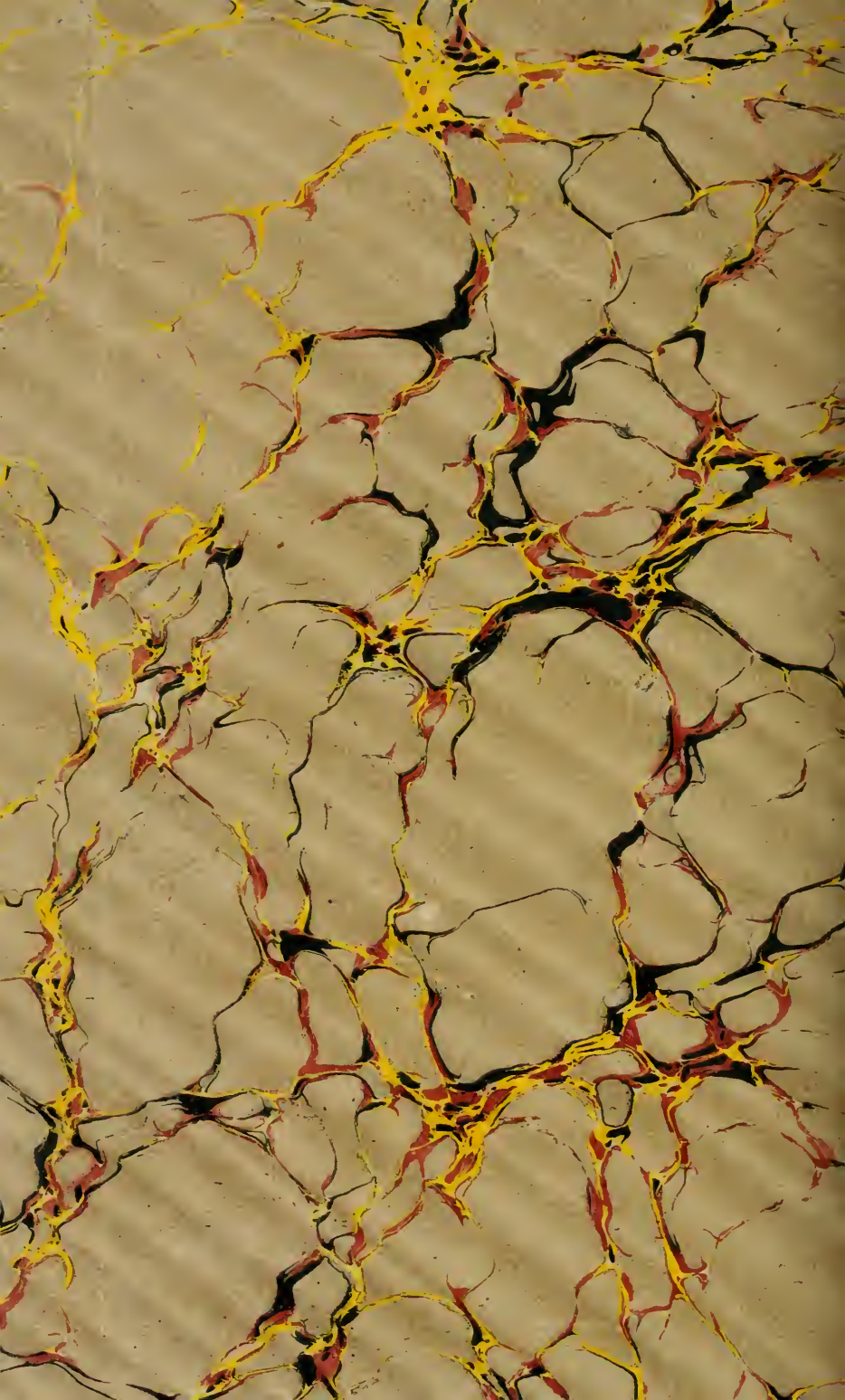
MAXIMES POSTHUMES.	223
MAXIMES SUPPRIMÉES PAR L'AUTEUR.	
Notice.	239
MAXIMES SUPPRIMÉES PAR L'AUTEUR.	243
REFLEXIONS DIVERSES.	
Notice.	271
RÉFLEXIONS DIVERSES.	279
I. Du Vrai.	279
II. De la Société.	282
III. De l'Air et des Manières.	286
IV. De la Conversation.	290
V. De la Confiance.	294
VI. De l'Amour et de la Mer.	299
VII. Des Exemples.	300
VIII. De l'Incertitude et de la Jalousie.	301
IX. De l'Amour et de la Vie.	302
X. Du Goût.	304
XI. Du Rapport des hommes avec les animaux. . .	307
XII. De l'Origine des maladies.	310
XIII. Du Faux.	311
XIV. Des Modèles de la nature et de la fortune. . .	315
XV. Des Coquettes et des Vieillards.	323
XVI. De la Différence des esprits.	325
XVII. Des Événements de ce siècle.	331
XVIII. De l'Inconstance.	343
XIX. De la Retraite.	345
APPENDICE.	
1 ^o DISCOURS SUR LES RÉFLEXIONS OU SENTENCES ET MAXIMES MORALES.	
Notice.	351
DISCOURS.	355

2 ^o JUGEMENTS DES CONTEMPORAINS SUR LES <i>MAXIMES</i> DE LA ROCHEFOUCAULD.....	371
I. La princesse de Guyméné à Mme de Sablé, sur les <i>Maximes</i> de M. de la Rochefoucauld (1663).....	372
II. Mme de Liancourt à Mme de Sablé (1663)....	373
III. Mlle de Vertus à Mme de Sablé (1663).....	374
IV. Mme de la Fayette à Mme de Sablé (1663)....	374
V. La même à la même (1663).....	375
VI. Pensées de Mme de Schomberg sur les <i>Maximes</i> de M. de la Rochefoucauld (1664).....	375
VII. Jugement sur les <i>Maximes</i> de M. de la Rochefoucauld (1664).....	379
VIII. Jugement des <i>Maximes</i> de M. de la Rochefoucauld (1664).....	380
IX. Lettre adressée à Mme la duchesse de Schomberg, sur les <i>Maximes</i> de M. de la Rochefoucauld (1664).....	381
X. Lettre à Mme la marquise de Sablé, sur les <i>Maximes</i> de M. de la Rochefoucauld (1664).....	383
XI. Mme de Rohan, abbesse de Malnoue, à M. le duc de la Rochefoucauld (1674).....	387
XII. Opinion de Daniel Huet sur les <i>Maximes</i>	390
XIII. Article du <i>Journal des savants</i> , sur les <i>Maximes</i> de la Rochefoucauld (1665).....	391
Lettre d'envoi de Mme de Sablé à la Rochefoucauld.....	394
XIV. Lettre du chevalier de Meré à Mme la duchesse de ***.....	395
XV. Fable de la Fontaine, <i>L'Homme et son image</i> ..	399
XVI. Autre fable de la Fontaine. [<i>Les Lapins</i> .]....	400
XVII. Ode de Mme des Houlières.....	402
XVIII. <i>L'Amour-propre</i> , ode adressée à Mgr l'évêque de Soissons, par Houdar de la Motte.....	407
XIX. Réponse à <i>L'Amour-propre</i> (ode de M. de la Motte), par le marquis de Saint-Aulaire...	411

TABLES.

Avertissement pour les <i>Tables</i>	416
TABLE DES <i>MAXIMES</i> DANS L'ÉDITION DE 1678.....	417
TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE DES ŒUVRES MORALES de la Rochefoucauld.....	423

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



PQ
1815
A1
1868
t.1

La Rochefoucauld, François
Oeuvres de La Rochefoucauld

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

